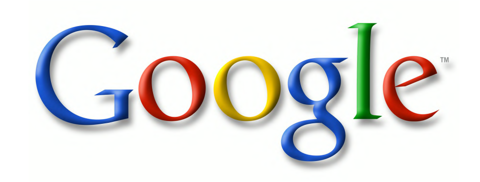
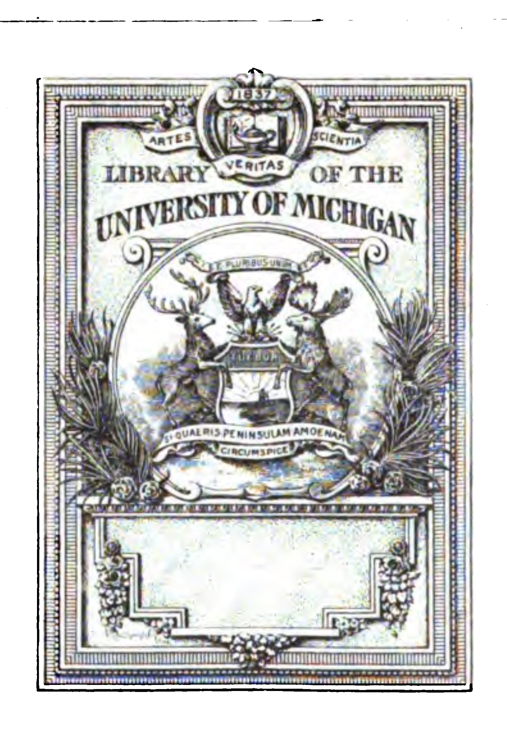
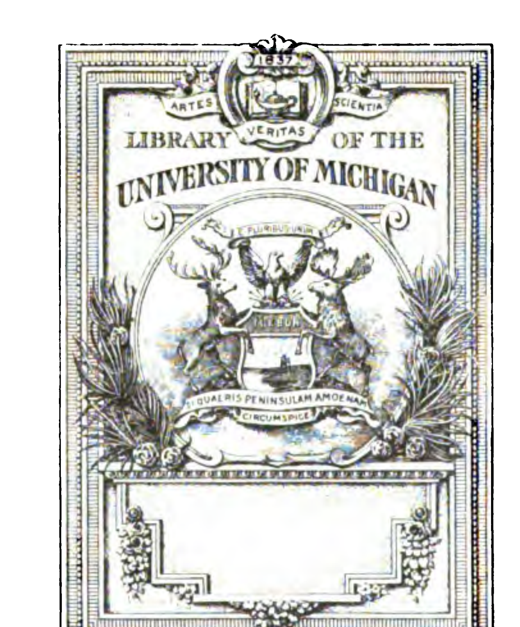



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

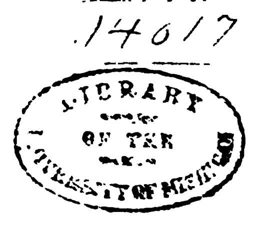



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE

DES ITALIENS

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie.



HISTOIRE
DES ITALIENS

PAR

CÉSAR CANTU

Traduite sous les yeux de l'auteur

PAR M. ARMAND LACOMBE

SUR LA DEUXIÈME ÉDITION ITALIENNE

TOME SEPTIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

M DCCC LX

HISTOIRE

DES ITALIENS.

CHAPITRE CXXIII.

MOEURS DES CITOYENS, DES SEIGNEURS ET DES MARCHANDS. LUXE CROISSANT. DIFFUSION DES LUMIÈRES. ORIGINE DU THÉATRE.

Tous ces faits nous révèlent que nous touchons à la fin de l'âge que nous avons décrit jusqu'à présent; nous voulons donc nous arrêter encore un moment pour saluer cette génération qui passe, génération d'instinct plus que d'intelligence, qui n'avait pas la connaissance complète de la vérité morale, et ne sut point transformer les passions en principes moraux.

Les cités portaient l'empreinte d'un caractère monumental qui manque aux villes modernes. Elles étaient entourées de murailles destinées à la défense publique; bien que la plupart, sur le sol italien, fussent et soient encore ainsi, on trouvait souvent entre l'une et l'autre des bourgades et des villages, généralement fortifiés, qui interceptaient ou défendaient les communications.

Devant les villes ou dans le centre à l'intérieur, il y avait presque partout au moins un pont, qui présentait à l'ennemi de nouveaux obstacles. Dans aucune, on ne voyait les restes des tours, du haut desquelles avaient dominé les anciennes familles seigneuriales, et que la liberté avait abaissées ou réduites à un simple ornement. Puis, là où un prince s'était élevé, il avait construit pour sa défense et contre les autres une citadelle qui devait inspirer autant d'effroi que les églises inspiraient de confiance.

Lorsque la religion était l'âme de la société, les églises ne semblaient jamais trop nombreuses; au-dessus de tous les édifices dominait la cathédrale, qu'on avait transportée de l'extérieur, ou des lieux consacrés d'abord à la dévotion, dans le centre des habitations. On n'aurait pas songé à les isoler, bien qu'il y eût une place devant, et qu'elle fût entourée d'un terrain sacré, parfois ceint d'un mur. Tant que dura la domination des évêques, leur palais était distinct de la ville, fortifié, et comprenait souvent de vastes enclos; mais partout, excepté à Udine et dans quelques autres localités, il dut faire place aux communes; néanmoins ces enceintes et les immenses cloîtres restèrent toujours des lieux d'asile. Les ecclésiastiques et les monastères possédaient la meilleure et la plus grande partie de la campagne; tous les établissements de charité et d'éducation, fondés et dirigés par l'Église ou sous ses auspices, conservaient un aspect et un but religieux.

Les maisons étaient construites avec du bois, du torchis, et couvertes de paille, comme on en voit encore dans la France, si brillante par sa civilisation; comme il n'existait pas de règlements, chacun empiétait le plus qu'il pouvait sur la voie publique, construisait en saillie les étages supérieurs, les escaliers et d'autres parties accessoires, de telle sorte que les rues se trouvaient resserrées et sans lumière. Cependant le besoin d'habitations plus commodes se fit sentir de bonne heure; la pierre, la brique et les tuiles concoururent à fournir des demeures solides et bien abritées. La disposition régulière des rues de Turin révèle leur origine première.

Les rues tiraient leur nom des lieux où l'on élevait les églises voisines, souvent même de l'industrie qu'on y exerçait, ou des puissantes familles qui les habitaient : usage qui nous révèle une stabilité de familles et de boutiques, aujourd'hui disparue. Les numéros modernes étaient remplacés par une sentence, des armoiries, une enseigne industrielle, une peinture, ou bien une brique.

L'éclairage nocturne était inconnu; les lampes allumées aux nombreux tabernacles en tenaient lieu dans une certaine mesure. Heureuses les villes qui avaient des eaux courantes pour se laver, ou des pluies fréquentes ! sinon, les immondices que l'on jetait, surtout dans les intervalles inoccupés, les troupeaux de cochons qui les fouillaient librement, le grand nombre d'étables d'où chaque matin l'on menait paître les génisses, comme on le voit

encore dans plusieurs villes de la Romagne, rendaient impossible la propreté.

Les palais des seigneurs, qui parfois embrassaient de vastes quartiers, se distinguaient au milieu des maisons plébéiennes; celui des Visconti, à Milan, s'étendait de Saint-Jean in Conca jusqu'à l'archevêché, et celui des Pusterla, de Saint-Alexandre jusqu'à la Vedra. Des portiques y étaient souvent annexés, ou bien ils se développaient le long des rues comme à Bologne, à Mantoue et ailleurs; parfois ils se trouvaient isolés, comme celui, avec ouverture, des Figini, la loge des Osi à Milan, la loge des Bardi et les autres de Florence. C'était là que se réunissaient les serviteurs d'une famille, ou même une faction entière, pour causer, s'amuser, traiter d'affaires. Une loge plus grande faisait l'office des bourses modernes, et se trouvait souvent sous la salle du parlement, comme on le voit encore dans la place des Marchands à Milan, dans le *broletto* à Monza, ainsi qu'à Padoue, à Vicence et ailleurs.

Le palais de la commune, outre qu'il servait aux assemblées, était un témoignage de la richesse du pays et le dépôt de ses souvenirs; on l'ornait avec des objets d'art antiques, des inscriptions lapidaires, des monuments nouveaux, et surtout avec les armes ou les éloges des magistrats. De même que l'église avait une cloche, ainsi la commune, qui lui succéda, voulut avoir la sienne; on se faisait une gloire d'en construire la tour haute ou riche d'ornements. Sur la place se dressait souvent la potence, symbole du droit de verser le sang. Outre l'arsenal, chaque commune avait de vastes magasins où, par une précaution exagérée, elle accumulait une grande quantité de blé, de foin, de vin, obligeant souvent tous les propriétaires de la campagne à y apporter la moitié ou un tiers de leurs récoltes.

Chaque bourgade, comme les villes, avait des institutions de charité, surtout pour les malades et les pèlerins, fondées par quelque personne pieuse, par une confrérie ou une corporation. Dans le siècle que nous décrivons, on commença même à concentrer la bienfaisance que l'esprit domestique du moyen âge avait éparpillée; les villes eurent alors de grandioses hôpitaux, mieux administrés sans doute, mais, selon nous, moins convenables pour le service des pauvres. En 1431, les hospices de Palerme, sur les instances de l'évêque, furent réunis dans celui de Saint-Esprit; à Milan, François Sforza forma de tous les autres le grand hôpital. A Côme, en 1464, le bienheureux Michel de

Carcano opéra la même réforme; en 1455, l'évêque Philippe Roero en fit autant pour celui de Sainte-Marthe; Crémone suivit cet exemple en 1450, et Messine, quelque temps après, adoptait pour hôpital unique celui de Sainte-Marie de la Pitié.

Chaque ville conservait dans son enceinte une existence, une politique propres: il y avait des marchands doués du sens pratique de la vie, des légistes subtils jusqu'à la malice, des nobles encore spadassins, mais couverts de la toge; un bas clergé qui travaillait avec la soif du gain, mais avec une droiture ingénue et l'amour de la justice; des corporations laïques, attentives à conserver leurs priviléges, et tous s'efforçaient de se maintenir en équilibre entre la brutalité des tyrans et celle de la populace. Souvent encore, même après l'accroissement des armées, on les appelait à se défendre contre les soldats. Une bande s'approchait-elle, les paysans et les bergers conduisaient à la ville les bœufs, le menu bétail, les buffles, leurs familles, les grains, les instruments aratoires. Les portes étaient fermées, les ponts enlevés, les herses baissées, les chaînes tendues; les uns couraient de maison en maison pour chercher du bois, des matelas, des futailles, afin de barricader les rues et d'amortir les coups; d'autres se réunissaient en conseil avec le commandant de la place pour délibérer sur les moyens de défense, tandis que, dans le palais de la commune, on prenait des mesures pour veiller sur le commandant lui-même et l'empêcher de trahir, s'il était mercenaire.

Ce mélange d'héroïsme et de peur, d'exaltation et de lâcheté, de menaces superbes et d'attente inquiète, de prières, d'expositions dans l'église et d'exercices militaires qui accompagnaient l'approche du péril, faisait naître une foule de manifestations diverses et de discours différents, auxquels s'ajoutaient le son de la cloche, le bruit du canon, les subites et fausses alarmes qui finissaient ensuite par des éclats de rire. Sur ces entrefaites, arrivaient des blessés, des malades, des peureux dépouillés de tout, et leurs récits, avidement écoutés, répétés, agrandis, augmentaient l'anxiété. Quelques audacieux juraient de les venger, des victimes croyaient et compatissaient à leurs souffrances; d'autres étaient envoyés pour traiter avec les agresseurs, se racheter du pillage, et, quand leur mission réussissait, on sortait en foule de la ville pour embrasser ceux qui étaient naguère ennemis, buvant, chantant avec eux. Ainsi se conservaient cette activité fébrile et cette anxiété journalière qui constituaient l'éducation de l'homme et produisaient tour à tour l'exaltation et la prostration, l'élan irré-

fléchi ou la dévotion excessive, mais toujours la conscience d'être quelque chose, de pouvoir quelque chose : condition bien différente de la vulgarité dans laquelle tombe (nous le voyons) une société gouvernée par des sceptiques, ou par un despotisme qui donne les apparences de l'ordre à l'anarchie morale.

Quittons ce milieu pour nous transporter dans ces villes d'autrefois, afin d'examiner en détail leurs coutumes et leur caractère.

Dans leurs descentes en Italie, les Français, selon les chroniqueurs, auraient appris à ses habitants à substituer aux coutumes de leurs aïeux des modes sans cesse variées, à s'efforcer de paraître beaux plutôt que bons, à rechercher moins l'illustration des œuvres et de l'intelligence que la vaine et folle gloriole des vêtements riches, tailladés, à la forme changeante, et ce luxe qui préfère l'agréable au nécessaire. Les chevaux et autres montures firent place aux carrosses, même pour les hommes. La magnificence se déploya dans la nourriture, les habits, les fêtes nuptiales, les présents; des artisans même, dit le conseil de Pavie, étalaient sur leurs tables des mets plus variés et plus délicats que les nobles d'autrefois; les femmes du peuple ne le cédaient pas non plus à celles qui étaient riches et nobles. L'auteur de la vie de Cola Rienzi, dans son langage de Rome, dit : « Les gens, à cette époque, commencèrent à changer beaucoup les usages, à l'égard soit des habillements, soit de la personne. Les pointes des capuces se firent longues; on porta des habits étroits à la catalane, des colliers, des escarcelles aux ceintures et de petits chapeaux sur le capuce. La barbe était longue et touffue, comme si l'on voulait ressembler aux genêts espagnols. Avant ce temps, on ne voyait pas de pareilles choses. Les personnes se rasaient la barbe et se couvraient de vêtements larges et honnêtes; si quelqu'un avait porté la barbe, on l'aurait pris pour un fou, à moins qu'il ne fût Espagnol ou moine. Maintenant tout est changé, conditions, idées, amusements; on porte des chaperons en signe de grande autorité, la barbe touffue comme les ermites, l'escarcelle comme les pèlerins. Étrange accoutrement ! Chose plus étrange encore, quiconque voudrait se passer du petit chapeau, de la barbe épaisse, de l'escarcelle à la ceinture, serait tenu à peu, ou à très-peu, ou à rien. La barbe est grande reine, et celui qui la porte jouit d'une haute considération. »

Jean Musso, en 1388, représentait les habitants de Plaisance

comme très-somptueux en tout, notamment dans la manière de se vêtir. «Les femmes portent des robes longues et larges, de velours de soie doré, de lamé d'or, de laine écarlate ou violette, avec des manches larges qui couvrent la moitié de la main, et d'autres, pointues comme un bouclier, qui tombent jusqu'à terre. Par-dessus, elles étalent quelquefois de trois à cinq onces de perles, qui coûtent 10 florins l'once; elles ornent leur cou, à la manière des colliers de chiens, de rubans et de cercles d'or; on leur voit de belles ceintures d'argent doré et de perles, dont chacune vaut 25 florins, plus une grande variété d'anneaux et de pierres fines du prix de 30 à 50 florins. Quelques-unes portent des *cypriennes*, robes très-larges dans le bas, indécemment étroites à partir du milieu jusqu'au haut, et toutes garnies de boutons dorés ou de perles depuis la gorge jusqu'aux pieds.

«La parure de la tête est très-riche, Quelques femmes portent de beaux colliers de corail ou d'ambre, et des mantelets doublés de vair et de taffetas qui couvrent à peine les mains; les matrones et les vieilles font usage d'un manteau large, rond et froncé, fendu par devant, et dont une petite bande, près de la gorge, est ornée de boutons d'argent doré; plusieurs ont trois manteaux, un bleu, un violet, un de camelot moiré. Les veuves ont le même costume, mais tout noir et sans or ni perles. Les manteaux des jeunes gens, larges et longs jusqu'à terre, avec de belles fourrures d'animaux domestiques et sauvages, sont la plupart de drap, ou bien de soie et de velours; par-dessous, ils ont des vêtements courts et serrés, et partout des galons de soie ou d'or, quelquefois même des ceintures. Les hommes d'un âge mûr portent des capuces doubles en drap, qu'ils couvrent de bonnets d'étoffe rouge. Les jeunes gens ne font usage du capuce que l'hiver, avec un becquet qui tombe à terre; ils portent des souliers blancs, avec une pointe longue parfois de trois pouces et rembourrée; leur barbe est rasée à partir du milieu de l'oreille jusqu'au bas, et leurs cheveux sont coupés en rond. Les plus aisés entretiennent jusqu'à cinq chevaux, avec des domestiques payés environ 12 florins par an, outre la nourriture.»

Jean Villani ne voulut pas «négliger de faire mention d'un changement immodéré dans les habillements, introduit par les Français qui vinrent à Florence en 1342. Le costume était jadis le plus beau, le plus noble et le plus honnête que pût avoir aucune autre nation, comme il en était des Romains, drapés dans la toge; maintenant les jeunes gens portent une cotte ou *gon-*

nelle étroite et courte, que l'on ne saurait passer sans aide, avec une ceinture comme une sangle de cheval, tenue par l'ardillon d'une large boucle, et une énorme escarcelle à l'allemande, qui bat sur le ventre. Ajoutez à cela un capuchon posé à la manière des jongleurs, avec la partie flottante descendant jusqu'à la ceinture et même plus bas; c'est tout à la fois un capuce et un manteau, avec plusieurs ornements et broderies à jour. Le becquet du capuce s'allonge jusqu'à terre, pour envelopper la tête quand il fait froid, et l'on porte la barbe longue afin de se montrer plus terrible sous les armes. Les chevaliers ont adopté un surcot ou *guarnache* étroite, avec ceinture, comme il est dit ci-dessus, des fourrures de vair et d'hermine, et les pointes de leurs manches descendent jusqu'à terre. Cet habillement étrange, qui n'est ni beau ni honnête, a été pris récemment par les jeunes gens de Florence, et les jeunes femmes étalent des manches démesurées. »

Galvano Fiamma regrette aussi, en 1340, que les jeunes gens de Milan aient abandonné les traces de leurs pères, et se soient transformés en figures étrangères: « Ils se sont mis à porter des habits étroits à l'espagnole, les cheveux coupés en rond à la française, la barbe longue à la manière barbare; à chevaucher avec d'énormes éperons à l'allemande, à parler divers langages à la tartare. Les femmes aussi se montrent décolletées, avec des robes de soie, et d'or parfois. Leurs cheveux sont frisés à la manière étrangère; elles ont des ceintures d'or comme des amazones, cheminent avec des souliers en pointe recourbée, et s'adonnent au jeu de dés. Enfin les chevaux de guerre, les brillantes armures, et, ce qui est pire, les cœurs virils, la liberté des âmes, les occupations de toute jeunesse, les sueurs des pères, sont dissipés en parures de femmes. »

Nous trouvons, dans d'autres écrivains, des satires dirigées contre les femmes, qui se grandissaient en relevant leurs cheveux sur le sommet de la tête, se coiffaient de hauts bonnets, et portaient les cheveux flottants, avec diverses espèces d'animaux suspendus sur la poitrine. Les alchimistes employaient leur art à dissimuler leurs défauts, et leur fournissaient des recettes pour changer leur teint. Parfois elles tenaient la collerette ouverte et montraient effrontément leur gorge, pour la relever ensuite jusqu'aux yeux. Tantôt leur ceinture était si serrée que le bas de la taille se gonflait comme si elles eussent été enceintes; tantôt elles tenaient leurs jupes (*guarnaches*) tendues à l'aide de petits

morceaux de plomb, afin de couvrir le talon qui les relevait du sol; quelques-unes portaient un manteau à la manière des hommes. Les Vénitiens, les Génois et les Catalans, qui d'abord conservaient des modes particulières, les confondirent ensuite tellement qu'on ne les distingua plus les uns des autres. Les élégants n'étaient satisfaits que lorsqu'ils parvenaient à se surpasser les uns les autres par des modes nouvelles : tantôt ils adoptaient le bonnet de nuit; tantôt ils se serraient la gorge et se laçaient comme des balles, au point de ne pouvoir se tenir assis sans rompre quelqu'une de leurs aiguillettes. Toujours avides de modes étrangères, l'un paraissait arriver de Syrie, un autre d'Arabie, un troisième d'Arménie; ceux-ci portaient le pourpoint à la hongroise, ceux-là de larges manches pendantes et des gabans de différentes sortes, dont les manches flottaient au dos, comme s'ils n'avaient pas eu de bras; enfin on leur voyait des chaussures avec des pointes énormes (1).

Ces plaintes, où perce la manie habituelle d'embellir le passé afin de l'opposer comme un reproche au présent, sont pour nous un indice des progrès de la démocratie, qui ne voyait plus les distinctions sociales se conserver jusque dans les vêtements. Du reste, quoi qu'en disent les déclamateurs, il n'était pas dans l'usage de changer les modes; chaque pays avait les siennes propres, si bien qu'on disait: «Celui-ci est Napolitain, celui-là Lombard, cet autre Génois,» outre qu'on distinguait même le Florentin du Pisan et du Lucquois; bien plus, les habits duraient une vie entière et se transmettaient à la génération suivante.

Le costume des Florentins, tel que le décrit Benoît Varchi, était élégant et beau: «Passé l'âge de dix-huit ans, ils portent à la ville une robe de serge ou de bure noire, descendant presque jusqu'aux talons; celle des docteurs et autres personnes graves est doublée en taffetas, et quelquefois en hermine ou en tabis; presque toujours noire, ouverte par devant et sur les côtés à l'endroit où sortent les bras, elle est froncée en haut, où elle s'attache au cou avec une ou deux agrafes placées à l'intérieur, quelquefois encore avec des rubans et des galons en dehors: cet habillement s'appelle *lucco*. Les nobles et les riches le portent aussi l'hiver, mais garni de fourrure, ou doublé de velours et

(1) Voir SACCHETTI, *Nov.* 178, et ses *Canzoni*, qui ont été publiées dans le *Giornale arcadico*, février 1019. Pétrarque déplore aussi la manie d'imiter les modes et les locutions étrangères. Voir MURATORI, *Antiq. M. Æ.*, diss. XXV.

parfois de damas. Par-dessous, il y en a qui mettent un sayon, d'autres une soutanelle ou vêtement court de ce genre en drap et doublé, que l'on appelle casaque. On la porte l'été sur le pourpoint et la camisole seulement, et quelquefois sur un sayon ou autre chemisette de soie, avec un bonnet en drap noir simple, ou en serge légèrement doublée; derrière est un morceau d'étoffe qu'on laisse retomber de manière à couvrir le cou, et l'on appelle cette coiffure un bonnet à la citadine. On ne porte plus maintenant de sayons avec des revers sur la poitrine et des manches larges qui descendaient jusqu'à mi-jambe, ni ces bonnets qui en feraient trois d'aujourd'hui, avec les plis relevés en dessus, ni des souliers ridiculement faits, avec des talons.

« Le mantel est un vêtement qui descend le plus souvent jusqu'au cou-de-pied, ordinairement noir, bien que les riches, surtout les médecins, le portent violet ou rose, ouvert seulement sur le devant et plissé dans le haut; il s'attache avec des agrafes comme les *lucchi*, et ceux qui ont le moyen de se donner un *lucco* ne le mettent qu'en hiver avec une doublure, sur sayon de velours ou de drap.

« Le capuce a trois parties: le *mazzocchio*, cercle de bourre recouvert en drap, doublé à l'intérieur, qui s'enroule autour de la tête et l'enveloppe en dessus; la *foggia*, ou la partie qui, pendant sur les épaules, garantit la joue gauche; le *becquet*, bande doublée du même drap, qui va jusqu'à terre : on le replie sur l'épaule, et très-souvent il se roule au cou, ou bien encore autour de la tête, quand on veut être plus libre et plus alerte. Le *pappafico* était un autre genre de capuce qui couvrait les joues.

« La nuit, où il est d'usage à Florence de sortir beaucoup, on porte sur la tête des *tocchi* (toques) et sur le dos des capes dites à l'espagnole, c'est-à-dire avec le capuchon par derrière. Dans la maison, on porte habituellement un *palandran* ou un *catalan*, avec un gros bonnet sur la tête; l'été, certaines simarres de cotonnade, ou des *gavardines* de serge, avec un petit bonnet. Pour monter à cheval, on porte la cape ou le gaban en drap ou en cameline, et, pour voyager, en feutre. Les chausses sont tailladées au genou, avec une doublure en taffetas sur les cuisses; beaucoup de personnes les ont avec des crevés en velours, et bigarrées. Tous les dimanches, on change la chemise, qui est froncée au cou et aux poignets, de même que toutes les autres hardes, jusqu'au ceinturon, aux gants et à l'escarcelle. Quand on salue,

on n'ôte jamais le capuce, sauf pour le magistrat suprême, un évêque ou un cardinal; on le soulève seulement quelque peu par devant avec deux doigts pour les chevaliers, les magistrats, les docteurs ou les chanoines, en courbant légèrement la tête en signe d'humilité (1). »

Des lois somptuaires continuaient à s'opposer aux excès du luxe; mais leur fréquente promulgation révèle l'inutilité du remède. Les prédicateurs et les moralistes avaient beau déclamer, les pompes croissaient chaque jour davantage. On voyait parfois des cours plénières où les seigneurs, qui avaient de rares occasions de se réunir, accouraient pour faire étalage de magnificence; les chevaliers, pour rompre des lances et mériter, en récompense de leur valeur, les applaudissements et l'amour des belles; les citoyens, pour s'asseoir aux tables destinées à tous, et boire du vin qui jaillissait quelquefois de fontaines artificielles. Les vêtements se donnaient à profusion, et mille personnes furent habillées par la femme de Mathieu Visconti au mariage de son fils Galéas avec Béatrix d'Este. Cet usage de faire don de choses utiles, plutôt que d'un anneau ou d'une tabatière, se conserva longtemps.

Buonamente Aliprando, qui, dans les *terzine* les plus grossières qu'un homme puisse lire, rédigea la chronique de Mantoue, décrit les fêtes, avec table ouverte, données par les seigneurs de Gonzague épousant trois femmes dans le même jour. Un grand nombre de barons vinrent de toutes parts, apportant chacun un présent en habits de velours, de laine mélangée, couleur noirâtre et écarlate, les uns fourrés d'agneau, les autres de renard, de lapin ou de petit-gris, avec des boutons d'argent; il y en avait trois cent trente-huit, qui furent distribués aux bouffons et aux magistrats. Plusieurs firent cadeau de coupes, de cuillers, de vases, le tout en argent et du poids de deux cent cinquante marcs. D'autres apportèrent assez de plats et de gobelets en bois pour suffire à tout le monde; la corporation des marchands donna 1,000 ducats; ceux-ci offrirent de la viande et de la volaille, ceux-là de superbes destriers. Ces Gonzague, à leur tour, firent cadeau de vingt-huit chevaux du prix de 2,200 ducats; les autres dépenses, en foin, avoine, nourriture, s'élevèrent à 52,000 livres. Vingt-cinq chevaliers de noblesse furent habillés. Les tournois, les joutes et les amusements durèrent huit

(1) *Histoire florentine*, IX.

jours, au milieu de la musique, de la danse et des chants; on comptait jusqu'à quatre cents joueurs d'instruments, avec des bouffons, qui s'en retournèrent satisfaits des habits et de l'argent qu'ils avaient reçus.

A la paix conclue à Vienne, en 1379, entre Barnabé Visconti et les Scaligeri, on offrit le spectacle nouveau de feux d'artifice qui forcèrent tous les yeux à se tourner vers le ciel (1). En 1397, Biordo des Michelotti, seigneur de Pérouse et des villes voisines, ordonna des fêtes pour célébrer son mariage avec Jeanne Orsini. «D'abord (lit-on dans le *Journal* de Graziani), il fut commandé à chaque famille, puis à chaque commune de faire son présent, qui se composa de paille, de blé, de vin, de poulets, de veaux, de moutons, d'œufs, de fromage. Biordo fit publier en tous lieux que tout individu de la commune de Pérouse, qui ne serait ni rebelle ni condamné, pouvait venir en toute sûreté auxdites fêtes; il invita les seigneurs du voisinage, offrant table ouverte pendant huit jours. Toutes les villes des environs, Venise même et Florence, lui envoyèrent des ambassadeurs avec des présents magnifiques; celui de Florence amena douze hommes d'armes pour jouter. La comtesse fit son entrée avec un vêtement d'or battu, avec beaucoup de pierres précieuses à la tête; elle était précédée de trois paires de corbeilles et de six damoiselles avec leurs vêtements de drap. Une guirlande d'asperges ornait sa tête; avec elle venaient à cheval messire Chiavello, seigneur de Fabriano, les ambassadeurs de Venise et de Florence. Toutes les femmes des gentilshommes sortirent à sa rencontre en dansant, vêtues exactement selon sa livrée; celles qui ne savaient pas danser suivaient par derrière.

« La commune de Pérouse donna 10 florins d'or à chaque compagnie. Au-devant du cortége était un grand nombre de trompettes qui sonnaient de manière à convier chacun à s'amuser. Un ban fut publié avec défense d'ouvrir aucune boutique pendant cette fête, qui devait durer huit jours. Pour le festin, on choisit la salle papale, autour de laquelle furent disposées beaucoup de tables, et les flambeaux brillèrent dans un endroit spécial. La table de Biordo, plus élevée, occupait le premier rang, et l'on mit sur les autres trois cents plats pour chaque groupe; il fut alors raconté que la Toscane n'avait jamais vu une fête plus belle. Toutes les dames, formant une compagnie

(1) Histoire de Conforto Pulice, *Rer. It. Script.*, tome XIII.

vraiment royale, s'étaient réunies dans la maison de Biordo.

« Le jour suivant, toutes les villes, bourgs et villages lui firent des présents magnifiques. L'ambassadeur de Venise lui offrit un don qui valait 200 florins d'or; celui de Florence, un manteau d'écarlate et un cheval enharnaché; celui de Città de Castello, un autre manteau avec un coursier; Castel de la Pieve, un autre cheval; Orvieto, un service de table tout en argent; Todi, la même chose, plus deux pièces entières de velours; les trois autres ambassadeurs firent également un cadeau. Outre cela, un grand nombre de dames s'habillèrent selon la livrée de Biordo, et presque toutes se firent trois vêtements; puis elles dansaient sur la place. Le mercredi, il y eut une joute de barbutes, portant derrière les armes de la commune, et, comme elle se prolongea dans la nuit, il fallut allumer des torches. »

Dans les fêtes des cités commerçantes, les arts, distribués en maîtrises, jouaient le rôle principal; la chronique de Canale nous décrit celles de 1268 pour l'installation de Tiepolo comme doge de Venise. La première fête (dit-il en français d'une manière plus prolixe) eut lieu sur la mer, devant le palais du doge; le capitaine Pierre Michel fit appareiller et défiler les galères en face du palais avant que le doge se retirât, et, par ses ordres, cette acclamation sortit de la bouche des équipages : « Le Christ « triomphe ! le Christ règne ! le Christ commande ! A notre sei- « gneur Laurent Tiepolo, par la grâce de Dieu, doge illustre de « Venise, de Dalmatie, de Croatie, et dominateur du quart et « demi de l'empire de Romanie, salut, honneur, vie et victoire; « saint Marc, viens à son aide ! » Les hommes des autres galères firent entendre les mêmes paroles; puis le capitaine ordonna de voguer dans l'intérieur de Venise, et tous allèrent rendre visite à la dogaresse, qui les reçut avec un visage souriant.

« Tous les métiers, richement vêtus, vinrent ensuite l'un après l'autre visiter leur seigneur et sa femme. Premièrement, les habitants de Torcello et des autres quartiers équipèrent leur propre navire et se rendirent auprès du doge et de la dogaresse; ceux de Murano avaient à bord des coqs vivants (1), pour que l'on sût d'où ils étaient, et leurs bannières flottaient au milieu de la nef. Lés maîtres forgerons et tous leurs apprentis se réunirent autour d'un gonfalon, ayant chacun une guirlande sur la tête, et suivis de trompettes et d'autres instruments de musique. Après avoir

(1) Les armes de Murano étaient un coq.

pénétré dans le palais, ils saluèrent le doge, auquel chacun d'eux souhaita longue vie et victoire; à son tour, il les remercia par des vœux semblables; s'étant retirés, ils se dirigèrent vers Saint-Augustin, où se trouvait la dogaresse, la saluèrent, et reçurent d'elle, comme grande dame, un salut pareil.

« Les pelletiers (marchands de fourrures d'animaux sauvages) se couvrirent de riches manteaux d'hermine, de vair et d'autres magnifiques fourrures de bêtes sauvages; accompagnés de leurs garçons et de leurs apprentis, également remarquables par un costume splendide, ils déployèrent à leur tête une belle bannière qu'ils suivirent deux à deux. Les maîtres pelletiers (marchands de vieilles fourrures) sortirent avec leur gonfalon, des trompettes, d'autres instruments de musique, des coupes d'argent et des flacons remplis de vin; leurs habits étaient de soie, d'écarlate et d'autres riches étoffes doublées de vair, de petit-gris et d'autres fourrures recherchées; leurs apprentis, grands et petits, avaient aussi des vêtements magnifiques. Les pelletiers (marchands de fourrures d'agneaux), maîtres et apprentis, parurent ensuite, avec leur gonfalon, leur musique, des coupes d'argent et des flacons remplis de vin. Les fabricants de nappes et de houppes, acompagnés des tisserands et de leurs apprentis, vêtus comme eux avec un grand luxe, déployèrent leur gonfalon, se firent précéder de cymbales, de trompettes, de coupes d'argent et de flacons remplis de vin; puis, dirigés par de bons conducteurs, ils marchèrent vers le palais, dont ils gravirent l'escalier, et saluèrent courtoisement le doge, qui leur rendit leur salut avec une grâce infinie; la cérémonie terminée, ils allèrent trouver la dogaresse pour lui faire la même politesse.

« Alors la fête et la joie commencèrent à grandir. Dix des maîtres tailleurs se vêtirent d'habits neufs, tout blancs, à étoiles vermeilles, avec cotte et manteau doublés de fourrure. Les fabricants d'étoffes de laine vinrent avec leur gonfalon, leurs trompettes, des coupes d'argent et des flacons remplis de vin, ayant chacun un rameau d'olivier à la main et des guirlandes également d'olivier sur la tête. Les fabricants de futaine de coton, tous habillés de neuf, avec de riches fourrures, portaient des cottes et des manteaux de l'étoffe qu'ils font; il en était de même des maîtres qui fabriquent les couvertures et les jupes. Chacun d'eux fit une cape neuve de couleur blanche, parsemée de fleurs de lis, avec un coqueluchon, et portait sur la tête une guirlande de perles tissue d'or.

« Les fabricants de draps d'or, vêtus richement, ainsi que leurs apprentis, qui avaient des étoffes d'or, de pourpre et de taffetas, avec des coqueluchons dorés et des guirlandes de perles relevées par des ornements d'or, sortirent avec leur gonfalon, leurs trompettes et cymbales. Les cordonniers et leurs apprentis avaient sur leur tête de belles guirlandes de perles avec des ornements d'or. Les merciers allèrent voir le doge avec un brillant costume; leurs têtes et leurs habits se faisaient remarquer par des ornements d'or et de soie les plus beaux qu'on puisse voir. Les marchands de viandes salées et de fromages se montrèrent avec leur gonfalon; outre de superbes vêtements couleur écarlate, tournesol, centinode ou toute autre, avec fourrure de vair et de petit-gris, on leur voyait sur la tête des guirlandes de perles et de petits ornements d'or. Venaient ensuite les marchands d'oiseaux aquatiques et de poissons de mer et de fleuves.

« Les maîtres barbiers avaient avec eux deux hommes à cheval, armés de pied en cap comme des chevaliers errants, et qui conduisaient quatre damoiselles vêtues d'une manière fort étrange. Arrivés au palais, ils montèrent et saluèrent le doge, qui leur rendit leur salut; aussitôt un des hommes armés de toutes pièces descendit de cheval et dit au doge : « Messire, nous som-
« mes deux chevaliers errants qui avons chevauché pour trouver
« des aventures; après avoir peiné et travaillé beaucoup, nous
« avons conquis ces quatre damoiselles, et sommes venus à
« votre cour; s'il se trouve ici quelque chevalier qui veuille
« faire montre de son courage et nous enlever ces étranges da-
« moiselles, nous sommes prêts à les défendre. » Le doge leur répondit : « Soyez les bienvenus, et que Dieu vous laisse jouir
« de votre conquête; je désire que vous soyez traités avec hon-
« neur à ma cour : mais je ne souffrirai pas que personne vous
« dispute vos damoiselles; soyez sans aucune inquiétude à leur
« égard. » Le chevalier errant monta alors, et tous crièrent :
« Vive notre seigneur Laurent Tiepolo, noble doge de Venise ! » Puis ils se retirèrent au milieu de vives démonstrations de joie, et se rendirent auprès de la dogaresse, qui leur fit un excellent accueil.

« Les maîtres verriers avaient de somptueux habits couleur écarlate, et doublés de vair ou de riches étoffes; entre les coupes d'argent et les flacons remplis de vin, ils portaient des objets fabriqués par eux, c'est-à-dire des carafes, des flacons et autres jolies pièces de verre. Ils se mirent en route en chantant de nou-

velles chansons, dans lesquelles on célébrait Laurent Tiepolo et son père, autrefois doge, dont l'âme était recommandée à Dieu. Au milieu de cette joie et de cette fête, ils s'en allèrent en chantant jusqu'au palais, et rangés deux à deux à la suite de leur gonfalon. Les maîtres orfévres s'ornèrent de perles, de bijoux d'or et d'argent, de pierres précieuses, c'est-à-dire de saphirs, d'émeraudes, de diamants, de topazes, de hyacinthes, de rubis, de diaspres, d'escarboucles et d'autres pierres de grand prix. Leurs apprentis étalaient comme eux de brillantes parures; enfin ils firent exactement comme les membres des autres corporations.

« Les maîtres peigniers, faisant éclater leur allégresse, allèrent aussi vers le doge; quand ils furent arrivés, Ughetto, sage maître, s'avança et lui dit: « Sire, je prie Jésus-Christ, sa douce mère « et saint Marc qu'ils vous donnent santé, longue vie et victoire; « qu'ils vous permettent, tant que vous vivrez, de gouverner l'il- « lustre peuple vénitien en assurant son triomphe et sa gloire. » Le doge lui fit une réponse très-sage, et tous crièrent à la fois: « Vive messire Laurent Tiepolo, le noble doge de Venise! » Ces maîtres peigniers avaient une cage remplie d'oiseaux d'espèces diverses; pour réjouir le doge, ils en ouvrirent la porte, et tous les oiseaux sortirent, volant çà et là à leur gré (1). »

On peut nous opposer que ces détails ne se rattachent nullement à l'histoire d'Italie; mais nous avons pour but de connaître les Italiens, et nous croyons qu'il est impossible de voir quelqu'un sous son vrai jour, si l'on ignore ses mœurs et ses coutumes. D'ailleurs, d'autres ont dit que, pour connaître un peuple, il fallait nécessairement l'observer dans ses fêtes. Le lecteur a pu s'imaginer, dans celle que nous venons de décrire, que le moyen âge passait devant ses yeux, avec cette liberté, non individuelle, mais collective, qui laisse apparaître, plutôt qu'un État, de nombreux groupes de familles, de corporations, de communes, d'ecclésiastiques, de nobles, chacun avec une existence et des lois propres. On pourrait faire un livre sur les fêtes de Venise; et nous possédons ce livre, où chaque événement public est rapporté avec une dévotion et un patriotisme solennels (Ch. XCVIII).

Souvent on désignait la commune elle-même par le nom du saint patron, et l'on disait Saint-Marc, Saint-Ambroise, Saint-

(1) *Chronique vénitienne*, paragr. 266. Venise avait des magistrats chargés de veiller à l'exécution des lois somptuaires.

Pierre, au lieu de Venise, de Milan et de Rome ; la fête du patron était donc autant civile que religieuse. Le statut de Modène prescrivait que, le jour de Saint-Géminien, un membre de chaque famille de l'État se rendît à la ville avec un cierge à la main, pour y rester jusqu'à la troisième heure du lendemain ; de même, chaque commune dépendante devait y envoyer son étendard, suivi des hommes du village ou du château. A Ferrare, quiconque possédait cent livres était obligé, la veille de Saint-George, de fournir un cierge le matin. Le jour de la naissance de Marie, toutes les communes dépendantes devaient se réunir à Milan avec leur gonfalon ; à la fête de saint Ambroise, le 2 décembre, on apportait à son autel une grande quantité de fleurs et de feuillage, des raisins mûrs avec des pampres verts, le tout fait en cire. Toute ville dominatrice avait de ces réunions, et la fête de saint Jean était surtout solennelle à Florence. A Montecatino, lorsque le clergé, pour les litanies de saint Marc, descend à la cure de Nievole, les femmes, comme à l'occasion de la liberté reconquise, continuent à sonner les cloches, que l'on entend dans toute la vallée. Le matin de Pâques, l'officiant bénit plusieurs corbeilles de pain et de viande d'agneau, que l'on distribue ensuite à chacun, comme pour dédommager du jeûne du carême (1).

Les fêtes religieuses, comme les sculptures des églises, avaient souvent quelque chose de bouffon. Telle était la *cornomanie*, reste de quelque solennité païenne, que l'on célébra à Rome jusque vers l'an mille. Le samedi après Pâques, quand on devait chanter les litanies au pape, les archiprêtres des dix-huit églises diaconales convoquaient le peuple au son des cloches ; le sacristain se mettait la cotte et une guirlande de fleurs avec des cornes, et sa main portait un *finobolo*, canne en bronze grosse comme le bras et garnie de clochettes au milieu. On allait alors processionnellement à Saint-Jean de Latran, et, chaque archiprêtre formant cercle avec ses paroissiens, on disait au pontife : « Allons, « des prières ; Dieu, pour la prospérité ; Marie, mère de Dieu, « allons, des prières ! Bonjour, ô patron ; ouvrez-nous les portes ; « nous venons voir le pape, nous voulons le saluer, lui rendre hom- « mage et lui chanter les litanies, comme on le faisait aux Césars. « Bravo, homme bénin, bénin pape qui gouvernes toutes choses « à la place de saint Pierre ; le ciel resplendit, les nuages se dissi- « pent. » Sur ces entrefaites, le sacristain sautait en se roulant

(1) *Delizie degli eruditi*, XI, 162.

au milieu de chaque cercle, et secouait ses cornes et le *finobolo*.

Les litanies terminées, un archiprêtre s'avançait, conduisant un âne fourni par les serviteurs du palais. Un camérier soutenait sur la tête de l'animal un plat avec vingt deniers d'argent; l'archiprêtre de la cour, après s'être renversé trois fois en arrière, allongeait la main dans ce plat, et tous les sous qu'il pouvait saisir lui appartenaient. Les autres archiprêtres venaient avec le clergé déposer des guirlandes aux pieds du pape; celui de *Via Lata* ajoutait un renard, qui, n'étant pas attaché, prenait la fuite, et le pape lui donnait un besant et demi. L'archiprêtre de Sainte-Marie *in Aquiro* offrait un coq avec une couronne, et recevait un besant et quart; celui de Saint-Eustache présentait un faon, et la même somme lui était donnée. Les autres n'obtenaient qu'un besant, avec la bénédiction du pontife. Lorsqu'ils étaient rentrés dans leurs églises respectives, les sacristains, suivis chacun d'un prêtre et de deux compagnons, portant l'eau bénite, des branches de laurier et des bonbons, allaient de porte en porte avec l'accoutrement primitif et le *finobolo*; ils bénissaient les maisons, jetaient des feuilles de laurier sur le feu, et distribuaient les bonbons aux enfants en chantant une cantilène en langue barbare qui commençait ainsi : *Jaritan jaritan, jajariasti, Raphayn, jercoyn jajariasti*, et le maître de la maison leur donnait quelque chose (1).

Les banquets étaient des solennités aristocratiques et populaires. Jean-Galéas Visconti, quand il fut nommé duc de Milan, en donna un magnifique dans la cour de l'Arengo, où se trouve maintenant le palais royal. Selon Corio, on présenta d'abord à chaque convive, pour se laver les mains, de l'eau préparée avec des essences précieuses; puis vinrent les mets, accompagnés de trompettes et d'autres instruments de musique. Le premier service se composa de massepains et de pignons sucrés avec les armes du sérénissime empereur et du nouveau duc, dans des coupes d'or avec du vin blanc; vinrent ensuite des poulets avec une sauce violette, un par assiette, et du pain doré, puis deux grands porcs dorés et deux veaux également dorés. A la suite parurent d'énormes plats d'argent, dont chacun contenait deux morceaux de veau, quatre morceaux de mouton, deux morceaux de sanglier, deux chevreaux entiers, quatre poulets, quatre chapons, un jam-

(1) Voir Du Cange *ad vocem*. Il a tiré ce cérémonial d'un manuscrit de Cambrai.

bon, deux saucisses, avec un liquide blanc pour potage et du vin grec.

Après ce service, des plats de même grandeur furent apportés avec quatre morceaux de veau rôti, deux chevreaux entiers, deux lièvres entiers, six gros pigeons, quatre volatiles, quatre paons garnis, deux ours dorés, avec du jus de citron et du vin léger; puis on vit paraître d'autres plats d'argent avec quatre faisans garnis dans chacun, qui furent suivis d'un cerf entier, doré, d'un daim également doré et de deux chevreuils à la gelée; d'un grand nombre de cailles et de perdrix avec une sauce verte, de pâtés de viande dorés avec des poires cuites, toujours servis dans de grands plats d'argent. Après avoir donné aux convives, pour se laver les mains, de l'eau préparée avec des essences odorantes, on apportait des pigeons sucrés en forme de poissons et argentés, puis du pain argenté et du malvoisie, du poisson à la sauce rouge sur des plats d'argent, des pâtés d'anguilles, et, dans des tasses, des limons au sirop argentés; venaient ensuite de grands plats d'argent avec des lamproies et de la gelée argentée, d'énormes truites avec une sauce noire et deux esturgeons argentés; enfin on servait de grandes tourtes vertes, argentées, des amandes vertes, des pêches, et différentes sucreries à formes variées. Le banquet terminé, on apporta sur la table des vases d'or et d'argent, avec des agrafes, des colliers, des anneaux et plusieurs pièces d'étoffes d'or, de soie, de pourpre, qui furent donnés aux seigneurs selon leur rang.

Ce même Corio nous a décrit le banquet qui, vingt ans après, fut donné dans cette cour à l'occasion du mariage de la fille de Galéas Visconti avec Lionnel d'Angleterre : « Cent tables furent disposées dans la grande salle pour les personnages de haut rang, et l'on servit ailleurs les autres convives; les instruments de musique jouaient sans cesse, au point que l'on n'entendait pas autre chose. Les mets étaient apportés à cheval : au premier service, on vit paraître des gorets dorés, avec deux léopards richement ornés et douze couples de limiers; au second, des lièvres et des brochets, suivis de six couples de lévriers, ornés d'argent, et de six autours; au troisième, du veau et des truites, qui étaient accompagnés du présent de six *brodequins*, avec bordure de velours, des boucles dorées et des cordons de soie noire; au quatrième, des perdrix, des cailles, des truites dorées et douze éperviers avec des sonnettes d'argent, et douze couples de braques; au cinquième, des canards,

avec douze faucons dont le chaperon brillait de perles. Le sixième service se composait de viande de bœuf et de chapons, avec une aillade et des esturgeons ; le septième, de veau, de chapons et de tanches, suivis de douze armures pour jouter, de douze lances et d'autant de selles dorées ; le huitième, outre les plats d'anguilles, de viande de bœuf hachée et mélangée de fromage et de sucre, avec douze armures de guerre, riches et complètes. Vinrent ensuite des viandes diverses, des poulets et des poissons à la gelée, avec douze pièces d'étoffe d'or et douze de soie rouge ; puis on apporta des plats de gélatine savoureuse et de grosses lamproies, avec le présent de deux tonneaux de vin, de six bassins et de pareil nombre de mortiers en argent doré. Le onzième service offrit des chevreaux, des oisons et des agous, que suivaient six coursiers caparaçonnés et autant de lances, de targes, de casques d'acier, dont l'un était garni de perles magnifiques ; au douzième, parurent des lièvres et des chevreuils à la sauce, avec du poisson sucré, accompagnés de six destriers, d'autant de lances et de chevaux. A la suite, furent introduits de la viande de bœuf et du cerf au jus de limon sucré, des tanches et autres poissons, avec six palefrois richement enharnachés ; puis des tanches, des poulets et six destriers pour la joute ; enfin des pigeons, des choux, des haricots, des langues salées, des carpes, avec un capuce et un pourpoint doublés d'hermine. Au seizième service, on fournit des lapins, des paons, des anguilles au jus de citron, et, pour le don ordinaire, un vaste bassin d'argent, une ceinture de rubis et de diamants, avec une perle de grand prix et quatre ceintures d'argent doré ; au dix-septième, des jonchées et des fromages, avec le cadeau de douze bœufs. Après le dessert, où l'on prodigua les vins, cent cinquante chevaux furent offerts aux barons et aux seigneurs, avec des joyaux et des habits divers. Les bouffons reçurent cent cinquante vêtements ; enfin, après des joutes nombreuses et de grandes réjouissances, chacun se retira content. »

Il serait trop long de raconter les bizarres inventions dont chacun aimait à faire parade dans ces repas. Pafois, au premier coup de couteau donné par le maître d'hôtel, le coq d'Inde que l'on croyait rôti s'élançait beau et vivant, à la grande surprise des convives ; parfois encore on voyait sortir d'un pâté un nain, qui ravissait d'admiration la belle assemblée. Ces plaisirs se renouvelaient fréquemment, et les chroniqueurs les décrivent avec tant de complaisance, que nous aurions cru les mal interpréter

si nous n'avions pas secondé leurs désirs ; du reste, on s'étonne de les voir, dans la même page, raconter un incendie, une défaite, une maladie pestilentielle, à côté d'une solennité splendide à laquelle participa la moitié du monde.

Dante se plaignait que, de son temps, les usages et les dots fussent sortis de toute mesure (1) ; à ce passage, Benvenuto d'Imola rapporte que la dot faite par un père très-riche à sa fille était de 2 ou 300 florins, et qu'elle s'élevait alors à 1,500 ou à 2,000 ; que les jeunes filles se mariaient à vingt ou vingt-cinq ans, et maintenant à douze ou quinze. A Milan, où Landolphe le Vieux assurait que, au commencement du dixième siècle, il ne se contractait pas de mariage avant trente ans, les *Coutumes* abolissaient plus tard les unions conclues avant sept ans (2). Nous avons, pour 1348, « les dépenses faites par Bar-« thélemy de Caroccio des Alberti : Frais des noces et d'un repas « donné aux serviteurs avant le mariage ; argent payé aux por-« teurs, aux bouffons et aux trompettes ; sucreries, transport « de meubles et autres dépenses occasionnées par un mariage, « 196 livres ; pour la litière, coffre, grand bahut et petit lit, « 18 livres ; pour deux paires de sandales et deux paires de « souliers, 1 livre et 16 sous. » Mais les dots et les trousseaux des femmes, des seigneurs et des princesses surpassent toute croyance ; nous en avons déjà dit quelque chose. Nous possédons, en six volumes, les *Monumenti della casa del Verme*, dans lesquels, entre autres faits curieux, se trouvent décrits deux trousseaux de fiancées, que nous voulons reproduire comme exemple : « En 1474, François des Stampa, de la porte du Tessin, de la « paroisse de Sainte-Marie Valle à Milan, reçut, comme trous-« seau de Bartolomea des Guaschi, deux cent soixante-quatre « perles, estimées 800 ducats d'or ; 4 onces de perles dis-« posées en filets, du prix de 24 ducats ; huit pièces de lin fin « pour faire des chemises, avec une toile grossière (*revi*) pour « faire des bonnets ; quatre pièces de toile à mouchoirs (*pane-« torum*), qui sont au nombre de cinquante-huit, et dix-huit che-« mises de femme ; trente pièces de monnaie à mettre sur la « tête ; 9 livres et demie de fil de lin blanc, un grand miroir et « un petit, trois peignes d'ivoire, un petit livre de prières de la « vierge Marie avec sa garniture, un coffret doré par-dessus,

(1) *Paradis*, chant XIV, 104.
(2) Livre II, ch. 36.

« un *corriginus* de brocart d'or cramoisi avec ses ornements, et « un de brocart d'or azur avec sa garniture et des perles; une « ceinture (*chiavacuore*) d'argent doré avec son étui en argent « doré, deux taies d'oreiller tissues d'or, six oreillers verts en « tapisserie; douze taies d'oreiller de fine toile de lin, avec des- « sins, un vêtement de damas blanc avec garniture dorée et un « collier de perles, un autre de drap noir à manches étroites « avec perles et garniture dorée; un autre d'étoffe écarlate de « Londres, avec des franges de velours noir au collet, aux man- « ches et dans le bas; une jupe (*gamurra* ou *socca*) de velours « bleu, et une autre d'étoffe de laine rouge; une paire de man- « ches de brocart d'argent azur, un vêtement de soie bleue à « manches étroites et brodé au collet ainsi qu'aux manches; un « autre d'écarlate à manches étroites et brodées, avec un collet « à petits points; un autre, azur, à manches étroites, brodé au « collet et aux manches; un autre, de velours noir, à manches « étroites ornées d'une garniture faite au métier; un autre, cou- « leur rose sèche, avec les manches de la même manière; un « autre d'étoffe vert obscur; une jupe de velours cramoisi, une « autre écarlate et une troisième d'étoffe bleue; une paire de « manches de cannetille d'or, une autre d'étoffe cramoisie, une « autre d'argent couleur cramoisie, une autre bleu céleste; « enfin une autre paire de soie cramoisie, une autre de la « même étoffe en noir, une autre de velours cramoisi et une « autre en vert; un *corriginus* d'argent doré fait à rayons (*a « raziis*); une ceinture d'argent doré, une courroie en tissu d'or « et avec garniture d'argent doré, etc. » François de Besozzo, notaire de la porte Comazine, a passé acte de ces dons.

Le trousseau de Claire Sforza, qui se remaria, en 1488, à un Campofregoso, fut encore beaucoup plus riche. « Dans la seule broderie d'une manche, on compte trente-six à quarante onces de perles : il y a soixante-sept perles de 1 ducat chacune; dix-neuf de trois carats et de 8 ducats chacune; quatre de douze à quatorze carats et de 100 ducats chacune; une de vingt-cinq carats valant 300 ducats; deux rosettes de rubis, chacune du prix de 60 ducats; un rubis en table avec quatre perles, valeur 70 ducats; quatre émeraudes en table, à 15 ducats la pièce; une émeraude à facettes, 20 ducats; un collier de trois cent dix-sept perles, chacune de 1 ducat; une perle en forme de poire, de vingt-un carats, estimée 1,000 ducats; une chaîne d'or à cinquante-quatre tours, du poids de quarante onces; des pendelo-

ques avec un rubis balais en table au milieu, une pointe de diamant et une perle en poire, évaluées 2,000 ducats; une agrafe avec un rubis balais en table de 1,600 ducats (1). »

A Gênes même, selon le témoignage de Franco Sacchetti, « les fêtes du mariage durent quatre jours sans que la danse et le chant soient discontinués; jamais on n'y offre ni vin ni bonbons, parce qu'on dit que faire ainsi, c'est congédier les invités; le dernier jour, et pas avant, la femme passe dans les bras de son mari. »

Comme le rôle des femmes sert à faire connaître les mœurs d'une époque, nous avons déjà mentionné Cia des Ubaldini, qui, chargée par son mari, François des Ordelaffi, de garder Césène, la défendit avec constance, gouverneur et capitaine à la fois, jusqu'au moment où elle la rendit tout en ruines à des conditions honorables pour les soldats; il suffit pour elle de la protection que la générosité trouve, même auprès d'un ennemi. La tradition nous a fait aussi connaître Blanche de Rossi, femme de Jean de la Porta, gouverneur de Bassano, qui, après la mort de son époux, défendit la ville contre le tyran Ezzelin. Prise les armes à la main, elle se vit exposée aux outrages de son vainqueur; pour lui échapper, elle se jeta par une fenêtre et se rompit une épaule. Quand elle fut guérie, Ezzelin la déshonora par force; mais, aussitôt qu'elle put jouir de la liberté, elle courut au tombeau de son mari, mit sa tête sous le couvercle et l'écrasa. Marguerite de Ravenne, devenue aveugle à trois ans, acquit des connaissances très-étendues, au point qu'on la consultait sur des points de théologie et de morale; elle mourut en 1505. Morata, fille de Danese Orsini et d'une Beccaria, fut tenue sur les fonts baptismaux, à Stradella, par Philippe Visconti. Pendant les fêtes de son mariage avec Jacques des Saracini de Sienne, elle s'amusait à lire au lieu de danser, et devint un prodige de savoir comme de vertu. A Sienne, dans la magnifique réception faite à Fréderic III et à sa femme, elle se montra vêtue trop modestement; mais elle répondit à ceux qui lui en faisaient le reproche : « Les matrones de Sienne ne doivent se parer que de modestie. » Quelqu'un lui ayant demandé quel était le chevalier, parmi la

(1) Voir PEZZANA, *Hist. de Parme*, vol. III, doc. X, XV.

Dans les *Antichità Estensi*, vol. II, p. 376, on peut lire la description du riche trousseau que Julie de la Rovère, fille du duc d'Urbin, porta, en 1549, avec 20,000 écus d'or de dot, à son époux Alphonse II d'Este.

foule de ceux qui faisaient cortége aux royaux époux, qui lui semblait le plus gentil, elle dit : « Je ne regarde que mon mari. » Les Siennois la tenaient pour une sainte. Quand le comte Jacques Piccinino les menaçait d'extermination, elle releva leur courage en leur promettant que la vierge Marie viendrait bientôt à leur secours, et que le comte ne tarderait pas à être châtié, ce qui arriva. Le Légendaire, si nous voulions y puiser, nous offrirait un grand nombre de femmes recommandables.

Retournons le tableau. La Padouane Speronella, fille de Delesmanno, était mariée, à quatorze ans, avec Jacopino de Carrare, quand le comte Pagano, nommé gouverneur de Padoue par Barberousse, en devint épris, l'enleva bientôt et l'épousa. Ses parents, irrités, soulevèrent le peuple contre l'étranger, qui dut livrer les forteresses et rendre la liberté aux citoyens. Speronella fut alors mariée à un Traversari, qu'elle ne tarda point à quitter pour être la femme de Pierre Zausenno. Trois ans après, elle s'enfuit, afin d'épouser Ezzelin de Romano. Après avoir été accueilli à Monselice de la façon la plus courtoise par Olderic de Fontana, Ezzelin, de retour chez lui, ne cessait de vanter à sa femme les charmes de son hôte et sa mâle beauté ; ces éloges allumèrent dans le cœur de l'impudique de tels désirs qu'elle fut bientôt, par messages, d'accord avec Fontana, auprès de qui elle s'enfuit. C'est ainsi qu'elle passait d'un mari à l'autre, tandis que le dernier vivait encore ; puis elle laissa un long testament, qui n'est qu'un catalogue d'églises et d'hospices, entre lesquels elle distribuait toute sa fortune, 20 sous à celui-ci, 40 à celui-là, avec des sommiers, des courtes-pointes, des draps de lit, des couvertures de peaux ; elle léguait à un hospice les oreillers sur lesquels elle avait dormi, des nappes et des serviettes aux pèlerins d'outre-mer, des terres et de l'argent à des évêques, pour réparer les dommages qu'elle aurait pu faire (1).

Donnina et Nisotta, l'une maîtresse de Barnabé, et l'autre de Jean-Galéas Visconti, avaient une cour, des musiciens et des ménestrels ; elles envoyaient un don aux princes voisins, et nommément aux ducs de Savoie, des chiens, des chevaux, des capelines (2). Agnès, fille de Barnabé, et mariée à François Gonzague, seigneur de Mantoue, détestait son époux, et sa haine accrut quand il devint l'ami et l'allié de Jean-Galéas, meurtrier de

(1) De 1192, dans le *Codice Eceliniano* de Verci.
(2) *Conto de' tesorieri generali di Savoia.*

son père. Elle s'entendit bientôt avec Antoine de Scandiano, camérier de Gonzague et son confident : mais la trame fut découverte par le mari, qui, après avoir dissimulé longtemps, les soumit à un jugement régulier, duquel ressortit leur culpabilité; alors, année 1391, il fit pendre le camérier et décapiter sa complice, bien que femme d'un prince et belle-sœur de deux rois.

Le duc Marie-Philippe Visconti envoya sa femme au gibet pour crime d'infidélité. Nicolas, marquis de Ferrare, pour la même cause, infligea pareil supplice à la sienne, Parisina Malatesti, sans épargner son fils Ugo; Hercule Bentivoglio, dans un cas semblable, soumit à un jugement son épouse Barbara Torelli. Ces femmes peut-être étaient toutes innocentes; mais il est étrange de voir les maris attester publiquement leur culpabilité, eux qui ne rougissaient pas d'avoir des concubines et des bâtards. Galeotto Manfredi, prince de Faenza, épousa Françoise, fille de Jean Bentivoglio, qui le soupçonna bientôt d'infidélité : pour s'en assurer, elle écouta quand il conférait avec un astrologue ; mais elle apprit, au contraire, qu'il machinait contre son père, et, ne pouvant se contenir, elle entra dans le cabinet pour se répandre en invectives. Galeotto répondit et la frappa, ce dont elle informa son père, qui, s'étant approché de Faenza, de nuit et en armes, l'emmena avec lui ; il se préparait même à faire la guerre à son gendre, lorsque Laurent de Médicis, médiateur de toutes les récriminations, apaisa leur querelle et reconduisit la femme au mari. Françoise, néanmoins, poussée à la vengeance par de nouveaux motifs de jalousie, forma le complot de tuer Galeotto; ayant feint une maladie, elle le fit égorger par des sicaires apostés, au moment où il entrait dans sa chambre pour la visiter.

Il nous reste un acte singulier, par lequel Galéas-Marie Sforza, attendu *les mœurs excellentes, la vie pudique, l'extrême beauté* de Lucie Mariano, et l'immense amour qu'il a pour elle, lui fait en partie, en partie lui confirme de grandes donations, à elle et aux enfants qu'elle lui a donnés ou lui donnera. Après avoir garanti le don par les serments les plus sacrés, il lui impose l'obligation *de vivre soumise à sa volonté, et de n'avoir jamais aucun rapport, non-seulement avec un autre homme, mais pas même avec son mari, sans tenir de lui une autorisation spéciale par écrit* (1). Il ajoute de grandes menaces contre sa femme

(1) *Dummodo prædicta Lucia marito suo per carnalem copulam se non com-*

Bona, si jamais elle cause à sa maîtresse le moindre désagrément. Cet acte est passé par des notaires, signé par le mari et plusieurs nobles et chevaliers milanais.

Cet exemple d'impudente dépravation n'est pas donné par des maisons plébéiennes, mais par des princes. En effet, la manière de vivre des bourgeois différait beaucoup de celle des seigneurs, dont plusieurs se tenaient encore dans leurs châteaux, pillant et se livrant aux plaisirs grossiers comme en pleine féodalité. Ainsi les Bolonais, en 1272, avaient battu les comtes de Mangona, qui dévalisaient les voyageurs dans les forêts de Ripaverde; mais, en 1391, dans le voisinage de leur ville, un grand nombre de châtelains vivaient encore de ce qu'ils volaient aux habitants de la campagne. Tel était le genre de vie du comte Garreto de Panico et de quelques autres, ses compagnons, qui faisaient bonne chère aux dépens des uns et des autres. S'étant emparés d'un certain Mengoccio du Borgo, riche agriculteur, ils l'enfermèrent dans un cachot pour l'amener, à force de tortures, à payer une grosse rançon; heureusement une vieille femme, s'étant aperçue de son enlèvement, en avertit ses parents, qui prirent les armes et coururent le délivrer. Le sénat bolonais ordonna que, dans le délai de quinze jours, tous les comtes, capitaines et autres nobles qui habitaient la campagne, et ne cultivaient pas eux-mêmes leurs propriétés, vinssent résider dans la ville avec leurs parents, sous peine de la confiscation des biens : mesure exorbitante qui atteste la gravité du mal, et qu'on restreignit ensuite aux familles dangereuses.

Un autre fameux malfaiteur fut Albert Gallucci, qui remplissait tout le Bolonais de ses crimes; bans publics, reproches de son père, d'amis, de religieux, rien ne put le faire rentrer dans le devoir. Il fut donc promis 1,000 florins d'or à quiconque le ferait prisonnier; tout banni qui lui donnerait la mort serait gracié, et si quelque commune s'emparait de sa personne, elle devait jouir pendant vingt ans de l'exemption de tout impôt; quatre personnes, avec deux cents chevaux, furent chargées de le capturer, et l'on donna l'ordre aux communes de sonner le tocsin aussitôt qu'il se montrerait. Albert se réfugia sur la frontière, d'où, chaque jour, il faisait pire aux Bolonais. Azzo, son père,

misceat, sine speciali licentia in scriptis; nec cum alio viro rem habeat, nobis exceptis, si forte cum ea coire libuerit aliquando. (Manuscrit des archives Trivulciennes.)

fut obligé de donner 2,000 livres comme garantie que son fils n'occasionnerait aucun dommage; puis, affranchi de cette caution à cause de sa grande vertu, il résolut d'en délivrer lui-même la contrée, parvint à l'arrêter et le livra aux magistrats pour que la loi fût exécutée. Le conseil, sous l'influence des faits exceptionnels de la cause, s'apitoyait à la vue des cheveux blancs du père, de la jeunesse inexpérimentée du fils, et voulait commuer la peine en prison perpétuelle; mais Azzo insista chaudement pour que la justice eût son cours, et le coupable fut décapité en sa présence (1).

Nicolas III d'Este, seigneur de Ferrare, voulant passer en France en 1414, fut arrêté par le marquis Del Carretto, et n'obtint sa liberté qu'au prix d'une forte rançon. Galéas-Marie Sforza, qui se trouvait en France à la mort de son père, apprit que les ducs de Savoie lui tendaient des embûches pour l'arrêter et le contraindre à leur céder quelque portion de la Lombardie; tantôt travesti, tantôt en se défendant dans une église, ou bien secouru par de fidèles serviteurs, il atteignit ses domaines après avoir échappé à de graves périls. Les Ubaldini comptent parmi leurs hauts faits beaucoup de vols commis dans les vals de Sieve et de Santerno. Humbert de Campagnatico assaillait tous les amis de la république de Sienne; enfin quelques Siennois, déguisés en religieux, s'introduisirent dans son manoir et le tuèrent. Ghino de Tacco de Torrita, célèbre par la nouvelle de Boccace, de son château de Radicofani, molestait les voyageurs. Piccinino garde rancune au Milanais Eusèbe Caimo, qui avait négocié le mariage de Blanche avec François Sforza, et le fait poignarder dans la cathédrale de Milan. Du reste, la cupidité des princes offrait aux seigneurs le moyen de se racheter de leurs crimes à prix d'argent; Lazzarone de la Rovere, seigneur de Vinovo, ayant tué en 1377 son cousin Florio, paya pour ce meurtre au comte de Savoie 3,000 florins, lui donnant en outre quittance de 1,000 autres qu'il lui devait.

En 1336, Milan comptait quarante mille nobles, c'est-à-dire un sur vingt-cinq habitants; Florence, en 1336, sept mille cinq cents, ou bien un sur vingt individus; Venise, après l'année 1500, six mille cent cinquante-deux, ce qui faisait le vingt-deuxième de sa population; mais le nom de noble était loin d'avoir la même signification dans ces divers pays. La démocratie, en gé-

(1) GHIRARDACCI, *St. di Bologna*, à l'année 1313.

néral, avait détruit les distinctions originaires et les priviléges légaux; au milieu d'un si grand mélange de factions, de conquêtes, d'exils, de tyrannies, beaucoup de familles anciennes périrent ou se fondirent avec celles des bourgeois, d'où sortirent quelques maisons plus riches, qui constituèrent une nouvelle noblesse. Désormais chaque famille se distinguait par un surnom; mais, si quelque titre ou son influence commerciale ne l'avait pas rendue célèbre, elle le changeait facilement par caprice, à la suite d'un héritage, ou pour être agréable à un protecteur, à un parrain. La noblesse nouvelle ne pouvait opposer à la tyrannie ces digues que le temps seul parvient à rendre solides; celle que les tyrans créèrent ensuite tirait toute sa valeur de ses diplômes, excitait la jalousie et n'exerçait aucune influence.

Les seigneurs de la Romagne, adonnés particulièrement aux armes et peu riches, habituaient leurs vassaux aux exercices militaires, soit pour se maintenir, soit pour vendre leurs services à d'autres. A Naples, le roi Louis de Tarente institua la compagnie du *Nodo*; divers chevaliers, par ambition de la gloire, en formèrent d'autres, et, sous des enseignes distinctes, ils allaient, comme des chevaliers errants, faire montre de leur vaillance dans les pays où l'on se battait, unis entre eux par des liens fraternels; de la devise qu'ils portaient, ils s'appelaient de l'*Étoile*, de l'*Argote* (pour le navire d'Argo), de la *Panthère* (1).

Dans l'Italie, cependant, les cités prédominèrent toujours, et dès lors nous ne trouvons pas ces hauts faits chevaleresques dont se composa l'histoire des illustres familles de l'étranger: les seigneurs de la Péninsule tiennent du plébéien, ou du moins de la race soldatesque, ne se piquent nullement de courtoisie chevaleresque, et n'ont pas honte de manquer de foi. Quant à la politique des cours, il est inutile de nous répéter; mais ces fréquents empoisonnements qu'on leur reproche, vrais ou supposés, nous rappellent les empereurs de Rome et témoignent d'un retour vers la corruption païenne.

Les révolutions continuelles, au moyen desquelles les ambitieux voulaient substituer leur propre domination à la liberté de tous, lésaient une foule d'intérêts: en outre, elles laissaient d'ardents souvenirs d'un État libre, dont on oubliait les inconvénients; beaucoup de prétendants, qui avaient la réussite pour unique sanction; un grand nombre d'individus qui ne souffraient

(1) De Costanzo, *St. di Napoli*, lib. ix.

ni la justice ni l'injustice, et peu d'hommes intéressés à défendre l'ordre public. Le gros de la population se soumit sans peine à des pouvoirs qui, en assurant sa tranquillité, lui permettaient de se livrer à son industrie; mais les familles aristocratiques regrettaient l'autorité perdue, et ne souffraient pas que d'autres exerçassent la tyrannie qu'elles auraient voulue pour elles. Après avoir servi quelque seigneur comme mercenaires, les individus mettaient leur confiance dans la force brutale de l'épée; dès lors comment le sang aurait-il inspiré de l'horreur, quand la loi et les tyrans eux-mêmes le versaient avec profusion?

De là des tentatives aussi fréquentes que mal secondées, qui n'avaient d'autre issue que la honte et les persécutions. L'insurrection de Cola Rienzi fut bientôt imitée à Rome par Porcari. A Milan, deux conjurations coûtèrent la vie aux princes, sans produire un effet durable; il en fut de même de la conspiration des Pazzi, et celle des barons dans le royaume eut un résultat pire encore. A Bologne, les Canedoli, rivaux de leur bienfaiteur Annibal Bentivoglio, non moins puissant en Romagne que Laurent de Médicis dans la Toscane, forment un complot, sont découverts, pendus ou bannis. Le Florentin Bernard Nardi occupe Prato afin d'en faire la place d'armes des républicains; mais, resté sans appui, il est pris et condamné à mort avec beaucoup d'autres. Nicolas d'Este envahit Ferrare pour recouvrer la puissance paternelle; mais le peuple ne le seconde pas, et Hercule d'Este le fait pendre avec vingt-cinq de ses complices. Jérôme Gentile tente de soulever Gênes contre Milan, et perd la vie. Jérôme Riario, seigneur de Forli et d'Imola, tombe sous le poignard dans son palais. Biordo des Michelotti est tué à Pérouse; les habitants attaquent les meurtriers, brûlent l'abbaye de Saint-Pierre, où la trahison avait eu lieu, et font peindre les traîtres aux portes et au lupanar. Ces fréquents attentats excitaient la défiance des tyrans et les rendaient pires; les supplices cruels qu'ils infligeaient à leurs ennemis personnels semblaient justifiés par la nécessité de se défendre.

Leur existence est un tissu de faits encore plus honteux qu'horribles; ils manquaient de foi avec impudence, et l'on applaudissait à leur trahison si elle réussissait. Nous avons vu celle dont fut victime Barnabé Visconti. Paul Fregoso, cardinal-archevêque de Gênes, invite à dîner le doge, son neveu, avec sa femme et ses enfants, les fait arrêter et mettre à la torture jusqu'à ce que le doge donne l'ordre de lui livrer les forteresses. Oldrado,

l'ami intime de Gabrino Fondulo, passant auprès de Castiglione, envoie chercher un maréchal sous le prétexte que ses chevaux sont déferrés. Gabrino, informé de la chose, le fait prier d'entrer dans la ville pour se reposer; mais l'autre, trop pressé, dit-il, refuse et témoigne son regret de ne pouvoir embrasser son cher Gabrino, qui, ne voulant pas se laisser vaincre en courtoisie, vient le saluer. Tout à coup il se voit entouré par les hommes d'Oldrado, qui pénètre dans le château, enlève sa famille et ses trésors; puis le traître le livre à Philippe Visconti qui l'envoie au supplice. Cet Oldrado, à ses derniers moments, avoua que l'unique chose dont il se repentait, c'était de ne pas avoir précipité du haut de la tour de Crémone l'empereur Sigismond et le pape quand ils y montèrent avec lui (1).

Albert, marquis d'Este, au moment de mourir, en 1393, avait désigné pour lui succéder Nicolas, son fils naturel; mais Azzo, alléguant un droit plus légitime, se maintint avec le secours de Jean de Barbiano, qu'il avait soudoyé. Les tuteurs du jeune Nicolas cherchèrent à séduire l'aventurier pour qu'il assassinât Azzo; il promit de le faire, à la condition qu'on lui donnerait deux châteaux situés dans le voisinage de Barbiano. Les messagers arrivèrent, Azzo fut égorgé devant eux, et l'on remit les châteaux au meurtier; mais la victime n'était qu'un esclave, et Azzo tomba sur les troupes de Ferrare, dont il fit un massacre. Quelque temps après, Jean forme le complot de s'emparer de Bologne; il est trahi et envoyé au supplice. L'histoire de ces condottieri nous offrirait mille exemples semblables.

Les peuples souffrent de ces perfidies et savent apprécier les avantages de la liberté, au point de regarder les plus grands sacrifices comme légers, afin d'obtenir qu'on substitue à l'égalité devant un maître l'égalité devant la loi. Les malheurs de cette époque, il est vrai, semblent plus grands, parce que l'histoire les enregistre tous; en outre, on ne connaissait pas encore cet affaissement des âmes qui fait regarder la souffrance comme une inévitable nécessité, la résignation muette comme une vertu, et comme le règne de la paix une tyrannie qui dégrade sans tourmenter. Les républiques surtout, bien que les passions

(1) Lorsque Charles-Quint, en 1536, voulut monter à l'ouverture de la coupole du Panthéon à Rome, un certain Crescenzi, qui l'accompagna, dit à son père que la pensée lui était venue de le précipiter en bas par vengeance du sac de Rome. Le père lui répondit : *Mon fils, ces choses se font et ne se disent pas.* (*Relation du sac de Rome*, manuscrit du Vatican.)

s'y manifestassent avec une fougue impétueuse, parce qu'elles jaillissaient de masses nombreuses et moins contenues, nous offrent des caractères élevés, la puissance des sacrifices faits au bien général, une plus grande fidélité à la parole. Les peuples souffrent sans doute de l'infâme politique des princes; mais ni cette politique ni la corruption ne les avaient encore avilis.

Au milieu de ce mouvement, l'homme trouvait des occasions fréquentes d'exercer les forces de son intelligence et de sa volonté, ce qui constitue une grande partie de la félicité. Les événements servaient à faire l'éducation, et les rumeurs de la cité devenaient pour ainsi dire une école où chacun puisait des leçons. Les querelles entre citoyens faisaient quelques victimes sans doute; mais nous connaissons des temps moins grossiers où l'on tue avec la parole, où l'on insinue le mépris dans les âmes, pour former ces ulcères purulents et fétides qui empoisonnent la société.

Les Italiens créèrent la science des richesses et de leur distribution, mesurèrent la puissance de leur pays et surent calculer les moyens de le faire prévaloir sur les contrées rivales; considérant toute l'Europe comme un système unique, ils équilibrèrent les forces de ses différents États. Plusieurs comptes rendus de leurs doges ou podestats (dit Blanqui) pourraient aller de pair avec les messages les plus remarquables des présidents américains (1). Les Florentins exigeaient de leurs agents un rapport sur les pays où ils allaient. Les Vénitiens recevaient de leurs ambassadeurs des informations continuelles, d'après lesquelles nous pouvons apprécier la puissance et la civilisation des divers États.

Les guerres même, combien n'indiquent-elles pas de richesses dans le pays! Sans parler de Venise et de Gênes, dont parfois quelque citoyen devenait prince, et chez lesquels on voyait les Lercari ou les Giustiniani tenir tête aux Ottomans, Frédéric Ier de Sicile eut cinquante-huit galères armées, fut attaqué par Robert de Naples, qui en commandait cent treize, et, sa flotte détruite, il la renouvela comme par enchantement. Les nobles milanais proposèrent à Philippe-Marie de lui entretenir dix mille cavaliers et pareil nombre de fantassins, à la condition qu'ils administreraient les revenus publics, à l'exclusion des courtisans et des favoris. Depuis 1377 jusqu'en 1406, Florence dépensa,

(1) *Hist. de l'économie politique*, introd. Voir l'appendice IX.

pour la guerre seulement, 11 millions et demi de florins d'or, à 100 la livre (1), tribut de simples citoyens. Soixante-dix-sept familles, de 1430 à 1453, payèrent, outre les contributions ordinaires, 4,875,000 florins, et l'État populaire, de 1527 à 1530, préleva extraordinairement 1,419,500 florins. Les tyrans et les oligarques eux-mêmes ne négligeaient rien pour faire prospérer le pays, soit à cause de leur avantage personnel, soit afin de rivaliser avec les voisins ou de pallier la servitude. François Sforza creusait le canal de la Martesana et construisait le grand hôpital à Milan; Jean-Galéas faisait commencer le Dôme de cette ville et la Chartreuse de Pavie; les Médicis, les Pitti, les Strozzi, s'immortalisèrent par des constructions élégantes.

Mais, en fait de mœurs et d'opinions, pas plus que dans le reste, on ne peut considérer l'Italie comme une seule nation; or si, même encore aujourd'hui, malgré tant de communications, le Turinois, par exemple, diffère beaucoup du Sicilien, combien plus grande devait être alors la dissemblance! Dans la Romagne, on s'adonne peu à l'agriculture, à l'industrie, et ce n'est pas la terre qui fournit les richesses; ses fleuves ne sont pas navigables, et, quand la chaleur les laisse à sec, ils répandent des exhalaisons pestilentielles. L'homme s'éloigne donc de ces pays, et leur état empire dès qu'a cessé la végétation artificielle; le désordre et l'abandon envahissent les vallées devenues sauvages et les plaines désertes, dont l'immense étendue, parsemée de rares habitations, est très-propre à nourrir de nombreux troupeaux. Le plébéien, sentant qu'il est nécessaire à son patron auquel il apporte le profit de ses engagements militaires, devient orgueilleux et fier, comme s'il croyait attester qu'il descend des conquérants du monde. Le Vénitien, au contraire, est assoupli par le sentiment de sa dépendance, qu'on ne saurait confondre avec cette politesse qui cherche à séduire, mais sans bassesse; il vénère l'argent, recherche les jouissances et les attend de quiconque est en mesure de les lui procurer, à lui

(1) LANDINO, *Apologie des Florentins*; VARCHI, livre IX.

Selon DATI, *Chronique*, p. 128, les Florentins, dans la guerre avec le pape,

de 1365 à 1368, dépensèrent.	florins d'or	2,500,000
dans la seconde contre le comte de Vertu, de 1395 à 1398	»	1,800,000
dans la troisième, de 1401 à 1404	»	2,500,000
dans la guerre de Pise de 1405.	»	1,500,000

En dix ans de guerre, ils auraient donc dépensé 188 millions de notre monnaie.

qui ne peut rien attendre des travaux honorables de l'agriculture. Le Génois, tout différent, revêt, à force d'art, les flancs des Alpes et de l'Apennin d'oliviers, d'orangers, de vignes; puis, son territoire étroit ne suffisant pas, il s'aventure sur les mers et dit : *J'arrive de Caffa*, comme s'il revenait du port.

A Naples, le gouvernement affaibli laisse croître le penchant à s'isoler, qui prédomine dans la contrée; les seigneurs, d'un côté, et les bourgeois, de l'autre, élèvent des barrières autour d'eux, sans se communiquer les avantages de la vie sociale. L'indolence, le manque d'industrie, l'insouciance du lendemain, sont la conséquence du climat, du peu de besoins et de la facilité de les satisfaire; l'homme, dépourvu de constance, vacillant dans sa conduite, passe rapidement, comme les volcans de son pays, de l'exaltation à l'inertie; l'imagination entraîne vers la superstition, et l'inobservance des lois fait recourir aux vengeances privées. La Toscane, divisée en petits territoires, semble faite pour la vie individuelle des cités, dont chacune en effet eut son histoire particulière. Les petits seigneurs se réfugièrent dans la partie montagneuse, où ils trouvèrent de bons soldats; le reste est cultivé avec des efforts infatigables, mais sans pouvoir suffire aux besoins de la population, qui dès lors se livre à l'industrie : c'est ainsi que se développent cette vigueur intellectuelle des Toscans, cette conscience d'eux-mêmes, qui nous les présentent comme arrivés à une virilité mûre et pleine d'énergie.

Partout, en outre, les mœurs des principautés se distinguaient de celles des républiques; les seigneurs dominent dans celles-là, les citoyens dans celles-ci. Nous entendons accuser ces bourgeois d'avoir fait leur idole de l'argent. Le reproche est-il fondé et raisonnable? Dans l'âge barbare et la féodalité, la richesse était mal distribuée en Italie; mais le clergé, par l'aumône, la féodalité, par son fractionnement, prévinrent cette plaie, qui devient gangréneuse aujourd'hui sous le nom de paupérisme. La richesse s'accrut et se répandit ensuite. Sans doute elle est funeste alors que (comme il arriva dans l'âge romain), produite par des moyens immoraux et répartie inégalement, elle ouvre un abîme entre les diverses classes, et, par suite, excite les passions subversives; mais, quand elle a pour origine un travail honnête, de libres contrats, et qu'elle se répand sur toutes les classes, elle rend les plus grands services à l'individu et à la société.

Dans nos temps de bavardages et de révolutions, il est naturel qu'on bafoue les marchands et qu'on répète les injures que Bo-

naparte adressait à l'Angleterre. Il est bon de rappeler que la seigneurie de Florence, quand Marsiglio Carrare vivait exilé dans ses murs, le déclarait exempt de toutes poursuites pour dettes, à moins qu'il ne s'agît de créanciers florentins. Mais le marchand, pour se mettre en mesure d'accumuler le capital, acquiert de la prudence, de l'activité, de l'énergie; la création du capital mène à l'aisance, qui permet de cultiver l'intelligence, de raffiner les mœurs, et, par l'élévation des salaires, fait avancer vers l'égalité. Rappelons-nous que Marco Polo, le premier qui décrivit l'Asie centrale et le Japon, était marchand, ainsi que Fibonacci, qui introduisit les chiffres arabes, et Jean Villani, le meilleur chroniqueur de l'Italie et peut-être des autres pays; ce Villani, s'il n'a pas le style naïf et pittoresque de Joinville et de Froissard, montre la science positive et la touche ferme de l'homme qui a manié les affaires avant de les raconter. Les marchands florentins voulurent combattre les aventuriers, alors que les princes ne savaient recourir qu'à des négociations mercantiles.

Ce commerce actif révèle assez une existence toute différente de la convulsive inaction des modernes, qui recherchent tout, excepté le moyen d'être contents de leur état. Les oisifs n'encombraient pas les cafés; on ne travestissait pas en amour de la patrie la peur de changer de ciel, et l'homme n'usait point sa santé et son esprit à faire ou à lire des journaux et des romans. Les citoyens les plus importants s'adonnaient personnellement au commerce, loin de le regarder comme déshonorant. Archinti, d'Adda, Castiglioni, Crivelli, Lampugnani, Melzi, Visconti, Vimercato, figuraient dans les registres des marchands de Milan: « Le père d'Antoine Giacomini (dit Machiavel) fut envoyé à Venise pour faire des opérations mercantiles, dont s'occupe toute la noblesse de Florence, comme de la chose la plus utile et la plus estimée dans leur patrie. » Cosme, bien que chef de la république florentine, continua ses affaires de banque, auxquelles se livraient les Strozzi, les Pazzi, les Guicciardini, les Borromei, les Salviati et les Rinuccini. Les citoyens contractaient dans le commerce ces habitudes, tout à la fois casanières et polies, qui contrastaient avec les coutumes fastueuses et grossières de l'aristocratie étrangère. Cette aisance personnelle, cette énergique résolution, cette franche manière d'agir et cette grâce native donnaient aux Italiens une grande supériorité sur les étrangers; aussi, non-seulement ils étaient plus admirés qu'aimés, mais on

les craignait même, leur finesse paraissant astuce, leur galanterie corruption, leur hardiesse mépris.

L'esprit d'économie, les efforts des classes industrielles afin d'améliorer leur condition, la modération dans les jouissances, suffisaient pour balancer les nobles profusions dans les arts et les folles dépenses de la guerre ; Smith les comparait à ce que les médecins appellent *force curative de la nature*, qui guérit souvent le malade en dépit du mal et des remèdes. Florence n'aurait pu repousser tant d'ennemis, ni se couvrir de monuments, si les citoyens, qui avaient des richesses dans les magasins de Venise, de Paris, d'Anvers, de Londres, et sur les navires de la Méditerranée, de l'Euxin, de l'Océan, n'étaient pas venus à son aide ; or, quand il s'agissait de la liberté et de l'honneur de la patrie, ils ne reculaient jamais devant les sacrifices. Réciproquement, le trésor public était une espèce de réservoir pour l'avantage de tous ; en 1466, la seigneurie de Florence prêtait ses fonds à Louis de Pierre Guicciardini et à Pierre Capponi, afin qu'ils pussent célébrer leur mariage avec plus de magnificence (1).

Florence nous offre des mœurs entièrement bourgeoises, ce qu'il faut attribuer peut-être aux notions plus complètes que les historiens nous ont transmises sur cette république. Les étroites limites du territoire imposent l'obligation de le cultiver avec les plus grands soins, et de joindre l'industrie au travail des champs ; le propriétaire est donc tenu d'économiser et de spéculer. Ailleurs les nobles, *ne sachant pas écrire parce qu'ils étaient barons*, traçaient une croix au bas des chartes ; les Florentins rédigeaient même les procès-verbaux des assemblées des arts et métiers, et les marchands, comme les manufacturiers, mettaient leur opinion par écrit. Dino Compagni raconte qu'à l'arrivée de Charles de Valois, on demanda l'avis de soixante-douze métriers, avec obligation « pour chacun de dire par écrit s'il leur était agréable qu'on le laissât entrer à Florence ». Le statut des fabricants de soie de Lucques ordonne que tout tisserand, homme ou femme, tienne un livre pour inscrire les toiles reçues des marchands, afin de pouvoir les confronter avec le registre de ces derniers. Le statut des arts de Calimata, en 1332, parle à chaque ligne de scribes, de registres, de comptes rendus, de bulletins. Qui n'est pas saisi d'admiration à la vue de ces Florentins, occupés dans leurs boutiques à peser de la laine et

(1) *Elogio storico*, dans la *Serie di uomini illustri toscani*.

à mesurer des draps, puis expérimenter dans le conseil toutes les formes possibles de constitution; demander des manuscrits avec les balles de marchandises, expédier des lettres au petit mercier et aux doctes magistrats; enregistrer sur le grand-livre, avec les crédits, l'histoire de la patrie ou du monde, introduire la tenue des livres en partie double, les chiffres arabes, l'algèbre, fonder la première chaire de grec, la première de latin, la première pour commenter Dante! La république avait pour secrétaires un Barthélemy Scala, un Charles Marsuppini, un Colluccio Salutati, un Bonaventure Bonari, et bientôt un Nicolas Machiavel.

Ses nombreux écrivains sont la meilleure preuve de sa haute civilisation. Quand on lit le *Gouvernement de famille*, on sent à chaque page le souffle de l'économie domestique, qui songe aux détails sans négliger les choses importantes, épargne un sou, mais sait au besoin dépenser les florins par milliers. L'auteur disait à ses enfants: « Les dépenses arrivent toute l'année, « les jeunes gens prennent de l'âge, il faut préparer les dots; « les biens personnels ne suffiraient pas à tout. Il est donc né« cessaire d'embrasser une profession civile, utile, avantageuse « à vous autres, favorable aux vôtres, dont les bénéfices vous « permettent de suppléer à ce qui vous manque. On pourrait « choisir le commerce; mais, pour ma tranquillité, je donne« rais la préférence à une occupation plus certaine, et me livre« rais plus volontiers à l'une de ces industries qui emploient « beaucoup de bras, répandent l'argent sur une foule de per« sonnes et profitent à un grand nombre de malheureux. Le « marchand doit toujours avoir la plume à la main; en effet, si « l'on néglige d'écrire, les choses s'oublient et vieillissent, et « le commis, voyant le maître insouciant, devient paresseux et « mauvais. Rien n'est si profitable, rien n'est plus propre à « faire de bons employés, que la surveillance et la sollicitude du « supérieur; sot est vraiment l'homme qui ne sait parler de ses « affaires que par la bouche des autres, et aveugle celui qui ne « voit que par les yeux d'autrui...

« Je considère les dépenses comme nécessaires ou non. J'ap« pelle volontaires celles sans lesquelles on peut vivre honnête« ment, comme d'avoir de beaux livres, de nobles coursiers, de « la vaisselle d'argent, des tapisseries. Quant aux dépenses né« cesaires, j'aime à les faire sans délai, ne fût-ce que pour me « débarrasser de ce souci; je fais donc promptement les dé-

« penses nécessaires, mais je procède pour les autres avec pru-
« dence, c'est-à-dire je retarde autant que je puis; en effet, je
« veux voir si mon désir persistera dans cet intervalle, et, s'il
« persiste, j'ai plus de temps pour songer au moyen de moins
« dépenser et de mieux me satisfaire. »

Avec quel bon sens viril, avec quelle bonté sans fadeur, avec quelle supériorité sans arrogance ne traite-t-il pas la femme! « Le mari et la femme doivent faire comme ceux qui montent la « garde sur les remparts au service de leur patrie; si l'un d'eux « s'endort, il ne lui advient pas de mal quand son compagnon « le réveille. Ainsi l'homme doit tenir à grand bien que sa femme « l'avertisse s'il tombe dans une faute. Lorsque je pris femme, je « lui dis : *Ma tendre épouse, il me sera surtout agréable que tu* « *fasses trois choses : la première que, dans ce lit, tu ne désires* « *pas d'autre homme que moi* (elle rougit et baissa les yeux); *la* « *seconde, que tu soignes bien notre famille et l'élèves dans l'hon-* « *nêteté et la tranquillité; la troisième, que tu pourvoies à ce* « *que les affaires domestiques ne viennent pas à mal.* J'eus soin « de lui persuader d'avoir une conduite honnête, bien que la « vertu fût sa qualité naturelle. *L'honnêteté de la mère*, lui dis-je, « *fait toujours partie de la dot de ses filles ; une belle personne* « *plaît d'abord, mais une conduite déshonnête la rend tout à* « *coup vile et laide. Ma chère épouse, ce n'est qu'à moi que tu* « *dois plaire, et songe que tu ne pourrais me plaire en voulant* « *me tromper, en te montrant à moi celle que tu ne serais pas.* « Toutes les femmes obéissent à leurs maris quand ils savent « être maris. Il ne me plut jamais de me soumettre à ma femme, « et je n'aurais pas cru pouvoir me faire obéir par elle, si je « lui avais montré que j'étais son esclave. »

Des personnes de grande famille écrivaient sur l'agriculture, comme Vittori; sur les arts, comme Neri, ou sur la vie sociale, comme Palmieri. Quand on feuillette les *ricordi di cose famigliari*, les *quaderni de' conti*, les *prioristi*, comme on appelait une espèce de registre sur lequel on inscrivait les prieurs de l'année et les principaux événements, on est étonné de rencontrer la maturité du bon sens jointe à la plus grande perspicacité. L'éducation publique était complétée par les leçons domestiques; car le père ou l'aïeul enseignait à l'enfant la lecture, le latin alors nécessaire, l'histoire du pays et les affaires. La servante y ajoutait des récits de sorcières et de voleurs, le tout entremêlé de proverbes, non sans grossièretés, ni sans blesser la

pudeur. On improvisait des airs de musique; avec la flûte, la clarinette, la mandore, on accompagnait les chants dans les rues, la danse, ou les *rispetti* (pièces de poésie que les villageois chantent sous les fenêtres de leurs maîtresses); souvent on racontait des nouvelles et l'on faisait le récit de ses propres voyages ou de ceux de Marco Polo.

Des gens illettrés composaient même des poésies, et l'élite des citoyens se réunissait à Calimata, dans la boutique du barbier Burchiello, pour discourir, plaisanter, improviser. Ce barbier, toujours gai, facétieux et railleur, faisait des vers remplis de quolibets vulgaires et d'idées de carrefour ou de lupanar, mais qu'on relit à cause de ce naturel qu'on trouve si rarement dans les poëtes italiens. Nous citerons à côté de lui Dino de Tura, autre poëte grossier; le sonneur de cloches Antoine Pucci, contemporain de Sacchetti, qui, dans le *Centiloquio*, mit en *terzine* l'histoire de Villani, en faisant chaque chant de cent *terzine*, et acrostique la première lettre de chaque chant. Un peu plus tard, le barbier Lazzero, esprit bizarre, composait des vers dans un style élégant et poli.

Tandis qu'ailleurs il n'est presque fait mention que de la vie des seigneurs, chez les Toscans, le notaire et le marchand figurent dans ces livres, sans parler de quelque biographie écrite pour honorer une famille. Un grand nombre de ces manuscrits sont oubliés; mais beaucoup d'autres, qu'on a publiés, nous offrent la peinture la plus vraie de la manière de vivre d'alors. Parfois c'était l'œuvre de gens infimes, qui se glorifiaient de leur métier, comme d'autres de leur blason. L'un d'eux écrit : « Mon aïeul fut maréchal, et, dans sa ville, il occupa le premier « rang parmi ses confrères; il eut trois fils. Cristofano exerça la « profession de son père, et mon père lui succéda; or, comme « mon père voulait qu'un de ses fils fût maréchal, il me fallut « abandonner l'étude de la grammaire, selon ses désirs, et diri- « ger sa boutique. Ainsi ma famille a fourni six maréchaux fer- « rants l'un après l'autre, et j'ai été le septième (1). »

Guido d'Antella écrivait, à partir de 1298, ses souvenirs domestiques. Il commença, dit-il, à travailler sous des négociants, qu'il représenta en Provence, en France, à Naples, à Acre, et devint ensuite leur associé; il mentionne tous les faits relatifs aux affaires, aux mariages, à ses possessions. Ses fils continuèrent

(1) Ap. MANNI, *Illustrazione del Decamerone*, p. 131.

ces notes : tantôt il s'agit d'un mariage avec une femme qui apporte, en dot ou dons, 730 florins d'or; tantôt, de l'achat d'une maison qui coûte 212 florins; tantôt, d'une servante moyennant les gages de 6 florins par an, ou bien d'*une esclave* au prix de 30 livres; tantôt, d'une nourrice à domicile qu'on paye 16 florins d'or, ou bien, si elle n'habite pas la maison, on lui donne par mois 50 sous, plus un berceau, un mantelet avec seize boutons à creux d'argent, un mantelet bleu, une jupe de couleurs diverses, cinq pièces de laine, cinq langes, quatorze pièces de lin, une couchette de plumes, un oreiller avec deux taies. Au prix d'une boutique on ajoute une oie grasse, qui se livre à la Toussaint ou le jour de Noël. Dans la culture des propriétés, on trouve déjà cette société entre maîtres et laboureurs, qu'on appelle *métayage*, qui assure une protection au colon et le met en communauté d'intérêts, d'affections, presque de famille avec le maître; le maître, outre le fonds qu'il donne, contracte l'obligation d'avancer au paysan l'argent nécessaire pour acheter des bœufs.

Galgano Guidini, à vingt-huit mois, perdit son père, qui ne lui laissa que des dettes; mais sa mère, pour l'élever, ne voulut pas se remarier. Son grand-père le prit dans sa maison, commença son éducation, et lui fit même expliquer Donat, puis l'envoya étudier la grammaire à Sienne; bientôt il put donner des répétitions, et devint enfin notaire. Après la mort de son aïeul, qui avait fait un peu d'usure, sa mère s'empressa de restituer. Galgano remplit avec succès les fonctions de notaire, qui lui permirent d'économiser et de faire des acquisitions. Introduit auprès de la bienheureuse Catherine, il s'enthousiasma pour elle et pour Dieu, au point qu'il aurait abandonné le monde, si les efforts de sa mère ne l'avaient amené à se marier. Catherine, vivante et morte, fut toujours l'objet de sa vénération; il lui demandait des conseils, et traduisit en latin les œuvres qu'elle écrivait en italien, parce que « tout homme instruit ou versé dans la grammaire lit moins volontiers les choses qui sont faites pour le vulgaire ». Il eut plusieurs fils : « Au premier, dit-il, je donnai le nom de François, en l'honneur de saint François, objet de ma dévotion; je résolus même de le faire entrer dans son ordre, et je veux qu'il en soit ainsi. » De ses nombreux enfants, la plupart eurent des nourrices, et sa femme en allaita quelques-uns (1).

(1) *Archives historiques*, IV.

Bonaccorso Pitti, aussi adroit qu'un chevalier d'industrie du siècle dernier, nous a raconté de bizarres aventures. En 1376, il se rendit en Prusse pour vendre du safran, et passa à Bude, où il tomba malade dans une hôtellerie. Une bande d'ivrognes, qui faisaient bonne chère et sautaient dans une salle voisine, entendent ses cris plaintifs, l'arrachent de son lit et l'obligent à danser avec eux; cet exercice lui procure une sueur qui le guérit. Deux jours après, il gagne au jeu 1,000 florins à un Florentin, directeur de l'hôtel des monnaies; il se procure alors six chevaux, quatre serviteurs, un page, et retourne dans sa patrie avec 100 florins qui lui restaient. Là, il s'enflamme pour une certaine Gemma, qui demeurait à la porte Pinti, et fait tant qu'il peut l'aborder et lui dire son amour; à cette déclaration elle répond : *C'est bien, va-t'en à Rome.* Croyant lui prouver sa tendresse par une prompte obéissance, il se rend à Rome à travers les soldats du pape alors en guerre avec Florence, et revient un mois après dans l'espoir d'obtenir les faveurs de la belle : « Mais ne sais-tu pas, lui dit-elle en riant, qu'à la porte Pinti, quand nous voulons envoyer quelqu'un au diable, nous lui disons : *Va-t'en à Rome!* »

Il combattit avec le roi de France aux batailles d'Ypres et de Mons. Après s'être enrichi en Angleterre, il retourne à Paris, où il achète pour 10,000 florins de laine, puis il en gagne 5,000 au jeu au comte de Savoie, qui ne les lui paya jamais; ayant épousé une Albizzi en 1391, il expédie ses laines de Paris sur deux bâtiments, l'un pour Gênes en payant 9 pour 100 d'assurances, l'autre pour Pise en donnant 14 pour 100. De retour à Paris, il fut nommé maître des écuries du duc d'Orléans, et sut imiter les vaillantises des barons français. En 1399, époque des processions vagabondes des flagellants, il fut l'un des prieurs de Florence. L'année suivante, la commune l'envoya comme ambassadeur à l'empereur Robert, qu'il mit en garde contre Galéas Visconti, les poignards et le poison qu'il savait employer au besoin; Galéas lui voua tant de haine qu'il mit sa tête à prix. Bonaccorso était du nombre des consuls chargés de surveiller la construction de Sainte-Marie del Fiore, lorsque Brunelleschi dut en faire la coupole. En 1422, il pardonna publiquement à ses ennemis toutes les offenses qu'il en avait reçues, et spécialement aux Ruscoli; les uns et les autres promirent de se traiter en amis, eux et leurs descendants. Étant capitaine à Castellaro dans la Romagne, en 1423, il découvre une conjuration et fait

décapiter sept complices. C'est dans cette forme qu'il poursuit son récit, mêlant les faits publics à ceux qui lui sont propres, les événements européens aux calculs mercantiles.

Jérôme d'Empoli raconte la vie de son oncle, marchand comme lui et fils de marchand. « A sept ans, il expliquait déjà le Psautier; à treize, il savait le latin et un peu de grec. Son père lui faisait répéter ses leçons, et lui avait composé un petit livre où se trouvaient rapportés beaucoup de faits des saintes Écritures; afin qu'il eût connaissance des choses de Dieu et les aimât, il obligeait son fils à étudier cet opuscule. » Les jours de fête, Jérôme s'associait à l'une des confréries que frère Savonarole avait instituées. Attaché à la banque de son père, il fit le change des monnaies, et, comme le jubilé de 1500 attira en Italie une foule innombrable, il eut l'occasion d'en connaître beaucoup de l'étranger; puis il alla s'établir à Lyon, à Bruges, à Lisbonne pour diriger les affaires de négociants florentins, qui l'envoyèrent à Calicut par la voie de mer nouvellement découverte. Il fit trois fois ce voyage, dont il envoyait des rapports à son père. De retour dans sa patrie, il s'amusait, avec ceux qui connaissaient la géographie, à indiquer les lieux de la mappemonde, à désigner les noms des pays qu'il avait visités. Il retourna souvent à Malacca et même dans la Chine, et mourut à Canton en 1518.

Le Nicomaque représenté par Machiavel dans la *Clizia* est, selon moi, le type des Florentins économes, bien qu'il figure comme un personnage de comédie. « C'était d'ordinaire un homme grave, résolu, prudent; il employait son temps d'une manière honorable. Toujours levé de bonne heure, il entendait la messe et pourvoyait à la nourriture de la journée; puis, s'il avait une affaire sur la place, au marché, avec les magistrats, il la réglait; sinon, il visitait quelque citoyen pour converser sur des matières sérieuses, ou bien se renfermait dans son bureau pour vérifier ses écritures et régler ses comptes. Après ce travail, il dînait gaiement avec sa famille, et, le repas terminé, il s'entretenait avec son fils auquel il donnait des conseils, faisait connaître les hommes et enseignait à vivre au moyen de quelque exemple ancien ou moderne. Il sortait ensuite et passait la journée entière soit à des affaires, soit à des conversations honnêtes et graves. Le soir venu, l'*Angelus* le trouvait toujours chez lui, et, si l'on était en hiver, il se chauffait un peu, puis il allait dans son bureau pour examiner ses affaires; on soupait joyeusement

à trois heures. Cette distribution de sa vie servait d'exemple à tous ceux qui faisaient partie de sa maison, et chacun aurait rougi de ne point l'imiter. »

Dans le mémoire des biens qu'il présentait en 1378, messire François Rinuccini fait une longue énumération de propriétés et de maisons; en outre, il devait recevoir de la commune 14,574 florins d'or, qui feraient aujourd'hui plus de 30,000 écus, et de divers particuliers 2,500. A sa mort, il laissa par testament 150,000 florins d'or en espèces. Une famille aussi riche se composait du père, de six enfants mâles, d'une fille, de trois brus, de quatre petits-fils, de quatre serviteurs, de deux valets d'écurie, de deux servantes, d'une nourrice, d'une femme de chambre, d'un jardinier avec sa femme et son fils, sans parler de huit chevaux.

En 1460, Cino-Philippe Rinuccini épousait Geneviève d'Ugolin, fille de Nicolas Mortelli, âgée de seize ans, qui lui apportait en dot 1,400 florins d'or, dont 1,000 étaient placés sur le Mont des jeunes filles, avec 200 autres de revenu, outre le trousseau qui en valait 200. Il lui donna un collier de cent huit perles, un rubis en table, une rangée de deux cent soixante et une perles, qu'on appelle *guépier*, ornement pour la tête, le tout dans un écrin de cuir de Flandre. Une autre fois, il lui apporta vingt perles pour faire un ornement de tête, du poids de trois onces, qui coûtèrent 10 florins l'once; à différentes reprises, il lui en donna beaucoup d'autres. Il loua même, pour six mois, un collier d'or avec perles et rubis, pour lequel il donna en garantie 200 florins; il fit encore présent à son épouse d'un ornement de tête, de deux petits couteaux avec manche d'argent doré et émaillé à la parisienne, d'une aiguille de tête en argent avec fourreau garni d'argent. Au repas du mariage, il y eut trente convives, et l'épouse reçut en don huit anneaux avec des bijoux qui pouvaient valoir 50 florins d'or. L'auteur décrit en outre le trousseau apporté par Genièvre (1).

(1) Voir les *Ricordi storici* de F. RINUCCINI, Florence, 1841. Pour que ces chiffres eussent une valeur positive, il faudrait pouvoir les comparer avec ceux d'autres pays; or rien n'est plus incertain dans l'histoire que les chiffres, et rien de plus difficile que d'arriver à leur exacte signification. Dans un autre ouvrage, nous avons présenté des comparaisons; contentons-nous de dire ici qu'un acte du parlement anglais de 1496 fixait le salaire du campagnard à 16 schellings 8 sous par an, outre 4 autres pour l'habillement. Cette même année, il fut assigné à lady Anna, sœur du roi Édouard IV, mariée au

Les familles, grâce à ces habitudes et à leur union, augmentaient leurs richesses, qui leur servaient pour venir en aide à la patrie ou construire des palais, convertis plus tard en résidences princières. On savait aussi, quand il s'agissait d'actes de bienfaisance, se montrer généreux : à une distribution d'aumônes à Florence, en 1330, il se présenta dix-huit mille indigents, « sans compter les pauvres honteux et ceux des hospices, ni les religieux mendiants, qui touchèrent, pour leur part distincte, plus de 4,000 florins (1). » Cette somme paraîtrait incroyable, si l'on ne se rappelait pas certaines distributions qui se font encore parmi nous, en vertu d'une ancienne institution, où l'on voit accourir non-seulement le mendiant, mais une foule d'autres personnes.

D'autre part, nous trouvons à Florence même une jeunesse immorale, débauchée, corrompue, qui passe son temps à faire bonne chère et s'amuse aux dépens des gens timides. Quelques jeunes Florentins s'étaient associés pour molester les personnes tranquilles; ils allèrent chercher un médecin, sous le prétexte que Cosme de Médicis réclamait ses soins, et, lorsqu'il se trouva sur un pont, ils le mirent tout nu et l'abreuvèrent d'outrages. A l'aide d'un autre mensonge, ils firent porter le viatique à un prêtre, et l'accompagnèrent avec des torches qu'ils éteignirent ensuite, l'abandonnant au milieu des ténèbres. Une autre fois, s'étant emparés du chevalier du podestat, ils le plongèrent dans l'Arno, et l'attachèrent nu à une colonne, où il fut trouvé le lendemain (2). Quant aux fraudes et aux vilenies de toute espèce, on n'a qu'à parcourir la seconde histoire de Jean Cavalcanti, qui se déchaîne longuement contre « la condition

fils du comte de Surrey, « pour son entretien, dignité, table convenable, et pour un gentilhomme, une dame, une fille d'honneur, une noble dame, une garde, trois serviteurs, 80 livres sterling par an, plus 26 pour l'entretien de six chevaux. » Ainsi, environ 2,600 fr. d'aujourd'hui suffisaient à une famille montée de la sorte.

Selon Fortescue, vers la moitié du quinzième siècle, les Français « ne buvaient que de l'eau, mangeaient des pommes et du pain de riz, mais pas de viande, ou tout au plus un peu de lard, ou les entrailles et la tête des animaux tués pour les nobles et les marchands; ils ne faisaient pas usage d'étoffes de laine, ou ne portaient qu'une grossière jupe et des chaussés qui arrivaient à peine aux genoux, laissant les jambes nues. Les femmes et les enfants allaient nu-pieds. » Voir F. M. Eden, *Hist. des pauvres*, vol. 1, p. 10 et suivantes.

(1) Jean Villani, chap. x, p. 164.

(2) *Chronique* de Graziani, à l'année 1448.

perverse, l'insatiable avarice et l'audace dégoûtante des mauvais citoyens ».

Tous ces faits, il est vrai, se produisaient alors que les embrassements des princes étouffaient la république; mais il faut reconnaître qu'elle eut, à toutes les époques, de bons et de mauvais jours. Les mœurs des autres républiques n'étaient pas non plus ni sévères ni pudiques. Nous n'osons pas dire que Venise fomentait, mais elle tolérait la corruption, si commune dans un pays dont le commerce embrassait le monde, et qui voyait accourir tant d'étrangers; pour les attirer, on multipliait les fêtes, et le masque excitait aux intrigues.

Les historiens de Gênes déplorent le luxe des maisons, remplies de vases d'argent et d'or, comme ils gémissent sur les nombreuses villégiatures dans les vallées de Polcevera et de Bisagno. Un poëte d'Asti, qui pénétra dans cette ville un dimanche de l'année 1415, resta stupéfait à la vue de la foule réunie sur la promenade publique; les personnes de qualité lui semblèrent des sénateurs romains vêtus de la pourpre, et les femmes autant de Vénus avec la ceinture des Grâces; quelques jeunes filles, qui se trouvaient galamment à leurs balcons, raillaient quiconque passait dans la rue, même en présence de leurs mères; hardiesse dont il fut scandalisé. L'hiver, comme le printemps, les bals ne discontinuaient pas, et les boulangères même s'y montraient avec des souliers de soie garnis de perles. L'été, tous allaient à la campagne, sans être retenus ni par les emplois ni par les affaires; à la fraîcheur de la brise, sur les bords de la mer, chacun se livrait au repos et aux plaisirs de la bonne chère. Les pauvres mêmes, les jours de fêtes, voulaient s'amuser; ils empruntaient du revendeur un vieil habit de soie, et dépensaient à table, sur les collines du voisinage, le produit des aumônes qu'ils avaient recueillies (1). La commune de Turin, en 1436, affermait une maison à un Génevois pour tenir un lupanar, avec exemption de logements, de service militaire et de la taxe pour le vin qu'il vendait : les femmes ne pouvaient sortir sans sa permission, et devaient porter, comme marque distinctive, une aiguillette sur l'épaule gauche, et aller tous les jours entendre la messe à San Dalmazzo; il fallait encore qu'on ne pénétrât dans la maison que par un guichet (2).

Les supplices féroces, alors très-communs, comme le sait qui-

(1) *Antonii Astesani Carmen*, ch. VIII, IX.

(2) *Archives historiques*, XIII, 316.

conque jette les yeux sur une histoire ou sur une chronique, témoignent de sentiments grossiers, c'est-à-dire d'un grand mépris pour la dignité humaine. Dans les registres de la chambre des comptes de Turin, on trouve que Jean Gujoto, faux-monnayeur, fut enfermé pendant vingt jours, puis jeté dans l'huile bouillante, où il périt; on met à sa charge le prix du louage de la chaudière, le fer mis en travers de celle-ci pour l'attacher, les cordes, l'huile, le bois, le charbon. Philippe de Vigneulles, qui vécut à Naples en 1487, y vit brûler quelqu'un pour crime contre nature; couper les mains à un autre qui avait battu un sergent; pendre un faux-monnayeur; pendre encore et brûler trois autres faux-monnayeurs, qu'on aurait jetés dans l'huile bouillante sans les prières instantes de quelques personnes (1). Si nous consultons une des chroniques les plus modernes, celle de Graziani, nous trouvons, dans quelques pages seulement, que, en 1441, à Pérouse, un certain Luc, pour faux en écriture, eut la langue percée avec un crochet en fer attaché à une ficelle, de manière qu'il devait la tenir hors de la bouche; ce fut ainsi que, placé sur une charrette, et la mitre à la tête, il fut conduit au lieu de l'exécution. On lui coupa la langue, déjà déchirée, ainsi que les mains, et les moignons furent écrasés entre deux poulies. Une main fut attachée au-dessus de la porte du palais, l'autre et la langue au-dessous d'une grande pierre du cloître de Saint-Laurent. L'année suivante, un homme qui, après avoir tué un de ses compagnons à coups de hachette, l'avait jeté dans le Tibre avec une pierre au cou, fut conduit au supplice portant au cou la même pierre; puis trois bourreaux, le capuce sur la tête, se mirent à l'œuvre: l'un lui porta trois coups sur le front avec la hachette, l'autre lui trancha les veines du cou, et le troisième, après lui avoir fendu le ventre, lui arracha les entrailles; enfin son corps, coupé en quatre morceaux, fut exposé en quatre endroits.

Nous ajouterons, puisque nous parlons de Pérouse, que son statut de 1342 condamne au feu le sorcier, s'il ne paye pas 400 livres dans le délai de dix jours; en effet, en 1445, une Santuccia, *devineresse et sorcière*, fut brûlée dans cette ville; on la conduisit au supplice montée sur un âne, le visage vers la croupe, et avec deux démons de chaque côté qui lui tenaient une mitre sur la tête (2). A Florence, en 1436, Angiola de Runci fut en-

(1) *Archives historiques*, XIII, 53, Appendice, IX, 234.
(2) *Chronique* de GRAZIANI.

voyée au supplice comme sorcière, avec des cheveux de morts sur la tête, une bourse, des pièces de monnaie et plusieurs scapulaires (CAMBI). On croyait que les hérétiques avaient recours aux enchantements, qu'ils élevaient et créaient des serpents, excitaient des tempêtes, et se rendaient, à cheval sur un balai, aux sabbats, où le diable, appelé Martin, leur offrait des banquets et des plaisirs voluptueux. Eugène IV, dans une bulle fulminée de Florence, le 10 avril 1439, contre les Pères du concile de Bâle, se déchaîne aussi contre les vaudois et les sorciers qui infestaient les provinces d'Amédée VIII de Savoie; nous savons d'ailleurs que beaucoup de procès furent suivis de condamnations à mort dans les pays montagneux, de la Suisse surtout, et en France. Cette folie païenne des enchantements, qui grandit ensuite misérablement au quinzième siècle, avait donc reparu, non-seulement pour gagner le vulgaire, mais pour obtenir force légale.

Les alchimistes continuaient leurs expériences pour transmuer les métaux. En 1330, le Ferrarais Pierre le Bon fit paraître à Pola la *Marguerite précieuse*, dans laquelle il combat l'alchimie, non par des faits, mais par des arguments, comme c'était l'usage alors : « Aucune substance, dit-il, ne peut être changée en une « autre, si on ne la réduit pas d'abord dans ses éléments; mais « l'alchimie ne procède pas ainsi : donc ce n'est qu'une science « imaginaire. » Par malheur, dans le chapitre qui suit, il prouve, par d'autres arguments, que l'alchimie est une science positive. Berigardo, de Pise, raconte qu'il regarda la transmutation comme impossible, jusqu'à ce qu'un homme habile lui donna un gros de poudre semblable à celle du pavot sauvage, avec l'odeur du sel marin calciné : « J'achetai moi-même le creuset, « le charbon et le mercure dans différentes boutiques, afin d'em« pêcher, comme le pratiquent les charlatans, qu'on ne mît de « l'or dans l'une de ces matières. J'ajoutai une pincée de poudre « à dix gros de mercure; j'exposai le tout à un feu très-vif, et la « masse, dans peu, se trouva convertie en dix gros d'or, re« connu fort pur par divers orfèvres. Si cela ne m'était pas ar« rivé loin de la présence de tout étranger, je croirais à quelque « fraude; mais je puis attester sincèrement que la chose est « ainsi (1). »

L'astrologie obtenait une croyance plus étendue; en effet, la

(1) *Circulus Pisanus*, 25.

manie de connaître les choses occultes se manifeste avec d'autant plus de force que l'objet de ses recherches est moins susceptible de précision, et le champ du merveilleux a d'autant plus d'étendue que celui de la science est plus étroit. Nous en avons cité trop d'exemples, et Philippe-Marie, non moins que la docte Florence ou la sage Venise, faisaient dépendre leurs résolutions de l'astrologie. Les universités avaient des chaires pour l'enseigner. Cecco Stabili, d'Ascoli, jeune encore, professa l'astrologie à Bologne. Dans un commentaire sur la sphère de Jean de Sacrobosco, il établit qu'il existe dans les sphères supérieures des générations d'esprits malins, qui peuvent, au moyen d'enchantements, accomplir des œuvres merveilleuses; ces folies et d'autres le rendirent suspect à l'inquisition, qui l'envoya au bûcher (1). Pétrarque débitait, dans la cathédrale de Milan, le discours d'inauguration des neveux de Jean Visconti, quand l'astrologue l'interrompit, parce qu'il avait découvert que c'était le point de la conjonction la plus favorable des planètes. D'après l'observation des astres, on fonda, en 1470, le château de Pesaro; en 1492, les bastions de Ferrare; en 1499, la citadelle de la Mirandole. Les Florentins, en 1494, conférèrent le bâton de capitaine général à Paul Vitello, à l'heure désignée propice par les étoiles.

Jean Villani, marchand positif et de bon sens, que les occupations du négoce n'empêchaient pas de jouer un rôle dans les premières fonctions de sa patrie, voyant la grandeur de Castruccio, seigneur de Lucques, menacer de servitude la Toscane entière, écrivit à frère Denis de Saint-Sépulcre, professeur à Paris de théologie et de philosophie, pour savoir ce que les astres prédisaient à l'égard de Castruccio. Denis lui répondit : « Je vois Castruccio mort. » Comme cette réponse arriva au moment où Castruccio était dans tout l'éclat de la victoire, Villani la tint cachée, et fit parvenir une seconde lettre au frère, qui répliqua : « J'affirme de nouveau ce que j'ai mandé dans ma première missive. Si Dieu n'a pas changé sa sentence et le cours du ciel, je vois Castruccio mort et enseveli. » En effet, quand la seconde

(1) La sentence motivée, de 1327, porte qu'il avoua qu'un homme pouvait naître sous une constellation qui le forçait nécessairement à pécher, et professa d'autres hérésies qui enlevaient à Dieu sa puissance et à l'homme le libre arbitre. « Répétant, affirmant et croyant cela, il dit de plus que Florence était fondée sous l'influence du Bélier, et Lucques sous celle du Cancer, et que, pour cela, si les Florentins marchaient contre cette ville, sa prophétie serait vérifiée, etc. »

lettre parvint à Florence, Castruccio avait cessé de vivre. Villani alors la montra aux prieurs ses compagnons, qui « convinrent que le jugement de maître Denis avait été de tous points une prophétie ». Ce religieux fut en grande faveur auprès de Robert, roi de Naples, qui le nomma évêque de Monopoli. Il jouit également de l'estime de Pétrarque, qui pleura sa mort en vers dans lesquels il louait surtout son pouvoir de lire dans les astres (1); et Pétrarque néanmoins se moquait des médecins et de la médecine.

De son temps, des pluies incessantes grossirent tellement les eaux de l'Arno qu'il inonda tout le Casentino, la plaine d'Arezzo, le val d'Arno supérieur, les campagnes autour de Florence, et la ville crut que l'heure de son dernier jour avait sonné. Lorsque le fléau eut cessé, les sages se mirent à discuter pour savoir s'il était survenu par le jugement de Dieu ou la faute des hommes; Villani, embrassant l'opinion moyenne, qui est toujours la plus prudente et parfois la véritable, crut « que le cours du ciel s'accordait en cela à punir les péchés des Florentins. » Il ajoute : « La nuit où commença ladite inondation, un saint ermite, étant « en prières dans son asile solitaire placé au-dessus de Vallombreuse, entendit un bruit réel de démons et quelque chose qui « ressemblait à des bandes de cavaliers armés, chevauchant avec « frénésie. Ledit ermite, en entendant cela, fit le signe de la « croix, mit la tête à son guichet et aperçut la multitude de « ces cavaliers terribles et noirs. L'un d'entre eux, qu'il avait « prié, au nom de Dieu, de lui dire ce que cela signifiait, lui ré- « pondit : *Nous allons engloutir la ville de Florence pour ses « péchés, si Dieu le permet.* Moi, auteur, je tiens ce fait de « l'abbé de Vallombreuse, homme religieux et digne de foi, qui « l'apprit en conversant avec ledit ermite (2). » Les Florentins, reconnaissant le jugement de Dieu, résolurent de s'amender et renoncèrent aux gains illicites, à l'avarice, à la vanité, aux abus dont leurs voisins étaient victimes; ainsi une prémisse mauvaise avait une bonne conséquence.

Dans ce but, sans doute, les ecclésiastiques parurent quelquefois adhérer à de semblables folies; mais, le plus souvent, nous

(1) ......Quis tecum consulet astra,
Fatorum secreta movens, aut ante notabit
Successus belli dubios, mundique tumultus,
Fortunasque ducum varias?

(2) *Storie fiorentine*, X, 83.

les voyons représenter le bon sens. Le fameux frère Jean de Schio désapprouvait les prédictions astrologiques, et frère Jourdain de Rivalta, sur la place de Sainte-Marie Nouvelle à Florence, prêcha contre les personnes qui croyaient à l'influence des étoiles (1). Pierre d'Albano eut une grande réputation dans ces erreurs; de la conjonction des planètes il déduisait le changement de règnes, de lois, de religions, et l'avénement de Nabuchodonosor, de Moïse, d'Alexandre le Grand, du Nazaréen, de Mahomet (2). Landino, en commentant Dante, écrivait : « Il est certain que, dans l'année 1483, au 25 novembre, la conjonction de Saturne avec Jupiter aura lieu dans le Scorpion, ce qui annonce changement de religion ; or, comme Jupiter l'emporte sur Saturne, le changement sera favorable. » Par une étrange coïncidence, Luther naquit le 22 de ce mois de novembre. Lorsque Pic de la Mirandole combattit l'astrologie, les savants en furent scandalisés, et Luc Bellanti, fameux astronome, entreprit de le réfuter, déplorant qu'un nom si célèbre fût souillé par la publication de cet ouvrage. Quand il mourut, jeune encore, comme on le lui avait prédit, on voulut voir dans cette fin prématurée un châtiment de son incrédulité.

Une nouvelle calamité survint en 1322; nous voulons parler de l'arrivée des Bohémiens, d'origine indienne, qui se disaient issus de l'Égypte, et parcouraient les villes sous un duc, mendiant, volant, disant la bonne aventure et déclarant qu'ils allaient se jeter aux pieds du pape, auquel ils ne croyaient pas plus qu'à tout autre, car ils ne songeaient qu'au lucre, sans souci des moyens. Le 18 juillet, on vit arriver à Bologne un duc d'Égypte, qui s'appelait duc André ; il vint avec des femmes,

(1) Voir ses prédications, publiées par Manni, p. 99-105, et surtout son sermon du 7 janvier 1303. On trouve dans la bibliothèque d'Este un bréviaire manuscrit de 1480, d'une écriture élégante et enluminée, précédé d'un calendrier où sont notés les jours néfastes (*ægyptiaci*) et les heures, avec des vers pour chaque mois, par exemple, pour le mois de janvier :

> Prima dies Jani timor est, et septima vanis,
> Nona parit bellum, sed quinta dat hora flagellum.

(2) *Ex conjunctione Saturni et Jovis in principio Arietis, quod quidem circa finem novem centum et sexaginta contigit annorum,... totus mundus inferior commutatur, ita quod non solum regna, sed et leges et prophetæ consurgunt in mundo... sicut apparuit in adventu Nabuchodonosor, Moysis, Alexandri Magni, Nazarei, Machometi.* (Conciliator controv., fasc. XV.)

des enfants et des hommes de son pays, au nombre de cent environ... Ils avaient obtenu du roi de Hongrie, qui était empereur, un décret en vertu duquel ils pouvaient, durant sept années, voler partout où ils iraient, avec défense de les poursuivre en justice. Aussi, quand ils arrivèrent à Bologne, ils se logèrent à la porte de Galliera, au dedans et au dehors; ils couchaient sous les portiques, excepté le duc, qui logeait dans la maison du roi. Ils restèrent quinze jours à Bologne. Pendant ce temps, beaucoup d'individus allaient les voir à cause de la femme du duc, qui savait deviner et dire ce qui devait arriver à une personne durant sa vie, ce qu'elle avait même actuellement, le nombre de ses enfants, et si une femme était vertueuse ou non, ou d'autres choses. Elle disait souvent la vérité... Peu de gens allaient auprès des bohémiens sans qu'ils leur enlevassent la bourse; ils coupaient même les robes de femmes. Réunies au nombre de six ou de huit, leurs femmes parcouraient la ville, entraient dans les maisons des citoyens et leur contaient des sornettes; quelques-unes même enlevaient ce qu'elles pouvaient. Sous prétexte de vouloir acheter quelque chose, elles visitaient aussi les boutiques, et l'une d'elles volait... (1). »

Le luxe grandissait à mesure que les principautés s'étendaient; la descente de Frédéric III, qui vint sans troupes, fut une occasion de fêtes splendides, les seigneurs voulant faire oublier leur récente usurpation par l'étalage des magnificences et leur libéralité. Alphonse, roi de Sicile, dépensa 150,000 florins pour le recevoir; outre une grande chasse, il lui donna un banquet, où l'on mangeait sur des plats d'argent des mets plus coûteux que délicats; des bonbons de toute espèce étaient jetés à pleines mains, les fontaines versaient du vin grec et du muscat, dont chacun pouvait boire dans des coupes d'argent (2). Frédéric, en échange, prodiguait les titres, dont on fit commerce désormais, surtout après qu'il eut concédé à d'autres le droit de les conférer. René en fit autant à Naples; les nouveaux nobles aimèrent le faste, et crurent de leur dignité de se soustraire aux fonctions, de vivre dans une oisiveté pompeuse, de faire du bruit et d'observer l'étiquette.

Galéas-Marie Sforza, aussitôt qu'il eut succédé au duc, voulut

(1) Dans l'*Istoria miscellanea di Bologna.* (Rer. It. Scrip. XVIII, à l'année 1422.)

(2) FACIO, livre IX; PANORMITA, livre IV.

faire étalage de ses richesses en se rendant à Florence avec Bonne de Savoie, sa femme. « Il avait avec lui ses principaux feudataires et conseillers, tous habillés de draps d'or et d'argent par le très-libéral duc; leurs serviteurs se distinguaient également par des vêtements somptueux. Les courtisans, salariés par le prince, étaient vêtus de velours et d'autres fines étoffes de soie, avec des broderies resplendissantes, ainsi que leurs camériers; il y en avait quarante, auxquels il avait donné un collier d'or, et le moindre valait 100 ducats. Il avait cinquante laquais, tous avec deux vêtements, l'un de drap d'argent et l'autre de soie; enfin les serviteurs de cuisine portaient des habits de velours et de satin. Il était accompagné de cinquante coursiers avec les selles en drap d'or, les brides tissues de soie et les éperons dorés; de gentils varlets, tous avec un pourpoint de drap d'argent et un manteau (*giornea*) à la sforzesque, montaient ces puissants chevaux. Pour la garde de Son Excellence, il y avait cent hommes d'armes d'élite, tous équipés comme des capitaines, et cinquante fantassins choisis, les uns et les autres habillés par le duc. Son épouse avait cinquante haquenées, avec leurs selles et des garnitures d'or et d'argent, montées par des pages richement vêtus; suivaient douze chars, dont les couvertures de drap d'or et d'argent étaient brodées aux armes ducales; à l'intérieur, les siéges et les coussins étaient de drap d'or, quelques-uns d'argent, et d'autres de satin cramoisi; la soie couvrait même les harnais des chevaux. Ce cortége se composait de deux mille chevaux et de deux cents mules de trait, ayant tous le même caparaçon, qui était de damas blanc et noir; celui du duc portait au milieu une broderie d'or fin et d'argent, et les muletiers avaient un habit neuf à la sforzesque. Derrière venaient encore cinquante couples de chiens d'espèces diverses, avec un grand nombre de faucons et d'éperviers. On y comptait quarante trompettes et fifres, beaucoup de bouffons et d'autres individus avec divers instruments de musique. Cette suite coûta seule 200,000 ducats (Corio). »

Arrivés à Pontremoli, ils logèrent dans la forteresse pour vénérer l'image de Marie Annunziata, devenue depuis quelque temps l'objet d'une dévotion particulière (1). A Florence, les Médicis voulurent rivaliser de faste, et ils ajoutèrent à cela l'éclat des beaux-arts. La ville entretint à ses frais tout ce qui faisait

(1) Targioni Tozzetti, *Relazione di viaggi*, XI, 260.

partie du cortége, et offrit trois représentations sacrées, l'Annonciation à saint Félix, l'Ascension dans le couvent des Carmes, la Descente du Paraclet à Saint-Esprit, qui malheureusement prit feu. Les bons citoyens virent avec regret que cette solennité introduisît un luxe inusité parmi eux; la magnificence, en effet, dut excéder toute mesure, puisque Sforza, Laurent de Médicis, Sixte IV et ses neveux Pierre et Jérôme Riario rivalisaient à qui brillerait le plus. Borso d'Este se vantait de posséder les meilleurs faucons, les chiens les plus intrépides, les destriers les plus beaux; ses écuries renfermaient environ cent chevaux; il avait cent fauconniers, et, quand il allait à la chasse, il abandonnait tous les animaux qu'on tuait à ceux qui l'accompagnaient. Il entretenait plusieurs bouffons, parmi lesquels un certain Scopola, juif converti, et peut-être encore le célèbre fou Gonnella, qui a conservé une renommée populaire comme Meliolo, et, plus tard, frère Mariano et frère Séraphin à la cour d'Urbin.

Les ambassades étaient encore une occasion de grand luxe. Lorsque Louis XI monta sur le trône de France, toute l'Italie envoya le féliciter. Le représentant de Florence fut Pierre des Pazzi, qui déploya une somptuosité inouïe en vêtements, joyaux, serviteurs, varlets, chevaux, au point qu'on voulut qu'il parcourût la ville afin que le peuple jouît de cette pompe sans égale. A la cour, « il changeait tous les jours une ou deux fois d'habits, tous fort riches, ce que faisaient également les personnes de sa maison et les jeunes gens qui l'avaient accompagné.... De la part de sa commune et de ses propres deniers, il offrit des dons à tous ceux de la cour du roi, de manière qu'aucun autre ambassadeur ne fît comme Pierre. » A son retour, « tous les hommes de condition sortirent à sa rencontre; les rues et les fenêtres étaient remplies de curieux. Il entra dans la ville avec les gens de sa maison, tous vêtus richement et à neuf, en cottes de soie, ayant aux manches et au chapeau des perles de grand prix (1). » Ce Pierre allait à pied de Florence à sa villa, et, durant le chemin, il apprenait par cœur l'*Énéide*, les *Triomphes de Pétrarque*, beaucoup de discours de Tite-Live.

Lorsque Jean-Galéas épousa Isabelle d'Aragon, un certain Bergonzo Botta reçut les mariés à Tortone dans de magnifiques appartements, et leur servit à manger dans un lieu agréable, au milieu d'une douce harmonie; pendant le repas, on vit appa-

(1) VESPASIANO, *Vie de Pierre Pazzi*.

raître Jason avec la toison d'or, Apollon berger, Diane chasseresse, Orphée chantre, Atalante avec le sanglier calédonien, Iris, Thésée, Vertumne, en un mot toutes les divinités de la mythologie, chacune offrant des dons selon sa nature : Hébé versait le nectar et l'ambroisie; Apicius répandait des sauces sur les viandes; le Pô, l'Adda et le Tessin versaient des eaux mellifiées; le Verbano et le Lario fournissaient des fruits en abondance. Après le banquet, il y eut un spectacle où figurèrent des personnages historiques et allégoriques : Sémiramis, Hélène, Médée et Cléopâtre chantaient leurs prouesses honteuses; elles étaient mises en fuite par la Foi conjugale, qui introduisait Lucrèce, Pénélope, Judith, Porcia, Sulpicie, pour célébrer la pudeur et la modestie. Enfin Silène, ivre, vint amuser les spectateurs par sa démarche vacillante et ses chutes (1). A Milan, Léonard de Vinci dirigea les fêtes, et fit une machine figurant le ciel avec toutes les planètes représentées par des divinités qui tournaient selon leurs lois; chacune portait un musicien qui chantait les louanges des époux.

En 1473, Éléonore d'Aragon passant à Rome avec un cortége de plus de quarante mille chevaux, le cardinal Pierre Riario donna des fêtes magnifiques; il offrit à ses hôtes trois salles d'une splendeur indicible, et quatorze chambres tapissées, une plus richement que l'autre, avec des couchettes de satin, de damas, d'étoffes d'or, des draps de linon d'une seule pièce et des fourrures; la place de Saint-Apôtre fut couverte de tentures. « Il serait trop long (s'écrie Corio) de décrire la magnificence de cet illustre monseigneur saint Sixte; on l'aurait pris, non pour un religieux, mais pour le fils de César, premier empereur. Je m'y perds entièrement, et serais incapable, non pas de rapporter, mais même de me rappeler une minime partie de ce luxe. » Toutes les tables étaient servies en argent, et jamais aucun plat ne fut enlevé du buffet; les mets figuraient des animaux et des faits historiques. Des Florentins représentèrent Susanne « dans les scènes les plus vraies et avec un mérite incomparable; » puis, les jours suivants, saint Jean-Baptiste, saint Jacques, le Christ qui vide les limbes; enfin, avec plus d'appareil, le tribut que le monde entier apportait à Rome, spectacle où l'on vit défiler soixante-dix mules chargées, chacune avec un caparaçon de drap orné des armes respectives (1).

(1) TRISTANI CALCHI, *Nuptiæ Mediol. Ducum*, VI.

(2) *Diario* d'INFESSURA. (*Rer. It. Script.* III, part. II, p. 1145.)

Un grand nombre de ces spectacles (ch. XCVIII) nous sont restés avec leur distribution écrite, ou plutôt avec un canevas qui ressemble, à beaucoup près, à celui qui servait naguère dans les comédies à sujet. Dans l'adoration des Mages, les personnages étaient l'enfant Jésus, un ange, les trois Rois, Hérode, son fils, un écuyer, un chœur d'anges, des bergers, des orateurs ou interprètes, des scribes, des femmes, des sages-femmes, le peuple et un chanteur avec son chœur. Dans le mystère de la Résurrection figuraient le Christ, tantôt sous la forme d'un jardinier, tantôt sous la sienne propre, deux anges, trois Marie, Pierre, Jean, les apôtres et le peuple. Au premier acte, apparaissaient trois religieuses vêtues en Marie, récitant avec lenteur et tristesse certaines strophes alternatives qui sont des imprécations contre les Juifs (1); puis elles se mêlaient au chœur et se dirigeaient vers la tombe. Un ange, debout devant le sépulcre, en habits dorés, la mitre sur la tête, une plume à la main gauche, et, dans la droite, un chandelier avec son cierge, disait des vers rimés.

On reconnaît facilement dans ces essais l'origine du théâtre; mais, bien qu'il eût disparu avec la culture romaine, on ne cessa jamais entièrement de produire des compositions sous forme dramatique. La patience érudite a même exhumé certaines œuvres de forme et de sujet antiques (2), des drames pour exciter la dévotion ou dissiper l'ennui des cloîtres, et surtout des dialogues à la manière des *Bucoliques* de Virgile, destinés à être lus et joués peut-être à la table des évêques. Mais, si la muse tragique des Latins n'avait rien produit de durable dans les plus beaux jours de la littérature, que pouvait-on espérer alors? En effet, les productions de cette époque ne sont que de grossières réminiscences accouplées à des idées nouvelles, et qu'il suffit d'avoir mentionnées.

Bientôt parurent les troubadours, qui représentaient encore de petites comédies dans les salles des grands. Les statuts de Bologne défendent aux chanteurs français de s'arrêter sur les places pour faire entendre des vers. Une chronique milanaise

(1) Heu nequam gens Judaica,
Quam dira præsens vesania,
Plebs exsecranda!

(2) Par exemple un *Jugement de Vulcain*, *Clytemnestre*, etc. Voir surtout MAGNIN, *Origines du théâtre*, 1839.

mentionne le théâtre où « les histrions chantaient, comme aujourd'hui on célèbre Roland et Olivier; le chant terminé, les bouffons et les mimes touchaient de la guitare et dansaient en rond avec un mouvement décent du corps » (1). Albertin Mussato parle de la coutume, qu'il donne comme ancienne, de chanter sur les tréteaux et dans les théâtres des exploits de capitaines et de rois. Anselme de Faydit, de Provence, vendait des comédies et des tragédies, et composa pour Boniface, marquis de Montferrat, l'*Heresia dels Preyres*, qui fut représentée (2). Les conciles défendirent souvent les représentations comme une source d'impiété. Thomas d'Aquin examinait la question de savoir si quelqu'un, privé de tout autre moyen d'existence, pouvait être acteur : tant l'art de l'histrion était loin d'avoir péri!

On devine sans peine que les formes de ces théâtres étaient grossières, et nul l'art de la mise en scène. D'étranges anachronismes se mêlaient à des indécences; mais toute chose était soutenue par un appareil de machines à grand spectacle qui charmait le vulgaire. Un fait choisi, on mettait en action les accidents l'un après l'autre, sans souci de l'unité ou de l'intérêt; si un jour ne suffisait pas, on continuait pendant un second et même un troisième. Ce n'étaient donc pas des tragédies ou des comédies, des drames, des farces ou des pièces de toute autre classification admise par les maîtres; mais des spectacles où toute chose servait, la nature et l'art, la musique et la peinture, le conteur et le porte-enseigne.

Dès que les esprits se furent dirigés vers l'étude des anciens, on tenta de chausser leur cothurne et leur brodequin. Le monument le plus ancien que l'Italie nous ait laissé dans ce genre est l'*Eccerinis* d'Albertin Mussato, à la manière de Sénèque, mais entremêlé de récits et de dialogues. Au premier acte, la mère raconte à Ezzelin et à Albéric de Romano qu'elle les avait conçus par l'œuvre du démon; dans le second, un messager expose les maux de sa patrie et les succès du tyran; le troisième se passe à Vérone, où Ezzelin médite avec son frère de nouvelles scélératesses. Informés de la prise de Padoue, ils accourent au secours des leurs, et le chœur expose l'expédition et la victoire d'Ezzelin, son retour à Vérone et le massacre des prisonniers. Dans le quatrième acte, un messager raconte la guerre de Lombardie, la croisade

(1) NOSTRADAMUS, *Vies des poëtes provençaux;* CRESCEMBENI, *Storia della volgare poesia*, tome II, part. I, p. 44.
(2) *Antiq. M. Æ.*, diss. XXIX.

et la mort du tyran; le cinquième représente la mort d'Albéric. L'auteur, sans cesse inspiré par le sentiment national, exprime les passions avec assez de force, décrit bien les faits et les mœurs, et son latin n'est pas mauvais. Le récit, comme il était d'usage dans les autres représentations de l'époque, prédomine sur le dialogue, ce qui vous aide à comprendre le titre de comédie, appliqué par Dante à son poëme; puis le choix des sujets contemporains et l'habitude de les traiter sans souci des unités dramatiques forment un autre degré des commencements originaux de la littérature italienne.

Ce Mussato composa six autres drames, dont il nous reste la *Mort d'Achille*. On cite de cette époque une comédie sur le siége de Césène, et une autre sur Médée, attribuée mal à propos à Pétrarque. Pierre-Paul Vergerio, jeune encore, écrivit une comédie: *Ad juvenum mores corrigendos;* Léon-Baptiste Alberti, la *Philodoxeos*, la *Philogenia;* Ugolin Pisani de Parme et le Vénitien Grégoire Cornaro, une tragédie, la *Progné*.

Les instincts de la littérature du moyen âge succombaient de plus en plus sous les efforts de l'art érudit; mais, comme il est d'usage de traiter de barbarie toute excursion hasardée hors du sentier classique, on a dit que Pomponio Leto fut le premier restaurateur du théâtre, parce que, dans les cours des prélats, il faisait représenter des comédies de Plaute et de Térence. D'autres cours ambitionnèrent ce luxe, surtout les princes de Ferrare, dont le théâtre, où l'on joua d'abord des comédies rimées, éclipsa les autres en magnificence. A Mantoue, on vit ensuite une production qui l'emporta sur les œuvres antérieures, l'*Orphée* de Politien, avec action régulière et poésie d'une grande pureté; cette pièce conserve encore toute la richesse des premières compositions scéniques, résumé de tous les arts. Après le prologue, dans lequel il expose le sujet en octaves, vient un acte pastoral rempli d'idylles; dans le suivant, où figurent des nymphes, les dryades pleurent la mort d'Eurydice; le troisième, tout héroïque, offre les plaintes d'Orphée, mais toujours avec variété de mètres et même de vers latins, afin qu'aucun plaisir ne manquât à l'esprit; dans le quatrième acte, nécromantique, on voit la descente d'Orphée aux enfers, où il obtient de Pluton et de Proserpine la permission d'emmener Eurydice, qu'il perd ensuite pour avoir violé la loi de l'abîme. La pièce finit par une bacchanale, remplie de l'ivresse exaltée des ménades meurtrières d'Orphée.

Néanmoins les représentations théâtrales se renfermaient de préférence dans les sujets sacrés, et s'appelaient, selon la matière, histoires, exemples, spectacles, mystères, vie, martyre. La plupart étaient écrites en octaves, et se divisaient, non en actes et scènes, mais en journées ; outre les intermèdes, toujours chantés, elles se récitaient avec une espèce de cantilène, au milieu d'un riche appareil de machines, de perspectives, de tableaux magnifiques, de ballets, de joutes, travail des meilleurs artistes. Des jeunes gens des confréries, auxquelles s'affiliaient les grands seigneurs avec les pauvres, remplissaient les rôles d'acteurs. A Rome, on donna la *Passion du Christ*, œuvre de Julien Dati, Bernard Antoine Romano, et Mariano Particappa ; à Florence, la *Représentation et fête d'Abraham et d'Isaac son fils*, de Feo Belcari ; à Modène, les *Miracles de saint Géminien*. Bernard Pulci fit *Barlaam et Josaphat ;* Antoine Alamanni, la *Conversion de Madeleine ;* Roselli, *Samson ;* Laurent de Médicis, la *Représentation de saint Jean et Paul*, où sont retracées les luttes du christianisme contre l'hypocrisie de Julien. Cionelli, dans ses notes sur les poésies de ce Laurent, compte soixante-sept de ces drames imprimés, dont la collection la plus nombreuse se trouve dans la bibliothèque palatine de Florence.

Le peuple aimait avec passion les farces et les scènes railleuses ; à mesure que les dialectes nouveaux se développaient, il s'introduisait un personnage burlesque chargé de parler dans ces idiômes et de personnifier le caractère des diverses populations italiques. La savante Bologne fournissait son docteur ; Venise, Pantalon, honnête négociant ; Bergame, le gai Arlequin ; Naples, le spirituel Polichinelle, Coviello, Pulcariello et d'autres (1), qui, le visage barbouillé de suie, chaussés à la campagnarde, amusaient le peuple et faisaient rire les cités, ennemies ou rivales, les unes aux dépens des autres. Les baladins plurent longtemps, parce qu'ils faisaient usage du parler rapide et spontané du peuple, au lieu du langage artificiel des lettrés ; du reste, une foule de charmants souvenirs se rattachent au premier, aucun à l'autre.

Nos aïeux connaissaient les jeux de hasard, passion violente

(1) Tels furent le don Pasquale et le Cassandrino des Romains, le Stenterello et les Pasquale des Florentins, les Travaglini des Siciliens, les Giovanelli des Messinois, le Gianguigiolo des Calabrais, le Beltrame des Milanais, devenu ensuite le Meneghino, le Girolamo et le Gianduja des Piémontais, etc.

des Germains, avant même qu'ils sortissent de leurs forêts sauvages. L'Église et les communes essayèrent en vain de les empêcher : mais quelques républiques voulurent en faire un objet de spéculation, en donnant à ferme le droit de tenir des maisons de jeu ou tripots; Venise en concéda le privilége à ce Barattiere qui éleva, dit-on, les colonnes sur la Piazzetta.

Dans un édit du mois de janvier 1448, il est fait mention de la loterie, lorsque (invention de Christophe Taverna, banquier de Milan) on proposa sept bourses au sort; la première de 100 ducats, la seconde de 75, et les autres avec une diminution progressive. Chaque mise coûtait 1 ducat; dans une réclame, on exhortait chaudement à profiter de cet insigne bienfait de Dieu, à ne point laisser échapper l'occasion de s'enrichir à si peu de frais, tant est vieux l'art de duper le pauvre peuple. Cette loterie fut connue en Italie sous le nom de *borse della ventura* (bourses du hasard); puis en, 1550, elle s'établit régulièrement à Gênes avec tant de profit pour les entrepreneurs que la république leur imposa une taxe de 60,000 livres génoises, augmentée successivement, si bien qu'en 1730 elle en tirait 360,000. Les autres gouvernements, pour empêcher l'argent de sortir du pays, s'empressèrent de l'imiter (1). Clément XI exclut, par une bulle sévère, la loterie de ses États, condamnant aux galères les contrevenants, et disant qu'il voulait délivrer les peuples de cette sangsue pernicieuse; mais, sous Innocent XIII, on ajouta, dans la loterie de Rome, une augmentation de 20 pour 100 sur les ambes et de 80 sur les ternes. Cet impôt immoral se propagea; enfin tous les pays qui ne veulent pas sacrifier la moralité des sujets à un lucre sordide l'abolissent maintenant.

Les échecs, invention orientale, sont mentionnés souvent, et peut-être les croisades les introduisirent en Europe (2). L'an-

(1) On voit par les *Diarj* de Marin Sanuto, vol. XXXII, fol. 341, que la loterie fut en usage à Venise et désapprouvée.

Tonti, banquier italien qui s'établit en France en 1650, imagina une loterie alimentée par le produit du péage que l'on payait sur le Pont-Royal de Paris, construit par des actionnaires; les recettes étaient distribuées entre les survivants de ces actionnaires jusqu'à la mort du dernier. Les actions, de 48 livres chacune, étaient au nombre de cinquante mille; telle fut l'origine des assurances sur la vie, qu'on appela *tontines*. Au moyen de combinaisons semblables, on construisit Saint-Louis, Saint-Roch, Saint-Nicolas, la coupole du Panthéon et d'autres églises.

(2) Saint Pierre Damiani, liv. I, ép. 10, reproche aux ecclésiastiques leur

tiquité classique ne parle jamais des cartes, dont l'usage, avec leurs combinaisons ingénieuses, qui faisaient dire à Leibniz que les hommes n'avaient dépensé en rien autant d'intelligence que dans les jeux, nous arriva de l'Orient par l'Espagne. Le luxe envahit de bonne heure cette vanité; Philippe-Marie Visconti, en 1430, payait quatorze cents pièces d'or un jeu de cartes peint par Marziano de Tortone. Puis, afin de pouvoir satisfaire par le bas prix aux demandes croissantes, on imagina de les imprimer au moyen de tablettes, qui furent un acheminement à la plus grandiose des découvertes modernes, l'imprimerie.

Ce nom nous rappelle un nouveau genre d'occupations ou passe-temps, qui firent les délices des Italiens d'alors. Au milieu d'une si grande disette de livres, bien peu d'individus avaient pu se procurer le plaisir de la lecture; néanmoins on recherchait beaucoup les romans, dont la plupart venaient de France, et qui étaient parfois traduits en italien, mais plus souvent imités. Les gens honnêtes fuyaient cette lecture, et Guillaume Ventura d'Asti, par son testament, recommandait à ses fils de la haïr comme il avait toujours fait lui-même (1). Boccace oppose à l'hypocrisie de la veuve, dans le *Corbaccio*, le conseil de s'abstenir de ces récits, et Dante en signalait le danger dans Françoise et Paul, que le plaisir de lire les amours d'Iseult et de Lancelot avait entraînés au péché. Le beau monde, au contraire, en faisait ses délices; Michel-Ange Trombetti, dans un poëme sur les gestes d'Ugo, comte d'Alvernia, en 1488, poëme qui se trouve manuscrit à la bibliothèque Laurentienne, désigne les romans de

passion pour la chasse, les dés et les échecs, qui changent un prêtre en mime. Cortusio (*Rer. It. Script.* XII, 73) dit que le seigneur Rizardo de Camicco, *à la manière des nobles*, jouait aux échecs pour s'amuser. Galvano Fiamma écrit que les nobles jouaient aux dés et aux échecs. Dans le *Statuto dell'arte di Calimala*, au livre II, parag. 6, on trouve une prohibition des jeux de hasard, sous peine d'une amende de dix livres; il n'y a exception que pour les échecs, et durant le jour. Le statut de Pise de 1284 défend aussi les jeux, sauf, et pendant le carême, les échecs, le jeu des boules, etc. Pascasio Giudico, médecin-voyageur du seizième siècle, passant à Pavie, y écrivit un traité *Des jeux de hasard et de la maladie de jouer de l'argent*, ouvrage où il tente de se guérir lui-même, mais en vain. Au milieu d'une foule d'anecdotes, il raconte qu'un Vénitien joua sa femme, et qu'un autre, qui avait joué toute sa vie, voulut même continuer après sa mort, en ordonnant qu'on revêtît de sa peau une table de jeu, et qu'on fît des dés avec ses os.

(1) *Fabulas scriptas in libris, qui Romanzi vocantur, vitare debeant, quos semper odio habui.* (Rer. It. Script. XI.)

chevalerie qu'il conseille de lire, parce que *celui qui n'y trouve pas de plaisir est un homme sans raison et bestial*. La lecture s'accrut avec l'imprimerie, qui ne se borna point aux livres sacrés et classiques. Il n'est pas inutile de savoir que, de 1473 à 1498, le *Guérin Meschino* eut dix éditions; le *Million*, de Marco Polo, s'imprima en 1496; mais, avant et plus tard, on publia des récits de voyages.

De même que la littérature, séduite par les chefs-d'œuvre anciens que l'on trouvait, ou par la plus grande facilité de les posséder, s'était jetée entièrement sur l'imitation, si bien que toute originalité menaçait de disparaître au milieu des ornements du conventionnel classique, ainsi on ne savait admirer que la société antérieure au christianisme. Les mœurs se relâchaient par imitation classique, et Jean-Antoine Campano, évêque de Teramo, remplit ses poésies de Sylvies, de Dianes et de Surianes, ce dont il gémit souvent et se félicite parfois. Ambroise des Angeli Traversari, général des camaldules, ami d'Eugène IV et son légat à Bâle, renommé pour son érudition non moins que pour la pureté de ses mœurs, n'écrit jamais à Nicolas Nicoli sans saluer sa Benvenuta, *dame très-fidèle*, bien qu'elle ne fût qu'une femme entretenue, célèbre par des aventures de mauvais lieu (1). Cosme de Médicis accepta la dédicace de l'*Hermaphroditus* de Panormita, qui paraissait très-cynique à Poggio lui-même, narrateur sans vergogne, bien qu'il fût secrétaire apostolique; Ænéas Sylvius Piccolomini, homme grave et futur pape, égalait dans une nouvelle la licence de Boccace.

Le sens moral était troublé par l'habitude d'insulter d'abord au passé avant de s'être prémuni pour l'avenir; aussi les consciences les plus élevées hésitaient et changeaient, l'orgueil s'insurgeait contre Dieu, et la volupté contre le devoir. Les multitudes conservaient le sentiment religieux, quoiqu'il se manifestât par une moindre dévotion : puisé en quelque sorte dans le sein de la mère, il agissait encore sur les âmes au milieu des passions; malheureusement les gens de lettres le bafouaient et le troublaient, non pour faire un libre usage de leur raison, mais en vertu de l'autorité des textes, qu'il s'agît des anciens classiques ou de leurs commentateurs, au nom desquels ils attaquaient même le dogme, et c'était là, disaient-ils, un simple exercice de logique ou d'érudition. Cambi, en 1453, écrit qu'un

(1) Livre VIII, ép. 2, 3, 5, etc.

médecin, nommé Jean Decani, qui ne croyait pas à la résurrection des morts, fut condamné au gibet à Florence; cette année, mourut Charles d'Arezzo, chancelier de la seigneurie, qui eut de grandes qualités : « Que Dieu l'accueille bien dans le ciel, s'il l'a mérité, non qu'on le pense, parce qu'il est mort sans confession ni communion, et non comme un chrétien. » A cette occasion, nous rappellerons que le jurisconsulte Louis Cortusio, qui mourut à Pavie le 17 juillet 1418, défendait à ses amis et parents de le pleurer, sous peine d'être déshérités; il constituait pour son légataire universel celui qui rirait de meilleur cœur : « Que l'église et ma maison, prescrivait-il, au lieu d'être tendues de deuil, soient parées de fleurs et de feuillage; que la musique remplace le son des cloches funèbres; que cinquante chanteurs et musiciens soient mêlés au clergé pour chanter *Alleluia* au milieu des violes, des trompettes, des luths, des tambours, et qu'on leur donne à chacun un demi-écu; que mon cadavre, enfermé dans un cercueil recouvert d'étoffes de couleurs diverses, gaies et magnifiques, soit porté par douze jeunes filles vêtues de vert qui chantent des airs joyeux, et qu'elles reçoivent une dot; pas de cierges, mais des branches d'oliviers et de palmiers, et des guirlandes de fleurs; je ne veux pas de moines qui ont la tunique noire. » Ce fut au milieu de ce cortége, qui représentait plutôt un mariage que des funérailles, qu'on l'ensevelit à Sainte-Sophie.

Parler de livres et de gens de lettres, c'est indiquer qu'on s'éloigne déjà des âges précédents; en outre, nous voyons l'amour du savoir croître jusqu'à la passion. Était-ce au profit des saines pensées et de la moralité dans les actes? nous en doutons. Ces doctes (nous l'avons remarqué trop souvent) n'étaient rien moins que des modèles de mœurs austères et de dignité. Dans leurs lettres, ils prodiguent les remercîments pour les bienfaits reçus, ou s'abaissent pour demander, parfois avec une insistance importune, comme nous l'avons vu dans Philelphe, un des écrivains les plus renommés. Plutôt fanfarons que hardis, esclaves de l'autorité des classiques, ne tolérant aucun dissentiment, ils se livraient à de puériles discussions, engageaient entre eux de grossières querelles, divertissement aimé de ce siècle, et non-seulement s'attaquaient sur des questions de doctrine, mais se reprochaient toutes leurs habitudes vicieuses (1).

(1) Léonard Bruno écrivit que Nicolas Nicoli *nunquam verba duo latina, ob*

Nous sommes loin de nous ranger parmi ceux qui admirent comme les restaurateurs du bon goût en Italie ces pédants, hommes d'intrigues et de bruit. Déjà, dans les siècles précédents, nous avons vu les Italiens se distinguer dans les parties où leur intelligence naturelle n'était pas subordonnée aux événements ou comprimée par la tyrannie, c'est-à-dire dans les arts de la parole et du dessin. Bien plus, ces arts n'étaient pas seulement un ornement, mais constituaient un des éléments essentiels de la vie, et l'on ne concevait point un gouvernement sans éloquence, les solennités sans chants, la religion sans images et temples. Pour faire prospérer les arts, il ne suffit pas qu'il naisse des génies capables de créer, mais il faut tout un peuple capable de les goûter. L'artiste a besoin d'esprits qui le comprennent, des sympathies du peuple, et le peuple italien était entraîné vers les arts par les nécessités les moins urgentes, par son aptitude à jouir, par son penchant naturel pour le beau. O Florence, c'est la république, et non les Médicis, qui t'a faite si belle ! Et la liberté de l'art est encore la liberté de la pensée.

CHAPITRE CXXIV.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

Tant de richesses, cette culture bourgeoise, les progrès de la civilisation nationale, le lecteur a dû s'apercevoir qu'ils dérivaient en grande partie du commerce, dont il est temps de recueillir et de développer les faits, indiqués séparément jusqu'ici; en effet, après la religion, rien n'accroît et ne répand la civilisation plus que le commerce.

Divers témoignages nous ont fourni la preuve qu'il n'avait pas disparu même au milieu de la plus profonde barbarie; plus tard il s'améliora avec l'agriculture, qui marche d'un pas égal avec l'industrie partout où l'une et l'autre sont possibles. Tous les faits qui développent ou compriment les arts et l'industrie d'une

inscitiam linguæ stuporemque cordis ac enervatam adulteriis mentem, conjungere potuit. La première injure, et la plus ordinaire, qu'ils employaient entre eux, était de s'appeler bâtards et fils de prêtres.

classe agissent sur l'autre de la même manière; la terre devient sauvage dans les pays où languit le commerce, et le commerce se ressent de l'abandon de l'agriculture. Nous avons dit que l'agriculture s'était relevée, lentement sans doute, mais toujours grandissant, dès qu'une population nouvelle s'établit sur les immenses propriétés des anciens Romains, propriétés morcelées alors et rendues à l'industrie particulière par le domaine du fisc. Cette population se composait de barbares et de moines qui, se mêlant à la foule des esclaves et des colons, réhabilitèrent cette première source des richesses. Bientôt les croisades produisirent le même résultat que les grandes expositions de nos jours, puisqu'elles virent, dans les bazars de l'Orient, les châles de Kaschemir, les diamants de Golconde, les perles d'Ormus, les soieries de la Perse, les mousselines de l'Inde, les armes de Damas; les croisés enlevèrent, achetèrent de ces objets, ou du moins conçurent le désir d'en avoir et de les imiter.

Mais le défaut de sécurité, joint à l'impossibilité des échanges réguliers et de la libre disposition des fruits de sa propre industrie, rendait le commerce misérable, comme il arrive aujourd'hui en Turquie. Le droit de travailler était considéré comme une prérogative souveraine, que les princes pouvaient vendre et que les sujets devaient acheter. Le peuple ne pouvait s'associer pour un but déterminé, ni faire de sa propriété une application nouvelle qu'il jugeait plus avantageuse; certaines personnes, au contraire, obtenaient d'exercer comme privilége ce qui était interdit au plus grand nombre. L'Italie vit disparaître ces entraves bien longtemps avant les autres pays; mais, outre que les capitaux restaient dans les mains des nobles et du clergé, le fractionnement du territoire offrait des obstacles sérieux. En effet, à tout passage de rivière, à chaque gorge de montagnes, veillaient les gens d'armes d'un châtelain pour exiger un péage, équivalant à une transaction qui empêchait d'être dévalisé. Par exemple : quiconque partait de Turin était soumis à un péage là même d'abord, puis à Rivoli, à Avigliana, à Bussolino, à Suse, c'est-à-dire cinq fois dans l'espace de trente milles. Les Lombards et les Vénitiens se rendaient par le Simplon à Sion, à Lausanne, à Genève, à Lyon, ou bien par Clées dans la Franche-Comté. Les Génois, par Asti et Poirino, arrivaient à Testona, et, de là, après avoir traversé le Pô sur le pont des Templiers à Sant'Egidio, ils gagnaient par Rivoli Suze et le Mont-Cenis; ce trajet nuisait aux Turinois, qui insistaient éner-

giquement pour que Testona, au lieu de permettre aux marchands de traverser son pont, les dirigeât sur leur ville.

Les droits de transit étaient réglés par l'avidité du seigneur, non d'après l'utilité du pays, et les taxes se multipliaient sous des noms infinis (1). Les marchandises, en traversant certaines villes, devaient être déballées, et les habitants avaient la préférence pour l'achat; ailleurs les indigènes jouissaient du privilége de vendre, se substituant ainsi au spéculateur étranger. Le péril des âmes amenait les papes à interdire le commerce avec les musulmans, et les Vénitiens obtinrent à grand'peine une dispense spéciale, comme l'eurent ensuite les Français, mais toujours avec défense de leur apporter des armes et des munitions de guerre (2). Par crainte des brigands sur terre, des pirates sur mer, les marchands, au lieu de voyager isolés, devaient se réunir en caravanes ou former des flottilles; quelques-uns, pour adoucir les châtelains, menaient avec eux des charlatans, des musiciens, des animaux rares. Toutes ces entraves obligeaient le négoce à revêtir les dehors de la fraude, et ses dangers comme ses vicissitudes le faisaient souvent abandonner à ceux qui n'avaient pas d'autre moyen de s'enrichir, comme les Juifs.

Le commerce de l'antiquité et du moyen âge se faisait tout autrement que de nos jours. Alors qu'il n'existait pas de poste pour les lettres, pouvait-on entretenir des correspondances régulières? Peu d'individus savaient lire, le papier était un luxe, les chiffres s'introduisaient à peine, et les monnaies comme les mesures offraient une variété inextricable; combien alors il de-

(1) Voir DU CANGE aux mots *Avaria*, *Anchoragium*, *Carratura*, *Exclusaticum*, *Foraticum*, *Gabella*, *Teranium*, *Hansa*, *Haulla*, *Mensuraticum*, *Modiaticum*, *Nauticatum*, *Passagium*, *Pedagium*, *Platealicum*, *Palifictura*, *Ponderagium*, *Pontaticum*, *Portaticum*, *Portulaticum*, *Pulveraticum*, *Ripaticum*, *Rotaticum*, *Toloneum*, *Transitura*, *Viaticum*.— MURATORI, *Antiq. M. Æ.*, tome II, col. 4, p. 866. — WERDENHAGEN, *De Rebus publicis Hanseaticis*, part. III, c. 20.—MARQUARD, *De jure mercatorum*, lib. II, c. 6. — FISCHER, *Geschichte des deutschen Handels*, tome I, page 256 et suiv. — PEGOLOTTI ap. Pagnini, *Della decima*, tome III, page 301.

(2) En 1233, les frères mineurs d'Espagne avaient excommunié les marchands génois parce qu'ils apportaient des marchandises aux infidèles. Grégoire IX leur en fait reproche, *cum non sit præcipitanda excommunicationis sententia, sed præambula discretione ferenda;* il veut qu'on ne considère comme excommuniés que ceux qui portent aux Sarrasins, pour servir contre les chrétiens, du fer, du bois de construction et autres munitions de guerre; ce n'est qu'en temps de guerre, dit-il, qu'on doit leur refuser toute chose. (*Liber jurium*, I, 930.)

vait être difficile de correspondre et de régler les comptes! Aujourd'hui la forme la plus habituelle est la commission, c'est-à-dire que le fabricant confie ses marchandises à des négociants qui les vendent pour son compte : division favorable d'emplois. A cette époque, au contraire, le manufacturier ou ses commis montaient sur des navires ou voyageaient en caravanes pour vendre et charger, et ramenaient les objets non vendus et ceux qu'ils avaient achetés.

Les anciennes voies romaines avaient été dégradées pour empêcher les courses des barbares, par les barbares eux-mêmes durant les guerres, ou par le temps; puis les propriétaires des petits domaines introduits par la féodalité n'eurent aucun intérêt à faciliter les communications. Les torrents se donnaient libre carrière, les ponts s'écroulaient, et les transports devenaient très-difficiles; on ne voyageait qu'à cheval même beaucoup plus tard. Catherine, fille d'Amédée V de Savoie, allant épouser Léopold d'Autriche en 1315, chevaucha jusqu'à Bâle, où l'on donna son palefroi aux ménestrels qui chantaient ses louanges. Marie de Brabant accompagna jusqu'à Gênes, en litière, son mari Amédée, quand il escortait à Rome, en 1310, l'empereur Henri VII. Jean Villani cite comme un fait extraordinaire qu'une dépêche du conclave de Pérouse, portée par des courriers de marchands, arrivât en onze jours à Paris (1). On faisait donc grand cas des courriers rapides, comme Jaquet, messager du comte de Savoie, qui fit en quatre jours, aller et retour, le voyage de Genève à Pavie en 1399. Amédée VI de Savoie, en 1380, donnait 2 florins d'or à Guillaume, moine de Cluny, qui faisait en un jour cinquante-cinq lieues et davantage (2).

D'autres charges fort lourdes s'étaient introduites, comme

(1) *Hist. florentine*, livre III, ch. 80.

(2) CIBRARIO, *Économie politique du moyen âge*, page 82. — Jusqu'à l'époque de Jean d'Uzzano, c'est-à-dire jusqu'en 1440, un courrier de commerce employait :

de Gênes	à Avignon	7	ou	8	journées.
»	à Paris	18	ou	22	»
de Florence	à Milan	10	ou	12	»
»	à Rome	5	ou	6	»
»	à Naples	11	ou	12	»
»	à Paris	20	ou	23	»
»	à Gênes	5	ou	6	»
»	à Londres	25	ou	30	»

l'*albinage*, qui attribuait au seigneur l'héritage de l'étranger mourant sur ses terres (1), et le droit de naufrage, en vertu duquel tout navire qui ferait naufrage appartenait au premier occupant, ou bien au seigneur de la côte, ainsi que toutes les épaves de la mer. Le Goth Théodoric avait lui-même réprouvé cette inhumanité; le concile de Latran de 1079 prononça anathème contre quiconque dépouillerait les naufragés, et Frédéric Ier, puis Frédéric II de Souabe, confirmèrent cette *liberté de l'Église* (2); mais les intéressés savaient l'éluder.

Durant la féodalité, on n'assurait pas la dette sur les possessions, ce qu'on ne pouvait faire d'ailleurs alors que presque personne n'était maître de son domaine; mais, dans les républiques, on connaissait l'hypothèque avec les formalités et les précautions qui semblent une invention des modernes (3). Il était plus com-

(1) L'albinage a duré jusqu'à nos jours, et il existe encore dans quelques pays. Le 2 août 1817, il fut aboli entre la Toscane et Parme; le 5 janvier 1818 et le 12 janvier 1836, la Toscane l'abolit avec la Sardaigne; le 5 mai 1816, avec les Deux-Siciles, avec la Suède et la Norwége; puis, au mois de juillet, avec Lucques, en avril 1829, avec la Prusse; en avril 1848, avec la Belgique, etc. Le 10 juillet et le 5 août 1854, la Sardaigne en fit autant avec le grand-duc de Baden.

(2) *Nova consuetudo de statutis et consuetudinibus contra Ecclesiæ libertatem editis, tollendis.*

Les constitutions de Sicile de 1231 prononçaient des peines contre ceux qui dépouillaient les naufragés de leurs biens, et les condamnaient à la restitution; néanmoins Charles d'Anjou confisqua les navires des croisés qui naufragèrent en 1270. Conradin, son compétiteur, dans un traité de 1268 avec Sienne, renonce au droit de naufrage. Un statut de Venise de 1232 défendait de toucher aux biens des naufragés, de quelque nation qu'ils fussent, et punissait les délinquants qui ne restitueraient pas dans trois jours; malgré cela, cette même république fit un traité avec saint Louis, en 1268, pour abolir le droit de naufrage dans les deux États, et, en 1454, les magistrats de Barcelone étaient contraints de négocier avec ceux de Venise pour obtenir la même faveur.

Les choses se passaient de même en Orient : quant à la protection des lois, même impuissance; même coutume chez les habitants des rivages, même nécessité d'exemptions impériales. Le chapitre 46 des Assises des citoyens du royaume de Jérusalem, attribué au roi Almaric II, monté sur le trône en 1197, n'apporta à l'abus qu'un remède incomplet, en circonscrivant la confiscation à une partie du bâtiment naufragé. Si les musulmans le pratiquaient contre les chrétiens, et les chrétiens contre les musulmans, c'était une conséquence des hostilités réciproques. Des traités de 1265, 82, 83, 85, 90, contiennent de mutuelles renonciations.

(3) Rodoano Papanticola de Gênes reçoit d'Othon Bono 15 florins, pour lesquels il donne en hypothèque une maison sise à Carignan : *Locum de Galignano pignori, intrare, æstimare facias, et nomine vendicionis possidere sine decreto et*

mun de donner en gage des objets précieux, et souvent les trésors des églises; ou bien on offrait pour caution d'autres personnes, disposées à subir jusqu'à l'emprisonnement si, le jour fixé, le créancier ne recevait pas satisfaction (1).

L'étranger (et l'on traitait ainsi quiconque habitait à quelques milles) n'était protégé ni par des lois communes, ni par la justice générale; on recourut donc à d'étranges compensations, telles que les représailles. Si quelqu'un souffrait un dommage dans ses biens ou sa personne, et n'obtenait point satisfaction, il pouvait lui-même, ou par l'intermédiaire de ses parents et voisins, nuire à tout compatriote de l'offenseur. Les représailles dérivaient de l'ancien système d'association, en vertu duquel tous étaient garants d'un membre de la communauté. Obert Pelavicino, seigneur de Crémone, qui se prétendait créancier de Philippe Torriano, chef alors du peuple milanais, retint dans sa ville tous les négociants de Milan avec leurs marchandises. La compagnie des Buonsignori de Sienne devant 80,000 florins à l'Église romaine, le pape prononça l'interdit sur toute la ville, jusqu'à ce qu'ils fussent payés. Parfois les représailles s'appliquaient à des cas criminels: un Anglais ayant été tué par un Italien de la compagnie des Spini, les officiers de la justice arrêtèrent tous les compatriotes du meurtrier.

Les lois réglèrent cette coutume, et peu à peu on chercha à

cætera; et si ibi defuerit, in aliis bonis meis adimpleatur, 16 juin 1158; cartulaire du notaire Jean Scriba, où se trouve consigné un autre procédé sommaire, par lequel on se met en possession sans formules juridiques ni sentence, procédé qui se rencontre d'autres fois. Cela est encore plus clair dans un acte du 1er août de la même année, où Baldo Pulpo et sa femme donnent à Guillaume Vento : *locum Vulturis* (Voltri) *pignori; et si ibi defuerit, alia bona nostra; et nisi sic observaverimus, tua auctoritate et sine decreto consulum et nostra contradictione in eis pro duplo intrare posse...*; la femme renonce au sénatus-consulte de Velléius, ou droit d'hypothèque, à la loi Julia des biens inestimés. Mêmes stipulations le 7 novembre 1158. Voir ce cartulaire dans les *Monum. hist. patriæ*.

(1) Le Florentin Buonaccorso Pitti, auquel le comte de Savoie, en 1409, devait 1,000 florins, fit arrêter à Florence Jean Marchiandi, fils du chancelier de Savoie, et ne le remit en liberté qu'après qu'il eut donné une caution. En 1393, Amédée VIII de Savoie payait une dette de 1,800 florins, pour laquelle les trois plus grands barons de Savoie avaient offert de se constituer prisonniers; en 1409, il payait une indemnité à Pierre Colombet qui avait été en prison pour lui. Ap. CIBRARIO, p. 403. Aussi les hommes de Racconigi stipulaient, le 12 décembre 1198 avec Manfred, marquis de Saluces : *Si ipse marchio aliquem hominem Racunisi in fidejussione ponere voluerit, et ipse intrare noluerit, non inde eum causare debent.* (Monum. hist. patriæ, *chart.* II.)

préserver les innocents de toute offense. Le statut romain n'autorisait les représailles que lorsque le dommage était juridiquement prouvé (1). Celui de Padoue de 1258 permettait de se dédommager sur les biens de quiconque avait nui, ou de ses concitoyens; mais, en 1269, on excepta les ambassadeurs ou les personnes venues à Padoue pour affaires de leur commune, faveur qui fut étendue aux pèlerins. En 1271, un décret prescrivait, quand un citoyen se présentait pour demander les représailles contre une personne ou une commune, que celle-ci fût avertie par le podestat, afin qu'elle pût se justifier ou s'accorder; si le conseil des juges décrétait qu'il y avait lieu à représailles, le podestat devait présenter l'instance et la demande au grand conseil, qui décidait aux deux tiers des voix. En 1266, on avait volé en route à maître Jean Manzio, de Padoue, médecin, qui se rendait à Ravenne, son argent, ses effets et ses livres, parmi lesquels un Avicenne, un Sérapion, un Almansor et quelques traités d'astrologie; le podestat écrivit plusieurs fois à la commune de Ravenne, lui envoya des ambassadeurs et fit même intervenir le podestat de Bologne, mais sans recevoir aucune satisfaction; alors on autorisa le médecin à exercer les représailles. Cette commune, en 1302, les accorda aux seigneurs de Carrare contre les Torriani de Milan pour la dot d'Hélène de la Torre. Le chapitre LVII du Statut de l'art de Calimala à Florence, de 1332, contient de singulières représailles: « Lorsque quelqu'un de nos marchands se plaindra par écrit d'un aubergiste d'autre ville ou localité, nous écrirons aux frais du marchand à cet aubergiste, qui devra l'avoir remboursé dans un délai fixé; sinon nous ordonnerons à tous les nôtres de ne plus loger chez ledit hôtelier, sous peine d'une amende de 25 livres pour chaque contravention. »

L'Église pourvut à la sécurité en ouvrant des marchés hebdomadaires ou des foires annuelles, aux solennités principales, sur un terrain privilégié, comme le lieu sacré des églises ou des

(1) *Et si civitas, communitas, castrum vel villa, post dictam requisitionem non fecerint satisfieri... dummodo de valore rerum habitatorum faciat plenam fidem, vel saltem per unum testem de visu et scientia, et duos de publica fama, senator vel ejus judices debeant dare et concedere eis represaliam et licentiam et potestatem liberam capiendi de bonis et rebus civitatis et hominum illius terræ. Et teneatur senator ad petitionem illius qui privilegium represaliarum habere meruit, facere stagiri et sequestrari personas et bona illorum qui sunt de terris et locis.* (Senatus populique romani statuta, lib. I, c. 143.)

cloîtres. On prétend que la foire de Bergame fut concédée par l'empereur Bérenger aux chanoines de Saint-Vincent, ensuite par Othon à l'église de Saint-Alexandre (1). L'évêque Ratold, en 807, institua celle de Vérone sur la place de San Zeno Majeur; les boutiques brûlèrent en 1049, et on la rétablit en 1187. On lit sur un marbre, qui se trouve en dehors de la grande porte du porche de Saint-Ambroise, à Milan, que l'archevêque Anselme établit que, durant trois jours avant et après la fête des saints Gervais et Protais, personne ne molestât pour dettes quiconque viendrait à cette solennité. A Bologne même, à l'occasion de la fête de saint Pétrone, les marchands étaient exempts pendant huit jours de droits d'entrée et de taxes, et personne ne pouvait être cité pour acquitter ses dettes (GHIRARDACCI). Dans les règlements de 1333 pour la foire de Saint-André de Nice sur mer, un lieu distinct est assigné aux vendeurs de viandes salées et de fromages, d'épices, de fourrures, de fer, de cuivre, de clous, d'argent, d'or, d'épées et d'armes, de verrerie, de vases en terre, de cordes, de marmites, de bâts; il en était de même pour les tailleurs, les changeurs, les marchands de volaille, d'herbes, fruits et légumes, de toile, de bidets et autres animaux à pied rond, de porcs, de bœufs, d'objets divers, avec des prescriptions pour chacun (2).

Plusieurs routes étaient confiées à la garde des moines, comme celle du mont Saint-Bernard, où le pieux Bernard de Mantoue institua l'hospice; comme celle des Alpes entre Lucques et Modène, placée sous la surveillance des religieux de Saint-Pélegrin du Serchio; comme le passage de Percussina dans le val de Grève, avec un hospice assisté par la compagnie du Bigallo de Florence. La route muletière à travers le Saint-Gothard, avec l'excavation d'Uri et son pont dit du Diable, tant il parut merveilleux, est due aux archevêques de Milan, dont la domination s'étendait sur le val de la Leventine. Dès l'époque de Charlemagne, les gorges les plus élevées des Alpes étaient pourvues d'hospices (3); les diverses nations qui envoyaient des pèlerins en Italie, en avaient chacune de particuliers, et, sans parler de Rome, nous avons trouvé à Verceil des hospices de Français et d'Anglais.

(1) CALVI, *Efemer.*, t. II, p. 613.

(2) *Monum. hist. patriæ*, Leges municipales, p. 206.

(3) *Una cum hospitibus, qui per colles Alpium siti sunt pro peregrinorum susceptione.* Ép. 39e du pape Adrien à Charlemagne. (Ap. BOUQUET).

Les villes et les bourgs, à mesure qu'ils s'affranchissaient, cherchaient à favoriser le commerce. La sécurité des routes, l'exemption de certains péages et la modération de tous sont toujours stipulées dans les premières chartes communales; il n'y a pas de statut qui ne pourvoie à l'entretien des routes, même avec des magistrats spéciaux. On obtenait des châtelains, à prix d'argent, qu'ils ne molestassent pas les marchands et leur fournissent des escortes; quelques-uns même se constituaient les garants des dommages que les étrangers souffriraient sur leurs terres, tant on craignait de voir les négociants prendre une autre direction, et de perdre ainsi le gain retiré du passage et des logements. Dans l'intérêt commun des échanges, les villes oubliaient leurs animosités; on instituait des trêves mercantiles, des lieux de franchise et de neutralité. En 1182, les consuls promettent sur leur territoire sécurité et prompte justice aux marchands et aux personnes de Lucques (1). Les Crémonais et les Brescians juraient une paix, avec obligation pour les deux villes de s'accorder mutuellement le passage: excepté les marchands de pays hostiles à l'une ou à l'autre cité, les personnes devaient être respectées sur les routes; la monnaie des deux peuples alliés aurait cours dans les transactions réciproques, avec promesse de n'en pas détériorer la valeur intrinsèque, si ce n'est avec l'autorisation du podestat et du conseil (2).

En 1215, les Vercellais faisaient un traité avec les Milanais, par lequel ceux-ci s'engageaient à n'exiger d'eux, pour les biens ou les personnes, aucun péage sur le pont que l'on construisait

(1) *Antiq. M. Æ.* diss. XXX. — Ici les marchands sont considérés comme un corps; en effet, ils fondaient à Lucques, en 1262, l'hôpital de la Miséricorde.

(2) Ap. CARLI, *Zecche d'Italia*, t. II, p. 173. — En 1308, les Florentins écrivaient à la commune de Lucques : *Quia desideramus quod commune nostrum desiderium, quod inest nobis et vobis, felicem sortiatur effectum, tractatum est sæpe sæpius de concordia cum nostris mercatoribus per vos facienda, circa spectantia ad passagia et gabellas, etc.* (Archives historiques, t. VI, p. 16.) On y trouve, à la page 20, que, cette année, les Ugoloti et les Nerli, Florentins, avaient fait une société à Halle de Souabe pour battre la monnaie de ce pays.

L'année suivante, cinq balles de draps dorés et une de perles, d'anneaux, de draps, de *livres* et autres objets précieux, appartenant à des marchands de Florence, furent volées, dans le trajet de Venise à Reggio, par Ilo de Cannola et Nicolas de Luni et leurs complices; aussi la commune de Florence priait la commune de Reggio d'intervenir pour les faire restituer, en lui disant qu'elle retirait beaucoup d'honneur et de grands avantages du passage des marchandises florentines (p. 24). On y rencontre d'autres plaintes semblables.

à Casale sur le Pô. La commune d'Alexandrie, en 1217, affranchissait les Vercellais de celui qu'ils payaient à Beale (1). Le marquis Pelavicino, Buoso de Dovara, la commune de Crémone d'une part, et de l'autre Azzo d'Este, Louis, comte de Vérone, et les villes de Mantoue, Ferrare, Padoue, en s'alliant pour renverser Ezzelin, convinrent que, malgré la guerre, *mercatores de Tuscia semper secure possint ire, redire, stare, conversari cum personis et mercibus per civitates et territoria Mantuæ, Ferrariæ, Paduæ.*

En 1262, Vicence, Padoue, Trévise, Vérone, juraient de ne pas s'inquiéter mutuellement et d'assurer les routes aux voyageurs et aux négociants. Jean Liprande et Henri d'Arcore, syndics des marchands de Milan, se plaignaient en 1276 à Philippe, comte de Savoie, à cause d'une surtaxe (*surrepsio*) mise par lui sur les marchandises qui traversaient ses États : ils stipulèrent combien il devait prendre pour chaque balle de laine de Milanais qui passerait sur son territoire, et pour le péage d'hommes et de chevaux à Villeneuve, au Chablais, ailleurs, la bête que montait chaque marchand ne payant rien ; les marchands, à leur tour, juraient de ne pas faire les balles plus grosses que de coutume, chacune devant être de huit pièces de drap de Châlons, de dix pièces de drap vergé de Provins, ou d'un poids équivalent; ils promettaient en outre d'engager les négociants d'Italie qui se rendaient aux foires de Champagne et de France à passer, aller et retour, par les terres de ce comte, lequel, de son côté, les garantirait pendant ce trajet par un sauf-conduit (2).

Les communes limitrophes se mettaient d'accord pour améliorer les routes, comme firent, en 1204, Turin, Chieri et Testona ; Pistoie et Bologne, en 1298, pour ouvrir celle de la Porretta. Bergame et Brescia, en 1219, convinrent de réparer la route de Palazzuolo, et de s'indemniser réciproquement des pertes que les brigands leur feraient éprouver sur cette même voie. En 1232, Boniface, marquis de Montferrat, s'engagea envers la commune de Gênes à tenir en bon état celle d'Asti à Turin, sans exiger d'autre péage que six et demi par charge, et rien pour les bêtes non chargées; il promettait d'obliger les châtelains et les nobles dont elle traversait les terres, à l'entretenir, à

(1) *Monum. hist. patriæ*, Chart. I.
(2) *Monum. hist. patriæ*, 1601.

la surveiller, avec défense d'introduire aucun mauvais usage (1). A la paix de 1279, Vérone, Mantoue et Brescia décidaient qu'une route serait ouverte entre ces villes, passant par Peschiera, Godio, Guidizzolo, Montechiaro, qui l'entretiendraient, et qu'elle aurait pour surveillants dix cavaliers par commune avec trois capitaines choisis parmi des marchands et des hommes de bonne réputation. En 1333, Franchino Rusca, seigneur de la commune et du peuple de Côme, conclut avec les hommes de Blegno un traité, par lequel ils prenaient l'engagemant de tenir en bon état et de surveiller les routes qui traversaient la Leventine, et d'aider les Comasques contre quiconque les infesterait.

De fréquentes conventions sont faites dans un but pareil; pour ne citer qu'une seule république, Florence conclut dans une courte période divers traités de cette nature: en 1201, avec Fortebraccio de Grecio et d'autres comtes Ubaldini de Mugello, qui s'obligent à défendre les Florentins et leurs biens, au moyen de guides et d'escortes, sur toute l'étendue de leur territoire, et même à les indemniser de leurs pertes durant ce trajet (1); en 1203, avec les Bolonais, pour cesser mutuellement les représailles; en 1250, avec Pise, pour se reconnaître la franchise renoulée fréquemment; en 1281, avec les Génois, pour stipuler le libre transit même par terre, l'exemption de droits d'entrée au pays de Fabriano, sous la promesse de garantir toutes les marchan-

(1) *Monum. hist. patriæ*, Chart. II, 1378. Là sont aussi les promesses faites par d'autres feudataires au marquis de tenir cette route en bon état.

Les Tortonais et les Génois, en 1233, stipulent de conserver la route de Gavi à Serravalle, *ita quod non rumpetur, nec in ea offendetur per homines jurisdictionis Terdonæ... et si contra fieret, commune Terdonæ faciet damnum emendari, vel illud emendabit, et hoc donec contraria voluntas communis Terdonæ appareret per denuntiationem factam communi Januæ per dies* XV *antea. Quod si strata rumpetur infra dicta loca Gavii et Serravallis per extraneos homines, qui non essent in jurisdictione Terdonæ, nec de habitantibus vel reductum habentibus in terra Januæ, commune Terdonæ damnum illud pro dimidia emendabit. Et commune Terdonæ salvabit et assecurabit dictam stratam à Serravalle usque Terdonam, et a Terdona usque in districtum Papiæ, etc.* (Liber juris, t. I, 955.)

Manfred, marquis de Saluces, avait pris les marchandises des négociants d'Alba, sous le prétexte de les sauver des embûches des Astigians; les propriétaires, l'ayant supplié de les leur restituer, furent écoutés, sauf à payer 300 livres et 300 sous d'Asti; de plus, ils promirent d'amener l'archevêque à lever l'excommunication lancée pour cet excès, et de l'aider dans ses guerres contre la ville d'Asti. (1181.)

(2) SCIPION AMMIRATO, *Storia fiorentina*, I.

dises chargées sur leurs navires. Comme l'a fait de nos jours l'union douanière, elle convenait, en 1282, avec Lucques, Sienne, Pistoie, Prato et Volterra, de la franchise réciproque de tous droits d'entrée; en 1290, elle établissait le libre transit avec Ravenne et Faenza; en 1295, avec Lucques, Prato, Saint-Géminien et Colle; elle stipulait pour dix ans, leurs alliés compris, suppression mutuelle de toutes représailles, maltôte, droits d'entrée, péage. Dès que Mentone et Roccabruna, en 1248, se furent séparées de Monaco, cette ville ne put communiquer avec d'autres que par mer ou par une route qui passait sur le territoire de Roccabruna, et son prince ne put sortir de son État en carrosse sans traverser un pays ennemi. Les citoyens de Mentone ne voulurent plus entretenir cette route; or les litiges qui en naissent et les conséquences qu'ils doivent produire peuvent expliquer l'importance des traités des communes du moyen âge pour les communications.

Les voyages, néanmoins, furent toujours pénibles et dangereux. Rinieri de Corneto, voleur de grands chemins, a conservé une funeste célébrité. L'abbé Pierre de Cluny, qui allait visiter Eugène III, fut dévalisé par le marquis Obizzo Malaspina; mais les Placentins le contraignirent à restituer. Jean d'André, célèbre canoniste, que le cardinal Bertrand du Poyet, en 1328, envoyait comme ambassadeur du pape, fut attaqué près de Pavie et dépouillé de ses livres et de tout ce qu'il avait; il dut même payer une forte somme pour sa propre rançon. Pétrarque, la première fois qu'il se rendit à Rome, dut se réfugier au château des Capranica, jusqu'à ce que l'évêque de Lombez vînt lui faire escorte avec cent cavaliers. Sorti de cette ville après son couronnement, il rencontra des brigands qui l'obligèrent à rétrograder, et le peuple dut le faire escorter; mais d'autres l'assaillirent quand il eut quitté Parme. Jean Barile, que le roi Robert de Naples avait chargé d'assister à son couronnement, fut dévalisé en route et contraint de revenir sur ses pas.

Les subsistances inspirent au peuple les plus grandes inquiétudes, et deviennent, par conséquent, l'objet des mesures les plus étendues. Si la science, de nos jours, n'est pas encore parvenue à persuader que l'unique préservatif, dans les disettes, ou le meilleur palliatif est de laisser toute liberté au commerce des denrées alimentaires, il faut pardonner à une époque où le gouvernement direct appartenait au peuple, sujet à toutes les peurs, et qui, à force d'entraves, produisait souvent le mal qu'il vou-

lait prévenir. L'obligation d'amener les récoltes dans la ville était une précaution contre les seigneurs châtelains, qui auraient pu l'affamer; mais le propriétaire devait sacrifier souvent ses intérêts à la frayeur de ceux qui n'avaient rien. L'autorité fixait le prix des comestibles et des autres objets de première nécessité, établissait des magasins, déterminait les heures et les modes d'en trafiquer. Il en était de même des viandes azotées : personne ne pouvait acheter au delà d'une certaine quantité de poisson, afin que les autres n'en fussent pas privés; si quelque pièce de gros gibier paraissait sur le marché, il fallait la dépecer pour que les gens les moins aisés pussent s'en procurer. La crainte d'une disette accroissait les rigueurs; on allait jusqu'à punir de mort l'exportation du blé, et quiconque en possédait devait le faire savoir et le vendre au prix décrété. En Toscane, tout le blé était acheté par la commune, qui l'emmagasinait et le livrait sur des bons.

L'inimitié entre les nouvelles communes était une cause de nouvelles entraves, et Lodi défendait, sous peine de mort, de porter du blé à Milan et d'en tirer du vin; d'autres venaient des seigneurs, qui voulaient prélever un droit sur les marchandises transportées d'une ville à l'autre de leurs domaines. Puis, comme quelques princes, entre autres le roi de Sicile, recevaient une grande partie des impôts en denrées, ils en faisaient le monopole et restaient les principaux négociants de leur pays. Frédéric II exigeait un compte exact des céréales, du fourrage et du vin qui entraient dans ses magasins; après avoir approvisionné ses palais et ses forteresses, il vendait le reste, surtout aux marchands romains, ou bien, quand l'occasion lui semblait favorable, il expédiait en Espagne, en Barbarie, avec des chargements, ses propres navires ou des bâtiments de Venise et de Gênes. En 1239, il chargeait le grand amiral de conduire à Tunis, où la récolte avait sans doute manqué, cinquante mille *salmes* de froment, dont une partie provenait des intendants royaux, et l'autre d'achats faits à bas prix; aussi prohibait-on toute exportation; en Afrique, la salme fut vendue 24 tari, ce qui donna quarante mille onces d'or ou 2,500,000 francs (1).

Ce transport des blés et des autres denrées produisait un

(1) J'évalue le tari à 2f,20, la salme à 2h,76. Voir le *Registrum Friderici* dans les archives de Naples, p. 309-356; CIBRARIO, *Économie*; BIANCHINI, *Hist. des finances du royaume de Naples*.

grand mouvement mercantile. Les Vénitiens, particulièrement, tiraient de la Barbarie, de la Sicile et de l'Égypte des grains pour approvisionner même d'autres pays; la Barbarie et la mer Noire leur fournissait le sel, dont ils étaient jaloux de conserver le monopole. Les Padouans essayèrent plusieurs fois d'établir des salines sur leur territoire; mais les Vénitiens s'y opposèrent toujours; au-dessous de la statue du doge Gradenigo, on lit, entre autres louanges: *A faciendo sale Paduanos Marte coegi.*

Parmi les épices, le poivre était aussi indispensable que le sucre depuis deux siècles. Des villes en avaient des magasins; dans quelques-unes, le droit d'entrée dont on le frappait tenait lieu de tout autre. Les seigneurs de Bâle, en 1290, n'autorisaient la vente du pain que moyennant la rétribution annuelle d'une livre de poivre. La cannelle, le girofle, le curcuma ou safran d'Inde, plante tinctoriale qui prospérait même dans les terres crétacées du val d'Ombrone; le gingembre, le cubèbe, l'anis, les feuilles de laurier, le cardamome, la muscade, outre les fleurs de lavande cueillies en Italie, flattaient agréablement les sens. Il faut y ajouter la paille de la Mecque (*Andropagon Schœnanthus*), la scammonée, le galbanum, le laserpitium, la sarmentaire, l'aloès, la myrrhe, le camphre du Japon, le safran (1), la rhubarbe de la Sibérie méridionale, le séné, la casse, le badéguar, la galle d'aubépine, le ciste de Crète d'où l'on tire le laudanum, l'huile de sésame, la gomme d'astragale, la gomme-gutte, la gomme arabique, la sandaraque d'Afrique, le sang de dragon des Canaries. Les produits d'Italie, d'Espagne, de Grèce, l'huile, le riz (2),

(1) L'importance de ce végétal est attestée par les règlements de tous les pays mercantiles. Le *Statut de Lucques*, rub. CXXI (ap. TOMMASI, *Sommario*), défend d'en vendre avant qu'il ait été reconnu par des inspecteurs spéciaux. A Gênes, tout falsificateur de safran avait, la première fois, la main gauche coupée, et, la seconde, on le brûlait vif avec ce safran.

(2) Le riz provient de l'Inde et de la Chine; mais on est loin d'être fixé sur l'époque de son introduction en Italie. D'un document du *Codice diplomatico arabo-siculo* de monseigneur Airoldi, t. II, part. II, p. 94, il résulte que, en 880, on fit en Scile une telle récolte de riz qu'il fallut établir un magasin spécial. Le traité d'agriculture de Pierre Crescenzi n'en fait pas mention; mais le traducteur, qui vécut peu après, c'est-à-dire au commencement du quatorzième siècle, l'ajouta aux autres matières de l'original. Les tarifs de Jean et de Lucchino Visconti font encore figurer le riz parmi les épices; les Vénitiens, au quinzième siècle, l'exportaient de l'Égypte et de l'Espagne. Il paraît qu'il fut introduit dans le royaume de Naples par les Aragonais, et nous savons que les ducs d'Atri le firent cultiver dans la plaine entre les embouchures du Tronto et du Pescara.

étaient débités par des apothicaires (*speziali*), comme on appelait les vendeurs de marchandises que nous venons de mentionner. Le café n'était pas connu, et le sucre peu. La cire et l'ambre servaient aux rites de l'Église; Venise préparait la cire, et de l'ambre, qu'on tirait de la Baltique, on faisait des crucifix et des chapelets.

Les recherches sur le prix des objets de première nécessité et de la main-d'œuvre fournissent la preuve qu'il différait peu de celui de nos jours, puisque le salaire d'un ouvrier ordinaire fut et sera toujours calculé d'après ce qu'il lui faut pour vivre. Le prix des autres matières est trop difficile à déterminer au milieu d'une si grande variété de monnaies et de l'incertitude des conventions secondaires. Parle-t-on de bois, on ne sait pas s'il fut coupé dans les forêts mêmes de l'acheteur; de vin, on ignore s'il s'agissait d'une année d'abondance ou de disette, s'il était transporté et soumis à l'octroi; d'un meuble, mais peut-être, outre le prix de la matière, c'était un chef-d'œuvre; d'un livre, mais il pouvait tirer sa valeur des enluminures (1).

Les richesses minérales ne furent pas négligées. Les mines du Bergamasque et des vallées Camonica et Trompia produisirent, dès la plus haute antiquité, beaucoup de fer, auquel on savait donner une trempe excellente dans le Comasque. On fabriquait des

On prétend que Louis II de Saluces apporta de Naples le riz dans ses domaines, où il produisait beaucoup en 1525. Les soldats de Charles V l'introduisirent, dit-on, dans le Novarais. On fait remonter sa culture, dans le Vercellais, à l'année 1521, époque où Théodore Trivulce l'introduisit dans les terres de Zevio et de Palu du bas Véronais. Vers la seconde moitié du seizième siècle, Lobelio voyait croître le riz dans la campagne du Milanais, grâce aux eaux du lac Majeur; mais, longtemps avant, Mattioli le disait *très-commun sur les tables de toute l'Italie*. (Voir CAPSONI, *De l'influence des rizières sur la santé humaine*; Milan, 1851.)

(1) Pagnini a fait des calculs très-soignés, et plus tard Cibrario, dans l'ouvrage cité; mais ce dernier vacille encore et se trompe souvent, surtout dans les tableaux de comparaison: il suffit de voir la page 528. Tous les économistes offrent la même incertitude sur la valeur des marchandises, parce qu'on ne connaît pas bien la monnaie de compte d'après laquelle les prix étaient fixés.

Dans le *Liber jurium* de Gênes, vol. I, p. 1170, est un inventaire des revenus d'Andora, vendue par les marquis de Clavesana à la commune de Gênes en 1252; là sont spécifiés, avec leur valeur respective, les services de corps et les redevances en nature dus par les vilains. Cet inventaire mériterait d'être commenté; on connaîtrait ainsi la condition des campagnards et la valeur des denrées.

armes à Gardone, à Lemezzane, à Brescia. Jean d'Uzzano mentionne les aciers renommés de Brescia, les hoyaux, les cuirasses, les fonds de poêles que l'on tirait de cette ville. Le riche minéral de l'île d'Elbe, de Pietrasanta et d'autres parties de la Toscane se transportait brut ou travaillé, même dans le Levant. Venise tira parti du fer et du cuivre du Frioul, de la Carinthie, du Cadore, et ses fabriques, à ce qu'il paraît, conservèrent longtemps le secret de faciliter la fusion au moyen du borax. Massa-sur-mer, les vals du Tibre et de Cecina, où l'on trouvait aussi des sulfates de fer, fournissaient également du cuivre.

On extrayait de l'argent à Perosa et dans la vallée de Lanzo en Piémont, dans les vallées de Seriana, de Brembilla, de Scalve et d'autres du Bergamasque. Les mines argentifères de Montieri, pauvre village dans le val de Merse, sont données, en 896, par Adalbert, marquis de Toscane, à Alboin, évêque de Volterra, confirmées plusieurs fois, et nommément par Henri IV, en 1186, sous la condition que : *Episcopus et sui successores nobis nostrisque successoribus, pro ipsi argenti fodinis, trigenta marcas argenti examinati ad pondus cameræ nostræ persolvant.* Frédéric II, brouillé avec l'évêque de Volterra, affermait *argentariam nostram Monterii* au Florentin Bentivegna Davanzati. Le diplôme de Charles IV, de 1355, dit que *jamdiu defuerint, et quasi steriles sint affectæ.* L'extraction de l'or et de l'argent sur le territoire de Pistoie, au treizième siècle, paraît un rêve des chroniqueurs; mais, vers l'an 1000, il est déjà fait mention de mines d'argent près de Massa-sur-mer et dans les Alpes aponaniennes de Pietrasanta, avec des galeries profondes, creusées probablement par une compagnie de Lombards qui dominait sur la Versilie. Les sables du Tessin, de l'Adda et d'autres fleuves fournissaient de l'or. Au 1er novembre de l'an 1000, Othon III concède à l'évêque de Verceil *totum aurum, quod invenitur et elaboratur infra Vercellensem episcopatum et comitatum sanctæ Agathæ* (1).

(1) C'est-à-dire Santhia. (*Monum. hist. patriæ*, Chart. I, 341.)

Amédée V de Savoie, vers la fin du treizième siècle, chargeait des mineurs florentins ou lucquois de la recherche des minéraux de son État. En 1279, on tirait de l'or de Champorcher, dans le val d'Aoste; dans le siècle suivant, on lavait les sables aurifères de l'Orco et de l'Amalone; on extrayait de l'argent à Groscavallo et à Ala dans le val de Lanzo, de l'argent et du cuivre à Usseglio et à Lemie. En 1496, Jean Swerstab de Nuremberg payait au duc Philippe III 300 florins d'or par année pour exploiter les mines du val de Lanzo; pour celles de Montjouet dans le val d'Aoste, de Macot et d'Aime dans la Tarentaise, il

Les puits salés de Volterra fournissaient du sel ; mais la production de l'acide borique, aujourd'hui la richesse de ces lagunes, était ignorée. Néanmoins on en tirait du soufre, et un Génois y trouva l'alun, découverte qui dispensait d'en faire venir de Tunis, de la Caramanie, de Phocée, pays occupés par les Turcs. L'alun du royaume de Naples et de la Tolfa, dans la maremme romaine, ne fut employé que beaucoup plus tard. Lipari, d'où autrefois, selon le témoignage de Diodore de Sicile, se tirait tout l'alun, si bien que les habitants en fixaient le prix à leur volonté, avait cessé d'en fournir depuis longtemps.

Les arts, même durant la féodalité, s'étaient conservés avec toutes leurs formes anciennes, disposés en corps, écoles ou maîtrises, sous des chefs propres : organisation de l'industrie conforme à ces temps. En effet, l'égalité des individus n'étant pas reconnue, ils s'affranchissaient collectivement, et, comme on ne comprenait pas le travail libre, on obligeait l'ouvrier à travailler pour le maître, comme le vilain pour le seigneur (1). Tout y était réglé avec une minutie puérile : le fileur ne pouvait employer à la fois le fil de chanvre et celui de lin ; le coutelier, faire des manches à cuillers ; des faiseurs de gobelets et potiers, tourner une cuiller de bois. Il était défendu de fondre du suif de bœuf avec celui de mouton, de la cire nouvelle avec de la vieille ; on déterminait les ingrédients des teintures et des diverses compositions. Ces prescriptions durent produire des entraves, des conflits, des tyrannies. Les princes firent des corporations une source de revenus ; le monopole s'affermit à l'avantage du petit nombre. Des amendes punissaient la moindre violation des règlements, et les délinquants avaient pour juges leurs rivaux, intéressés à les trouver en faute.

Dans ces commencements, néanmoins, les syndics, les con-

donnait un cinquième de l'or et le dixième des autres métaux. En 1508, Charles III cédait aux seigneurs d'Aviso l'exploitation des mines de Beaufort et de Montjoye dans le Faucigny, pour un cinquième de l'or et du cobalt, un dixième de l'argent, un quinzième de l'acier et de l'étain, un vingtième du plomb, du fer et du cuivre. En 1530, il envoyait comme grand maître des mines l'Allemand Louis Jung, pour qu'il les fît travailler au profit de l'État. Plus tard on trouva d'autres mines à Vinadio, Pesey, Alagna, Olomont, Usseglio et ailleurs ; mais toujours leur produit fut minime. (CIBRARIO, *Monuments de Savoie*, p. 283.)

(1) La plus ancienne mention des arts de Florence se trouve dans un traité de 1204, entre les Florentins et les habitans de Capraïa : *Hæc sunt sacramenta, quæ potestas et consules communis, consules militum, priores artium, etc., fecerunt.* (Ap. TARGIONI, vol. 1, p. 66 ; *Voyages*.)

seils, les prud'hommes, les fréquentes assemblées, les chambres de discipline, où « l'on procède mercantilement, selon la bonne équité plus que d'après le droit strict, en rédigeant les procès en langue vulgaire, sans juges, ni procureurs, ni notaires (1), » servaient à faire l'éducation du peuple, comme les lisières soutiennent les enfants. Les compagnons, les agents, les apprentis et les maîtres formaient une hiérarchie d'utile dépendance; les artisans, réunis dans les mêmes quartiers, se surveillaient réciproquement, et cherchaient à rivaliser entre eux, ce qui prévenait ou faisait disparaître les fraudes, trop faciles chez un peuple étranger à l'industrie; dans les moments de gêne, ils venaient au secours les uns des autres, et l'apprentissage était une garantie d'habileté future. Dans la subdivision des travaux, chacun devait perfectionner son œuvre spéciale; l'esprit de corps donnait un air de dignité en même temps qu'il fit connaître et discuter des droits. Les étendards des saints patrons furent des drapeaux d'indépendance, et protégèrent l'individu contre les vexations. Les classes laborieuses, formées des feudataires bourgeois et des individus qui ne possédaient rien, devinrent donc des puissances sociales (2).

(1) *Statut de l'art de Calimala.* Il mérite d'être consulté à cause d'un grand nombre de sages règlements mêlés à d'autres superflus, et qui attestent une civilisation très-développée. Ce statut détermine les aumônes à donner aux familles et aux veuves des associés.

(2) En 1280, le comte Berthold, pour réconcilier les Lambertazzi et les Geremei, convoquait les seigneurs et le peuple, parmi lequel les consuls des compagnies du Lion, des Bouchers, des Lombards, des Toscans, des Étoiles, de la Branca, du Griffon, de l'Aigle, des Épées, des Barres, des Léopards, des *Schife*, des *Traverse*, des *Ballerie*, des Châteaux, des Clefs, des *Balzani*, de la *Branchetta*, des Vairs, des *Stracciaiuoli*, avec menace d'une amende de 2,000 marcs pour toute compagnie qui ne viendrait pas. C'étaient là les compagnies d'armes; les corporations d'arts étaient celles des Cordouaniers, des Étoiles, des Changeurs, des Marchands, des Notaires, des Cordonniers, des Pêcheurs, des Pelletiers en vieux et neuf, des Marchands de lin, des Corroyeurs et Apprêteurs de peaux, des Marchands de draps, des Menuisiers, des Maçons, des Forgerons, des Tailleurs, des Fabricants de bassins.

A Gênes, vers l'année 1250, les arts se composaient des aubergistes et cabaretiers, faiseurs d'arcs, arbalétriers, fabricants d'étoffes de coton, barbiers, tonneliers, selliers, chaussetiers, cordonniers, chapeliers, changeurs, bourreliers, couteliers, drapiers, cordiers et fabricants de voiles, boulangers, bijoutiers, joailliers, orfévres, bouchers, fabricants de haches, calfats, maçons, charpentiers, menuisiers, apprêteurs de peaux, pêcheurs, rameurs, tailleurs, sommeliers, marchands de comestibles, faiseurs de boucliers, d'épées, apothi-

Il ne faut pas croire, néanmoins, qu'on ne connût pas les inconvénients des maîtrises; en 1287, la commune de Ferrare abolissait tous les colléges d'art, quels qu'en fussent le nom et l'organisation, avec défense de faire des collectes et de provoquer des réunions. Elle exceptait la corporation des juges, les confréries pieuses, les universités, outre les forgerons qui pouvaient avoir un commis pour acheter le charbon et le distribuer à chacun; ceux qui avaient des biens communs étaient autorisés à les faire administrer par un agent. Les crieurs publics avaient le droit de se réunir une ou deux fois par an pour élire deux membres chargés de les diriger et de les employer dans l'intérêt de la commune. Les bouchers pouvaient exercer leur profession dans les lieux déterminés et d'après les règlements établis. Tout

caires, cabaretiers, teinturiers, tourneurs, faiseurs de travées et d'étais, paveurs; en tout trente-trois maîtrises, sans distinction d'arts majeurs et mineurs. Voir SERRA, Annot. au livre IV; mais nous ne sommes pas d'accord avec lui sur le sens des *callegarii* et des *zotolarii*.

Les armes des arts de Florence sont sculptées sur le *Magistrato* de la *Mercatanzia*, où se trouve aujourd'hui l'administration du Bollo: pour l'art de Calimala, aigle d'or sur boule blanche en champ rouge; pour les changeurs, fleurs d'or en champ vermeil; pour les juges ou notaires, étoiles d'or en champ azur; pour les médecins et les apothicaires, la Vierge avec l'enfant Jésus sur fond rouge; pour les fabricants d'étoffes de laine, agneau blanc avec bannière vermeille; pour les fabricants ou marchands d'étoffes de soie, porte rouge en champ blanc; pour les fourreurs, petit gris blanc et bleu, et agneau avec bannière et croix. Parmi les arts mineurs, les bouchers portèrent mouton noir en champ blanc; les cordonniers, trois traverses en champ blanc; les corroyeurs, écu moitié blanc et moitié vermeil; les maçons et les tailleurs de pierre, haches en champ rouge; les marchands d'huile, lion rouge rampant avec branche d'olivier; les marchands de lin, bannière moitié blanche et moité noire; les serruriers, deux clefs attachées en champ rouge; les faiseurs d'épées et de cuirasses, estoc et cuirasse sur fond blanc; les menuisiers, un palmier vert avec une cassette au tronc; les aubergistes, étoile rouge en champ blanc.

En 1208, Mantoue avait les corporations des juges, notaires, fabricants d'étoffes de laine, cordonniers, apprêteurs de peaux, bouchers, taillandiers, *rioberi*, fourreurs, apothicaires, tisseurs de laine, tailleurs, pêcheurs, merciers, barbiers, vendeurs de drap au détail, teinturiers de laine, fabricants d'étoffes de chanvre et de lin, teinturiers et tondeurs d'étoffe de chanvre et de lin, *corregatores*, marchands de lin. Il y avait à la tête de chacune quatre chefs et autant de conseillers; tous les membres étaient inscrits sur un registre; quiconque n'avait pas dix ans en était exclu, ainsi que les apprentis. Tout associé devait une rétribution annuelle dont le produit, joint à d'autres revenus, formait une caisse pour secourir les malades ou permettre d'autres actes de bienfaisance. Chaque corps, jusqu'à une certaine somme, prononçait sur les conflits relatifs à son propre trafic. (*Statuts*, livre IV, rub. 1.)

ouvrier requis pour exercer son art devait se rendre à l'invitation sans retard, bien que l'ouvrage pour lequel on l'appelait fût commencé par un autre, et ne pas se retirer même alors qu'on lui donnait un compagnon : « Mais que les artisans, ajoutait le décret, n'osent pas se coaliser et former des ligues tacites ou expresses à l'occasion des prix ou du travail, et surtout qu'on surveille les bateliers, race perverse qui machine sans cesse pour nuire aux voyageurs. »

L'art de la laine, alors le plus important, dut sa prospérité aux Humiliés, ordre institué à Milan, auquel on attribue aussi l'invention des étoffes d'or et d'argent pour les églises. A Florence, où il fonda Sainte-Catherine de la Toussaint, il était exempt de tous les droits d'entrée, et l'on avait défendu de souiller les eaux qui servaient à leurs moulins à foulon (1). Cet art prospéra surtout dans cette ville, où l'on fabriquait, en 1338, quatre-vingt mille pièces de drap par an, de la valeur de 1,200,000 sequins (2); les meilleures laines venaient d'Angleterre, d'Espagne, de France, de Portugal et de la Barbarie. L'art de Calimala tirait, avec grand profit, de Flandre, de Picardie, du Languedoc, des draps grossiers dont il doublait la valeur, après les avoir raffinés. Vingt magasins recevaient annuellement dix mille pièces d'étoffe, du prix de plus de 300,000 florins; chacune portait un bulletin où l'on inscrivait toutes les dépenses : achat de la matière brute, denier à Dieu, transport à la fabrique, première et seconde teinture, cardage, tondage, lissage, pliage, emballage, droits de toute espèce, frais de voiture, d'hôtellerie, etc. Les deux foires de Saint-Simon et de Saint-Martin attiraient à Florence les plus riches marchands de toute l'Italie, qui achetaient pour 15 ou 16,000,000 de florins.

A Sienne, le droit de quatre livres pour chaque pièce de drap exporté, dont la plus grande partie allait vers le Levant, fut affermé 600 sequins. Les fabriques de Venise et de terre ferme, de Pise, du Bolonais, du Ferrarais, favorisées par la prohibition des draps étrangers, rivalisaient avec celles de la France et de la Flandre. A Vérone, en 1300, on fabriquait tous les ans vingt

(1) Non-seulement les moines s'occupaient là de manufactures, mais toutes celles d'Angleterre et d'Écosse, pour n'en pas citer d'autres, se trouvaient dans leurs mains. Balducci Pegolotti mentionne toutes les maisons des Prémontrés, de l'ordre de Promuxion, etc., qui faisaient le commerce.

(2) JEAN VILLANI, *Storie*, XI, 93; *Della mercatura de' Fiorentini*, II, 102. Les prix de Villani peuvent être calculés aujourd'hui au quintuple.

mille pièces de drap, outre les bas et les bonnets; la seigneurie de Venise en faisait acheter dans cette ville de qualité supérieure, pour les offrir au Grand Seigneur (ZAGATA). A Mantoue, les moulins à foulon étaient le privilége de la commune, et l'on détruisait ceux qu'établissait tout particulier. Le statut prescrivait la qualité de la laine, le nombre de fils, la dimension de l'étoffe, le mode et la forme des métiers. Les draps ne pouvaient être fabriqués que par les membres de l'art, qui prêtaient serment devant le podestat; toute pièce finie était présentée au magistrat, qui la marquait après l'avoir approuvée, ou bien, s'il ne la trouvait pas conforme aux prescriptions, il la jetait au feu et punissait le fabricant d'une amende. Des riches et des moines s'adonnaient à cette industrie; en 1500, on comptait à Mantoue quarante-quatre fabriques, et, lorsque le roi de Danemark visita les Gonzague, cette ville étala cinq mille pièces de drap : magnifique ornement pour une cité !

Milan et son territoire expédiaient annuellement à la seule Venise pour 300,000 ducats de drap, et pour 100,000 de toile grossière, sauf à lui acheter en échange pour 2,000,000 de coton écru et filé, de laines françaises et catalanes, de tissus d'or et de soie, de poivre, cannelle, gingembre, bois du Brésil et autres matières colorantes, savons et *esclaves*. Jean d'Uzano, qui compila en 1440 tout ce qu'un négociant avait besoin de savoir relativement aux pays, aux marchandises, au change, à l'argent, aux droits, et décrivit de port en port le voyage que l'on faisait le long des côtes de la Méditerranée, puis dans la mer Ionienne et la mer Noire, écrivait : « C'est à Milan que viennent toutes les productions de la Lombardie pour être transportées à Gênes; on tire de Milan d'infinies marchandises de toute espèce, des armures à mailles, à lames et de toutes façons, des aciers, des fers travaillés, des futaines, des toiles et des draps très-fins; de Côme, des draps en quantité et fins; de Monza, des draps grossiers et fins; tout cela se transporte à Venise pour aller dans le Levant. Vérone et Mantoue fournissent des draps; Padoue, du safran et du lin; Alexandrie, du lin, des toiles de guède en quantité, et de la guède; le Montferrat, du safran, de la toile grossière et du chanvre; Brescia, des aciers, du fer, du lin, du safran, du papier (1). »

(1) Dans le *Tarif milanais* de 1216 figurent comme très-importants les draps comasques; leur transit est également indiqué dans un autre de Modène, de 1306.

Plus tard s'introduisit l'art de la soie, que les Rhodiens, dans leur code, égalaient à l'or pour le prix; au temps de Procope, celle de couleurs ordinaires valait 6 pièces d'or l'once, et le quadruple la purpurine; on la tirait du pays des Sères, peuple doux, mais grossier, dans le Thibet, ou plutôt de l'Indo-Chine, comme il paraît enfin démontré. Deux missionnaires, entraînés dans ces régions par le zèle religieux, y connurent l'insecte industrieux et la manière dont il produit ce fil précieux; ils en rapportèrent quelques cocons en Europe, et parvinrent à élever les vers à soie. Le Péloponèse fut planté bientôt en mûriers, d'où il tira son nom de *Morée;* mais les fabriques établies dans l'empire d'Orient dépérirent, ou furent obligées de recourir aux étrangers. Les Vénitiens, après avoir soumis l'île d'Arbo, en 1018, sur les côtes de la Dalmatie, lui imposèrent une contribution annuelle de quelques livres de soie, sinon un poids égal d'or pur. A la prise de Constantinople, ils étendirent les fabriques de soie, dont ils s'assurèrent le monopole au moyen de traités avec les princes d'Achaïe.

Dans le principe, on ne connaissait que le mûrier noir, et Crescenzio (chap. XIV) se plaignait que les femmes en cueillissent les feuilles élevées pour nourrir certains vers, ce qui empêchait les fruits de mûrir; ce fut peut-être au treizième siècle qu'on apporta le mûrier blanc. Les particuliers tardaient à comprendre les avantages de cette plante, et la loi dut intervenir pour en ordonner la culture. Le statut de Modène de 1327 oblige tout individu qui possède un jardin clos d'y planter, pour l'avantage commun, trois mûriers, trois figuiers, trois grenadiers, trois amandiers; celui de Pescia, de 1340, prescrivait la culture des mûriers, et la Toscane, un siècle plus tard, imposait à tout citoyen d'en planter cinq par an (1). Plus tard, on défendit d'en

(1) TARGIONI TOZZETTI, *Voyages*. Le statut de Pescia, de 1340, ordonne de planter des mûriers et huit pieds de figuiers pour chaque *coltra* de terre. Un ban du 3 avril 1435 prescrit d'avoir dans tout domaine au moins cinq pieds de mûriers *blancs;* au dessous de l'effigie du Pescian François Buonvicini, dans le palais de la commune, on lui fait un mérite d'avoir, cette année, appelé

alla sua patria questa pianta,
Dalla quale nacque poi ricchezza tanta
Che in ogni luogo si noma il Delfino.

Dans les statuts de l'art de Sainte-Marie à Florence, on lit « qu'en 1403 on commença à élever pour l'art les vers à soie dans Florence, et qu'on choisit six

exporter les feuilles, et l'on accorda, en 1423, pleine franchise à quiconque en importerait. On prétend que Louis Sforza les introduisit dans son parc de Vigevano, d'où ils se répandirent dans la Lombardie, ce qui lui valut le surnom de *More*. Un décret de Milan, de 1470, ordonne de planter cinq mûriers au moins pour chaque cent perches; un autre, de faire connaître combien il en existait, avec invitation d'en céder les feuilles au maître de la soie à prix équitable, si l'on ne voulait pas nourrir soi-même les vers à soie. Déjà, en 1507, Muralto, dans une chronique comasque manuscrite, raconte que la campagne autour de Milan et de Côme présentait l'image d'une forêt de mûriers.

On a prétendu que Roger de Sicile, dans son expédition en Grèce, avait ramené des tisserands et des ouvriers en soie; mais nous avons vu que les Sarrasins la tissaient avant cette époque. On ajoute que cet art florissait à Lucques, et qu'après la prise de cette ville par Castruccio, neuf cents familles, dont trente et une allèrent se fixer à Venise, se répandirent dans le reste de l'Italie; cependant, dès 1225, l'art de la soie formait à Florence une corporation distincte, classée parmi les majeures, avec la bannière d'une porte rouge en champ blanc. En 1248, les Vénitiens défendirent le commerce de la soie aux percepteurs des taxes imposées aux fabricants de soierie. Frère Buonvicino de Riva, à cette époque, écrit qu'on faisait à Milan des étoffes *de laine fine et de soie, de coton et de lin*; il est vrai que la soie venait du dehors. Borghesano, de Bologne, inventa, en 1272, les rouets à tordre la soie, dont le secret était conservé avec un soin jaloux; mais, au commencement du quatorzième siècle, un certain Ugolino les fit connaître aux Modénais, révélation qui le fit pendre en effigie dans sa ville natale (1).

L'art de la soie s'étendit à Pise, Gênes, Padoue, Côme, Vérone, Vicence, Bassano, Ferrare, Bologne, et dans la Lombardie, au point que, la soie indigène ne suffisant pas aux fabriques, il fallut en tirer de la Marche, de la Calabre et des îles grecques. On ne tarda point à travailler des étoffes et des brocarts, brochés d'or et d'argent, avec ornements métalliques ap-

citoyens pour enseigner à les élever et à en tirer la soie. » Vincent Chiarugi, dans le *Saggio delle malattie cutanee sordide*, 1798, à l'article *Lebbra*, p. 174, dit qu'on avait établi en Toscane, dès 1180, un hôpital pour soigner les lépreux qui travaillaient la laine et la soie.

(1) *Antiq. M. Æ.*, II, 552.

pliqués au moyen de la broderie et de l'impression; Gênes, Venise et Lucques, surpassées par Florence, rivalisèrent dans l'industrie des brocarts.

Le Vénitien Marino de Cataponte, en 1456, recevait du roi de Naples 1,000 écus à titre de prêt, afin d'établir dans le royaume des fabriques d'étoffes de soie et d'or : la soie, l'or filé, le kermès et tout ce qui servait à cette industrie étaient exempts de droits d'entrée; les ouvriers devaient être traités comme Napolitains; dans leurs causes civiles et criminelles, ils ne pouvaient avoir pour juges que leurs consuls, qui, au nombre de trois, étaient élus chaque année par tous les membres inscrits sur le registre matricule de l'art, avec obligation de siéger tous les samedis. D'autres droits, avec des subsides, furent accordés aux Florentins François de Nerone et à Jérôme de Goriante, ainsi qu'à Pierre des Conversi, de Gênes; plus tard même, on établit à Naples un tribunal distinct *du noble art de la soie*, des décisions duquel on ne pouvait appeler qu'au conseil supérieur, où le juge faisait le rapport, debout et la tête découverte (1). L'art de la laine y obtint des droits presque égaux. D'autres tisserands génois et florentins, appelés par Charles VII, établissaient à Tours, en France, les premières manufactures de soie.

Cet art ayant beaucoup dépéri à Lucques, où il florissait tant à l'origine, on chercha à le raviver par des règlements qui durent au contraire hâter sa décadence. Le statut de 1482 défend la fabrication des étoffes de soie à quiconque n'est pas membre de l'art : pour être inscrit sur les registres de cette corporation comme maître, il faut attester d'un apprentissage de quatre ans si l'on est fils d'un associé, et de cinq si l'on est étranger; défense à tout individu qui tisse de la soie d'exercer un autre état où l'on travaille cette matière; quiconque commence une pièce doit la faire marquer, en indiquant sa couleur et sa longueur; qu'on ne tienne pas dans sa maison plus de tisserands qu'il n'est prescrit, et qu'on paye un ducat d'or pour se faire immatriculer; que la femme qui se marie hors de l'art ne puisse l'enseigner à d'autres; qu'on n'admette pas d'apprentis étrangers; les marchands devront jurer de ne jamais teindre les taffetas avec de la garance ou du sang de bouc, et emploieront le kermès pour la teinture des draps écarlates (2). Tous les pays nous offriraient les mêmes erreurs économiques.

(1) GIANNONE, *Storia civile*, XXVII, 3.

(2) *Documenti* de TOMMASI, *Sommario dello storia di Lucca*, p. 63.

La teinture était un accessoire presque indispensable pour toutes ces fabrications. L'alun, depuis longtemps, était le mordant le plus fréquemment employé. Les Italiens avaient appris de la France et perfectionné l'usage du kermès et de la garance. La reconnaissance publique consacra le nom du Florentin qui, au quatorzième siècle, introduisit du Levant dans sa patrie le moyen de teindre en tournesol (*tingere a oricello*), c'est-à-dire en violet avec l'olive (1); de là vint le surnom d'Oricellaj, changé plus tard en Rucellaj. Bologne voyait prospérer ses teintures de soie et de drap en écarlate et pourpre. En 1220, on amena dans la ville, pour servir à ces teintures, les eaux du Savena, dont la qualité supérieure causa tant de joie, que les teinturiers, pendant trois jours, firent une fête solennelle avec procession et feux. (GHIRARDACCI.)

Venise, Gênes et la Lombardie fabriquaient encore des toiles de coton, mais très-inférieures à celles de Mossoul; les étoffes de lin et de chanvre, tissues principalement en Lombardie, à Padoue, à Bologne et dans le Piémont, suffisaient non-seulement à la consommation toujours croissante, mais servaient encore aux échanges avec l'Asie. Les fourrures, marque distinctive des chevaliers et de quelques dignités civiles et ecclésiastiques, étaient aussi recherchées que la soie. La Suède et la Norvége fournissaient les pelleteries grossières; la Russie, les précieuses, surtout après la découverte de la Livonie; on les préparait à Venise, à Bologne, à Florence, et puis on les expédiait en grande quantité dans le Levant.

Le nom de Florence rappelle les chapeaux de paille tressée, art bien ancien, si l'on conserve encore dans la maison Ricci celui qui appartint à sainte Catherine de Ricci. Cet art parut d'abord à Brozzi, puis s'étendit à Lastra, à San Piero, à Ponte, à

(1) MANNI, *De Florentinis inventis commentarius*; et PAGNINI, vol. II, p. 100. Les teinturiers eurent dans l'origine un hôpital particulier fondé par des contributions spontanées. Les teintures de Florence conservent encore leur ancienne renommée, avec le perfectionnement introduit par les préparations minérales. Le gallate de fer donne le fameux noir; le bleu azur de Raymond, qu'il introduisit en 1811, fut perfectionné par le professeur André Cozzi, en donnant plus d'éclat à la soie teinte au bleu de Prusse avec un bain de campêche relevé par de l'hydrochlorate de deutoxyde d'étain. L'arsenic sulfuré et le chromate de plomb furent appliqués à la teinture par le docteur Calamandrei; en outre, on y employa des végétaux communs, comme les baies de genièvre encore amères pour rendre la laine jaunâtre, le tan des châtaignes pour la couleur du pois chiche des toiles de coton, etc.

San Donnino, et l'on expédiait des chapeaux dans le monde entier (1).

La fabrication des armes occupait un grand nombre d'ouvriers; le feudataire devait en fournir à ses hommes, l'armateur à son équipage, et l'homme libre s'en pourvoir lui-même. Les fabricants de cuirasses et d'épées formaient l'un des arts de Florence. A Milan, des rues conservent encore le nom des *spadaj* et des *speronaj* (faiseurs d'épées et d'éperons); les armes de la *Lupa*, fabriquées dans cette ville, étaient recherchées même dans les pays non chrétiens.

L'art de la verrerie, dont le patrice Manni avait exposé les procédés dès le treizième siècle, et qui se trouvait concentré dans Murano, se perfectionna sans cesse. Venise faisait, outre les objets de pur ornement connus sous le nom de *conteries*, des imitations de pierres précieuses, des vases communs et des cristaux de prix, des verres pour les fenêtres et des miroirs somptueux. Une fontaine de cristal, ornée d'argent, fabriquée à Murano, fut achetée 3,500 sequins par un duc de Milan. Une loi de 1255 prescrivit des mesures sévères pour conserver cette industrie au pays; quiconque l'exerçait jouissait de tels priviléges qu'un patricien ne dérogeait pas en épousant la fille d'un verrier; la femme du noble de Murano allait de pair avec celles de Venise, et tout ouvrier qui abandonnait la première de ces villes encourait la peine de mort.

A Venise, on s'occupait encore avec activité de la préparation des peaux, de la dorure des cuirs pour les tapisseries, et des maroquins. Un grand nombre d'orfévres enchâssaient, avec autant d'élégance que d'habileté, des pierres précieuses, et faisaient, dès le douzième siècle, des ornements de toutes façons; dans ce travail, ils rivalisaient avec Gênes, Bologne, Parme, Crémone, Mantoue, Pérouse, et Milan qui en était le marché pour l'Italie moyenne. Dès 1123 on trouve mentionnée la chaînette que toute Vénitienne voulait avoir à plusieurs tours au cou et aux poignets. Les cheminées en forme de cloche, les terrasses pavées de cailloux liés par du ciment, étaient des commodités anciennes à Venise, d'où elles se propagèrent dans le reste de l'Italie.

Les Vénitiens disputèrent aux Orientaux la fabrication des

(1) Ce fut de 1812 à 1825 que prospéra surtout cette fabrication, qui introduisait annuellement de 12 à 14 millions; il y eut des chapeaux qu'on paya jusqu'à 10,000 fr.

camelots et des serges de laine; ils convertissaient le chanvre en cordages, le fil en dentelles, et des milliers de femmes pauvres travaillaient au point renommé de Venise. Le borax, qu'ils tiraient de l'Égypte et de la Chine, eux seuls savaient le préparer, ainsi que la crème de tartre, la céruse, la laque, le cinabre, le sublimé, ce qu'ils avaient probablement appris des Arabes. Venise encore s'occupait beaucoup de la préparation de la cire, dont le blanchiment était l'objet des plus grands soins; du sucre avant la découverte de l'Amérique, des liqueurs, du savon. A Perasco, on faisait les cordes harmoniques; dans le Vicentin, les draps; à Salo, le fil retors. L'hôtel des monnaies, outre la monnaie nationale, en battait encore pour les pays avec lesquels trafiquait la république, et même avec l'empreinte des rois barbares. Les papetiers du Frioul et de Brescia fournirent une autre matière d'exportation aux Vénitiens, qui ajoutèrent bientôt aux anciens le nouvel art des livres imprimés; un navire catalan, en 1380, avait chargé à Gênes pour la Flandre vingt-deux balles *paperi scrivabilis* (1).

Les arts étaient unis en maîtrises, gouvernées par des règlements contenus dans des matricules (*mariegole*), où l'on déposait aussi les secrets de l'art; pour l'exercer, il fallait être inscrit dans ce registre, ou bien avoir recueilli et perfectionné une découverte. Ils avaient une magistrature particulière de conciliation; au moyen de légères contributions, ils se préparaient des secours mutuels, construisaient des églises et des écoles dont la magnificence excite encore l'admiration. Le magistrat des courtiers jugeait en première instance sa propre corporation, et pouvait condamner jusqu'à trois ans de galères; les juges de la soie et la chambre du *purgo* (foulon) prononçaient sur les causes des industriels en soie et en laine. Un grand mystère entourait les manufactures de Venise, ses huiles et les sels médicaux; la thériaque, médicament fameux regardé comme une panacée universelle, et dont on exportait jusqu'à 100,000 livres par an. Les teintures, surtout l'écarlate et le cramoisi, ne devaient se faire qu'à l'époque déterminée par la loi, avec appareil d'enchantement et le cortége puéril de géants au grand chapeau, d'oiseaux ou de tout autre animal qui portât les ingrédients: système ridicule, mais ordinaire, qui, au lieu de chercher sa supériorité dans le progrès, reposait sur la confiance paresseuse que toute concurrence était interdite.

(1) ANDERSON, *Hist. commerc.*, p. 371.

Le Florentin Dei, qui écrivit de violentes diatribes contre les Vénitiens, et se vantait de leur avoir fait un grand mal dans tous les pays, surtout en excitant les Turcs à leur nuire, leur reproche de n'apporter sur les marchés, où les Florentins paraissaient avec des brocarts et des draps de grand prix, que des aiguilles, de la soie à coudre et pour faire des franges, des grelots, des armes, de la verroterie et des bagatelles : preuve que les Vénitiens s'étaient aperçus que les petits bénéfices multipliés équivalent aux gros, et qu'il est très-avantageux de spéculer sur de petits objets, mais de grande consommation.

Au moyen de tous ces règlements et de cette foule de minutieuses précautions, conformes à l'économie politique d'alors, le gouvernement voulait procurer à ses sujets tous les avantages du commerce européen, alimenter l'industrie par l'industrie, assurer aux fabriques du pays une occupation constante, en ne laissant jamais manquer les matières premières. Un pareil système pouvait à la longue cesser de produire les avantages qu'on en avait espérés en l'établissant; mais l'incertitude de l'avenir et le peu de probabilité de changements peuvent justifier la conduite du sénat, tandis que le pays lui doit de grands profits et des richesses. Du reste, nous qui sommes encore arrêtés par tant d'entraves, avons-nous le droit de reprocher à nos aïeux de n'avoir pas su qu'en toute matière, mais dans le commerce surtout, le mieux, c'est de ne pas trop gouverner? Il faut avouer néanmoins qu'ils connaissaient le but principal du commerce, qui est d'établir un rapport entre l'offre et la demande, la production et la consommation; en effet, on n'y trouve jamais ces encombrements de marchandises sans issue qui sont le fléau de l'industrie moderne, bien qu'elle ait pris de gigantesques proportions, aidée qu'elle est par les sciences, les beaux-arts, l'esprit d'association, la division du travail.

Afin de maintenir la bonne foi, on déclarait infâme quiconque manquait à ses engagements de débiteur : à Milan, à Florence et ailleurs, le failli devait s'asseoir sur une pierre. La *pierre du déshonneur* se trouvait dans la salle de la Ragione à Padoue; à Monza, celui qui faisait l'abandon de ses biens était tenu de monter sur la pierre et d'y rester depuis le commencement jusqu'à la fin de l'assemblée. A Lucques, comme dans l'ancienne Rome, le débiteur insolvable portait un bonnet jaune, et tout créancier qui le rencontrait sans cette coiffure avait le droit de le faire arrêter. Avec une rigueur dont l'Angleterre

offre encore l'exemple, les Florentins, en 1398, décrétèrent que le failli pourrait servir de bourreau quand il n'y en aurait pas d'autre (1).

En 1253, les Crémonais stipulent avec les Génois que, si quelque Génois a fait crédit à un Crémonais dans le district de Gênes, le créancier doit s'adresser, par l'intermédiaire de la commune de Gênes, à celle de Crémone, qui sera obligée de lui faire obtenir satisfaction : si le débiteur avoue la dette et ne se libère pas immédiatement, qu'il soit arrêté et livré au créancier, lui et ses fils, pour être enfermé dans la prison des malfaiteurs ou conduit hors du territoire de Crémone à la distance de cinq milles, dans le lieu désigné par le créancier; si le débiteur s'échappe de prison, la commune de Crémone payera; s'il acquitte la dette, on ne le remettra point en liberté avant d'avoir donné caution qu'il se présentera au jugement. Tout débiteur ayant reconnu la dette satisfera d'abord avec ses meubles, puis avec ses immeubles, d'après l'estimation d'arbitres jurés,

(1) MANNI, *Veglie piacevoli in Dino di Tura*. En France, les faillis portaient un bonnet vert, qui leur était mis par le bourreau après avoir été exposés au pilori. Les statuts de Casale Sant'Evasio disent : *Quicumque captus et detentus, volens cedere bonis suis, admittatur ad bonorum cessionem... probet coram judice Casalis se stetisse in carcere communis per dies sexaginta die noctuque, et ista probatione facta, voce præconis præmissa, per servitores communis in publica concione publice et alta voce super lapidem communis cridet et protestetur, quod ipse talis captus cedit bonis, et omnia bona sua et singula præsentia et futura, exceptis vestibus de dorso ipsius sedentis, libere dimittit, et relaxat creditoribus suis liberam licentiam accipiendi et auferendi ejus bona quocumque et ubicumque ea invenerint, eorum propria auctoritate, usque ad solutionem integram ejus quod habere debent... Et ille qui amodo cedet bonis, non possit habere aliquem honorem vel aliquod officium, qui vel quod descendat a commune Casalis.* (*Monum. hist. patriæ*, Leges 987.)

Dans l'ancien statut de Civita-Vecchia, traduit en 1411 et imprimé en 1858, le ch. XXXVI du livre I porte : *Comme on renonce à ses biens en frappant la grosse pierre de ses fesses.*

« Nous décidons que celui qui renoncera ou voudra renoncer à ses biens ne pourra le faire qu'avec les solennités et de la manière ci-dessous. La personne voulant renoncer à ses biens doit sortir de la salle du palais de la commune et se rendre à la place du pesage, précédée des trompettes qui sonnent; là, les fesses nues, elle dira trois fois : *Cedo bonis*, ce qui signifie : J'abandonne mes biens complétement, en frappant fortement la pierre de ses fesses nues. Après cela, elle doit rester un mois hors de Civita-Vecchia et de son territoire. Il n'en sera point ainsi pour les femmes, qui peuvent renoncer à leurs biens, selon le droit commun, sans les solennités ci-dessus. »

de manière que la commune les reçoive et paye selon cette estimation; s'il ne possède ni meubles ni immeubles, il sera livré avec ses enfants mâles au créancier et subira la peine indiquée plus haut; s'ils fuient, qu'ils soient déclarés étrangers (*forestetur*) à la commune de Crémone, et, si jamais ils reviennent, qu'on les oblige à payer le créancier (1).

On commença de bonne heure à rédiger par écrit les conventions commerciales, et l'on a publié récemment le répertoire de Jean Scriba, notaire de Gênes, qui, pour la seule année 1161, contient 145 actes privés, de sociétés, de protestations, de partages (2). On regarde comme l'acte commercial le plus ancien celui qui figure dans ce répertoire à l'année 1155; un certain Aucello y jure qu'il emporte, pour trafiquer en Sicile et à Salerne, 62 livres reçues d'Obert Usodimare. Une charte de la même année dit: « Moi, Ugero Lugaro, je déclare que j'ai « 467 livres à toi, Guillaume Filardo, que je dois porter à « Alexandrie afin de trafiquer pour ton compte; à mon retour, « le capital et le profit t'appartiendront, excepté sept besants « qui me reviennent pour commission; sur cette somme, je « dois faire les dépenses de ma nourriture et payer les divers « autres frais; du mien, j'emporte 20 livres. » Le 19 septembre, Ribaldo de Sarafia et Ferro de Campo mettent en société, le premier 50 livres, l'autre 35 et son personnel; il sera fait deux parts égales des bénéfices. Le 6 juillet 1156, Lanfranc Pepe confie un capital de 50 livres à Bernard Porcello pour trafiquer à Venise, sous la condition que chacun d'eux aura une moitié des profits. Ce curieux répertoire nous offre beaucoup d'autres de ces associations du capital et de l'industrie.

L'institution des consulats, c'est-à-dire d'une juridiction spéciale et expéditive pour les causes commerciales, soit à l'intérieur, soit au dehors, fut très-utile au commerce (3). Dans les pays lointains les plus fréquentés, on avait établi des consuls, chargés de veiller sur les actes du commerce international et de juger les négociants de leur patrie selon des lois écrites, les usages ou le bon sens. Les sentences de cette nature constituèrent un

(1) *Liber jurium*, vol. I, p. 1180.

(2) *Monum. hist. patriæ*, Chart. II.

(3) Le statut de Pise de 1161, rub. V. *De modo cognoscendi et judicandi*, établit déjà la procédure mercantile sommaire : *Statuimus ut quæstio de marinaratici, et nauli, et mercibus amissis seu deterioratis in navi vel ligno, a consulibus maris summatim et extra ordinem dirimatur.*

droit coutumier; puis un Catalan ou plus probablement un Italien, au commencement du treizième siècle, recueillit les coutumes des ports de la Méditerranée, travail qui produisit le *Consulat des faits maritimes*, base encore aujourd'hui d'une pareille législation, et droit commun là où manquent des dispositions particulières. C'étaient, sans doute, quelques restes des lois anciennes conservées dans la pratique, même après que les documents avaient péri; on y traite en deux cents chapitres des devoirs et des droits des patrons de navires et des associés, des équipages, des marchands, des passagers, des marchandises recélées, mouillées, détériorées, prises, jetées; des gréements, des armes, des conditions du fret, des changes, des assurances (1).

Sur ce modèle furent compilés le *Jugement d'Oleron* pour l'Océan, et les *Ordonnances de Wisby* pour le Nord.

Les Romains connurent-ils les assurances? Quoi qu'il en soit, elles étaient si peu en usage que les législateurs et les jurisconsultes ne les jugèrent pas dignes d'une attention spéciale. Dans les temps nouveaux, elles s'étendirent, et les premières tentatives eurent pour but unique de rendre les risques communs aux patrons du navire et aux chargeurs. Les assurances produisirent de si bons effets que la compilation rhodienne, certainement antérieure au onzième siècle, la loi de Trani qu'on fait remonter à l'année 1060, et celle de Venise de 1253, les rendirent obligatoi-

(1) Nous avons de ces statuts de plusieurs villes italiennes, et nommément de Trani et d'Amalfi, dont la *Table* fut publiée à Naples en 1844, par le prince d'Ardore, qui l'avait copiée sur les manuscrits de Foscarini : *Capitula et ordinationes curiæ maritimæ nobilis civitatis Amalphæ, quæ in vulgari sermone dicuntur* la Tabula de Amalpha, *nec non consuetudines civitatis Amalphæ.*

Le texte du *Consulat des faits maritimes* est précédé d'ordinaire d'une note qui indique les pays où il fut accepté; par exemple, Rome en 1075, Gênes en 1186; mais il ne semble pas authentique. Charles Targa et Joseph-Marie Casaregi, jurisconsultes génois, éclaircirent le *Consulat* de telle sorte que leurs commentaires devinrent règle pour la navigation de la Méditerranée.

Le *Consulat* établissait que, en temps de guerre, les marchandises neutres chargées par l'ennemi sont libres et ne peuvent être séquestrées, tandis que la bannière neutre ne couvre pas les marchandises de l'ennemi. Au contraire, les riverains de la Baltique soutenaient que la mer est libre, ce qu'ils faisaient, non par justice ni générosité, mais parce que, naviguant seuls sur cette mer, ils y trouvaient leur avantage, sans accorder la réciprocité aux puissances belligérantes. Ces divergences furent débattues dans les livres, dans les congrès, et par les armes.

res. Néanmoins, comme elles ne liaient que des personnes intéressées dans l'expédition, elles différaient beaucoup de ces spéculations à la fois hasardeuses et précises, où l'on calcule les vents, les avaries, les saisons, les éventualités politiques, guerre et piraterie, pour offrir la réparation de toutes les pertes, moyennant une légère contribution.

On a prétendu que Bruges les connut en 1310; mais cette opinion n'est appuyée d'aucun document. Or, comme aucune loi maritime du Nord n'en parle, pas même la grande ordonnance hanséatique de 1364, il est présumable qu'elles commencèrent parmi les Italiens, puisqu'elles sont mentionnées par les statuts de Pise de 1161 (1). En 1300, Pegolotti expose comme ordinaires ces assurances de l'argent et des marchandises, «pour les garantir sur terre et sur mer contre tous risques de gens, de naufrages, de feu, de corsaires,» moyennant une prime de 6 à 15 pour 100; puis le bref du port de Cagliari prévoit les cas du *naulegar* et du *sigurare* (frets et assurances).

Mais, alors que l'argent était si rare, le commerce ne pouvait prendre un grand essor. Les mines d'Espagne et de Hongrie étaient les seules qui fournissent de l'or, auquel il faut ajouter une petite quantité de poudre venue de l'Afrique, et quelques paillettes des fleuves italiens; on n'exploitait pas encore les mines d'argent de Harz; les achats faits dans l'Inde et la Chine se payaient en monnaie effective, parce que ces régions n'avaient pas besoin des denrées et des produits des fabriques d'Europe; ce n'est que de nos jours que l'Angleterre a pu la remplacer par l'opium et les cotonnades.

Les Romains s'aperçurent de cette lacune, mais ne surent pas la combler; le manque de numéraire, accru par les ravages des invasions, ensuite par les croisades, empêchait les transactions, fort rares il est vrai, dans l'intérieur: en effet, la propriété était enchaînée par les fiefs, les redevances, les droits communaux, la mainmorte et le désir de conserver les possessions des aïeux; en outre, pour la consommation usuelle, on avait sans cesse recours à l'échange. L'Italie cependant eut toujours plus de numéraire que les autres pays: d'abord, parce que son industrie en attirait chez elle, tandis que les autres nations, qui se conten-

(1) *Excipimus præstantias de mari, quas marinarii inter se facere consueverunt, et credentias quas socii tractores facere consueverunt: verbi gratia quas faciunt in Sicilia, ad moccobellum vocatus, vel alias similes.* (Rubr. XLII.)

taient d'acheter et de consommer, devaient tout se procurer à prix d'argent, privées qu'elles étaient d'objets propres aux échanges ; ensuite, à cause de la dépense faite par la multitude des individus qu'amenaient dans la Péninsule la dévotion, l'ambition ou les affaires; enfin, parce que la cour romaine recevait du monde entier des tributs, des droits pour dispenses, indulgences, expectatives, brevets, investitures, etc., ou des revenus de bénéfices lointains, conférés à des prélats en résidence dans ces contrées.

Les Italiens profitèrent de cet avantage pour se livrer aux opérations de banque ou faire des prêts, et développèrent les différentes formes de crédit. Dans cette époque, chaque pays, chaque fief avait son hôtel des monnaies, et l'on considérait comme un expédient financier de falsifier ou d'altérer les monnaies; de là, dans le titre, les empreintes et la valeur, une diversité inextricable à laquelle on cherchait à se soustraire en stipulant, conditions assez fréquentes, les payements au poids, c'est-à-dire au marc, divisé en huit onces de vingt-quatre carats (1) ; les négociants, avant de rentrer dans leur patrie, achetaient donc, avec le numéraire qu'ils avaient reçu, de l'or et de l'argent non monnayés, d'autant plus que beaucoup de pays, considérant l'argent comme une richesse véritable, non comme instrument d'échange et mesure de la valeur, défendaient sévèrement de l'exporter. Afin de remédier à cet inconvénient et aux fraudes, toujours faciles sur des monnaies non connues, les Lombards, les Florentins et les Siennois ouvrirent des maisons spéciales dans les villes principales, en prenant le nom de banquiers ou *campsores ;* ils recevaient en dépôt des sommes qu'ils remboursaient à mesure que le déposant tirait sur eux, ou bien les lui faisaient payer par leurs correspondants dans les villes où il se transportait. Toutes les opérations que l'on vante aujourd'hui comme art de banquier, ou qu'on blâme comme agiotage, nous les trouvons déjà en usage; Florence, en 1371, modérait les jeux de bourse en frappant d'un impôt la vente des fonds publics (2).

Une distinction scolastique entre les richesses productives et les improductives, c'est-à-dire qui faisait consister la valeur dans

(1) Le marc d'or, qui vaut aujourd'hui 848 fr., valait 55f55 en 1300, et celui d'argent 2f10; ainsi la proportion entre les deux métaux était : : 22 : 1.

(2) *De usurariis puniendis*, liv. I, tit. 6. « Cet inique et scandaleux trafic (du prêt) était le métier de prédilection des Lombards... J'ai traité ailleurs de cette funeste coutume. » Ainsi s'exprime le bon Muratori, *Annales*, à l'année 1226.

les choses mêmes, non dans le service qu'elles rendent à l'homme, fut cause qu'un grand nombre de personnes, jusqu'à notre époque, déclarèrent illicite tout profit sur l'argent. Faisant un précepte du conseil évangélique : *Donnez à prêt sans rien espérer*, on regarda comme un péché de prélever un intérêt; mais, comme il est naturel et très-avantageux que le capitaliste vienne en aide au travailleur, il fallait tromper la conscience par les divers subterfuges qui ne font jamais défaut au génie inventif des usuriers. Bientôt les gouvernements songèrent, afin de prévenir l'abus, à limiter les intérêts, comme s'ils ne devaient pas, à l'égal d'une marchandise, se proportionner au risque, à la demande, au profit de l'emprunteur. Ainsi qu'il arrive des mesures arbitraires, le taux prescrit dut baisser ou s'élever selon les circonstances; mais, comme les variations ne se légalisèrent probablement que lorsque l'abus fut devenu commun, il nous est impossible de déterminer, d'après le mouvement des intérêts, la plus grande ou la moindre richesse publique, c'est-à-dire le meilleur emploi de l'argent. En effet, pour que l'intérêt, dans un pays industriel, se proportionne à l'avantage que l'emprunteur retire du prêt, il faut que les prohibitions ne fassent point obstacle à l'équivalence des services; souvent, si le taux de l'intérêt s'élève, ce n'est point à cause de la prospérité, mais du risque auquel s'expose le capital. Ainsi, dans le Levant, parce que le Koran proscrit l'intérêt, le prêteur, qui ne trouve aucune protection dans la loi, doit s'assurer contre les risques de la contravention.

La loi romaine établissait le taux de 4 pour les personnes illustres, de 8 pour les marchands, de 12 pour les individus de condition inférieure qui prêtaient du blé ou des denrées, de 6 pour les autres : tant l'office de l'argent était mal compris. Au moyen âge, le commerce amena l'argent dans les villes; aussi les seigneurs châtelains et les princes qui se trouvaient dans la gêne, devaient s'en procurer à des taux excessifs. Guido, comte de Biandrate, empruntait, en 1161, à 4 deniers par mois, c'est-à-dire à 20 pour 100. En 1201, Ardouin, évêque de Turin, convenait avec Jacques et Barthélemy Sylo, s'il ne restituait pas dans l'intervalle de deux ans les 152 livres susines qu'il devait, d'ajouter à ce capital 13 livres; de trois ans, 25 livres; de quatre, 58 livres; de cinq, 90; de six, 113 : c'était là un moyen de dissimuler l'usure, qui s'élevait au-dessus de 12 pour 100 (Cibrario).

Dans les comptes de Julien de Nannimo des Bardi avec Pierre-

François Piccioli en 1427, l'intérêt, pour le prêt d'un an de la somme de 2,928 livres, est fixé à 878 livres, ce qui fait 30 pour 100 (PAGNINI). Le doge Mocenigo, à l'égard des capitaux placés dans le commerce, assigne 40 pour 100. Frédéric II, en Sicile, n'autorisa les prêts que de la part des Juifs, et défendit de dépasser le taux de 12 pour 100 (1) : erreur grossière, corrigée par la fraude. Un statut véronais de 1228 fixait 12 1/2; un de Modène de 1270, 20; un de Crémone de 1278 interdisait aux juifs d'exiger sur les gages plus de 6 deniers par livre au mois. Dans le quatorzième siècle, il y a des exemples de 35 pour 100, et d'ordinaire l'arbitrage allait jusqu'à 25. Florence comptait quatre-vingts banques, et le Monte payait de 12 à 15, et jamais au delà de 20; puis, afin de modérer l'usure, cette ville, en 1430, appela des juifs, qui s'obligeaient à ne pas exiger au delà de 20; quand ils furent expulsés en 1495, on trouva ou du moins on dit qu'ils avaient gagné en cinquante ans 49,792,556 florins.

En Piémont, lorsqu'un homme mourait avec la réputation d'avoir fait l'usure, tout son avoir tombait au fisc; dans ce but, mais sans épargner les rigueurs et les sévices, on apposait les scellés dans la maison, on emprisonnait la veuve et les fils pour les forcer à déclarer si quelque chose avait été caché. Une enquête était ordonnée, et rarement l'accusé en sortait innocent s'il importait au fisc de le trouver coupable; même après qu'il s'était justifié, on ne le réintégrait pas dans ses biens et son honneur; aussi, coupables ou non, tous cherchaient à s'entendre avec le fisc (CIBRARIO).

Les préjugés contre les juifs les empêchaient d'acquérir des propriétés stables : ils s'adonnèrent donc au commerce et à l'industrie; puis, comme ils n'étaient pas liés par des restrictions cléricales, et qu'ils s'inquiétaient peu, au milieu de leur opprobre, d'une infamie nouvelle, ils faisaient des prêts. Les personnes qui étaient contraintes de leur emprunter leur reprochaient une

(1) *Delizie degli eruditi toscani*, XIX, 97. Le jeu sur la hausse et la baisse est parfaitement décrit par Marchione de Coppo : « Beaucoup trafiquaient sur le Mont (la dette) et disaient : *le Mont vaut* 30 *pour* 100; *je veux te donner, d'aujourd'hui à un an, ou tu me donneras à moi*, 31 *pour* 100; *qu'exiges-tu pour faire cela?* et ils tombaient d'accord, le marché restant conclu. Si les fonds baissaient, on achetait; s'ils montaient, on vendait, et vingt fois par an il était fait des opérations différentes. On fit payer 2 florins pour 100 à tout homme qui vendait des titres. » (*Rubr.* 727.)

usure exorbitante; les gens ruinés, les paresseux, les accusaient de tous les crimes, dans le but de s'affranchir de l'obligation de payer les sommes qu'ils leur devaient; ainsi, odieux et nécessaires, ils menaient cette existence exceptionnelle, qui est une singularité au milieu des singularités du moyen âge. Mais ces expulsions continuelles, pour les rappeler continuellement, attestent l'importance croissante des richesses commerciales, au moyen desquelles désormais l'atelier équivalait au château. Si les juifs, dans la France et l'Angleterre, étaient exposés aux brutalités de la plèbe, aux persécutions des prêtres, à l'insatiabilité des rois, qui les appelaient pour leur faire des emprunts, puis les bannissaient afin de leur vendre la permission de rester, en Italie, ils pouvaient trafiquer, sinon sans haine, au moins sans péril; en outre, si à cause de l'opinion, réveillée même de nos jours, qui leur reprochait d'immoler des enfants à Pâques, ils inspiraient de l'horreur à la Florence cultivée autant qu'à la Naples fanatique, souvent les statuts les reconnaissaient, au moins pour modérer l'aversion. Venise, en 1400, autorise deux juifs à fonder une banque de prêt; quand elle prit Ravenne, elle s'obligea à y envoyer des banquiers juifs, lesquels avaient des maisons à Rome, à Florence, à Pavie, à Parme, à Mantoue, enfin dans toutes les villes principales.

Les juifs d'Italie portèrent des plaintes à Martin V sur les mauvais traitements qu'ils souffraient; ce pape, continuant l'œuvre de ses prédécesseurs, promulgua des priviléges en leur faveur, avec défense aux inquisiteurs et à toute autre personne laïque ou ecclésiastique de prêcher et d'exciter le peuple contre eux; de les molester, à moins qu'ils ne fussent fauteurs d'hérésie, de les contraindre à suivre les offices divins, et d'en baptiser aucun avant l'âge de douze ans. Quelques prédicateurs cependant, surtout parmi les ordres mendiants, exhortaient les chrétiens à éviter tout contact avec les juifs, à ne pas cuire leur pain, à ne leur rendre aucun service, à ne rien leur emprunter, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques; quelques-uns, entraînés par ces excitations, les troublaient dans leurs possessions, les frappaient, les injuriaient, les tuaient, ce qui « les rendait plus obstinés dans leur perfidie, tandis qu'on pouvait les captiver avec la charité ». Dans sa bulle du 27 juillet 1459, Pie II les prend sous sa protection : « Qu'ils aient des synagogues et des sépultures sans empêchement; qu'on ne les oblige point à vivre selon nos usages, ou à travailler le samedi; qu'ils aient le droit de conver-

ser avec les nôtres, d'acheter ou de prendre à bail des maisons et des biens de chrétiens, de faire des contrats, de trafiquer, de tenir des écoles des sciences judaïques (1). »

Les juifs eurent bientôt pour concurrents des Lombards, des Astigians, des Toscans, des Cahorsins, qui ouvrirent des banques dans toutes les villes d'Europe, pour faire des prêts non-seulement aux particuliers, mais encore aux États, surtout à l'Angleterre, sauf à prendre des garanties sur les droits d'entrée. Les statuts de Pise, dès le douzième siècle, parlent de *casane* établies dans plusieurs villes de l'Italie, c'est-à-dire de banques de prêt et de change. En 1277, Philippe III, roi de France, fit arrêter tous les prêteurs italiens sous l'imputation d'usure, mais en réalité pour les pressurer; il ne se laissa calmer que moyennant 60,000 livres parisis, qui vaudraient aujourd'hui 24 millions (2); puis, en 1294, il stipulait avec le capitaine et le corps des changeurs italiens qu'ils lui donneraient une certaine somme pour les affaires de change. Metz en avait dès 1260, et cette ville, en 1370, répara ses murailles avec le produit de l'impôt perçu sur ces Lombards; en 1204, elle affermait pour douze ans sa banque à Jean Frassinale de Verceil, moyennant 2,408 florins de Florence.

(1) Cette bulle, rapportée par Pezzana, *Hist. de Parme*, vol. III, déc. VII, 9, mérite d'être lue dans son entier à cause du patronage illimité qu'elle proclame.

Lorsque Napoléon, en 1807, convoqua l'assemblée des israélites à Paris, cette délibération fut prise à l'unanimité : « Les députés israélites de l'empire français et du royaume d'Italie, pénétrés de reconnaissance pour les bienfaits « continuels rendus par le clergé chrétien aux israélites dans les siècles passés, « et pour l'accueil bienveillant fait par les pontifes et beaucoup d'autres ecclésiastiques aux israélites lorsque la barbarie, les préjugés et l'ignorance les « persécutaient et les chassaient de la société, décident que l'expression de ces « sentiments sera consignée dans le procès-verbal, afin qu'il reste un témoignage éternel et authentique de la gratitude des israélites de cette assemblée « pour les bienfaits que les générations précédentes ont reçus des ecclésiastiques. »

En 1436, le duc de Milan permettait à une famille de juifs de Mantoue de s'établir à Côme pendant dix ans, avec ses agents, associés, etc. L'office de provision, c'est-à-dire la municipalité de Côme, s'y opposa; mais le duc maintint la concession, avec faculté d'ouvrir une banque, de prêter à 6 deniers par livre au mois, outre l'exemption de toutes charges réelles et personnelles, mais sous l'obligation de payer à la commune 25 florins par an. Les Comasques, contraints de céder, établirent que les juifs porteraient une marque distinctive.

(2) JEAN VILLANI, VII, 53.

Les Lombards étaient favorisés et odieux autant que les juifs; les *lettres lombardes*, par lesquelles la chancellerie française leur accordait l'autorisation de commercer, étaient taxées au double des autres; on les reléguait dans des quartiers distincts et fermés, semblables à des lieux de séquestration, et de temps à autre ils se voyaient dépouillés violemment ou expulsés. Une ordonnance du 6 janvier 1477 invitait les habitants d'Amsterdam à retirer leurs gages des maisons lombardes avant le mardi gras, en les dispensant de payer l'intérêt de l'argent reçu.

Les Florentins s'appliquèrent particulièrement à cette industrie; les Frescobaldi, les Bardi et Peruzzi, les Capponi, les Acciaiuoli, les Corsini, les Ammannati, tenaient les maisons de banque les plus fameuses d'Angleterre et des Pays-Bas. La maison des fils de Caroccio des Alberti avait, de 1348 à 1357, des succursales à Avignon, Bruges, Naples, Barletta, Venise et ailleurs, qui payaient ou recouvraient les sommes à transmettre à la cour pontificale d'Avignon, ou bien à diverses places de France, de Flandre, d'Allemagne, d'Italie; en même temps, elle faisait le commerce en gros de draps qui, de Bruxelles, de Gand et d'autres villes de Flandre, de France et d'Angleterre, étaient expédiés par leur maison de Bruges à l'entrepôt des draps de Florence, par la voie de Paris, Marseille, Nice, Pise (1).

Habiles comme ils étaient, faut-il s'étonner que les Italiens fussent employés par les princes en qualité de conseillers et de ministres des finances? Les rois, d'ailleurs, ne pouvaient rien entreprendre sans s'être assuré d'avance des ressources chez le banquier. Beaucoup de *sénéchaussées* de la France méridionale étaient affermées à des compagnies de Lombards, qui entreprenaient ces opérations financières. A Lyon, des maisons de Florence, de Lucques, de Gênes, faisaient sur une grande échelle le commerce d'exportation et d'importation des tissus de laine et de soie (2), et la rue où se trouvaient leurs banques conserva le nom des *Gains;* les familles françaises qui veulent pouvoir insérer la croix dans leurs blasons viennent chercher des preuves, à défaut d'autres documents, dans les grands-livres de commerce de Gênes, de Pise, de Messine,

Ces banques recevaient en dépôt des capitaux de seigneurs et de princes. Les fils d'Obizzo d'Este, en 1293, firent signifier aux

(1) PAGNINI, II. 64.

(2) *Mém. des Antiquaires de France*, nouvelle série, XVIII, 467.

compagnies des Baccherelli, de la Cella, des Cerchi, blancs et noirs, des Frescobaldi, des Nerli, des Bardi, des Acciaïuoli, et à d'autres de Florence, de ne rien rembourser aux marquis Aldobrandino des sommes que leur père leur avait confiées. Jean Bodin désapprouvait une banque de Lyon, dans laquelle mettaient des fonds, non-seulement des princes, mais encore le pacha, et qui fit des conditions très-onéreuses à François I[er], outre qu'elle prêtait à Henri II, au nom des Capponi et des Albizzi, à 10, 12 et parfois 16 pour 100. Borromeo des Borromei, de ce même San Miniato, d'où sortirent bientôt les Buonaparte et les Sforza, prêtait, en 1379, 80,000 florins d'or à Jean-Galéas Visconti. En 1321, les Peruzzi devaient recevoir des chevaliers de Saint-Jean 191,000 florins d'or, et les Bardi 133,000. La faillite des Scali, en 1339, qui s'éleva à 400,000 florins, fut regardée comme un désastre public, ainsi que celle des Peruzzi et des Bardi, de 1,363,000, lesquels feraient aujourd'hui 40 millions.

Jean Villani attribue aux juifs les lettres de change. Bannis de France sous Dagobert I[er], en 630, sous Philippe-Auguste, en 1181, et Philippe le Long, en 1316, ils se retirèrent en Lombardie, et, pour recouvrer l'argent qu'ils avaient laissé dans ce royaume, ils donnaient des lettres spéciales à des marchands et à des voyageurs. Quel cas faire d'une indication de temps aussi indéterminé, d'autant plus que le décret de bannissement défendait de communiquer avec les juifs expulsés et de leur donner aucune assistance? Il est plus rationnel de faire honneur de cette invention aux Guelfes de Florence, qui, exilés par les Gibelins, retirèrent de l'argent de leur pays au moyen de lettres de change, payables surtout à Lyon. Les Gibelins, chassés à leur tour, se réfugièrent à Amsterdam, et firent la même chose (1).

Quelques lettres de change n'avaient pas de destination particulière, ce qui se faisait spécialement pour le Levant, et Fibonacci semble les indiquer dès 1202; d'autres portaient l'ordre de payer à des personnes nommées. Le premier exemple certain est du pape Innocent IV, qui, en 1246, transmettait 25,000 marcs d'argent à l'anticésar Henri Raspon, lesquels devaient lui être payés à Francfort par une maison de Venise. En

(1) L'exemple de Cicéron, qui charge Atticus de payer en Grèce une somme dont il lui fera les fonds à Rome, est l'unique exemple de change chez les anciens; mais il s'agissait d'un émigré de Rome, qui avait laissé dans cette ville ses biens et ses parents: c'était donc un change fait par l'amitié plutôt qu'une opération de banquier.

1253, Henri III d'Angleterre autorisa quelques Italiens, ses créanciers, à se rembourser au moyen de traites sur des évêques de son royaume, traites dont la valeur s'élevait à 150,540 marcs; le légat pontifical eut soin de les faire payer exactement. Les négociants trouvèrent avantageux d'établir la balance des parties sans l'intervention des banquiers, au moyen de traites, et la plus ancienne qui nous reste est d'une maison de Milan qui, en 1326, tirait à cinq mois de date sur une autre maison de Lucques (1). Le jurisconsulte Baldo cite deux lettres de change, l'une de 1381, sous des noms supposés, l'autre de 1395, de Borromeo des Borromei, de Milan, sur Alexandre Borromeo.

Un règlement de 1394 enjoint aux négociants de Barcelone de payer les lettres de change dans les vingt-quatre heures après la présentation, et de mettre derrière l'acceptation; il paraît que l'on connut aussi les protêts. Plus tard s'introduisirent les endossements, qui en constituent la véritable commodité. S'il est vrai que les juifs inventèrent les lettres de change, leur théorie complète est due aux Italiens, qui les étendirent pour encaisser les fonds que la cour romaine avait à recevoir de toutes les parties du monde.

Les négociants restaient peu de temps aux foires de Champagne, très-fréquentées parce qu'elles se tenaient entre l'Italie, le midi de la France et les Pays-Bas; aussi les rois de France décrétèrent que l'on procéderait par voie sommaire contre tout individu qui laisserait échoir une lettre de change signée dans la foire précédente. De là le droit de change; on obligeait souvent les débiteurs à énoncer dans les reconnaissances que la dette avait été contractée en temps de foire, afin de jouir du privilége qu'elle conférait.

Les banques publiques, qui, dans les transactions de commerce, substituent les billets au numéraire, c'est-à-dire doublent les titres légaux de l'échange, furent une institution très-avantageuse. Il paraît que Venise, dès 1171, possédait une banque de crédit; d'autres villes en établirent, mais aucune sur une échelle

(1) Voir Targioni (*Voyages*, vol. II, p. 62), qui contient plusieurs lettres de change, avec les formes actuelles, copiées dans un registre de correspondance d'un marchand de laines de Florence.

Emiliani Giudici a publié deux lettres de commerce, de 1290 et 1291, de la maison Consiglio des Cerchi et compagnie de Florence, dont la teneur ne diffère pas de celle des lettres d'aujourd'hui.

aussi large et avec autant de succès que Gênes, célèbre par sa banque de Saint-George, dont nous avons déjà parlé longuement.

Plus tard, afin de faciliter les emprunts aux particuliers eux-mêmes, et de les soustraire aux exigences des usuriers, on fonda les monts-de-piété. Barnabé, médecin de Turin et frère franciscain, en établit le premier à Pérouse, en 1464; il ne prélevait que l'intérêt nécessaire pour couvrir les dépenses d'administration. Saint Bernardin de Feltre et frère Michel de Carcano propagèrent cette institution à Mantoue (1), à Côme et dans le reste de la Lombardie. Sixte IV approuva celui qui fut organisé à Viterbe en 1479, et lui-même en fonda un à Savone, sa ville natale. Bientôt Césène, Florence, Bologne, Naples, Milan et Rome suivirent cet exemple, imité par les villes industrielles de la Flandre, et, plus tard, par les Français. Quelques rigoureux moralistes voyaient dans les monts une spéculation usurière, et une dispute acharnée s'éleva entre des théologiens et des jurisconsultes; mais telle était leur utilité qu'on songea plutôt à y introduire l'ordre et la mesure.

De tous les faits que nous venons d'exposer, il résulte avec évidence que les forces et les capitaux savaient s'augmenter en formant des compagnies de commerce. Dès 1188, l'histoire mentionne la société pisane des Humiliés, établie à Tyr, et qui, malgré ses occupations mercantiles, ne laissait pas de secourir les croisés (2). Les Bardi de Florence avaient presque le monopole de tout le royaume de Naples. Il paraîtrait même que les diverses compagnies se rattachaient entre elles de manière à former une société générale qui constituait une puissance mercantile, et, par ambassadeurs, comme la hanse allemande, traitait avec les rois et les barons. Un *capitaine de l'université des marchands lom-*

(1) En 1483, le 29 décembre, Louis Gonzague écrivait à frère Ange Clavasio : « Ce peuple dévot de Mantoue, entraîné par la prédication, la persuasion « et les raisons efficaces du vénérable frère Bernardin de Feltre, a fondé le « Mont-de-Piété; le seigneur marquis principalement, des citoyens, des plébéiens et moi, avons concouru à un si grand bien. » (D'ARCO, *Nuovi studj sul comune di Mantova.*) Des Italiens ont dû introduire en Russie ces monts, qui s'y appellent *les Lombards*, et qui sont une des institutions les plus importantes de l'empire; en effet, là ils prêtent à 6 pour 100, tandis qu'ailleurs le taux ordinaire et de 8, 10 et 12.

(2) Un diplôme de Conrad de Montferrat, daté de Tyr en 1188, dit : *Donavi et concessi pisanis viris de societate Umiliorum, quia mecum in Tyri defensionem pro honore nominis unigeniti filii Dei, totiusque christianitatis fideliter atque constanter permansere, furnum unum*, etc.

bards et toscans résidait certainement à Montpellier, d'où il put se transporter à Nîmes en 1276, avec l'autorisation de Philippe le Hardi (1). Par la même charte, ce roi concède aux membres de cette université les priviléges suivants : « Qu'aucun d'eux ne puisse être cité que devant les juges royaux ; qu'après leur mort, leurs biens passent à leurs héritiers ; qu'ils ne souffrent pas du droit de naufrage et soient exempts des gardes, des tailles, des services militaires. » En 1293, au Bourget, en Savoie, on stipulait une sauvegarde entre Louis de Savoie, seigneur de Vaud, et l'université des marchands de Lombardie, Toscane, Provence, représentée par des procureurs des marchands de Milan, Florence, Rome, Lucques, Sienne, Pistoie, Bologne, Orvieto, Venise, Gênes, Alba, Asti, Provence (Cibrario). On connaissait aussi la société en commandite, par laquelle un individu place dans le commerce une somme d'argent, à la condition d'avoir la moitié de tous les bénéfices, mais de ne participer aux pertes que pour le montant du prêt (2). Par un décret de 1315, Louis X de France déclarait qu'il ne trouvait pas d'usure dans de telles sociétés instituées par les Italiens.

Les sociétés stipulaient d'ordinaire que les droits ne fussent pas subitement augmentés dans les lieux de passage. Si des nationaux ou les conducteurs se rendaient coupables envers les indigènes, l'offenseur devait être puni sans qu'on accordât les représailles sur les marchands ; les villes étaient tenues de purger les routes des brigands, et, si les malfaiteurs ou d'autres causaient un préjudice, les marchands auraient droit à une indemnité complète ; on ne déballerait pas les marchandises, et le jour même il faudrait statuer sur les conflits qui s'élèveraient. En outre, elles avaient église, bains, place, four, boucherie, maison, juridiction propre et parfois criminelle. En 1189, Pierre, roi d'Arborée, assigne aux hommes de Gênes dans Oristano *tantam terram, qua fabricari possunt centum botegas ;* puis, en

(1) Du Cange : *Glossarium*, tom. II, p. 48, *A Fulcone Cacio, cive placentino, capitaneo universitatis mercatorum lombardorum et tuscanorum, habente etiam potestatem et speciale mandatum a consulibus mercatorum romanorum, Januæ, Venetiarum, Placentiæ, Lucæ, Bononiæ, Pistorii, Astensium, Albæ, Florentiæ, Senarum et Mediolanensium.*

(2) Quelques-unes sont stipulées dans le répertoire de Jean Scriba, où nous trouvons même le nom dans un document du 24 avril 1156 : *Ego Bonusvassallus accepi in commendationem a te Wilielmo Filardo libras quinquaginta in panis*, etc., et dans un autre du 3 mai suivant.

1192, il leur accorde de grands priviléges, parmi lesquels se trouve la promesse, dans le cas d'un naufrage sur ses côtes, de faire restituer tout ce qu'on aurait enlevé du navire, et de rien garder de tout homme qui mourrait, même *ab intestat*.

En 1169, Boémond III, prince d'Antioche, donne aux Génois tout ce qu'ils occupent dans Antioche, Laodicée et le port de Séleucie, c'est-à-dire, dans Antioche, une rue avec l'église de Saint-Jean ; dans Laodicée, l'entrepôt, la rue qui l'entoure, avec le tiers des revenus du port : mêmes faveurs pour Laodicée. «S'il fait d'autres acquisitions, il leur accordera la même chose qu'ils ont dans Laodicée, et, s'ils reçoivent quelque injure, il sera fait justice dans les quarante jours. Il leur est permis de trafiquer dans tous les pays qu'il acquerra avec leur concours; il fait tout cela d'après le conseil de ses barons, parce qu'il aime les Génois et désire les voir fréquenter autant que possible son royaume et y demeurer. En reconnaissance de ce privilége, le très-noble Lanfranc Albéric, légat du sénat et des consuls, promet, tant en son nom qu'au nom de la commune de la fameuse cité de Gênes, de l'aider à accroître ses possessions et à les défendre (1). »

Dans quelques villes, comme à Tyr, les Génois participaient au droit de chaîne que payait tout navire à l'entrée ou à la sortie. Selon l'esprit d'exclusion de l'époque, chaque compagnie cherchait à prospérer au détriment des autres, et à s'assurer par le monopole de grands profits (2). Nous avons conservé un grand nombre de pareils traités, soit des villes entre elles, soit des princes, qui s'empressaient de les souscrire, parce qu'ils assuraient à leurs pays un passage lucratif ; mais l'intervention du pape, qui punissait les violateurs par des interdits et des excommunications, avait plus d'influence que les décrets et les tribunaux.

Le grand nombre des pirates, surtout barbaresques, exigeait que le commerce ne se fît pas sans armes, et tout navire devait en avoir une bonne provision. A Gênes, une loi de 1291 punissait d'une amende de 10 livres le marchand qui naviguait au delà de

(1) Ughelli, *Italia sacra*, tome IV, col. 871. Il attribue à tort cette charte à Boémond II.

(2) Si l'on aime les détails minutieux quant aux traités de commerce, toujours fondés sur la jalousie et l'exclusion, il faut chercher dans le *Liber jurium*, tome I, p. 851, celui de 1229 des Génois avec les Marseillais, et l'autre des mêmes peuples, du 9 novembre 1251, qui remplit seize colonnes des *Monum. hist. patriæ*.

Portovenere sans être muni de bonnes armes pour lui et l'équipage, outre cinquante grosses flèches dans le carquois. A Venise, chaque marin devait avoir un casque de cuir et de fer, un écu, une jaque de mailles, un coutelas, une épée et trois lances. S'il recevait plus de 40 livres de salaire, il était obligé d'y ajouter la cuirasse, et le pilote, une arbalète avec cent flèches (1). Voilà pourquoi nous avons vu les négociants italiens prendre une si grande part aux croisades et faire des conquêtes, ou bien assouvir dans des mers lointaines les haines fratricides de la patrie.

Les compagnies de commerce continental cherchaient aussi leur sécurité dans l'usage des armes, qu'elles employaient parfois sur des champs de bataille. Albert Scotto, fameux tyran de Plaisance, était à la tête d'une forte *compagnie des Scotti*, qui, en 1299, obtint l'autorisation de trafiquer avec les agents du roi de France sur les foires de la Brie, de la Champagne; cette compagnie, composée de quatre cents cavaliers et de quinze cents fantassins, combattait quelque temps après sous les drapeaux de ce roi (2).

Le commerce maritime fut toujours le plus important. La décadence de Rome accrut l'activité de Constantinople, qui, étendant la main droite vers l'Archipel, la gauche vers le Pont-Euxin et les Palus-Méotides, avec l'Asie Mineure en face et l'Europe derrière, paraît destinée à devenir le centre du négoce de tout notre hémisphère. Les marchandises d'Orient y étaient amenées de l'Égypte, ou les Byzantins eux-mêmes allaient les chercher dans l'Inde, la Perse, peut-être encore dans la Chine. La première irruption des Arabes, devenus mahométans, ne pouvait que ruiner le commerce; mais ce peuple lui-même s'y adonna partout où il étendit ses conquêtes. Il fonda Bassora, qui éclipsa Alexandrie; après avoir occupé l'Égypte, il ferma la mer Rouge aux Byzantins, qui durent lui acheter les denrées de l'Inde, désormais indispensables, ou faire un immense détour pour atteindre ces régions, au point de monter jusqu'à Kief, en Russie.

(1) *Impositio officii Gazariæ*, p. 326; *Capitulare nauticum*, ch. XXXV.

(2) POGGIALI, *Hist. de Plaisance*, tome VI, p. 31; TIGRINI, *Vie de Castruccio*. Buonaccorso Pitti trafiquait en Picardie, lorsque les Anglais y débarquèrent en 1388 : « Je m'associai, dit-il, avec un Luquois et un Siennois, et nous allâmes à nos frais, avec trente-six chevaux et bien armés, dans ladite armée, sous la bannière et le commandement du duc de Bourgogne. » (*Chronique*, p. 34.)

Les croisades, en commençant à faire regarder l'Europe comme une seule nation, unirent les hommes dans des entreprises communes, les rapprochèrent des pays aux denrées précieuses, accrurent les gains et les priviléges des cités maritimes, qui protégèrent les spéculations avec l'étendard de la croix; puis les territoires fractionnés par la féodalité se groupaient pour constituer de grands États, et les communes parvenaient à cette liberté qui encourage à chercher les améliorations. Les Amalfitains et les Pisans d'abord, puis les Génois et les Vénitiens, devinrent les principaux, sinon les uniques facteurs du trafic européen (1). Du Nord, par la petite Tartarie, ils voituraient du chanvre, des bois de construction, des cordages, de la poix, du suif, de la cire, des peaux, concluant plusieurs traités avec les Mongols, successeurs de Gengis-Khan et d'Oktai, qui avaient conquis la Russie, la Pologne, la Hongrie et la Moldavie, et auxquels ils achetaient le butin et les esclaves. Comme le passage de l'Inde par l'Égypte leur était fermé, ils s'y rendaient par la grande mer, comme ils appelaient la mer Noire, dans laquelle le Tanaïs, le Borysthène, le Dniester, le Danube, déversaient les productions variées de contrées fort étendues, peu accessibles par terre. La voie principale était la Tana, c'est-à-dire Azof, à l'embouchure du Don, où, d'un côté, se trouvait la Moscovie, de l'autre, l'Arménie, l'Arabie, la Perse, à travers lesquelles on pouvait arriver au Mongol et à la Chine; là Gênes, Venise, Florence et d'autres villes avaient des entrepôts.

Les Vénitiens, pour arriver de la Tana au Cathay, devaient laisser croître la barbe, avoir un bon interprète et des serviteurs qui connussent le tartare; ordinairement un marchand avait avec lui, en argent et marchandises, pour une valeur de 25,000 ducats d'or, et la somme de 300 à 330 suffisait à défrayer des dépenses jusqu'à Péking, y compris le salaire des serviteurs (PEGOLOTTI).

Constantinople, capitale oisive et corrompue d'un État sans industrie, voyait dans le commerce moins un élément de prospérité publique qu'une source de revenus fiscaux; les spé-

(1) MARSIGLI, *Ricerche sul commercio veneto*; FANUCCI, *Storia de' tre celebri popoli marittimi dell' Italia*, vol. IV; PAGNINI, *Della decima della moneta e della mercatura de' Fiorentini fino al secolo* XVI, Lucques, 1765; SERRA, *Discorso sopra il commercio, la navigazione et le arti dei Genovesi*; CHARLES PAGANO, *Delle imprese e del dominio de' Genovesi nella Grecia*; Gênes, 1852.

culations de cet immense marché étaient donc faites par des étrangers. Les Vénitiens et les Génois, d'abord tolérés, furent bientôt trouvés utiles, enfin nécessaires, et les faibles empereurs, pour conserver leur douteuse amitié, ne connaissaient d'autre expédient que de renouveler et souvent d'étendre leurs priviléges. De là, entre Gênes et Venise, d'ardentes rivalités, que nous avons vues se traduire en luttes armées dans les mers d'Italie et de l'Orient. La conquête de Constantinople par les croisés donnait-elle la prédominance aux Vénitiens, les Génois aidaient Michel Paléologue à détruire l'empire latin; en récompense, cet empereur combla de priviléges leur colonie de Galata, qui secourut, souvent effraya l'empire grec.

Gênes, située presque au milieu de la côte qui se développe en courbe de la Sicile au détroit de Gadès, ayant d'un côté la Provence et la France, de l'autre l'Italie méridionale, derrière elle la fertile Lombardie, en face la Corse et la Sardaigne, l'Espagne et l'Afrique, avec un territoire ingrat et limité, une mer peu poissonneuse, semble prédestinée au commerce qui, en effet, remonte aux premiers jours de son origine. Ses rivalités avec Pise, Venise et les Catalans, développèrent son habileté maritime et son courage naturel. Où trouver des marins plus entreprenants que les siens? Beaucoup d'entre eux, parfois avec l'approbation du gouvernement, parfois abandonnés à leurs forces particulières, sous l'influence de l'intérêt public ou de la faction dominante, entreprenaient pour leur compte des expéditions et des conquêtes. Ses montagnes étaient couvertes de pins et de sapins, et, en 1282, la seule forêt de Bajardo, près de Triora, fournit assez de bois pour trente galères. On en tirait pour dix, chaque année, de celle de Mont-Ursale à Pareto (SERRA). Les prêtres et les nobles se livraient au négoce; il y avait de nombreuses sociétés qui recevaient les capitaux des riches et donnaient du travail aux pauvres. Malheureusement les cruautés des factions empêchèrent cette république de recueillir tous les avantages que lui auraient procurés la rare habileté de ses amiraux, l'intrépidité de ses marins, l'esprit entreprenant de ses citoyens et la masse de ses capitaux.

L'acquisition la plus fameuse de Gênes dans le Levant fut la Khazarie, située sur la péninsule de la Tauride, baignée par le Pont-Euxin et le Palus-Méotide, ou mer de Zabache, avec un circuit de sept cent cinquante milles, et réunie par l'isthme de Pérékop, large d'un mille, aux pays du Borysthène, du Bog et

aux steppes de la Tartarie nogaïenne. Les anciens Grecs, à cause de sa position avantageuse, l'avaient peuplée de colonies, qui furent vaincues par Mithridate, ensuite par les Romains; elle fut occupée successivement par des peuples barbares, surtout par les Slaves khazars, d'où lui vint son nom de Khazarie. Subjuguée par les Tartares en 1237, un de leurs princes la vendit aux Génois, qui la couvrirent de colonies, surtout à Caffa, située sur la lisière orientale de la Péninsule, au pied des monts qui formaient une ceinture autour d'elle. Caffa avait été jadis une colonie grecque, célèbre ensuite sous le nom de Théodosie; elle tombait en ruines, quand elle fut relevée et remparée pas ses nouveaux maîtres, qui, sous le nom de magasins, firent des maisons basses, et les fortifièrent ensuite sans étalage, comme les Anglais au Bengale. Après avoir assuré leur domination, ils plantèrent des vignes sur les hauteurs voisines, enseignèrent à extraire la soude des cendres de l'*atriplex* lacinée, très-abondante dans le pays, et ils étendirent les avantages du commerce. Le vieux Crim, qui s'élevait sur le flanc opposé, et où les Tartares apportaient leur butin, acquit, grâce à leur voisinage, un tel degré de prospérité, qu'il donna le nom de Crimée à toute la Péninsule, qui de trois cent mille habitants parvint à un million.

A Caffa, les Génois se trouvaient chez eux; ils n'étaient pas, comme à la Tana, exposés aux droits fixés par le caprice des barbares, et possédaient, à treize cent cinquante milles de leur patrie, un port pour déposer leurs marchandises et se radouber, en attendant le retour de la bonne saison. Avec les avantages dont les peuples civilisés jouissent toujours parmi les barbares, ils nouèrent des relations de commerce et de politique, donnèrent à leurs citoyens des magistrats propres, des statuts, une monnaie, et fondèrent une mission. Le consul Donadeo Giusti la fit entourer de murailles; en 1383, le doge Léonard Montaldo y ajoutait une seconde enceinte, et son accroissement fut tel que les Turcs l'appelaient Constantinople de Crimée (*Krim Stamboul*). Fondée à peine depuis vingt ans, elle expédiait trois galères au secours de Tripoli de Syrie; en 1318, elle était le siége d'un évêque, avec juridiction de la Bulgarie au Volga, de la Russie à la mer Noire.

Au midi et au nord du golfe de Caffa, deux baies s'enfoncent dans l'intérieur. Dans la première est Sodagh ou Soldaïa, avec des coteaux couverts de vignes précieuses, du térébinthe et de pierres meulières. Les Génois y construisirent une tour d'un accès diffi-

cile, autour de laquelle s'élevèrent leurs maisons ceintes d'une muraille. Si l'on avance encore vers le midi, on rencontre le cap d'Ariès (*Kriou-Metopon*), aujourd'hui Azov ; puis, au couchant, est le *Portus symbolorum*, appelé Cimbalo par les Italiens, et aujourd'hui Balaklava, où les Génois établirent une colonie, refuge avantageux pour les navires du couchant. Derrière Cimbalo, entre Lusen et la Lombarda, la Gozia (Gothie) rappelait par son nom les Goths ; sur ce territoire, et au point où les routes viennent se croiser, les Génois bâtirent l'inexpugnable Maukoup. Au nord, on descend dans une plaine arrosée par l'Alma, où les khans de la Crimée construisirent Bakhtchérai, autour de laquelle on trouve encore des vestiges de maisons et de villages génois.

Si de Caffa on se dirige vers le nord, on rencontre Cerco au pied de la montagne où s'élevait Panticapée, séjour des rois du Bosphore, et qui s'avance entre l'Europe et l'Asie ; les Génois ne négligèrent pas de le fortifier, fermant ainsi ce passage entre la mer Noire et le Palus-Méotide. De là, ils pénétrèrent dans les bouches du Danube, élevèrent un château près de Chiliavecchia, et profitaient de la pêche de l'esturgeon ; ils avaient à l'embouchure du Dniester, à Ackerman, des étabissements pour le sel et la pêche, et même pour recevoir des blés de la Pologne ; sur le rivage opposé, à Sinope, ils pêchaient le palamide, qui, séché, remplace la morue. Ils parvinrent aussi à s'emparer de la Tana située au fond du Palus-Méotide (1) ; mais aucun historien ne fait connaître l'époque de cette importante acquisition, ni la manière dont elle s'accomplit. Il est probable que Tamerlan détruisit cette ville, possédée par les Tartares, quand il eut défait ce peuple, et que les colons génois y accoururent de Caffa, et la réédifièrent en 1400.

Lorsqu'on voit de nos jours (1855) toute l'Europe se combattre pour la possession de cette mer, et pour maintenir ouvert le passage des Dardanelles, on peut comprendre l'importance qu'alors les Génois y attachaient, d'autant plus qu'on ne connaissait pas encore la voie plus directe qui mène aux Indes.

La république génoise, affaiblie par des revers continuels, céda la Khazarie à la banque de Saint-George, dont la sage intelligence est attestée par les *statuts* qu'elle lui donna. Organisée

(1) Sur la rive droite de la branche septentrionale du Don, à quatre milles de son embouchure, entre les deux villages qu'on appelle aujourd'hui Siniarka et Nedvigovka.

sur le modèle de la métropole, son administration était dirigée par un consul annuel avec un chancelier, tous deux nommés à Gênes, et qui fournissaient caution. La colonie était représentée par un conseil de vingt-quatre membres, renouvelé tous les ans par les membres sortants, et qui choisissait, en dehors de son sein, un petit conseil de six personnes; dans le premier, il ne pouvait entrer que quatre bourgeois de Caffa, et deux dans le second; quelques postes étaient pour les nobles, et d'autres pour les plébéiens. A son arrivée, le consul faisait prêter serment aux vingt-quatre, et procédait sans retard à leur renouvellement; il gouvernait avec le petit conseil, sans lequel il ne pouvait établir d'impôts ni faire de dépenses extraordinaires; il lui était défendu de se livrer au commerce pour son compte et de recevoir des présents. Le chancelier, choisi par le gouvernement parmi les notaires de Gênes, rédigeait les actes et apposait le sceau de la ville. Les conflits soulevés à l'occasion des contrats entre les colons et les hommes libres de la frontière, étaient vidés par le magistrat de la campagne.

Ainsi, de Constantinople, de Caffa, de la Tana, Gênes exerçait le commerce avec le Levant, au moyen d'une série d'échelles qui se développaient jusqu'à la Chine d'un côté, de l'autre jusqu'à l'Inde, le long du golfe Arabique, sur lequel, à ce qu'il paraît, il lui était défendu de naviguer. Elle avait d'autres colonies dans toute la Romanie, la Macédoine, l'Archipel, nommément à Scio, une des Sporades; perdue d'abord, cette île fut recouvrée par Simon Vignoso, avec des galères qu'avaient fournies neuf familles, qui formèrent ensuite la *maona*, ou maison de commerce des Giustiniani, du nom de la famille, dont la mise de fonds fut de 300,000 écus d'or; la république leur en abandonna la souveraineté, qu'elles conservèrent jusqu'en 1556. Scio comptait cent mille habitants; le mastic fourni par les lentisques, et qu'on mâchait pour conserver la beauté des dents et rendre l'haleine agréable, occupait vingt-deux villages; il s'en vendait quinze cent mille livres tous les ans, et le dixième, qui revenait au trésor, était estimé par l'empereur Cantacuzène 20,000 besants ou sequins. Ce mastic et les droits d'entrée produisaient annuellement 120,000 écus d'or (6 millions d'aujourd'hui), qui se répartissaient entre les familles associées en raison du capital employé, lequel déterminait encore leur concours électoral dans le gouvernement. Dans un traité de 1431, les Génois permirent au sultan de tirer des esclaves de Caffa; La Brouquière, dans ses

voyages en Asie, rencontra un Génois qui se livrait à ce trafic exécrable.

Dans l'Anatolie, ils possédaient, outre Smyrne, qui produisait de la soie, du coton, des camelots, de l'huile et de la scammonée, l'ancienne et nouvelle Phocée, d'où venait l'alun. De Chypre, ils tiraient du bois de construction, du chanvre, du fer, du blé, du sucre, du coton, de l'huile, outre les articles de provenance orientale. En Italie, les Lucquois avaient donné à Gênes deux magasins à Mutrone, pour y déposer le sel et les laines. Elle exploita des mines d'alun près de Portoreale; de la haute Italie, elle tirait des productions et des objets manufacturés, pour faire des échanges. La Corse, la Sardaigne, Malte et la Sicile lui étaient soumises; la première lui fournissait d'excellent bois de construction, du fromage, du vin, du poisson, des soldats; la seconde, du blé, des sardoines, du thon, des sardines, de l'or et de l'argent; Malte, du froment, du coton, des limons et des oranges; la Sicile, du sel, de la soie, du coton, de l'or et tous les biens de Dieu (1); elle tirait du sel des Baléares, et Majorque avait deux bourses, dont l'une était commune à toutes les nations, et l'autre, pour les Génois exclusivement.

Savone, Oneglia, Albenga, Monaco, Ventimiglia et d'autres villes de la Rivière formaient des États indépendants; Gênes exerçait encore jusqu'à Nice un protectorat, qui lui procurait des relations habituelles avec Marseille, par mer et par terre, avec les ports du Languedoc, surtout avec Aigues-Mortes; située entre la Provence et le Languedoc, cette ville, par le Rhône, ses salines, le voisinage d'Arles et de Saint-Égide, renommés pour la culture du kermès, éclipsa Marseille jusqu'au moment où les alluvions la séparèrent de la mer. Raymond, comte de Toulouse, qui en était seigneur, donna aux Génois une maison et un entrepôt à Saint-Égide, une rue d'Arles, le château de Torbie, la moitié de Nice, une partie de Marseille, une moitié du produit de la douane, avec le droit exclusif de commercer dans ses ports. Aux foires très-fréquentées de Champagne, Gênes ven-

(1) Frédéric I[er], en 1162, concédait aux Génois de grands privilèges, au nombre desquels se trouve le droit de chasser les Provençaux et les Français qui, par mer, font le commerce avec la Sicile, la Calabre, la Pouille et Venise : dans les villes où ils vont trafiquer, qu'ils aient deux Génois ou plus pour rendre la justice entre eux; que leurs marchands puissent se servir de leurs poids et de leurs mesures. (*Liber jurium.*)

dait des drogues et achetait des laines (1); elle avait aussi des maisons sur les côtes de l'Océan, de la Belgique, de l'Angleterre, et des documents de 1316 et 1335 attestent qu'elle apportait dans cette île des marchandises, surtout de l'alun. Malgré les Catalans, les seuls qui, sur mer, fissent concurrence aux Italiens, elle entretenait encore des relations commerciales avec l'Espagne : de l'Andalousie, elle tirait des fruits; de Séville, du blé, de l'huile, des liqueurs; de la Castille, du plomb, des laines, de l'alun; de la Catalogne, du vin, du froment, du sparte pour faire des nattes. Dès 1236, elle concluait des traités de commerce avec les barbaresques de la côte africaine, pour garantir les naufragés et protéger son commerce; elle avait une chancellerie de langue arabe pour faciliter la correspondance avec les villes de ce littoral, et Hasmet de Tunis, en 1274, reçut un traitement pour enseigner l'arabe (2). Son échelle principale était Tunis, comme Nîmes, Aigues-Mortes et Majorque pour l'Europe.

Ses navires, avant de pénétrer dans l'Océan pour descendre jusqu'au cap Non, ou remonter vers les ports de la Belgique ou de l'Angleterre, se ravitaillaient dans les havres du Maroc et de l'Andalousie (3). Les bannières italiennes étaient exclues de la Baltique par la ligue hanséatique, jalouse de conserver le monopole des denrées de Russie. Les toiles, les dentelles, l'acier, le salpêtre, les harnais de chevaux, les merceries d'Allemagne, ils allaient les charger sur le Rhin, pour les déposer dans les magasins de Bruges et d'Anvers. A l'époque de la guerre de Chioggia, un amiral vénitien donna la chasse, dans les eaux de Rhodes, à un bâtiment génois chargé de mousseline, d'étoffes de soie, d'or et d'argent, de la valeur de 15,000 ducats; un autre prit deux navires catalans, chargés pour le compte des Génois, dont l'un portait pour 20,000 ducats vénitiens, l'autre pour 40,000.

(1) Mais non du vin, ce qui avait encore lieu pour la Bourgogne; au contraire, on expédiait à Paris du vin de Naples. (*Pratica della mercatura*, ch. XLII, LIV.)

(2) Le peuple de Gênes conserve encore beaucoup de mots arabes : *Ramadan*, *camallo*, *tara*, *lalla*, *mandillo*, *marabotto*, *roboien*, *corba*...

(3) Nous avons l'inventaire d'un navire qui, se dirigeant vers l'Écluse, fut poussé à la cale du Dunster; il portait deux gros tonneaux de gingembre vert, un baril de gingembre en limonade, treize barils de raisins secs, neuf de soufre, cent soixante-douze balles de guède, vingt-deux de papier à écrire, une caisse de sucre candi, six balles de boîtes vides, un baril de pruneaux, trente-huit balles de riz, cinq tonneaux de cannelle, et cinq balles de bois de buis.

Gênes tenait donc les trois grandes routes du commerce de l'Asie centrale et de l'Inde : la première débouchait dans la mer Noire par la mer Caspienne et le Volga; la seconde, à Lajazzo, l'antique Issus, par le golfe Persique, Alep et l'Arménie; la troisième, à Alexandrie, par la mer Rouge et l'Égypte. Par ces voies, elle échangeait les soieries de la Chine, les épices, les bois de teinture, le coton et les pierreries de l'Inde, les parfums de l'Arabie, les tissus de Damas, les draps de Tarse, le sucre, le cuivre et les essences tinctoriales du Levant, l'or et les plumes de l'Afrique intérieure, les fourrures, le chanvre, le goudron, le caviar, les peaux de castors, les antennes et les bois de construction de l'Europe septentrionale, les blés de Tunis, de la Sicile et de la Lombardie, contre les huiles, les vins et les fruits secs des Rivières, les armes de luxe et les coraux travaillés à Gênes, les toiles de Champagne, la laque, le plomb et l'étain de l'Angleterre, en somme, contre les produits de toute l'Europe.

Comme le disait Serra, ils exerçaient le commerce et la domination dans toute la Ligurie maritime de Corvo à Monaco, et dans l'île de Corse : ils pourvoyaient de sel les Lucquois, et la partie orientale de la Sardaigne recevait leurs lois ou celles des princes leurs amis; ils visitaient Civita-Vecchia et Corneto, entrepôts de subsistances dans l'État ecclésiastique. Dans le royaume, leur séjour principal, après Naples, était Gaëte, et, s'ils ne purent réaliser leurs desseins sur la Sicile, ils furent toujours en grand nombre à Messine, à Palerme, à Alciata. Dans la mer orientale de l'Italie, ils fréquentèrent Manfredonia, Ancône et même Venise dans les intervalles de la paix. En Espagne, les comtes Bérenger de Catalogne partagèrent avec eux la ville de Tortose; les rois de Castille, celle d'Alméria. Après les avoir perdues ou aliénées l'une et l'autre, ils s'ouvrirent, par d'honorables conventions tant avec les royaumes chrétiens de l'Espagne qu'avec les Maures, tous les ports maritimes et les marchés de l'intérieur de la riche Péninsule; dans les Pays-Bas, Bruges, puis Anvers accueillirent très-bien leurs compagnies, qui non-seulement y accumulaient des marchandises, mais les dirigeaient encore vers le Danemark, la Suède, l'Angleterre, la Russie et l'Allemagne; leurs navires remontaient le Rhin chargés de marchandises d'Orient.

L'Égypte était plus fréquentée par les Vénitiens; cependant les Génois ne laissaient pas de commercer avec Alexandrie, Ro-

sette et Damiette, de s'établir même au grand Caire, et de conclure des traités favorables avec les soudans de ce pays. Dans le Levant, la colonie de Péra dirigeait, au moyen de ses magistrats, les contrées les moins distantes; celle de Caffa, les plus éloignées. De la première relevaient la marche des Zaccaria, la Phocide des Gatilussi, l'Achaïe des Centeri, autrefois la Canée de Candie, puis un grand nombre d'îles et de ports dans l'Archipel, Famagouste et Limisso avec d'autres localités en Chypre, Cassandrie, Aïnos, Salonique, la Cavalla dans la Macédoine, Sophie, Nicopolis et d'autres dans la Bulgarie, Suczawa en Moldavie, Smyrne, Phocée ancienne et nouvelle dans l'Asie Mineure, Altoluogo et Sétalie chez les Turcs, Kars, Sis, Tarse, Lajazzo dans les deux Arménies, enfin Héraclée, Sinope, Castrice et Ackerman dans la mer Noire. Le gouvernement de Caffa s'étendait sur les possessions de Khazarie, sur Taman avec sa péninsule, Copa en Circassie, Totatis en Mingrélie, Kubatscka dans le Daghestan, le château près de Trébizonde, l'entrepôt de Sébastopol, le grand marché de la Tana, et sur les caravanes qui se dirigeaient vers le nord et le centre de l'Asie. Le consulat de Tauris en Perse, peut-être indépendant des autres, devait encourager et régir le trafic de l'Asie méridionale; la prescription la plus importante défendait donc aux marchands génois de s'associer avec des étrangers.

L'Angleterre, principalement, vivait en bonne intelligence avec les Génois, et ses rois les plus belliqueux, Édouard III et Henri V, leur témoignèrent une bienveillance spéciale; ils leur confiaient des emplois élevés et les indemnisaient des pertes que les corsaires leur avaient fait éprouver. Par un décret de Henri VI, les laines d'Angleterre et d'Irlande ne pouvaient être exportées que par Calais, ville française alors au pouvoir des Anglais, et dont ce roi voulait gagner l'affection au moyen de ce privilége; mais il excepta de cette mesure les marchands génois, vénitiens et florentins. Lorsque Gênes se soumit à la France, elle se vit fermer cette île, ennemie de ce royaume; néanmoins elle y envoya comme ambassadeur Jean Serra, qui vit les luttes des York et des Lancastre; admis à l'audience royale, il exalta si bien la paix et les avantages du commerce avec les nations éclairées, sans oublier de vanter la bienveillance de l'Angleterre envers Gênes, que les grands firent entendre des applaudissements. Le roi lui-même voulut que ce discours fût écrit et devînt le préambule de la nouvelle paix, par laquelle il

permettait aux Génois d'aborder dans ses ports avec des agents et des serviteurs, pourvu qu'ils ne fussent pas Français, et d'introduire ou d'exporter des marchandises selon les anciennes coutumes; seulement ils devaient s'abstenir d'aider de leurs forces et de leurs conseils les ennemis de l'Angleterre, qui promettait à son tour d'agir de même avec les ennemis de Gênes. Bientôt ce royaume, cédant aux fausses idées d'alors, c'est-à-dire persuadé que les restrictions qu'il mettrait au commerce des autres seraient une cause de prospérité pour le sien, défendit d'exporter et d'importer des soieries; mais les ceintures de Gênes furent exceptées, et, pour les draps, on acheta la guède des Génois.

Il fallait une politique très-prudente pour se maintenir en paix avec des peuples de civilisation si diverse, sans cesser toutefois de se faire respecter. Nous avons vu combien les Génois déployèrent d'habileté en face des musulmans; sur les côtes de la Barbarie, les fréquents changements de dynasties ou de tribus dominantes suspendaient les bonnes relations, mais tous s'empressaient de les renouer. La guerre parut sur le point d'éclater avec ces peuples, lorsque l'amiral Philippe Doria prit et saccagea Tripoli, qu'il vendit à un Sarrasin après en avoir enlevé sept mille esclaves et 1,800,000 florins d'or; mais le gouvernement génois se déclara étranger à ce fait et le désapprouva.

Heureuse Gênes, si elle avait su profiter de tant de causes de prospérité! mais les incessantes agitations de l'intérieur l'empêchaient de prendre de sages mesures à l'égard du commerce. La dette publique augmentait, non par suite de dépenses d'intérêt général, mais à cause des rivalités de partis, et la banque de Saint-George, qui devait remédier au mal, offrait au contraire un moyen de l'aggraver; c'est ainsi que, dans les maladies sérieuses, les médicaments deviennent préjudiciables. Cette banque, néanmoins, qui resta une des plus remarquables institutions du moyen âge, attestait que les négociants furent toujours la partie la plus saine de cette république turbulente; outre les services éminents qu'elle rendait à l'État, elle put venir en aide aux étrangers comme aux nationaux, aux particuliers comme aux princes. Les papes et les empereurs confirmaient ses privilèges, et tout sénateur qui entrait en charge jurait de les maintenir. Les huit protecteurs des achats étaient toujours choisis parmi les meilleurs citoyens; car il importait beaucoup que les hommes auxquels les indigènes et les étrangers confiaient leur

fortune jouissent d'une excellente réputation. Ils donnaient leur avis dans toutes les décisions de gouvernement et d'intérêt public, équipaient des navires pour le compte de la banque, faisaient des conquêtes et gouvernaient comme de nos jours la compagnie des Indes ; on leur céda même la Corse et les colonies du Levant.

La ruine des établissements du Levant fut d'autant plus préjudiciable à Gênes que les Rivières ne lui fournissaient pas assez de marins. D'autres nations lui firent concurrence sur les marchés, et la prospérité de Florence fut tout entière à son détriment. Les Génois cependant faisaient encore de grands profits : Barthélemy Pellegrini devint, par le commerce de l'alun et du mastic, le négociant le plus riche du Levant, et Bajazet Ier l'accepta comme caution pour la rançon du comte de Nevers et de vingt-quatre autres seigneurs français restés prisonniers à la bataille de Nicopolis (1). Antoine Sauli fit des bénéfices si considérables sur la ferme du sel à Gênes et à Lucques qu'il put prêter à Charles VIII 95,000 écus d'or ; ses descendants construisirent la magnifique église et le pont de Carignano.

Venise, après sa guerre malheureuse avec les Génois, avait dû s'humilier à souscrire un traité qui, pendant treize ans, lui défendait de pénétrer avec des navires armés dans le détroit des Dardanelles, de manière que les voies du commerce pour la haute Asie et les pays du Caucase lui étaient presque fermées ; mais elle ne tarda point à rompre les mailles de ce filet, et l'amiral Giustiniani, après avoir assailli Constantinople, obtint de nouveaux priviléges. Il fut reproché aux Génois d'être restés spectateurs indifférents de cette lutte, bien qu'ils eussent flatté l'empereur de l'espoir d'un secours ; en réalité, ils songèrent à tirer parti de sa terreur, et lui firent entrevoir qu'il devait, pour les mettre en mesure de l'aider efficacement dans le cas de nouveaux dangers, leur concéder une plus grande étendue de territoire. En effet, un acte de délimitation de 1303 et un traité de 1304 accrurent les priviléges de la colonie de Galata, située de manière à commander le passage de la mer Noire ; or la douane des Dardanelles rapportait à l'empire grec 30,000 pièces d'or, et 270,000 aux Génois.

Ce peuple donna la main à l'empereur contre les aventuriers catalans qui osèrent attaquer la capitale et s'établir à Gallipoli,

(1) GIUSTINIANI, *Annales*, VI.

d'où il parvint à les expulser; il le secourut encore contre les Turcs, qui s'approchaient toujours davantage. Les incessantes luttes des partis nuisaient aussi à l'établissement de Galata; les guerres empêchaient de l'approvisionner, et il arriva même que les Gibelins s'entendirent avec les Turcs pour causer la ruine de leurs compatriotes de cette colonie.

Les Vénitiens et les Génois n'avaient pas cessé de lutter pour obtenir de plus grands priviléges de l'empereur de Constantinople, et, dans ce but, ils favorisaient tantôt un compétiteur, tantôt l'autre. Venise ne faisait que renouveler les traités précédents, qui, sous le nom de trêves, duraient cinq ou dix ans (1); mais les Génois, maîtres de Galata près de Constantinople, avaient les moyens de se faire respecter; tout nouveau traité leur valait donc une concession nouvelle. Dans celui de 1382, ils stipulèrent qu'ils ne seraient pas tenus de servir en armes l'empire grec, pas même pour recouvrer des forteresses prises ou assiégées par les Turcs; par cette neutralité, ils voulaient échapper à l'inimitié de ces nouveaux conquérants.

On fait honneur à Henri Dandolo, doge et historien de Venise, d'avoir rouvert l'Égypte au moyen d'une ambassade expédiée au soudan de ce pays, en lui offrant sa médiation pour régler un différend qu'il avait avec les Tartares. Les Vénitiens s'établirent surtout à Alexandrie, où les marchands de l'Inde arrivaient sur des chameaux traversant la croupe des hauteurs qui séparent le golfe Arabique du Nil, dont un canal facilitait les communications avec la mer Rouge et le Caire. Des caravanes annuelles apportaient à cette ville, de l'Afrique intérieure, des gommes, des dents d'éléphant, des tamarins, des perroquets, des plumes d'autruche, de la poudre d'or, outre les nègres qu'elles amenaient; de là partaient deux caravanes, dont l'une se dirigeait vers les villes saintes de l'Arabie, et l'autre vers le mont Sinaï, voyages qui leur offraient l'occasion d'utiles échanges. Un grand nombre d'Européens traversaient l'Égypte avec les caravanes; mais les négociants qui abordaient dans le port d'Alexandrie, surveillés de près, devaient enlever les voiles et le timon de leurs navires, et leurs noms étaient enregistrés. Les mameluks, dont tous les revenus consistaient dans les droits d'entrée, favorisaient les Vénitiens qui, à leur tour, leur témoignèrent beaucoup d'égards; mais des conflits venaient-ils à

(1) On en connaît de 1302, 10, 19, 24, 32, 35, 42, 50, 62, 82.

surgir, aussitôt les Italiens apparaissaient sur les côtes dans un appareil menaçant, comme le fait aujourd'hui l'Angleterre.

Exceptés de l'excommunication contre quiconque portait aux ennemis de la foi des bois de construction, des armes et du blé, les Vénitiens entretinrent toujours des communications régulières avec les musulmans; ils avaient un consul à Alexandrie, des comptoirs dans la Syrie, et des traités avec les Barbaresques (1) qui accordèrent aussi des priviléges et des franchises à d'autres Italiens. Les Pisans obtinrent du bey de Tunis l'île de Tabarca, afin de pêcher le corail, et d'autres faveurs de l'empereur du Maroc.

Les Vénitiens étaient encore les seuls qui introduisaient les camelots dans l'Arménie, d'où ils exportaient le poil des chèvres d'Angora, avec exemption de tous droits d'entrée, des magistrats propres, et l'entière franchise pour les marchandises qui, tirées de Tauris et de la Perse, traversaient le pays. Trébizonde profitait de ce trajet pour se couvrir de colonies qui faisaient le commerce des épices. Les Vénitiens eurent, avec une juridiction particulière, un quartier dans cette ville, de laquelle ils se dirigeaient vers la Perse et la Mésopotamie, avec privilége de libre passage et des comptoirs pour les opérations d'échange et le trafic du vin.

Plus tard, ils augmentèrent leurs établissements sur les côtes de la Grèce, dans la Propontide, à Adrianopolis, dans une bonne partie du Péloponèse, dans plusieurs îles et ports de la Morée, jusqu'au fond de l'Adriatique; ils investissaient leurs citoyens, à titre de fief, des îles de Lemnos, de Scopelo et de presque toutes les Cyclades; ils acquirent Négrepont et s'interposèrent avec avantage dans les discordes domestiques des empereurs byzantins, et dans les querelles de ceux-ci avec les Génois de Galata. Mais ils ne recouvrèrent plus leur ancienne prépondérance dans la mer Noire, et, pour y avoir accès, ils concluaient des traités avec les États situés sur les rives du Danube, stipulant le droit de les traverser; aussi le négoce avec l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, la Russie, les alliances avec les Bulgares et les populations danubiennes jusqu'à la Tauride, les échelles

(1) Dans les années 1306, 1317 et 1320, Venise fit des traités avec Tunis, et avec Tripoli en 1356. Quatre traités conclus entre la république et les rois de Tunis de la race des Afides, traités inconnus des historiens de Venise, sont donnés par le baron de Hammer, *Hist. des Osmanlis*, t. IV, p. 691.

sur toutes les côtes d'Italie, en France, en Espagne, en Flandre, en Angleterre, enfin depuis Astrakan jusqu'à l'Afrique intérieure, offraient d'immenses bénéfices, dont profitait le peuple qui, après la moitié du quatorzième siècle, gardait le privilége du commerce, avec exclusion des nobles, auxquels était réservé le privilége du gouvernement.

Venise entretenait partout des consuls ou bailes, avec mission de faire respecter la patrie, de protéger leurs concitoyens et de leur rendre prompte justice; celui de Constantinople, qui était en même temps internonce de la république, juge des Vénitiens et inspecteur du commerce, portait une chaussure écarlate comme l'empereur, sortait avec des gardes, exerçait pleine juridiction sur la colonie, et, après la prise de cette ville par les Turcs, il eut sous sa protection des étrangers même, surtout des Arméniens et des juifs.

Le doge Renieri Zen fit compiler par Nicolas Quirini, Pierre Badoer et Marc Dandolo, un code de commerce et de navigation (*Statuta et ordinamenta super navibus et lignis aliis*) avec des mesures excellentes, exprimées dans un langage simple, exact et concis, digne enfin d'être imité. Type de toute la législation maritime, ce code prescrivait le mode des armements, la forme du serment des marins, et déterminait les devoirs des patrons ou des consuls, le chargement, les provisions, le prix du trajet, les armes et les bannières. Le nombre des navires et des individus était fixé, comme aussi le moment de prendre la mer, le lieu de débarquement, la qualité et la quantité des marchandises à transporter, à l'aller et au retour. Les objets à échanger avec des marchandises asiatiques étaient affranchis de tous droits, ou n'en payaient que de très-modérés.

Les discours du doge Mocenigo (ch. CXV) nous ont fourni un bon témoignage de la prospérité vénitienne; nous y avons vu que, vers la fin du treizième siècle, trois cents navires marchands de deux cents tonneaux, et trois cents grosses nefs portèrent vingt-cinq mille marins, toujours bien armés, tandis que onze mille se trouvaient sur quarante-cinq galères. Sur la fin du siècle suivant, on trouvait trente-huit mille marins servant sur trois mille trois cent quarante-cinq bâtiments. L'arsenal, commencé vers l'an 1104 sur les anciens îlots Gemole, fut agrandi en 1304 sous le dogat de Pierre Gradenigo, puis, en 1325 et 1473, jusqu'à former cet ensemble qui, malgré sa triste solitude, commande encore l'admiration. Il était placé sous l'autorité de deux

magistratures de sénateurs, c'est-à-dire de trois surintendants pour la haute inspection, de trois patrons qui ordonnaient et surveillaient les travaux, et couchaient dans trois palais contigus à l'arsenal, appelés *Paradis, Purgatoire, Enfer.* Les ouvriers de l'arsenal, population nombreuse (1), dévouée à la Seigneurie qui assurait son bien-être, formaient la garde personnelle du souverain.

Les îles et les côtes du Levant fournissaient en abondance les bois de construction; dès que ces possessions furent restreintes, mais surtout après l'occupation de l'Albanie et de l'Esclavonie par les Turcs, il fallut s'approvisionner sur le territoire même de la république. Il est certain qu'avant l'année 1479, on employait les bois de Montello dans la marche Trévisane, et de Montone dans l'Istrie, bois très-renommés, et qu'a détruits la barbare diplomatie de nos jours.

Venise faisait usage de cinq sortes de galères : des grandes pour les voyages de Flandre et d'Angleterre, des légères, des nefs carrées et latines pour la Tana et Constantinople (2). Ses caraques étaient fameuses. Jean Villani nous apprend que des Génois et des Vénitiens ayant vu, en 1344, quelques navires de Bayonne plus légers, plus agiles et plus propres aux combats, passer le détroit de Séville, ils en construisirent de semblables, ce qui fut une grande révolution dans la marine. Pendant son séjour à Venise, Pétrarque voyait des navires, « pareils à des montagnes, sillonner la mer pour transporter, à travers mille dangers, nos vins aux Anglais, notre miel aux Scythes, notre safran, nos huiles et notre lin aux Syriens, aux Perses, aux

(1) Les *Rer. It. Script.*, XXII, 959, en portent le nombre à mille, et le livre *Venise et ses lagunes*, t. I, p. 176, à dix-neuf mille; au tome II, p. 151, il dit qu'ils atteignirent le chiffre de quatre mille, et à la page 252 il fixe le maximum à trois mille cinq cents. Ces divergences sont moins excusables dans les monographies.

(2) Un manuscrit de la bibliothèque Magliabechiana, classe XIX, recueil 7, œuvre d'un marin du quinzième siècle, décrit avec détail les formes des diverses galères, des navires, avec toutes leurs dimensions, tonnelage, etc.

La rapidité des constructions navales est presque inexplicable. Jacques de Varagine (*Rer. It. Script.*, IX, 17) atteste que, du 15 juillet au 15 août 1297, la république génoise équipa deux cents galères de deux cent vingt hommes chacune; en 1284, elle en équipa soixante-dix en trois jours. Venise, en moins de cent jours, prépara une flotte; en présence de Henri III, une galère fut équipée et lancée à la mer en deux heures. En 1569, un incendie ayant détruit l'arsenal, il en sortit, l'année suivante, la flotte qui détruisit celle des Turcs à Lépante.

Arabes, aux Arméniens, et, ce que l'on croirait à peine, notre bois aux Achéens et aux Égyptiens, pour revenir avec d'autres marchandises ; ils faisaient voile jusqu'au Tanaïs, et laissaient derrière Gadès et Calpé, regardés comme les confins du monde occidental : tant est puissante sur l'homme la soif de l'or (1). »

Les entreprises mercantiles étaient secondées par la marine publique ; tous les ans, on expédiait dans les différentes mers vingt ou trente galères *du trafic*, de mille à douze cents tonneaux, et de la valeur de 100,000 sequins chacune, commandées par des nobles que choisissaient les *pregadi* ou le grand conseil. Le gouvernement n'en retirait qu'un fret modique ; mais il trouvait dans leur emploi un moyen d'exercer les équipages pour un cas de guerre, et de faire respecter le lion en temps de paix, tandis qu'elles rendaient service aux particuliers.

Parmi ces escadres, celle de la mer Noire se divisait en trois: une côtoyait le Péloponèse, pour expédier à Constantinople les marchandises sorties de Venise ou de la Grèce ; la seconde se dirigeait vers Sinope et Trébizonde, dans le Pont-Euxin, afin de charger les productions asiatiques, arrivées dans ces parages par le Phase (2) ; la troisième, cinglant vers le Nord, entrait dans la mer d'Azof, et s'approvisionnait aux ports de Caffa de poissons, de fers, d'antennes, de blé, de peaux, que des Russes et des Tartares apportaient par la mer Caspienne, le Volga, le Tanaïs. L'autre escadre longeait la Syrie, faisant échelle à Alexandrie, à Beyrouth, à Famagouste, à Candie, riche de sucre, et dans la Morée. La troisième transportait d'abord en Arménie et à Lajazzo, que Marco Polo appelait « Porte des pays orientaux, » puis en Égypte, les marchandises de la mer Noire, destinées au grand marché de Tauris, mais surtout des esclaves de Géorgie et de Circassie, qu'elle échangeait contre les denrées de la mer Rouge et de l'Éthiopie.

La quatrième, composée de bâtiments de deux cents rameurs au moins, faisait voile vers la Flandre. Après s'être ravitaillée à

(1) *Ep. seniles*, livre II, ép. 3.

(2) Dans l'Appendice XXIX des *Archives historiques*, on a publié récemment des documents qui jettent une nouvelle lumière sur le commerce des Vénitiens avec l'Arménie et Trébizonde. Dès 1201, les Vénitiens eurent dans cette ville des priviléges très-étendus, confirmés plusieurs fois, et un quartier fortifié, à l'égal des Génois. Les conquêtes russes ruinèrent la prospérité de Trébizonde ; mais, dans ces derniers temps, elle est redevenue une échelle importante pour l'extrême Orient.

Manfredonia, Brindes, Otrante, elle chargeait en Italie du sucre et d'autres productions, gagnait les ports de Tripoli, de Tunis, d'Alger, d'Oran, de Tanger, et trafiquait avec les Africains de froment, de fruits secs, de sel, d'ivoire, d'esclaves, de poudre d'or; puis, débouchant par le détroit de Gibraltar, elle fournissait les Marocains de fer, d'armes, de draps, d'ustensiles domestiques, côtoyait le Portugal, l'Espagne, la France, touchait à Bruges, Anvers, Londres, et faisait des échanges avec les navires des cités hanséatiques; puis, après avoir attendu la saison favorable et une bonne mer, elle revenait, en faisant échelle sur les côtes de France, à Lisbonne, à Cadix. Dans Alicante et Barcelone, elle achetait de la soie grége, et, de rivage en rivage, revoyait la patrie un an après son départ.

Tout voyage de long cours devait commencer et finir à Venise; c'était donc là qu'on déposait les marchandises dans l'intervalle, et que venaient les chercher les marchands de l'intérieur; aussi la ville offrait-elle le spectacle d'une foire continuelle. Celle de l'Ascension, dès 1180, se trouve instituée pour huit jours; puis elle devint des plus fameuses, favorisée qu'elle était par les indulgences qu'on acquérait à Saint-Marc, en vertu d'une concession du pape Alexandre III, par les épousailles de la mer et l'opportunité de la saison, qui conviait alors les navires aux longs voyages. A cette occasion, on exposait aussi des chefs-d'œuvre d'art, avec un mannequin de femme dont le costume déterminait la mode de l'année.

Les 10 millions de marchandises qu'exportaient ces navires donnaient un bénéfice de deux cinquièmes, et le trafic de la Méditerranée procurait un autre profit. Nous avons vu Venise, dès 1270, se proclamer souveraine de l'Adriatique, en imposant un tribut à tous les navires qui parcouraient cette mer. Le mécontentement fut général; mais le pape, choisi pour arbitre, donna raison aux Vénitiens, parce que, en la protégeant contre les corsaires musulmans, ils avaient droit à une rétribution. Cette sentence n'apaisa point les rivaux, contre lesquels Venise dut se munir de bonnes armes; elle s'assura même le commerce de la haute Italie par l'acquisition du Frioul, de la marche Trévisane, du Padouan et d'autres petites seigneuries, concluant des traités avantageux avec les voisins, chez lesquels, avec son commerce, elle ne pouvait étendre sa domination (1).

(1) Tels sont, entre autres, les deux traités de 1327 avec Côme et Brescia.

Nous savons déjà par le doge Mocenigo que Venise expédiait à la seule Lombardie pour 2,789,000 ducats, dont 50,000 pour les esclaves, outre le sel; elle gagnait par an 600,000 ducats sur les Lombards, 400,000 sur les Florentins, et pourtant elle sortait à peine de guerres qui l'avaient dépouillée d'un grand nombre de possessions, et menacée jusque dans ses lagunes. Bien plus, malgré les deux guerres contre les Turcs et avec le duc de Ferrare, elle avait des finances si prospères qu'il entra dans le trésor, en 1490, 1,200,000 ducats, presque le double de l'État de Milan, et un quart de ce que rapportait le royaume de France après que Louis XI l'eut agrandi. Les Vénitiens s'étaient rendus tellement nécessaires aux Italiens que, toutes les fois qu'ils interrompaient leurs relations avec un peuple, ils le réduisaient à la pauvreté; ainsi fut-il des Napolitains, qui, par le refus de l'impôt, contraignirent le roi Robert à faire la paix avec Venise, en assurant qu'ils n'avaient plus d'argent depuis qu'elle cessait d'envoyer ses navires dans les ports du royaume.

Le colonel anglais Cooper dit que, de nos jours même, les Asiatiques, de la Méditerranée à la Chine, ne connaissent d'autre monnaie que le sequin de Venise, dont le Yemen fait encore grand cas. Les cheiks fondent les sequins pour les convertir en petites pièces de monnaie, ou les conservent dans des vases de terre; aussi ils demandèrent à Bruce si les Vénitiens possédaient seuls des mines d'or en Europe, et supposaient qu'ils connaissaient la pierre philosophale. Ce Bruce, qui, à la fin du siècle dernier, pénétrait aux extrémités de l'Asie et de l'Afrique, entendait prononcer dans le Thama arabique, au-dessus de Moka, les mots *poso*, *rotolo*, *cantara*, *dramma*, *oncia*, qu'on répétait encore sur le rivage opposé de l'Afrique à Massuah: preuve des relations de ces peuples avec les Italiens, de la langue desquels est principalement composé cet idiome *franc*, usité de nos jours sur le littoral de toute la Méditerranée.

Maintenant nous comprenons la somptuosité du plus magnifique cours d'eau du monde, le grand canal. André Vendramin, qui, en 1476, fut le premier doge de Venise non noble, avait une fortune de 160,000 ducats. Libéral, allié aux plus grandes familles, il eut trois garçons et six filles, auxquelles il donna, en les mariant, de 5 à 7,000 ducats, tandis que la dot légale était de 2,000; mais il disait qu'il ne songeait pas à la dépense, pour avoir des gendres à son goût. Dans sa jeunesse, il fit un grand commerce; associé avec son père, il chargeait une galère et de-

mie sur deux pour Alexandrie, et gagna beaucoup. Lorsque les Garzoni faillirent, en 1499, plusieurs citoyens retirèrent leurs fonds de la banque Lipomano, qui dut rembourser plus de 300,000 ducats; elle faillit donc, bien que la Seigneurie l'aidât de quelque argent. La nouvelle de la faillite de ces deux banques fut pire que si l'on avait appris la perte de Brescia. L'effroi fut tel, que les banques Pisan et Augustini croulèrent; mais la seigneurie envoya des hommes sages pour donner l'assurance que tous les créanciers seraient payés. Les Lipomani durent faire la remise de leurs livres, où l'on trouva qu'une maison de maître s'estimait 3,000 ducats; une autre, située à Murano, 2,000; un moulin, 1,200; ils avaient en vaisselle d'argent et en bijoux pour 6,000 ducats; en perles et pierreries à un chapeau, pour 8,000 (1).

Les Vénitiens devaient donc être tout yeux pour rester en possession de tant d'avantages; dans ce but, ils employaient des moyens bons et mauvais. La jalousie les rendait durs envers les marchands étrangers, auxquels ils imposaient double droit, faisaient attendre la justice, et qu'ils excluaient des commandites. Les sujets ne purent s'approvisionner de laines, de cotons, de soie, de sucre et de savons que dans la capitale, avec défense de monter des fabriques en dehors de la ligne de la douane, d'employer ou d'expédier des marchandises qui n'auraient pas passé par Venise; par exemple, Vérone devait y envoyer des draps, qui revenaient ensuite chez elle pour être dirigés sur l'Allemagne.

Il est vrai que les profits étaient considérables, si les obstacles n'arrêtaient pas les étrangers; en effet, nous trouvons à Venise des corporations de tout pays. Les Milanais avaient un autel dans l'église des Frari, les Florentins un autre, œuvre de Donatello; les Lucquois possédaient une église près des Servi, les Allemands et les Turcs des magasins qui conservent encore leur nom, comme la place des *Mori*, la rue de Julfa des Arméniens, outre les Grecs qui eurent toujours dans la ville une congrégation religieuse. Chaque nation pouvait suivre ses lois particulières, et certains pays y jouissaient du privilége de quelque art: c'étaient les boulangers pour les Bergamasques, les tailleurs et les porte-faix pour les Frioulains, qui avaient aussi des boulangers autorisés à faire le pain des autres; les maçons pour les Bellu-

(1) Malipiero, *Annales*, 668, 715, 717.

nois, et, pour les Valtelins, les aubergistes avec les portefaix du commerce.

Lorsque Constantinople fut tombée au pouvoir des Turcs, les Vénitiens et les Génois, par le massacre de leurs concitoyens, par le pillage de leurs magasins, par la destruction successive de leurs établissements, par les humiliations au prix desquelles seulement ils obtinrent une tolérance précaire et presque honteuse, connurent toute l'importance d'une perte qu'ils auraient pu empêcher ou retarder avec plus de loyauté et de prévoyance. Néanmoins, ils ne furent pas expulsés de l'Orient; car les émirs musulmans, établis le long de la côte septentrionale et orientale de l'Afrique, sur les golfes Arabique et Persique, n'avaient pas fait cause commune avec leurs frères de Syrie, et, par suite, ne menaçaient pas les chrétiens, qui purent continuer leur trafic dans ces parages.

Le soudan d'Égypte devint même plus favorable aux Européens; avec le doge des Vénitiens, Pascal Malipiero, « puissant, le plus estimé et le plus honoré parmi ceux qui adorent la croix, colonne de tous les chrétiens, ami des soudans et des émirs de l'islam, » il conclut un traité de commerce par lequel il accordait aux Vénitiens le monopole de beaucoup de marchandises, mais non du poivre; outre le don d'un habit façonné à la moresque et doublé de fourrure qu'il offrit à l'ambassadeur, il envoya à la Seigneurie un présent qui se composait de vingt rouleaux de benjoin, de vingt d'aloès, de deux paires de tapis, d'un flacon d'essence, de quinze petites boîtes de thériaque, de quarante-deux pains de sucre de Moka, de cinq boîtes de sucre candi, d'une certaine quantité de civette, de vingt pièces de porcelaine.

Les circonstances étaient encore favorables au négoce des Vénitiens. Les Ragusains faisaient sans doute un commerce actif dans l'Adriatique; mais ils ne sortaient pas de cette mer, et ne trafiquaient que de denrées (1). La Grèce avait subi le joug des Turcs; Naples et la Sicile auraient eu besoin d'une flotte pour maintenir leurs communications avec l'Aragon et la Provence; néanmoins le nombre de leurs navires suffisait à peine aux be-

(1) Raguse avait anciennement des traités de commerce avec Fermo, Recanati, Rimini, Ravenne, Ferrare (APPENDINI, *Notice historique sur la ville de Raguse*); et, plus anciennement encore, avec Naples, Syracuse, Messine, Barletta, etc. Depuis, elle se rangea sous la dépendance de Venise, qui y entretenait un comte pour la gouverner en vertu de statuts établis.

soins de leurs guerres mutuelles, et nous les avons vus employer toujours ceux des Génois, comme le faisaient souvent la France et l'Angleterre, lesquelles, pas plus que la Hollande, ne laissaient encore soupçonner leur future grandeur; on voyait très-rarement une bannière du Nord flotter sur les mers d'Italie, et les Catalans seuls sillonnaient la Méditerranée comme l'Océan.

Venise et Gênes étaient sans doute les principales, mais non les seules villes commerçantes de l'Italie. Amalfi ne se releva plus; mais Naples faisait le trafic de ses productions diverses avec Constantinople, la mer Noire et Marseille. Trani était un vaste entrepôt de marchandises asiatiques; Gaëte étendait son trafic jusqu'à la Barbarie, où elle avait un consul dès 1125, et la Sicile commerçait avec la Catalogne et l'Espagne orientale. Des marchandises de tous les pays affluaient à Messine et à Palerme; outre ses relations avec le royaume de Naples et le reste de l'Italie, consolidées par des traités, avec Gênes en 1292, avec Pise en 1316, avec Venise en 1365, un autre de 1331 avec Narbonne atteste le commerce de la Sicile avec la France, sans parler de l'Espagne, de la Flandre, de l'Angleterre, et des côtes de Barbarie, de l'Égypte, de la Syrie, de Chypre, de Rhodes, de Constantinople. Ancône, florissante par son industrie, échelle pour le commerce de Florence avec l'Orient, envoyait ses propres navires à Constantinople, à Chypre, en Barbarie, et trafiquait avec plusieurs villes d'Europe. Dès 1276, elle avait un traité avec Gênes; mais sa position la tenait sous la dépendance de Venise, qui finit par l'opprimer. La Corse et la Sardaigne, dont les Pisans, les Génois et les rois d'Aragon se disputèrent si longtemps la possession, exportaient les produits de leurs territoires; lorsque la Sardaigne passa sous la domination de l'Aragon, elle établit des relations plus étendues avec la Catalogne.

D'autres villes de l'intérieur envoyaient des marchandises dans divers pays d'Occident, où elles acquéraient des priviléges, non par force et astuce, mais par supériorité d'intelligence. Asti, dont le territoire comptait soixante-dix mille habitants, avait des négociants en France et dans les Pays-Bas, outre une colonie à Alexandrie d'Égypte; en France, elle s'occupa du prêt d'argent, et mit tant de capitaux dans ces opérations que, le roi ayant fait arrêter tous les banquiers astigians, cinquantre d'entre eux se trouvèrent possesseurs de plus de 800,000 livres, qui feraient 27,000,000 de francs (1).

(1) *Rer. It. Script.*, XI, 142.

Le Pô servait aux échanges intérieurs, et ce fleuve était la prospérité de Ferrare, qui, riche de tous biens, tirait beaucoup de comestibles des cités voisines et de la mer. Par les bouches du Pô (raconte un chroniqueur), cette ville voyait arriver dans ses murs des navires chargés, jusqu'à l'extrémité du mât, de marchandises de tous les rivages. Sans qu'elle fût obligée d'aller chercher à Ravenne ou à Venise ce dont elle avait besoin, chaque année, dans la prairie commune près du Pô, se tenaient deux foires où beaucoup d'individus accouraient de l'Italie et de la Gaule, et tous gagnaient en trafiquant. Les revenus du fisc étaient si considérables que la commune, après avoir payé toutes ses dépenses, pouvait encore distribuer quelque chose aux citoyens, qui recevaient proportionnellement à la cote de leurs contributions. Cette prospérité disparut lorsque les Vénitiens s'attribuèrent la souveraineté sur la Méditerranée, et fermèrent les bouches de ce fleuve, cause de tant de conflits. Comacchio avait commencé les *fabbriche del pesce*, au moyen desquelles, de nos jours, il sort de ces vallées quatre-vingt mille charges d'anguilles marinées.

Les Pisans, qui rivalisaient avec les Vénitiens et les Génois par leur industrie manufacturière, par la navigation et le commerce, ne firent que décliner après la funeste bataille de la Meloria en 1284. La perte de la terre sainte nuisit à leur commerce dans la Syrie, et ils n'étaient pas en mesure de soutenir dans la mer Noire la concurrence, à laquelle d'ailleurs ils furent contraints de renoncer par le traité de 1299; le port qu'ils possédaient à l'embouchure du Tanaïs tomba sans doute au pouvoir de leurs ennemis, et fut enfin détruit par les Tartares. Après la ruine des colonies d'où ils tiraient le bois de construction et des matières d'échange pour le commerce extérieur, après la cession forcée de la Corse et de la Sardaigne à la république de Gênes, ils ne conservèrent que les Maremmes, encore assez fertiles, et l'île d'Elbe, importante pour le fer. Cette île, en 1290, avait été occupée par les Génois; puis des marchands de Pise la recouvrèrent en 1309 au prix de 56,000 florins, et surent exploiter avec fruit les mines de Rio.

Le port Pisan, à l'embouchure de l'Arno, avait été détruit dans la guerre contre Gênes; dès lors, réduite presque à la seule rade de Livourne, exposée aux coups de ses ennemis, Pise fit construire une tour pour la défendre et protéger la navigation. De là elle continuait son trafic avec la Sicile, Chypre et la

Barbarie; mais sa marine militaire était trop faible pour défendre des établissements lointains, ou protéger ses armateurs contre ses ennemis et les pirates. Plus tard, Florence la subjugua, et, sans aucun respect pour les souvenirs d'une splendeur, d'une industrie et d'une habileté maritimes qui formaient une des plus grandes gloires de la Toscane, elle en détourna les fabriques et le commerce en gros.

Déjà nous avons parlé de l'activité commerciale des Florentins. De bonne heure ils avaient pénétré dans la Hongrie, dont les mines d'or et d'argent passaient pour les plus riches du monde; les Médicis, les Portinari, les Boscoli, les Tosinghi, les del Nero, les del Bene et les da Uzzano avaient des maisons dans ce pays. François Balducci Pegolotti, qui, avant 1350, écrivait sur les usages et les règles que les marchands doivent suivre dans leurs voyages (1), nous apprend que les Florentins étendaient leurs relations commerciales jusqu'à l'Angleterre, au Maroc, à tout le Levant; souvent ils prenaient à ferme la fabrication des monnaies, et le premier Édouard, en Angleterre, plaça l'hôtel des monnaies sous la direction d'un membre de la famille des Frescobaldi. Un Bardi, en 1329, avait la ferme des impôts de tout ce royaume moyennant 2 livres sterling par jour, tandis qu'ils en avaient produit, en 1282, 8,411 (HALLAM). A Bruges, où l'on ne tolérait qu'une banque pour chaque nation étrangère, les Génois, les Lucquois, les Florentins et les Lombards formaient des compagnies distinctes. En 1422, on calculait qu'il circulait à Florence 4,000,000 de florins; dans la correspondance extérieure de cette république, la plupart des lettres sont relatives au commerce et aux marchands.

Les lentes exportations par terre ne pouvaient suffire à son activité; convaincue que la navigation offrirait un moyen plus économique pour trafiquer avec l'Italie et l'Europe méridionale, et le seul praticable avec les contrées lointaines, elle fit, au treizième siècle, un traité avec Pise afin d'y établir un entrepôt de marchandises; mais, se voyant contrariée, elle s'entendit avec la république de Sienne pour les expédier par le port de Telamone, dont elle se servait toutes les fois qu'elle se brouillait avec Pise. Dès qu'elle se fut rendue maîtresse de cette ville, elle s'efforça,

(1) *Libro di divisamenti di paesi, di misuri di mercatanzie, ed altre cose bisognevoli di sapere a mercatanti di diverse parti del mondo;* publié par Pagnini.

au moyen de priviléges et d'encouragements, d'y attirer des navires étrangers, prit à sa solde les armateurs laissés sans occupation par la décadence du commerce génois, lia de nouvelles relations et rendit les anciennes plus avantageuses (1), institua la magistrature des consuls de mer, connus pourtant à Pise depuis longtemps.

Dans une charte de 1190, qui contient les priviléges du *sintraco*, c'est-à-dire du crieur public de Gênes (2), on trouve déjà que Livourne est fréquentée par les navigateurs; durant la guerre de Chioggia, Charles Zeno y abrita deux fois la flotte vénitienne. Située entre le port Pisan et le port Telamone, elle pouvait tenir l'un et l'autre en sujétion; mais elle n'acquit d'importance qu'à la chute de Pise, et les Florentins, après l'avoir achetée des Génois, en 1421, lui accordèrent toutes sortes de priviléges. A cette occasion, ils renouvelèrent l'ancien traité par lequel ils s'obligeaient à charger sur des navires génois les marchandises qu'ils tiraient du couchant; mais ils cherchèrent toujours à l'éluder, et finirent par l'annuler dans la paix conclue avec Philippe-Marie Visconti.

(1) Dès 1422, elle entra en négociations avec le soudan d'Égypte pour le commerce d'Alexandrie et de la Syrie, puis avec le seigneur de Corinthe en Romanie, et conclut avec eux des traités avantageux : elle en fit un autre semblable avec l'Angleterre en 1425, qui fut renouvelé en 1490; avec l'empereur grec en 1438; avec le roi d'Aragon en 1450. En 1487 et 1488, elle renouvela ses traités avec l'Égypte pour qu'elle favorisât son commerce à l'exclusion de celui des étrangers.

Parmi les chants destinés aux mascarades, il en est un de marchands florentins qui, revenus riches, exaltent les voyages et le gain, afin d'aider, au retour, quiconque a besoin; ils exhortent à diriger les fils dans cette voie, au lieu de les laisser se perdre dans l'oisiveté et les vices.

(2) « Le *sintraco*, ou syndic, doit recevoir trois mines de sel de tout navire qui vient de Sardaigne avec du sel; s'il arrive de Corse et qu'il ait fait échange, il en aura trois mines de blé, et une de chaque navire qui viendra de la Romanie. Que tout navire qui se rend en Corse lui donne une mine de blé, et qu'il reçoive trois *quartini* de sel de tous ceux qui viennent de Provence chargés de sel, etc. Dans les fêtes principales, il dînera avec l'archevêque; c'est lui qui doit régler la surveillance de la ville, s'assurer si les gardiens ont fait leur devoir, convoquer le peuple, poursuivre les voleurs et les malfaiteurs selon l'ordre des consuls, publier les bans dans la cité et tout l'évêché, entrer dans les maisons pour recevoir les gages, et, lorsque l'aquilon souffle, parcourir la ville, le château et le bourg, afin d'avertir qu'on prenne garde au feu. Le samedi saint, il gardera les portes de Saint-Jean jusqu'au moment où l'archevêque et les chanoines viendront pour bénir les fontaines. » (*Liber jurium*, p. 79.)

Ainsi, bien que située dans les terres, Florence obtint les avantages de la mer; il n'y avait pas de ville d'Italie, de France, d'Angleterre, dans laquelle cette république n'eût une banque et des agents. Un consul anglais résida à Pise, et, en 1490, un traité avec Henri VII stipulait que les Florentins seuls exporteraient les laines de cette île, avec exception de six cents sacs pour les Vénitiens : c'était pour récompenser Laurent de Médicis, qui lui avait organisé plusieurs manufactures d'étoffes de laine avec des ouvriers toscans. Un gouvernement au milieu des terres ne devait pas songer à établir des comptoirs et des consulats sur les côtes de l'Asie et de l'Afrique; mais l'intérêt privé le fit. On ne connaît pas d'une manière certaine l'époque où Florence commença de négocier directement avec le Levant: mais la maison Bardi, au quatorzième siècle, obtenait par ses agents des privilèges importants dans l'île de Chypre et l'Arménie; plus tard, les relations commerciales embrassèrent les côtes de la Barbarie, l'Égypte, la Syrie, Constantinople, l'Asie méridionale, et la Chine même à travers la haute Asie.

Florence voulut encore armer des flottes et faire des expéditions périodiques pour la mer Noire, l'Égypte, la Barbarie, l'Espagne, la Flandre et l'Angleterre; mais, comme elle échoua dans ces spéculations, elle les abandonna, après 1430, aux intérêts privés. Venise, qui avait toujours été l'amie de Florence, en devint jalouse quand elle la vit atteindre un si haut degré de prospérité, et poussa Pise à secouer son joug; Florence, pour s'en venger, seconda les desseins hostiles de Mahomet II contre les Vénitiens. Il en sortit *une lettre de Venise, venimeuse et empoisonnée,* à laquelle un Florentin opposa un écrit qui, au milieu d'un déluge d'injures, contient un tableau, exagéré sans doute, mais animé, du commerce de sa patrie (1). Dans ce travail figurent, comme négociants principaux, les Médicis, les Pazzi, les Capponi, les Buondelmonti, les Corsini, les Falconieri, les Portinari, qui avaient des établissements dans toutes les trois parties du monde ouvertes à la navigation européenne, cinquante maisons dans le Levant, vingt-quatre en France, trente-sept dans le royaume de Naples, neuf à Rome, d'autres à Venise, en Espagne, en Portugal. Florence fut la première qui interdit d'une manière efficace le trafic des esclaves, avec

(1) *Lettera di Benedetto Dei per difesa della mercatura dei Fiorentini contro le ingiurie sparse da alcuni mercadanti veneziani.* (Voir dans le vol. II de Pagnini.)

défense de fournir des munitions de guerre aux musulmans.

Lorsqu'on voit concentré, pour ainsi dire, dans les mains des Italiens tout le commerce que se partagèrent ensuite les Turcs, les Anglais, les Hollandais, les Français et les Russes, combien les profits devaient être considérables ! D'après Jean Villani, Thaddée Pepoli de Bologne se faisait un revenu de 120,000 florins en prêtant de l'argent. En 1338, un négociant de Syrie étant arrivé à Portercole avec beaucoup d'étoffes tissues d'or et autrement, des ceintures, des bourses pour femmes, etc., Coluccio Balardi les acheta pour 115,000 florins, et les écoula presque dans un an. Ce négociant tenait une banque à Paris, et Jean Vanno, Toscan comme lui, à Douvres et à Cantorbéry (1). Déjà nous avons vu les Florentins Bardi et les Peruzzi avoir une créance d'un million et demi de sequins sur le roi d'Angleterre, et de 100,000 chacun sur le roi de Sicile.

A Sienne (peuplée de cent mille habitants avant que la peste la réduisît à treize mille, et dans laquelle, selon le témoignage des journaux, il se fit quatre-vingts mariages nobles et cent de bonnes maisons), les Salimbeni adoptèrent pour blason la Fortune et la devise : *Per non dormire*. Ils exploitaient dans la Maremme des mines d'argent et de cuivre. En 1337, seize maisons entretenaient ensemble un trésorier pour administrer leurs revenus, et, pendant plusieurs années, chacune d'elles reçut 100,000 sequins. Un impôt sur cette ville de deux pour mille, afin de payer le comte Lando, en 1357, produisit 40,000 sequins, somme qui représente une valeur de 20 millions d'alors, égale à 200 d'aujourd'hui.

On prétend que le commerce de charbon fut la source des immenses richesses de Jean de Médicis, qui firent de Cosme, son fils, le premier négociant de l'Europe. On ignore de quelle nature étaient ses spéculations ; mais il est présumable qu'il accrut sa fortune par le commerce asiatique, les prêts et les opérations de banque (2). On dit que cette maison occupait trente

(1) En 1505, pour la première fois, Florence tira du blé d'Angleterre pour 50,000 écus d'or, et deux mille boisseaux du Languedoc. (MARDI, *Storie fiorentine*, livre IV.)

(2) En 1499, les Salviati recevaient de Philippe d'Autriche, duc de Bourgogne, en gage, pour 4,000 gros florins, trois cent vingt balles de laine d'Angleterre et une fameuse fleur de lis, c'est-à-dire un reliquaire de dix-neuf onces florentines, avec un crucifix noir, quarante et un rubis balais, trente-six saphirs, neuf émeraudes, cinquante-cinq rosettes d'or avec quatre perles en forme de poire, un gros diamant et trente-huit perles.

mille personnes dans le trafic et les fabriques. Cosme dépensa environ 400,000 sequins en églises et autres constructions publiques. Laurent, malgré les bénéfices de son commerce, fut sur le point de faillir, à cause des folles prodigalités de ses facteurs, qui affectaient d'imiter la prodigue magnificence de leur patron ; dès lors il convertit en biens-fonds d'énormes capitaux, opération qui nuisit beaucoup au négoce florentin.

Mais le moment arrivait où les Italiens devaient cesser d'être les uniques facteurs du commerce. Les fabriques établies par les Italiens dans les pays étrangers, quelles que fussent les précautions jalouses dont on les entourait, servaient d'école à leurs rivaux. Les Médicis, au lieu de continuer à tirer la laine brute de l'Angleterre, la firent filer et tisser dans cette île. Lorsque cette famille usurpa la domination, les bannis propagèrent au dehors l'industrie de la Péninsule ; puis, dès que Pierre eut retiré du commerce des capitaux considérables, les Florentins se trouvèrent dans l'impossibilité de soutenir la concurrence des étrangers, qui, eux aussi, avaient accumulé des capitaux et appris à connaître les ressources magiques du crédit. L'extension de l'industrie faisait cesser les priviléges fondés sur l'inactivité des autres peuples, dont la jalousie retourna contre les Italiens les armes qu'eux-mêmes avaient forgées contre les autres ; Ferdinand le Catholique d'Espagne frappa d'un droit de 10 pour 100 toutes les marchandises qui seraient importées par les Vénitiens, lesquels furent ainsi les victimes du système exclusif introduit par eux.

Les accroissements de la navigation, dus également aux Italiens, devaient occasionner des dommages plus durables.

CHAPITRE CXXV.

VOYAGEURS ITALIENS. COLOMB. LES DÉCOUVERTES.

Les Grecs savaient déjà dessiner la terre sur des globes et des mappemondes ; depuis Marin de Tyr, ils y traçaient les longitudes et les latitudes, bien que très-grossièrement, c'est-à-dire qu'ils plaçaient les pays au lieu déterminé par leur élévation au-dessus

de l'équateur, et par leur distance d'un méridien choisi comme point de départ. Ces dénominations mêmes indiquent qu'on ne croyait pas la terre ronde, mais beaucoup plus *longue* du levant au couchant que *large* du midi au nord; on la représentait encore comme une immense superficie plane entourée par la mer et divisée en cinq zones : les deux glaciales, aux extrémités, et la torride, dans le milieu, étaient inhabitées et inaccessibles, de sorte que pour nous, habitants d'une zone tempérée, il n'existait aucune communication possible avec ceux de l'autre. Notre zone même n'avait pas été entièrement explorée, et l'on ne possédait que des notions imparfaites sur les contrées d'Europe au levant de la Germanie, la Prusse, la Pologne et la Russie. De l'Afrique, on ne connaissait que la partie baignée par la Méditerranée et le golfe Arabique; quant à l'Asie, les contrées au delà du Gange, dans lesquelles erraient des Sarmates et des Scythes, ainsi que la Chine, où florissait, dès la plus haute antiquité, un empire plus étonnant que celui de Rome, restaient ignorées. Dans les espaces inaccessibles, chacun plaçait des pays et des noms fabuleux, surtout ces régions fortunées qu'on supposait être ou le premier séjour des hommes dans l'âge d'or, ou le dernier asile des âmes vertueuses.

Les Barbares qui envahirent l'empire romain, dépourvus de marine, et tout occupés de faire des conquêtes et de s'établir, n'ajoutèrent à la géographie d'autres connaissances que celles des pays où ils avaient d'abord fixé leur demeure. La féodalité enchaînait les hommes à la terre; si la foi poussa quelques missionnaires sur des terres inexplorées, de la Germanie surtout, et les pèlerins à visiter, puis à conquérir la Palestine, leurs descriptions avaient pour but d'alimenter la piété plutôt que de servir la science. Les Arabes, après Mahomet, voyagèrent beaucoup afin de propager leur religion ou d'établir des relations commerciales, et visitèrent la Chine par le Caboul et le Thibet, tandis qu'ils couvraient de leurs colonies toute la lisière orientale de l'Afrique, et pénétraient même dans l'intérieur de ce continent.

Il est fait mention de divers voyageurs italiens, tels que les religieux expédiés par les papes aux Mongols, Alexandre et Albert Ascellino, Jean de Piano Carpigno et Oderic de Pordenone, qui pénétra jusqu'à Péking (ch. XCIII). En 1309, mourait à Sainte-Marie-Nouvelle le Florentin frère Nicolas de Montecroce, qui avait parcouru l'Asie en convertissant des Sarrasins, sans négliger de décrire ses mœurs et ses sectes. Un grand nombre d'au-

tres intrépides missionnaires visitèrent certainement des pays inconnus; mais, comme ils n'avaient en vue que le salut des âmes, ils ne songèrent pas à nous en rendre compte. Il suffit de citer Albert de Sarzane, célèbre prédicateur et théologien, qu'Eugène IV envoya deux fois en Égypte, en Éthiopie, en Arménie, pour faire accepter le concile de Florence aux fidèles de ces pays.

La famille vénitienne des Polo fut déterminée par d'autres motifs. Les marchands Nicolas et Maffeo, vers l'année 1250, passèrent de Constantinople à Soudanie, puis à la cour mongole de Kaptchak, et rejoignirent à Khan-fou, avec un ambassadeur persan, la horde de Koubilaï-khan, successeur de Gengis-khan, qui avait étendu sa domination du cœur de l'Asie à la Chine. Koubilaï accueillit les deux Italiens avec des manières courtoises; il voulut être renseigné sur les mœurs et la religion de leur pays, savoir « comment l'empereur maintenait sa seigneurie et administrait la justice dans son empire »; en outre, il les interrogea sur l'organisation des armées et la manière de combattre, sur l'existence habituelle du pape, la condition de l'Église romaine, des rois et des princes de l'Italie... « Lorsque le grand khan connut les coutumes des Latins, il montra qu'elles lui plaisaient beaucoup, » et chargea les voyageurs, dès qu'ils seraient de retour auprès du pape, de le prier de lui envoyer des personnes instruites dans les sept arts libéraux, afin de policer ses peuples. Il leur donna des lettres et une plaque d'or ou dorée, portant l'ordre à tous ses sujets de les respecter, de leur fournir des voitures et des escortes, de les défrayer tant qu'ils seraient sur ses terres.

A travers l'Asie, ils arrivèrent à Acre, de là à Venise, où Nicolas trouvait âgé de quinze ans son fils Marco, qu'il avait laissé au sein maternel. Comme le siége romain vaquait alors, et que leur séjour ne pouvait être prolongé davantage, ils furent envoyés de nouveau en Palestine, où ils présentèrent leur message à Tibaldo Visconti, légat pontifical, qui reçut à cet instant même l'avis de son élévation au trône pontifical; il leur donna des lettres de recommandation et les fit accompagner par les carmes Nicolas de Vicence et Guillaume de Tripoli, hommes instruits et théologiens.

Les cinq chrétiens, au milieu des périls occasionnés par l'invasion de Bibars dans l'Arménie, arrivèrent à Khan-fou, où ils informèrent le khan de leur ambassade. Marco, jeune homme in-

telligent, resta frappé d'étonnement à la vue d'un monde si différent du nôtre, et se mit à noter tout ce qui lui semblait digne de souvenir, « et personne au monde ne le sut jamais comme lui ». Koubilaï, qui l'avait en grande estime, le nomma assesseur de son conseil privé, outre qu'il l'envoya recueillir des renseignements statistiques dans son empire, et le chargea d'ambassades et de gouvernements très-importants. Les Poli se trouvaient ambassadeurs en Perse quand ils apprirent la mort de Koubilaï, ce qui les détermina à retourner en Europe; ils revirent leur patrie, et Marco, combattant pour elle à Curzola, fut pris par un bâtiment génois. Jeté dans les fers, il consola sa captivité en racontant « diverses choses selon qu'il les avait vues de ses propres yeux, et beaucoup qu'il n'avait pas vues, mais apprises d'hommes sages et dignes de foi; or il décrivit les choses vues comme vues, et les choses apprises comme apprises, afin que *son* livre fût sincère, loyal et sans blâme. Et certes croyez bien qu'aucun homme au monde, depuis que Notre-Seigneur Jésus-Christ a créé Adam notre premier père, ne vit ou ne chercha autant que ledit messire Marco Polo. » Rendu à la liberté et à sa patrie, il mourut chargé d'années; sa *Relation* (1), qui fut bientôt répandue dans toute l'Europe, excita le désir de faire de nouvelles découvertes,

(1) Klaproth préparait l'édition du *Million* de Marco Polo, avec des commentaires et la carte analysée des pays visités par lui. Cette édition devait être imprimée aux frais de la Société géographique de Paris; mais il ne put la terminer. Il semblerait que le *Million* fut primitivement rédigé en vénitien, dialecte de l'écrivain. Le père Spotorno soutient que, après sa longue absence, Marco devait avoir oublié son idiome national, et que le Génois Andalon du Negro l'écrivit en latin d'après la relation du voyageur lui-même. Les meilleurs critiques prétendent aujourd'hui que Rusticiano de Pise l'écrivit en français à mesure qu'il recueillait les faits de la bouche de Marco, son compagnon de captivité. Le texte le plus exact paraît être celui que la Société géographique de Paris publia en 1824. De bonne heure le *Million* fut traduit en toscan et en d'autres langues, mais avec des interpolations, licence qui fut poussée à l'excès par Ramusio dans sa *Collezione di navigazioni*. En 1844, il fut imprimé à Édimbourg par Murray, avec un grand nombre de notes explicatives; en allemand, par A. Bürck (*Die Reisen des Venezianers M. Polo*. Leipzig, 1845), sur les meilleures éditions, et avec des additions de C.-F. Neumann, qui parcourut les mêmes lieux, et trouve fort exact le voyageur vénitien. Une édition italienne fut publiée à Venise en 1847, par Vincent Lazari, après avoir traduit l'édition de 1824, délivré le texte des additions de Ramusio et ajouté des notes. Le lieutenant Wood, de la marine britannique de l'Inde, qui découvrit les véritables sources de l'Oxus en 1829, dit que la description que Marco Polo a faite de ces pays est très-exacte.

lesquelles confirmèrent ensuite la véridicité d'un livre qui ne ment jamais alors même qu'il se trompe, et qu'on avait cru rempli d'exagération, au point qu'on l'appella *Million.*

Personne, en effet, n'eut plus de facilité pour examiner la Chine et le Japon; encore aujourd'hui, son livre reste comme une source d'importantes notions sur les Mongols et leur gouvernement, sur les pays du centre et de l'orient de l'Asie. Quel intérêt ne devait pas exciter chez les contemporains le tableau de la bizarre civilisation des peuples au nom desquels ils tremblaient, et des étranges contrées d'où ils tiraient les pierres précieuses, la porcelaine, les épices, la soie! Ses descriptions ouvrirent un nouveau champ aux caprices de l'imagination, et la fantaisie greffa les traditions de l'Asie sur les nôtres; du reste, elles donnèrent un puissant essor aux voyages de découvertes du quinzième siècle.

Nicolas Conti parcourut aussi l'Orient, où il resta vingt-cinq ans. Ayant renié sa foi pour sauver sa vie, il en demanda pardon aux genoux d'Eugène IV, qui lui imposa, comme pénitence, de raconter scrupuleusement ses voyages au Florentin Poggio, dont nous avons une relation trop succincte, puisqu'on y trouve à peine les traces du voyageur jusqu'à Java et Ceylan; néanmoins elle offre le portrait fidèle des mœurs indiennes. Caterino Zeno écrivit des commentaires sur le voyage qu'il fit en Perse, comme nous l'avons dit, pour exhorter le roi de ce pays à faire la guerre aux Turcs. Dans le même but, en 1471, on envoya, avec des vases d'or et des étoffes de Vérone, Josaphat Barbaro sur deux galères, pour que, à travers l'Arménie et le pays des Kurdes, il se rendît à Tébris et à Kassan; mais, en dépit des plus grandes instances, il n'arriva point à sa double destination. Néanmoins, à son retour, comme il était homme d'intelligence et de sens droit, il écrivit une relation, la première qui fît connaître ces pays à l'Europe moderne. Léopold Battoni, envoyé comme ambassadeur, pénétra également dans ces contrées par Trébizonde; et Ambroise Contarini, en 1474, y arrivait par la Pologne, la Russie, la Colchide, le Phase, la Géorgie, la Mingrélie, l'Arménie. Retournant par la mer Caspienne et trouvant Caffa au pouvoir des Turcs, il remonta de Derben jusqu'à Moscou à travers un pays sauvage, et recouvra de l'argent du grand prince pour le compte de sa patrie, où il revint par l'Allemagne, après deux ans d'absence: voyage très-hardi à cause des rares connaissances d'alors, surtout quand il fallait braver les menaces de peu-

ples barbares et les soupçons des Turcs. Il nous a laissé une description curieuse (1).

Pierre Quirini, Vénitien et négociant à Candie, s'embarqua pour la Flandre en 1431; entraîné au delà des Sorlingues par un coup de vent épouvantable, il naufragea, prit terre sur l'extrémité des côtes scandinaves, et revint par la Suède, la Norwége, l'Angleterre, l'Allemagne; puis il raconta ses disgrâces dans un style émouvant, comme le firent aussi ses compagnons Christophe Fioravante et Nicolas Micheli. Hiéronyme San Stephano, en 1496, se dirigea, pour affaires commerciales, de Gênes vers les Indes, en passant par le Caire et la mer Rouge; il poussa même jusqu'au Pégu, vendit à perte ses marchandises au roi de ce pays, revint à Camboje et se mit au service d'un marchand de Damas. A Ormus, il se joignit à des Arméniens qui se rendaient à Tébris, et, par mer, il arriva dans le Laristan, province de Perse, où les navires expédiés de l'embouchure de l'Euphrate pour l'Inde avaient coutume d'aborder; dans le pays des Azamènes, il attendit les caravanes, et, par Ispahan, Kasbin, Soudanie, il parvint à Tébig, d'où il gagna Alep. Louis Rominotto parcourut l'Asie et les côtes d'Afrique, mais il ne décrit aucune région nouvelle; son travail est moins important que le périple de la mer Rouge et de la mer Indienne, écrit par un anonyme qui, en 1538, assistait avec Soliman au siége du château de Diu, défendu par les Portugais.

En 1374, Luchino Tarigo et d'autres pauvres aventuriers génois partirent de Caffa avec une fuste armée, remontèrent le Tanaïs jusqu'à l'endroit où il n'est séparé du Volga que par soixante werstes, et traînèrent leur faible embarcation à travers cette langue de terre; après l'avoir jetée sur le grand fleuve, ils descendirent dans la mer Caspienne et s'enrichirent par la course (2). George Interiano, leur concitoyen, vit et décrivit les mœurs des Circassiens, fut le premier qui porta quelques platanes à Venise, et regardait comme probable le passage de l'Océan dans la mer Rouge (3). Boccace vante Andalon du Negro, Génois aussi, pour avoir parcouru presque le monde entier (4). Jean Colonna, ex-

(1) Voir BIZZARRO, *Hist. rerum persicarum.*

(2) GRABERG DE HEMSO, *Annales de géographie*; janvier 1803.

(3) *Idem videtur sentire noster Georgius, vir in peragrando orbe atque indagando terrarum situ diligentissimus*, dit Antoine Galatée, qui traite la même question dans l'opuscule *De situ elementorum.*

(4) *Généalogie des Dieux*, livre XV.

patrié pour les querelles des siens avec Boniface VIII, voyagea dans des contrées lointaines, ce dont le loue Pétrarque : « Si tu avais franchi les limites de notre zone habitable et traversé l'Océan, tu serais arrivé aux antipodes (1) : » phrases dont on ne peut tirer aucune information précise.

Désormais on regarde comme prouvé que les Normands, hardis corsaires, après avoir peuplé les îles Féroé, l'Islande, le Groenland à l'extrémité septentrionale de l'Europe, se dirigèrent à dessein de ces contrées, ou furent entraînés par le hasard, sur l'autre continent, et précisément sur les terres qu'on appela plus tard la Caroline et le Saint-Laurent.

Nicolas et Antoine Zeno, frères de ce vaillant Charles qui sauva sa patrie, atteignirent, en 1380, les côtes du Groenland et celles que les Normands avaient découvertes : ils en firent une description, que Nicolas Zeno, leur descendant, dit avoir déchirée par étourderie d'enfant; mais, aidé par sa mémoire et d'autres indications, il tâcha de la reproduire en 1558. Comme on le voit, ce travail mérite peu de confiance : néanmoins il nous reste la carte des terres qu'ils virent, avec des degrés géographiques, ce qui fait supposer l'emploi de l'astrolabe; elle offre en outre cette singularité que, à plus de mille milles à l'occident des îles Féroé, elle montre deux côtes nommées Estitoland et Drocée, qui ne pourraient être que Terre-Neuve et la Nouvelle-Angleterre, et qu'on disait indiquées par des naufragés.

Ces voyages, comme on le voit, n'étaient pas entrepris dans un but scientifique ou pour faire des découvertes; mais il en résultait quelques renseignements dont des hommes studieux savaient profiter pour former des cartes. La seule que les Romains nous aient laissée est la Table de Peutinger, dessin grossier hors de toute proportion, qui donne à la terre une longueur de vingt-deux pieds sur un à peine de largeur; mais elle devait suffire comme carte itinéraire. En Italie, cette science fit des progrès, et l'on trouve dans la bibliothèque de Vienne neuf cartes géographiques de 1318 par le Génois Pierre Visconti, avec d'autres de 1480 par Grazioso Benincasa d'Ancône (2). On prétend que les Vénitiens, dès 1300, marquaient les degrés sur les cartes maritimes : c'est à ce peuple que sont dues les cinq cartes de Marin Sanuto, qui accompagnent les *Secreta fidelium crucis*

(1) *Ep. famil.*, livre VI, 3.

(2) TIRABOSCHI, t. VI, liv. I. ch. V, paragr. 2.

(ch. XCIII), où l'Afrique, sur une petite échelle, a la forme triangulaire, mais avec évidente communication du grand Océan à la mer Rouge ; le planisphère de Pizzigano de 1367, fait à la plume avec des dessins soignés et la rose des vents (1) ; les dix cartes d'André Bianco de 1436, qui représentent le Japon, l'Estitoland, les Antilles, le Brésil, une partie du Canada. En 1440, frère Mauro, camaldule à Saint-Michel de Murano, dessinait sur un planisphère tout le monde alors connu, semé de figures et de descriptions, où la terre, entourée par la mer, remplit un grand cercle. Jérusalem est au centre, le nord en bas, le sud en haut; on y voit tracé tout le voyage de Marco Polo, et, ce qui importe aux érudits, le cap Vert, le cap Rouge, le golfe de Guinée et le sommet de l'Afrique dont on pouvait faire le tour (2). Le roi de Portugal chargea ce frère Mauro de lui tracer un planisphère destiné à servir de guide à ceux qu'il envoyait tenter des découvertes.

Dans la *Rason del martologio*, manuscrit de 1428 ou d'une époque rapprochée, qui se conserve à Venise, on trouve expliquée la *règle de naviguer à volonté*, avec application de la trigonométrie à l'art nautique. Le rayon est réduit en décimales, même en soixantièmes, et l'on emploie les tangentes dans les opérations trigonométriques, bien avant Régiomontanus, auquel on en attribue la découverte. La bibliothèque royale de Parme possède une mappemonde avec l'inscription : *Becharius civis januensis composuit hanc tabulam anno Domini millesimo* CCCCXXXVI. Dans cette mappemonde, pour la première fois, les Canaries et Madère sont indiquées avec quelque précision. Une autre carte marine sur parchemin fut publiée, en 1455, par le prêtre génois Barthélemy Pareto, qui fait de Gênes la ville la plus grande, et représente son Saint-George au-dessus de toutes les colonies de la mer Noire.

L'art de naviguer, de construire les navires et de les diriger,

(1) ZANETTO, *Origine di alcune arti presso i Veneziani*, p. 46.

(2) ZURLA, *La Mappemonde de frère Mauro décrite et illustrée* (Venise, 1806) : ouvrage médiocre. En transportant ce précieux monument de Saint-Michel de Murano au palais ducal, on put mieux l'examiner, et au revers on trouva écrit : MCCCLX *a di* XVI *avosto fo chomplido questo lavor*, « MCCCLX, au seizième jour d'août, fut parachevé ce labeur. » Il est singulier d'y voir indiqué en Afrique le *Dafur*, c'est-à-dire le Darfur, pays inconnu jusqu'à ce que Bruce le visitât de nos jours : preuve que frère Mauro se servait de relations perdues ou qui ne furent jamais écrites.

même contre le vent, s'était perfectionné. Les anciens n'ignoraient pas la propriété qu'a l'aiguille aimantée de se tourner vers le nord; mais les Amalfitains furent les premiers (et l'on cite un certain Flavio Gioja) qui s'en servirent dans le onzième siècle comme d'un instrument infaillible pour déterminer la direction des voyages. On put dès lors s'aventurer dans la pleine mer, loin de la vue des côtes. Des navigateurs franchirent le détroit de Gibraltar, le *non plus ultra* des anciens, qui lui avaient donné le nom de Colonnes d'Hercule. Dès 1281, Vadino et Guido Vivaldi quittaient le port de Gênes sur deux galères, avec le projet de faire le tour de l'Afrique et d'arriver par cette voie dans les Indes. L'une échoua sur les bancs de sable de la Guinée, et l'autre put atteindre l'Éthiopie, mais fut capturée; il ne s'échappa qu'un seul marin, dont les descendants, cent soixante-dix ans après, furent retrouvés en Abyssinie par le Génois Antoniotto Usodimare. Pierre d'Abano et Cecco d'Ascoli, fameux astrologues, disent que cette première tentative inspira le désir à Théodose Doria et à Ugolin Vivaldi d'entreprendre, en 1292, avec deux franciscains, le même voyage, d'où ils ne revinrent pas (1). D'autres Génois de cette époque découvrirent les îles Canaries dans l'océan Atlantique (2). Nicoloso de Recco, chef d'une expédition qui avait ces îles pour but, en rendit compte à Séville, en 1341, à des marchands florentins, et c'est par eux que Boccace connut cette relation (3); peut-être les Açores furent aussi découvertes par les Génois.

Ces tentatives encouragèrent les Espagnols, les Portugais et les Basques à découvrir de nouvelles régions, soit le long de la côte occidentale de l'Afrique, soit au milieu de l'Océan. L'infant Jean de Portugal, versé dans toutes les sciences de son temps, s'établit auprès du cap Saint-Vincent, avec la pensée de faire de cette pointe occidentale de l'Europe une espèce de vigie pour explorer les mers inconnues; là il fonda une académie maritime, dont la première invention fut l'astrolabe de mer, grand cercle métallique, suspendu à un autre fixé à la partie supérieure de l'instrument, et pourvu de niveaux disposés de manière à déterminer

(1) FOLIETTA, *Hist. gén.*, livre V.

(2) Pétrarque (*De vita solit.*, XII, sect. 6, c. 3) dit qu'à l'époque de ses pères une flotte génoise pénétra dans ces parages.

(3) *Relazione della scoperta delle Canarie e d'altre isole dell' Oceano nuovamente ritrovate nel* 1341; imprimée par Sébastien Ciampi, à Florence, en 1827.

les degrés de hauteur du soleil, et à reconnaître la position du navire, même alors qu'on a perdu la terre de vue. Ce prince était persuadé qu'en suivant la côte africaine, on arriverait à un point où elle se dirige vers le nord-est, route qu'il fallait suivre pour atteindre les Indes; malgré les railleries et l'incrédulité de ceux qui se découragent après le premier mécompte, il continuait à expédier des navires, qui avançaient davantage toujours vers le midi de la côte africaine.

Alvise Cadamosto, patricien de Venise, avait déjà parcouru plusieurs fois la Méditerranée. En 1454, comme il revenait de la Flandre, il fut rejeté par une rafale au cap Saint-Vincent, et le prince Henri, à la nouvelle de l'arrivée de ces galères, envoya demander avec instance si quelqu'un ne voudrait pas courir les dangers d'une expédition océanique. La proposition sourit à Cadamosto, qui, après avoir obtenu une caravelle, mit à la voile le 22 mars 1422, toucha à Madère, aux Canaries, au cap Blanc. Après avoir doublé le cap Vert, il rencontra deux autres caravelles, dont une était commandée par Antoniotto Usodimare, qui se trouvait lui-même à la recherche de ces pays, et surtout de richesses. Naviguant de conserve, ils s'avancèrent jusqu'à l'embouchure du Gambie; mais l'insubordination de la chiourme, effrayée par les attaques des nègres ou par la croyance que leurs vivres seraient funestes aux blancs, les obligea de rétrograder. L'année suivante, Cadamosto s'embarqua de nouveau avec Antoniotto, et fut poussé jusqu'aux îles inexplorées du cap Vert et à Rio-Grande. Homme expert et sincère, il nous a laissé de ces pays une description, qui est la plus ancienne que nous aient transmise les navigateurs modernes; peut-être déjà avait-il tracé l'itinéraire de l'Atlantique, de la Méditerranée et de l'Adriatique. Le Génois Antoine de Noli, en 1462, reconnaissait mieux les îles du cap Vert.

Les navigateurs italiens furent donc très-entreprenants; mais peut-être, là comme ailleurs, manquèrent-ils de persévérance, cette qualité des Portugais, dont les efforts furent enfin couronnés de succès. En effet, avec Barthélemy Diaz, ils doublèrent, en 1486, le cap de Bonne-Espérance ou l'extrémité de l'Afrique, et avec Vasco de Gama, en 1498, ils atteignirent cette Inde, vers laquelle les Italiens se dirigeaient par une voie si longue et si tortueuse.

Emmanuel, roi de Portugal, persuadé que les prémices de ses conquêtes étaient dues à Dieu, envoya au pape un éléphant

de l'Inde extraordinairement gros, un léopard, outre une planète ornée de pierres précieuses et si belle qu'on n'avait jamais rien vu de pareil (1). En effet, les idées du moyen âge prévalaient encore, et le but avoué de ces expéditions était de gagner des âmes à la foi, de trouver ce Prêtre-Jean, que les voyageurs avaient donné comme le pontife d'un peuple chrétien isolé parmi les infidèles. On demandait au pape l'investiture des îles nouvelles, dont il était souverain selon le droit d'alors; Martin V accorda indulgence plénière à quiconque périrait dans ces voyages, qui devaient racheter tant d'âmes par le baptême, répandre la civilisation par l'Évangile.

Ces tentatives fixaient l'attention d'un Génois, qui devait les surpasser tous, parce qu'il fut plus persévérant. Issu d'une noble famille de Plaisance, qui, appauvrie par les guerres de la Lombardie, s'était adonnée à la navigation (2), Christophe Colomb étudia à Pavie; il suivit de bonne heure la carrière paternelle, dans laquelle il se signala par son courage et son habileté maritime, qualités qu'il releva par des connaissances géométriques, astronomiques et cosmographiques. Après avoir commandé des navires napolitains et génois, il se rendit en Portugal, où l'on faisait bon accueil aux Lombards (comme on appelait tous les Italiens). Recueillant tout ce qu'on disait et projetait, il conçut le dessein le plus grandiose : en effet, tandis que les navigateurs précédents n'avaient fait que des conquêtes d'expérience, en suivant la côte occidentale d'un continent à pyramide, dont la

(1) Sadolet, en 1514, l'en remerciait au nom de Léon X : *Elephantum unum indicum incredibili corporis magnitudine, et pardum unum, et vestem destinatam rebus divinis. Erat ea species, et pulchritudo nobilissimi operis, qualem nec vidissemus ante unquam, nec videre exspectavissemus; is splendor, qui ex candore et copia tot gemmarum esse debebat; artem autem in eo et varietatem operum omnes plane confitebantur etiam pretiosiorem esse materia, cum diuturnus labor nobilitatem summi artificii, ordine et contextu mirabili margaritarum, antecellere omnibus indicis atque arabicis opibus coegisset... Lectæ sunt litteræ tuæ, scriptæ incertum elegantius an religiosius; te, quod primitiæ omnium rerum Deo dicandæ sunt, primitias Lybiæ, Mauritaniæ, Æthiopiæ, Arabiæ, Persidis atque Indiæ... nobis... dare ac dedicare.*

(2) Quand naquit Colomb? En 1430, 1436, 1441, 1445, 1446, 1447, 1449, 1455? Où? A Gênes, à Cogoleto, à Bugiasco, à Finale, à Quinto, à Nervi, sur la Rivière, à Savone, à Palestrella, ou bien à Arbizoli, près de là? à Cosseria, entre Millesimo et Carrare? dans le val d'Oneglia, à Castel de Cuccaro, entre Alexandrie et Casal, à Plaisance ou à Pradello, dans le val de Nura? Chacune de ces questions a été soutenue avec un grand appareil de témoignages.

partie occidentale était très-fréquentée par les Arabes, Colomb imagina d'entreprendre une conquête de réflexion, c'est-à-dire d'arriver en Asie par la voie opposée. Les autres marchaient à tâtons sur les traces d'un fait; mais lui, il prenait pour guide une idée, une foi. Peut-être voyagea-t-il jusqu'à la Guinée et l'Islande, où il put recevoir des informations sur des terres situées au delà de l'Océan; les récits, les suppositions fantastiques, les calculs et les textes servaient d'aliment à ses conjectures, qui se convertirent bientôt en convictions.

Que la terre fût sphérique et habitée, même dans la partie opposée à la nôtre, c'est ce que, dans la basse Italie, avaient enseigné les Pythagoriciens, puis répété d'autres savants d'une époque récente, bien qu'un certain nombre, faute de livres, conservassent les préjugés classiques; d'ailleurs l'induction venait à propos depuis qu'on savait que la pesanteur n'est que la tendance vers le centre de la terre (1). On pourra donc passer d'un

(1) Dante indique les constellations au-dessous du Centaure et de la Croix du sud, invisibles à notre hémisphère :

Io mi volsi a man destra, e posi mente
All' altro polo, e vidi quattro stelle
Non viste mai fuorchè alla prima gente...
O settentrional vedovo sito
Poichè privato se' di veder quelle! (*Purg.*, I.)

Les planisphères arabes, et les voyageurs italiens qui pénétraient jusqu'à Babel-Mandel, purent l'en instruire. Voici sa cosmogonie : l'hémisphère boréal se trouvait sous l'eau, et il y avait un continent dans l'hémisphère austral opposé au nôtre; Lucifer, *piovendo* du ciel pour être emprisonné dans le centre de la terre, produisit par soulèvement un cône qui forme la montagne du Purgatoire, au sommet de laquelle brille le Paradis; la masse aride aux antipodes se fit *del mar velo per paura* de Lucifer, et dans notre hémisphère il resta une *gran secca*, c'est-à-dire un continent dont Jérusalem est le centre. Ce sont là des idées systématiques et poétiques; ce qui importe, c'est de voir Dante désigner d'une manière précise le centre de gravité de la terre, *il punto a cui son tratti d'ogni parte i pesi*. Il est vrai qu'Aristote en avait fait mention, et que le chroniqueur Rolandino, un demi-siècle avant Dante, écrivait : *Non aliter quam ad punctum terræ medium, quod philosophi centrum dicunt, ponderosa cuncta naturaliter elaborant* (Hist. Patavina, liv. XII, ch. 9). Le centre de gravité admis, il n'est plus étonnant que la surface du globe soit partout habitée. Pétrarque nomme les antipodes dans un passage que nous avons déjà cité, et il écrit dans la canzone V :

Nella stagion che il sol rapido inchina
Verso occidente, e che il dì nostro vola
A gente che di là forse l'aspetta;

méridien à l'autre, qu'on se dirige vers l'est ou l'ouest, et les deux routes seront complémentaires l'une de l'autre. Selon Ptolémée, la circonférence de la terre est divisée en vingt-quatre heures de quinze degrés chacune : les quinze de Gibraltar à Tina en Asie étaient déjà connues des anciens, et les Portugais avancèrent d'une autre ; il ne restait donc que huit heures, c'est-à-dire un tiers de la circonférence du globe. Les philosophes assuraient que la superficie des mers était à peine le septième de la terre ; il ne devait donc rester qu'une faible partie de l'Atlantique à traverser pour atteindre le continent de l'Inde, les régions enviées des épices et de l'or, le Cathay, Cipango et les autres contrées, dont le *Million* de Marco Polo avait répandu les merveilles dans toute l'Europe ; en conséquence, il était plus facile d'y arriver par l'ouest que par l'est (1). Les cinq cents milles de mer que l'on croyait avoir à traverser étaient une longueur excessive pour la faible science nautique de l'époque ; mais on espérait que l'on rencontrerait sur la route des îles, dont une vague notion se transmettait parmi les navigateurs.

D'autres indications, d'origine ecclésiastique, ne donnaient au monde que cent cinquante ans de durée ; or, comme il était écrit

et dans la sestine I :

> Quando la sera scaccia il chiaro giorno,
> E le tenebre nostre altrui fan alba.

Pulci, insérant tous ces passages dans le XXVe chant du *Morgante*, fait dire par le démon Astaroth que partout « on peut naviguer, parce que l'eau est plane en tous lieux, » bien que la terre soit ronde :

> E puossi andar giù nell'altro emisferio
> Però che al centro ogni cosa reprime,
> Sì che la terra, per via di misterio,
> Sospesa sta tra le stelle sublime ;
> E laggiù son città, castelli, imperio,
> Ma nol cognobbon quelle genti prime ;
> Vedi che il sol di camminar s'affretta
> Dov' io ti dico che laggiù s'aspetta.

(1) Déjà Strabon comprenait la possibilité de la circumnavigation, et « si l'étendue de la mer Atlantique ne nous faisait point obstacle, nous pourrions, en suivant toujours le même parallèle, naviguer depuis l'Espagne jusqu'à l'Inde » (*Géographie*, liv. II) ; et Sénèque (*Quæstiones nat.*), se demandant combien il y a de l'extrémité de l'Espagne jusqu'à l'Inde, répond : « L'espace de peu de jours, si le vent est favorable. »

que l'*Évangile retentirait dans toute la terre*, Dieu devait être sur le point d'ouvrir l'Inde de cet autre côté, afin qu'on pût y prêcher le Christ, et en tirer des trésors avec lesquels on rachèterait la Palestine des Turcs et tant d'âmes du purgatoire.

Chacun appuyait ses idées des arguments de l'époque, et Colomb en recueillait dans la foi des théologiens, l'avidité des rois, les préjugés des navigateurs, la pédanterie des érudits, la science des mathématiciens. Paul du Pozzo Toscanelli, qui fit à Sainte-Marie-Nouvelle de Florence, sa ville natale, le gnomon le plus élevé du monde, brillait parmi les astronomes de ce temps. Ce fut à ce savant, déjà consulté par les rois de Portugal, que s'adressa Colomb pour en obtenir des lumières et des conseils, et Toscanelli lui répondit par une lettre appuyée de calculs et d'autorités; il lui traça même une carte de navigation, sur laquelle, de Lisbonne à Quinsay (ville relevée par Marco Polo), il portait seize degrés de deux cent cinquante milles chacun : « Ton dessein, lui dit-il, me semble noble et grand, et je te prie instamment de naviguer d'Orient en Occident. »

Colomb dut être encouragé par une telle approbation; mais où trouver les moyens de réaliser son projet? La France alors se jetait dans des guerres aventureuses sous le romanesque Charles VIII; l'Angleterre cherchait à réparer les désastres de ses longues dissensions intestines; le Portugal avait entrepris ses découvertes en suivant une voie différente, et cette nouveauté ne pouvait que lui déplaire. En effet, ses académiciens, auxquels on présenta les idées de Colomb, les déclarèrent insensées et pleines d'orgueil. Les politiques, néanmoins, conseillaient de l'amuser « jusqu'à ce qu'on eût envoyé des navires pour vérifier la chose ». Colomb, indigné, quitta le Portugal et vint en Italie; mais, parmi ces petits États, jaloux les uns des autres, lequel était capable d'entreprendre une expédition si audacieuse? Venise et Gênes désiraient conserver le monopole des anciennes voies, au lieu de courir les dangers de routes nouvelles; exploiter à leur avantage exclusif le commerce de la Méditerranée, au lieu de favoriser les nations établies sur les rivages de l'Océan.

Sous l'influence fiévreuse d'une grande pensée, qu'il n'avait pas les moyens de réaliser, Colomb, avec les angoisses du génie incompris, voyait les années s'écouler, sa vigueur s'épuiser, et ne trouvait personne qui voulût accepter le don d'un nouveau monde. Enfin il rencontra en Espagne un moine qui le recom-

manda au confesseur d'Isabelle, et la grande reine, capable de comprendre l'enthousiasme d'un grand homme, lui prêta l'oreille et fit examiner sa proposition par des théologiens et des savants; mais, comme l'Espagne était alors occupée de s'affranchir de la domination étrangère, entreprise qui doit être la première pour toute nation, l'expédition fut renvoyée à des temps meilleurs. En attendant, Colomb se battit contre les Maures, vivant d'un subside qu'on lui avait assigné, lui qui se promettait de distribuer d'incalculables trésors (1).

Enfin la prise de Grenade termina la lutte de sept siècles, et les Espagnols s'assirent indépendants sur le sol qu'ils avaient racheté, pouce à pouce, de la servitude mauresque. Colomb, renouvelant alors ses instances, obtint deux navires et 300,000 couronnes, à la condition de concourir lui-même à la dépense pour un huitième; il obtint, à son tour, un huitième des bénéfices avec un douzième des pierreries et des métaux précieux, le titre d'amiral et de vice-roi des pays découverts. Un troisième bâtiment fut mis à sa disposition par un armateur du port de Palos, d'où il mit à la voile le 3 août 1492. Plein de confiance en Dieu, il persista dans la ferme résolution de courir droit à l'ouest, bien qu'il en fût dissuadé par ses compagnons, et que divers phénomènes le conviassent à chercher des terres à droite ou à gauche; il eut même la force de ne pas céder au découragement qu'il éprouvait en voyant s'évanouir certaines apparences de terre voisine. Cette persévérance est l'empreinte du génie.

Nous n'avons pas à décrire ici les souffrances de son voyage, ni à raconter comment il aborda aux Antilles, et plus tard au continent, dans lesquels il vit toujours les sept mille quatre cent quatre-vingt-huit îles orientales indiquées par Marco Polo. Son journal nous le montre observateur attentif de tous les phénomènes de la nature, bien qu'il ne fût pas assez instruit pour en

(1) En 1488, Barthélemy Colomb, frère de Christophe, dessinateur de cartes nautiques à Lisbonne, puis à Londres, donnait à Henri VII d'Angleterre une mappemonde dont nous n'avons pas la description particulière, mais sur laquelle se trouve cette épigraphe :

Janua cui patria est, nomen cui Bartholomæus
Columbus de Terra Rubra, opus edidit istud
Londiniis A. D. MCCCCLXXX *atque insuper anno*
Octavo, decimaque die cum tertia mensis
Februarii. Laudes Christo cantantur abunde.

trouver l'explication. Dans les phénomènes d'un monde et d'un ciel nouveaux, rien n'échappe à sa sagacité; il rapproche les faits pour en deviner les rapports mutuels. Le premier, il signala la déviation de l'aiguille magnétique ; le premier, il connut qu'on pouvait trouver les longitudes au moyen de la différence de l'ascension directe des astres; il remarqua la direction des courants pélagiques, l'accumulation des plantes marines qui déterminent la grande division des climats de l'Océan, le changement de température occasionné non-seulement par les distances de l'équateur, mais encore par la différence des méridiens; il ne négligea pas non plus les observations géologiques sur la forme des terres, et sur les causes qui la produisent.

Colomb est surtout caractérisé par le sentiment religieux, qui le fait croire aux visions, aux révélations; le but suprême qu'il se propose dans son entreprise, c'est d'anéantir l'islam, de convertir les sujets du Grand Khan, de reconstruire Jérusalem et de racheter les âmes qui attendent dans le purgatoire, avec l'or acquis dans les découvertes. Il puisait dans ce sentiment la persévérance contre les obstacles, le courage pour supporter les maux, et, au milieu de ses naïfs souvenirs, il écrivait : « Béni soit « Dieu, qui donne la victoire et une bonne réussite à l'homme « qui suit ses voies : et il l'a miraculeusement prouvé en moi. J'ai « entrepris un voyage contre l'opinion d'une foule de sages; « tous traitaient mon dessein de chimère : je mets ma confiance « dans le Seigneur, car le succès fera grand honneur à l'huma- « nité. » Lorsqu'il était accablé par le malheur, il lui semblait entendre une voix qui lui criait pendant son sommeil : « Homme « de peu de foi ! que fit Dieu de plus pour Moïse et pour Da- « vid, ses serviteurs ? On t'a ouvert les barrières de l'Océan, « un pays immense t'a été soumis, et ton nom est devenu fa- « meux dans toute la chrétienté. Tourne-toi vers lui, et recon- « nais que sa miséricorde est infinie. Ton cœur est abattu, et tu « cries : *C'est trop!* Réponds, qui a causé tes afflictions ? Dieu ou « le monde ? Dieu n'a pas manqué à ses promesses ; mais ce qui « t'arrive à cette heure est la récompense des services que tu as « rendus à d'autres maîtres. »

On connaît en effet l'ingratitude des hommes envers cet éminent génie; au retour de son premier voyage, on lui prodigua des honneurs comme à une espèce de dieu; puis il fut ramené du nouveau monde chargé de chaînes, « lesquelles (dit son fils) je vis toujours suspendues dans son cabinet, et il voulut être en-

seveli avec elles ». Il se plaignait aux rois, mais en vain ; il écrivait à son fils : « Après vingt ans de services, de fatigues et tant de périls, je ne possède pas en Espagne un toit pour abriter ma tête ; si je veux manger et dormir, il faut que j'aille à l'hôtellerie, et le plus souvent je n'ai pas de quoi payer mon écot. » Fatigué de la critique pénible des oisifs, il disait : « Que les gens qui se plaisent à faire des observations et des reproches bavardent là-bas tout à leur aise, et continuent à répéter: *Pourquoi ne pas faire ceci et cela?* J'aurais voulu qu'ils se fussent trouvés dans ces expéditions. » Après avoir passé la moitié de sa vie dans la misère, brûlant du désir de réaliser sa grande pensée, et l'autre moitié sous les coups de l'envie pour l'avoir accomplie, tourmenté par une longue série d'iniquités et déchu des plus brillantes espérances, il mourut désolé à Valladolid, en 1506, à l'âge de soixante-huit ans.

Il institua un majorat, dont il transmit les documents à Gênes, « de laquelle je suis sorti, et où je suis né » ; il légua à la banque de Saint-George un dixième des revenus de son héritage pour dégréver les comestibles de tout droit. Seize jours avant de mourir, il écrivit sur un petit livre d'offices de la Vierge que lui avait donné le pape Alexandre VI, et « qui lui avait été d'une grande consolation au milieu de sa captivité, des batailles et des adversités » (1), un codicille militaire pour être remis à sa bien-aimée patrie, la république génoise, en reconnaissance des bienfaits qu'il en avait reçus : il voulait que ses biens-fonds d'Italie fussent employés à y construire un hôpital nouveau ; si

(1) Ce petit livre d'offices se trouve dans la bibliothèque Corsini de Rome. Nous avons parlé longuement de Colomb dans l'*Histoire universelle*, et peut-être en révélant des faits nouveaux. Il est à remarquer qu'il ne parle jamais de Marco Polo, bien qu'il se fonde continuellement sur ses traditions.

En 1670, Philippe, roi d'Espagne, donnait à la république de Gênes un manuscrit sur parchemin à petits feuillets, relié en cuir de Cordoue, avec un bouquet d'argent, et renfermé dans un étui de cordouan avec un fermoir d'argent. C'était un recueil fait par Colomb lui-même de ses titres à cette découverte, et des priviléges qu'elle lui avait procurés ; il en fit faire deux copies, qu'il envoya à Nicolas Oderigo, son ami, pour qu'il les mit en lieu de sûreté. Ces copies s'égarèrent dans les derniers événements de Gênes : une fut portée à Paris et recouvrée ; l'autre se retrouva dans la bibliothèque du comte Michel-Ange Cambiaso, et le corps de décurions, l'ayant achetée, la fit imprimer, après que le père Spotorno l'eut traduite, avec le titre de *Codice diplomatico Colombo-Americano, ossia raccolta di documenti originali e inediti, spettanti a Cristoforo Colombo, alla scoperta e al governo dell'America.* 1822.

sa famille venait à s'éteindre, il substituait la banque de Saint-George dans l'amiralat de l'Inde et ses autres priviléges, que les rois lui avaient promis inconsidérément sans doute, et dont ils le dépouillèrent lâchement ensuite ; ses fils, en effet, passèrent toute leur vie à revendiquer les titres et le nom de ce grand homme, auquel on refusait la gloire d'avoir le premier aperçu un monde dont la découverte passait naguère pour une monomanie. Enfin ses petits-fils renoncèrent à leurs prétentions moyennant 1,000 doublons par an et le titre de ducs de la Veragua, qui survit encore dans une ligne féminine, réduite à la misère par les derniers événements de l'Espagne.

Les écrivains, autant que les rois, furent ingrats envers Colomb, puisqu'ils ne donnèrent pas son nom à la terre qu'il avait découverte. A la fin du siècle dernier, les Espagnols, contraints d'abandonner aux Français l'île d'Haïti où il avait été enseveli, transportèrent ses restes à la Havane au milieu d'une solennité touchante, à laquelle ne se mêlaient pas de malédictions, comme à la translation des cendres d'autres héros ; enfin Bolivar voulut décorer du nom de Colombie la république créée par ses victoires et conservée par sa modération.

Justice tardive ! il ne resta à Colomb que le bonheur d'avoir accompli une grande mission, bonheur que les âmes engourdies au sein d'une insouciante oisiveté ne comprendront jamais.

La soif de l'or, de la gloire, des conquêtes, des conversions, du martyre, poussa tout à coup une foule de gens vers ce nouveau monde, dont le contour fut déterminé après quelques années : mais nous n'avons à faire connaître ici que la part qu'y prirent les Italiens.

Sébastien Cabot, marchand de Venise, en entendant parler des hauts faits de Colomb, sentit naître dans son cœur « un grand désir ou plutôt une ardeur de faire aussi quelque chose de signalé ». Il offrit donc à Henri VII d'Angleterre de se rendre au fabuleux Cathay par une autre voie que celle qu'avait suivie Christophe, c'est-à-dire par le nord-ouest ; après en avoir obtenu des lettres patentes en 1496, avec Sébastien son fils, et quatre navires que les négociants de Bristol lui avaient fournis, il toucha au Labrador le 24 juin 1497, c'est-à-dire un an et six jours avant que Colomb découvrît ce continent. Son père étant mort, Sébastien fit un autre voyage dans cette latitude, et navigua, à ce qu'il semble, le long de la côte depuis la baie d'Hudson jus-

qu'à l'extrémité de la Floride; mais, effrayé par les glaces et les longues nuits, il revint sur ses pas.

Le pape, nous l'avons dit plusieurs fois, était considéré comme le seigneur des mers et des îles; en vertu de ce droit, Martin V avait concédé au roi de Portugal tous les pays que l'on découvrirait depuis les caps Bojador et Non jusqu'aux Indes. Personne alors ne prévoyait qu'un demi-monde se rencontrerait entre ces régions; un conflit s'éleva donc entre l'Espagne et le Portugal à l'occasion de cet immense territoire. Cependant, au lieu de s'en disputer la possession les armes à la main, ils chargèrent Alexandre VI de résoudre la difficulté; ce pape traça un méridien distant de cent lieues des îles Açores et du cap Vert, et attribua à l'Espagne les pays situés au delà de cette ligne.

Avant que la question fût réglée, on avait réuni pour la discuter un certain nombre de personnages, parmi lesquels s'était trouvé Cabot; chargé par les Espagnols d'un nouveau voyage, ce navigateur remonta le gigantesque Rio de la Plata. Plus tard, nommé grand pilote d'Angleterre et président de la commission instituée pour tenter de découvrir le passage par le nord-ouest, il mourut dans cette île, comblé d'honneurs. Le grand problème que roulait dans sa tête l'illustre Vénitien n'a été résolu que de nos jours. Le bon vieillard (*good oldman*), comme l'appelait Richard Eden, son ami, disait en mourant qu'il savait par révélation divine une méthode infaillible pour trouver les longitudes; c'était sans doute au moyen de la déviation de l'aiguille magnétique, dont on lui attribue la découverte (1).

Jean Verazzani, navigateur florentin, employé par François I[er] pour découvrir au nord un passage vers les Indes, côtoya Terre-Neuve, connut la Nouvelle-France et explora plus de sept cents milles de côte.

Améric Vespuce, né à Florence d'une bonne famille, puis facteur dans la maison de banque de Giannotto Berardi à Séville, devint un habile marin et un bon cosmographe; il fit plusieurs voyages par commission du gouvernement espagnol, dont il fut nommé premier pilote à la mort de Colomb; comblé d'honneurs, il finit ses jours à Séville en 1512. Vespuce n'accomplit aucune

(1) Mais Colomb dit précisément qu'après avoir passé un certain point, c'est-à-dire le méridien magnétique, l'aiguille, tournée jusque-là vers le nord-est, inclinait alors vers le nord-ouest.

entreprise capitale; mais, dans des lettres adressées à René, duc de Lorraine, et à Laurent de Médicis, il fit de ses voyages maritimes une relation ampoulée et confuse, avec étalage d'érudition et toutes les allures d'un homme qui compile ce que d'autres ont écrit. Florence le lut avec avidité et lui décréta le fanal; en d'autres termes, il fut prescrit qu'on allumerait devant sa maison un feu pendant trois jours et trois nuits, comme on le faisait autrefois pour les citoyens qui avaient bien mérité de la patrie, et que toutes les maisons, les palais surtout, illumineraient (1). Cette relation fut aussitôt imprimée, et, comme elle était la première de ce genre, on la rechercha beaucoup, au point de la traduire en différentes langues; tel fut son succès que les pays nouveaux s'appelèrent la terre d'Améric, et que son nom prévalut sur celui du véritable découvreur. Nous ne voulons pas le qualifier de faussaire, ni d'usurpateur du mérite d'un autre; mais nous reconnaîtrons dans ce fait un des accidents de la gloire, si capricieuse dans la distribution de ses faveurs.

Le Vicentin Antoine Pigafetta, se trouvant en Espagne dans la suite de François Chiericato, ambassadeur de la cour de Rome, partit avec l'Espagnol Ferdinand Magellan pour une expédition à l'extrémité méridionale de l'Amérique; revenu à son point de départ, le 21 octobre 1560, il accomplissait enfin le premier voyage autour du monde. Ce voyage avait duré onze cent vingt-quatre jours, et le navire, tiré à sec, fut conservé comme un monument de l'expédition la plus périlleuse. Pigafetta fut accueilli a Monterosi par le pape Clément VII, sur les instances duquel il raconta ce voyage, mais avec peu d'exactitude et beaucoup de crédulité; malgré ces défauts, cette relation est précieuse, d'abord parce qu'il n'en existe pas d'autre de l'époque, ensuite parce qu'elle nous fait connaître beaucoup de pays nouveaux, et qu'elle contient le premier vocabulaire de langues indiennes. Les Génois Léon Poncaldo, Baptiste de Polcevera et un certain Balthazar accompagnèrent aussi Magellan dans ce voyage. Un autre Génois, Paul Centurioni, proposait à Basile, czar de Russie, un nouveau chemin pour aller aux Indes; il voulait qu'on vînt par eau jusqu'à la mer Caspienne, et de cette mer, par le Volga et d'autres fleuves, jusqu'à la Baltique, afin d'apporter

(1) ANGELO M. BANDINI, *Vita di Amerigo Vespucci*. Ce fut seulement en 1830, grâce aux documents publiés par Nuñez Navarrete, qu'on eut quelque certitude sur ces faits.

plus vite et plus directement les drogueries aux hommes du Nord, sans recourir aux Portugais (1).

Les galères de commerce vénitiennes étaient parties avec leur chargement habituel pour distribuer les drogueries dans les ports de l'Océan, lorsque Pierre Pasqualigo, ambassadeur à Lisbonne, avertit la Seigneurie que les Portugais avaient ouvert une autre voie pour se rendre aux Indes, et offraient les épices et le bois de construction à des prix plus avantageux. Cette concurrence fut considérée comme un désastre public, et l'on résolut de le réparer non pas avec la générosité qui cherche à trouver son profit dans les avantages des autres, mais avec l'égoïsme qui entrave et préjudicie. Des envoyés allèrent insinuer au soudan d'Égypte que le voisinage de ces nouveaux et audacieux marchands entraînerait de graves dangers pour son pays et la religion musulmane; ils lui offraient en conséquence des bras, des conseils et des armes pour les exterminer. En effet, le soudan, d'accord avec les petits princes de Cambaye et de Calicut, essaya de les détruire; mais la valeur de Vasco de Gama, puis d'Albuquerque, dissipa le péril.

La république aurait suivi un conseil plus généreux et plus utile à ses intérêts si, par les canaux du Nil, elle avait mis en communication la Méditerranée avec la mer Rouge à travers l'isthme de Suez ou l'Égypte. Ce conseil, il se trouva des hommes pour le donner; mais peut-être l'exécution en fut-elle empêchée par cette ligue impie que toute l'Europe forma précisément pour détruire Venise.

Le commerce que les Portugais commencèrent avec l'Asie différait de celui de Venise; cette république, en effet, permettait le trafic à tout citoyen, à l'exclusion des étrangers, tandis qu'il était chez les Portugais propriété de la couronne. Venise ne négligeait point l'industrie intérieure; le Portugal, au contraire, laissa les manufactures et les campagnes désertes pour exploiter les colonies orientales. Les Anglais ne cessèrent pas d'acheter les drogueries aux Italiens; mais un bâtiment vénitien de quinze cents tonneaux, qui fit naufrage, en 1587, sur l'île de Wight, fut le dernier qui aborda en Angleterre, la reine Élisabeth ayant obtenu du Grand Turc, pour ses sujets, tous les privilèges dont jouissait Venise.

La culture du sucre passa bientôt de la Sicile dans l'Améri-

(1) RAMUSIO, *Disc. sopra li viaggi delle spezierie*, vol. I, p. 374.

que, qui en devint la source principale ; de là nous viennent un grand nombre de plantes et de denrées nouvelles, beaucoup d'usages bons et mauvais, des vices, des commodités et des maladies. Il est généralement accepté que l'Anglais Raleigh apporta le premier, en 1586, la pomme de terre en Europe; mais le célèbre botaniste l'Écluse (*Clusius*), qui décrivit le premier ce tubercule en 1591, assure que, dès 1588, il en avait cultivé dans ses jardins quelques-uns venus d'Italie, où depuis un certain temps ils servaient de nourriture aux hommes et aux animaux domestiques.

Mais les Italiens avaient cessé d'être les facteurs de l'Europe, sans acquérir une palme de terre dans ce monde découvert par un Italien, et qui portait le nom d'un Italien; ils n'aidèrent même pas aux recherches postérieures. Il est vrai qu'ils restèrent purs du sang et des atrocités dont elles furent accompagnées.

Les découvertes ouvrirent un nouveau champ à la sainte activité des missionnaires, qui accouraient de Rome pour dresser la croix partout où les aventuriers avaient commencé le massacre. Les jésuites devinrent surtout fameux dans la Chine; au premier rang, brillèrent Gabriel Roger, de Naples, Ricci de Macerata, Pasio de Bologne, qui, élevés dans les coutumes et la langue de cet étrange pays, furent tolérés, reçurent des dons et opérèrent de nombreuses conversions; Ricci écrivit même un ouvrage en langue chinoise, qui le fit admettre parmi les classiques de cette nation difficile. Le père Robert des Nobili de Rome fit également une ample moisson dans le Malabar; mais sa trop grande tolérance à l'égard des rites nationaux lui valut la désapprobation de Rome et (accord étrange) celle des philosophes. Ces missionnaires et d'autres publièrent sur ces pays les premières et les plus exactes relations.

Les ambassadeurs italiens près les cours étrangères informaient leurs gouvernements des découvertes à mesure qu'ils les connaissaient, et les marchands les consignaient dans leurs registres à cause de l'altération que subissait le prix des denrées. Les érudits, au milieu de leurs études sur l'antiquité, sentaient le monde moderne s'agiter; alors que Colomb, sur la foi de l'érudition, s'opiniâtrait dans sa glorieuse erreur, le Milanais Pierre Martyr d'Anghiera écrivait à Pomponius Lætus : « Il ne se passe pas de « jour qu'il ne nous arrive de nouveaux prodiges de ce nouveau « monde, de ces antipodes de l'Occident, découverts par un cer« tain Christophe de Gênes. Je crois bien que tu vas tressaillir

« d'allégresse, et que tu as eu de la peine à retenir tes larmes, « quand ma lettre est allée t'informer de ce monde caché autre« fois. Peut-il y avoir une nourriture plus suave pour les intel« ligences d'élite ? J'en juge d'après moi, car je sens mon esprit « s'épanouir de bonheur lorsque je m'entretiens avec des per« sonnes revenues de ces pays. Que les misérables avares ne « songent qu'à entasser des trésors ! pour nous, réjouissons « notre esprit dans la contemplation de ces merveilles. Et que « firent de plus les Phéniciens, quand ils réunirent dans des « régions lointaines des peuples errants, et fondèrent d'autres « cités ? Il était réservé à notre temps de voir le champ de nos « idées s'étendre aussi loin, et tant de choses nouvelles appa« raître sur l'horizon (1). »

Ce Pierre Martyr publia trois décades *De rebus oceanis*, qu'il donne comme écrites à mesure que les renseignements lui arrivaient (2) ; du reste, on lui faisait un grand mérite d'avoir su dépeindre avec des mots classiques des contrées et des choses nouvelles. De la lettre de Colomb, *De insulis Indiæ nuper inventis*, le chanoine Julien Dati de Florence, auteur de petits écrits destinés à populariser les découvertes, tira un grossier poëme en octaves (3). Fracanzano de Montalboddo publia à Vicence, en 1507, un recueil de ces voyages sous le titre de *Monde nouveau et pays nouvellement découverts par Albéric Vespuce de*

(1) Epist. 152.

(2) Robertson les emploie dans cette circonstance ; mais d'évidents anachronismes prouvent qu'elles furent composées longtemps après les faits rapportés. Au-dessus de la porte de l'église de Séville-d'Or, à la Jamaïque, on lisait : *Petrus Martyr ab Angleria italicus, civis mediolanensis, protonotarius apostolicus hujus insulæ, abbas, senatus indici consiliarius, ligneam prius ædem hanc bis igne consumptam latericio et quadrato lapide primus a fundamentis exstruxit.*

(3) *Iles nouvellement découvertes pour le compte du roi d'Espagne.* Voici la dernière octave :

Questa ha composto de Dati Giuliano
A preghiera del magno cavaliere
Messer Giovan Filippo Siciliano,
Che fu di Sixto quarto suo scudiere,
Et capitano suo et capitano
A quelle cose che fur di mestiere.
A laude del Signor si canta e dice
Che ci conduca al suo regno felice.

Son livre, qu'il termine par quelques phrases dont la prose ne vaut pas mieux que sa poésie, porte cette date : 29 octobre 1495, Florence.

Florence; un autre, des voyages de Vénitiens, fut mis au jour par Antoine Manuzio. Jean-Baptiste Ramusio, fils de Paul, homme de lettres célèbre, chargé de plusieurs ambassades, connaissant diverses langues, conçut une passion véritable pour la cosmographie, dont il avait fondé une académie dans sa maison, à Venise. De toutes les relations connues, il fit le meilleur recueil sous le titre : *Des navigations et voyages... dans lesquels sont décrits avec exactitude tous les pays découverts depuis trois cents ans, soit du côté de l'est et de l'ouest, soit vers le midi et le nord.* Cet ouvrage, imprimé pour la première fois à Venise en 1550, eut ensuite plusieurs éditions. Livio Sanuto recueillit également les meilleurs travaux relatifs aux découvertes, et représenta sur un globe tout le monde connu, de telle sorte qu'on peut le considérer comme le premier qui ait corrigé les anciennes cartes. Malheureusement, de toutes celles qu'il dressa, il ne s'en est conservé que douze, publiées après sa mort en 1586, et gravées par son frère Jules; l'Afrique est reproduite avec une telle exactitude que les découvertes récentes l'ont à peine modifiée.

Alexandre Geraldini d'Amelia, dans l'Ombrie, combattit en Espagne, fut échanson de la reine Isabelle, finit par entrer dans les ordres, et fit l'éducation de quatre princesses qui devinrent reines. Il favorisa les projets de Colomb en réfutant les sophismes des théologiens qui le contrariaient; après avoir rempli des ambassades dans la plupart des cours de l'Europe, il mourut évêque de Saint-Domingue, en Amérique. Il écrivit plusieurs ouvrages de théologie, des exhortations aux chrétiens contre les musulmans, et l'itinéraire aux Antilles, outre des traités sur les antiquités, les rites, les mœurs, les religions des peuples de l'Éthiopie, de l'Afrique, de l'océan Atlantique, de l'Inde. Néanmoins il assure avoir connu et visité des peuples et des rois qui ne sont mentionnés par aucun autre écrivain; il cite même des inscriptions latines, évidemment fausses, qu'il prétend avoir copiées en Afrique : tant, à cette époque, on se souciait peu de l'exactitude.

D'autres continuèrent à faire des voyages. Jean d'Empoli, en 1503, arrivait au Malabar. Le Florentin Philippe Sassetti, bon mathématicien et sage écrivain, visita les Indes, et l'on prétend qu'il remarqua le premier la déclinaison de l'aiguille aimantée, phénomène signalé avant lui, comme nous l'avons établi.

Louis de Vertema, gentilhomme bolonais, écrivit son voyage dans le Levant, qui fut imprimé et traduit dans toutes les langues. Parti de Venise après l'année 1500, il visita l'Égypte et la

Syrie ; ayant appris l'arabe, il quitta Damas en 1503, et, bravant les incommodités du voyage, il se rendit à la Mecque, dont il admira le grand marché, bien qu'il eût décliné depuis qu'on avait découvert la route maritime de l'Inde. Un Maure, qui avait visité Gênes et Venise, le reconnut pour Italien, et Vertema, pour se soustraire au châtiment réservé à l'infidèle qui pénètre dans la sainte demeure, dut se feindre renégat et maudire les Portugais. Ce Maure lui proposa de se mettre au service du roi du Décan pour lui fondre des canons, et la soif des aventures lui fit accepter. Il débarqua donc à Aden ; mais, reconnu, il fut mis en prison, et ne parvint à se sauver qu'en simulant l'idiotisme et en amusant la reine avec ses bouffonneries. Alors il visita beaucoup de villes de l'Arabie Heureuse, traversa la Perse, et finit par arriver à Ormus, Hérat et Schiraz, centres d'un trafic très-animé. Il s'associa avec un marchand de la Perse; mais, comme la guerre l'empêcha de gagner Samarcande, il se mit à visiter d'autres pays jusqu'à Calcutta, où se trouvaient quinze mille négociants étrangers.

Vertema décrit longuement les contrées de l'Inde, c'est-à-dire en homme qui les a vues réellement ; mais souvent il les comprend mal, et plus souvent il n'observe point ces détails qui en forment le caractère. Il continua de faire du commerce dans ces mers, et se rendit au cap Comorin, à l'île de Ceylan et au Bengale, puis au Pégu, à Sumatra, à l'île des Épices, à Bornéo, à Java. De retour à Calcutta, il rencontra deux Milanais venus dans l'Inde avec les Portugais, et qui avaient déserté ; il s'entendit avec eux pour fuir des pays musulmans, et réussit à retourner parmi les chrétiens. Les Portugais lui firent bon accueil pour les renseignements qu'il leur fournit sur des régions inconnues, et lui facilitèrent son retour à Lisbonne, où le roi le fit chevalier ; de cette ville, il revint dans sa patrie en 1508.

Le Vénitien Gaspard Balbi, négociant de pierreries, se trouvant à Alep en 1579, résolut de visiter l'Orient; arrivé à Bir sur l'Euphrate, il parcourut ce fleuve rempli de périls jusqu'à Bagdad ; de cette *nouvelle Babylone*, il descendit par le Tigre à Bassora, puis à Ormus, en observant la pêche des perles à Baharein ; enfin il atteignit Diu et Goa, où grandissait alors la puissance portugaise. Sa description, au point de vue de l'histoire et de la géographie, n'ajouta rien aux connaissances acquises; mais, comme il était marchand, il fournit des renseignements détaillés sur le commerce, les prix, les directions. De Goa il se rendit à Cochin,

puis à San Tomé, par le cap Comorin, remarquant les grands succès des missions jésuitiques. Avec des marchands portugais il fit voile pour le Pégu, royaume puissant qui avait sous sa domination les États de Siam et d'Ava, dont il trouva la capitale grandiose, ce qu'elle resta jusqu'au moment de sa destruction par les Birmans, au siècle dernier. Le prince, l'ayant interrogé sur son pays, éclata de rire en apprenant qu'il se gouvernait sans roi; il lui fit don d'une coupe en or et de tapis chinois, et lui acheta beaucoup d'émeraudes, en lui donnant en échange d'autres pierres précieuses, avec des morceaux de plomb qui tenaient lieu de monnaie dans ce royaume.

Malgré son désir d'aller à Ava pour s'y procurer des rubis, il dut suspendre son voyage à cause d'une rébellion; le roi du Pégu, suspectant ses officiers et gouverneurs d'être d'intelligence avec les révoltés, les appela près de lui, et les fit brûler avec leurs familles, au nombre de quatre mille. Balbi put voir, avec des marches et des festins, les solennités triomphales de la victoire, au milieu desquelles figurèrent en grande pompe les éléphants blancs du roi. Il nous représente ce peuple comme doux, tolérant, façonné par les bons exemples des talapoins, moines austères et charitables, qui n'empêchaient pas de se faire chrétiens, en disant que l'on peut être vertueux dans toutes les religions. Cette ville envoyait de l'argent au Bengale, du riz à Malacca, mais fabriquait surtout des étoffes de coton. Nous ne le suivrons pas dans son retour, ni dans la description qu'il fait des usages du Malabar, d'où, par Ormus, il revint en 1588 à Alep, qu'il avait quittée en 1579. Deux ans après, il publiait à Venise son *Voyage des Indes*, précieux, soit à cause de la simplicité qui fait croire à ses récits, soit parce qu'il fournit les premières notions sur l'Inde transgangétique et particulièrement sur le Pégu.

Pierre de la Valle peut donner la mesure de la légèreté, sinon de l'impudence des voyageurs. Parti de Rome avec le projet de parcourir les contrées principales de l'univers, pourvu d'enthousiasme et de foi, mais non de critique, il aborde sur un navire vénitien à Corfou, où il révère les reliques de saint Spiridion, et trouve un descendant de Judas Iscariote. A Zante, il voit une fontaine dont l'eau provient de la terre ferme en passant sous les salses, à tel point qu'il en jaillit une fois une tasse d'argent. De Troie, qu'il reconstruit avec tant de facilité, travail si ardu pour les modernes, il arrive à Constantinople où il voit de grandes merveilles, et de plus grandes lui sont racontées, par

exemple, les deux immenses citernes sur lesquelles sont suspendues Sainte-Sophie et l'Hippodrome, que soutiennent seulement quelques rangées de pilastres.

Harlais, ambassadeur de France, lui facilite l'entrée du sérail, où il baise la main de l'empereur; mais, préoccupé des mœurs et des cours européennes, il ne comprend rien à celle-là. Dans toutes les maisons, il voit faire usage d'une boisson noire qu'on appelle café, et qu'il compare, pour les effets, au népenthe avec lequel Hélène calmait les ennuis des Troyens assiégés. En Égypte, il voyage la Bible et le légendaire à la main, recueille partout de pieuses traditions, mais avec plus d'abondance lorsqu'il est entré dans la Palestine; ces récits, bien que grossiers, ont du charme à cause de la bonne foi et de la simplicité de l'auteur. Après qu'il eut joui du bonheur de se prosterner sur le tombeau du Christ, et de recevoir la communion sur celui de sainte Catherine, il se plongea davantage dans la piété et bannit tout ce qu'il conservait de mondain. S'étant dirigé vers Babylone avec la caravane, il entend parler de la beauté merveilleuse, de la rare intelligence, de l'incomparable vertu de la fille du plus riche habitant de Bagdad, et, d'après cette renommée, il en devient amoureux; il ne songe alors qu'à hâter son arrivée, l'obtient en mariage, et conduit à Rome la belle Maani Joréida.

Jacques Morelli, bibliographe distingué, a publié (en petit nombre d'exemplaires) une dissertation sur *Quelques voyageurs érudits de Venise peu connus* (Venise, 1803), qui sont Paul Trevisano, Jean Bembo, Pellegrin Brocardi, Ambroise Bembo, Jean-Antoine Soderino, et, moins estimés. Barthélemy Dandolo, Bonaiuto Albani, Théodore Gradenigo, Nicolas Brancaleone, Antoine Priuli, Charles Maggi, Cechino Martinello. Chose étonnante! les muses italiennes, graves ou légères, ne tirèrent aucune étincelle de tant de prodiges, qui devaient exciter l'imagination et la verve poétique. Quelques poëmes sur ces faits glorieux suivent les traces des œuvres antiques, et les allusions qu'on y trouve sont loin d'atteindre les modèles, pas même chez le Tasse et l'Arioste.

CHAPITRE CXXVI.

LA FIN DU MOYEN AGE.

Nous venons de suivre le passage des temps moyens à l'âge moderne. La société, établie sur la libre autorité, sur le dévouement de l'homme à l'homme, sur l'infaillibilité catholique, sur la hiérarchie ecclésiastique, s'efface devant la recherche indépendante des penseurs, la subtile érudition des légistes, la résolution des peuples de s'affranchir des lisières qui ont soutenu leur enfance, et la ferme volonté des rois de ne pas souffrir de supérieurs. Lorque Rome impériale eut perdu cette force qui absorbait l'homme dans l'État, l'Église proclama sa propre indépendance; les hommes libres, les seigneurs féodaux, les communes, les maîtrises, voulurent jouir du même avantage, et s'arrogèrent l'autonomie dans leur sphère d'action, de telle sorte qu'on ne trouva plus la nation, l'État, mais l'individu avec sa conscience et sa volonté. Tout au contraire, les États modernes, dès leur origine, manifestent une tendance hostile à la société chrétienne et aux royaumes barbares, concentrent les pouvoirs isolés, étendent la sphère de l'activité royale au détriment des seigneurs et des communes,

Dans cette voie, ils avaient pour auxiliaire le désir de l'ordre, de la sécurité, de la protection, agrandi par les richesses et la civilisation; mais il en dérivait la domination illimitée d'un homme, car tous ces pouvoirs, une fois concentrés, ne peuvent plus être exercés par le peuple, et sont confiés à un seul. De là naît l'absolutisme moderne, qui étouffe l'individualité sous les règlements; les gouvernements disposent arbitrairement des droits, et, comme l'État doit régler tout ce qui intéresse la majorité, il ne connaît plus de limites à l'action qu'il s'attribue; bien plus, il porte atteinte à la propriété par les impôts arbitraires (1), substitue à la conception morale le calcul de l'inté-

(1) Melchior Gioia voit dans les impôts « une force de proportion croissante qui ne trouve de limites que dans la résistance des peuples et dans le cœur des princes sages ». (*Nouvel aspect des sciences économiques*, p. 203.)

rêt personnel, l'autorité artificielle de la magistrature à la liberté naturelle de chacun, à un chef servi par des pouvoirs indépendants, l'idée de l'État représenté par un homme; en résumé, l'âge catholique fait place à l'âge politique.

La mission providentielle du moyen âge est accomplie, mission qui avait pour but de faire disparaître l'omnipotence de l'État sur les corps et les âmes, de restituer à l'homme l'importance qui d'abord n'était attribuée qu'au citoyen, et de rétablir, avec les nationalités particulières, les familles dans chacune d'elles.

Dans le principe, les familles des vainqueurs constituaient une imparfaite fédération, mais suffisante pour tenir dans la subordination celles des vaincus. Attachée à la possession des terres, la souveraineté se subdivisait entre une foule de petits seigneurs qui gravitaient dans leur propre orbite sans être entraînés dans celle d'un souverain unique. Lorsque les invasions furent terminées, un nouvel ordre de choses, qui tenait de la servitude ancienne et de la liberté moderne, s'était fondé sur les débris de l'empire de Charlemagne; on commença dès lors à parler des langues distinctes, d'où sortait une poésie pour exprimer les croyances, les passions, les sentiments. Les communes agrandirent les familles des vainqueurs, en y introduisant les vaincus comme artisans ou bien comme simples *inquilins* de la cité; puis elles embrassèrent peu à peu la campagne et les serfs, et formèrent pour ainsi dire autant de foyers autour desquels se cristallisèrent les éléments décomposés.

Telle fut la révolution au moyen de laquelle l'Italie, avant toute autre nation, effaça l'empreinte de la barbarie : révolution domestique, où le gouvernement passa des rois aux comtes, des comtes aux évêques, des évêques aux communes, d'abord aristocratiques, puis industrielles, enfin plébéiennes; du reste, les communes recherchaient moins la liberté civile que l'égalité, et voulaient cette égalité, non dans les personnes, mais dans les corps, qui s'étaient affranchis au prix de l'or et du sang, sans toutefois se grouper autour d'un pouvoir central. La vue se trouble quand on regarde ce tourbillon de personnes et d'États qui ne forment point un faisceau; en effet, comme ils agissent par sentiment plus que par réflexion, ils manifestent une vie exubérante, se poussent dans une rapide et perpétuelle mobilité, se contrarient, se renversent, et se combattent pour des motifs inconnus.

Les chroniques donnent un motif à chacun de ces faits, un

nom à chaque individu, avec des passions et des caractères propres; au milieu de ce spectacle, nous apercevons souvent des intentions généreuses, de nobles intérêts, des périls énergiquement affrontés, au point que les acteurs méritent plus que les héros des empires l'attention de quiconque s'intéresse à l'homme, quels que soient son nom et ses proportions, qui lutte pour la conscience, pour la liberté, pour la patrie. Voilà pourquoi le moyen âge est si diversement apprécié, d'autant plus qu'il a des formes grossières, et que l'induction et la déduction cédaient la place à l'intuition, source féconde de connaissances et de vérités plus directes et plus essentielles, parce qu'elle produit l'enthousiasme, traité de folie par la froide raison incapable de l'expliquer; en outre, on y trouve toujours en contraste l'aspiration infinie de la pensée et la triste réalité, la charité et la barbarie, l'ironie et l'amour, le doute et le mysticisme, et, dans le même auteur, des paroles amères contre les papes et de la vénération pour saint François.

Il est des gens qui s'efforcent de tout ramener à la mesure de notre petite taille; puis, à force d'abuser du mot *liberté*, d'ériger le sophisme en règle, de repousser les vérités contraires à leur parti, de refuser toute importance aux principes qui ne sont pas les leurs, ils deviennent, sans le vouloir, les courtisans de la violence et de l'arbitraire, et, quand ils n'entendent pas de cris dans la rue, ils proclament que la société est organisée. Avec de pareilles idées, il nous semble tout naturel qu'ils ne sachent que déplorer ces temps, qu'ils préfèrent à la tutelle municipale le pouvoir arrogant, à la liberté du plus grand nombre la souveraineté politique, et qu'ils maudissent les gouvernements populaires en face des rois qui, dans l'âge suivant, apportèrent à l'Italie le silence de la prison et le repos de la tombe.

Acquérir la liberté sans luttes, passer d'un gouvernement à un autre tout doucement, c'est là une utopie de journalistes qui idolâtrent leur propre raison et immolent les faits à la théorie. Venise elle-même, dans les premiers siècles de son existence, s'était agitée au milieu des révolutions et des ambitions jusqu'à ce qu'elle eût trouvé son assiette. Les autres républiques poursuivaient encore cette transformation plus ou moins douloureuse; mais toutes étaient bouleversées par la turbulence des bannis, par l'immixtion gibeline, et bientôt par la conquête étrangère, de telle sorte qu'elles ne purent changer les instincts en raisonnements, les passions en principes moraux.

Qu'on adore le passé ou le présent, c'est toujours une idolâtrie, digne tout au plus de cette histoire qui fut altérée par les sceptiques manipulations du siècle dernier, et par quelques journalistes modernes qui conservent l'irrévérence et la légèreté de Voltaire, lorsque Voltaire lui-même penserait plus sérieusement. Non, il ne faut pas contempler les spectacles grandioses de l'humanité à travers le lorgnon du théâtre, avec indifférence ou raillerie; celui-là seul est en mesure d'en jouir qui, dépouillé de toute présomption philosophique et de subtilités théologiques, cherche la filiation des éléments sociaux et comment les civilisations procèdent les unes des autres par la force d'évolution qui est particulière à l'espèce humaine. Si la philosophie de l'histoire s'est trompée dans ses divers systèmes, elle a du moins prouvé que le jour actuel est fils du jour antérieur; que certaines formes de la société ne s'accomplissent que dans quelques périodes; qu'un stade de l'humanité procède de l'autre, et que l'explication de l'un se trouve dans l'existence de l'autre. Il n'y a de science que celle qui repose sur les qualités intimes et durables des choses; qui ajoute à l'induction le lent cortége de preuves et de faits convergents; qui aspire, sans enthousiasme ni rancune, à découvrir la vérité, la seule vérité. Et si de longues études, de violentes contradictions et nos efforts pour déterminer des courants de la pensée opposés à ceux qui l'entraînaient dans une voie mauvaise, nous donnent quelque autorité, nous croyons qu'il y a de la fatuité à supposer que c'est d'hier seulement que sont nées les idées de justice, d'indépendance et de liberté; qu'il n'est pas convenable, dans un siècle dont tous les actes n'offrent en perspective que la force et la prison, d'en rappeler d'autres qui faisaient entrevoir le paradis. Dans un âge d'existence aventureuse, turbulente et bientôt décrépite, lequel proclame que les soldats peuvent seuls nous sauver de la démocratie, nous disons encore qu'il faut, non pas exalter, mais connaître le moyen âge, qui avait cru qu'on devait se réfugier dans la démocratie pour échapper aux soldats. On peut vociférer que nous sommes dans l'erreur; quant à nous, étranger à l'intolérance de la jeunesse, pacifiquement attaché à nos croyances, sans persécuter les autres, et nous prosternant sur la tombe récente d'un ami, nous proclamons avec lui : *Abel a vaincu!*

Tel est le sens de la première révolution, qui porte le nom de communale; mais il fallait coordonner les éléments hétérogènes,

et l'on avait, pour cet effet, le droit romain et l'ecclésiastique. Le droit romain, s'il avait perdu son influence légale, survivait dans les traditions et les écrits, et contribua puissamment à donner des règles de justice et de procédure. L'Église, qui, par son universalité, avait échappé au morcellement du pouvoir civil en se réfugiant dans la féodalité, organisée uniquement pour la conservation des vainqueurs, opposait un ordre rationnel, avec des pouvoirs hiérarchiquement coordonnés, des lois écrites, les preuves testimoniales discutées publiquement (1), la peine mesurée d'après la fraude et le fait, non selon la qualité du coupable ou de l'offensé; chez elle, en un mot, la loi s'identifiait de plus en plus avec la morale. Le droit romain et le droit canonique enseignent à concentrer les pouvoirs souverains; les droits, les actions et la police sont réglés par des statuts, ensuite par des codes, déduits, non d'une idée philosophique, mais des relations sociales et de la marche historique.

De cette manière, l'Italie, qui avait décomposé les individualités jusqu'à l'année 1000, les renouait après cette époque. L'œuvre de l'unification de l'État dans une juste mesure avait déjà fait quelque progrès : il y avait communauté de tribunaux, communauté pour le droit et le devoir de défendre la patrie dans les armées; communauté d'impôts pour les routes, les fleuves, les canaux et la police des cités; communauté d'enseignement et de dignités sacrées depuis le sonneur de cloches jusqu'au souverain pontife (2); or cela se réalisait sans aliéner tout l'homme à l'État, de manière à ne porter aucune atteinte à la propriété, à la famille, à l'éducation, au culte.

Au-dessus de tous, deux puissances se tenaient en équilibre :

(1) Dans le quatrième concile de Latran, sous Innocent III, il est établi qu'on fera des recherches pour trouver la vérité, *coram Ecclesiæ senioribus*; puis on y ajoute : *Debet esse præsens is, contra quem facienda est inquisitio, nisi se per contumaciam absentaverit; et exponenda sunt ei illa capitula, de quibus fuerit inquirendum, ut facultatem habeat defendendi seipsum; et non solum dicta, sed etiam nomina ipsa testium sunt ei publicanda, ut quid et a quo sit dictum appareat; nec non exceptiones et replicationes legitime admittendæ, ne per suppressionem nominum infamandi, per exceptionum vero exclusionem deponendi falsum audacia præbeatur.*

(2) On voit que Pierre Lombard, sur les instances des évêques, soutint en France les droits des vilains, au point d'obtenir qu'ils pussent porter les cheveux longs, marque distinctive des nobles, c'est-à-dire de la race conquérante; c'est pour cela que l'Université de Paris célébrait annuellement sa mémoire.

l'une, ecclésiastique, directement émanée de Dieu et basée sur l'élection populaire; l'autre, temporelle, mais qui tenait encore son droit de l'élection et du couronnement. Ces deux autorités suprêmes en vinrent à un conflit, dont l'essence ne consistait pas dans la manière d'investir par l'anneau ou l'épée, mais bien dans ce que l'homme a de plus précieux, la croyance et la prière.

Comme il arrive dans toutes les luttes, les champions des deux partis tombèrent dans l'excès. D'un côté, néanmoins, nous voyons des empereurs égoïstes, qui travaillent pour eux, pour leurs familles, pour de l'argent, aujourd'hui violents, faibles demain; ils créent des mannequins de papes, qu'ils soutiennent par des moyens indignes, et en s'appuyant sur des hommes pires encore. De l'autre, sont des vieillards désarmés, qui n'exigent rien pour eux mêmes, mais pour l'Église, inébranlables dans leurs desseins, moraux dans les moyens, et vénérant la sainteté, même alors qu'ils n'en sont pas des modèles. Cette querelle, outre qu'elle dégagea un peu des ténèbres l'idée de l'État, et fit ressortir l'indépendance réciproque de deux ordres réellement distincts, préserva les esprits de la langueur, qui, dans la vie morale ou physique, est la maladie la plus rebelle.

La prépondérance du clergé n'était autre chose que ce *jus sapientioris* en vertu duquel les Romains attribuaient à ceux qui jouissaient d'une raison libre et adulte la faculté de gouverner les imbéciles et les êtres inférieurs. Sans la puissante cohésion de la hiérarchie catholique, que seraient devenues, au milieu des temps d'ignorance et d'anarchie, la religion et la civilisation? La religion donnait au peuple chrétien l'unité nécessaire pour combattre l'islam compacte, et, ce besoin passé, elle laissa revivre les nationalités. Mais ne perdons jamais de vue que ces papes furent de leur époque, non de la nôtre; les comparer à Jules II ou à Pie IX, c'est faire de la rhétorique amusante ou de fantastiques palingénésies; car ces pontifes ne virent pas, du levant ou du couchant, des conquérants ou des conquis, des Latins ou des Slaves, mais bien des pécheurs à racheter, l'esprit à soutenir dans sa lutte contre la chair, et autres faits inaccessibles aux cyclopes du rationalisme, qui a pour caractère la peur et la haine de toute spiritualité. Choisis eux-mêmes parmi toutes les races, pouvaient-ils restreindre leur vue à la nationalité? Du reste, grâce à la connexion mystérieuse des vérités d'en haut

avec les vérités temporelles, ce fut sous le manteau pontifical que les nationalités se constituèrent (1).

La suprématie de l'empereur sur les princes et les potentats, que Barberousse avait fait proclamer par les légistes à Roncaglia, finit avec ce Frédéric II, qui semblait réunir les moyens les plus efficaces pour la réaliser. Dès ce moment, l'épopée des grandes luttes se rapetissa en misérables controverses de suprématie sur les Deux-Siciles. Dans l'hypothèse où cette partie de l'Italie se fût gouvernée, comme le reste, par des lois populaires, le pape y aurait conservé sans opposition l'autorité suprême; mais, comme elle avait une royauté, il en résulta des guerres qui fuent nuisibles aux deux pouvoirs. Comment Alexandre III avait-il résisté à Barberousse? en formant la ligue démocratique de la Lombardie. Urbain IV ne put renverser les descendants de cet empereur qu'en appelant Charles d'Anjou, c'est-à-dire en aggravant par la tyrannie française la tyrannie tudesque.

Ce changement de dynastie produisit un résultat important: en effet, l'abolition du pouvoir souabe mit un terme à la prédominance de la race conquérante, et laissa revivre la conscience de la nationalité chez les Italiens, qui se considéraient comme les descendants des Romains. Ce fut dans ce sens que se dirigèrent les tentatives de restauration, ainsi que la littérature, les arts et la jurisprudence. Les Gibelins ne pouvaient triompher que difficilement, puisque la révolution populaire, même alors qu'elle semblait les invoquer, s'était réellement faite contre eux; la suprématie souabe n'exista plus que de nom, bien que les faits qui suivirent nous aient fourni la preuve qu'il n'y a point de liberté sans indépendance, mais que l'indépendance ne suffit pas à la liberté. L'Église elle-même, qui sent décliner son autorité universelle, est contrainte de s'assurer un pouvoir temporel qui, s'il était d'abord un accident, devint alors le point d'appui de son influence politique.

Même alors que la vie sociale était éparpillée dans les châteaux, les villes, qui sont la forme ancienne et vivace des gouvernements italiens, ne perdirent jamais leur importance; elles

(1) Jean XXII avait publié une bulle dans laquelle il disait: « En vertu de « l'autorité qui nous a été conférée par le Père éternel et par les saints apô« tres Pierre et Paul, après mûr examen, et l'avis de nos vénérables frères en« tendu, de notre pleine autorité, nous séparons l'Italie de l'empire, nous réser« vant de pourvoir au gouvernement de celle-ci, et faisons défense d'y entrer. »

se relevèrent et rétablirent la démocratie, qui donna les fruits les meilleurs et les plus amers. Dans la vie démocratique, l'homme, dont le caractère s'ennoblit par l'obéissance aux lois autant qu'il est abaissé par l'obéissance à un homme, travaille pour lui-même, non pour un maître; dès lors, il conçoit une haute idée de sa personne et de son pays, se rend affable dans la conversation, parce qu'il ne s'imagine pas qu'un autre le déchire alors que lui-même s'abstient de toute médisance, et fortifie son bon sens par ses entretiens avec ses semblables, dans lesquels il apprécie plus le jugement et les sentiments que les manières, le fond que la forme. Au milieu de cette existence pleine et active, on recherche moins la liberté de chacun que l'indépendance de tous.

Pour nous qui, par liberté, entendons la jouissance paisible des biens sociaux, l'indépendance domestique et personnelle, la garantie contre les abus du pouvoir dans quelques mains qu'il se trouve, nous ne la rencontrons point dans ces temps, alors que l'on considérait comme libre quiconque participait à la souveraineté, au pouvoir actif. Voilà pourquoi, comme on préférait le gouvernement du plus grand nombre, on avait la liberté politique plutôt que la liberté civile. Aujourd'hui, quelle que soit la forme du gouvernement, nous demandons la séparation des pouvoirs, l'indépendance des juges, l'inviolabilité de la personne; nous voulons soustraire aux châtiments la pensée, la discussion philosophique, les licences de la parole, la raillerie, les usages, le luxe. Alors, au contraire, on essayait de toutes les formes politiques, non pour trouver le moyen de garantir contre les abus de l'autorité, mais de représenter le peuple. La souveraineté de tous semblait un remède au désordre ou un dédommagement; cette souveraineté, émanée du peuple, était confiée à des magistrats temporaires et responsables. Dans les aristocraties même, le nombre des électeurs et des éligibles se trouvait limité; mais le pouvoir n'était pas irrévocable. Venise seule eut un doge à vie, mais son autorité fut soumise à de jalouses restrictions; enfin, dans les principautés, il n'y avait pas de succession régulièrement établie, car l'idée d'élection, qui ne fut effacée que par la domination étrangère, survivait toujours.

Le choix des magistrats qui se succèdent dans des périodes trop courtes renouvelle la fièvre électorale; néanmoins l'habitude des assemblées fortifie le sens commun et donne, avec l'expérience des affaires, le sentiment du droit et du devoir. Là

où le mercier ou le cardeur de laine peut devenir gonfalonier et doge, chacun sent le besoin d'avoir une bonne éducation; là où deux et parfois six mille citoyens sont appelés chaque année à remplir des magistratures, ou bien à figurer dans les assemblées comme représentants du peuple, quels efforts ne doit-on pas faire pour mériter l'estime de tous! Là où tout fonctionnaire est soumis au contrôle à l'expiration de son mandat, quel soin ne doit-on pas mettre à contenter le plus grand nombre! L'État n'étant point le privilége d'une classe, on s'occupe des institutions utiles au peuple; les hospices et les écoles se multiplient, de somptueux édifices s'élèvent, et l'on voit, ce qui est un caractère particulier de la démocratie, des manières polies chez tous les habitants. Si, au delà des Alpes, le palais et la cathédrale, dont les masses se dressent au-dessus d'informes demeures, indiquent les largesses et le décret d'un roi parmi un peuple nul, en Italie, les rues alignées, les promenades, les maisons construites sur plan, expriment le génie général et le concours de la nation entière, dont l'activité se manifeste non-seulement dans les capitales, mais encore dans les petites villes, à la campagne, et même au milieu des vallées isolées.

Qui restait exclu des jouissances auxquelles conviaient la nature, l'art, la pensée, l'activité commune? Combien il est doux pour l'homme de jouer un rôle dans les destinées de son pays, de n'obéir qu'à des lois qu'il a lui-même discutées et sanctionnées, de ne supporter que des charges volontairement acceptées, de ne reconnaître que les autorités choisies par lui, en un mot, de sortir du cercle étroit de la vie individuelle et domestique pour vivre et sentir en commun, donner et recevoir des impulsions pour des actes honorables! Au milieu des passions politiques, l'âme peut se dépraver, mais non s'avilir autant que dans les calculs ignobles du courtisan, du solliciteur, du financier.

Ceux qui se figurent que l'imprimerie et l'émancipation de la pensée sont la source unique de l'immoralité ont pu voir par notre récit combien le vice qui accompagne l'ignorance et la barbarie dégradait les hommes; néanmoins la foi et la charité couvrent ce spectacle misérable, beaucoup de laideurs disparaissent quand on les contemple de haut, et les qualités qui distinguent l'Italien se dégagent du milieu des erreurs et des défauts d'une jeunesse toute d'expérience. Comme il n'est pas sous l'empire de besoins urgents, et ne lutte point contre un

sol et un ciel ingrats, il peut se livrer au loisir, et, pendant ces moments de repos, jouir au moins des beautés de la nature, réfléchir sur lui-même et les autres, et se persuader ainsi de sa propre dignité; puis, comme il passe tour à tour des affaires publiques aux affaires privées, il acquiert de la pratique et de l'élévation, raffine son intelligence, introduit dans ses manières et sa pensée cette politesse qui est l'expression du respect que se doivent tous les membres de la grande famille.

Dans les républiques, chacun sent sa propre importance, et enregistre ses douleurs, qui, additionnées, paraissent plus grandes; dans les monarchies, au contraire, on ne compte que les souffrances des grands, plus bruyantes, mais rares, et qui inspirent moins de compassion. Dans les premières, des passions privées se mêlent aux révolutions publiques; dans les secondes, chacun souffre en silence ses maux, comme un effet de mauvaises institutions contre lesquelles il est inutile de lutter; les vexations, les emprisonnements, les actes arbitraires, sont la cause de douleurs quotidiennes, mais lâchement supportées, sans profit, et dédaignées par l'histoire. La monarchie conduit à cet état que les prudents appellent ordre, les serviles prospérité, les hommes généreux marasme.

Ce sentiment vivace de l'individualité, s'il contribuait au perfectionnement de chacun, nuisait à l'État, parce que les hommes ne se rapprochaient les uns des autres que par contrainte. Le besoin réciproque, à défaut de tout pouvoir dirigeant et tutélaire, avait réuni spontanément les hommes, et les familles ou des corporations procuraient cette sécurité dont l'État n'avait aucun souci. Ce besoin diminué, les liens domestiques se relâchent; les citoyens aiment la patrie, mais pour eux-mêmes, et n'ont d'affection pour son gouvernement qu'autant qu'ils y participent; en conséquence, on ne tolère rien de déterminé, de durable, d'obligatoire.

L'homme, avec la conscience de ses droits, s'arme facilement contre les obstacles; au lieu de courber la tête devant eux, il saisit avec violence ce qu'on lui refuse, et veut participer au gouvernement, soit par force, soit d'une manière constitutionnelle. De ce point à l'anarchie, le passage est facile, et l'anarchie engendre inévitablement la tyrannie.

Un peuple est inexpérimenté, entraîné par des passions indisciplinées, affaibli par une foule d'éléments délétères, et des obstacles nombreux l'empêchent de progresser dans les voies

de la civilisation; dans ces conditions, peut-on lui faire un crime de n'avoir pas su constituer de bonnes républiques et les conserver? Tenant de leur origine une politique féodale, jalouses d'exercer le droit de la guerre privée et de faire prédominer le petit nombre sur les multitudes, les républiques s'agrandissaient par voie de conquêtes à la manière germanique, plutôt qu'elles ne savaient augmenter le nombre de leurs citoyens, ainsi que Rome l'avait pratiqué; bien plus, comme l'épuisement ou l'expulsion des familles privilégiées opérait chaque jour des vides dans les rangs de ces mêmes citoyens, l'autorité se concentrait dans les mains de quelques-uns, et dès lors moins d'individus s'intéressaient à la conservation de l'État. Pise, Pistoie, Trévise, la Lunigiane, etc., étaient opprimées par une république autant qu'elles auraient pu l'être par un petit prince; or, comme la métropole, afin de prévenir toute révolte, s'efforçait de les affaiblir et les soumettait à une surveillance rigoureuse, on négligeait, pour la conservation intérieure, la force nécessaire à la défense extérieure; la faiblesse empêchait d'agir avec énergie, et les résolutions étaient prises par nécessité plutôt que par réflexion.

D'ailleurs, beaucoup d'entre elles, intérieurement, ne conservaient de république que le nom; sans parler de la solide oligarchie des patriciens de Venise, Bologne obéissait aux Bentivoglio, Lucques aux Petrucci, Pérouse aux Oddi et aux Baglioni, Sienne tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ses *Monts*, Florence aux Pitti ou aux Médicis, Gênes toujours à différents chefs. Bien plus, la société des citoyens se fractionnait en petites corporations et maîtrises, dont chacune avait des priviléges et une sorte de souveraineté; si Pise était subjuguée par Florence, ou Padoue par Venise, les maîtrises de la laine et de la soie des cités vaincues se trouvaient sacrifiées à l'intérêt et à la jalousie de celles des villes victorieuses. Ainsi désunies, avec des intérêts contraires, comment auraient-elles pu faire l'éducation de la conscience publique, et former le lien le plus fort d'un État, la confiance de chacun dans la constitution nationale?

Au sein de l'égalité, on se fait des priviléges de la société une opinion plus haute que de ceux des hommes; aussi prodigue-t-on au pouvoir dirigeant des droits dangereux même pour la liberté de chacun. En effet, les communes n'hésitaient pas à concéder un pouvoir absolu à quelque magistrat: la multitude, au milieu des fréquentes révolutions, prenait un plébéien pour

chef; mais celui-ci ne tardait pas à succomber sous le poids de son inexpérience, et faisait place à quelque seigneur qui, connaissant les hommes et les temps, fort de sa clientèle et de son habileté dans les armes, et secondé par la ruse ou de puissants moyens d'action, se maintenait du moins jusqu'à une nouvelle révolution.

Lorsque le commerce se fut étendu, l'argent représenta une nouvelle puissance, comme les fiefs autrefois. A l'apparition des mercenaires au courage vénal, beaucoup d'hommes généreux renoncèrent à la carrière des armes pour se consacrer à la politique; devenus très-habiles dans cette science, ils regardèrent comme insensé de remettre au hasard des batailles ce qu'on pouvait obtenir par une prudence sagace. Si, dans les voies de la politique, les républiques luttèrent avec les princes de déloyauté, de ruses, d'assassinats, d'empoisonnements, il faut l'attribuer à la nécessité des choses. Les armées et l'argent prévalurent donc, les plus beaux domaines devinrent la proie de quelque condottiere fortuné ou d'une cité commerçante, et l'on vit se former des principautés qui embrassèrent les populations, non parce qu'elles étaient de telle ou telle race, mais parce qu'elles habitaient un certain territoire. Ces princes dominaient au nom du peuple ou par commission impériale, deux formes de despotisme; du reste, comme la tumultueuse liberté des communes avait anéanti les priviléges féodaux, ils ne trouvaient aucune barrière pour leur faire obstacle.

Les nobles, de la race des conquérants, perdaient leur importance à mesure que les communes grandissaient. Les croisades interrompues, le héros égalé au vilain par le fusil, les armes devenues vénales, la cavalerie, dans laquelle ces nobles avaient abrité leur courage et leurs prétentions, perdit tout son prestige; encore arrogants pour ne pas s'avouer vaincus, mais incapables de se substituer aux vainqueurs, ils ont recours aux conjurations et aux perfidies, dont l'issue contraire offre au seigneur un prétexte de les appauvrir, et qui, en manifestant leurs faiblesses, les rend même méprisables.

La liberté en souffre sans doute; mais c'est à travers ces désastres qu'on arrive à ce qui forme le véritable progrès, l'égalité. La littérature, ressuscitée, crée le droit de l'intelligence à côté de celui du sang; la classe laborieuse prétend à tous les avantages dont jouissent les propriétaires, et le nom de sujet établit un niveau commun; la découverte de l'imprimerie apporte la

garantie que la pensée ne saurait être brûlée avec un livre; celle du nouveau monde renverse les barrières qui renfermaient la pensée dans les limites de l'ancien, et démontre qu'elle nous rend supérieurs aux sauvages. Un pareil mouvement attestait ce dogme du progrès, que des institutions, source de salut et de grandeur pour un âge précédent, peuvent devenir inutiles et même nuisibles à une autre époque. Puissent ne pas l'oublier les panégyristes comme les détracteurs du moyen âge!

Au quinzième siècle, tout est donc changé en Italie. Les étrangers dominaient sur toutes les contrées, et maintenant c'est à peine s'ils occupent la Sicile; les nobles seuls apparaissaient, et maintenant le peuple joue un rôle; le château prévalait, et maintenant c'est la cité. L'égalité a cessé d'être une concession et une faveur. Le souffle de l'indépendance, d'abord assez vivace pour ne pas souffrir qu'un homme fût soumis à un homme, une ville à une ville, laisse maintenant prédominer un petit nombre d'individus; l'aspiration libérale, qui ne voulait pas même supporter un frein protecteur, succombe maintenant sous des tyrannies effrénées.

On s'était imaginé que les princes pourraient mieux défendre les personnes, les cités, l'industrie, toutes choses dont le peuple est plus avide que d'une législature indépendante, de l'éligibilité, du vote universel; mais ces princes de petits États et de grande ambition, sentant leur pouvoir précaire, trouvant des ennemis au dehors et au dedans, s'engageaient dans des manéges honteux, dans des guerres sourdement menées, publiquement démenties, inspirées par des jalousies, par de misérables susceptibilités, par l'égoïsme, guerres, en un mot, où l'on recourait aux embûches plus qu'à la force ouverte; ils se jetaient enfin dans cette politique dont l'Italie fut la victime et qui la déshonora.

L'histoire du quinzième siècle est une succession de bouleversements quotidiens, de complots, de meurtres, de supplices et d'empoisonnements; en temps de paix comme sur les champs de bataille, la foi publique était méconnue, et, pour un bon prince, on voyait une foule de chefs pervers, oppresseurs des populations qui les avaient appelés pour les protéger; partout des guerres suscitées par l'ambition personnelle, alimentées par l'or et le sang de la nation qui ne les avait point décrétées, et dont le poids retombait sur elle. On ne voit pas, comme chez les autres peuples, apparaître une force ou une personne qui domine, ni

même une idée, comme étaient autrefois l'Église et l'empire, comme fut dans certains pays l'unité nationale ou le roi.

La chute et l'élévation d'un prince constituent l'histoire apparente de cette période. Les intérêts généraux et grandioses font place à des faits partiels, aux vicissitudes de familles, aux rivalités intestines; mais pas un pontife, un empereur, un petit seigneur, qui soit vraiment digne de fixer l'attention et mérite les sympathies. Les factions avaient produit tour à tour une série d'hommes pour dominer ou jeter l'épouvante, comme Ezzelin, Uguccione, Castruccio, le roi Robert, Cane et Mastin de la Scala, Bertrand du Poyet, Azzone et Jean-Galéas Visconti, le roi Ladislas, François Sforza; mais ni la liberté, ni l'Église, ni la force militaire, ne purent opérer cette réorganisation qui est la tâche la plus insigne après une révolution.

Malgré ces lacunes, nous trouvons d'illustres personnages dans tous les partis, des soldats braves et des capitaines admirés même au loin; les batailles ne sont pas meurtrières comme au siècle précédent; aucune ville, sauf Plaisance, n'a été tout à fait ruinée par la guerre; les lettres jouissent d'une faveur singulière, et le commerce déploie une telle activité que le capital productif de l'Italie égale celui du monde entier. Les œuvres des âges les plus somptueux surpasseront difficilement les trois monuments de Pise, les cathédrales de Sienne, d'Orviéto, d'Assise, de Padoue, de Milan, la chartreuse de Pavie, la chapelle Coleoni à Bergame, les portes du baptistère de Florence, les bas-reliefs de Donatello, les peintures de frère Angélique.

La Lombardie entreprit des travaux grandioses pour faire prospérer l'agriculture; la Toscane, dans ses immenses domaines, ressemblait à un jardin. Des milliers de villages couvraient la campagne romaine, comme l'attestent les guerres entre les Orsini et les Colonna; Ostie, malgré sa décadence, avait encore une population nombreuse, et la maremme siennoise fourmillait d'habitants. Il y avait surabondance de grains, qu'on échangeait avec les autres produits, non pas seulement contre des objets futiles et de luxe, mais contre des matières premières qui alimentaient les fabriques. Le paysan, sorti de l'état de servage, participait aux fruits de la terre avec une espèce de copropriété telle qu'il serait difficile au socialiste positif d'en imaginer une meilleure. Exempt de corvées, il n'avait rien à redouter du fisc, parce qu'il le payait en nature; les conditions restaient les mêmes pendant un grand nombre de générations,

et la charge des tributs pesait sur le propriétaire. L'obligation pour les campagnards d'habiter des villages murés leur attribuait une certaine importance civile, et les appelait à concourir à la défense, ce qui n'avait pas lieu dans les pays étrangers, où ils devaient encore servir matériellement et personnellement un maître dont ils ne pouvaient se détacher.

Dans tout, néanmoins, on sent qu'il manque quelque chose de ce qui fait grandir et vivre les nations, la vertu. Combien d'élans généreux! combien d'hommes remarquables! combien d'héroïsme! mais tout par moments, par secousses, à la manière d'un mouvement galvanique. Le dessein persévérant qui, pendant des siècles, se transmet de génération en génération; cette élévation d'idées qui fait sacrifier constamment l'intérêt particulier à l'intérêt général; cette liberté des opinions réfléchies et fixes qu'on appelle courage civil; cette noblesse et cette justice de l'âge mûr qui succèdent à l'entraînement bon, mais imprévoyant de la jeunesse, et qui offrent le noble spectacle de l'ordre dans la liberté, manquèrent trop souvent, je dirai même toujours, à l'histoire d'Italie; et cette vérité, Italiens, vous ne la répéterez jamais assez aux générations nouvelles, qui aspirent à ce bien dont les précédentes ne purent jouir.

A mesure que les mœurs démocratiques disparaissaient, on voyait s'affermir le pouvoir despotique; mais, faible encore parce qu'il manquait de cohésion, il se trouvait exposé d'abord aux brigues intérieures et aux rivalités des voisins, puis aux funestes appétits des étrangers. Le prince ne s'appuyait que sur les faits accomplis, comme nous disons aujourd'hui; la succession n'était pas réglée, ni l'autorité légalement tempérée; toute l'habileté financière consistait à imaginer des taxes nouvelles pour faire le plus d'argent possible; c'étaient d'ailleurs des gouvernements militaires qui ne connaissaient d'autres limites que la puissance et le caractère de ceux qui s'en trouvaient investis.

Les magistrats communaux survivaient, mais restreints, sous un podestat choisi par le prince, à quelques détails d'administration et à la justice, qu'ils appliquaient avec plus de rigueur que de fruit. Dans aucun lieu les communes ne se joignirent au pouvoir central. Les barons prévalurent en Sicile; à Gênes et à Venise, les citoyens formèrent une aristocratie pour exclure la multitude qui marchait à une si grande prospérité; la Romagne fut subdivisée entre une infinité de petits seigneurs, qui ne constituaient pas néanmoins une aristocratie politique, attendu que le

gouvernement restait aux prêtres; dans le Piémont seulement, le peuple et le prince parvinrent à s'associer au moyen des états, qui d'ailleurs succombèrent bientôt eux-mêmes sous le poidsdes impôts arbitraires et la prépondérance de l'armée permanente.

Les petites seigneuries, dans lesquelles s'étaient concentrées les anciennes subdivisions territoriales, n'employaient leurs forces que pour se contre-balancer, afin qu'aucune ne prévalût de manière à pouvoir faire de l'Italie un État monarchique. Nous avons vu plus d'un seigneur avoir cette ambition, et toujours échouer par l'opposition des autres, mais surtout des pontifes; ce fut là un obstacle puissant, mais non pas le seul, à l'unité de l'Italie, unité qui ne put s'effectuer, ni avant la domination des princes, ni lorsqu'ils se trouvèrent dépossédés, comme il arriva sous Ladislas et Napoléon. Les racines de cette division italienne sont donc plus profondes qu'on ne le croit généralement.

Les forces des divers pays se trouvaient balancées de telle sorte qu'aucun d'eux ne pouvait dominer les autres; en outre, dans la Lombardie, la Romagne et le royaume, il restait beaucoup de gentilshommes qui «vivaient sans doute, dans l'oisiveté, des produits abondants de leurs domaines, mais commandaient des châteaux, et avaient des sujets qui leur obéissaient» (MACHIAVEL); ils formaient autant de microscopiques souverainetés disposées à s'allier contre celui qui aurait voulu les soumettre, en le contraignant à des guerres aussi nombreuses qu'elles-mêmes.

Pour réaliser cette unité idéale, il fallait donc le despotisme, qui, abolissant les variétés de mœurs, d'usages, de priviléges, et abaissant les sommités, impose à tous le niveau de fer de l'obéissance; mais ce niveau ne pouvait s'établir qu'au moyen de la conquête, qui aurait fait le malheur de la génération présente, et peut-être éteint la vie qui se manifesta avec la plus grande puissance tant que dura la désunion.

Le morcellement des États accroissait l'indépendance politique, et empêchait les excès du pouvoir, qui grandit à mesure que s'éteint la liberté des partis, et acquiert les moyens d'écarter les obstacles que les intérêts particuliers opposent à l'intérêt général.

L'idée de l'unité nationale, qui se manifeste avec évidence sous l'oppression étrangère, est parmi les idées sociales la plus lente à se dégager, et la dernière que les peuples acquièrent, parce qu'elle exige, outre un grand effort d'intelligence et le

sacrifice de beaucoup de préjugés, l'abolition d'injustices enracinées. Du reste, l'identité de race ne suffit pas pour qu'un peuple soit bien uni à un autre, comme le démontrent des faits récents. Les États italiens formaient autant d'unités indépendantes, et l'on aurait commis un meurtre en détruisant l'une d'elles tout aussi bien qu'en abolissant une vaste monarchie. Si, par exemple, on tentait aujourd'hui de soumettre la Toscane au royaume de Naples, quelle ne serait pas l'indignation des publicistes? Nous avons vu naguère une principauté, longue à peine de trois kilomètres et large d'un, habitée par quinze cents âmes, et aussi indépendante que celles du moyen âge, refuser d'abdiquer sa propre autocratie en s'annexant au Piémont; et l'avenir seul pourra dire si elle n'a pas adopté le parti le plus sage. L'Europe applaudit quand la petite république de Saint-Marin refusa d'être agrégée aux États pontificaux, et le guerrier qui ne respectait que les États forts, qui ne comptait que le nombre des canons, ne toucha point à son territoire.

Et quel peuple se résigna jamais à perdre son indépendance locale en vue d'une plus grande sécurité à venir? D'ailleurs, rien ne faisait un devoir d'immoler les franchises particulières, quand la division n'entraînait pas le danger, qui ne parut qu'avec Charles VIII, de voir la patrie déchirée par des mains étrangères. Une cour se substituait aux *loges* et à *l'arengo;* une capitale, aux dix ou vingt cités qui d'abord vivaient de leur vie propre; une armée soudoyée, aux milices nationales; un trésor public, aux coffres de chaque citoyen, remplis par les gains, fruit d'un travail pénible, et toujours ouverts pour subvenir aux besoins de tous. Quel avantage pouvait donc séduire Florence, Bologne ou Gênes, pour qu'elles se donnassent aux Visconti ou aux Angevins? Bien plus, on regardait comme œuvre méritoire de faire obstacle à l'ambition de ces princes, et les politiques du siècle dernier ont vu dans ces républiques le boulevard de l'ancienne liberté. Dieu te garde, ô peuple italien, d'oublier tes traditions et de renoncer à tes longues espérances! mais, si tu peux regretter que l'Italie n'ait pas été soumise alors par quelqu'un, et réduite forcément à cette unité qu'ont obtenue l'Angleterre, l'Espagne et surtout la France, il serait injuste d'accuser tes pères de ce qui peut-être se trouvait impossible, et qui certainement n'était pas désirable pour eux.

Ce qu'il faut déplorer, c'est que les Italiens traînassent après eux trop de souvenirs de l'antiquité, quand il fallait un bon

sens pratique pour substituer l'ordre à la tumultueuse vigueur des deux siècles précédents, et qu'ils attendissent le coup meurtrier, désunis de lois, de civilisation, de constitutions, de dialectes, de tout. Néanmoins nous ne saurions exiger de nos aïeux ces sacrifices, auxquels nous ne nous soumettrions nous-mêmes que par force. Ne transportons pas dans leur temps la conscience et les aspirations du nôtre : pouvaient-ils prévoir les maux qui, en venant du dehors, trompèrent les calculs des politiques et les forces des braves? Toute la littérature de ce siècle est là pour attester que les Italiens sentirent qu'ils avaient une patrie, alors que les Français n'en connaissaient pas même le nom (1). Et combien d'efforts ne durent pas faire les étrangers pour corrompre l'Italie avant de l'assujettir! Avant de les plier à la molle oisiveté du servage, ils furent contraints d'effacer ces communes, source d'agitations et la gloire de leur pays.

Y a-t-il une chose plus belle que la vie? mais, parce qu'il est difficile de la régler, les mauvais gouvernements trouvent plus commode de l'éteindre. C'est ce qu'on fit. Les agitations cessèrent, et la liberté avec elles; la paix vint, apportée par ceux qui avaient fomenté la discorde; la paix vint, et avec elle cette centralisation administrative qui anéantit la puissance individuelle et la volonté, outre qu'elle isole le gouvernement du peuple; la paix vint, et avec elle la dépopulation, la pauvreté, la honte, la mort politique, suivie de la mort intellectuelle et civile, jusqu'à ce que la justice, satisfaite par des torrents de sang et de larmes répandus comme expiation, dise *assez*. Alors elle suscite les temps où l'alliance se renouvelle, ainsi que les espérances fomentées par ceux qui peuvent les réaliser, et vainement reniées par ceux qui ne veulent rien apprendre du passé, n'avoir confiance que dans les révolutions, et, à chaque révolution, recommencer à leurs dépens l'expérience, pour faire une blessure nouvelle à la liberté.

Si donc quelques écrivains font consister la faute de nos pères dans leur répugnance à s'unir, pourquoi d'autres, en remarquant la décadence du pays aussitôt qu'une vie artificielle et décolorée fut substituée à l'existence vigoureuse et multiple des communes, ne pourraient-ils rappeler que, dès le moment où manque cette force vitale qui tend à exclure du corps les élé-

(1) Tocqueville (*De la Démocratie en Amérique*, II, 17) dit que le mot *patrie* ne se trouve dans aucun écrivain français avant le seizième siècle.

ments nuisibles, et à séparer les parties vivifiantes des parties malades, il ne reste qu'une fièvre frénétique ou le marasme? Machiavel lui-même, le panégyriste des gouvernements forts, avoue que le nombre des grands hommes est en rapport avec le nombre des États; l'anéantissement de ceux-ci fait décroître ceux-là, parce qu'ils n'ont plus l'occasion d'exercer leur capacité.

Si quelqu'un de ces princes eût prévalu par ruse ou par force, cette Italie, si supérieure aux autres nations en richesses et en civilisation, aurait été facilement entraînée dans les conquêtes qui recommençaient alors; en renouvelant les temps romains, en substituant la guerre au commerce et aux arts, elle se fût préparé de nouvelles malédictions pour l'avenir. Vaut-il mieux être exécrés comme conquérants, ou, comme conquis, régénérer la fraternité dans la douleur? Vous prononcerez, Italiens, selon que vous mettrez la vertu dans les actes provenant de la force, ou dans ceux dont la bonté est la source.

L'Italie, au moment où elle perdait la prééminence politique, en acquérait une autre par les progrès de la culture et les insignes productions du génie, comme, en politique, elle devenait pour le reste du monde l'école des beaux-arts et des lettres. Dans le moyen âge, la littérature était représentée par le clergé; dans les communes, des laïques commencèrent à écrire; puis vinrent les légistes, rivaux des théologiens, et les universités, qui luttèrent d'influence, bouleversèrent les écoles épiscopales; enfin parut cette foule de doctes Grecs, de poëtes et d'érudits qui éclipsèrent le clergé et jouèrent le premier rôle jusque dans les conciles de Bâle, de Constance et de Florence. La langue universelle, qui était celle de l'ancienne Italie, fut remplacée par les dialectes nationaux; les lettres, comme autrefois la religion, rapprochèrent les Européens, et l'on dit alors république littéraire, comme on avait dit autrefois république chrétienne. Cette nouvelle république, bien qu'elle parût, après la prodigieuse activité de l'époque antérieure, se consacrer à de puérils travaux, devait grandir avec le temps, sentir sa propre dignité et se placer parmi les puissances motrices du monde en créant l'opinion. Quelle secousse dut produire dans les intelligences la subite apparition de quinze mille livres imprimés, plus corrects que les manuscrits et à plus bas prix! Aux lectures rares, attentives, répétées, succèdent les lectures rapides et multipliées; aux convictions inébranlables parce qu'elles n'ont pas été soumises à la

discussion, la diffusion des connaissances et le désir de les augmenter.

Il faut donc pardonner à cette époque, si le culte de l'antiquité devint idolâtrie, et si la manie de la renouveler troubla la noble intention de l'égaler. En conséquence, l'empire de l'intelligence passa, des écrivains originaux, aux érudits, gens de travail et non de génie, qui fabriquaient et ne créaient pas. En métaphysique comme en morale, ils ne dépassaient pas la limite où s'étaient arrêtés les scolastiques, et ne savaient point s'affranchir de l'imposture quand ils abordaient l'histoire ou les antiquités; dans l'exposition, le naturel leur semblait chose grossière, et ils mutilaient leurs pensées afin de les exprimer en une langue qui n'était pas celle de leur pays, et dans laquelle ils n'atteignaient jamais à la pureté qu'ils recherchaient.

L'érudition fut la forme générale de toutes les études et le progrès de ce temps; les textes avaient la valeur d'un argument, et il suffisait de citer pour convaincre. La médecine s'attachait à expliquer ou à combattre Hippocrate et Galien; la philosophie cherchait dans Platon ou dans Aristote la majeure de ses syllogismes, la trame de ses argumentations, l'excuse même pour justifier ses propres hardiesses. L'alchimie s'appuyait de noms anciens; la stratégie, bien que renouvelée par les armes à feu, étudiait Onésandre et Végèce, et s'occupait de la reconstruction du pont de César sur le Rhin. L'architecture cherchait dans Vitruve, non-seulement les règles de l'imitation, mais la justification des innovations, et César Cicerano prétendait qu'on avait appliqué tous les principes de cet auteur dans la *somma ede baricefala*, c'est-à-dire le Dôme de Milan.

Néanmoins, au milieu de ce cercle infranchissable, les esprits libres ne font pas de la restauration des classiques une pure industrie littéraire, mais l'étendent à la vie même. Les empereurs leur empruntent des lois et des institutions; les jurisconsultes puisent à la même source pour élargir le droit nouveau et parfois pour l'entraver. Cola Montano, Cola Rienzi et Étienne Porcari, grâce à leurs réminiscences classiques, méditent de réformer leur patrie; par érudition, on admire les vertus et l'on préfère les idées du paganisme, au point que beaucoup d'écrivains sentirent la nécessité de prendre la défense de la tradition religieuse, comme Marsile Ficin, Alphonse de Spina, Ænéas Sylvius, Pic de la Mirandole. Colomb, sur la foi des érudits, entreprit une expédition dont le résultat devait être funeste à l'Italie.

L'Amérique connue, on résolut de la partager entre les peuples qui l'avaient découverte, et, pour éviter un conflit, on recourut au pape, lequel traça une méridienne qui limitait les conquêtes des Espagnols et des Portugais. Sublime spectacle! le pape, comme dans les temps organiques du moyen âge, devient l'arbitre de deux grands peuples afin de prévenir une guerre, et divise entre eux un nouveau monde. Et cependant le monde ancien allait lui échapper : Luther était né. La religion, couvée en Italie, venait du dehors, et l'Allemagne, rivale de l'Italie pendant tout le moyen âge, lui enlevait encore cette suprématie.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE CXXVII.

APERÇU GÉNÉRAL. — SAVONAROLA.

Ni idolâtre du passé, ni ébloui par le présent, et plein de confiance dans l'avenir, nous avons suivi avec attention et sincérité, spécialement en Italie, l'évolution de ce fait complexe qu'on appelle civilisation, et nous avons vu, à la dissolution de l'empire romain, commencer le fractionnement de la souveraineté, au point de la restreindre à des villages et même à des châteaux. Charlemagne tenta de les agglomérer au moyen de l'Église et du système bénéficiaire, devenu plus tard féodal; la rénovation de l'empire d'Occident replaça le représentant et l'élu des Romains au-dessus des barons conquérants et des rois étrangers, non plus avec une puissance, à la manière des anciens Augustes, mais avec un patronat.

Dans la hiérarchie de cette société universelle qu'on appelait la chrétienté, l'empereur seul possédait la délégation sociale; les rois et les princes se reconnaissaient comme des délégués de l'empire, jusqu'au jour où Philippe le Bel de France, dans l'intention de contrarier l'Église, prétendit régner par la grâce de Dieu. Les barons, investis du sol et de la souveraineté territoriale, prêtaient hommage au chef des seigneurs, mais agissaient d'ailleurs avec une pleine indépendance; les évêques et les villes les

imitèrent, soit dans le but de garantir leurs anciennes coutumes, soit pour jouir des franchises municipales.

Ce système se développa dans le cours des siècles, très-mal connus malgré de nombreuses études, soit par les mensonges des écrivains qui regrettent un passé irrévocable, ou veulent se faire de ces époques] une arme pour attaquer le présent; soit par la frivolité des manouvriers de la littérature, qui, drapés orgueilleusement dans leurs préjugés, donnent des anecdotes et des épigrammes pour des jugements; soit par la difficulté réelle de connaître, au milieu de la régularité impersonnelle des sociétés modernes, ces temps d'entière indépendance individuelle, alors que tenaient lieu de lois les coutumes locales, l'hommage, la promesse, et que chacun, classé hiérarchiquement, n'obéissait qu'à son supérieur immédiat, et selon des conventions stipulées.

La liberté, néanmoins, n'était pas un droit, mais un privilége, et manquait de représentants et d'un protecteur universel. Chaque terre avait un seigneur direct et un seigneur utile: mais il n'existait pas de sujets dans le sens moderne, c'est-à-dire des individus soumis à des lois, à une administration, à une justice communes; chaque fief, chaque commune, chaque classe, chaque corporation se gouvernait par des statuts particuliers. Les princes et les communes cherchèrent à se fortifier en subjuguant les voisins désunis et rivaux; de là ces petites guerres que l'on déplore comme fratricides, et qui n'étaient que des efforts vers une pacification sociale mieux organisée. Loin d'être repoussé, l'empereur était vénéré comme le représentant de la justice; on se croyait libre dès qu'on dépendait de lui, et ville impériale, privilége impérial, exprimait la liberté (1).

Le pape, vénéré presque comme les anciens Césars, bien qu'il ne fût pas divinisé comme eux, était l'unique pouvoir central, et, par son origine, s'élevait au-dessus de tous; armé seulement des deux clefs, il opposait au gouvernement militaire les règles éternelles du juste et du vrai. Autour de lui se groupaient

(1) Les membres de la ligue lombarde, en 1177, disaient à Ferrare au pape Alexandre III : *Nos gratantes imperatoris pacem recipimus, salvo Italiæ honore; et ejus gratiam, libertate nostra integra manente, præoptamus. Quod ei de antiquitate debet Italia, libenter exsolvimus, et veteres illi justitias non negamus; libertatem autem nostram, quam a patribus nostris, avis, proavis hereditario jure contraximus, nequaquam relinquemus, quam amittere nisi cum vita timemus.* (ROMUALDI SALERNITANI *Chronicon*, Rer. It. Script., t. IV.)

les ecclésiastiques de toute la chrétienté, forts par leur droit spécial, par les priviléges de leur juridiction, par leur union avec Rome et leurs rapports entre eux ; or, comme on trouvait dans l'Église justice, paix, consolation, savoir, elle exerçait une grande influence sur l'opinion et même sur les gouvernements, et les questions qu'elle agitait étaient seules d'intérêt général. En effet, de même qu'en un jour de révolution chacun prend les armes, et que l'homme qui a la confiance du peuple et compte sur lui-même se substitue au pouvoir déchu, ainsi l'autorité ecclésiastique avait remplacé la puissance séculière tombée ; mais elle conserva les formes habituelles, adoptant même les préjugés barbares pour mieux les modifier.

Si l'on examine cette hiérarchie, on voit que les princes peuvent tomber dans la tyrannie, mais non dominer d'une manière absolue, puisqu'ils n'avaient pas d'armées permanentes et se trouvaient entourés de nobles et d'ecclésiastiques, avec des droits protégés par le temps et l'union. Ici des vassaux semblables à de petits rois, tandis que les autres seigneurs s'efforcent de les contraindre à fournir des hommes, même pour la guerre extérieure, puis à soumettre leur justice locale à leur appel; là de simples nobles, signalés par des charges et des dignités, quelquefois héréditaires, ou qui possédaient des fiefs soumis exclusivement à la juridiction du prince. Les bourgeois étaient libres de leur personne, c'est-à-dire tenus seulement aux obligations qu'ils avaient contractées expressément ou tacitement ; presque partout ils pouvaient acquérir des terres nobles, sans pour cela faire partie de la noblesse.

A l'établissement des communes, les paysans mêmes avaient recouvré la liberté, bien qu'ils restassent soumis à quelques corvées ou à certains services, comme de fournir des chevaux pour les courriers, des chariots pour la guerre, et de concourir aux réparations des routes. Ils n'étaient serfs de la glèbe ou taillables, attachés au fonds et vendus avec lui, que là où l'on avait empêché les communes de se développer, comme dans le duché de Savoie; sur ce territoire même, ils devenaient libres s'ils habitaient un an et un jour une commune libre.

Dans nos communes, à la différence de celles de l'antiquité, la civilisation provenait, non de la terre, mais de l'industrie, qui fut la source de l'indépendance des cités, tandis que la campagne (*il contado*) restait encore féodale. La liberté du moyen âge dif-

férait donc de celle des anciens, et de la liberté comme nous l'entendons aujourd'hui : alors elle consistait à prendre une part immédiate au gouvernement ; aujourd'hui, à l'imitation des Anglais, nous la voyons là où les droits individuels sont protégés contre l'intervention du gouvernement.

Existence désordonnée et orageuse sans doute : mais la vie est-elle autre chose ? On ne put concilier la liberté de l'individu avec celle du gouvernement ; mais n'est-ce pas là le problème que notre génération s'efforce encore de résoudre ? Ce gouvernement, tempéré par trois puissances indépendantes, clergé, noblesse et villes, n'était pas sorti de théories abstraites ou d'inductions rigoureuses, mais de l'histoire ; les deux premières se fortifiaient en s'alliant avec leurs analogues d'autres pays, au moins par esprit de corps, tandis que les villes cherchaient leur force dans l'isolement.

Afin de concentrer les pouvoirs dans un chef seul ou collectif, il fallait écarter ces éléments étrangers, interposés entre le prince et les sujets ; telle fut la tâche du seizième siècle, appelé le siècle de la renaissance, parce que les innovations, lentes auparavant, arrivèrent en foule l'une à la suite de l'autre. L'attention se fixa sur tous les points ; les raffinements des lettres et des arts se firent sentir dans la manière de vivre ; l'examen de la discipline littéraire s'étendit sur la discipline ecclésiastique, et le raisonnement ne s'arrêta pas même devant la foi. Le monde, comme un jeune homme émancipé, ne parut goûter que les joies de l'activité. « O siècle fortuné ! s'écriait Ulric Hütten, les études fleurissent, les intelligences se réveillent ; c'est un bonheur de vivre ! » Cette hardiesse d'esprit, cette plénitude de vie, se manifestèrent même à travers les dures souffrances qui pesèrent spécialement sur l'Italie.

Dans l'examen des améliorations, nous avons trop vu que la justice était la partie la plus mal administrée des petits États. Chaque nation parvient à un degré social où la punition du délit est une vengeance privée, sans que l'autorité publique intervienne ; dans quelques-unes, elle est attribuée à la Divinité, comme pour consacrer les conquêtes de l'ordre sur la licence. Plus tard, non pas des législateurs portant la toge, mais de grossiers praticiens soumettent cette vengeance à quelques règles ; par *des trêves de Dieu* et *des paix publiques*, on défend d'user de violence pendant un temps déterminé, et envers certaines personnes, et quiconque les viole reste hors

la loi, c'est-à-dire exposé encore à la vengeance personnelle.

Dans les fiefs qui constituaient un être moral, la personnalité reparut avec les guerres privées; puis le droit pénal s'introduisit, non comme instrument de réparation et de correction, mais pour substituer la vengeance publique à la vengeance privée. Dès lors, si l'offensé pardonnait, ou si les parties se réconciliaient, les peines étaient allégées et parfois supprimées. On admit la composition, c'est-à-dire la compensation en argent, qui, déterminée par le législateur, cesse d'être un marché de l'honneur des individus et des familles, humilie le coupable sans le dégrader, et le replace dans la société au lieu de la priver d'un membre utile.

L'idée de la répression publique fut suscitée par le droit canonique et le droit romain. Le premier introduisait parmi les barbares les dogmes généraux et éternels de la justice; les conjurateurs, la publicité, les preuves de Dieu, devinrent des procédures communes; l'asile et le droit de grâce, qui ne sont qu'un désordre dans une administration régulière, devenaient alors un remède bienfaisant.

Déjà, dans les constitutions de Frédéric II de Souabe, on proclamait que toute juridiction dérive du prince; que la juridiction civile doit être séparée de la criminelle, et que tous doivent avoir les mêmes lois et les mêmes magistrats : mais lui-même ne respecta point ses principes, et la pratique ne put s'en généraliser. Bien plus, comme les empereurs n'allaient plus se faire couronner en Italie, on vit cesser les assises et les plaids qui se tenaient en leur présence ou devant leurs délégués, c'est-à-dire l'unique source générale d'autorité laïque législative.

En revanche, les justices locales et personnelles se multipliaient; les communes veillaient à ce que personne ne fût appelé en jugement hors de son territoire; les prêtres, les nobles, les universités et les arts ne reconnaissaient que leur juridiction spéciale, et les grands feudataires jouissaient de l'entier et double empire (*merum et mixtum imperium*). Mais les princes avaient fini par s'attribuer la justice, et, non contents de l'exercer directement sur les terres de leur dépendance, ils élisaient un vicaire sur la proposition des communes, ou bien introduisaient l'appel. Ce fait, néanmoins, ne constituait pas un nouveau degré de procédure; mais, comme ils étaient forts et hauts seigneurs de fiefs nombreux, ils acceptaient le recours des offensés quand on leur refusait justice, et prononçaient un nouveau

jugement. Puis on détermina les cas où les causes devaient être portées devant le prince.

Il est bien vrai que les juges et les princes se considéraient, non comme les ministres, mais comme les arbitres de la justice; cependant ils durent s'étudier à la rendre plus sûre, plus digne et moins corrompue. Souvent ils étaient dirigés, soit par la passion, soit encore par la nécessité d'enrichir le fisc quand on connut que la tyrannie devenait impossible sans armées; dans ce but, on portait atteinte à la propriété par des impôts exorbitants, ou bien on la confisquait sous le prétexte des crimes d'État. Les décrets des ducs de Milan tendent à consolider le pouvoir arbitraire plutôt qu'à établir d'utiles règlements et à améliorer l'administration. Dans les pays soumis à la Savoie, on infligeait la confiscation même « pour certaines bonnes raisons » ; le coupable pouvait se racheter moyennant une somme payée au prince, et l'on accordait des délais aux débiteurs. Dans cet État, la justi ce était rendue, non par un tribunal, mais par un seul individu que les parties rétribuaient. Pour remédier aux abus, on croyait qu'il suffisait d'envoyer en mission spéciale des juges extraordinaires, qui prononçaient sans égard aux juges naturels.

L'Italie fut la première qui posséda le ministère public, c'est-à-dire le magistrat qui défend l'intérêt de la société devant les tribunaux, en provoquant l'accusation et le châtiment des coupables, en veillant à ce que la loi soit observée et l'ordre public protégé. L'*avogador del commune* à Venise, investi, dès le onzième siècle, de l'autorité judiciaire pour les procès entre particuliers et le fisc, devint ensuite l'accusateur des coupables et le contrôleur des hautes magistratures. Les conservateurs des lois à Florence remplissaient la même tâche, et l'on trouve des traces d'une fonction semblable dans un jugement de la grande cour de Naples, en 1221.

Déjà, dès le douzième siècle, s'introduisaient des statuts particuliers qui, plus tard, furent écrits et se conservèrent même après qu'on eut modifié ou supprimé l'indépendance communale; c'étaient des règlements spéciaux en rapport avec les besoins civils et politiques de chaque commune, tandis que le droit romain, contenant les principes d'équité générale applicables aux intérêts privés et publics, restait loi commune. On pouvait invoquer ce droit, même en face de la juridiction étrangère. Les autres droits, qui ne pouvaient s'appliquer qu'aux membres

de la commune, modifiaient ou abrogeaient le droit romain, et recevaient une interprétation littérale; mais leur pensée législative, presque toujours exprimée d'une manière imparfaite, avec des locutions inexactes et de vaines répétitions, s'égare dans les détails au lieu de formuler des principes généraux. Plus souvent didactiques qu'impératifs, ils laissent trop à l'arbitraire du magistrat; en un mot, ils représentent, non pas une réunion d'hommes régis par la force et des intérêts universels, mais une société domestique où les grandes précautions ne sont pas nécessaires, parce qu'il manque ce suprême instrument de la tyrannie, l'armée permanente.

Ces législations subissaient des modifications fréquentes, mais non radicales, inspirées par les besoins du moment, et non par des principes généraux et philosophiques. On voulait maintenir la distinction des classes (1), considérée comme la base de toute société, et respecter certaines formes, même après qu'elles avaient perdu toute signification : c'est là, sans doute, un sujet de rire facile pour quiconque ignore que les formes sont la première expression du droit et leur dernier refuge (2).

Dans le quatrième siècle, l'érudition, qui admirait la grave harmonie de l'antique cité, révélée par le *Corpus juris*, rendit évidente l'irrégulière construction de l'édifice gothique. Les peuples, groupés autour des princes, n'étaient plus obligés de demander à l'Église des règles pour leurs actions, une protection pour leurs intérêts, puisque les institutions municipales et le droit romain pourvoyaient à leurs divers besoins. Le pouvoir royal s'efforçait d'abattre la féodalité, de circonscrire la juridiction canonique aux matières ecclésiastiques, et les municipes aux intérêts communaux, sous la surveillance de l'État.

(1) En 1783, le roi de Danemark décrète qu'un serf convaincu de s'être fait coiffer par un perruquier payera 4 écus d'amende chaque fois. L'électeur de Hesse-Cassel, en 1814, défend d'appeler monsieur (*herr*) quiconque n'est pas noble.

(2) Même de nos jours, à Londres, lorsque les shérifs sont installés et présentés aux juges de Wetsminster, le héraut public intime aux possesseurs de deux petits morceaux de terre, l'un appelé la *Lande*, et l'autre la *Fucine*, de rendre hommage et de payer leur redevance; paraît alors un huissier qui présente aux shérifs deux fagots pour la Lande, et six fers de chevaux avec soixante et un clous pour la Fucine.

Comme on voit, c'est avec raison que nous citons souvent l'Angleterre pour expliquer les communes italiennes.

Du mouvement irrésistible des trois siècles précédents, il était sorti ce fait : ou les nobles avaient choisi l'un d'entre eux pour les rendre capables, en les unissant, d'opprimer le peuple, ou bien le peuple avait confié la souveraineté à quelqu'un pour se soustraire à l'oppression. Or, comme il est plus facile de contenter l'individu qui ne veut pas être opprimé que celui qui désire opprimer, les petits tyrans se montraient favorables au peuple et empêchaient les excès des nobles, ne fût-ce que pour dominer eux-mêmes avec plus d'avantage.

La noblesse n'était pas constituée d'une manière uniforme. Dans la Lombardie et la Toscane, les feudataires, réprimés par les républiques, avaient fixé leur demeure dans les villes, où ils s'entouraient des productions de l'art, et se livraient aux affaires publiques ; au contraire, ils conservaient une funeste vitalité dans la Romagne et le royaume de Naples, où leur turbulence se manifestait par des tentatives ambitieuses et des guerres privées, quand ils ne vendaient pas honteusement leur courage. Néanmoins, dans les deux premiers pays, le peuple n'était pas l'égal des nobles devant la justice, et ne concourait point aux charges dans la même proportion. Puissants par l'accord et l'usage des armes, les nobles cherchaient à l'opprimer, et lui, à son tour, il leur opposait les maîtrises ; or, comme des deux côtés on ne s'abritait point sous l'égalité, mais sous des privilèges obtenus ou usurpés, et qu'on agissait par opposition, non par accord d'intérêts, nobles et peuple se rendaient impuissants à bien constituer une république. De là un mouvement continuel de bascule, et « des réformes faites, non pour la satisfaction du bien commun, mais pour la force et la sécurité d'un parti, bien qu'on n'ait pas encore trouvé cette sécurité ; en effet, il y eut toujours une faction mécontente, laquelle devint un instrument efficace dans les mains de quiconque voulait des changements (1). »

Chaque gouvernement s'efforçait donc d'abaisser les feudataires et d'élever les citoyens, afin d'obtenir par l'égalité cette centralisation des pouvoirs qui donne la force ; car il sentait, moins par raisonnement que par instinct, « que nulle province n'est jamais unie ni heureuse si elle n'obéit pas à une république ou à un prince, comme il est arrivé pour la France et l'Espagne (2). »

(1) MACHIAVEL, *Della riforma di Firenze*.

(2) Le même, *Discorsi*, I, 12.

Les Italiens étaient bien loin de cette unité. Les petits seigneurs, qui avaient hérité des anciennes républiques, cherchaient à se conserver. Mais trois obstacles s'opposaient à leur accroissement, les barons, le peuple et les républiques voisines : dès lors, trop faibles pour régner, mais assez forts pour empêcher la domination des autres, ils se jetaient continuellement dans les luttes, les trahisons et les violences.

La commune devait avoir pour but de refréner les tyrans et de protéger les faibles; mais, pour réussir, elle ne recula jamais devant les moyens, et nous verrons trop souvent qu'elle en employa de criminels. En attendant, on voyait se dérouler tous les actes du drame historique du moyen âge : l'indépendance communale, le régime féodal, les villes soumises à des villes, le pouvoir civil, le pouvoir ecclésiastique, le condottiere, les petites guerres. Mais, au milieu de ces faits, le simple soldat, la grande conquête, la littérature raffinée, la politique, habile dans les moyens, étendue dans la pensée, se frayaient une voie. La paix était le but suprême qu'on se proposait, et tous croyaient l'assurer, dans les provinces, au moyen de la principauté, dans les principautés, au moyen de l'empire; mais cette union matérielle sous un individu dispensait de chercher l'union des esprits, la concorde morale. Cette généralité qu'on appelle l'État se substituait à l'activité originale des individus; le vieil idéal perdu, on cherchait péniblement le nouveau, c'est-à-dire cette raison d'État qui est un calcul d'intérêts positifs en vertu desquels les gouvernements doivent s'allier ou se combattre, ou bien d'intérêt de princes qui n'ont plus en vue la chrétienté entière, mais l'avantage de leur propre famille.

Cette époque eut pour tâche spéciale de constituer militairement la monarchie sur les ruines des petites seigneuries. Avec les principautés, on n'avait pu obtenir ni la tranquillité, ni l'ordre, ni l'égalité de tous devant la loi ; au milieu de l'ordre incertain de la succession, puisqu'on ne pouvait invoquer la légitimité de dynasties récentes et reconnues seulement de fait, à chaque vacance on se disputait le pouvoir, et quiconque l'usurpait était certain de le faire légaliser par les sophismes ou la force. Contraints de se maintenir au milieu d'ennemis, les tyrans ne s'inquiétaient pas des moyens, et l'on trouvait même dans les cours des meilleurs une école de politique tortueuse, de corruption, de perfidie.

La tromperie, regardée comme un moyen légitime de vaincre,

ne faisait naître aucune honte, pas plus que le vol chez les Bédouins, et, parmi les Romains, l'habitude d'avoir des esclaves et des gladiateurs. Machiavel proclame qu'il est honteux pour les grands hommes de perdre, non de gagner en trompant. Telle fut la conduite de Louis XI de France, de Henri VIII d'Angleterre, de Ferdinand de Castille, de Jean II en Portugal, de Jacques IV en Écosse, terribles initiateurs qui employaient les mêmes moyens pour détruire le passé, et faire entrer dans l'unité nationale les éléments confus du moyen âge.

L'Italie, comme centre des négociations, offrait de plus grands exemples de cette politique, qu'elle fut accusée d'avoir inventée, et dont elle resta la victime; elle avait de bons princes, mais pas d'institutions qui perpétuassent le bien. Ce terrible peintre de son âge, qui osa dire ce que d'autres osaient faire, ajoute : « Les royaumes qui dépendent seulement de la vertu « d'un homme sont peu durables, parce que cette vertu périt « avec lui, et qu'il arrive rarement qu'elle soit continuée par le « successeur; le salut d'une république ou d'un royaume « n'est donc pas affaire d'un prince qui gouverne prudemment « tant qu'il vit, mais bien du chef qui lui donne une organisation « telle qu'elle persiste même après sa mort. »

Dès que les affaires se furent concentrées dans les mains des princes et des ministres, on vit naître la politique de cabinet, et la nécessité de se surveiller réciproquement, de combiner des alliances, d'entretenir des ambassadeurs, de manière que la diplomatie devint l'instrument principal des réconciliations et des inimitiés.

Les produits des biens particuliers des princes constituaient les revenus publics, auxquels il faut ajouter : les redevances en nature et en argent, payées par la classe des tenanciers à tous les degrés; les sommes données pour se faire exempter des services personnels et réels, des logements, le produit des droits royaux, monnaies. mines, eaux, bénéfices, évêchés vacants; les taxes imposées à ceux qui achetaient des offices et des charges, surtout celles de finances, occasion de profit; les douanes, les péages, les droits sur la vente au détail; les vacations pour causes civiles, et les amendes ou les compositions pour les affaires criminelles; les successions qui revenaient au prince; les contributions acquittées par les juifs et les prêteurs, afin de jouir de la même protection que les citoyens; les dons volontaires, surtout à l'occasion des mariages, des baptêmes, des successions; les redevances moyen-

nant lesquelles on accordait des franchises aux communes, aux corporations, aux individus; l'impôt direct réparti différemment, tantôt d'après le nombre des feux, tantôt par tête, ou bien en proportion du sel consommé, ou des chevaux que l'on devait loger, et cet impôt variait selon la condition des personnes ou les coutumes de la commune.

Dans les circonstances critiques, on frappait d'un impôt les biens du clergé, avec le consentement du pape, ou l'on employait dans l'intérêt public les legs faits pour des œuvres de charité. Souvent on demandait des subsides, que ni les communes ni les corporations n'osaient refuser, et dont parfois on déterminait d'avance le montant; on faisait même connaître les occasions où l'on y aurait recours. Il restait, en outre, une source plus abondante, les confiscations, qui servaient, non-seulement à remplir le trésor, mais encore à rendre impuissantes les familles qui portaieut ombrage.

En résumé, les finances devenaient un instrument redoutable d'oppression, d'autant plus qu'elles n'étaient pas soumises à de bons règlements administratifs. Accumuler de l'argent pour entretenir des armées non citoyennes, qui sont tout à la fois l'aiguillon et l'appui de la tyrannie, c'est à quoi se bornait toute la science financière des princes. Ainsi, tandis que dans le moyen âge on reconnaissait, du moins en droit, la supériorité de la conscience sur l'opinion, de la justice sur la force, la politique alors se réduisit à l'art d'arriver au pouvoir et de le conserver par tous les moyens, sans jamais faire preuve de générosité. Dès lors nous trouverons au onzième siècle beaucoup de travaux magnifiques, peu de belles actions. Le dépeindre comme un âge d'or, c'est donc faire un mensonge, ou vulgaire, si, malheureux dans le présent, on se figure le passé très-heureux; ou littéraire, si l'on veut accroître l'effet des ténèbres antérieures en y opposant les rayons d'une lumière très-limpide.

Dans l'Italie, l'ancienne civilisation avait laissé des restes vivaces, et la nouvelle, dont la force dérivait du pontife, avait marché à grands pas : instruction répandue et honorée, agriculture savante, commerce étendu, existence très-heureuse, luxe raffiné, elle réunissait tous les avantages. Les étrangers, de même qu'ils étaient attirés par la dévotion au seuil des saints apôtres, venaient, pèlerins de l'intelligence, pour chercher des inspirations, des exemples, un complément d'éducation, le goût des travaux littéraires, la hardiesse de raisonner, l'expérience

des libertés civiles, afin d'éclairer ensuite leur patrie avec les rayons de l'Italie. L'amour des lettres était considéré comme un devoir des princes; les rhéteurs et les grammairiens faisaient l'éducation des seigneurs, étaient chargés d'ambassades, concluaient des traités. L'étude de l'antiquité polissait le style et ornait les édifices sans avoir encore enchaîné l'écrivain à l'imitation servile; chaque événement donnait lieu à des fêtes et à des solennités où l'on déployait le luxe et le bon goût. En un mot, la supériorité de la Péninsule dans les arts, la culture et l'opulence n'était pas contestée.

Mais le caractère national s'affaiblissait; avec les communes s'éteignait la confiance en soi-même, l'orgueil personnel, l'esprit d'honorable résistance; l'habitude de servir les despotes énervait les âmes, autant qu'elles sont fortifiées par l'obéissance légitime et l'obligation d'émettre son avis sur les intérêts et les actes de la patrie. Les princes seuls agissaient; le peuple, exclu des affaires, se tourna vers l'industrie, les arts et les lettres. Mais si, dans cette condition, on ne voyait plus ces soulèvements intérieurs qui formaient la partie dramatique de l'antiquité et du moyen âge, il faut dire que, dans les multitudes, le patriotisme et le courage faisaient place à une patience insouciante et égoïste; chacun cherchait la sécurité dans un état obscur, et se faisait une haute opinion de la force quand elle prédominait sur une populace désarmée, qui ne voyait aucun but élevé offert à ses aspirations et pour lequel elle pût mourir. De là présomption et vanité sans vertu, dévotion sans foi. On dissipait les forces au lieu d'en user. Fier du passé, on provoquait en duel quiconque accusait la nation de lâcheté, mais on ne faisait rien de ce qu'il aurait fallu pour lui conserver la supériorité.

Le mouvement continu avait fait prévaloir la richesse mobilière sur la fortune territoriale, communiqué la culture, les possessions et l'autorité à la classe moyenne, réveillé les esprits et fortifié les volontés; mais, dans la lutte, les combattants se fatiguèrent plus tôt que les forces ne furent épuisées. A une liberté mobile, beaucoup préféraient une servitude qui promettait l'ordre; d'autres, au contraire, considérant la monarchie comme l'antithèse de la liberté, l'abhorraient et cherchaient à la renverser, au lieu d'aviser au moyen de la constituer dans l'intérêt de tous ou du plus grand nombre, et de faire tourner la domination, la culture et l'activité de quelques-uns à l'avantage de

beaucoup. Ajoutez-y les hétérogènes éléments historiques d'une érudition qui écrasait les espérances sous le poids des souvenirs, et opposait à l'Italie naissante le fantôme d'une Italie évoquée. Mille obstacles empêchèrent donc qu'une jeunesse précoce fût suivie d'une forte virilité, et que les Italiens, unis par le sol et la langue, créassent l'accord de l'opinion, indispensable à l'unité nationale, dans une fédération comme dans une monarchie.

Les choses, sans doute, n'auraient pas été pires qu'ailleurs sans l'intervention des étrangers, qui troublèrent ces combinaisons ingénieuses, et si les plus grandes planètes, en s'approchant, n'avaient pas entraîné comme satellites les petits États italiens. Les armées indigènes firent place à des Suisses ivrognes, à des Espagnols superbement rapaces, à des Français impétueux et dissolus, à des Tudesques grossiers et dédaigneux. Aux guerres courtoises fut substituée, avec la violation de toutes les lois de l'hospitalité, de la décence, de l'humanité même, une férocité brutale qui s'exerçait, non dans un but déterminé et sur des personnes notables, mais sans distinction et pour l'unique plaisir de tourmenter et de détruire, pour le cruel point d'honneur d'écraser ces hommes dans lesquels on ne pouvait éteindre la vie du cœur et de l'intelligence.

La féodalité, détruite dans le reste de l'Italie, prévalait encore, à cause du voisinage de la France, dans les pays dépendant des ducs de Savoie, lesquels tendaient à soumettre les vassaux, mais sans refuser aux communes quelques franchises, qui les assimilaient plutôt aux municipes anciens, et les empêchèrent de parvenir à l'indépendance, comme celles de Lombardie. Ces ducs, étrangers d'origine, dominaient aussi, du versant septentrional des Alpes, la portion qui s'étend le long du Pô et de la Doire, territoire le premier ravagé par toute armée qui descendait en Lombardie. Les Alpes, de ce côté, ne bornaient donc pas encore le sol italien ; des Allemands et des Carinthiens s'y étaient introduits depuis le Frioul jusqu'au Tagliamento, et depuis le Tyrol jusqu'au lac de Garde. Il arrivait des Suisses et des Grisons des Alpes lépontines et rhétiques.

Le Milanais exerçait la prépondérance dans la haute Italie, et aurait pu la réunir tout entière si ses chefs avaient été vertueux, au moins dans le sens de Machiavel. Il était entouré par un grand nombre de petites seigneuries : la principauté de Monaco, au midi du Piémont ; la seigneurie de Massa, au nord-ouest de la Toscane ; le comté de la Mirandole, au nord-est de Modène.

Borso d'Este avait obtenu de l'empereur Frédéric III les titres de duc de Modène et Reggio, de comte de Rovigo et Comacchio, et de Paul II, celui de duc de Ferrare. Le Mantouan, confirmé par Louis de Bavière aux Gonzague, puis érigé en marquisat par Sigismond, comprenait les seigneuries de Bozzolo et de Sabbioneta, tandis que d'autres branches de cette maison dominaient à Castiglione, à Solferino, à Novellara, à Guastalla avec Montechiaruggolo.

La dynastie aragonaise, la seule qui fût étrangère, possédait le royaume de Naples, l'État le plus étendu et cependant le plus faible de tous ceux de l'Italie; car le roi Ferdinand y était abhorré, à cause des moyens qu'il avait employés pour comprimer la conjuration des barons. Il en était de même de son fils aîné, Alphonse de Calabre, parce qu'on lui attribuait le conseil des cruautés, lesquelles n'avaient pas suffi néanmoins pour détruire toutes les juridictions seigneuriales. Les forces affaiblies, la défiance et l'espoir de changements disparus, les Sanseverino et les Caldora, avec la persistance infatigable des bannis, semaient les haines dans toute l'Italie et entretenaient des intelligences dans l'intérieur, tandis que le peuple, non moins malheureux sous les Angevins que sous les Aragonais, ne se sentait disposé à combattre pour aucun parti. Ferdinand le Catholique convoitait ce royaume; mais, comme il ne pouvait le posséder sans déranger l'équilibre politique, il en sortit les guerres qui finirent par jeter sur l'Italie les hommes dont la force devait décider de son sort d'une manière si funeste.

La Sicile demandait en vain d'être considérée comme royaume distinct, non comme province d'Aragon. De là on lui envoyait un vice-roi triennal, sous lequel se trouvaient les chefs de la chancellerie, c'est-à-dire les secrétaires d'État, les magistrats de la cour suprême, un grand conseil de tous les hauts dignitaires du royaume, barons et prélats. Les vice-rois, résidant tantôt ici, tantôt là, jusqu'à ce qu'ils se fixèrent à Palerme, se trouvaient liés par de fréquentes instructions secrètes, et ne pouvaient conclure rien d'important sans l'avis du roi : mais, à l'égard des sujets et des fonctionnaires, leur puissance était illimitée; puis, en remplissant la charge de capitaine général, ils rendaient inutiles le grand connétable et le grand amiral, presque toujours étrangers. Les autres charges de maître justicier, de maître cartulaire, protonotaire, grand sénéchal et grand chambellan n'étaient que de vains titres réservés aux principales familles sici-

liennes ou aragonaises. Néanmoins on voyait encore fonctionner les parlements nationaux, qui exposaient les besoins du pays et contre-balançaient ces vice-rois, lesquels restaient à peine assez de temps dans l'île pour la connaître et l'appauvrir. Pour comble de malheur, l'inquisition y fut établie en 1513 par Ferdinand le Catholique.

Dans la période de la prépondérance ecclésiastique, l'autorité pontificale fut loin d'être despotique. Quant au spirituel, elle se trouvait non-seulement tempérée par les conciles, mais encore par le consistoire des cardinaux, dont il était d'usage de demander et de mentionner l'avis dans les affaires de la plus grande importance, même temporelles. Dans le conclave, on avait coutume d'imposer des conditions au pape en l'élisant, bien qu'on n'eût pas les moyens de les lui faire observer après l'élection. L'État, disputé, perdu, recouvré plusieurs fois, et qui s'étendait d'Ancône à Civita-Vecchia, de Bologne à Terracine, outre Bénévent dans le royaume, et le comtat Venaissin avec la ville d'Avignon, en France, était partagé entre une infinité de seigneuries, de couvents, de communes, de prélats subordonnés uniquement à la suprématie papale, et par le fait indépendants dans la mesure de leur force. Or les barons que le municipe n'avait point entièrement soumis, comme il était arrivé dans la Lombardie, en combattant tantôt pour le pape, tantôt pour l'empereur, se maintenaient par les armes ou la trahison; car la main d'un prince électif et prêtre ne pouvait suffire pour réprimer leur turbulence (1).

Les papes, alors qu'ils sentaient l'Europe leur échapper, auraient pu embrasser l'Italie, en formant une confédération qui n'eût été inférieure à aucune puissance de l'Europe; mais ils n'étaient pas même à la tête de la Péninsule, et ne représentaient ni le parti guelfe ni l'indépendance. Impliqués dans les intérêts du pouvoir temporel depuis qu'il servait d'appui à l'autorité spirituelle, et souvent occupés à procurer un état à leurs neveux, ils devaient nécessairement louvoyer; d'autre part, les conflits avec les princes affaiblissaient leur puissance spirituelle, toujours moins respectée, surtout dans la haute Italie (2). Il est vrai que

(1) Machiavel dit que, « depuis Alexandre, les potentats italiens, et non-seulement ceux qui s'appelaient potentats, mais les plus infimes barons et seigneurs, estimaient peu l'Église quant au temporel. » (*Principe*, XI.)

(2) François Sforza, dans une lettre, mettait *E Firmano nostro, invito Petro et Paulo.*

le pontife avait détruit dans Rome toute représentation municipale, comprimé les Colonna et les Orsini, les plus puissants barons du territoire, et réduit les autres à le seconder dans ses entreprises; comme haut seigneur, il exerçait toujours beaucoup d'influence dans le royaume de Naples, et sa traditionnelle habileté diplomatique lui assurait un grand poids dans la balance politique, dont Rome resta encore le pivot durant tout ce siècle.

Dès que la dynastie des Sforza se fut enracinée à Milan, et celle des Aragonais à Naples, une longue paix succéda, conservée non plus par la supériorité de quelque idée morale, mais au moyen d'un équilibre de forces établi par les cabinets; les réconciliations de frère Simonetto et la ligue de Paul II prouvent qu'on sentait le besoin de réunir les forces pour la défense commune. Mais les ambitions et les jalousies empêchèrent tout accord durable, et, après la mort de Laurent le Magnifique, très-attentif à maintenir l'équilibre, l'égoïsme et l'astuce se déchaînèrent.

Malgré l'exotique penchant vers les principautés, le gouvernement républicain se maintenait encore dans beaucoup de villes. Bologne, la seule de l'ancienne ligue lombarde, conservait au moins le nom de liberté, bien qu'elle obéît aux Bentivoglio; Saint-Marin se faisait oublier à cause de son exiguïté; Sienne et Lucques se gouvernaient par une oligarchie restreinte. Gênes possédait les deux Rivières depuis Ventimiglia jusqu'au delà de Sarzane, et n'avait pas perdu toutes ses possessions du Levant; mais, ballottée entre les commerçants de la cité et les feudataires de la Rivière, elle ne semblait sentir de la liberté que l'inconvénient d'avoir toujours un nouveau maître. Venise et Florence étaient parvenues à l'apogée de la grandeur politique, l'une par le gouvernement populaire, l'autre par le gouvernement aristocratique; mais Venise, le grand conseil une fois restreint, chercha son point d'appui dans l'oligarchie. Florence continua de s'agiter entre les bourgeois et les grandes familles; néanmoins, si les bourgeois sous les Cenci et les Ciompi furent vaincus sur la place, leur programme se réalisa par l'établissement de l'impôt unique et proportionnel, garanti moyennant le cadastre des Médicis, qui réussirent à consolider et à embellir la servitude.

La vie de toute la Toscane s'était concentrée dans Florence, qui dominait sur San Miniato, Volterra, Saint-Géminien, Colle, Cortone, Saint-Sépulcre. Elle avait Montepulciano pour allié ser-

vile; Livourne, qui s'était donnée aux Génois durant la tyrannie de Boucicault, lui fut revendue par ceux-ci moyennant 100,000 florins; elle eut pour 50,000 Arezzo, surpris par Enguerrand de Coucy, et acheta de Campofregoso Sarzane, boulevard contre les Génois. Pérouse continuait à s'épuiser au milieu des luttes entre les Oddi et les Baglioni, jusqu'à ce que les Toscans et les papalins s'en disputèrent la possession.

De la noblesse campagnarde il ne restait que les Farnèse dans la Maremme de Sienne, et les Malaspina dans la Lunigiane. Gérard d'Appiano, ayant vendu Pise à Jean-Galéas, s'était réservé l'île d'Elbe, Piombino, les châteaux de Populonia, Savereto et Scarlino, origine de la principauté de Piombino, qui a duré jusqu'à nos jours, et dans laquelle était comprise l'île d'Elbe. Les villes soumises regrettaient leur indépendance passée, et le proverbe, *Il faut tenir Pise par les forteresses, Pistoie à l'aide des partis*, révèle avec quels moyens atroces une commune se croyait en droit d'en opprimer une autre.

Pise, notamment, secouait parfois ses chaînes, et, pour se soustraire à sa voisine, elle aurait préféré servir les étrangers; en effet, elle traita de se donner à la France, à la condition qu'elle y tiendrait un gouverneur, ne permettrait pas aux Florentins de l'habiter ou d'y jouir de priviléges, et recouvrerait, pour les lui rendre, Livourne, Port-Pisan et la banlieue. Repoussée, elle s'offrit à l'Espagne aux mêmes conditions, en y ajoutant qu'elle aurait une moitié des revenus, lui donnerait un vice-roi comme en Sicile, et que les Pisans seraient assimilés aux sujets espagnols pour tous les priviléges (1). Hélas! elle n'avait pas encore fait de la servitude cette expérience à laquelle seule les peuples veulent croire.

Sans renoncer aux formes démocratiques, Florence s'était habituée au patronage de la famille des Médicis, qui, depuis un siècle, l'assouplissait à une servitude brillante. Les capitaux, que les marchands utilisaient au dehors, contraignaient la politique à des égards et à des alliances désavantageuses. Les factions ne laissaient pas de troubler le pays, soit par ambition, soit par dévouement à la liberté, et, pour les contenir, il fallait recourir à la force ou à l'astuce, les opprimer ou les tromper. Mais Laurent le Magnifique, qui gouverna sans bruit, et voulut séduire

(1) Les traités se trouvent dans les archives des *Riformagioni*, à Florence, Cl. II, dist. III, n° 9.

la liberté, non l'étouffer, avait eu pour successeur son fils aîné
1492 Pierre, qui, aussi robuste de corps que faible d'esprit, cherchait à se distinguer par sa dextérité dans le jeu de la balle et par son talent dans l'improvisation. Dépourvu d'habileté politique, il semblait oublier l'origine populaire de la puissance de sa maison en s'isolant des citoyens, et, par ses débauches, il excitait de ces inimitiés qui se couvent, mais dont le souvenir ne s'efface jamais (1).

Cette conduite inspira de l'audace aux mécontents, et Jérôme Savonarola se fit leur organe. Né à Ferrare, en 1452, d'un père de Padoue et d'une mère de Mantoue, nobles l'un et l'autre, il recherchait, tout jeune encore, la solitude et la campagne, au milieu desquelles il exhalait ses sentiments affectueux, dont les larmes même accompagnaient l'expression; ses premiers vers furent des gémissements sur l'Église (2). Aimant le repos et la liberté, il les chercha dans un couvent de dominicains, où il entra avec le véritable esprit du monachisme, se condamnant aux emplois les plus humbles, et voulant rester convers pour que le soin des écoles ne vînt pas le distraire de la prédication, but primitif de l'institut. Cependant, appelé à professer dans Bologne, il se fit remarquer par ses pénitences et son humilité, étudia dans les sources la parole de Dieu, et parcourait « diverses cités,

(1) Il est dénigré par tous les historiens; néanmoins une de ses lettres, insérée dans le premier volume des *Archives historiques*, donne de lui une meilleure opinion. Le roi de Naples lui avait offert les possessions d'un Sanseverino, comte de Caïasso; il lui prodigue les remerciments, mais il ajoute : « Votre « Royale Majesté sait quelle a été l'existence de mes aïeux, qui, civilement, ont « vécu du produit de leur commerce et de leurs domaines, sans jamais cher« cher à sortir de la condition privée. Je ne veux pas faire autrement qu'eux... « Pardonnez-moi si je n'accepte pas ce que vous m'offrez... néanmoins, si vous « voulez m'obliger, daignez le faire simplement, et comme vous le jugerez con« venable, en vous adressant aux agents de ma banque.

« Florence, 6 mai 1494. »

(2) Io vidi a Roma entrar quella superba
Che va tra' fiori e l'erba
Sicuramente; mi restrinsi alquanto
Ove io conduco la mia vita in pianto.
Poi — Mira (disse), figlio, crudeltade;
E qui scoperse da far pianger sassi...
E lacerato in mille parti il petto
Fuor dell' umil suo primo santo aspetto.

(*De ruina Ecclesiæ*, écrit en 1473.)

discourant pour le salut des âmes, prêchant, exhortant, confessant, lisant et conseillant (1). »

En Lombardie, à la vue de ces hautes montagnes couronnées de glace, établies par Dieu comme les gardiennes de son pays de prédilection, et des collines qui se baignaient dans les lacs limpides, il suspendait sa pédestre pérégrination, s'asseyait sous un arbre pour observer, et cherchait dans sa mémoire quelque verset de psaume qui exprimât le sentiment dont son cœur était rempli. Prêchant à Brescia sur l'Apocalypse, il commença à mêler à ses sermons des idées politiques, d'autant mieux accueillies qu'on souffrait davantage.

L'ordre de Saint-Dominique, malgré quelques moments de tiédeur, avait continué de produire de zélés prédicateurs; ceux de Fiesole, réformés par saint Antoine, s'étaient transportés à Florence, où Michelozzo, aux frais de Cosme de Médicis, les installa dans le couvent de Saint-Marc, enrichi bientôt d'une magnifique bibliothèque et des peintures de frère Angélique. En 1488, frère Jérôme y fut appelé comme prieur. Inexorable contre les péchés, doux envers les pécheurs, il exprimait le calme intérieur de son âme par son naturel paisible et tranquille. S'étant condamné à la pauvreté la plus rigoureuse, il abandonna même ce qu'il aimait le plus, quelques livres et des images. Il portait habituellement à la main un petit crâne d'ivoire, pour se rappeler sans cesse le néant des honneurs terrestres. Croyant comme un moine, sagace comme un tribun et versé dans la science politique, il associait une dévotion sincère à des idées libérales, voulant tout pour le peuple et par le peuple. Il prêchait sous un grand rosier de Damas; l'auditoire, très-limité d'abord, peut-être à cause de sa prononciation lombarde (2), s'accrut tellement qu'il dut se transporter dans la cathédrale, et là, sous ces arcades vastes et nues, il fulminait contre l'abomination qui s'était introduite dans le sanctuaire, contre les manéges ténébreux de la politique et les profanations des artistes.

(1) Lettre du 25 janvier 1490, parmi celles qui ont été publiées par le père Marchesi. Il existe beaucoup de livres sacrés annotés par lui, et il cite continuellement la Bible.

(2) « L'expérience a prouvé combien j'étais par nature peu propre à la prédi-« cation; ayant rempli, par ordre de mes supérieurs, cette tâche pendant dix « ans, j'étais, non-seulement à mon avis, mais de l'opinion de tous les auditeurs, « réputé très-incapable; car je n'avais point de voix, aucun charme dans la « prononciation, nulle façon de bien dire, de telle sorte qu'il m'était impossible « de plaire à mes auditeurs. » (*De veritate prophetica*, chap. v.)

Savonarola, comme effrayé de lui-même, avait résolu de se modérer : « Dieu m'est témoin, disait-il, que tout le jour de sa-« medi et pendant la nuit entière, je veillai, et ne pus jamais « m'occuper d'autre chose. Et le matin j'entendis une voix me « dire : *Sot! ne vois-tu pas que la volonté de Dieu est que tu pré-« ches de cette manière?* Dans cette matinée, je fis donc un ser-« mon grandement épouvantable. » Ce n'était pas sans motif; car il voyait les fidèles ne plus écouter les prélats, les parents donner à leurs enfants l'éducation la plus détestable, les princes opprimer les peuples et attiser leurs discordes, les citoyens et les marchands ne songer qu'au lucre, les femmes aux futilités, les paysans au vol, les soldats aux blasphèmes et à toutes sortes de méfaits (1). Parmi les séculiers, beaucoup de personnes d'intelligence, de noblesse, de savoir humain, ignoraient les vérités de la foi, ou prenaient en dégoût la simplicité du catéchisme et l'opprobre du Calvaire; des artistes remarquables avaient perdu la foi, et raillaient quiconque la conservait encore; les écoles n'offraient qu'une nourriture empoisonnée; les professeurs, expliquant les auteurs les plus dangereux et réservant toute leur admiration pour les vertus païennes, habituaient à la lubricité, avant que les universités ne s'égarassent dans une logique audacieuse et les subtilités aristotéliques, substituées au bon sens et à l'Évangile.

Les prélats, loin de corriger leur troupeau, le pervertissaient par leur exemple; les prêtres dissipaient les biens de l'Église, et les prédicateurs faisaient entendre d'étranges paroles. « Cette « brebis égarée, cette femme tombée dans le péché, vient; le « Christ l'a perdue; le bon prêtre la trouve et doit la rendre « au Christ; mais le pervers la caresse, l'excuse et lui dit : « Je sais bien qu'on ne peut pas vivre toujours chastement, et « se garder du péché. Peu à peu il l'attire à lui, et l'éloigne plus « que jamais du Christ. — Frère, ne touche pas cette corde. — « Je ne nomme personne, mais il faut dire la vérité. Le mauvais « prêtre la flatte, l'entraîne de telle sorte que la pauvre brebis « perd la tête; au lieu de la rendre au Christ, il la garde pour « lui. Si vous saviez tout ce que je sais! choses dégoûtantes, « choses horribles, et vous en frémiriez; je ne puis retenir mes « larmes, en songeant que les mauvais bergers se sont offerts « pour conduire la brebis dans la gueule du loup. Il ne sert de

(1) Prédications sur l'*Arche de Noé*, l'avent, 1492.

« rien que des prêtres et des moines aillent se promener chaque « jour sur les places et faire des visites aux commères; mais « qu'ils étudient la Bible. On a vu des femmes habillées en « clercs. Après avoir passé des nuits dans le vice, que voulez- « vous faire de la messe? (1) »

Le frère ému priait instamment le Seigneur « de lui faire connaître sa voie », et cette voie, croyait-il, c'était de réformer les mœurs du clergé et par elles le peuple. Il introduisit dans son couvent, avec exclusion de toute superfluité et défense de posséder, une règle plus sévère, de plus grands exercices de piété et d'études, confirmant toujours les préceptes par son exemple. Il eut la consolation de recevoir dans son ordre des personnes notables : six frères Strozzi, cinq Bettini et quelques Médicis; Pandolphe Ruccellaï, longtemps occupé des affaires publiques; un Vespucci et un Sacromoro, revêtus de dignités ecclésiastiques; Zanobio Acciaïuoli, homme de lettres et bientôt bibliothécaire de Léon X; le professeur de médecine Pierre-Paul d'Urbin, l'Israélite Blémet, maître d'hébreu de Pic de la Mirandole, lequel aurait pris l'habit dominicain s'il n'eût pas été enlevé par une mort précoce. Tous les moines camaldules lui offrirent même de renoncer à leur règle pour celle de Saint-Dominique; mais il les engagea à persévérer dans leur constitution.

Il blâmait les prédicateurs frivoles qui, s'appuyant sur Aristote, Virgile ou pareilles autorités, font un gâchis des futilités des philosophes et des paroles de la sainte Écriture, lequel ils vendent du haut des chaires, en négligeant les choses de Dieu et de la foi (2). Il répétait qu'on ne devait pas employer les sciences pour démontrer la foi, mais prendre la foi en simplicité; perdre son temps en entretiens et bagatelles, mais étudier la Bible et les Pères. En effet, Savonarola choisit un texte, puis s'y abandonne comme d'inspiration, plus abondant que méthodique, sans souci pour la distribution de la phrase ou de la pensée, et ne brillant que par la connaissance des auteurs sacrés; de préférence aux arides distinctions scolastiques, aux citations, aux arguments en forme, il s'appuie sur des preuves d'ordre surnaturel, et l'allégorie lui est très-familière. Étranger

(1) Sermon prononcé devant un grand nombre de prêtres à Saint-Marc, le 15 février 1498.

(2) Pour le quatrième dimanche du carême.

à l'art d'écrire, il ne sait qu'émouvoir et maîtriser son auditoire; il disait : « Je ne songe à aucun artifice de rhétorique, à aucun « ornement, et je me sers de mots simples et vulgaires. Je ne « m'occupe, Dieu le sait, ni de la manière dont je parle, ni du « geste ou de l'action oratoire : il me suffit d'avoir l'œil sur les « pensées. Pour tout le reste, je me laisse conduire facilement « où m'entraînent l'inspiration et la chaleur de l'esprit (1). »

Et c'est toujours au nom de la Bible qu'il loue ou menace, exalte ou foudroie. De l'apologie personnelle, il passe aux élans d'amour divin; de la réforme des mœurs, à celle de l'Église. Il croit que, dans le sens mystique, les livres sacrés s'appliquent non-seulement aux faits généraux de l'histoire, mais encore aux faits particuliers de chaque temps, toutes les fois que la grâce aide à combiner les textes. Cette persuasion l'entraîne dans des subtilités et des interprétations forcées, dans des comparaisons et des allégories étranges, comme lorsqu'il met les sept jours de la création en parallèle avec la révolution de Florence.

Mais son éloquence jaillissait souvent du cœur, accompagnée de larmes et de ces élans des âmes fortes dans des complexions délicates. Une fois les spectateurs restaient insensibles et ne faisaient pas entendre les sanglots ordinaires; il s'arrête et s'écrie en se tournant vers l'autel : « Je n'en puis plus, les forces me « manquent. Ne sommeille plus, ô Seigneur, sur cette croix; « exauce nos prières, *et respice in faciem Christi tui*. O Vierge « glorieuse, ô saints... priez pour nous le Seigneur qu'il ne tarde « plus à nous exaucer. Ne vois-tu pas, ô Seigneur, que ces « hommes pervers nous raillent, nous bafouent et ne nous lais- « sent pas faire le bien de tes serviteurs? Chacun nous tourne en « dérision, et nous sommes devenu l'opprobre du monde. Nous « avons prié; combien de larmes n'avons-nous pas répandues, « combien de fois notre bouche n'a-t-elle pas soupiré ! Où est ta « providence, ta bonté, ta fidélité?... Hélas! ne tarde point, ô « Seigneur, afin que ton peuple infidèle et triste, ne dise pas : « *Ubi est Deus eorum?*... Tu vois que les méchants deviennent « pires chaque jour et semblent désormais incorrigibles; étends « donc ta main et fais sentir ta puissance. Je n'en puis plus, je « ne sais plus que dire, il ne me reste qu'à pleurer. Je ne dis « pas, ô Seigneur, que tu nous exauces pour nos mérites, mais à « cause de ta bonté, par amour de ton Fils... Aie compassion de

(1) *De veritate prophetica*, chap. v.

« tes brebis. Ne les vois-tu pas ici affligées, persécutées? Ne les « aimes-tu pas, ô mon Seigneur? N'es-tu pas venu t'incarner « pour elles? N'as-tu pas été crucifié et mis à mort pour elles? « Si je ne puis rien en cela... frappe-moi, ô Seigneur, et ôte-moi « la vie. Qu'ont fait tes brebis? elles n'ont rien fait; je suis le « pécheur. Mais, Seigneur, n'aie pas égard à mes péchés, et ne « considère que ta douceur, ton cœur, tes entrailles, et fais-« nous éprouver toute ta miséricorde. »

Le gouvernement des Médicis, matériel, égoïste, étranger aux conceptions généreuses, donnait grandement prise aux attaques de Jérôme. Le vulgaire, regardant Laurent comme l'usurpateur des biens les plus précieux de Florence, racontait que Savonarola, appelé à son lit de mort, lui avait demandé d'abord s'il se confiait en la miséricorde de Dieu, puis s'il était disposé à restituer les biens acquis illégitimement (ce à quoi, après quelque hésitation, le moribond avait consenti); enfin, s'il rétablirait la liberté et le gouvernement populaire, mais que, sur le refus de Laurent, le moine s'était retiré sans le bénir (1).

La dépravation de la cour romaine fournissait encore plus ample matière aux censures de Jérôme. Après la mort d'Innocent III, qui s'était trop immiscé dans les intrigues politiques et avait suscité des rivalités et des guerres, Ascagne Sforza, de la famille des ducs de Milan, comptait beaucoup de voix dans le conclave; mais, comme il ne pouvait l'emporter sur son concurrent Julien de la Rovère, il les vendit toutes à Rodrigue Lençol, de Valence en Espagne, lequel avait pris, de Calixte III, son oncle maternel, le surnom de Borgia, et qui alors se fit appeler Alexandre VI. Temps malheureux, puisque ses mœurs 1473
dépravées ne l'empêchèrent pas de monter sur le trône ponti- 11 août.
fical! Très-habile et d'une rare sagacité, toujours prêt à réaliser avec hardiesse tout ce que l'ambition lui suggérait, il refréna d'une main puissante les barons et les assassins. Mais, au lieu de songer au bien public, il ne visait qu'à procurer des positions élevées aux cinq enfants qu'il avait eus de Rose Vanozza, et parmi lesquels était Lucrèce, diffamée pour ses passions lubri-

(1) C'est ce qu'on lit dans la *Vie de Savonarola*, publiée par Manso (Baluze, *Miscell.*, t. I, édit. de Lucques). Le Politien, dans l'*Ép.* II du livre IV, décrit en détail les derniers moments de Laurent sans dire un mot de cela; bien plus, il le fait mourir chrétiennement. Il n'en est pas question non plus dans les *Souvenirs historiques* de Philippe Rinuccini, très-hostile aux Médicis.

ques et pour un double adultère. Alexandre, quand il alla faire le siége de Sermoneta, lui confia le gouvernement de Rome, et Lucrèce habitait les appartements du pontife, ouvrait ses lettres et dirigeait l'administration avec le conseil des cardinaux: tant la turpitude était triomphante, et le crime érigé en science!

Le journal écrit par Burcardo à cette époque atterre moins par les crimes que par la froideur qu'il met à les raconter, et d'après laquelle on les croirait habituels, si l'on pouvait accorder pleine confiance à ce document, altéré peut-être, et certainement exagéré. « A Rome (dit-il vers l'an 1489) il ne se faisait rien de bon, et l'on voyait dans la ville beaucoup de vols et de sacriléges. On enleva de la sacristie de Sainte-Marie du Transtévère des calices, des patènes, des encensoirs, une croix d'argent où était un morceau de la sainte croix, lequel fut ensuite trouvé dans une vigne; il en fut de même dans d'autres églises. Il faut y ajouter beaucoup de meurtres: Louis Mattei et ses fils, contre la foi et la sûreté données, tuèrent André Mattucci au moment où il se faisait raser dans la boutique d'un barbier; cependant ils n'eurent pas besoin de quitter la ville, où le pape, dit-on, leur permit de rester pour de l'argent. On assure même, bien que je n'aie pas vu la bulle, que le très-saint père a donné à Étienne et à Paul Margano, en transformant leur maison en asile, rémission des crimes et meurtres commis par eux et dix de leurs sicaires, bien qu'ils ne se fussent pas réconciliés avec les héritiers des victimes; même rémission à Marin de Stefano pour les assassinats dont lui et ses compagnons s'étaient rendus coupables; même rémission aux fils de François Bufalo, qui avaient tué leur belle-mère enceinte, outre qu'ils ont reçu du pontife huit condamnés à mort, afin de pouvoir aller et venir en toute sécurité.

« La même chose se raconte de beaucoup d'autres, et la ville est remplie de scélérats qui, après avoir égorgé quelqu'un, se réfugient dans les maisons des cardinaux. Au Capitole, on ne voit presque jamais le supplice de personne; seulement la cour du vice-chancelier fait pendre quelques criminels près de Tor de Nona, où ils se trouvent le matin sans nom ni motifs. On dit encore qu'un certain Laurent Stati, aubergiste à la Rotonde, tua deux de ses filles à des époques différentes, et un de ses domestiques, accusé d'avoir eu des relations avec elles: il fut donc enfermé avec un de ses frères au château Saint-Ange, où le bourreau alla pour les décapiter; mais, au contraire, ils furent

relâchés, et moi, j'ai vu cela, et j'ai ouï dire que c'était à cause de 800 ducats qu'ils avaient donnés. Un jour on demandait au procamérier pourquoi on ne faisait pas justice des coupables, et, moi présent, il répondit : *Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il paye et vive...*

« Le samedi, 4 septembre, arriva la nouvelle du mariage conclu entre Alphonse, fils aîné du duc de Ferrare, et la dame Lucrèce Borgia, fille du pape. Le dimanche suivant, ladite Lucrèce se rendit à cheval à l'église du Popolo, vêtue de brocart d'or frisé, accompagnée d'environ trois cents cavaliers, et précédée de quatre évêques à cheval. Le lendemain, un bouffon à cheval, auquel Lucrèce avait donné son vêtement de brocart d'or qu'elle portait la veille, et qui valait 300 ducats, parcourut les rues principales, en criant : *Vive l'illustrissime duchesse de Ferrare! Vive le pape Alexandre!* Et les mêmes cris étaient répétés par un autre bouffon à pied, lequel avait aussi reçu un habillement... Le dernier dimanche d'octobre, au soir, cinquante prostituées honnêtes, appelées courtisanes, firent dans le palais apostolique un banquet avec le duc de Valentinois, et, après le repas... » Le reste ne peut se raconter et être cru. Nous pensons néanmoins qu'on a trop dénigré Alexandre VI, bien qu'il soit vrai qu'il n'a jamais trouvé un apologiste, pas même dans notre époque, où domine la manie des paradoxes.

Tant de dépravation morale au milieu d'un si grand progrès matériel, et alors surtout que la diffusion du savoir perfectionné la faisait vivement sentir ! Cette politique clandestine, cette turpitude affichée jusque sur la chaire où s'étaient assis tant de saints, les plaintes d'une foule de proscrits, répandaient l'idée de désastres d'autant plus redoutés qu'ils étaient indéterminés. Savonorala la fomentait, et, comme il ne voyait, à l'exemple de Salvien, la régénération que dans un grand châtiment, il répétait : « Malheur ! malheur ! ô Italie, ô Rome, dit le Seigueur, « je vous abandonnerai à un peuple qui vous effacera du milieu « des peuples. Des gens affamés comme des lions viennent, et « la mortalité sera si grande que les fossoyeurs parcourront « les rues en criant : *Qui a des morts?* et l'un apportera son « père, l'autre son fils. O Rome, je te le répète, fais péni- « tence ; faites pénitence, ô Milan, ô Venise (1)... Le Seigneur « dit : Quand j'irai en Italie visiter ses péchés, je visiterai Rome

(1) Sermon XXI.

« avec l'épée;..... dans Saint-Pierre et les autres églises, les « prostituées trôneront, et les sanctuaires serviront d'étables aux « chevaux et aux porcs ; on y mangera, on y boira, et l'on y fera « toutes sortes d'impuretés... Je couperai, dit le Seigneur, les « cornes de l'autel, c'est-à-dire les mitres et les chapeaux; je « couperai la puissance des prélats; ces belles maisons et ces « beaux palais tomberont en ruines; tant de délices, tant de ri- « chesses seront jetées par terre; les hommes seront massacrés, « et tout sera bouleversé (1). » L'homme qui prédit des malheurs devine trop souvent (2). Le peuple croyait que la Divinité l'inspirait, qu'il éprouvait des extases et prévoyait l'avenir.

La politique, quelque profane qu'elle devînt, ne s'était pas encore détachée de la religion, et le souvenir du moyen âge était trop frais pour qu'il parût étrange que l'on convertît la chaire en tribune, comme le faisait frère Jérôme. S'il préférait le gouvernement du plus grand nombre, ce n'était point à la manière d'un démagogue; car il assurait que le gouvernement monarchique est préférable à tous les autres, parce qu'il ressemble à celui de Dieu, mais à la condition que le chef sera l'homme le plus digne, accident trop difficile. Les constitutions ne sont bonnes qu'autant qu'elles se trouvent en rapport avec les qualités ou les défauts des peuples; or, dans l'Italie, dont le peuple a l'intelligence vive et le caractère impétueux, on peut difficilement établir un gouvernement auquel le plus grand nombre n'est point appelé à participer. Le gouvernement populaire est donc celui qui lui convient le mieux, surtout à Florence, qui se rappelait un passé glorieux.

Savonarole connaissait le cœur de l'homme, et savait que le premier expédient de la tyrannie est de corrompre les sujets, tandis que toute liberté a la vertu pour fondement nécessaire. Il prêchait donc qu'il fallait commencer la réforme de l'État par celle des mœurs et de l'Église; au contraire de Cosme, qui disait qu'on ne doit pas gouverner avec des patenôtres, il procla-

(1) Sermon XXIII.

(2) Beaucoup de pronostics sur les maux qu'entraînerait la descente des Français circulaient en Italie, notamment ceux de saint François de Paule et du bienheureux Vincent d'Aquila. Dans le procès de Savonarola, il est parlé d'une certaine Camille des Ruccellaï, à laquelle on envoyait demander ce qu'il y avait à faire, et qui donnait des réponses obtenues par révélation; on y mentionne encore une Bartolomea Gianfigliazzi, « laquelle avait ses dévotions et ses esprits, comme elle disait ».

mait que liberté et religion, bon gouvernement et morale, sont inséparables. Secondé par des partisans austères et désintéressés, il s'efforça de réaliser la sainteté évangélique dans les mœurs et les lois de Florence : « Peuple florentin (s'écriait-il), « tu sais le proverbe, que les adversités viennent à cause des pé« chés. Va, lis. Lorsque le peuple hébreu faisait bien, et qu'il « était l'ami de Dieu, tout lui prospérait; au contraire, quand « il commettait des méfaits, Dieu lui envoyait un fléau. Florence, « qu'as-tu fait? De quelles fautes t'es-tu rendue coupable? Dans « quel état es-tu par rapport à Dieu? Veux-tu que je te le dise? « Hélas! la mesure est pleine et la malice est arrivée au comble. « Florence, attends un grand fléau. Seigneur, tu m'es témoin « que je me suis efforcé, avec nos frères, de prévenir par mes « prières cette inondation, cette ruine; il n'y a plus rien à ten« ter. Nous avons prié le Seigneur de convertir au moins ce « fléau en peste. »

Le peuple, exclu des affaires publiques, et sentant en luimême le besoin de quelque chose de supérieur, aimait l'homme qui dirigeait ses regards vers le ciel, et lui montrait là, avec l'espérance, le remède à ses maux. Aussi, des bourgades de l'Apennin, accourait-il en foule pour l'entendre, lorsqu'à peine Florence ouvrait ses portes aux premières clartés du jour. La charité accueillait et nourrissait ces auditeurs, qui, à la voix de Jérôme, tremblaient, frémissaient et se convertissaient en grand nombre, « si bien qu'on aurait dit une Église primitive; c'était parmi eux une conversion pleine de charité, et, quand ils se rencontraient, ils se regardaient les uns les autres avec une joie inestimable, au point que, bien qu'ils fussent étrangers, il suffisait de leur regarder le visage pour les reconnaître comme les enfants de ce grand père. Afin de l'écouter, on ne tenait compte d'aucune incommodité... Là se trouvaient des jeunes gens et des vieillards, des femmes et des enfants de toutes conditions, ravis par une joie étonnante, et qui allaient au sermon comme on va à une noce. Le plus grand silence régnait dans l'église; chacun se tenait à sa place avec un petit cierge à la main, et quiconque savait lire disait son office et autres prières. Malgré ce nombre de personnes réunies, on n'entendait pas le moindre bruit jusqu'à l'arrivée des enfants, lesquels chantaient quelques laudes avec tant de douceur qu'il semblait que le paradis s'ouvrait. On attendait ainsi trois ou quatre heures, jusqu'au motmen où le père montait en chaire.

« Dans la campagne, on ne chantait plus de chansons ni de choses frivoles, mais des laudes et des chants spirituels ; parfois, comme les moines le font dans les chœurs, on chantait alternativement des deux côtés de la route, tandis que chacun travaillait avec une joie extrême. Tout ce grand feu s'était répandu partout. Souvent on voyait les mères aller dans les rues, en disant, à la manière des religieux, l'office avec leurs enfants. A table, après la bénédiction, le silence régnait et on lisait la vie des saints Pères ou d'autres livres de piété, mais surtout les sermons de Savonarola et d'autres de ses ouvrages. Les femmes s'habillaient avec une grande modestie, et, pour se réformer, elles envoyèrent quelques-unes d'entre elles à la Seigneurie avec un grand cortége et beaucoup de solennité. Des enfants même, s'étant présentés aux directeurs de la cité, leur demandèrent des lois qui protégeassent les bonnes mœurs (1). »

Outre les prières et les jeûnes, la ferveur se manifestait par des œuvres de charité chrétienne. De riches citoyens, sans parler du logement, donnaient à boire et à manger chez eux à vingt, trente ou quarante étrangers à la fois. Une grande disette survint, et, comme une foule de campagnards, accourus à Florence pour mendier, tombaient de faim, des hommes de bien parcouraient les rues avec des comestibles et du malvoisie pour les réconforter, puis les conduisaient à l'hôpital ; les *sages du monde* les appelaient par dérision *stroppicioni* (cagots). D'autres envoyaient de grandes sommes en Sicile, pour en faire venir du blé, qu'ils revendaient à bas prix.

Les Florentins, qui participaient à l'oligarchie des Médicis, abhorraient ceux qui la sapaient, et ils avaient pour eux les jeunes nobles, gagnés par l'espérance du pouvoir. Les amis du plaisir, qualifiés de *tiepidi* (tièdes) par les zélés, leur appliquaient, par dérision, le nom de *piagnoni* (pleurards), et bientôt ces sobriquets désignèrent deux partis en morale, et même dans les arts et la littérature.

En effet, une autre cause de grave dommage pour l'Italie n'avait point échappé à Savonarola : nous voulons parler de l'irruption des idées païennes, qui, en projetant sur la semence chrétienne l'ombre des études classiques, nuisaient à son développement. Dans les académies, on changeait les noms de baptême contre

(1) *Vie de Savonarola*, écrite par frère Pacifique Burlamacchi ; Lucques, 1764, p. 109, 27, 80 et *passim*.

ceux de l'antique gentilité; le Christ, dans les histoires, était appelé fils de Jupiter; les religieuses, vestales; la vierge Marie, la déesse; les cardinaux, pères conscrits; la Providence, destin. Dans les écoles, on réservait toute l'attention pour les faits mythologiques, et l'admiration pour les héros païens; outre Tibulle et Catulle, on y expliquait l'*Ars amandi*, et même la Priapée. Quant à la philosophie, les subtilités d'Aristote jouissaient d'un plus grand crédit que la sainte Écriture, et la sublimité platonique dégénérait en folies théosophistes. Enfin on prétendait justifier par les exemples de Thèbes et d'Athènes les plaisirs contre nature, communs aux deux sexes. La peinture exposait sur les autels des nudités tentatrices ou des ressemblances impudentes, et les curieux venaient reconnaître au milieu du saint sacrifice les beautés célèbres de la ville.

Savonarola s'élevait contre cette préférence donnée aux voies de Bethsabée sur les voies de Bethléem, contre cette manie du passé qui veut faire revivre ce qui n'est plus et ne doit plus être; mais combien l'austérité du moine devait faire contraste dans cet âge de rhéteurs, au milieu d'une littérature d'esprit et de luxe, parmi les contemporains de l'Arétin! Or, trouvant les vieillards *tous durs comme pierres*, le moine cherchait à enrôler la jeunesse sous la bannière du Christ, et il la vit répondre à son appel, douce espérance de temps meilleurs.

« Au jour de Noël, plus de treize cents jeunes gens de dix-huit ans et au-dessous se réunirent dans la cathédrale. Après avoir entendu la messe du point du jour, chantée solennellement par les prêtres, et lorsque les ecclésiastiques eurent communié, chacun selon son grade et sa dignité, les jeunes gens reçurent la sainte hostie des mains de deux chanoines; ils accomplirent cet acte avec tant de modestie et de dévotion que les spectateurs, et surtout les étrangers, versaient des larmes et s'étonnaient grandement de voir cet âge, d'ordinaire fragile et peu enclin aux divines contemplations, animé de si bonnes dispositions (1)... Les jeunes gens se réunissaient et avaient nommé parmi eux des chefs, des conseillers et autres officiers qui parcouraient la ville pour supprimer les jeux et autres habitudes vicieuses, enlevant les cartes et les dés, recueillant les livres d'amour et de nouvelles, pour tout jeter au feu. Dans les rues encore, quand ils ren-

(1) NARDI, *Hist. de Florence*, livre II. Le morceau qui suit est de Burlamacchi.

contraient quelques-unes de ces jeunes filles fastueuses avec des robes à queue et des vêtements déshonnêtes, ils les saluaient avec gentillesse et leur adressaient un reproche poli... de sorte que, depuis ce moment, elles renonçaient à une bonne partie de leur luxe, sinon de bon gré, au moins par honte. De même les hommes infâmes et vicieux, dans la crainte d'être découverts et montrés au doigt, s'abstenaient de beaucoup de choses. »

On ne voyait plus de viande les jours prohibés, et l'on dut modifier la taxe que payaient les bouchers. Les mariages, toujours accompagnés de communion et de sermon, et suivis parfois du vœu de chasteté, étaient célébrés avec une grande tempérance; néanmoins ceux qui voulaient s'amuser se réunissaient au nombre de vingt ou de trente dans quelque endroit délicieux, comme les jeunes gens du Décameron, et, après avoir communié, passaient la journée en chantant des psaumes et dans de pieux entretiens, ou portaient en procession la Vierge et l'enfant Jésus. Cette jeunesse, naguère pétulante et débauchée, se réunissait autour du foyer domestique pour réciter le rosaire; dans les jours de fête, elle allait par bandes cueillir des rameaux d'olivier, et s'asseoir dans les prés en chantant les laudes que Savonarola avait composées (1), sauf à les adapter à des airs consacrés à la frivolité et à l'immoralité. De cette manière, la science, la poésie et la musique se régénéraient.

Pour favoriser l'étude des arts du dessin, frère Jérôme imaginait quelque chose de semblable aux loges des francs-maçons; il voulait annexer au couvent une école, où les frères convers s'exerceraient dans la peinture et la sculpture, à l'ombre du

(1) *Poésies de Jérôme Savonarola*, publiées, avec éclaircissements, par Audin de Rians; Florence, 1847. Elles montrent que frère Jérôme, jeune et dans l'âge mûr, cultiva les muses avec passion, mais sans succès; ses vers furent souvent arrangés par l'autre poëte dominicain, Benoît Fiorentino, duquel sont les poésies publiées par Audin, comme le prouve le manuscrit original possédé par les Borromée de Milan, et qui en contient beaucoup d'autres. Les vers du prologue révèlent l'intention de l'auteur :

Onnipotente Iddio,
Tu sai quel che bisogna al mio lavoro
E quale è il mio desio :
Io non ti chiedo scettro nè tesoro
Come quel cieco avaro,
Nè che città o castel per me si strua,
Ma sol, Signor mio caro,
Vulnera cor meum caritate tua.

sanctuaire. Sous le beau ciel de l'Italie, dans la ville des beaux-arts, combien devait sourire à cette âme enthousiaste la pensée de les régénérer et de replacer la beauté dans le sein de l'Éternel, dont elle dérive! « Mais dites-moi un peu en quoi « consiste la beauté? Dans les couleurs? non. La beauté est une « forme qui résulte de la proportion de tous les membres et de « la correspondance des couleurs. Voyez le soleil, sa beauté est « d'avoir la lumière; voyez Dieu, son extrême splendeur cons- « titue la beauté même. Les créatures sont d'autant plus belles « qu'elles participent davantage à la beauté de Dieu, et le corps « est d'autant plus beau que l'âme est plus belle. Prenez deux « femmes également belles de corps, mais l'une sainte et l'autre « pervertie, vous verrez que la sainte sera plus aimée de chacun « que la pécheresse, et tous les yeux se fixeront sur elle, même les « yeux des hommes charnels. Prenez un homme saint, qui soit « laid de corps, et chacun voudra le voir volontiers; car, bien « que difforme, sa sainteté se manifeste et répand la grâce sur « son visage (1). »

De l'éloge du beau il passait à la censure de la licence des artistes : « Aristote, qui était païen, dit dans sa *Politique* qu'on « ne doit pas faire peindre des figures indécentes, à cause des « enfants, parce qu'en les voyant ils deviennent lascifs. Mais que « dirai-je de vous autres, peintres chrétiens, qui faites ces figu- « res nues? Ceux qui ont dans leurs maisons ces vilaines pein- « tures feraient bien de les brûler et de les détruire : ce serait là « une œuvre qui plairait à Dieu et à la vierge Marie. » S'élevant contre la profanation de la peinture d'église, il s'écriait : « Les « images de vos dieux sont les images et les ressemblances des « figures que vous faites peindre dans les églises ; puis les jeu- « nes gens vont disant, à la vue de l'une et de l'autre : *Celle-ci « est la Madeleine, celle-là est saint Jean*, parce que vous fai- « tes peindre dans les églises les figures à la ressemblance de telle « ou telle femme. Si vous saviez le scandale qui en résulte, et que « je connais, vous n'agiriez pas ainsi. Croyez-vous que la vierge « Marie fût habillée de cette manière? Je vous dis qu'elle s'ha- « billait comme une femme pauvre, simplement, et qu'elle se « couvrait au point qu'on lui voyait à peine le visage. Il en était « de même d'Élisabeth. Vous ferez très-bien d'effacer ces figu-

(1) Quatrième fête du troisième dimanche du carême.

« res indécentes, dans lesquelles la vierge Marie apparaît vêtue « en courtisane (1). »

Comment tant de vérité, exposée avec cette chaleur, n'aurait-elle pas trouvé des admirateurs et des partisans? Plusieurs grands artistes le vénérèrent comme maître et comme saint; Pic de la Mirandole, après l'avoir entendu une fois, ne semblait heureux que lorsqu'il pouvait l'entendre encore; Ange Politien, bien que passionné pour l'art grec, le déclarait saint et prédicateur remarquable par le savoir. Le poëte platonique Benivieni défendit avec énergie ses doctrines, et composa des cantiques pour ses dévots, en exaltant la folie d'aimer Dieu (2). La plus belle gravure de Jean des Corniole représente le moine, qui occupa aussi le burin de Bandini et de Botticelli, digne successeur de Maso Finiguerra; André de la Robbia et ses cinq fils le reproduisirent sur beaucoup de médailles de terre cuite; le grand architecte Cronoca « ne voulait parler que des choses qui le concernaient »; Laurent de Credi lui consacra ses chastes inspirations; frère Benoît, miniaturiste célèbre, et qui, après l'avoir entendu, avait renoncé à une vie de plaisirs pour se jeter dans la pénitence, prit les armes pour le défendre quand il le vit attaqué par ses ennemis. Lorsqu'il eut succombé, Botticelli résolut de se laisser mourir de faim. Le peintre Baccio de la Porta brûla toutes ses études sur le nu, prit l'habit de moine, et devint célèbre sous le nom de frère Barthélemy; le sculpteur Baccio de Montelupo abandonna la ville. Vasari, créature des Médicis et chaud partisan des classiques, ne savait pas trouver la raison de cet enthousiasme, bien qu'il vît son cher Michel-Ange tenir « en grande vénération les écrits de frère Jérôme, pour avoir entendu sa voix dans la chaire (3). »

(1) Pour le premier dimanche de carême.

(2)

Io vo darti, anima mia,
Un rimedio, che sol vale
Quanto ogn' altro a ciascun male,
Che si chiama la pazzia.
To' tre once almen di speme,
Tre di fede e sei d'amore,
Duo di pianto, e poni insieme
Tutto al fuoco del timore;
Fa di poi bollir tre ore,
Premi, e infin v' aggiungi tanto
Tanto d' umiltà e di dolor, quanto
Basta a far questa pazzia,
Ch' io vo' darti, anima mia.

(3) *Vie de Michel-Ange*, vers la fin.

Alors Savonarola osa entreprendre une œuvre dont ne sauraient juger ceux qui sacrifient à l'admiration classique le culte et le sentiment, l'originalité et la vertu. Des enfants allèrent de maison en maison à la recherce de l'*anathème*, c'est-à-dire des objets d'un luxe indécent, que le prédicateur avait réprouvés. Le jeudi gras, on vit s'amonceler sur la place des chansons amoureuses, des tapis aux figures lascives, des tableaux et des gravures impudiques, les statues de la belle Bencina, de Lena Morella et d'autres beautés renommées, des cartes à jouer, des luths, des clavecins, des flacons, des dés, des ornements féminins, les bouffonneries obscènes ou inhumaines de Boccace et de Pulci, des livres de toutes sortes; puis, dans la ville des beaux-arts, de la vie joyeuse, de la poésie insouciante, de la gaieté sensuelle, dans la patrie de Firenzuola et de Machiavel, on y mit le feu, tandis que les enfants chantaient une invective contre le carnaval, dont ils brûlaient la hideuse figure au milieu du bruit des trompettes et des cloches. Le peuple assistait à ce spectacle, et il entonna le *Te Deum* (1).

Un marchand vénitien offrait 20,000 écus pour qu'on lui cédât les objets destinés au feu; on le couvrit de huées, et un mannequin qui le représentait fut jeté dans les flammes pour brûler avec le reste. Nardi raconte que la chose fit murmurer, et qu'on disait qu'avec l'argent obtenu par la vente de ces objets, on aurait pu faire beaucoup d'aumônes : « Ceux qui se plaignaient d'un pareil sacrifice tenaient le même langage à l'égard du précieux onguent répandu par une dévote sur les pieds du Christ, oubliant ainsi que les philosophes païens et les législateurs, Platon surtout, bannissaient toutes ces choses, qui sont aujourd'hui plus sévèrement défendues par la philosophie chrétienne. »

Résolu à porter la réforme dans toutes les professions, le moine fit aussi la guerre à l'idolâtrie du lucre ; dans cette ville, où l'on voyait les banques si puissantes et les usuriers s'engraisser,

(1) Joseph Maffei, dans l'*Histoire de la littérature italienne*, nous raconte avec passion qu'on brûla même un *canzionere* de Pétrarque « orné d'or et de miniatures » qui valait 50 écus : « Enfin (continue-t-il) *arriva l'heure fatale* pour celui qui semait tant de scandales dans sa patrie, et les ombres de Pétrarque et de Boccace furent vengées ! » Mettons sur la même ligne Ranalli, qui, dans l'*Histoire des beaux-arts*, dit que Savonarola brûla les peintures de frère Angélique. Voir MARCHESI : *San Marco, convento de' frati predicatori in Firenze, illustrato e inciso*; Prato, 1850-53.

il éleva la voix en faveur des pauvres; puis, avec le produit des aumônes recueillies par les jeunes gens à sa dévotion, il fit instituer un mont-de-piété qui nuisit aux affaires des usuriers. Il blâmait les pères de famille qui faisaient d'abord apprendre quelques vers profanes à leurs enfants, et les exerçaient ensuite aux opérations de banque; il prêchait une constitution politique, dont l'application devait enlever aux capitalistes l'omnipotence dans les affaires publiques, reconstituer le gouvernement communal et rétablir l'équilibre entre les pouvoirs ecclésiastique et séculier.

Mais ce qu'il avait toujours le plus à cœur, c'était la réforme du clergé. S'il eût été un ambitieux vulgaire, il pouvait flatter les Médicis et le pape, qui ne lui épargnèrent pas les offres; mais il répondit : *Je ne veux avoir d'autre chapeau que celui de martyr, et ne devenir rouge qu'avec mon sang.* Avec la liberté que l'Église toléra toujours avant la Réforme, il lui appliquait ce qu'Amos disait contre les prêtres hébreux : « Notre Église, « extérieurement, a de belles cérémonies pour solenniser les « offices ecclésiastiques, avec de riches ornements sacerdotaux, « beaucoup de tentures, des chandeliers d'or ou d'argent, et « tant de beaux calices que c'est une merveille. Vous voyez là ces « prélats avec des mitres d'or et des pierres précieuses sur la « tête, avec des crosses et des chapes de brocart, chanter les « vêpres et les messes au milieu de tant de cérémonies, d'or- « gues et de chanteurs, que l'on reste stupéfait; ces hommes, « vous les jugez très-graves et dévots, et, loin de supposer « qu'ils puissent errer, vous croyez qu'il faut observer, comme « l'Évangile, ce qu'ils disent et font. Les gens se repaissent « de ces niaiseries, se réjouissent au spectacle de ces cérémo- « nies, et disent que l'Église de Jésus-Christ ne fut jamais si « florissante, et que jamais, dans aucun temps, on n'exerça le « culte divin avec tant d'éclat; un grand prélat proclame que « l'Église ne jouit jamais d'un pareil honneur, ni les prélats de « tant de considération, et que les premiers n'étaient que des « prélats de rien, parce qu'ils vivaient dans l'humilité et la pau- « vreté, et n'avaient pas, comme ceux d'aujourd'hui, de si gras « évêchés ni de si riches abbayes. Misérables prélats, il est « vrai, quant aux choses temporelles : mais c'étaient de grands « prélats, c'est-à dire des hommes de grande vertu, fort reli- « gieux, en grande vénération parmi le peuple, soit à cause de « leur sainteté, soit par les miracles qu'ils faisaient. Aujourd'hui

« les chrétiens qui se trouvent dans cette Église ne sont fiers que « de choses frivoles; c'est par elles qu'ils tressaillent de joie, « s'amusent et sont heureux. Mais ce que j'ai prévu leur arri« vera, et ils seront écrasés sous les ruines de l'édifice; je veux « dire que le fardeau des péchés des ecclésiastiques et des « princes séculiers leur retombera sur la tête et les tuera tous « au beau milieu de la fête, parce que cet édifice leur inspire « trop de confiance.

« Les démons et les grands prélats, dans la crainte que le « peuple ne leur échappe et ne se soustraie à leur obéissance, « ont fait comme font les tyrans de la ville; ils égorgent tous « les hommes honnêtes qui craignent Dieu, ou les exilent, ou les « abaissent pour les écarter de toutes les fonctions publiques, « et, pour qu'on ne songe point à faire de révolution, ils intro« duisent de nouvelles fêtes et de nouveaux spectacles. La « même chose est arrivée à l'Église du Christ. Premièrement « ils ont fait disparaître les hommes de bien, les prélats et les « prédicateurs vertueux; car ils ne veulent pas qu'ils gouver« nent. Secondement ils ont supprimé les bonnes lois, les « bonnes coutumes qu'avait l'Église, et il a été même défendu « d'en parler. Va, lis le décret; il contient les plus belles dis« positions, les plus beaux règlements possibles sur l'honnê« teté des clercs, les vierges sacrées, le saint mariage, les rois « et les princes, l'obéissance des pasteurs; va, lis, et tu trouve« ras que l'on n'observe aucune des choses qu'il prescrit; on « peut brûler le décret, car c'est comme s'il n'existait pas. « Troisièmement ils ont introduit leurs fêtes et solennités pour « effacer et détruire les solennités de Dieu et des saints.

« Si vous allez trouver ces prélats cérémonieux, ils vous « tiennent le meilleur langage que vous ayez jamais entendu. Se « plaint-on avec eux de l'état présent de l'Église, ils vous disent « aussitôt : *Père, vous dites vrai, et l'on ne peut plus vivre si* « *Dieu n'y met la main*. Mais, comme la malice les possède « intérieurement, ils disent : « Convertissons les fêtes et les « solennités de Dieu en fêtes et solennités du diable; introdui« sons ces dernières par notre autorité, par notre exemple, afin « que les fêtes de Dieu cessent et manquent, et que celles du « diable soient honorées. » Et ils se disent entre eux : « Que « penses-tu de notre foi? quelle opinion en as-tu? » L'autre ré« pond : « Tu m'as l'air d'un fou; c'est un songe, une rêverie « de femmelettes et de moines. As-tu jamais vu des miracles?

« Ces moines, du matin au soir, menacent et disent : Cela viendra, cela sera, et tous les jours ils nous rompent la tête de « leurs prophéties ; tu vois que les choses prédites par un tel ne « sont point arrivées. Dieu n'envoie plus de prophètes, et ne « s'entretient plus avec les hommes ; on a oublié nos actes, « et il vaut mieux qu'il en soit ainsi, et que nous gouvernions « l'Église comme nous avons commencé. »

« Que fais-tu donc, ô Seigneur ? pourquoi sommeilles-tu ? « Lève-toi : viens délivrer ton Église des mains des démons, des « mains des tyrans, des mains des mauvais prélats. Ne vois-tu « pas qu'elle est remplie d'animaux, remplie de lions, d'ours et « de loups, qui l'ont toute ravagée ? Ne vois-tu pas notre tribu« lation ? As-tu oublié ton Église, et n'as-tu plus de tendresse « pour elle ? Et pourtant c'est ton épouse ! Ne la reconnais-tu « pas ? C'est toujours cette Église pour laquelle tu voulus des« cendre dans le sein de Marie, pour laquelle tu souffris tant « d'opprobres, pour laquelle tu versas ton sang sur la croix. « Viens, et punis ces méchants ; confonds-les, humilie-les, afin « que nous puissions te servir avec plus de tranquillité (1). »

Entre ce langage et celui de Luther, la différence est certainement peu grande, surtout s'il faut croire ce qu'il écrivit aux princes chrétiens : « Que l'Église marchait à sa ruine ; qu'ils devaient demander la réunion d'un concile, dans lequel il voulait prouver que l'Église de Dieu se trouvait sans chef, et que celui qui siégeait alors n'était ni pontife véritable, ni digne de ce rang, ni même chrétien. » Tandis que les *tiepidi* persistaient à contrarier les *piagnoni* et à railler le moine réformateur, quelques-uns de ces hommes qui gâtent le bien en l'exagérant, firent frapper des médailles où l'on voyait au-dessus de Rome une main avec le poignard et l'inscription : *Gladius Domini super terram cito et velociter* (2).

Ludovic le More, qui convoitait toujours Pise, soutenue par les républicains, ses ennemis, ayant appris que Savonarola lui avait reproché sa cruelle ambition et prédit un châtiment redoutable, le fit accuser à Rome par son frère le cardinal. Frère Mariano de Genazzano, prêchant devant Alexandre VI, osa s'écrier : *Brûle, brûle, saint-père, l'instrument du diable ; brûle le scandale de l'Église.* Informé de cette attaque, Savonarola lui ré-

(1) Sermon sur Amos.
(2) Jacques Pitti, liv. i, p. 51.

pondit dans un de ses sermons : « Dieu te pardonne ; c'est lui qui te punira, et avant peu on connaîtra qui de nous deux s'occupe des affaires politiques et des institutions temporelles. » En effet, on découvrit bientôt que Mariano avait trempé dans des intrigues en faveur des oppresseurs.

Mais déjà, par les relations commerciales, la renommée de Savonarola s'était propagée au loin ; du fond de l'Allemagne il lui arrivait des lettres et des adhésions ; Bajazet II voulut savoir du consul florentin la vérité sur son compte, et se fit traduire quelques-uns de ses sermons. L'enthousiasme public se soutint pendant sept années sans qu'il s'en glorifiât, et, tandis que Rome le menaçait de l'excommunication et du bûcher, frère Jérôme disait : « Je suis entré dans le cloître pour apprendre à souffrir, « et, lorsque les souffrances viendront me visiter, je les ai étu« diées, et elles m'apprendront à toujours aimer, à toujours par« donner (1). »

(1) Parmi quelques-unes de ses lettres découvertes récemment, nous citons la suivante :

A frère Dominique Buonvicini de Pescia,

« Très-cher frère en Jésus-Christ, paix et joie dans le Saint-Esprit. Nos affaires vont bien ; car Dieu a merveilleusement opéré, bien que naguère les grands nous aient opposé de puissants obstacles, desquels, à votre retour, je vous entretiendrai par ordre ; mais à présent il n'est pas convenable de vous l'écrire. Beaucoup ont craint et craignent encore qu'il ne m'arrive ce qui est arrivé à frère Bernardin (*de Montefeltro, qui fut expulsé pour avoir prêché contre l'usure*). Quant à cela, certainement nos affaires n'ont pas été sans péril ; mais j'ai toujours espéré en Dieu, sachant, comme dit l'Écriture, que le cœur des rois est dans les mains de Dieu, qui le fait tourner du côté où il veut. J'espère que le Seigneur fera grand bien par ma bouche, parce qu'il me console tous les jours, et, lorsque mon cœur faiblit, il m'encourage par les voix de ses esprits, qui me disent souvent : « Ne crains pas, et dis en toute sécurité ce que Dieu t'inspire, parce que le Seigneur est avec toi ; les scribes et les pharisiens combattent contre toi, mais ils ne vaincront point. » Consolez-vous et soyez heureux, car mes affaires auront une bonne issue. Ne soyez pas inquiet si dans cette ville peu viennent à mes sermons ; il suffit d'avoir dit ces choses à un petit nombre ; une grande vertu est renfermée dans la petite semence. Frère Julien vous salue, ainsi que sa sœur, laquelle vous dit de ne pas vous effrayer, puisque le Seigneur est avec vous. Je prêche fréquemment la rénovation de l'Église et les tribulations qui doivent arriver, non pas absolument, mais toujours avec le fondement des Écritures, de manière que personne ne peut me reprendre, si ce n'est ceux qui ne veulent pas vivre honnêtement. Le comte lui-même avance dans la voie du Seigneur, et souvent il vient à mes sermons. Je ne puis envoyer

CHAPITRE CXXVIII.

LE MILANAIS. EXPÉDITION DE CHARLES VIII.

Milan, de république désordonnée, s'était transformé en principauté militaire. Il avait soumis Pavie, Lodi, Crémone, Parme, Plaisance, Alexandrie, Tortone, Novare, Côme, la Valteline avec les comtés de Bormio et de Chiavenna, Angera sur le lac Majeur, la Geradadda vers les confins des Vénitiens; en un mot, il dominait sur quinze villes, dont se forma en 1450 un duché qui embrassait tout le territoire compris entre les Alpes, la Sesia, l'Oglio et le Pô. Souvent même il s'étendit au delà de cette limite, surtout dans les marches d'Ancône et de Spoleto, vers Bobbio, Savone, Albenga, Ventimiglia et tout le pays génois. Beau et riche État, qui produisait un revenu de 600,000 ducats d'or (CORIO), lesquels vaudraient 20 millions d'aujourd'hui, avec une capitale dont la population s'élevait à dix-huit mille trois cents familles, c'est-à-dire à cent vingt-huit mille habitants, tandis que Paris comptait treize mille maisons, et Londres quarante mille bouches à peine.

Comme l'autorité de ses princes provenait uniquement de l'usurpation, ils ne pouvaient songer à se maintenir qu'à force d'intrigues et par l'engourdissement de l'esprit public. Ils n'invoquaient l'investiture impériale que pour se dispenser de se faire élire par le peuple; mais, comme ils sentaient qu'elle ne leur était pas nécessaire, ils négligeaient de la demander.

François Sforza ne voulut reconnaître d'autre origine à son pouvoir que sa propre épée, et, par ses qualités autant que par son courage, il mérita d'être le chef d'une dynastie; mais son

d'aumônes; car, bien que j'aie reçu l'argent du comte, il faut, pour de bonnes raisons, attendre encore un peu. Quant aux autres choses dont vous m'avez parlé dans votre lettre, je tâcherai de les faire. Je suis bref, parce que le temps passe... Nous sommes tous en bonne santé, surtout nos chers Angioli, qui se recommandent à vous. Portez-vous bien, et priez pour nous. J'attends avec impatience votre retour pour vous conter les choses étonnantes du Seigneur.

« Florence, 10 mars 1490. »

fils, Galéas-Marie, ne lui ressembla sous aucun rapport. La vigoureuse administration du père, la prudence et la longue pratique de Cicco Simonetta, secrétaire d'État, maintinrent le pays en repos. Bientôt, enorgueilli par les démarches des rois de Hongrie et de Bohême, qui demandaient à lui emprunter de l'argent; par les ambassades venues de toutes parts, même de l'Égypte; par le tribut que lui payaient les Florentins; par les subsides d'hommes qu'il fournissait à Louis XI de France, son beau-frère, et par l'espérance de la couronne de toute l'Italie, Galéas ne garda aucune mesure : il interdit à sa mère, Blanche-Marie Visconti, femme sage et expérimentée, toute immixtion dans les affaires, et l'on dit même qu'il l'empoisonna.

Dans son voyage à Florence, il déploya, comme nous l'avons vu, un faste inouï; mais au goût des sales plaisirs il associait celui des cruautés et des tortures raffinées, aggravant par ses facéties des supplices diaboliques, assaisonnant ses voluptés de la satisfaction d'un vainqueur sans vergogne et du désespoir des maris et des pères déshonorés. Par ostentation d'intrépidité, il fit un jour mettre son barbier à la torture, et à peine l'eut-il fait délivrer qu'il voulut être rasé par lui.

Cola Capponi des Montani, de Gaggio, dans le Bolonais, intelligence vive, âme peu saine, infatué de l'antiquité, enseignait la rhétorique à Milan. Il avait été professeur de Galéas-Marie, et, soit à cause de quelque méfait ou parce que le duc voulait se venger des coups de verges qu'il en avait reçus à l'école, il fut ignominieusement fouetté dans les rues de la ville. Dès lors, ne respirant plus que vengeance, il excita contre le duc ses propres élèves, et surtout André Lampugnani et Jérôme Olgiati, qu'il poussa même à s'enrôler sous Barthélemy Coleone pour apprendre le métier des armes. Sa conduite indigna les familles de ces jeunes gens, et, par esprit de corps, l'autre noblesse milanaise; il fut donc obligé de quitter la ville après avoir perdu ses disciples et ses amis. Les rancunes apaisées, il revint, et, grâce à la mobilité de la petite noblesse, il eut encore beaucoup d'élèves et renoua des relations amicales. Loin d'être corrigé, il continuait à souffler dans l'esprit de la jeunesse les idées de la liberté romaine et grecque, à lui vanter la gloire des tyrannicides. Après avoir raconté les exploits de Timoléon et de Collatin, il s'écriait : « Ne surgira-t-il pas parmi mes disciples un Brutus, un Cassius, « qui, délivrant la patrie d'un joug honteux, mérite d'être loué « dans tous les siècles? — Je serai cet homme, » répondit Ol-

giati, qui devint encore plus ferme dans son dessein lorsque Galéas eut déshonoré sa sœur. Avec Lampugnani et Charles Visconti, il jura devant les autels de délivrer sa patrie du tyran, regardant cette action comme glorieuse.

« Après notre première rencontre (raconte Olgiati lui-même), « j'entrai à Saint-Ambroise, et, m'agenouillant au pied de l'ef- « figie du saint évêque, je fis cette prière : *Grand saint Am- « broise, patron de cette cité, protecteur du peuple milanais, si « le projet de tes concitoyens de se débarrasser de la tyrannie et « de la dissolution la plus monstrueuse mérite ton approbation, « ne nous refuse pas ta faveur au milieu de tant de périls aux- « quels nous nous exposons pour affranchir la patrie.* Après « avoir prié, j'allai trouver mes compagnons et les exhortai à « prendre courage, en les assurant que je sentais mon espoir et « ma force accrus depuis que j'avais invoqué le patron de notre
1476 « cité... Le jour de Saint-Étienne, de grand matin, nous allâmes « à l'église de ce saint, en le priant d'être favorable au grand « dessein que nous voulions accomplir là, et de ne pas s'indi- « gner si nous souillions ses autels d'un sang qui devait délivrer « la ville et la patrie. Après les prières rituelles, nous en réci- « tâmes une autre composée par Charles Visconti, et nous as- « sistâmes à la sainte messe célébrée par l'archiprêtre. » Puis, aussitôt que le duc parut pour assister à la solennité de ce jour, ils l'assaillirent et le tuèrent.

« Le peuple, avili, souffrant, n'attend que le signal pour rompre ses fers ; il nous acclamera et nous soutiendra : » telle est l'illusion habituelle des conspirateurs. Mais, cette fois, comme tant d'autres, le peuple tomba sur les meurtriers et les égorgea. Olgiati parvint à s'échapper, mais sa famille ne voulut pas le recevoir chez elle ; seulement sa mère, touchée de compassion, le recommanda à un prêtre qui le couvrit de sa tunique et l'emmena dans sa maison. Là, il resta deux jours, persuadé que les conjurés, selon les conventions arrêtées, accompliraient l'œuvre dans cet intervalle ; mais, étant sorti pour s'en informer, quel est le premier spectacle qui s'offre à ses regards ? la populace qui traîne au milieu des outrages le cadavre de Lampugnani. Son cœur en fut brisé, et il ne chercha plus à se cacher ; arrêté bientôt et soumis à une horrible torture, il raconta les circonstances du meurtre, demandant pour toute grâce qu'on lui laissât le temps de confesser ses péchés. Condamné à être tenaillé et déchiré vivant, il disait, au milieu des tourments, au

prêtre qui le consolait : « Je mérite ces souffrances et de pires « encore pour mes péchés, mais non pour ma belle action, en « faveur de laquelle j'espère que le juge suprême me pardon- « nera les mauvaises ; loin de m'en repentir, je périrais dix fois « pour un si noble objet. » Il avait vingt-deux ans (1).

Le peuple, habitué désormais à considérer le pouvoir comme héréditaire, laissa proclamer Jean-Galéas, âgé de neuf ans et fils du défunt. La veuve, Bonne de Savoie, secondée par l'habile et sage Cicco Simonetta, sut maintenir ses sujets dans l'ordre, et contenir les villes soumises qui s'agitaient à la moindre nouveauté; mais, au milieu de ces troubles, la belle armée formée par François Sforza, et qui faisait respecter le pays, se désorganisa complétement. Ce François avait laissé cinq fils; Galéas-Marie, son successeur, à la suite de conflits, avait relégué en France Philippe-Marie, duc de Bari, et Ludovic le More, ses frères. Poussés par l'exemple de leur père et leur propre turbulence à tout oser, les exilés rentrèrent dans leur patrie, et commencèrent à bouleverser l'État en exigeant une part dans l'administration; s'appuyant sur les étrangers et les Gibelins, commandés par le brave et turbulent Robert Sanseverino, ils finirent par une guerre ouverte. Simonetta s'efforça de rompre leurs trames; mais, comme il fut obligé de prodiguer l'argent et de leur céder les châteaux et les terres qu'ils avaient d'abord possédés, il détruisit l'unité politique. Malgré ces concessions, ils ne tardèrent pas à se soulever de nouveau, et le ministre confina Philippe-Marie dans son duché, Louis à Pise, à Pérouse Ascagne, qui fut ensuite cardinal; Octavien, en fuyant, se noya dans l'Adda.

Leurs intrigues étaient favorisées par le roi de Naples et Sixte IV, qui, suscitant partout des ennemis aux Milanais, parce qu'ils soutenaient la cause de Florence, firent soulever Gênes et déchaînèrent les Suisses contre eux.

Nous avons vu comment ce peuple acquit la liberté. Les bourgeois et les pauvres, obligés de combattre les barons du voisinage ou les cavaliers de l'empire, introduisirent une nouvelle milice de fantassins, couverts seulement d'un morion et d'un pectoral de fer ou de cuir, avec un espadon à deux mains suspendu aux

(1) Cola Montani s'enfuit auprès de Ferdinand de Naples, sur les instances duquel il écrivit une invective contre les Médicis pour détourner les Lucquois de s'allier avec eux; mais, en passant de Gênes à Rome, il fut arrêté près de Porto-Ercole, jugé à Florence, et pendu le 14 mars 1483.

épaules; puis, avec leurs piques longues de trois mètres, ils opposaient aux cavaliers une haie infranchissable, tandis que d'autres se glissaient dans les rangs des ennemis, dont ils coupaient les lances avec leurs hallebardes ou les clouaient à terre. La vie des montagnes les rendait adroits et robustes; par la chasse et les exercices, ils s'habituaient aux armes dès l'enfance, si bien qu'au premier cri de guerre tous étaient combattants; suspendant alors leurs querelles municipales, ils se mettaient en marche sous un chef auquel ils juraient obéissance entière.

Les princes, comprenant qu'ils ne pouvaient tyranniser qu'avec des armées dont ils disposeraient seuls, tirèrent bientôt parti de ces troupes; au besoin même, ils envoyaient un capitaine qui fixait avec le canton, en vertu d'une capitulation, le nombre des hommes, la solde et le temps de service; des commissaires suisses suivaient les enrôlés, appliquaient la justice parmi eux, et rendaient compte de leurs actions. Alors disparut la simplicité helvétique; avides des caresses des princes, de l'or et du luxe des étrangers, les Suisses, dès qu'ils vendirent leur courage, laissèrent la corruption envahir leurs conseils, et la soif des gains militaires entraîna tout le monde; parfois les magistrats enrôlèrent les coupables qu'ils étaient chargés de juger, et les emmenèrent avec eux au service de l'étranger.

Redoutables comme hommes, non comme nation, aussitôt qu'ils eurent franchi les Alpes italiennes, ils contractèrent la fièvre des conquêtes, et s'imaginèrent que leur liberté devait embrasser une partie de la Souabe, l'Alsace, le Tyrol, le Milanais, ce qui les aurait portés jusqu'à la Méditerranée, et rendus, sinon heureux, au moins très-puissants. Néanmoins ils manquaient d'unité, même avant que les dissensions religieuses les eussent complétement énervés, et fissent prévaloir la monarchie dans tous les pays voisins, œuvre qui s'accomplit dans le siècle que nous décrivons.

Les Milanais ayant coupé un bois dont les Suisses prétendaient être les propriétaires, une bande de citoyens d'Uri traversèrent le Saint-Gothard, et, refusant de remettre la décision aux magistrats, se jetèrent sur Bellinzona; puis, apaisés par Simonetta à force d'argent, ils jurèrent de ne plus molester le duché. Sixte IV cependant les délie de leur serment, et leur envoie l'étendard des saintes clefs pour qu'ils viennent défendre le père
1479 commun et rendre la liberté à l'Italie. Ils repassèrent donc le Saint-Gothard au milieu de l'hiver, et, à Giornico, combattant

sur la glace à laquelle ils étaient habitués, ils mirent en déroute les troupes ducales commandées par le comte Torello ; au prix de 100,000 ducats et de 24,000 florins, ils accordèrent la paix, sauf à retenir, comme seigneurie du canton d'Uri, la Levantine, c'est-à-dire la vallée au milieu de laquelle coule le Tessin : toutes ces concessions, argent et territoire, étaient un appât et une ressource pour de nouvelles tentatives.

Favorisés par les secousses extérieures, les oncles du duc reprirent le dessus. Ludovic le More, devenu duc de Bari, plus rusé que les autres et résolu à s'élever sur les ruines de tous, rentra dans les bonnes grâces de la duchesse, à laquelle Simonetta dit : « Vous y perdrez l'État, moi la tête. » En effet, Ludovic, ayant obtenu le pardon des révoltés, s'entoura d'amis avec lesquels il 1480
manœuvra si bien que Bonne fit arrêter et décapiter ce fidèle 30 octobre.
ministre ; puis elle annonça aux cours d'Italie qu'elle s'était débarrassée de cet auteur de tous les maux, grâce à ses beaux-frères, soutiens de l'État et ramenant un siècle d'or (1). Malheur au prince qui se laisse entraîner à d'immorales condescendances ! Les Sforza, enhardis par le succès, enlevèrent à la duchesse les personnes qu'elle affectionnait, ses trésors, ses joyaux, et lui permirent à grand'peine de passer en France, dont le roi était son beau-frère.

Ludovic le More, s'étant fait régent au nom de son neveu, faible et maladif, avait été secondé par les Gibelins, sous le commandement de Robert Sanseverino ; mais, quand il fut au pouvoir, il les prit en haine et défiance, leur préféra les Pallavicini et les Guelfes, et Sanseverino irrité se révolta contre Milan. Repoussé d'abord, il implora les secours de la république vénitienne, et, nommé capitaine général, il continua la guerre contre la Lombardie.

L'illustre général Pierre-Marie Rossi, de Parme, avait contribué puissamment à recouvrer cette ville, les bourgades et les

(1) Tout le monde le tint pour innocent, et tel le montre son procès, que nous conservons. Le duc lui-même, dans une lettre qui se trouve dans les archives de Milan, déclare que la mort de Cicco fut causée uniquement par les intrigues perverses de Robert Sanseverino.

Son frère Jean, auteur de la *Sforziade*, obtint la vie par faveur spéciale. Rosmini termine ainsi : « Telle fut la récompense de l'homme qui nous a laissé le « plus beau monument des gestes *sforzesques ;* éternel et salutaire (?) avertisse- « ment, qui sans doute ouvrira les yeux de tous ceux qui consument leur vie à « rendre illustre avec leur plume la mémoire des princes. »

châteaux qu'on lui avait enlevés dans les temps malheureux d'Ottobon Terzo; on l'appelait donc le père de la patrie. Bonne l'avait introduit parmi ses conseillers, avec lesquels il tomba en disgrâce; n'ayant pas voulu se résigner à la tyrannie du More, il fit alliance avec Sanseverino, et recruta des troupes dans le Crémonais et le Parmesan, dont ses aïeux avaient été princes, et où lui-même possédait encore d'immenses domaines, les châteaux de Berceto, Roccabruna, Roccalenzone, Carona, Basilicanova, San Secondo et autres.

Le Parmesan, bien que soumis aux ducs de Milan, était divisé entre beaucoup de seigneurs, tels que les Sanseverino de Colorno, les Pallavicini de Cortemaggiore, les Sanvitali de Noceto et d'Oriano, parmi lesquels se perpétuaient les conflits et les querelles. Les trois quartiers dont se composait la ville formaient autant de partis; des bandes de malfaiteurs, qui s'étaient juré de se soutenir et de se venger les unes les autres, parcouraient masquées la ville et la campagne, pour commettre des méfaits quotidiens (1). Rossi employa ces bandes, et, secondé par les Vénitiens, il déploya la bannière contre les Sforza; mais ceux-ci, grâce à la valeur de Jean-Jacques Trivulce, prirent l'un après l'autre les châteaux de leur ennemi, lequel, à son tour, ravageait le pays sans pitié; Pierre-Marie résistait dans le château de San Secondo, où il mourut à soixante et dix ans.

Guido, son fils, continua à se défendre jusqu'à ce qu'il obtint la paix; mais, voyant qu'on violait les conditions du pardon, il

(1) Pour nous borner à l'année 1480 et au mois d'octobre, les chroniques parmesanes rappellent qu'une femme, après avoir accouché, fut ensevelie pour morte, mais que, trois jours après, en ouvrant la tombe pour y déposer la fille qu'elle avait mise au monde, on la trouva assise et avec les signes du désespoir, au milieu duquel elle était morte réellement. Le connétable de la porte Saint-Michel, étant sorti de la ville à cheval, fut égorgé par deux sicaires des Maffeni, l'un desquels avait été tué par le fils de ce connétable. Peu de temps après, un jeune homme de Reggio, qui, à la tombée de la nuit, se trouvait à la porte d'un lupanar, fut tué. Six jours plus tard, six hommes armés égorgèrent Ange Bechigni. Des bandes masquées parcouraient la ville en armes jour et nuit, surtout les jours de fêtes, volaient, enlevaient les habits, coupaient les chapeaux, jetaient dans les canaux les individus qu'elles rencontraient, ravissaient des jeunes filles et des matrones. Thomas de Varèse fut tué par un sicaire de Sanseverino; le lendemain, quand le juge des méfaits se rendit sur le lieu de l'assassinat, il rencontra près du cadavre le meurtrier avec une escorte d'hommes armés, qui lui dit en raillant : « Emportez ce corps saint. » (PEZZANA, *Hist. de Parme*, IV, 196.)

s'enfuit auprès de son frère Jacques et recommença la guerre, au dehors avec les Sforza, au dedans avec les Torelli, les Sanseverino, les Pallavicini. Il reçut dans ses juridictions un provéditeur vénitien ; mais Trivulce et le More le poursuivirent dans ses domaines, au point qu'il dut se réfugier à Venise, de laquelle il obtint le commandement de quatre cents chevaux, avec la solde de 32,000 écus d'or. Dès ce moment, la splendeur de la maison Rossi fut éclipsée pour toujours.

Alphonse, duc de Calabre, combattait pour la Lombardie ; bien qu'il fût brave, il faisait peu d'efforts pour vaincre, parce qu'il s'était aperçu que tous les avantages reviendraient non au duc, son gendre, mais au rusé Ludovic. En effet, dans le traité 1484 7 août.
de paix de Bagnolo, le More stipula que les Vénitiens ne contrarieraient pas ses desseins, qu'il cherchait à réaliser par des moyens honteux, les conspirations et le mensonge, sans oublier de semer la discorde (1). Il emprunta de l'argent aux citoyens pour faire la guerre à Venise, et ne voulut pas les rembourser à l'échéance ; pour occuper les possessions de Pierre du Verme, il l'empoisonna, et mit aux prises les Borromei afin de les abaisser. Dans la pensée de s'en défaire par le moyen alors trop commun, quelques conjurés l'attendirent à la porte de Saint-Ambroise, le jour de la fête de ce saint ; mais un Vimercata se laissa pénétrer, et fit connaître ses compagnons au milieu des tourments ; de là des supplices, des fuites, et, conséquence ordinaire des conspirations qui échouent, le pouvoir menacé se fortifie. Plus tard, quand Gênes se soumit volontairement au duché, Ludovic devint plus audacieux et s'empara du château de Pavie et du trésor, « qui était le plus grand de la chrétienté ». Après avoir enfermé dans ce château son neveu Jean-Galéas avec son épouse, il prit les autres forteresses de la Lombardie, s'attribua toute l'autorité, méditant de faire périr son neveu et de régner à sa place. Mais comment les voisins, et surtout le duc de Calabre, beau-père de son neveu, auraient-ils vu cet attentat ? Il fallait donc troubler l'eau afin d'y pêcher en sécurité.

Le roi de France avait hérité des anciennes prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples ; aussi, dans la crainte que ce monarque ne s'en fît un prétexte pour quelque tentative,

(1) *Estoit homme très-saige, mais fort craintif et bien souple quant il avoit peur (j'en parle comme de celluy que j'ay congneu et beaucoup de choses traicté avec luy), et homme sans foy s'il véoit son prouffit pour la rompre.* (COMMINES, lib. VII, cap. 3.)

les princes italiens avaient senti la nécessité de se confédérer. Ludovic, qui, dépourvu de courage, croyait exceller dans les manéges politiques, conseilla de manifester cette alliance à l'Europe par un acte public; dans ce but, les ambassadeurs de chaque État devaient se réunir à Rome, sous le prétexte de rendre hommage
1492 au nouveau pontife Alexandre VI, et celui du roi de Naples porterait la parole au nom des autres. Pierre de Médicis, ambassadeur des Florentins, non content d'étaler à tous les yeux les trésors de pierres précieuses rassemblés par sa famille (il les sema même sur les habits de ses pages, si bien que le collier de l'un d'eux fut estimé 200,000 sequins), voulait encore faire parade d'éloquence, don particulier des Florentins; mais l'occasion lui fut enlevée par Ludovic, qui devint alors l'objet de son ressentiment. Le More, à son tour, s'aperçut bientôt qu'il avait renoncé à son ancienne alliance avec les Sforza pour s'attacher à Ferdinand de Naples; or, comme il savait que ce roi le haïssait pour les indignes traitements dont il avait accablé son neveu, il chercha à se fortifier par des alliés.

Alexandre VI avait caressé l'Aragonais, dans l'espoir qu'il marierait à son fils Sanche, fille naturelle du duc de Calabre; mais, frustré dans son attente, et voyant que ce roi fomentait l'insubordination de Virginio Orsini, qui, établi entre Viterbe et Civita-Vecchia, pouvait ouvrir Rome aux Napolitains, il fit avec le duc de Milan une alliance offensive et défensive, dans laquelle Ludovic sut entraîner Venise. Épousant alors sa nièce Blanche, fille de Galéas-Marie, le More demanda à l'empereur Maximilien, au prix de 400,000 ducats en argent et de 40,000 en joyaux, l'investiture secrète du duché de Milan; sauf les possessions du marquis de Montferrat, le comté d'Asti, la marche Trévisane, les domaines des Scaligeri, il l'obtint, l'empereur alléguant que Jean-Galéas s'en était rendu indigne pour avoir reconnu, au grave préjudice de l'empire, qu'il tenait le duché du peuple (1). Ainsi Ludovic rendait vassale de l'empereur cette seigneurie, à laquelle François Sforza n'avait voulu reconnaître d'autre origine que sa propre épée.

Habitué à ne compter sur les promesses des grands qu'autant qu'ils avaient intérêt à les tenir, Ludovic sentait que le diplôme

(1) Cette clause est un second diplôme; dans un troisième, de 1495, il met pour condition la confirmation des électeurs et la réversibilité expresse à la mort de Ludovic.

impérial ajoutait peu de chose à son autorité, et que les alliés l'abandonneraient aussitôt qu'ils y trouveraient leur avantage; jouant alors double jeu, il chercha un autre appui auprès du roi de France. Les monarques de ce royaume, en s'appropriant les divers fiefs par voie de confiscation ou bien à mesure qu'ils vaquaient, avaient prévalu sur les petits seigneurs, qui jusqu'alors pouvaient être considérés comme autant de rois. L'œuvre fut accomplie par Louis XI, qui, en méditant sur les actes de François Sforza, avait compris que la politique est une science; que l'administration de l'État doit être soumise au calcul, non abandonnée au caprice et au hasard; que, pour abaisser la noblesse, qui peut opposer des priviléges, il faut favoriser le peuple. En effet, il agit toujours d'après des vues arrêtées, qui introduisaient l'intelligence dans le gouvernement, et l'intérêt à la place de la morale. Roi populaire, non qu'il fût aimé, mais à cause du sentiment public favorable à la couronne, il réussit, par des moyens bons quelquefois et souvent détestables, à humilier les nobles et à consolider l'autorité royale, plus heureux dans cette voie avec ses petites ruses que des rois couverts de l'armure.

Désormais le territoire compris entre les Alpes, les Pyrénées, l'Océan et le Rhin, constituait un grand tout politique. Il ne restait qu'un seul grand seigneur, le duc de Bourgogne, qui possédait cent vingt lieues de superficie, c'est-à-dire environ la neuvième partie de la France moderne; mais, lorsque Charles le Téméraire périt sous les murs de Nancy en combattant les Suisses, Louis XI réunit à la France une grande partie de ses domaines. Plus tard, Charles VIII y annexa la Bretagne comme dot de sa femme. Une fois le royaume porté à ses limites naturelles, et les six nations qui le composaient fondues ensemble, les gouvernants pouvaient fixer leur attention sur les réformes intérieures, et chercher à raffermir l'autorité royale en rendant les sujets égaux devant la loi. Malheureusement l'amour des conquêtes, désormais éteint chez les peuples de l'Europe, se réveilla alors parmi les princes, et les puissances se jalousèrent les unes les autres.

Louis XI, en mourant, transmit le pouvoir absolu à Charles VIII, 1483
son fils, à peine âgé de treize ans. Étranger à la connaissance des hommes, qu'il n'avait jamais fréquentés, à celle des affaires, dont on l'avait tenu écarté, honteux de ne pas même savoir l'alphabet, Charles se jette dans des études sans suite; ayant appris à lire, il s'enflamme pour les exploits de César et de Charlemagne, et veut devenir un héros. En vérité, si le courage suffisait

pour acquérir ce titre, Charles en avait beaucoup; mais il manquait du génie nécessaire pour combiner de vastes entreprises, et de la constance pour les poursuivre à travers les obstacles.

Comme descendant de Charles d'Anjou, il avait des prétentions à la couronne d'Orient et à celle de Naples (1). Ludovic le More caressa cette ambition de Charles, l'encourageant à conquérir le royaume de Naples pour s'en faire un poste avancé vers Constantinople, à nettoyer l'Europe des Turcs et à rétablir l'empire d'Orient, entreprise, lui disait-il, aussi glorieuse que facile. Par Gênes, placée sous le haut patronage de la France et sous le domaine immédiat des Sforza, ensuite par la Lombardie, il lui offrait un passage, avec promesse d'hommes, d'argent, de crédit; le pape le favoriserait pour se venger des Aragonais; les négociants florentins tiendraient pour la France, le centre principal de leurs opérations de banque; Venise se montrerait propice, et, dans le cas contraire, la Turquie lui donnait assez d'occupation.

Les Sanseverino et autres barons de Naples réfugiés en France prodiguaient les excitations et les promesses, monnaie ordinaire des proscrits: « Pouvait-il y avoir un plus beau prélude à la croisade contre les Turcs, que la conquête d'un royaume que la maison de France avait anciennement arraché aux Sarrasins, et dont l'avaient investie vingt-quatre fois douze papes et deux conciles généraux (2)? »

(1) René le Bon, duc d'Anjou et comte de Provence, s'intitulait roi de Sicile, comme fils adoptif de Jeanne II. Par testament, il laissa à Charles, son neveu, la Provence et le royaume de Naples, et à Louis XI le droit de réunir à la couronne le duché d'Anjou; Charles, en mourant, laissa à Louis XI toutes ses prétentions, et, par suite, le titre de roi de Sicile.

(2) Ces dernières raisons sont mentionnées par Charles VIII dans une proclamation que rapporte Burcardo, p. 2049. On faisait circuler une prophétie où il était dit de Charles :

Il fera si grant batailles,
Qu'il subjuguera les Ytailles;
Ce fait, d'ilec il s'en ira
Et passera de là la mer;
Entrera puis dans la Grèce
Où par sa vaillante prouesse
Sera nommé le roi des Grecs:
En Jérusalem entrera
Et mont Olivet montera.

Le traité fut conclu en France, au nom du More, par Charles de Barbiano,

La noblesse française, dans l'espoir de faire des acquisitions, fut toujours avide d'entreprises. Anne de Beaujeu, sœur de Charles, désirait son départ pour exercer la régence sans contrôle; on faisait courir des prophéties qui annonçaient que Charles conquerrait non-seulement l'empire de Constantinople, mais encore le royaume de David : dernier écho du moyen âge, retentissant dans un siècle qui l'oubliait, mais sans le renier.

Charles fit donc ses préparatifs, envoya travailler les populations, reconnaître le pays, et s'écriait : « Allons où nous appellent la gloire de la guerre, la discorde des peuples et l'assistance de nos amis. » Mais il avait dépensé l'argent, d'abord pour acheter la paix de l'Allemagne et de l'Angleterre, ensuite pour assouvir sa passion de joûtes et de fêtes, au point qu'il hésita s'il irait plus avant; néanmoins, entraîné par des conseillers ambitieux ou corrompus, il s'en procura d'autre à de gros intérêts, 50,000 ducats de Milan, 100,000 des Sauli de Gênes.

Les Italiens, habitués depuis longtemps à considérer les Français comme des libérateurs, espéraient que tous leurs maux seraient guéris par ce roi chevaleresque, qui, jeune et nouveau, abandonnait trône, repos et délices par amour de leur pays. Par son aide, Jean-Galéas comptait qu'il pourrait se soustraire à l'oppression de son oncle; les Florentins, s'affranchir de la domination des Médicis; Alexandre VI, élever sa maison; les Vénitiens, humilier les Aragonais; les Napolitains, se débarrasser des étrangers. Mais les hommes sages, qui n'attendaient pas de biens éventuels de maux certains, redoutaient l'avenir, même sans les prophéties de Savonarola, et les prodiges ou les conjonctions d'astres, qui atterraient le vulgaire non moins que les savants.

A l'approche du danger, Ferdinand ne s'endormit point, bien qu'il fût amusé par l'habile Ludovic, et, pour gagner le pape, il accorda à son fils l'objet de son ambition, c'est-à-dire Sanche, fille d'Alphonse de Calabre. Il avait même résolu d'employer le bras de ce vaillant capitaine pour assaillir la Lombardie, afin de l'empêcher de s'unir aux Français; mais il mourut au milieu de ses préparatifs, et laissa la couronne à Alphonse II, avec un trésor bien garni, une flotte et une armée en bon état. A une grande réputation de bravoure, son successeur joignait la perfidie et la cruauté nécessaires pour réussir. Au début, il se maintint à la 1494 25 janvier.

comte de Belgiojoso, et par Jean-François de Cajazzo, fils aîné de Robert Sanseverino ; le vicomte de Beaucaire et Guillaume Briçonnet, depuis cardinal, assistèrent au traité.

hauteur de sa renommée, en excitant les princes à défendre l'indépendance italienne; après avoir fortifié le pays par terre et par mer, il fit échouer les premières tentatives des Français sur le territoire de Gênes; il expédia même vers la Lombardie une armée commandée par deux des plus célèbres capitaines, Orsini, comte de Pitigliano, et Jean-Jacques Trivulce.

La discorde de ces deux chefs empêcha cette célérité, qui est tout à la guerre. Sur ces entrefaites, le roi Charles, après des
août. préparatifs mieux faits, franchit les Alpes avec trois mille six cents hommes d'armes, six cents archers bretons, pareil nombre d'arbalétriers français, huit mille Gascons d'infanterie légère avec l'arquebuse, et autant de hallebardiers suisses, distribués en gros bataillons carrés de mille hommes chacun. Les barons et les feudataires n'étaient pas tenus de servir le roi hors du pays; il n'y avait donc que des capitaines d'aventuriers, avec l'écume de toutes les provinces depuis la mer de Picardie jusqu'à celle de Gascogne, gens de sac et de corde, auxquels, pour leurs méfaits, on avait marqué les épaules et coupé les oreilles, qu'ils couvraient avec leurs cheveux et une longue barbe (1): nouveau genre de guerre, d'armes, de férocité, nouvelle irruption barbare sur cette Italie à la civilisation si brillante, où les Français devinrent la première infanterie de l'Europe; puis, après avoir admiré les splendides cités, les arts et les lettres des populations qu'ils égorgeaient, ils devaient emporter, avec le butin, l'amour du beau.

C'était la première fois qu'une grande armée civile tentait une expédition importante, avec de l'artillerie mobile, des corps spéciaux, et des soldats qui substituaient à la bravoure personnelle du chevalier l'héroïsme de la discipline et la fidélité au drapeau. L'infériorité de l'organisation militaire des Italiens apparut bientôt: en effet, au lieu de troupes régulières, entretenues par l'État, ils n'avaient que des bandes à gages; l'infanterie était mauvaise, la cavalerie pesante, et les machines se déplaçaient et se manœuvraient si difficilement qu'on échouait pres-

(1) *L'armée du petit roy Charles VIII estoit espouvantable à voir. De tous ceux qui se rangeoient sous les enseignes et bandes des capitaines, la plupart estoient gens de sac et de corde, meschans garnemens eschappés de la justice, et surtout force marqués de fleur de lis sur l'épaule, essorillés, et qui cachoient les oreilles, à dire vray, par longs cheveux hérissés et barbes horribles, autant pour cette raison que pour se montrer plus effroyables à leurs ennemis.* (BRANTÔME, disc. 89.)

que toujours devant les forteresses, et que la guerre s'éternisait. Tant que des Italiens combattirent des Italiens, les vices du système étaient partagés; mais, à présent, au lieu de bombardes traînées par des bœufs, qui lançaient à longs intervalles des boulets de pierre contre les murailles, ils ont à subir le feu de cent quarante gros canons et de douze cents pièces de montagne, portés à dos ou tirés par des chevaux, et vomissant sans interruption des boulets de fer, auxquels ne peuvent résister les anciennes forteresses. Il ne s'agissait plus de la manœuvre d'escadrons se succédant l'un à l'autre comme dans un tournoi; mais ces troupes (ce dont s'étonnaient et se scandalisaient les Italiens) songeaient à tuer réellement, et non-seulement les hommes, mais encore les chevaux : la bataille de Rapallo, où périrent cent combattants, fut considérée comme une boucherie.

Avec tant de bouches à feu, il devait être aisé de se procurer des vivres dans un pays fertile; néanmoins Comines, qui raconte avec un mélange de malice et de bon sens cette expédition, dont il faisait partie, dit que « l'armée manquoit de tout; « le roi ne faisoit que saillir du lit, faible de personne, plein de « son vouloir, peu accompagné de gens sages, ne de bons chefs, « et n'avoit nul argent comptant... Ils n'avoient ne tentes ne « pavillons, et si commencèrent en hyver à entrer en Lombar- « die. Ainsi faut conclure que ce voyage fut conduit de Dieu, « tant à l'aller qu'au retourner; car le sens des conducteurs n'y « servit de guères. »

La moindre défense opposée dans les Alpes aurait suffi pour arrêter cette armée; mais le Piémont avait pour duc un enfant sous une tutelle disputée; Blanche de Montferrat, tutrice de Charles II de Savoie, et Marie, fille de Scanderbeg, tutrice de Guillaume de Montferrat, firent ouvrir les forteresses. Ce fut ainsi que Charles arriva à Asti, ville française, comme relevant du duc d'Orléans. A Turin, la duchesse vint à sa rencontre à la tête de ses demoiselles d'honneur « si bien parées qu'il n'y avoit que dire », et lui prêta ses joyaux, qu'il mit en gage pour 2,000 ducats. La ville, outre des spectacles dans lesquels on représentait les exploits de Charlemagne, lui offrit un cheval que, par *courtoisie*, il nomma Savoie, et qu'il monta constamment dans le cours de cette expédition; il voulut même, à l'exemple d'Alexandre, que son chroniqueur en fît mention répétée.

A Pavie, Jean-Galéas était malade et prisonnier. Sa femme, Isabelle d'Aragon, indignée de cette servitude, qui lui infligeait même des privations de nourriture, et jalouse de se voir effacée par Béatrix, femme du More, avait fait tout son possible pour inspirer du courage à son pusillanime mari; mais ce prince ne savait pas taire les intrigues qu'elle ourdissait pour le délivrer. Il ne lui restait donc d'autre ressource que d'implorer la pitié de Charles, son cousin (1); mais le More l'avait prévenu en sa faveur, et, par ses soins, « on avait présenté au roi plusieurs dames milanaises très-belles, avec quelques-unes desquelles il prit d'amoureux ébats (CORIO). » La *variole*, dont il fut malade, lui vint peut-être de ces plaisirs; puis le More l'accompagna de l'un à l'autre des palais que les riches Milanais avaient sur toute la route, et, dans la campagne, « fit tuer devant lui des sangliers, dont le pays abonde, ce qui amusa beaucoup le roi (CAGNOLA). » Arrivé à Pavie, Charles visita le duc, qui, épuisé de corps et d'esprit, se contenta de lui recommander sa femme et son fils; mais
1494 Isabelle se jeta à ses pieds, en lui révélant l'oppression soufferte, et en le suppliant de ne point assaillir son père, qui ne l'avait nullement offensé. Charles fut ému un instant, parce qu'elle était belle, mais il répondit : « L'expédition est à tel point, que ma gloire ne me permet pas de reculer. »

Quelques jours après, Jean-Galéas mourut d'une *fièvre empoisonnée* (febbre attossicata), comme dit un chroniqueur, en répétant les accusations du peuple, qui voit le crime là où il voit un intérêt à le commettre. Ludovic, à la prière de tous les Milanais, saisit les rênes de l'État, chevaucha dans la ville, où il fut proclamé duc, et tint enfermés dans le château de Pavie Isabelle avec ses enfants. Indignés d'une telle perfidie, et redoutant ces princes italiens, non moins habiles à verser le poison qu'à manier l'épée, les seigneurs français exhortaient Charles à tourner ses armes contre le More; mais il préféra assaillir les Aragonais, contre lesquels il n'avait point de griefs réels, et descendit dans la Péninsule.

Les bannis de Florence s'unirent au libérateur; d'autres, regardant la France comme l'ancien boulevard du parti guelfe, se plaignaient que Pierre de Médicis les entraînât dans une guerre qui blessait leurs sentiments et leurs intérêts. Mais, lors-

(1) Charles VIII et Jean-Galéas étaient nés de deux filles de Louis II de Savoie.

qu'on vit les meurtres et les incendies que l'armée d'invasion semait sur son passage, Pierre n'osa point résister ; imitant mal à propos tout ce qu'avait fait son père Laurent, il vint trouver Charles, dont il obtint la paix moyennant 200,000 ducats et par la cession de Pise, Livourne, Pietrasanta, Sarzane et d'autres places importantes ; peu lui importait de démembrer la principauté, pourvu qu'il pût dominer tranquillement sur la moitié qui lui restait. Les Florentins, indignés de ces lâches concessions qui rendaient inutile l'opposition des Napolitains, chassèrent à coups de pierres ce vil marchand. Pierre Capponi, François Valori et frère Savonarola, réveillant l'enthousiasme patriotique, firent déclarer les Médicis déchus pour la seconde fois, et rétablirent les formes républicaines.

Les ennemis de Florence (comme il arrive trop souvent) profitèrent de la révolution, Pise surtout, qui, dans le cour de quatre-vingts ans de domination tyrannique, n'avait déposé ni la haine ni l'espérance des vaincus. Heureuse de se voir inondée de combattants hostiles à Florence, et sans réfléchir combien il est dangereux de fonder sa propre liberté sur des étrangers qui se retirent ensuite, elle courut aux armes, abattit les bannières florentines, et remplaça le *marzocco* (lion de Florence) par la statue du roi libérateur (1). Le roi, honoré de fêtes splendides, assista à un bal où il s'assit entre les deux plus belles ; les autres femmes et les jeunes filles se jetèrent ensemble à ses genoux, afin d'obtenir par leurs supplications que Pise ne retournât plus sous les Florentins, préférant, disaient-elles, être obligées de se prostituer pour vivre (2).

Après avoir fait son entrée dans Florence, armé, lui et son cheval, avec la lance sur la cuisse en signe « de victoire » (Guicciardini), Charles prétendit la traiter en place conquise ; ses 17 novembre.

(1) Le sentiment populaire est exprimé dans les *Mémoires* d'un certain Jean Portovenere : « Charles de France est un homme de petite stature, avec une barbe peu épaisse et presque rouge, avec une face grande, maigre et le nez aquilin. Prince spirituel et courageux, point avare, sans faste, il monte des chevaux petits et laids, entouré d'un petit nombre d'hommes à pied ; il parle peu, si bien que les siens le considèrent comme un saint. Dans toute la Toscane, on crie vive la France, dont chacun porte les insignes, c'est-à-dire la croix blanche, ce que font paysans, soldats et citoyens ; car il semble que tous la redoutent. »

(2) *Ululantes se malle, passim ubique vagantes, sui corporis quæstum turpiter facere, quam honeste in Florentinorum ditione vivere.* (Sfrenati, lib. ii.)

compagnons ne savaient pas dissimuler leur désir de saccager la plus riche cité de l'Italie, et, logés dans les palais des Médicis, ils enlevèrent toutes les choses précieuses, tableaux, pierreries, livres, que les maîtres y avaient accumulées.

A la chute de Pierre, Savonarola était resté le personnage le plus important de Florence, où, pour plaire à Dieu, il continuait avec les siens les prières et les jeûnes; puis, à la nouvelle que Charles essayait de bouleverser le gouvernement, il se rendit au palais. Le roi, selon la coutume de ses aïeux, s'étant levé de son siége pour le saluer, Jérôme tira de dessous son vêtement un crucifix, et, le lui présentant à la face, il dit : « Celui-ci a fait le ciel et la terre; ne m'honore pas, moi, mais « celui-ci, qui est le roi des rois, qui punit les impies, et te perdra, toi et toute ton armée, si tu ne renonces pas à tant de « cruauté. C'est la volonté de Dieu que tu partes de cette ville « sans y faire de changements (Burlamachi). »

La Seigneurie, recourant à des mesures de prévoyance plus certaines, s'était entourée de chefs de bandes, et chaque seigneur avait appelé des hommes de la campagne. Une capitulation, en vertu de laquelle Florence devait être traitée comme ville conquise, et payer une grande somme d'argent, fut présentée par le roi à Pierre Capponi, qui jeta cette pièce. Charles lui ayant dit : *Nous ferons sonner nos trompettes*, il lui répondit par ces paroles fameuses : *Et nous, nous sonnerons nos cloches*. Le roi tourna la chose en plaisanterie, en répliquant : « Ah ! Capponi, Capponi, vous êtes un triste *cappone* (chapon). »

Les Français, à qui l'audace impose, se persuadèrent que tant de hardiesse provenait de grandes forces; d'autre part, ils comprenaient que, dans une ville très-populeuse et défendue par de solides palais, il y aurait folie à vouloir tenir tête à un peuple soulevé. Dès lors, se prêtant à des conditions raisonnables, ils laissèrent à Florence sa liberté avec les priviléges dont elle jouissait en France, les forteresses occupées, la domination sur Pise, et reçurent un subside pour la guerre de Naples; il fut donc possible, sans la politique tortueuse des Médicis, d'obtenir des conditions très-honorables, quoique déguisées sous des termes de soumission.

28 novembre. Charles poursuivit sa marche vers la Romagne. Alexandre VI n'avait rien négligé pour l'arrêter, sans même épargner les menaces d'excommunication; mais Charles lui répondit qu'il avait fait un vœu à saint Pierre, dont il devait s'acquitter au risque

de perdre la vie. Le pape, adoptant une politique plus sage, se réconcilia avec le roi de Naples, dont il reçut des garnisons, et autorisa Ferdinand d'Espagne à se servir contre la France des dîmes ecclésiastiques accordées pour combattre contre les musulmans. Il révéla à Bajazet II les desseins de Charles contre la Turquie, et sollicita son amitié, en le priant de lui envoyer sans retard 40,000 sequins, et de peser sur les Vénitiens, afin qu'ils n'aidassent pas les Français.

Mais les seigneurs turbulents de la Romagne, après avoir corrompu l'Italie pour satisfaire leur avidité, la ruinaient maintenant en se vendant à l'ambition des autres; toujours en armes et dans les factions, ils occupaient des places fortes jusqu'en vue de Rome. Les Malatesta, les Riario, les Manfredi, les Bentivoglio, les Baglioni et les Sforza traitèrent chacun pour soi; les Colonna et les Orsini se déclarèrent pour la France, à laquelle ils donnèrent tout le patrimoine de saint Pierre. Les Napolitains s'enfuirent, et la populace, dans Rome, demandait la paix. Parmi les adversaires du pape figurait surtout le cardinal Julien de la Rovère, qui ne lui pardonna jamais de l'avoir emporté sur lui en achetant la tiare. Après s'être fortifié dans Ostie, il le poursuivait de son inimitié, exhortait Charles à convoquer un concile et à déposer l'indigne pontife; mais Alexandre VI parvint à gagner les bonnes grâces du roi, en lui promettant de séparer sa cause de celle du roi de Naples, en donnant des chapeaux rouges à ses favoris, en lui ouvrant le château Saint-Ange, en lui laissant pour otage son fils César, en accordant indulgence plénière à l'armée d'invasion.

Des deux fils laissés par Mahomet II, Bajazet réussit à ceindre la double épée du Prophète, en triomphant de son frère Zizim ou Djem, qui s'enfuit de contrée en contrée jusqu'à ce qu'il parvint à Rhodes. Beaucoup de potentats le demandèrent au grand maître, comme un instrument utile pour une guerre contre les Turcs; le pape finit par l'obtenir, et Bajazet lui envoya de magnifiques présents, entre autres la lance de Longin (1), avec

(1) Antoine et Pierre Pollaïuolo représentèrent dans le Vatican Innocent VIII avec cette lance. Dans la bibliothèque de l'Université de Turin se trouve la géographie de Ptolémée, traduite en vers toscans par François Berlinghieri, qui la dédia à Djem, avec beaucoup de louanges sur son savoir et celui de son père. Salabery, dans l'*Histoire de l'empire romain*, rapporte en latin les instructions d'Alexandre VI à George Bozzardo, dont voici le résumé : « Lorsque « vous aurez salué le sultan Bajazet, sans oublier de lui inspirer la crainte de

prière de bien garder son frère, lui assignant pour cela 40,000 ducats par an. Il importait à Charles de le tenir en son pouvoir, afin de s'en faire un nouveau prétexte de guerre contre la Turquie; Alexandre, qui ne pouvait lui opposer un refus, le lui livra donc, mais après l'avoir empoisonné, dit-on, parce qu'il mourut quelques jours après.

31 octobre. Rome, préservée du pillage, vit entrer avec une curiosité mêlée d'effroi cette armée, si différente des troupes ordinaires (1).

« Dieu, vous lui annoncerez que le roi de France vient pour nous enlever son « frère Djem, acquérir Naples, puis passer en Grèce sous le prétexte de remettre ce Djem sur le trône. Vous l'exhorterez avec instance, selon la bonne amitié qui nous unit, à nous envoyer 40,000 sequins pour l'année courante; « dites-lui de faire sentir le poids de sa colère aux Vénitiens, si jamais ils favorisent les Français, et de leur envoyer un ambassadeur, afin de les amener à « servir la cause du roi de Naples; qu'il respecte, en attendant, la Hongrie, la « Croatie, Raguse et les autres pays de la chrétienté, et je m'interposerai pour « que les Hongrois ne lui fassent aucun dommage. » On raconte que ce Bozzardo, à son retour, fut arrêté par un frère du cardinal Julien de la Rovère, et qu'il confirma de vive voix la vérité de ces instructions. Cette déposition est accompagnée de cinq lettres de Bajazet au pape, quatre en turc, une en italien, toutes traduites en latin par des interprètes et par le notaire appelé à certifier tous ces faits. Bajazet proposait au pape de délivrer Djem des angoisses terrestres, et de l'envoyer dans l'autre monde, où l'on jouit d'une plus grande tranquillité; pour cela, il promettait au pape 300,000 ducats et d'autres pour ses enfants. La lettre, datée de Constantinople, est du 18 septembre 1494. Ces documents ont été regardés longtemps comme authentiques, et Sismondi les accepte pour tels; mais trop de motifs sont invoqués pour démontrer qu'on les a supposés : du moins il faut croire qu'ils furent grandement altérés dans la traduction.

(1) La description de son entrée à Rome, par Paul Jove, nous offre un tableau des armées d'alors. La cavalerie était séparée des fantassins; en tête, les Suisses et les Allemands marchaient en cadence au son d'instruments, beaux d'aspect et admirables par le bon ordre, avec un vêtement court et serré, varié de couleurs, les plus braves ayant un panache, des épées courtes et des lances de dix pieds. Beaucoup, outre les hallebardes, portaient des haches surmontées d'une lame carrée, avec lesquelles ils frappaient de pointe et de taille. Sur mille fantassins, cent avaient des fusils. A la suite venaient cinq mille arbalétriers gascons, puis la cavalerie, choisie parmi la noblesse française, magnifique à voir, avec des pourpoints de soie, des colliers et des bracelets d'or. Les écuyers, employés souvent comme cavalerie légère, avaient une forte lance et une masse de fer, de grands chevaux ayant les oreilles et la queue coupées, usage introduit sans doute à cause de l'armure qui les couvrait. Chaque lancier avait un page et deux écuyers. Les archers portaient un casque avec un plastron, un grand arc à l'anglaise, et quelques-uns de longs javelots pour frapper les ennemis à terre; ils se distinguaient au moyen des armoiries de leur chef. Quatre cents archers à cheval, parmi lesquels cent Écossais, formaient la garde du roi; plus

Charles s'arrêta un mois dans Rome, au milieu de toute son artillerie qui défendait le palais de Venise, où il battit monnaie avec le titre d'empereur; il fonda l'église de la Trinité des Monts, fit noyer, fustiger, couper les oreilles, pendre, « pour attester qu'il avait à Rome, comme à Paris, haute, moyenne et basse justice, » et permit aux soldats de voler et de se livrer à la luxure; puis, sur les instances des barons, il défila vers Naples en deux corps, passant par Sienne, « où les Français firent des choses indécentes et vilaines, exigeant ce qu'ils désiraient, que cela fût juste ou injuste (1). »

Il est d'usage d'accuser les Napolitains de manquer de courage pour défendre leur patrie; mais, en vérité, quelle raison avaient-ils de s'exposer pour soutenir un pouvoir qu'ils détestaient, surtout après les exactions nécessitées par les circonstances? Outre le perfide massacre des barons, Ferdinand avait pris ombrage d'un pieux ermite, saint François de Paule, et lui fit un crime de fonder des couvents sans l'autorisation royale, ou bien d'autres faits semblables dont s'effarouchent les tyrans faibles; peut-être son indignation venait-elle de ce que le saint, déjà réputé prophète pour avoir deviné la prise de Constantinople et le siége d'Otrante, répétait à haute voix que de grands malheurs menaçaient le royaume. Dans de pareils conflits, le peuple a continué d'embrasser la cause du faible, même alors que les avocats et les journalistes défendent le fort. « Or, comme on disait que Charles était un saint homme, juste, de bonne conscience, et, d'un autre côté, parce que le roi de Naples se conduisait mal avec ses sujets, les terres, villes et châteaux s'empressaient de se mettre sous l'obéissance du roi de France; on n'attendait même pas que Sa Majesté fût à vingt-cinq ou trente milles pour lui apporter les clefs. Chaque jour il fallait qu'il donnât audience aux ambassadeurs et aux envoyés des communes; il n'avait pas besoin d'attaquer les villes et les châteaux avec la lance et l'épée, car le peuple en chassait les hommes du roi napolitain... Dans les passages, pour franchir lesquels

près de lui encore se trouvaient deux cents gentilshommes français, avec des masses de fer et de beaux chevaux, brillants d'or et de pourpre. La chose la plus étonnante, c'étaient les cent quarante gros canons et le grand nombre de petits qui se mouvaient rapidement, traînés par des chevaux, tandis qu'auparavant on se servait de bœufs.

(1) MATARAZZO, *Chronique de Pérouse*. Le morceau suivant est aussi du même auteur.

on croyait qu'il faudrait des mois, il n'y eut aucune résistance; bien plus, ils acquéraient dans un jour autant de terres qu'ils en pouvaient traverser, et, s'ils avaient cheminé mille milles, autant de pays ils auraient gagné. »

Tant de faiblesse à céder ne sauvait point des désastres de la résistance; en effet, dans les places des frontières, les Français exterminaient des populations entières, et assouvissaient leurs instincts brutaux jusque sur les hospices. Cette férocité paralysait le courage des Italiens, comme alors qu'un assassin, le poignard à la main, pénètre au milieu d'une causerie de famille; aussi, « ne montrant ni énergie, ni courage, ni jugement, ni désir de gloire, ni puissance, ni fidélité, ils ne savaient que fuir. » (GUICCIARDINI.)

Alphonse II, en recouvrant Otrante, et dans la guerre de Lombardie, avait acquis la réputation d'un grand capitaine, et le trésor amassé par son père se trouvait grossi au moyen d'un impôt extraordinaire; mais, au milieu de ces revers, rongé de remords, d'autant plus que tout semblait lui crier : *France, France*, et l'ombre de son père lui signifier qu'un châtiment inévitable était réservé à ses cruautés, il abdiqua, emportant
1495 300,000 ducats, pour se réfugier parmi les moines de Mazzara, en Sicile, où il mourut bientôt.

Son fils Ferdinand, qui s'était opposé à la première descente des Français, fut alors salué roi; n'ayant pas à craindre l'exécration populaire, loué même pour son courage et son humanité, il espérait faire front à l'orage. Il se posta aux gorges de San Germano; mais, voyant la trahison partout autour de lui, les troupes découragées, le peuple et la noblesse s'insurger en faveur de la France, le capitaine Trivulce passer sous ses drapeaux, les Orsini fuir ou capituler, la plèbe de Naples saccager les écuries et le palais royal, il délia ses soldats du serment de fidélité, et se réfugia dans l'île d'Ischia, en s'écriant avec le Psalmiste : *Si le Seigneur ne garde pas la ville, c'est en vain que*
21 février. *se fatiguent ses défenseurs.*

Charles, plus heureux que César, vint et vainquit avant de voir l'ennemi; comme disait Alexandre VI, avec les éperons de bois et la craie pour marquer les logements, il entra à Naples cinq mois après son départ de France. « Il y fut merveilleusement reçu, au milieu du concours de tous les habitants, femmes, enfants, vieillards, riches et pauvres, grands et petits, comme s'il eût été le père et le fondateur de cette ville. » (Gian-

NONE.) Les individus que la maison d'Aragon avait comblés de bienfaits firent entendre le plus d'acclamations; le littérateur Jean Pontano débita au couronnement une harangue dans laquelle, non content de louer Charles, il insultait lâchement les Aragonais, dont il était la créature.

Le manteau impérial et le globe d'or qu'il portait à son entrée attestaient les vues de Charles sur Constantinople; en effet, il se proposait de mettre à la voile à Otrante pour débarquer dans la haute Albanie, où les Esclavons, les Albanais et les Grecs devaient lui tendre la main. L'archevêque de Durazzo avait déjà réuni des armes et des troupes, et cinq mille hommes en Thessalie n'attendaient que le signal; mais les Vénitiens tenaient le sultan informé des préparatifs de l'ennemi et des trames de ses sujets, qui les expièrent au prix de leur sang. La conduite des Français entraînait de plus graves dommages. Jusqu'alors les deux nations ne s'étaient connues que par le mauvais côté; les Italiens voyaient dans les Français un peuple du Nord, étranger à toute civilisation, tel qu'il était venu avec les Normands d'abord, puis avec Charles d'Anjou, enfin avec les Armagnacs, brave sur les champs de bataille, soumis au système féodal, dévoué à ses rois, rapace, débauché.

Les Français, en effet, avaient perdu la droiture instinctive de l'enfance, sans posséder encore la sagesse de l'âge mûr, et ne se distinguaient que par une aveugle avidité de plaisirs et d'instruction. Ils révéraient dans les Italiens la précoce civilisation, la littérature classique et la suprématie religieuse, mais trouvaient dans tout matière à raillerie ou à dédain : dans l'urbanité, ils voyaient raffinement d'astuce, duplicité, perfidie, corruption; dans l'érudition, pédanterie, et dans la cour romaine, intrigue et avidité. Les magnificences que Valentine Visconti avait apportées en France de la cour de Jean-Galéas avaient paru au vulgaire entachées de magie : de l'Italie, il voyait arriver les astrologues, autre espèce de sorciers; de l'Italie, les usuriers et les gens de finances, qu'il considérait, à cause de leur habileté, comme des sangsues du peuple.

Maintenant les Français combattent dans ce pays enchanté, où les maisons, avec des vestibules remplis de statues, ont à l'intérieur des étoffes, des cristaux, des caves et des cuisines copieusement garnies, des tapis de Flandre, plus de salles que de chambres, plus d'espace que de logements, des terrasses aériennes; bien plus, elles joignent au luxe l'économie champêtre

par ces vignes qui s'enroulent autour des colonnades, par ces abeilles qui déposent leur miel dans ces volutes ioniques, par ces brebis et ces vaches qui paissent sous les portiques. Désireux non-seulement d'assouvir leur cupidité, mais d'exhaler le dépit que les forts couvent contre les peuples intelligents, ils campèrent brutalement au milieu des cités enrichies par le commerce et les arts, et endommagèrent tout. Il fallut, pour leur fournir la solde, enlever des capitaux aux fabriques, aux établissements d'instruction publique, et l'on confisqua, pour cet usage, les revenus du Gymnase romain; l'école et l'imprimerie d'Alde Manuce furent dispersées.

D'autre part, les délices d'Italie enivraient les envahisseurs, et Charles VIII écrivait de Naples à Pierre de Bourbon, son beau-frère : « Quels beaux jardins j'ai ici ! Sur ma foi, il n'y manque « qu'Adam et Ève pour croire que c'est le paradis terrestre, tant « ils sont beaux et remplis de toutes choses bonnes et rares. En « outre, j'y ai trouvé les meilleurs peintres, auxquels vous don« nerez la commission de faire les plus beaux lambris qu'il soit « possible, et ce ne seront pas des lambris de Baux, de Lyon et « d'autres lieux de France, qui n'approchent nullement en « beauté et richesse de ceux de ce pays; je les amènerai avec « moi pour en faire à Amboise. » Le cardinal Briçonnet écrivait à la reine Anne de Bretagne : « Je voudrais que Votre Majesté « eût vu cette ville et les belles choses qui s'y trouvent : c'est « vrai paradis terrestre. Le roi, dans sa bonté, a voulu me mon« trer tout quand je suis arrivé à Florence, au dedans comme « au dehors, et je vous assure que la beauté de ces lieux, ap« propriés à toutes sortes de plaisirs mondains, est incroyable. « Le roi vous en parlera et vous fera naître le désir de venir « voir (1). »

Ces délices portaient à la luxure; la galanterie vive et légère des Français chatouillait la sensualité méridionale, et leurs poésies de ce temps sont pleines d'allusions aux bonnes aventures de ces soldats auprès des femmes de la Lombardie et de la Pouille, à la jalousie des maris, au dépit des dames parisiennes (2).

(1) Ces lettres sont publiées dans les *Archives de l'art français*, d'après des copies qui se multipliaient alors et s'expédiaient aux personnes et aux villes comme des bulletins intéressant tout le monde.

(2) Alione d'Asti, outre diverses poésies, écrivit deux farces : l'une, « De la femme qui croyait avoir une robe de velours du Français logé chez elle; »

L'armée française, qui n'avait rencontré aucune opposition, soit dans ces condottieri si vantés pour leur tactique et leur courage, soit dans les populations auxquelles elle enlevait leurs princes et leur indépendance, conçut d'elle-même l'opinion la plus favorable et méprisa les Italiens, de manière qu'elle ne témoignait à personne, ennemis ou amis, ni estime ni égards. Charles, tout occupé de joutes et d'intrigues amoureuses, négligea d'approvisionner les forteresses et de ramasser des vivres; il mécontentait les nobles en les dépouillant de la juridiction féodale, et, pour satisfaire les siens, qui demandaient toutes les charges, tous les titres, les fiefs, les gouvernements, il les enlevait aux légitimes possesseurs, de quelque parti qu'ils fussent. Les anciens partisans des Angevins avaient espéré des récompenses pour leur longue fidélité; les fauteurs nouveaux croyaient les mériter en se hâtant de déserter la cause des Aragonais: mais les uns et les autres, méconnus par le roi et les siens, ne pouvaient faire valoir leurs mérites et les maux qu'ils avaient endurés; après s'être fatigués dans les antichambres, ils obtenaient à grand'peine une parole de l'inepte et frivole Charles. Ainsi tous souffraient également, spoliés, foulés aux pieds avec l'insolence d'une victoire indisputée, tandis que les conquérants, énervés par les voluptés et rassasiés d'or, aspiraient à rentrer dans leur patrie pour raconter leurs exploits : chose qui, pour des Français, n'est pas moins importante que de les accomplir.

L'opinion revenait donc à Ferdinand II, à qui l'on n'avait pas de crime à reprocher; tous le regrettaient, beaucoup s'insurgèrent en sa faveur, au point qu'il tenta quelques débarquements. En attendant, de mauvaises nouvelles arrivaient de toutes parts au quartier général de Charles, qui put apprendre qu'une

l'autre, « Du Français logé dans l'auberge du Lombard. » Dans cette dernière, on voit d'abord l'aubergiste lombard calculant et supputant avec sa note à la main :

> Cinque per cinque vinte cinque,
> Sei per sei trenta e sei,
> Septe per septe quaranta e nove,
> Octo per octo sexanta e quatro,
> Ho guadagnato in otto mesi
> Solamente a logiar Francesi
> A centenara de florini, etc.

Poésies françaises d'Alione d'Asti, composées de 1494 *à* 1520, publiées par C. J. Brunet; Paris, 1836.

invasion non disputée n'est pas une conquête, et que la conquête ne se consolide que par la possession.

Ferdinand, réfugié en Sicile, fit demander des secours à Ferdinand le Catholique ; oubliant ses prétentions sur le royaume, ce prince intervint avec empressement, d'abord parce qu'il espérait des avantages, ensuite parce qu'il se rappelait avec inquiétude les anciens droits des Angevins sur la Sicile. Maximilien se plaignait que Charles avait porté atteinte aux droits impériaux en descendant en Italie sans son consentement. Toute la Toscane s'agitait contre Florence, qui restait néanmoins fidèle au roi, grâce à l'influence de Savonarola. Dans le reste de l'Italie, les Français avaient encouru l'aversion générale dès le moment où l'on avait craint qu'ils ne voulussent s'y établir.

Ludovic le More, dont l'ambition était satisfaite, prit bientôt ombrage des droits que le duc d'Orléans, comme descendant de Valentine Visconti, faisait valoir sur le Milanais, et de la faveur acquise auprès de Charles par les bannis génois et Trivulce, condottiere milanais, son grand ennemi.

Venise, qui d'abord n'avait pas voulu croire à la descente des Français (1), puis se persuadait qu'ils ne persisteraient pas, se fit le centre des mécontents aussitôt qu'elle apprit leurs victoires, et s'occupa d'organiser une ligue pour la conservation réciproque des États et la défense de l'Italie, sans oublier le prétexte habituel de la guerre contre les Turcs; puis elle stipendia tous les chefs de bande de la Péninsule. L'historien Comines, qui, héritier de la politique de Louis XI, veillait de Venise sur les étourderies du roi de France, l'avertit des menées vénitiennes, mais sans résultat, car Charles était ébloui par ses triomphes. Le pape Alexandre, qui ne tarda guère à se repentir de ce qu'il avait fait en faveur de Charles, lui donna des paroles au lieu de l'investiture du royaume, où la bannière aragonaise se relevait. La France elle-même, bien qu'éblouie par la gloire, qui fut toujours son idole et son malheur, voyait avec déplaisir une expédition qui, pour des intérêts privés, compromettait ses forces au dehors, au dedans son repos.

(1) « La Seigneurie n'a jamais voulu croire que les Français vinssent en Italie, et le conseil du sénat en était si persuadé qu'il n'ajoutait aucune foi aux avis venus de ce royaume. » (MALIPIERI, *Annali veneti*.) Le même auteur, à l'année 1495, donne le catalogue des « soixante-trois condottieri soudoyés par Venise, avec environ vingt mille hommes, outre les piétons et les soldats entretenus par la république. »

Charles résolut donc de rentrer en France, en laissant des commandants dans les places, et Gilbert de Montpensier comme vice-roi. Ce démembrement de l'armée rendait la défense du pays impossible et compromettait sa retraite. Après avoir traversé Rome sans oser punir la perfidie d'Alexandre, ni empêcher que ses soldats ravageassent le pays, il entra sur le territoire de Florence, qu'il trouva en armes. Frère Jérôme, par les soins duquel cette république était restée fidèle à Charles, lui reprocha avec hardiesse la violation des serments qu'il avait prêtés sur les autels, sa négligence à réformer l'Église et les excès de son armée; enfin il le menaça du courroux céleste, puisqu'il avait failli à la mission reçue d'en haut. La mort du dauphin, qui arriva quelques jours après, accrut la réputation de prophète dont jouissait le moine. 20 mai.

Charles, épouvanté, sortit de Florence pour se diriger vers Pise; mais, au lieu d'accélérer sa marche afin de prévenir la réunion de ses ennemis, il s'arrêta dans les différentes cités pour assister aux fêtes et jouir du spectacle des démonstrations publiques. L'intérêt que Sienne et Pise inspirèrent à son armée l'empêcha de revendre à Florence la liberté de ces villes, qui la lui avaient déjà achetée; mais il sortit de la Toscane sans concilier l'indépendance des unes avec les promesses faites à l'autre. Les campagnards ne manquaient pas d'apporter des vivres, mais les Français craignaient qu'ils ne fussent empoisonnés; si quelques Suisses, toujours ivres, mouraient d'intempérance, on les disait victimes du poison italien (1). Après avoir traversé, au milieu des plus grandes fatigues, les montagnes de Pontremoli avec l'artillerie, les Français espéraient déboucher de ces gorges dans la fertile Lombardie; mais les nombreux confédérés italiens leur barrèrent le passage à Fornoue (*Fornovo*), entre les collines séparées par le Taro, qui, des montagnes du territoire de Gênes, coule dans le Pô.

L'empereur Maximilien avait promis de grandes forces, mais il n'envoya qu'une poignée d'hommes. Ludovic le More s'était engagé à soudoyer des Autrichiens et des Souabes; puis il lésina quand il fallut réaliser ses promesses. Les Vénitiens rassemblèrent une grosse bande de cavalerie épirote et dalmate; divers seigneurs, et surtout Sanseverino, amenèrent des troupes; il semble donc, au milieu des relations contradictoires, que l'armée, sous le commandement de François Gonzague, marquis

(1) COMINES, liv. VIII, ch. 5.

de Mantoue, s'élevait à quarante mille hommes. Les chroniques s'étendent avec complaisance sur ce Gonzague, dont elles vantent l'adresse chevaleresque, soit pour courir, chevaucher, frapper dans les joutes et les tournois, ou chasser le sanglier; passionné pour les chiens et les chevaux, qu'il faisait venir à grands frais de pays lointains, il avait la réputation d'un des meilleurs capitaines, bien qu'il n'eût alors que vingt-cinq ans. Les Français, inférieurs en nombre, épuisés par la marche, demandèrent le passage en offrant de payer les vivres; les Italiens refusèrent, et la rencontre devint inévitable.

Le danger parut si grave que neuf guerriers s'habillèrent comme le roi pour détourner les coups destinés à sa personne, et lui-même fit un vœu à saint Denis et à saint Martin. La bataille engagée avec plus de fureur que de tactique, les lances furent brisées, et l'on en vint aux estocs et aux masses de fer. Les chevaux eux-mêmes se battaient par des heurts, des morsures, des ruades; mais les Italiens, avec des montures plus faibles que celles des Français, et des armes plus pesantes, tombaient à terre sous le choc, et, une fois renversés, ils étaient égorgés par les valets. L'infanterie ne pouvait résister aux hallebardes suisses et à la furie française; puis, lorsque Trivulce abandonna les riches bagages à l'avidité des *Stradiots*, ils se jetèrent sur cette proie, les fantassins à leur suite, et le désordre fut bientôt général, si bien que les Français prirent le dessus. Cette bataille, qui dura, selon quelques-uns, depuis cinq heures du matin jusqu'à la nuit, ou, selon d'autres, deux heures seulement, beaucoup moins même (1), et dont les détails comme le nombre des combattants restent dans l'incertitude, fut très sanglante; en effet, dans l'impossibilité d'emmener les prisonniers, les Français ne faisaient aucun quartier, et se hâtaient même de les éventrer dans la pensée qu'ils avaient avalé leur or pour le soustraire à leur rapacité.

6 juillet.

Charles portait toujours avec lui un précieux reliquaire contenant des morceaux de la vraie croix, du voile de la Vierge, du vêtement du Sauveur, de l'éponge et de la lance. Pour le sauvegarder, il l'avait confié à son valet de chambre; mais ce reliquaire tomba dans les mains des Vénitiens, de même qu'un petit livre d'offices sur lequel il avait écrit une prière.

(1) Lettre du provéditeur à la seigneurie de Venise, 7 juillet. Ricotti fait durer la mêlée un quart d'heure, et la retraite trois quarts.

Le duc de Milan fit ériger une chapelle sur le champ de bataille; le marquis de Mantoue construisit dans sa ville l'église de Sainte-Marie de la Victoire, avec un tableau de Mantegna. « A Bologne, on a allumé des feux, sonné les cloches et poussé des cris de joie en l'honneur de saint Marc pour le succès du Taro. Venise, Milan et Florence ont fait des processions pour remercier Dieu d'une si grande faveur... Dans le conseil des Dix, il a été question de bâtir à Fornoue un monastère de moines *observants*, et d'appeler l'église Sainte-Marie de la Victoire, avec un revenu de 500 ducats... Les Français ont eu quatre mille morts. La tête du roi a été mise à prix; 30,000 ducats seront comptés pour son cadavre, mais on donnera cette somme avec deux châteaux à ceux qui le remettront vivant entre les mains des provéditeurs et du duc de Milan (1). »

Les Italiens chantaient donc victoire, mais les Français en firent autant; ce qui est incontestable, c'est que les Italiens, bien que deux fois plus nombreux que leurs adversaires, ne purent, comme ils le désiraient, faire obstacle à leur retraite. D'ailleurs ils ne montrèrent ni cette tactique pour laquelle ils étaient renommés, ni cet accord qui seul peut assurer la victoire; ils ne surent pas attaquer alors que l'avant-garde se trouvait isolée, ni poursuivre l'ennemi quand le désordre était à son comble. L'Italie n'avait jamais fait pour sa défense un effort plus puissant, et ce fut la dernière fois qu'on la vit confédérée pour repousser l'étranger; mais si, à Legnano, l'indépendance était consolidée par la victoire, elle fut perdue à Fornoue.

Charles s'estima heureux de pouvoir continuer sa marche au plus vite, sans tambours ni trompettes, à travers un pays ennemi, et par les plus grandes chaleurs; les Français souffrirent toutes sortes de privations, mais sans cesser toutefois de rire et de s'amuser. Une autre portion de l'armée, qui, sous la conduite du duc d'Orléans, s'était avancée dans la Lombardie pour renforcer le roi, fut assiégée vigoureusement dans Novare par les Milanais (2); comme elle avait gaspillé les vivres avec son insouciance habituelle, elle endura toutes les souffrances de la faim,

(1) MALIPIERI. Cependant il rapporte lui-même une lettre de Daniel Vendramin, payeur de l'armée, qui commence ainsi : « Aujourd'hui nous en sommes venus aux mains avec l'ennemi, qui n'a point essuyé cette déroute qui était notre désir et que nous espérions, parce que son artillerie l'a grandement aidé. »

(2) Le duc d'Orléans y fit battre en cuir la première monnaie obsidionale.

jusqu'au moment où Charles, ne pouvant la dégager par les armes, la sauva au moyen d'un traité, par lequel il cédait cette ville à Sforza. Sur ces entrefaites arrivèrent les Suisses, non pas au nombre de cinq mille, comme l'avait demandé Charles, mais de vingt mille; bien plus, les femmes et les enfants seraient venus, si l'on n'avait pas établi des gardes pour les arrêter : tant la fertile Lombardie excitait leur cupidité.

Les négociations se multipliaient et se croisaient dans tous les sens. Mais Charles jouissait à Chieri de l'amour d'Anne Solera, et la noblesse française, insolente dans la victoire, incapable de supporter les revers, répétait qu'il y aurait imprudence à exposer le roi à un nouveau péril; aussi, loin de renouveler les hostilités avec ce puissant renfort, elle voulut qu'on renvoyât les Suisses, qui, trompés dans leur espoir de faire du butin, se jetèrent sur le camp français. Charles, qu'ils voulaient arrêter comme garantie de leur paye, eut de la peine à s'échapper par la fuite, et fut obligé de promettre un demi-million de francs à ces amis, plus incommodes que des ennemis. Un corps de Français, qu'il avait laissé à Asti sous Trivulce, pour tenir ce passage ouvert, ne tarda point à déserter.

Restait la garnison de Naples. En lui donnant l'ordre de se retirer, il eût abandonné aux vengeances les individus qui l'avaient favorisé; mais en la laissant, il la sacrifiait inévitablement. Ferdinand II reparut en effet, recouvrant les villes au milieu du sang; Maures, Grecs et Français égorgeaient et pillaient à l'envi. Le peuple, furieux, éventrait les Français; les bandes d'assassins que le gouvernement tolérait dans l'espoir d'en faire de bons soldats, frappaient impitoyablement quiconque s'écartait des rangs de l'armée. Fabrice et Prosper Colonna, que Charles avait gagnés à force de dons, l'abandonnèrent dès qu'ils n'eurent plus rien à espérer de lui. Alphonse d'Avalos, marquis de Pescaire, tué alors en trahison, Gonsalve de Cordoue, surnommé le Grand Capitaine, et surtout la peste, rendaient chaque jour plus critique la situation des Français, qui n'étaient soutenus que par les Orsini.

Les deux armées, réduites à la plus grande pénurie d'argent, d'autant plus que les sources ordinaires étaient épuisées, se présentent dans la Pouille afin de percevoir chacune l'impôt que l'on payait pour faire paître les troupeaux; dans quelques heures, elles tuent six cent mille têtes de menu bétail et deux cent mille de gros. La boucherie d'hommes n'était pas moindre. Les

émigrés insistaient auprès de Charles pour qu'il envoyât des secours à cette poignée de braves qui soutenaient l'honneur de la France. Il ordonna donc un armement considérable, et semblait prêt à se mettre en route, quand il manifesta le désir d'aller d'abord se recommander à saint Denis de Paris et à saint Martin de Tours; puis il repassa les Alpes. 22 octobre.

Les Français, faute de secours, durent capituler, et se retirèrent à Baïes pour attendre le moment de s'embarquer; mais, avant l'arrivée des navires, ils furent enlevés par les maladies. Trivulce, de la ville d'Asti, menaçait Gênes, puis cessa toute attaque, gagné, dit-on, par l'argent du More, mais plutôt entraîné par sa propre mobilité, qui lui fit sacrifier ses partisans. Enfin Charles conclut avec le roi d'Espagne une trêve dans laquelle furent 1496
comprises les puissances italiennes. 13 juillet.

CHAPITRE CXXIX.

CONSÉQUENCES DE L'EXPÉDITION DE CHARLES VIII. FIN DE SAVONAROLA ET DE LUDOVIC LE MORE.

Un roi qui commande son armée charme les peuples et l'histoire, même alors qu'il est malheureux; or Charles VIII est placé au nombre des conquérants pour une expédition suggérée par une vanité puérile, conduite follement, détestable par les moyens, heureuse par accident, inexcusable dans son but, et qui ne pouvait aboutir à rien de durable. Elle n'eut d'autre résultat que l'épuisement de l'armée et des finances; pour l'Italie même, elle ne fut pas un de ces malheurs qui instruisent et retrempent un peuple, comme ceux du temps de Barberousse et de 1848. Que fit-elle apparaître? des incapacités contre des incapacités, de petits expédients, des résolutions souvent insensées, toujours misérables, des intrigues de diplomatie, une complication d'alliances toutes perfides. Chaque potentat, le pontife lui-même, invoqua les Turcs; les discordes s'envenimèrent au dernier point, et, pour assouvir les haines, on eut recours aux étrangers, qui, plus avides, fixèrent leurs regards sur les Italiens, parce qu'ils

étaient sûrs de trouver un appui. Depuis ce moment, des germes de guerre, non moins funestes que la maladie répandue par
1496 l'armée du petit roi, furent inoculés à l'Italie.

Ferdinand, après avoir débarrassé le royaume des Français, s'occupait de rétablir l'ordre, lorsqu'il mourut à vingt-neuf ans, avant de perdre l'amour de ses sujets; néanmoins, à son lit de mort, il commanda de décapiter l'évêque de Teano, et, dans la crainte que ses ordres ne fussent pas exécutés, il voulut voir sa tête. Il eut pour successeur, quatrième roi en trois ans, son oncle Frédéric II, qui, par l'indulgence et la modération, s'efforça d'assoupir les jalousies, les haines, et de gagner les Angevins.

A Florence, après l'expulsion des Médicis, la *balia* voulait mettre à la tête du gouvernement leurs cousins, issus de Laurent, frère de Cosme l'Ancien; mais la démocratie réunissait le plus grand nombre de partisans, au nombre desquels brillait surtout Savonarola, qui n'avait cessé de prêcher contre les tyrans, et de menacer la ville du plus grand des fléaux, la domination étrangère. Son crédit personnel et celui des *piagnoni* ou *frateschi* fut accru par la réalisation des malheurs qu'il avait prédits. Des personnes de toute condition accoururent à Florence, et menaçaient d'exterminer les Médicis; il fallait donc commencer par calmer les esprits, et le moine y parvint. Puis, jaloux d'associer la religion, la morale et la liberté, il introduisit un gouvernement populaire, mais sur le modèle de Venise, dont la constitution était admirée comme un chef-d'œuvre (1), sauf à limiter le pouvoir de la Seigneurie, pouvoir jusqu'alors absolu.

Dieu règne au ciel, le Christ dans Florence; les seigneurs sont

(1) « Je ne crois pas qu'il y ait de constitution meilleure que celle des Vénitiens; prenez-la donc pour modèle, mais en supprimant quelques-unes des choses qui ne conviennent pas et n'ont aucun rapport avec nos besoins, comme le doge. » (Sermon sur Aggée, troisième dimanche de l'Avent, 1494.)

Son aversion pour le vote universel direct est attestée par la strophe qu'il avait fait écrire dans la salle du conseil; elle parut prophétique lorsque, au moyen de ce suffrage, les Médicis se firent nommer princes. La voici :

Se questo popolar consiglio e certo
Governo, popol, de la tua cittate
Conservi, che da Dio t'è stato offerto,
In pace starai sempre e in libertate.
Tien dunque l'occhio de la mente aperto,
Che molte insidie ognor ti fian parate;
E sappi che chi vuol far parlamento
Vuol torti da le mani il reggimento.

les anges qui font le bien, et les Huit de garde les anges qui empêchent le mal : c'est de pareilles idées mystiques qu'il revêt ses réformes, du reste misérables quand elles n'ont pas le cachet de l'imprévoyance. Afin de rétablir les finances, chacun devait contribuer pour le dixième de ses propriétés foncières; puis, comme il voulait conduire à la réforme morale par le chemin de la liberté, il fit par des mesures exagérées la guerre aux mœurs perverties; pour combattre la sodomie et le jeu effréné, il recourait à la délation domestique (1) : « Exposition des courtisanes au son des trompettes; si quelqu'un joue 50 ducats, qu'on lui envoie dire que la commune en a besoin de 1000, et qu'il les donne; que les blasphémateurs aient la langue percée; les boutiques, excepté les pharmacies, seront fermées les jours de fête; le dimanche, les débiteurs pourront sortir sans danger pour entendre la messe et le sermon. »

De la conception primitive dérivaient des conséquences excessives. Si le gouvernement est modelé sur celui du ciel, en parler mal sera une impiété; les décrets sont des ordres divins communiqués par la voix des prophètes, et, comme tels, indiscutables; le messager de Dieu s'occupera des choses les plus minimes, introduisant l'espionnage et la discorde dans les familles : de là des inimitiés et la malveillance, tandis que la guerre au luxe tuait l'industrie, vie de Florence.

Parmi les *piagnoni* les principaux étaient Pierre-François Valori et Paul-Antoine Soderini; Gui-Antoine Vespucci guidait les oligarques, qui, habitués à exercer les commandements, les magistratures, et désireux de les conserver, portaient le nom de *compagnacci* (mauvais compagnons) ou d'*arrabbiati* (enragés), à cause de leurs vociférations contre l'impudence et la versatilité de la plèbe. Les *palleschi* ou *bigi*, fauteurs des Médicis, ou plutôt ennemis de toute réforme dans les coutumes, se rapprochaient quelquefois des *piagnoni*, parce qu'ils étaient les adversaires de la *balia*.

(1) « On devrait faire une loi pour déclarer libres les esclaves qui révéleraient quand on joue dans la maison de leurs maîtres, et pour donner aussi une récompense aux serviteurs dénonçant le même délit. » (Sermon du 12 mai 1496.) Il y avait donc des esclaves. Peu avant, Savonarola avait dit aux femmes : « J'apprends que les femmes n'allaitent pas leurs enfants. Vous faites mal encore, parce que vous les donnez à nourrir aux esclaves; ce premier lait exerce une grande influence sur l'enfant, et vous n'êtes mères qu'à moitié, pas même à moitié. » (Sermon du 1er avril.)

Ce corps avait été renouvelé selon l'ancien usage, c'est-à-dire par le peuple assemblé sur la place. Le vote universel est l'expression la plus illusoire de l'approbation populaire ; le peuple florentin, très-jaloux de cet hommage à sa souveraineté, n'avait fait qu'approuver les révolutions accomplies et conférer la *balia*, c'est-à-dire le pouvoir absolu de réformer la république. Vingt *accoppiatori* (scrutateurs) furent destinés à *tener le borse*, c'est-à-dire à faire seuls les élections. L'autorité se concentrait donc dans les mains de ce petit nombre d'individus ; mais, comme ils n'étaient pas d'accord, ils éparpillaient les votes sur une foule de candidats, au détriment de l'opinion. Savonarola, qui fulminait contre cette nouvelle tyrannie, et voulait que les élections fussent rendues au peuple, qui connaît mieux les mérites de chacun, fit décréter qu'on admettrait dans le conseil général tous ceux dont le père, l'aïeul et le bisaïeul auraient joui du droit de cité ; que les magistrats seraient élus par ce conseil, non par les oligarques, ni au sort. Victoire sans tache, car, en publiant qu'il rendait pour la première fois les élections vraiment populaires, il proclama une amnistie entière.

Les Florentins, grâce aux efforts de frère Jérôme, ne s'étaient pas associés aux autres Italiens pour expulser Charles VIII, lequel, néanmoins, sans égard pour eux, négociait avec leur duc exilé. Pierre de Médicis ne sut pas saisir l'occasion de rentrer à Florence à l'ombre du roi ; depuis, il le tenta deux fois avec l'aide de chefs de bandes romagnols et d'intelligences. Le gonfalonier Bernard de Nero et d'autres personnages importants,
1497 21 août. accusés d'avoir trempé dans le complot, furent condamnés à mort. Selon la loi faite par Savonarola, ils en appelèrent au grand conseil ; mais, comme on voyait que c'était une question d'État plus que de justice, et que leur acquittement serait la condamnation du régime d'alors, les exagérés firent repousser l'appel en vociférant, et n'abandonnèrent la salle du conseil que lorsque la sentence fut exécutée.

Malheur au parti libéral qui se voit contraint de violer ses propres lois et de renier la liberté ! Les *piagnoni* déchurent dans l'opinion. Savonarola, criaient les *arrabbiati*, est un intrigant, dont les actes ne sont pas d'accord avec les paroles, puisqu'il n'a pas empêché le supplice des condamnés après avoir proclamé l'amnistie ; coureur de femmes, ambitieux, inconstant, c'est encore un insensé, car il annonçait ce Charles VIII comme envoyé de Dieu. Lorsque la peste sévissait naguère, où étaient

son courage et sa piété? Lui et ses frères se tenaient enfermés dans leur couvent.

Jérôme accumulait de nouvelles haines sur sa tête en se déchaînant contre la scandaleuse famille d'Alexandre VI, dans laquelle un frère tuait l'autre par jalousie pour une sœur, maîtresse de tous deux ; dans laquelle la prostituée du pontife figurait au milieu des cérémonies du palais et de l'Église. Le pape, après l'avoir averti fréquemment, lui intenta un procès d'hérésie, avec interdiction de prêcher. Le moine protesta en disant : « Que Votre Sainteté daigne m'indiquer les choses sur lesquelles j'ai à « me rétracter dans tout ce que j'ai écrit ou dit, et je le ferai « très-volontiers (1). » Puis, non content de désobéir, il allègue une décision du pape Pélage, portant que, lorsque l'excommunication est injuste, il n'est point nécessaire d'en demander l'absolution (2) ; il officie donc en public, et reprend ses prédications, d'autant plus suivies qu'il est persécuté.

Cité à Rome, il refuse de s'y rendre, parce qu'il craint pour sa vie ; puis, comme il est de la nature humaine d'exagérer dans toute controverse, il soutient en chaire que le pape peut errer, soit comme étant mal informé, soit parce qu'il agit contre sa conscience. Antérieurement, il avait dit que celui-là n'est pas le véritable successeur de saint Pierre qui n'en imite pas les vertus ; mais alors, s'échauffant peu à peu, il veut que l'on convoque un concile, et qu'Alexandre soit déposé ; dans ce but, il écrit aux rois d'Espagne, de France, de Hongrie, d'Angleterre, à Ludovic le More, qui, pour complaire au pape, lui envoie cette lettre.

Alexandre ne sortit pas des voies de la modération (3) ; il consulta quatorze théologiens dominicains, et lui laissa toujours ouvert le chemin du repentir ; dans le bref aux frères de l'An-

(1) *Dignetur Sanctitas Vestra mihi significare quid, ex omnibus quæ scripsi vel dixi, sit revocandum, et ego id libentissime faciam.* 20 septembre 1497.

(2) *Vie de Savonarola*, liv. IV, ch. 10 et 14.

(3) Dans Burcardo (*Diarium Curiæ romanæ sub Alexandro VI papa*), nous avons une lettre d'Alexandre à Savonarola, dans laquelle, supposant qu'il agit par simplicité et excès de zèle, il l'invite à faire pénitence. Le moine lui répondit longuement, réfutant une à une ses imputations, invoquant le témoignage de tout le peuple qui l'écoute et des livres publiés par lui, et niant s'être dit prophète ni envoyé directement par Dieu ; il repousse surtout l'accusation de répandre des inimitiés : *Certe, beatissime pater, notissimum est non solum Florentiæ, sed etiam in diversis Italiæ partibus, quod meis verbis secuta est pax in civitate*

nonciation, il l'appelait *excommunicatum et de hæresi suspectum*, mais non hérétique. Il exhortait la Seigneurie à « faire quelques démarches pour s'opposer aux prédications, en ajoutant que frère Jérôme devait s'humilier en quelque manière à demander l'absolution, laquelle, bien qu'il continuât, ne lui serait jamais refusée, comme il lui permettrait ensuite de monter en chaire (1). » Mais, comme il ne fut point écouté, il lança une seconde excommunication, avec injonction à la Seigneurie de lui imposer silence, si elle ne voulait pas voir les biens des Florentins saisis au dehors, et l'interdit frapper son territoire.

Sa résistance scandalise les religieux des autres ordres, et les augustins l'anathématisent. Les *compagnacci*, devenus plus hardis, tantôt refusent hypocritement de se mettre en rapport avec un homme excommunié et fils de perdition; tantôt, à ses sermons, ils crachent, frappent des pieds et font entendre des grognements; parfois encore ils remplissent sa chaire d'ordures fétides, ou la couvrent de la peau d'un âne, ou bien, au milieu du sermon, ils soulèvent le tronc des aumônes, et, le laissant tomber avec grand bruit, ils jettent le désordre dans l'auditoire. Il fit une procession « avec tous les enfants portant chacun à la main une petite croix de bois rouge; mais, au moment où ils traversaient le pont de Sainte-Trinité, les *compagnacci* les couvrirent de huées, et leur enlevèrent les croix, dont quelques-unes furent brisées et jetées dans l'Arno. Néanmoins les enfants ne cherchèrent pas à se venger, mais continuèrent la procession, et ce fut chose étonnante qu'ils eussent plus de raison que les grandes personnes. Dieu fit bien voir qu'il était avec eux, et le diable avec les *arrabbiati*, qui eurent ensuite en horreur la croix du Christ (CAMBI). »

La plèbe exige toujours des miracles de ses idoles, et Charles VIII lui-même, plèbe de roi, avait dit en raillant à Savona-

Florentiæ, quæ si non fuisset secuta, Italia fuisset perturbata. Quod si verbis adhibita fuisset fides, Italia hodie non hoc modo quateretur; non illius prævidens afflictiones, licet a multis semper fuerim derisus, pronunciavi gladium venturum, ac pacis remedium ostendi solum esse; unde Italia universa gratias pro me Deo agere deberet. Docui enim eam remedium tranquillitatis, quod quidem servans Florentia jam habet quod non haberet; et si similiter faceret tota hæc Italia, gladius nequaquam per eam transiret: quid enim nocere potest pænitentia?

(1) Lettre de Dominique Bonsi aux chrétiens de la *balia*.

rola : *Faites-moi un petit miracle*. François de Pouille, frère mineur, appela Savonarola à prouver la vérité de ses prédications par le jugement de Dieu : « Qu'il entre avec moi dans le feu, et l'on croira celui qui en sortira sain et sauf. Je périrai peut-être, mais j'aurai eu l'avantage de détruire un hérésiarque, qui entraînerait tant d'âmes dans la perdition. » 1498

Le pape remercia les franciscains d'un sacrifice dont le souvenir serait éternel. Le peuple accueillit avec joie l'espérance d'un pareil spectacle ; les personnes avisées prévirent que Jérôme n'accepterait pas, ce qui leur fournirait l'occasion de le traiter de lâche, ou de l'exposer aux railleries. En effet, Savonarola refusa cette épreuve impie ; mais, tandis que ses adversaires insistaient pour le couvrir de confusion, les enthousiastes, tous les dominicains, un grand nombre de laïques, de religieuses, de femmes et d'enfants, dans la persuasion de la réussite, s'offraient pour entrer dans le feu à sa place (1). Il fallut donc y consentir, et Dominique Buonvicino de Pescia, son élève de prédilection, accepta l'épreuve pour soutenir que : 1° l'Église de Dieu a besoin d'être renouvelée ; 2° qu'elle sera bouleversée ; 3° qu'après les fléaux, Florence et l'Église seront régénérées et prospéreront ; 4° que les infidèles se convertiront à la foi du Christ ; 5° que ces choses arriveront dans notre temps ; 6° que l'excommunication portée contre frère Jérôme est nulle ; 7° que ceux qui n'en tiennent pas compte ne pèchent nullement. 7 avril.

Les formes de l'épreuve soulevèrent une discussion interminable ; enfin tous les préparatifs étant faits et le bûcher dressé, frère Jérôme exigea que son champion y entrât avec l'hostie consacrée. Les franciscains s'y opposèrent obstinément ; alors on se mit à dire qu'il était sorcier, et portait des vêtements enchantés. La journée se passa dans ces débats, et le soir une pluie torrentielle dispersa la foule qui était accourue de tout le territoire, avide de spectacles, d'émotions, de miracles.

L'enthousiasme déçu se convertit en colère et désir de vengeance ; les *compagnacci* proclament Jérôme imposteur, et la Seigneurie peut désormais l'abandonner à la fureur du peuple et le laisser mettre en jugement. Ses amis voulaient le défendre par

(1) Burcardo, hostile à frère Jérôme, cite beaucoup de déclarations de religieux disposés à subir l'épreuve du feu, pour confirmer les conclusions de Savonarola, et prouver la nullité de l'excommunication. Parmi ces moines étaient tous ceux de Prato, sous la déclaration desquelles Jérôme écrivit cette longue justification.

la force; mais il s'y opposa. Frère Benoît de Florence, autrefois le peintre Bettuccio, manifestait la volonté d'aller avec lui en prison. Mais, se tournant de son côté, Savonarola lui dit : « Par obéissance, ne venez pas, parce que frère Dominique et moi nous devons mourir pour l'amour du Christ. » Alors il fut enlevé aux regards de ses fils, qui tous versaient des larmes (BURLAMACHI). Dans les rues, le moine est insulté. Un individu lui applique un coup de poing entre les épaules en lui disant : « Devine qui t'a frappé. » Un autre lui donne un coup de pied par derrière, qu'il acccompagne de ces mots : « C'est de là que viennent tes prophéties. » Les amis et les parents des citoyens condamnés naguère se rassasient de vengeance, insultent les *piagnoni*, égorgent François Valori avec sa femme et d'autres personnes. La confusion se mit alors dans les rangs des amis du moine, et il ne resta plus dans le conseil et les tribunaux que ses adversaires, qui permirent de nouveau le jeu, les divertissements, la débauche.

On ne pouvait condamner un religieux sans l'autorisation du pape, qui, sollicité de l'accorder, demanda que Savonarola lui fût livré; mais la Seigneurie voulut retenir la cause à Florence, sauf adjonction de deux juges ecclésiastiques Le tribunal ne comptait que des ennemis de Jérôme, et pourtant on ne trouvait pas un motif de condamnation, bien qu'un certain Ceccone falsifiât les dépositions, et qu'un des juges dit : « Un moine de plus ou de moins, qu'importe? » Soumis à la torture pour déclarer fausses ses révélations, il protestait, à peine délivré du chevalet, contre les aveux mensongers que la douleur lui avait arrachés : « Jamais je n'ai dit que je me croyais inspiré, mais « que je m'appuyais sur les saintes Écritures; loin d'être mû « par la cupidité et l'ambition, je n'avais d'autre désir que d'ar« river à la convocation d'un concile, afin que l'on réformât les « mœurs à l'exemple des temps apostoliques (1). »

Il avait quarante-cinq ans; pendant le mois qu'il fut enfermé, il écrivit l'exposition du *miserere*, qu'il avait négligé de commenter avec les autres psaumes, en disant qu'il la réservait pour

(1) A la suite de l'*Histoire des municipes*, par Emiliani Judici, se trouve le procès de frère Jérôme, avec l'extrait des interrogatoires qu'il subit, interrogatoires qu'il dut signer sous les menaces de la torture. Inutile d'ajouter que tous ces aveux, arrachés par la violence et la douleur, n'ont aucune signification pour l'histoire. Quelle confiance, d'ailleurs, pourraient-ils inspirer, alors qu'on sait qu'il fut jugé par ses ennemis ?

le temps de ses calamités. Il fut condamné au feu avec frère Dominique et frère Sylvestre Maruffi. Lorsque l'évêque annonça, en les dégradant, qu'il les séparait de l'Église comme hérétiques : « *De la militante,* » ajouta Savonarola ; puis, avec la confiance d'entrer dans l'Église triomphante, il monta sur le bûcher le dernier, et sans démentir son courage. Le vent parut un moment suspendre les flammes, et le peuple commençait à crier au miracle. S'il était maudit par quelques-uns, comme imposteur et démagogue, d'autres persévérèrent à le vénérer comme un saint ; on vit tout à coup « paraître des écrits, des peintures significatives, des médailles, où il était décoré des titres les plus glorieux (BARTOLI). » 23 mai.

Les *arrabbiati,* triomphants, persécutèrent alors ses partisans, parmi lesquels Nicolas Machiavel, qui fut condamné à une amende de 250 florins. Le nom de *piagnone* devint une insulte, et l'on vit du libéralisme dans la débauche et la superstition que le moine avait combattues (1).

(1) Nous avons une *canzonetta* que les *piagnoni* répétaient alors :

La caritade è spenta,
  Amor di Dio non vi è.
Tepido og un diventa,
  Non c'è più viva fè.
Non s'ama il bien comune,
  Ciaschedun ama se.
Quel dice alla fatica :
  Non s'appartiene a me,
Il piccol dice al grande :
  Io ne so quanto te.
Io vedo tal che regge
  Che non sa regger se.
Sol nel mangiare et bere
  Diletto et gusto c'è.
Chi più terra conduce
  Più savio tenut' è.
Chi più spirito vuole
  Rotte le braccia gli è.
La santa povertà
  Ciascun gli dà di piè.
Che debbo dir, Signore,
  Se non gridare : Ohimè !
Ohimè ! che il santo è morto,
  Ohimè ! Signore, ohimè !
Tu togliesti il profeta,
  Il qual tirasti a te.
O Geronimo santo,
  Che in ciel trionfo se'
Tra le tue pecorelle
  Entrato il lupo gli è.

Savonarola fut-il un martyr de la vérité anticipée, un prophète (1), un grand patriote, un grand démocrate, ou bien un halluciné, un imposteur?

Bien qu'il le niât quand on lui en fit un crime, il avait dit certainement, et croyait probablement que Dieu l'inspirait pour annoncer la vérité et l'avenir : « Si un ange de Dieu venait un jour pour me contredire, ne le croyez pas, parce que c'est Dieu lui-même qui a parlé (2). » Néanmoins l'homme qui connaît les

Ohimè! soccorri presto,
Ohimè! Signore, Ohimè!

Savonarola fut accompagné, jusqu'à ses derniers moments, par le père Thomas Sardi, insigne orateur et bon poëte, qui, dans le poëme *Dell' anima pellegrina*, imita Dante. Il imagine un pèlerinage à travers la terre, les éléments, les limbes, le purgatoire et même l'empyrée, pour chercher la vérité, la justice et l'amour. C'est un tissu de science scolastique. Dans le purgatoire, il rencontre frère Jérôme, qui lui demande entre autres choses:

. . . Però dimmi quel che pensa
Di me il me' popol, fatt'in me in do parti?
Ancora apparecchiata stà la mensa
(Diss'io a lui), di cui è tuo erede
Che li tuoi frutti ancor vi si dispensa.
Ancor, quanto che allor, più ti si crede,
Benchè di molti opinion sien molte
Di tua dottrina speme e di tua fede.

Néanmoins il lui fait avouer qu'il a été condamné justement:

Et io : Errasti? Et ei : Si, nel giudizio
Quando la vera via tenni smarrita;
Che morte che segui fu per mio vizio.
Et io : E meritasti perder vita?
Si (disse), che la colpa fu a tempo,
Se non in terra alla bontà infinita.

(1) Parmi ceux qui le crurent prophète figure Comines. « Ayant interrogé le moine, dit-il, pour savoir si le roi pourrait se retirer de Naples, il me répondit qu'il réussirait, bien qu'il dût rencontrer de grands obstacles; mais, ajouta-t-il, parce que Charles a manqué aux promesses faites à Dieu, celui-ci lui enverra un grand châtiment (liv. VIII, ch. 3). » Au chapitre 26 : « Je puis dire avec assurance qu'il prédit beaucoup de choses dont aucun mortel n'aurait pu être informé. Il devina que le roi perdrait son fils, et lui survivrait peu; or j'ai lu moi-même au roi les lettres sur tout cela. »

(2) Sermon du 17 février 1497. La *Vérité prophétique* renferme ce passage: *Savonarola*. Je suis prophète, et, je le confesse non sans honte ni humilité; c'est Dieu qui l'a voulu par un effet de sa bonté, sans que je l'eusse mérité antérieurement.

élans des âmes poétiques l'accusera-t-il d'imposture, surtout dans une époque où ces communications entre le ciel et la terre étaient regardées comme habituelles? Dès le commencement, une femme de Brescia lui écrivit pour lui dévoiler son avenir; frère Ange de Brescia avait vu sa tête entourée d'une auréole. Quand les malheurs annoncés par lui fondirent sur l'Italie, il put croire qu'une lumière supérieure les lui avait fait connaître; alors, l'inspiration se joignant à la prudence humaine, Dieu interposé entre sa pensée et sa personne, il prit confiance en lui-même, et devint plus hardi dans ses œuvres. D'ailleurs il ne montra jamais d'ambition personnelle, et ne chercha point à propager ses idées par la force, mais bien par l'exemple, c'est-à-dire qu'il croyait à la puissance de la vérité. En philosophie comme en politique, il était le disciple de saint Thomas, et se proposait avant tout la réforme des mœurs; mais il avait voulu diriger l'État au moyen des passions et de la multitude, et, résultat inévitable, il échoua dans cette tentative.

Savonarola périt victime de la politique plutôt que de la religion, et Luther eut tort de s'en faire un précurseur (1), puisque ses actes le montrent homme du moyen âge plutôt que de la réforme, élégie du passé plutôt que voix de l'avenir. Il est bien vrai que, comme il ne réussit point à ressusciter ce passé, il put servir de prétexte à ceux qui s'élevèrent pour l'abattre; ainsi le corps est tué par le remède qui n'a pu le guérir. Il fut hérétique alors qu'il désobéit, et soutint qu'un prêtre excommunié a le droit de prêcher et d'officier; mais l'Église approuva l'impression de ses livres, et ce ne fut que plus tard qu'on en mit quelques-uns à l'index. Peu de temps après son supplice, Raphaël le peignait dans le Vatican parmi les docteurs de l'Église; à Sainte-Marie nouvelle, son portrait figurait dans l'une des lunettes qui représentent le Christ prêchant et la naissance de saint Dominique. Lorsqu'il fut question de béatifier Catherine

Orte. Prends garde que cela ne soit pas dit par humilité, mais plutôt par arrogance.

Savonarola. Je ne m'attribue pas faussement un don, mais je ne rougis point de confesser que je l'ai reçu pour la gloire de Dieu et le salut du prochain.

(1) En commentant une de ses méditations, Luther dit : « Le Christ l'a canonisé, parce qu'il s'est appuyé sur la méditation de l'Évangile de paix, et non sur les vœux ou le capuchon, sur les messes ou la règle; revêtu de la cuirasse de la justice, armé du bouclier de la foi et du casque du salut, il s'enrôla, non dans l'ordre des prêcheurs, mais dans la milice de l'Église chrétienne. »

des Ricci, qui l'invoquait dans ses prières (1), on se remit à discuter sur les mérites de frère Jérôme, et Philippe Neri, qui conservait son portrait dans sa chambre, priait Dieu que sa mémoire ne fût point réprouvée. Elle ne le fut pas; au contraire, des images et des médailles, où le titre de docteur et de martyr lui était décerné, se répandirent et se gardèrent dans les maisons; enfin, pendant plus de deux siècles, au jour anniversaire de son supplice, les jeunes gens jonchaient de fleurs le lieu souillé par cet acte d'iniquité (2).

(1) Atteinte d'une maladie mortelle, elle se recommanda à frère Savonarola, qui lui apparut en songe avec les deux autres *martyrs*, et Catherine guérit. A cette occasion, elle écrivit une laude, dont voici un morceau :

Quel vivo amor che ti commosse il petto
A render alla ancilla sanitade,
Quello ti mova, padre mio diletto,
A crescer nella figlia la bontade.
A te ricorro, perchè la pietade
Cognosco viva dentro alla tu' alma;
E spero per te, padre, aver la palma
Contro l'astuzia del gran seduttore. . .
Sempre t'arò nel mezzo del mio core.

(2) Une épigramme, qui peut faire pendant à celle de Flaminio, circulait à cette époque :

Quem Ferrara tulit, furca extulit, abstulit ignis,
Cuique urna est Arnus, ego ille Hieronymus.

Gismondo Naldi, dans une lettre citée dans les *Diarj* manuscrits de Marin Sanuto, se montre très-hostile à Savonarola; Sanuto lui-même le traite de coquin.

Dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*, t. I, p. 774, M. Champollion-Figeac a publié une lettre de Louis XII à la Seigneurie de Florence, pour obtenir un sursis à tout arrêt contre Savonarola avant que le roi eût fait connaître son opinion. Lorsque, sous Paul IV, on entreprit l'examen de la doctrine de Savonarola, le père Paulin Bernardini de Lucques, fondateur de la congrégation de Sainte-Catherine de Sienne, composa *Narrazione e discorso circa la contraddizione grande fatta contro l'opere del R. P. frà Girolamo*, cherchant à prouver que cette doctrine « ne pouvait être déclarée ni hérétique, ni schismatique, ni même erronée ou scandaleuse ». Burlamachi, en 1764, publia à Lucques la vie de Savonarola avec une longue apologie; contredit par un Florentin, il réfuta ses arguments et annota le procès du moine. (Baluze, *Miscell*, t. IV, 521.) Il manque de critique, de même que François Pico, qui établit un parallèle entre le Christ et Savonarola, dont il multiplie les miracles. Naudé en faisait un Arius, un Mahomet, tandis que le père Touron voyait en lui un

Le jour que Florence devait assister au jugement de Dieu par le feu, Charles VIII mourait subitement, à l'âge de vingt-huit ans. Comme il ne laissait pas d'enfants, il eut pour successeur Louis XII, duc d'Orléans, dont la jeunesse s'était passée au milieu des aventures galantes et de la bonne chère. Ayant toujours besoin d'un favori, incapable d'une longue application, il fut longtemps enfermé dans une cage de fer pour avoir provoqué des révoltes. Mais, en montant sur le trône, il devint meilleur, et protégea les droits du plus grand nombre, de manière qu'il fut appelé le Père du peuple. En sa qualité de seigneur d'Asti, il avait déjà un pied en Italie. A son couronnement, il se fit proclamer par le héraut duc de Milan et roi des Deux-Siciles et de 1498
Jérusalem, comme descendant de Valentine Visconti et héritier 27 mai.
des Angevins.

Nous aimons à répéter que Valentine, fille de Jean-Galéas et d'Isabelle de France, avait, en 1389, épousé Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI. Les Français, qui reprochent sans cesse à l'Italie de leur donner des reines misérables, oublient cette Valentine; et pourtant elle introduisit la culture italienne dans la cour encore grossière de leur pays, soulagea par des soins attentifs la triste folie de son beau-frère Charles, et fut une épouse fidèle. Après la mort de son mari, elle adopta pour devise : *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien.* Au milieu des

homme envoyé de Dieu. François Mayer d'Iéna (1836) en fait un précurseur et un émule de Luther, et produit beaucoup de lettres d'Alexandre VI. Rudebach l'étudia au point de vue théologique. P. J. Carle (1842), copiant Barsanti sans le citer, le montre comme un saint aux prises avec les mauvaises passions du temps; martyr de la vérité et de la vertu, il est pour lui orthodoxe en théologie, modéré en politique. Rio le considère comme le régénérateur de l'art dans l'idée. Le dernier historien du moine dit : « Il règne sur la vie entière de Savonarola une incertitude extrême; la chronologie en est embarrassée, et les « événements les plus notables ont été dénaturés par les auteurs; il y a de nombreuses lacunes qui ne peuvent être expliquées que par l'ignorance des biographes ou la négligence des historiens. Les différentes parties du récit n'offrent aucun rapport, et l'histoire disparaît sous tant de légendes incroyables « que nous regardons comme impossible d'élever une étude quelconque sur des « bases aussi peu solides. Sauf quelques pages d'histoire sincères, mais éparpillées et incomplètes, nous ne trouvons qu'apologies ou détractions dans les « livres que nous avons consultés. » (T. Perrens, *Jérôme Savonarola, sa vie, ses prédications, ses écrits, d'après les documents originaux;* Paris, 1853.) Savonarola a été encore mis en scène par Rubieri, dans *François Valori*, dans un poëme par l'Allemand Lenau, dans un roman par le Piémontais Corelli.

luttes féroces des Bourguignons et des Armagnacs, elle éleva son fils à la vengeance. Charles fut le premier qui, avec élégance et facilité, exprima en vers français des idées gracieuses et des sentiments vrais, empreints de la mélancolie naturelle à l'homme qui avait vécu si longtemps prisonnier des Anglais.

Charles fut le père de Louis XII et de Jean d'Angoulême, dont les descendants montèrent ensuite sur le trône. Louis prétendait donc au Milanais, usurpé par les Sforza; or, bien que cet État ne se transmît pas régulierement de père en fils, et que les droits des femmes fussent encore moins reconnus, la politique intérieure et extérieure lui conseillait de s'en emparer. En effet, il trouvait ainsi le moyen d'occuper les forces inquiètes de la nation, d'autant plus que la guerre, dans sa pensée, protégeait mieux les frontières que les forteresses; puis il empêchait que les petites seigneuries de la Péninsule ne fissent obstacle à l'agrandissement de la puissance française. Les passions haineuses des Italiens, aigries par la descente de Charles, le favoriseraient, croyait-il, dans l'espoir de s'assouvir.

Alexandre VI persécutait les Orsini, qui s'étaient déclarés pour la France. La remise aux Florentins par Charles VIII, moyennant une grosse somme d'argent, des forteresses qu'il occupait, excita la jalousie des autres États; aussi les Vénitiens et Ludovic le More soutinrent-ils contre eux Pise, qui se défendit avec un courage opiniâtre. Paul Vitelli, qui l'asségeait avec une valeur impitoyable, tuait les sentinelles qu'il trouvait endormies, enlevait les yeux aux arquebusiers qu'il faisait prisonniers, et les mains aux bombardiers, par exécration des nouvelles armes. Néanmoins, comme il ne réussit pas à la prendre, il encourut les soupçons des Florentins, qui, après l'avoir torturé, le décapitèrent; mais ce supplice leur aliéna tous les condottieri, et cette inimitié, ils la payèrent cher. Les Génois même s'emparèrent de Sarzane, et les Lucquois de Pietrasanta. L'implacable cardinal de la Rovère menaçait Gênes, sa patrie, et le pape, son rival; en un mot, partout les Italiens combattaient entre eux avec la lenteur de l'ancienne tactique, mais avec la férocité qu'ils avaient apprise des envahisseurs.

Ludovic le More occupait le premier rang parmi les potentats. Son État se trouvait des plus florissants; Comines disait n'en avoir jamais vu un plus beau et d'un plus grand revenu, puisqu'il pouvait donner 500,000 ducats par an, les sujets restant encore riches et contents, tandis que le duc en tirait 600,000

et parfois 700,000 (1). Ludovic, selon la coutume du temps, protégeait les lettres et réunissait autour de lui des talents de premier ordre : le musicien Franchino Gaffuri, de Lodi; les littérateurs Émile Ferrari, de Novare; Gabriel Pirovano et Ambroise Varèse, médecins et astrologues; George Merula, d'Alexandrie; Alexandre Minuciano, de la Pouille. Le dernier établit à Milan une imprimerie dans sa maison, et fit paraître, à ses frais, Horace, et, pour la première fois, toutes les œuvres de Cicéron, de même que Denis Nestor y imprima un dictionnaire latin. André Cornazano, qui célébra en *terzine* l'art militaire, l'historien et jurisconsulte Donat Bossi, Pontico Virunio (Louis de Ponte), érudit et mathématicien, Antoine Fileremo Frégose, de Gênes, Gaspard Visconte, Nicolas de Correggio, louaient à l'envi le prince, auquel, de Florence, applaudissait Ange Politien. Jacques Antiquario, de Pérouse, fameux latiniste, lui servait de secrétaire; il avait pour capitaine de ses troupes André Baïardo de Parme, auteur du roman *Adriano e Narcisa*, et de beaucoup de poésies en langue vulgaire. Luc Paciolo lui adressait ses œuvres mathématiques « pour l'ornement de sa très-digne bibliothèque, composée d'une multitude innombrable de volumes en tous genres de belle doctrine ». Le Florentin Bernard Bellincioni était son poëte lauréat, et il avait pour historiens Bernardin Corio et Tristan Calco, tandis que Nicolas Scillacio, de Messine, racontait le voyage de Christophe Colomb, que Guillaume Como lui avait transmis en espagnol (1494). Il ouvrit un théâtre, forma une académie de beaux-arts et de sciences, agrandit les bâtiments de l'université de Pavie, et jeta les fondements du lazaret de Milan, probablement sur les plans de Bramante. Cet artiste, qu'il avait attiré près de lui moyennant un salaire de 5,000 ducats, construisit la tribune et la coupole *delle Grazie*, le vestibule de Saint-Celse, la sacristie de Saint-Satyre, le cloître de Saint-Ambroise. En même temps, Léonard de Vinci, qui recevait 2,000 ducats par an, peignait son admirable Cène dans le réfectoire des Grazie, modelait le colosse équestre de François Sforza, appliquait dans le nouveau canal de la Martesana les soutiens que nous appelons *conques*, et fondait une école de peinture, d'où sortirent les Luini, César de Sesto, Marc d'Ogionno, Lomazzo, Salaini, Boltraffi.

« Ce glorieux et magnanime prince fit orner, à Milan, le châ-

(1) Livre VII, ch. 3. *Et de ce que contient ceste duché, je ne veiz jamais plus belle pièce de terre, ne de plus grant valleur.*

teau de Porta Zobia d'admirables édifices, outre qu'il agrandit la place qui se trouve devant. Il débarrassa les rues des obstacles qui les obstruaient, et fit peindre, orner et embellir les façades des maisons; la même chose eut lieu dans la cité de Pavie, de manière que ces villes, sales et laides d'abord, peuvent maintenant se dire très-belles. Vigevano, séjour où les seigneurs se plaisent beaucoup, fut agrandi et orné d'un grand nombre d'édifices superbes : il y fit faire une grande place, embellie d'ornements et pavée; un parc, où il mit, pour le plaisir et la récréation, beaucoup de bêtes sauvages; enfin de magnifiques jardins. Mais, comme ce pays était aride et sec, il y amena, au moyen de quelques aqueducs construits avec beaucoup d'art, des eaux en si grande abondance, qu'il put convertir ces terrains stériles en belles et bonnes possessions très-productives (1). » Il étendit la culture du mûrier, et s'occupa de réformer les statuts.

Intelligence active et âme basse, incomplet dans les bonnes comme dans les mauvaises qualités, Ludovic, à la manière des modernes, croyait que l'habileté était tout, se confiait dans la finesse politique pour diriger les destinées de l'Italie, et tombait dans des méprises que n'évitent jamais ceux qui ont trop souvent recours à la ruse. Il s'était imaginé que Charles VIII se tiendrait pour son obligé, que Pierre de Médicis et les Aragonais seraient abattus, mais non pas anéantis, les Vénitiens intimidés, et tous éblouis par sa puissance. Pendant la régence de la duchesse Blanche, il espérait enlever le Piémont au moyen d'intelligences avec le marquis de Saluces et le seigneur de Valperga, et réunir ainsi toute la haute Italie. Mais l'avalanche prit une autre direction que celle qu'il avait prévue; car, tandis qu'il se vantait d'avoir, par son astuce, appelé et chassé Charles, puni et relevé les Aragonais, en ajoutant que *le Christ dans le ciel, et le More sur la terre, savaient le but de cette guerre* (2), il se trouva écrasé

(1) Cagnola, *Chronique*, liv. VIII, à la fin.

(2) Matarazzo, chroniqueur contemporain, dit qu'il fit battre une monnaie avec cette épigraphe, mais le fait est faux; ce n'était qu'un dicton cité par Nardi dans l'*Histoire florentine*, livre III, dont nous trouvons un souvenir dans une chanson populaire des Milanais, faite après ses malheurs :

Son quel duca de Milano
Che con pianto sto in dolore;
Son sugeto ch'ero signore;
Orà son fatto Alemanno.

par des prétentions dont il ne s'était point inquiété quand il avait réclamé l'intervention des Français. Dès lors il faisait jouer de nouveaux ressorts, multipliait les traités et les alliances, et, pour entreprendre la guerre à son avantage, il mêlait un nouveau potentat aux destinées de l'Italie, en appelant Maximilien à venir chercher la couronne.

La chute de la maison de Bourgogne, de même qu'elle agrandit la France, consolida la puissance de la maison d'Autriche; en effet, l'archiduc Maximilien, par son mariage avec Marie, fille de Charles le Téméraire, hérita des Pays-Bas, qui furent ajoutés à ses domaines paternels de l'Autriche, Styrie, Carinthie, Carniole, Tyrol, Souabe, Alsace, outre qu'il eut encore la couronne impériale. Beau de sa personne, vif, de manières agréables, cultivant les arts et les lettres, brave, chevaleresque, il administrait avec la plus grande imprévoyance; dans une époque où l'argent acquérait une importance suprême, il en était toujours si dépourvu que les Italiens l'appelaient Maximilien *court d'argent*. Afin de se procurer 300,000 écus de dot, il épousa Blanche Sforza, nièce du More; il vendait les priviléges et les titres, le droit de légitimer les bâtards, et même celui de créer des poëtes (1). Aussi, comme les moyens lui manquaient, il abandonnait tout à coup les expéditions qu'il avait commencées inconsidérément; il s'engageait dans des entreprises nouvelles pour avoir un prétexte d'abandonner les anciennes, et s'immisçait dans les affaires des autres, afin de pouvoir excuser

Io diceva che un sol Dio
Era in cielo, e un Moro in terra;
E secondo il mio desio
Io faceva pace e guerra. . .

Ce même Nardi mentionne une médaille de Ludovic où se trouvaient deux mains, l'une tenant du feu, l'autre de l'eau, voulant indiquer que sa prudence savait produire la guerre et la paix; il y ajoute qu'il avait fait représenter une Italie toute remplie de coqs, et un More qui, avec le balai, semblait les chasser. Ayant montré ce tableau à François Gualterotti, ambassadeur florentin, il lui demanda ce qu'il pensait de son invention, et celui-ci lui répondit: « C'est très-bien, mais il me semble que ce More, en voulant balayer l'Italie des coqs, se met sur le dos toutes les ordures. »

(1) A Urbain Terralunga d'Albe, conseiller du marquis de Montferrat, il concède *ut facere, creare, instituere possit poetas laureatos, ac quoscumque qui in liberalibus artibus ac maxime in carminibus adeo profecerint, ut promoveri ad poeticam et laureatum merito possint.* (Diplôme du 3 août 1501, ap. TIRABOSCHI, t. VII, p. 1823.)

la négligence des siennes. Ses desseins étaient grandioses, mais il échouait dans tous; il faisait un mystère de ses résolutions pour se dispenser de les discuter avec personne; puis, le moment venu de les exécuter, il se laissait décourager par le premier obstacle.

La maison d'Autriche, en tout temps, chercha avec une grande opiniâtreté à recouvrer ce qu'elle avait une fois possédé; Maximilien voulut donc soumettre les Suisses, qui lui envoyèrent dire : « Altesse, nous sommes des gens grossiers, et nous pourrions manquer aux égards dus à une couronne. » Il ne tint pas compte de l'avis, fut battu, et dut recourir à la médiation du duc de Milan. Les Suisses, que leur première guerre avait affranchis de la maison d'Autriche, et celle-ci de l'empire, s'allièrent avec la France; désormais ils lui fournirent des soldats qui devinrent funestes aux Allemands, et abhorraient le duc de Milan, parce qu'il empêchait d'exporter des comestibles de la Lombardie dans la Suisse.

Maximilien crut inutile son couronnement à Rome, et s'intitula empereur élu des Romains, paraissant ainsi vouloir rester étranger aux affaires d'Italie; mais il écouta le More, son oncle, qui
1496 lui promettait 200,000 florins s'il le nommait roi de Milan. Il descendit donc du Tyrol par la Valteline, mais avec si peu de forces que tous ceux qui refusèrent de lui obéir ne purent y être contraints; lui-même, saisi de honte, recherchait les chemins détournés, et fuyait les villes pour n'être pas humilié par la magnificence des réceptions.

Pise était toujours le but des tentatives armées et des intrigues : les Florentins la voulaient comme leur ancienne possession, et le More comme l'unique dédommagement qui pouvait compenser les sacrifices de la guerre, conseillée par lui si mal à propos; elle était surtout ambitionnée par Venise, qui, déjà maîtresse de postes nombreux dans la Pouille, aurait, par l'acquisition de cette ville, dominé seule sur la Méditerranée. Maximilien lui-même la convoitait comme ayant appartenu à l'empire. Après avoir reçu des ennemis de Florence quelque argent et une
1498 flotte, il assiégea Livourne; mais, selon son habitude, il dut bientôt renoncer à cette entreprise et retourner en Allemagne, laissant de sa personne en Italie une idée toujours plus misérable.

Le More n'avait obtenu que des titres pour lui et ses fils, avec la promesse de milliers de soldats, en échange de la pro-

messe de millions d'argent. Il revint donc à ses manœuvres pour empêcher les Florentins de s'entendre avec Venise, comme ils négociaient pour le faire, et de lui abandonner Pise (1); mais les Vénitiens, qui professaient également une politique tout à fait italienne (2), n'hésitèrent pas, imitant ce qu'ils avaient hautement désapprouvé dans le More, à lui susciter un antagoniste. En effet, par le traité de Blois, ils reconnurent Louis XII comme 1499
duc de Milan et roi de Naples, à la condition qu'il leur céde- 15 avril.
rait Crémone et la Geradadda, avec les villes qu'il possédait dans la Pouille. Louis, désirant rompre son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, qui lui était odieuse, pour épouser Anne, veuve de son prédécesseur, caressait dans ce but Alexandre VI, qui espérait, avec l'appui de ce roi, agrandir sa propre famille.

Le More, voyant le nuage grossir, se prépara à le recevoir. La guerre ne se faisait que par les chefs de bandes; tels étaient alors Baglione de Pérouse, Marc Martinengo de Brescia, Galéas Sanseverino, Appiano de Piombino, Virginio Orsini, fameux temporiseur, et chef des meilleurs combattants; Camille Vitelli,

(1) Le More, en 1498, se plaignait à Foscari, ambassadeur vénitien, de la défiance que témoignait la Seigneurie, et ajoutait : « J'avoue que j'ai fait beau- « coup de mal à l'Italie, mais je l'ai fait pour me conserver dans le lieu où je « me trouve; je l'ai fait avec peine, mais la faute en a été au roi Ferdinand, et « même, je veux le dire, en quelque partie à l'illustrissime seigneurie (véni- « tienne), parce qu'elle n'a jamais voulu se laisser comprendre. Mais, depuis, « n'a-t-elle pas vu que tous mes efforts ont eu pour objet la délivrance de l'I- « talie? Il est certain que, si j'avais différé davantage de faire la paix de Novare, « *actum erat de Italia*, parce que nos affaires se trouvaient dans le pire état. » (MALIPIERI, *Annales*, p. 842.) Dans une autre lettre que renferment les archives Trivulciennes de 1499, il se plaint qu'on ait répandu le bruit qu'il avait appelé les Turcs : « Et cependant, sur notre âme, nous disons qu'il n'est pas vrai que le Turc ait marché sur nos instances, et que nous ayons jamais rien fait pour le faire venir. » Dans une autre, qui est le quinzième des *Documents de l'histoire italienne* publiés par Molini : « Je jure par Dieu que jamais je n'ai rien envoyé dire au Turc. » Or Corio, son panégyriste, affirme que cela « résulte de la minute de l'instruction que son Excellence donna à Ambroise Bugiardo et à Martin de Casale, laquelle porte, etc., etc., » et il cite la commission donnée par Ludovic à ses envoyés.

(2) Le doge répondit aux Florentins, qui envoyèrent des ambassadeurs pour se recommander à la Seigneurie : « Tant que vous serez bons et fidèles Italiens, « et que vous n'irez pas intriguer au delà des monts, nous autres, avec toute la « ligue, nous vous tiendrons pour nos amis. Sachez bien que, sans nous, toute « l'Italie aurait été occupée par les Français; si vous ne voulez pas être Italiens, « nous ne pouvons en rien venir en aide à vos affaires. » (MALIPIERI, p. 428.)

qui avait le premier formé les arquebusiers à cheval; Barthélemy d'Alviano des Atti de Todi, Paul Vitelli de Città de Castello, et son frère Vitellozzo. Ludovic devait s'appuyer sur eux; mais les Romagnols étaient contraints de rester dans leurs forteresses pour se mettre à l'abri des attaques du pape, qui s'obstinait à détruire ces opiniâtres châtelains. Parmi ses alliés, Maximilien était occupé contre les Suisses, et puis quel secours en espérer? Frédéric de Naples songeait à réparer ses désastres. A défaut des chrétiens, il a donc recours aux Turcs, et fait appel à Bajazet II, dont il excite les soupçons contre Venise et la France. Bajazet envoya dans le Frioul Scander, pacha de Bosnie, qui dé-
29 septembre vasta le pays jusqu'à la Livenza, faisant un grand nombre de prisonniers; mais, comme il s'en trouvait embarrassé quand il repassa le Tagliamento, il choisit les plus robustes et massacra les autres. Ludovic, ce perpétuel agitateur de l'Italie, n'en devint que plus odieux, et la nouvelle que les Français arrivaient en grand nombre fut accueillie avec joie.

Parmi les condottieri milanais, les plus renommés étaient les del Verme et Trivulce. Jacques del Verme, que nous avons vu (chap. CXII) se signaler au service de Cane Signorio, puis de Jean-Galéas, dont il fut la main droite, en obtint en fief d'immenses possessions dans les Langhe, le Placentin, le Pavesan, le Véronais, le Vicentin; Plaisance, Milan, Pavie et Vérone se disputèrent l'honneur de donner le droit de cité à cette famille. Louis, son fils, déploya du courage au service de Venise et de Florence; de la république ambrosienne, il passa sous les drapeaux de François Sforza, et joignit de nouveaux fiefs à ceux de ses pères. Son fils Pierre obtint des honneurs et des charges des Sforza; mais Ludovic résolut de le tuer, soit par jalousie, soit pour s'emparer de ses vastes domaines qui l'égalaient à un souverain; en effet, il mourut empoisonné en 1485, et le fisc s'empara de ses terres. Marc-Antoine, son fils, fut condamné à mort comme rebelle; mais, à l'approche des Français, Ludovic, afin de le gagner, lui restitua ses biens, et Marc-Antoine leva des troupes pour le secourir (1).

Il lui restait un terrible adversaire dans Jean-Jacques Tri-

(1) Pour ce fait, les Français voulurent le considérer comme rebelle. Il s'agita dans toutes ces guerres jusqu'à ce que Charles-Quint le confirmât dans ses biens et priviléges : il mourut en 1538. Son frère Frédéric combattit également les Français, et, après de longs malheurs, il obtint le comté de Bobbio.

vulce. Après avoir joué le premier rôle dans la guerre de 1483 contre les Vénitiens, il fut banni par le More, jaloux de sa haute position; il servit ensuite le roi Ferdinand contre les barons, et le pape contre Charles VIII, ce qui lui valut le comté de Belcastro. Enfin il passa sous les drapeaux du roi de France, dont il obtint le duché de Melfi, le comté de Pezenasco et le titre de capitaine général, avec la somme nécessaire pour l'entretien de cinq cents chevaux, et le traitement de 2,000 ducats; dès lors il adopta la nation qui le soudoyait. Dans les guerres précédentes, il avait souvent entretenu à ses frais les troupes, entièrement négligées par les princes, et il s'était fait une terrible renommée pour son orgueil et sa sévérité militaire. Dans l'armée de la ligue de 1483, les pillards, qui suivaient toujours en grand nombre les campements, rebutés par sa rigueur, formèrent une association, à la tête de laquelle ils mirent un pape avec des cardinaux, des archevêques et des évêques de leur création : au cri de *falcetta* (petite faux), ils devaient prendre les armes et tuer quiconque leur ferait obstacle; ainsi organisés, ils pillaient et rançonnaient le pays environnant. Trivulce, pour dissiper cette bande, faisait pendre tous ceux qu'il pouvait saisir, et lui-même égorgeait les coupables. Telles étaient les armées, tels les capitaines.

Trivulce, il est vrai, sut aussi pardonner : il ne fit aucun mal à un assassin embusqué pour le tuer; une bande de vauriens espagnols ayant formé le complot de se révolter, parce qu'ils ne recevaient pas leur solde, il les paya de ses propres deniers. On peut l'accuser d'avoir souvent changé de bannière et servi les étrangers contre sa patrie; mais ce crime est commun aux capitaines d'alors, qui, dans leurs alliances, ne se croyaient pas moins indépendants que les rois d'aujourd'hui. Néanmoins, malgré les éloges dont l'a comblé un célèbre biographe, nous ne saurions voir en lui qu'un soldat; dans l'hypothèse même où il n'aurait pas fait de la force le brutal abus qu'il pouvait, le titre de grand ne lui conviendrait que s'il avait combattu pour la cause nationale.

Le More l'avait fait pendre en effigie comme traître, et Trivulce, dès lors, poursuivit sa vengeance avec acharnement. Servi par son courage et des intelligences, il s'empara en peu de jours de Valence et de Tortone, qu'il laissa piller sans miséricorde. Galéas Sanseverino, à qui le More, son beau-père, avait confié toutes ses forces, prit la fuite, traître ou lâche, sans attendre

l'ennemi, bien qu'il s'appuyât sur l'importante forteresse d'Alexandrie. Les Vénitiens, sur ces entrefaites, arrivaient à Caravaggio et à Lodi. Bien que le duc eût tenté de regagner les cœurs en exposant sa propre conduite et les méfaits dont il s'était abstenu, en donnant et restituant des fiefs aux seigneurs, en faisant des concessions qui ne sont nullement appréciées quand la peur les inspire, les Milanais se soulevèrent et tuèrent Landriano, ministre des finances. Ce duc sollicitait partout des secours : de Maximilien, auquel il promettait de céder la Valteline, Bormio et même Côme; du roi de Naples, en lui montrant qu'il était sa sentinelle avancée. Il écrivait à Galéas Visconti, son ministre en Suisse : « Nous ne pouvons vous « expliquer la situation déplorable et la terreur où nous som« mes, mais nous voyons bientôt cette ville perdue, et, par « suite, le reste de l'État, si une grosse troupe de gens n'arrive « pas ici sans le moindre retard. Les expressions nous manquent, « et vous pouvez juger de celles que nous trouvons dans cette « extrémité; car nous sommes contraint de nous enfermer dans « ce château, où nous attendons que Sa Majesté vienne nous « délivrer. Il ne nous reste plus qu'à mourir (1). »

Abandonné de tous, sans secours ni conseil à l'approche de l'heure de Dieu, Ludovic envoya en lieu de sûreté ses enfants et son trésor avec son frère, le cardinal Ascagne; puis, après avoir approvisionné le château de Milan et nommé une régence, il passa la nuit auprès de l'urne de Béatrix d'Este, dont il était veuf depuis quelque temps : femme vertueuse peut-être, mais certainement énergique, elle avait soutenu le courage de son mari, plein de respect pour elle, et qui plaça toujours son nom dans ses actes, sur ses tableaux et les édifices construits par ses ordres. Enfin, comme on ne répondait à ses larmes et à ses prières que par des malédictions, il s'enfuit en Allemagne par Côme et la Valteline. Alors les capitaines abandonnent sa cause; le peuple soulevé fait appeler les Français et Trivulce, et le duché, dans l'espace de vingt jours, change de maître sans qu'une goutte de sang soit répandue. Le roi Louis XII arrive quand tout est consommé; puis, dès que la trahison lui a même
2 octobre. livré le château, il entre pompeusement dans Milan, célébré comme un héros qui apporte la paix et la liberté, vaines acclamations dont la foule est toujours prodigue.

(1) ROSMINI, *Hist. de Jean-Jacques Trivulce*, p. 322.

Mais, selon la coutume, les vaincus durent payer les dépenses : les Milanais payèrent 300,000 ducats de contributions pour s'être révoltés contre la France en accueillant le More; les gentilshommes favorables à ce duc perdirent leurs maisons et leurs propriétés, qui furent distribuées aux sujets de la France ou à ses partisans; la ville eut à payer 120,000 ducats par an. Le roi, néanmoins, pour affecter la popularité, s'invitait à dîner ou à souper chez les seigneurs, et tenait leurs enfants sur les fonts baptismaux. Il restitua aux nobles le droit de chasse que les Sforza s'étaient réservé, affranchit les prélats de l'obligation de fournir chacun un bœuf pour la table ducale, et augmenta le traitement des professeurs de l'université de Pavie, qui fut réouverte; enfin il accueillit les gens de lettres, les artistes, et arma des chevaliers.

La réforme qu'il introduisit dans le gouvernement, et qui survécut aux révolutions postérieures, mérite plus d'éloges : au conseil secret et à celui de la justice, qui fonctionnaient auprès du duc, il substitua un sénat composé de sept personnages à toges, de cinq militaires et trois prélats, nommés à vie, sous la présidence d'un grand chancelier qui gardait les sceaux du roi; tribunal suprême sur le modèle du parlement français, et qui pouvait suspendre (*interinare*) les décrets royaux quand ils étaient contraires aux droits et aux intérêts du pays.

Louis, qui connaissait le meilleur moyen de déguiser la servitude, ne confia les emplois qu'à des hommes du pays : il nomma avocat fiscal Jérôme Morone, un des plus fins politiques; président du sénat, Goffredo Caroli de Saluces, légiste renommé (1); pour son lieutenant, Trivulce, auquel il donna Vigevano, afin de le dédommager des pièces de canon trouvées à Milan, qui devaient lui appartenir, et qu'on estimait 50,000 écus; en outre, il le fit maréchal de France, avec autorisation de mettre sur pied quatre cents lances italiennes, dont les chefs étaient laissés à son choix. Mais, au lieu de se concilier tous les partis, comme l'exige toute domination nouvelle, Trivulce voulut sa-

(1) Il fut grand protecteur des hommes instruits, qui reconnurent ses bienfaits par des louanges et des dédicaces. Arcangelo Madrignano, cistercien du monastère de Chiaravalle, en lui dédiant son ouvrage du Portugal dans l'Inde (Milan, 1508), lui prête un long discours sur la cosmographie, puis rappelle ses bienfaits et les emplois divers qu'il donna à un grand nombre de personnages renommés dans les sciences, les lettres et les arts.

tisfaire ses haines d'exilé. Sans pitié pour les nobles gibelins, il les accabla de charges, et ne se souvint pas de ceux qui l'avaient aidé à triompher; il excitait l'envie par un luxe insultant. A l'arrivée de Louis, il fit couvrir une grande partie de la *ruga-bella*, où se trouvait son palais, et du cours de Porta Romana; puis, après l'avoir ornée comme une salle, il offrit un banquet à mille commensaux, parmi lesquels cent vingt seigneurs et cinq cardinaux. La nuit venue, le lieu de la réunion fut éclairé *a giorno*, et le festin se termina par des mascarades et des danses.

Les nobles, mécontents d'obéir à un compatriote, interprétaient dans un sens défavorable chaque acte du traître, du *trois-visages;* puis, des murmures passant à l'insurrection, ils couvrirent de barricades Porta Ticinese, et défendirent Marc Cagnola, dont il voulait démolir la maison, de telle sorte qu'il dut faire d'humbles propositions. Le peuple, qui, selon son habitude, s'était imaginé que les Français devaient lui procurer une vie de délices, voyant que toutes choses restaient dans le même état, se plaignait et appelait traîtres tous ceux qui avaient abandonné le More. D'ailleurs les débauches et l'insolence des soldats français fournissaient une ample matière aux chefs gibelins, qui exagéraient leurs excès et envenimaient les esprits.

Le More, réduit à l'extrémité, avait rendu la liberté à Galéas, fils de son prédécesseur, en conseillant toutefois à Isabelle, sa mère, de ne pas le confier aux Français; mais cette femme, entraînée par la commune illusion qui nous fait voir des amis dans les ennemis de nos ennemis, remit l'enfant entre les mains du roi Louis, qui, plus cruel que l'usurpateur, le contraignit à se faire moine. Bien plus, dès cette époque, les Français insultaient la nation dans ce qu'elle a de plus noble, les beaux-arts. Charles VIII emporta du royaume de Naples un grand nombre de livres; Louis XII envoya en France la bibliothèque *Viscontéenne* de Pavie, dissipant ainsi le trésor le plus précieux de la France, l'amour qu'elle inspire.

Le More, qui, d'au delà des Alpes, comme Bonaparte de l'île d'Elbe, épiait quel vent soufflait de Lombardie, et, comme tous les bannis, voyait une espérance dans tout bruissement de feuillage, se flatta de pouvoir reconquérir l'autorité. Maximilien l'avait accueilli avec l'intérêt de la compassion et de la parenté, en lui promettant des secours, mais sous la condition de recevoir des avances pécuniaires. Le More, s'apercevant qu'il ne visait qu'à son argent, préféra le dépenser pour solder des troupes dans

la Suisse, arsenal commun. Après avoir recruté une grosse bande, il repassa les Alpes et le lac de Côme, tandis que Trivulce, maudit et insulté de tous, se retirait en égorgeant. 1500

A la vue d'un maréchal qui fuyait de sa ville, le peuple milanais devint audacieux, et se mit à saccager sa maison et celles des chefs guelfes; ainsi Ludovic rentra applaudi, en février, dans cette Lombardie dont il s'éloignait exécré en septembre. Dira-t-on que le peuple est léger? mais il désire être mieux, et croit ceux qui lui promettent de le soulager; quand il se voit trompé, il hait encore, non pas le nom changé, mais les institutions non améliorées. A qui la faute?

Le More se vit bientôt entouré des petits princes, auxquels il rendait les seigneuries confisquées par les Français, ou qui profitaient des circonstances pour recouvrer ou usurper des possessions. Mais le roi Louis ne s'endormait pas; il envoyait des secours avec une grande promptitude, et, au nom de ses nouveaux traités, il obligea les Suisses à rappeler leurs compatriotes qui se trouvaient à la solde du duc. C'était briser le glaive dans les mains d'un combattant, et Ludovic se retira dans Novare; mais les Suisses qui en formaient la garnison refusèrent de se battre pour lui, et, afin d'obéir à leur gouvernement, ils se disposèrent à retourner dans leur patrie. Tout ce qu'il put obtenir, à force de larmes, ce fut de pouvoir se glisser travesti dans leurs rangs, pour sortir avec eux; mais, signalé par un Suisse à ses ennemis, il fut pris avec trois frères Sanseverino. Le cardinal Ascagne, qui tenait le château de Milan, s'enfuit à Rivolta, auprès de Conrad Lando, son ancien ami, qui le livra avec d'autres de sa maison et des nobles milanais (1). 9 avril.

(1) Des lettres de Jérôme Morone, secrétaire du duc, qui se trouvent dans les archives de Côme (ROVELLI, III, 383), nous apprennent que Sforza, en voyant diminuer ses troupes, envoya Galéas Visconti auprès de la diète des Suisses, siégeant à Lucerne, pour l'engager, afin d'amener la paix, à rappeler les soldats de son pays, force principale des deux partis. En effet, la diète imposa un armistice, et l'ordre en fut envoyé aux deux armées par deux courriers différents; mais Antoine Baissey, bailli de Dijon, ambassadeur de France, corrompit le courrier envoyé à l'armée française, de sorte qu'il allongea son voyage; tandis que l'autre, sans perdre de temps, apporta l'ordre de suspendre les hostilités aux Suisses qui servaient Sforza. La bataille s'engage le 9 avril, et ces derniers baissent leurs lances; mais leurs compatriotes qui sont avec les Français, ne sachant rien de l'armistice, font usage de leurs armes, et c'est ainsi que Sforza est vaincu.

Quant à la capture du duc, le chroniqueur Muralto de Côme dit que Lu-

Le More, conduit à Lyon en plein jour, au milieu de l'insultante curiosité du peuple, demanda vainement à voir son vainqueur impitoyable, qui le tint prisonnier à Loches les dix dernières années de sa vie. Là il put réfléchir sur les déplorables résultats de sa politique versatile; cependant il conserva une telle opinion de sa propre sagacité qu'il voulait encore donner des conseils et régler les destins du monde. Dans son testament, inspiré par une misérable politique, qui faisait consister toute la force dans l'affaiblissement des autres, il ne sait recommander d'autre expédient que la peur, peur des condottieri, peur des ministres, peur des savants, et conseille de ne pas s'entourer de personnes d'un rang trop élevé.

Les Milanais, après l'aveu qu'ils s'étaient montrés déloyaux envers le roi et le maréchal, obtinrent leur pardon, et se trouvèrent sous la domination des Français. Trivulce, devenu lieutenant, « fit pendre deux Gascons à un chêne, au dehors de Porta Ticinese, pour un pain violemment enlevé; pour une poule volée, il fit pendre un Galicien; puis il fit étrangler un Français sur le pont Vetro, pour avoir dérobé un manteau à un Milanais; pareillement il fit pendre sur ce même pont monseigneur de Valgé, chevalier français, parce qu'il avait embrassé témérairement en public une jeune fille (PRATO). » En un mot, il fit pendre ses soldats par douzaines. Néanmoins leurs excès, rapportés par de simples chroniqueurs, étaient si nombreux qu'on voudrait pouvoir les attribuer aux exagérations habituelles de la peur et des partis.

Les seigneurs gibelins souffraient avec impatience Trivulce, et, sous l'inspiration de Morone, son ennemi implacable, ils excitèrent le peuple, qui, divisé par paroisses, signa sur des registres

dovic aurait passé inaperçu parmi les Suisses si l'un d'eux, nommé Anson, de lui bien connu, et qui avait fait marché avec le bailli de Dijon moyennant 200 ducats, ne le lui avait montré avec le doigt. On peut le croire, car alors même les Comasques l'envoyèrent à Novare pour haranguer le comte de Ligny, et dans cette ville il put s'entretenir avec l'illustre prisonnier : *Cœpi lacrymis ducem in mula sedentem salutare, qui me interrogavit de statu Mediolani, cui multa retuli, et lacrymando recessit cum Gallis.* Paul Jove, dans l'histoire de son temps, dit que le duc et les siens furent dénoncés par Rodolphe de Salis, surnommé le Long Grison, et par Gaspard Silen d'Uri, qui étaient à la solde du More. Ainsi parle Belcario (*Comm. rer. gall.*, III, 240). Mallet (*Hist. suisse*, part. II, ch. 6) nomme un certain Turman d'Uri, qui fut condamné à mort dans sa patrie; il se plaint que Voltaire ait écrit que les Suisses avaient terni leur gloire par soif de l'or, et vendu la foi donnée.

pour qu'on le dépouillât du gouvernement. Chacun aurait fait entendre des plaintes si le roi avait nommé un lieutenant choisi hors du territoire, et maintenant on demandait un étranger, afin qu'il ne fût partisan ni des Guelfes ni des Gibelins. Charles d'Amboise remplaça Trivulce; mais la nouvelle servitude n'offrait pas même aux Milanais le dédommagement de la paix. Comme les Suisses ne recevaient aucune paye des Français, ils voulurent s'indemniser. En se retirant, après avoir trahi le More, ils occupèrent Bellinzona, cette clef de l'Italie, qu'ils enlevaient au milieu de la paix; peu de temps après, ils s'emparèrent aussi de Lugano, et ces deux villes furent pour toujours détachées du Milanais. Gênes était déjà au pouvoir de la France; Venise eut Crémone et la Geradadda; la peste exerça des ravages en 1502 et l'année suivante. D'un autre côté, l'empereur Maximilien, prétendant qu'il avait seul le droit de disposer du duché de Milan, et affectant de la commisération pour les fils du More, manifestait le désir de descendre en Italie afin de *délivrer* la Lombardie et d'y ressusciter les droits de Barberousse. Il voulait encore, disait-il, prendre la couronne impériale et porter la guerre chez le Grand Turc : cette expédition était alors le préambule et l'épilogue de tous les traités, le thème de toutes les harangues, le jouet que les politiques jetaient aux hommes de sentiment.

CHAPITRE CXXX.

ROMAGNE. LES BORGIA. LA POLITIQUE MACHIAVÉLIQUE.

Le pivot de l'indépendance italienne avait été jusqu'alors la cour de Rome, bien que, pendant tout le moyen âge, elle se fût montrée catholique, c'est-à-dire dévouée à toute la chrétienté sans distinction de pays. Mais, durant l'exil d'Avignon, elle se fit l'instrument d'une politique spéciale, et se déshonora par une insatiable fiscalité; puis, à cause de la lutte des intérêts français et italiens, elle se trouva divisée dans le grand schisme. Remis des blessures qu'il en avait reçues, le pontificat voulut se relever par les efforts généreux qu'il fit pour gagner les Moscovites,

réunir l'Orient, repousser l'islam; mais l'Europe commençait à fermer l'oreille à ses exhortations. Dès lors il se fit puissance italienne, cherchant par des ligues et la guerre à obtenir la suprématie dans la Péninsule; depuis qu'il ne pouvait diriger les peuples dont il avait surveillé l'adolescence, il espérait faire de l'État ecclésiastique le point d'appui au moyen duquel il donnerait l'impulsion au monde. Adoptant alors les idées païennes, qui prévalaient, il crut le despotisme nécessaire : mais ce pouvoir, outre qu'il ne convenait pas au successeur de Pierre, était incompatible avec un chef électif; il fut donc contraint de s'appuyer sur des puissances étrangères, tandis qu'il devait empêcher que des étrangers prédominassent en Italie, et maintenir la balance entre ses différents États. Par le haut domaine sur le royaume de Naples, et comme chefs du parti guelfe en Lombardie et dans la Toscane, les papes jouaient un rôle considérable dans les affaires de la Péninsule; mais les oscillations politiques tournèrent contre eux les monarques rivaux et l'opinion populaire, jusqu'au moment où leur puissance extérieure succomba sous les monarchies absolues et le protestantisme.

Durant tout le moyen âge, les pontifes, comme princes temporels, s'étaient trouvés resserrés entre les barons et le peuple. Avec leurs petits domaines, ceux-là entouraient la métropole, dont ils formaient pour ainsi dire le blocus; celui-ci montra toujours des prétentions, soit en face des Césars, auxquels il conférait le titre d'empereurs romains, soit en face du pontife, qui devait représenter la domination de la ville éternelle sur les couronnes, les intelligences et les volontés. Réduits à l'autorité politique, les papes durent s'affranchir de la violence féodale et de la turbulence populaire. Ils étaient parvenus à soumettre la ville de Rome en privant le sénat de toute représentation : mais quelques cités de la Romagne avaient conservé ou recouvré le gouvernement municipal, comme Ancône, Assise, Spolète, Terni, Narni; la plupart avaient pour maîtres de petits seigneurs, qui, bien que vaincus, conservaient l'autorité sous le nom de vicaires pontificaux, sauf à reconnaître la suprématie du pape, à lui promettre une redevance annuelle qu'ils payaient rarement, et à lui fournir des soldats et des capitaines, grâce auxquels il avait pesé dans les événements.

Quiconque voudrait écrire une histoire particulière de la Romagne trouverait des matériaux abondants, mais salis par les révolutions, le sang et les trahisons. Jules de Varano dominait

à Camerino, Guidobaldo de Montefeltro entre la Toscane et les Marches, Vitellozzo Vitelli à Cività de Castello. Jean de la Rovère, seigneur de Sinigaglia, attendait en héritage le duché d'Urbin; Pesaro avait pour seigneur Jean Sforza, de la branche cadette de la famille de Milan, et mari divorcé de Lucrèce Borgia; à Rimini, déchue de son ancienne prospérité, Malatesta, sous prétexte de service, se couvrait de la protection des Vénitiens, comme le faisaient également Astorre Manfred, seigneur de Faenza et du val de Lamone, et d'autres petits princes sur les côtes de l'Adriatique. Hercule, duc de Ferrare, ne se regardait pas comme dépendant du pape, bien qu'il s'intitulât son vicaire. Les Baglioni se virent tour à tour gratifiés et dépouillés par les papes de Spello, Bettona, Montalera et d'autres châteaux; à Pérouse, ils ne jouissaient pas de la seigneurie, mais de l'autorité des plus forts, et, si les légats pontificaux cherchaient toujours à l'affaiblir, Jean-Paul la soutint avec énergie.

Bologne avait été enlevée aux papes par Nicolas Piccinino, qui, méditant d'en faire la capitale d'un État propre, y rétablit les anciennes formes et lui donna pour commandant son fils François. La famille Bentivoglio, qu'il avait rappelée de l'exil, occupa bientôt la première place dans l'affection des Bolonais; François, servi par la trahison, si commune alors, fit arrêter Annibal Bentivoglio avec d'autres chefs et l'enferma dans Vérone. Galéas Marescotti le délivra, et, après avoir soulevé Bo- 1443
logne, il le fit mettre à la tête du gouvernement; les Vénitiens et les Florentins le soutinrent contre Eugène IV et Philippe-Marie Visconti. Annibal chercha, au moyen des bienfaits et du pardon, à se concilier ses adversaires et surtout les Canedoli; mais, loin de répondre à ses avances, les membres de cette famille tramèrent un complot avec Visconti, et, après avoir invité Annibal à tenir un de leurs enfants sur les fonts baptismaux, ils l'égorgèrent à l'église avec tous les Bentivoglio. Les Bolonais, qui l'aimaient pour ses vertus et comme restaurateur de la république, assaillirent et tuèrent les Canedoli avant l'arrivée des secours promis par Philippe-Marie; puis ils allèrent chercher à Florence Santi Cascese, bâtard de cette famille, lequel, en qualité de tuteur du fils d'Annibal, gouverna pendant seize ans, honoré et chéri de tous. Jean Bentivoglio parvint ensuite au pouvoir; allié à des maisons princières, il éblouissait par l'éclat de sa cour et la magnificence des arts à la manière de Laurent de Médicis, dont il n'avait pas sans doute la culture

et l'affabilité, mais qu'il surpassait par de rares talents militaires. Ses rivaux néanmoins ne restèrent pas tranquilles, et les Malvezzi surtout formèrent le complot de le tuer. Mais on découvrit la conjuration; quelques-uns parvinrent à s'enfuir, dix-huit furent pendus, et les autres, proscrits.

1444 Eugène IV avait conféré le titre de duc d'Urbin à Odo-Antoine de Montefeltro, qui, au bout de deux ans, périt victime d'une conspiration. Frédéric, son frère naturel, élève de Victorin de Feltre, et bon capitaine, lui fut donné pour successeur. Il obtint du roi de Naples l'ordre de l'Hermine, celui de la Jarretière du roi d'Angleterre, et du pape le titre de duc; puis, avec les immenses richesses que la guerre lui avait procurées et les dons qu'il avait obtenus, il fortifia le pays. « Dans l'âpre site d'Urbin il bâtit un palais, le plus beau que l'on voie en Italie; il le pourvut si bien de toutes les choses nécessaires qu'on l'aurait pris non pour un palais, mais pour une ville; non-seulement il le remplit de ce qui est d'usage ordinaire, comme vases d'argent, ameublements de chambres, riches étoffes d'or et de soie, et autres objets semblables, mais il ajouta pour ornement une infinité de statues antiques en marbre et en bronze, de magnifiques peintures et des instruments de musique de toutes sortes; toute chose y était excellente et très-belle. En outre, au prix des plus grands sacrifices, il réunit un grand nombre de très-bons et très-rares livres grecs, latins et hébreux, qu'il orna d'or et d'argent, estimant que c'était là le trésor le plus précieux de son palais (1). »

Il s'entourait d'hommes de mérite, et chargeait des agents d'aller partout s'informer des besoins de ses sujets, afin de secourir les pauvres honteux; il s'entretenait des affaires particulières avec les citoyens, quels qu'ils fussent. Bernardin Baldi, qui le présente comme le modèle des vertus civiles et guerrières, raconte de lui « un acte insigne de justice ». Au siége de Barchi, sur le territoire de Rimini, il proclama qu'il laisserait aller libres soit les habitants, soit les soldats de la ville, selon que les uns ou les autres seraient les premiers à rendre la forteresse, se réservant de traiter les retardataires à discrétion. Ce fut alors à qui céderait le premier; les soldats l'emportèrent et chacun d'eux put se retirer avec tout son avoir. Le duc néanmoins permit aux bourgeois de sortir avec tout ce qu'ils pour-

(1) CASTIGLIONI, *Cortigiano*, liv. I.

raient charger sur leur dos ; puis, ayant de nouveau fermé les portes, il excita ses goujats à tenter l'escalade. Ces misérables, munis de cordes et d'échelles, se rapprochèrent alors des murailles, qu'ils franchirent, et se mirent à piller, au grand divertissement du duc et de ses soldats ; mais, si l'on songe au désespoir des victimes, on aura une preuve nouvelle que les cruautés se considéraient alors comme de règle parmi les troupes. Guidubaldo, qui lui succéda jeune encore, suivit ses traces. 1482

Sigismond Malatesta, lascif, fourbe, cruel, hérétique même, acquit par son courage de vastes possessions ; mais il finit par les perdre, et ne conserva que Rimini qui, après sa mort, fut gouvernée par Isotta, sa concubine d'abord, puis sa femme renommée. Robert et Salluste, ses bâtards, aspiraient à devenir seigneurs de cités ; en attendant, ils se mirent à la solde du pontife, jusqu'au moment où Robert s'empara de Rimini. Il fit alliance avec Ferdinand de Naples, et, secouru par Florence et Milan, il recouvra quarante châteaux. Il livra de rudes batailles et combattit dans toutes les factions d'alors pour ramener des villes sous l'autorité du pape. Il eut pour successeur Pandolphe, son fils naturel, qui ternit l'éclat de sa maison.

Le pape Sixte IV avait donné Imola et Forli à Jérôme Riario, qui les fit prospérer et les embellit ; mais sa conduite déplorable amena la révolte du peuple, qui, après l'avoir égorgé, traîna son cadavre dans les rues. Sa femme Catherine, fille naturelle 1488
de Galéas Sforza, se défendit dans la forteresse avec un courage viril ; comme les rebelles menaçaient de tuer ses enfants si elle ne la rendait pas, elle répondit qu'ils pouvaient le faire, car elle en avait un à Imola et un autre dans le ventre (1). Bientôt arrivèrent Jean Bentivoglio avec les Bolonais, et Jean Sanseverino avec les Milanais, qui soumirent les deux villes, où ils proclamèrent Octavien, fils de Riario.

La même année, Galeotto Manfred, seigneur de Faenza, appelé dans la chambre de sa femme qui feignait d'être malade, fut égorgé par des sicaires. Jean Bentivoglio, père de la coupable, accourut en armes pour assurer la succession à son fils Astorre ; mais les Florentins, dans la crainte qu'il ne s'emparât de la ville pour son compte, excitent le peuple, qui fait prisonnier Bentivoglio lui-même. Quinze mille Bolonais s'arment aussitôt

(1) Telle est la réponse que lui attribuent la plupart des contemporains, tandis que Machiavel et d'autres lui prêtent des paroles grossières.

pour le délivrer; mais l'intervention du roi de Naples et du duc de Milan réussit mieux que la force.

La vie féodale se prolongeait donc parmi ces petits tyrans, qui seuls disposaient de la force, parce que les gouvernements n'employaient que des troupes mercenaires. Toujours à la tête de bandes aguerries et dévouées, qu'ils habillaient et armaient à leurs frais, ils suppléaient à leurs faibles revenus en les menant au service des autres, ou bien en permettant aux princes d'en recruter dans leurs domaines. Associant à cette profession la culture moderne, chacun d'eux voulait avoir dans sa ville une cour, des fêtes et des flatteurs; comme aux rebelles des seigneurs voisins, ils ouvraient un asile aux gens de lettres et aux artistes; ils *pourvoyaient* de cardinaux le sacré collége. De là, un aspect de grande opulence, entretenue par les gains de la guerre ou le produit d'impôts écrasants.

Mus par de petites rancunes, avec des prétentions au-dessus de leurs moyens, les petits seigneurs recouraient aux perfidies, au stylet, au poison, et l'opinion acceptait comme apologie du crime l'audace avec laquelle on l'avait commis. Les uns avaient ravi la souveraineté au peuple, les autres à l'Église, plusieurs à l'empire; mais, pour l'emporter sur un rival, ils se rapprochaient tantôt de celui-ci, tantôt de celui-là, ou bien se liguaient entre eux. Le pape lui-même soutenait parfois un compétiteur pour abaisser l'autre, ou faisait appel à la liberté contre les deux; ainsi, avec un pouvoir d'origine illégitime et de conservation difficile, ils devaient craindre de perdre leurs domaines, convoiter ceux des autres, d'autant plus qu'ils étaient entourés de bandes qui les dispensaient de rechercher l'amour des populations. « Entre autres moyens iniques employés pour s'enrichir, ils faisaient des lois et prohibaient certaines actions; puis ils étaient les premiers qui fournissaient l'occasion de les violer; ils ne punissaient jamais les coupables, si ce n'est quand ils les voyaient commettre fréquemment le même délit; alors ils châtiaient, non pour faire respecter la loi, mais afin de percevoir l'amende. De là naissaient beaucoup d'inconvénients, et surtout celui-ci, que les populations s'appauvrissaient et ne se corrigeaient pas; les individus réduits à la misère s'attaquaient aux moins puissants d'entre eux pour se relever. » (MACHIAVEL.)

Les vignes, les mûriers et les oliviers étaient arrachés au milieu des incursions réciproques; il ne restait d'autres ressources que les pâturages et la moisson des années où la guerre n'obli-

geait pas à renfermer les troupeaux dans les places fortes, avec le blé non encore bien mûr. Dans la campagne on ne construisait donc que des cabanes; les villages fortifiés résistaient, et, s'ils étaient pris, renversés ou brûlés, il fallait les rebâtir immédiatement pour cultiver les terres, jusqu'au moment où elles furent abandonnées à la stérilité, à la malaria, aux bandes de brigands.

Dans cet état de guerre, quiconque était assez fort pour braver impunément les menaces assouvissait ses instincts brutaux, et les motifs les plus légers engendraient des meurtres et des rapines. Un gentilhomme de l'Ombrie écrasa contre la muraille les enfants de son ennemi, et en cloua un sur sa porte, sans épargner la femme enceinte (1). Oliverotto, neveu et élève de Jean Fogliano, seigneur de Fermo, va servir sous Paul Vitelli. Après s'être signalé par des actions d'éclat, il écrit à son oncle qu'il veut se montrer dans sa patrie avec les honneurs qu'il a gagnés. L'oncle lui permet de venir avec cent cavaliers, lui ménage une réception solennelle, et donne un banquet à toutes les autorités de Fermo; mais, au milieu du festin, Oliverotto ordonne le massacre de Fogliano et des commensaux, et se fait proclamer seigneur.

Les papes, soit qu'ils enlevassent leurs domaines aux anciens princes, soit qu'ils donnassent en fief à leurs favoris des terres de l'Église, détruisaient dans les populations l'habitude de la soumission; en les arrachant violemment aux institutions auxquelles elles étaient affectionnées, ou du moins habituées, ils multipliaient les mécontents et les facilités de se révolter.

Rome, dans l'ordre matériel, portait l'empreinte des siècles et des révolutions qui s'étaient succédé; les temples, les basiliques et les thermes convertis en églises, les palais des Césars surmontés de créneaux et de bastions, attestaient le passage de l'empire, du catholicisme, de la commune, de la féodalité. Chaque quartier appartenait, pour ainsi dire, à une famille : aux Colonna, l'Esquilin; aux Orsini, la place Navona; aux Vico, le Transtevere; d'autres collines, aux Savelli, aux Frangipani. Les quartiers étaient séparés par des murailles et des portes; dans le centre, autour de l'île, s'accumulait la plèbe, besogneuse et turbulente. Le pape se défendait sur le Vatican, et, par le château Saint-Ange, empêchait les citoyens de passer le Tibre. Chaque palais représentait un fief sur une petite échelle,

(1) RIPAMONTI, *Hist. Mediolani*, VII, 667.

transféré de la campagne dans la ville, et soumis aux prescriptions hiérarchiques en vertu desquelles la tour du vassal ne devait pas s'élever aussi haut que celle des premiers seigneurs. Tous se regardaient avec une jalousie hostile; tous opposaient leurs immunités à l'exercice de l'autorité publique, et ouvraient de nombreux asiles à la foule des malfaiteurs.

L'industrie et l'agriculture avaient disparu; l'unique source d'existence était la papauté, qui attirait l'or du monde entier; on ne voyait qu'une multitude de clercs, de notaires, de prélats, de banquiers, de solliciteurs et de pèlerins, population flottante qui se soustrayait elle-même à toute loi. Des milliers de charges étaient créées pour le service de la cour et de la daterie; or, comme elles rapportaient beaucoup, elles se vendaient même avant d'être vacantes, et se négociaient à la hausse et à la baisse, comme aujourd'hui les rentes publiques. Des prélats, des cardinaux, des évêques, moitié prêtres et moitié princes, abandonnaient leurs églises pour venir à Rome dépenser, jouir, faire étalage de magnificence, intriguer au milieu d'un luxe élégant et de la licence.

Chaque famille illustre d'Italie voulait avoir un fils dans le sacré collége pour se faire un appui, briller, s'enrichir. Tout cardinal avait une cour de gardes, de camériers, de laquais, de bouffons, de chanteurs, de poëtes, et nous tirons le rideau sur le reste. Comme cette richesse était viagère, personne ne s'occupait de faire des épargnes ni d'améliorer les possessions, mais seulement de hâter et de raffiner les jouissances. Un instinct féroce de sang et de trahison s'associait aux plaisirs, ce qui n'est pas rare, comme si la volupté se savourait mieux quand elle pouvait précéder d'un jour une mort violente. La comédie avait pour intermède les assassinats; les poisons des empereurs romains, distillés par de nouvelles Canidies, étaient pour ainsi dire la pudeur de quiconque n'avait pas assez d'audace pour recourir au fer; mais les poignards du Vieux de la Montagne ne manquaient pas, et du jour où Innocent VIII tomba malade jusqu'à l'élection de son successeur, deux cent vingt citoyens furent assassinés.

Les Orsini, qui dominaient à l'occident du Tibre, se disaient Guelfes; les Colonna, établis au levant et au midi, sur le terrain des antiques Sabins, arboraient la bannière gibeline: mais ces noms n'indiquaient plus qu'un héritage de haines et une fidélité soldatesque telle qu'on l'entendait alors. En général, les Vitelli

se ralliaient aux premiers, les Savelli et les Conti aux seconds; du reste, les uns et les autres exerçaient leur valeur dans des vengeances privées, quand ils ne pouvaient la vendre à des étrangers. Les papes, devenus trop faibles, excitaient les uns contre les autres; car, quel que fût le parti vaincu, ils accroissaient leur pouvoir. Sixte IV et Innocent VIII, le premier, ennemi des Colonna, et l'autre, des Orsini, avaient affaibli ces deux familles; néanmoins Paul, Virginio et Nicolas Orsini, comte de Pitigliano, d'une part, et, de l'autre, Fabrice et Prosper Colonna, avec Antoine Savelli, étaient des capitaines renommés et recherchés à l'envi par les puissants.

Alexandre VI, animé d'nne résolution plus énergique, résolut de briser ces obstacles. Au milieu des haines, des désordres, du mécontentement populaire, il espéra rivaliser avec Sixte IV et Louis XI, et réduire les petites souverainetés à une seule, comme le comportait l'ordre de choses qui avait succédé à celui du moyen âge. Dans ce but, il songea à s'appuyer sur la faveur populaire, parce que, comme le disait son fils : *Qui veut dompter les grands doit faire beaucoup pour les petits.* Des inspecteurs furent nommés pour recevoir les plaintes des citoyens détenus injustement; puis quatre juges eurent mission de rétablir l'autorité de la justice dans Rome, où, tant qu'il occupa le siége pontifical, on ne souffrit jamais de la faim, et jamais l'artisan ne fut fraudé de son salaire.

Heureux s'il n'eût employé que de pareils moyens! mais il pensa que les perfidies et les cruautés étaient permises pour arriver à ses fins. Il vendit son alliance aux puissants moyennant des mariages et de l'argent; il sema la zizanie parmi les petits seigneurs, afin de les opprimer désormais, et, sous le prétexte que les Orsini avaient favorisé Charles VIII, il emprisonna Paul et Virginio. Mais le condottiere Barthélemy d'Alviano, leur élève, rassembla des soldats et des vagabonds, auxquels il fournit les chevaux indomptés qui erraient dans les campagnes de Rome; après les avoir armés comme il put, il tint tête aux papalins et aux Colonna Bracciano, Anguillara, Trevigiano, jusqu'au momement où Vitellozzo Vitelli accourut avec d'autres bandes de vassaux accoutumées à vaincre sous son père et ses frères.

Le pape leur opposa le vaillant Guidubaldo d'Urbin et François, duc de Candie; mais, lorsqu'ils eurent perdu à Soriano une bataille rangée, où le premier fut pris et l'autre blessé, il consentit à la paix. Dans l'impossibilité de faire à ce duc de Can-

die, son fils, une seigneurie sur les domaines de ses adversaires, il érigea pour lui Bénévent en duché, Terracine et Pontecorvo en comtés; les cardinaux, excepté un, approuvèrent en consistoire, dans l'espoir d'être récompensés par des bénéfices et des complaisances. Mais, quelques jours après, un pêcheur voyait jeter un cadavre dans le Tibre; interrogé pourquoi il ne l'avait pas dit immédiatement, il répondit : *J'en vois continuellement un si grand nombre!* C'était le duc de Candie, que son frère César, cardinal, avait tué, dit-on, par jalousie des faveurs de son père, ou de celles de Lucrèce, sa sœur.

A cet avertissement de Dieu, le pape versa des larmes, se repentit, mais pour reprendre bientôt ses habitudes, et César, le fils qui lui restait, lui fit concevoir de plus hautes espérances. Ce héros du crime avait-il besoin d'argent, il envoyait assassiner quelqu'un, et personne n'osait demander justice dans la crainte d'être sa victime; ayant tenté vainement d'empoisonner un de ses beaux-frères, il entra dans sa maison et le fit étrangler ouvertement; à côté du pape lui-même il égorgea son favori Peroto. De pareils excès, qui ne pouvaient s'accomplir que là où les deux pouvoirs se trouvaient réunis, faisaient sentir combien l'on avait eu raison de prescrire le célibat, si le fils d'un prêtre osait tant.

Louis XII de France désirait rompre son premier mariage et faire obtenir le chapeau de cardinal à Georges d'Amboise, son ministre; le pape expédia ces deux faveurs par l'intermédiaire de César. Il se rendit dans ce pays « avec une si grande pompe de richesses et d'ornements qu'il semblait avoir presque surpassé en magnificence le faste et la grandeur de la cour royale (NARDI). » Les chroniqueurs français ne cessent pas d'admirer, avec le luxe de ses gens et de son cortége nombreux, sa personne toute resplendissante de pierreries, son cheval ferré d'or, outre de riches ornements d'or et de perles. César obtint en ré-
1499 compense le duché de Valentinois, une compagnie de cent hommes, vingt mille livres par an, et la promesse d'un beau fief dans le Milanais, aussitôt qu'il serait conquis.

Alors il déposa la pourpre souillée pour déshonorer le nom de duc de Valentinois; s'appuyant entièrement sur la France, la prospérité de Louis servait à son agrandissement, et ce roi déclarait qu'il regardait comme personnelle toute injure faite au duc. En répétant : *Ou César, ou rien!* Borgia espérait se former une seigneurie indépendante au milieu des petits princes qui se

partageaient la Romagne. La mauvaise réussite ne le décourageait point; il avait coutume de dire : *Ce qu'on ne fait pas à midi se fait le soir*, et il savait que le succès lui ferait pardonner l'iniquité des moyens. On disait proverbialement que le pape n'exécutait jamais ce qu'il disait, et que son fils ne disait jamais ce qu'il exécutait.

Avec l'assistance des Français et le bras du duc de Valentinois, le pape Alexandre entreprit alors courageusement de déposséder les petits seigneurs. Il proposa aux Orsini une alliance contre les autres, en leur offrant de partager les dépouilles avec son fils. Aidé par eux, il expulsa de Forli et d'Imola les neveux de Sixte IV, bien que ces villes fussent défendues par l'intrépide Catherine Sforza, qui, faite prisonnière ensuite et délivrée par Louis XII, devint, par un second mariage, mère de Jean Médicis, le fameux capitaine des Bandes noires. Les Sforza de Pesaro, les Malatesta de Rimini et les Manfredi de Faenza succombèrent à leur tour; le duc de Valentinois, qui s'était rendu fameux par ses débauches et sa férocité, déclaré gonfalonier de la sainte Église, fut honoré d'un splendide triomphe à Rome, au moment ou le jubilé attirait une grande multitude au seuil des saints Apôtres, et remplissait les coffres du pape. Cet argent accrut les forces de César, qui se retourna contre les Orsini et les déposséda ; puis, s'étant fait lui-même condottiere, il attira sous ses drapeaux, par l'appât d'une solde plus élevée, les mercenaires qui avaient servi les Orsini ou les Colonna, et, avec ces troupes, grossies de soldats français, il s'empara de toute la Romagne, moins Bologne. Alexandre, ayant nommé douze nouveaux cardinaux, le fit déclarer par eux duc de Romagne, et son fils, pour mériter ce 1501
titre, résolut de purger le pays des brigands et des révoltés.

Son ambition lui fait alors jeter les yeux sur la Toscane, le Bolonais, les Marches, le duché d'Urbin, et, suivi des auxiliaires français, il se dirige vers ces contrées avec sa promptitude ordinaire; mais Jean Bentivoglio évite le péril en se mettant sous la protection du roi de France, et le duc de Valentinois se montre dévoué à ses intérêts au point de lui dénoncer les trames que les mécontents avaient ourdies avec lui-même. Ce tyran oblige alors les fils des maisons principales à égorger les adhérents des conjurés, et trente-huit membres de la famille Marescotti, avec deux cents de leurs fauteurs, furent tués, dit-on. A Sienne, le condottiere Pandolphe Petrucci gouvernait avec sévérité, mais avec modération, en maître sans doute, mais sans sortir des

voies ordinaires de la légalité; effrayé lui-même, il acheta la protection de Louis XII.

Florence était affaiblie par sa malheureuse guerre contre Pise, qu'elle n'avait jamais pu subjuguer, par la douteuse amitié du roi de France, par la rivalité de tous ses voisins qui conspiraient sa ruine, et par les intrigues des Médicis qui machinaient toujours leur rétablissement. Accusée d'être la cause des désastres français et d'avoir laissé dépérir son armée, victime des privations, elle refusa d'en soudoyer une autre pour le printemps à venir, et, faute d'argent, elle conclut une trêve avec ses voisins. Aussitôt le duc de Valentinois acheta les bandes qu'elle venait de congédier, en faisant courir le bruit qu'il devait aider, dans l'expédition de Naples, le roi Louis dont il rejoindrait l'armée à Piombino. Il demanda donc le passage à Florence, et, sans attendre sa réponse, il entra sur son territoire; puis, excité par Vitellozzo Vitelli, qui l'accompagnait avec le désir de venger le supplice de Paul, il voulait qu'on lui livrât six citoyens coupables de cette mort, et qu'on rétablît les Médicis, seule administration digne de confiance. Les Florentins se recommandèrent à la France, qui, à titre d'alliée, enjoignit au duc de Valentinois de les respecter; il se retira donc, se contentant d'exiger qu'ils lui payassent pour trois années, comme étant à leur solde, 56,000 ducats. Il assaillit alors la principauté de Piombino, occupée par Jacques d'Appiano, la dévasta et prit même le château, ayant ainsi un pied en Toscane, conquête dont le pape fut si joyeux qu'il vint en personne pour jouir de ce triomphe.

Louis XII, qui ne puisait aucune leçon dans le sort de son prédécesseur, songeait à Naples, où les Français avaient une honte à effacer; mais, au lieu d'accepter les offres généreuses de Frédéric II, il préféra traiter avec Ferdinand le Catholique.

L'Espagne, depuis sa conquête par les Arabes en 711, avait combattu sept siècles pour s'affranchir de la servitude étrangère; elle se trouvait donc divisée en autant de royaumes qu'avaient pu en créer la valeur et la constance patriotique ou religieuse. Ces royaumes se concentrèrent peu à peu, et finirent par se réduire à quatre, lesquels, par le mariage d'Isabelle de Castille et
1469 Léon avec Ferdinand d'Aragon, se fondirent en un seul. L'union permit de compléter la victoire sur les Maures à Grenade; Fer-
1492 dinand put constituer l'unité politique en Espagne avant tout autre gouvernement d'Europe, et plus complétement que la

France elle-même. En effet, le sentiment catholique s'y était identifié avec le sentiment national, de manière que le clergé ne fit pas d'opposition au monarque. Trois ordres religieux très-riches, et dont les chefs avaient une autorité princière, devinrent le principal appui du roi, qui s'en déclara le grand maître. La guerre sainte contre les Arabes, si elle n'amena point l'institution d'une armée permanente, permit au roi d'armer la nation entière quand il le voudrait, sans dépendre des feudataires comme les autres monarques. Ainsi les Espagnols firent leur éducation militaire à l'école toujours bonne des guerres nationales; quand ils connurent la tactique des lansquenets allemands, ils en déduisirent un système militaire que Gonsalve de Cordoue, surnommé le Grand Capitaine, perfectionna dans la guerre d'Italie, en y associant les progrès de l'artillerie et du génie militaire.

Ferdinand, prince puissant, était encore un fin politique, digne de servir de modèle à Machiavel. Maître de la Sicile insulaire, il aspirait toujours à posséder la terre ferme, comme si elle appartenait de droit à l'Aragon, avec l'argent et les forces duquel le roi Alphonse l'avait acquise. Louis XII ne s'aperçut pas qu'il deviendrait bientôt son rival, d'autant plus redoutable que l'empereur était son parent. A Grenade, ils réglèrent ensemble un partage du royaume, qu'on peut comparer à celui qu'on fit plus tard de la Pologne : l'Espagne devait avoir la Pouille et la Calabre, et la France le reste. Les papes furent 1500
pleins de condescendance envers le roi, qui portait le titre de 11 octobre.
Catholique, qui avait détruit la domination musulmane en Espagne, qui était le boulevard le plus fort de la chrétienté contre les Turcs. Ferdinand eut même l'adresse de faire comprendre à Alexandre VI que la possession de la Pouille lui était nécessaire comme base d'opérations pour assaillir les Turcs. En effet, il avait expédié contre eux, avec l'escadre de Venise, une flotte de soixante vaisseaux commandée par Gonsalve de Cordoue, à laquelle il donna l'ordre d'hiverner en Sicile, pour être en mesure d'agir contre Naples. Frédéric II, cousin et allié intime de Ferdinand, le reçut sans soupçons et lui confia la forteresse de Gaëte, tandis que lui-même devait se poster dans les gorges de San Germano pour fermer le passage aux Français.

Mais alors les ambassadeurs publient à Rome le partage con- 1501
certé, qui soulève l'indignation de quiconque conservait le sens moral, et le royaume se trouve exposé aux débauches de Borgia

et aux cruautés d'une soldatesque élevée à massacrer des Américains. Frédéric, entouré par la force et la trahison, se crut perdu et renferma les troupes dans les forteresses. Capoue était défendue par Fabrice Colonna. Tombée par fourberie au pouvoir des Français et du duc de Valentinois, elle souffrit les outrages les plus abominables : un grand nombre de femmes et de religieuses ne purent se soustraire au déshonneur qu'en se précipitant des fenêtres ou dans le fleuve, et beaucoup d'autres furent vendues. Les violences avaient cessé, lorsque le duc de Valentinois, informé que plusieurs Capouanes s'étaient réfugiées dans une tour, en choisit quarante des plus belles.

De pareilles horreurs firent naître un tel découragement que Frédéric eut à peine le temps de s'enfuir à Ischia, emmenant avec lui sa femme et quatre enfants, sa nièce Isabelle, veuve de Sforza, duc de Milan, sa sœur Béatrix, d'abord femme de Mathias Corvin, roi de Hongrie, ensuite de Ladislas II, roi de Bohême; puis, au lieu d'attendre les événements, il se détermina, par horreur de l'infamie de l'Aragonais, à traiter avec la France, à laquelle il abandonna tous ses droits, en stipulant une amnistie pour ses partisans. Il se rendit en France (1), où il obtint le comté d'Anjou et 30,000 ducats, mais avec défense de sortir d'un royaume dans lequel il était pourtant venu avec un sauf-conduit. Gonsalve lui-même, qui s'emparait des villes destinées à son maître, jurait sur l'hostie à don Ferrand, fils aîné du roi, qui

(1) Le poëte Jacques Sannazar ne l'abandonna point dans son malheur; après avoir vendu tout ce qu'il possédait pour subvenir à ses besoins, il le suivit volontairement dans l'exil, et, à son départ, il saluait sa patrie par ces vers où respire l'affection (*Épigram.*, liv. VII) :

Parthenope mihi culta, vale, blandissima siren ;
Atque horti valeant, Hesperidesque tuæ ;
Mergillina vale, nostri memor : et mea flentis
Serta cape, heu! domini munera avara tui.
Maternæ salvete umbræ, salvete paternæ,
Accipite et vestris thurea dona focis.
Neve nega optatos, virgo Sebcthias, amnes,
Absentique tuas det mihi somnus aquas ;
Det fesso æstivas umbras sopor, et levis aura,
Fluminaque ipsa suo lene sonent strepitu.
Exsilium nam sponte sequor. Sors ipsa favebit :
Fortibus hæc solita est sæpe et adesse viris.
Et mihi sunt comites musæ, sunt numina vatum ;
Et mens læta suis gaudet ab auspiciis,
Blanditurque animo constans sententia, quamvis
Exsilii meritum sit satis ipsa fides.

défendait vaillamment Tarente, de respecter sa liberté; mais à peine fut-il maître de la place qu'il l'envoya en Espagne, où il fut gardé prisonnier toute sa vie. Ainsi finissait dans les prisons la race aragonaise, qui avait dominé soixante-cinq ans; le royaume resta divisé en deux parties, l'une française sous le vice-roi d'Armagnac, l'autre sous le Grand Capitaine.

Au milieu de ces victoires, Alexandre VI assaillit les domaines des Colonna et des Savelli, qui s'étaient déclarés pour le roi Frédéric, et les réduisit à l'obéissance. Pendant ces expéditions, il laissait dans le palais du Vatican sa fille Lucrèce, pour que, de cette demeure, elle gouvernât le pays. Lucrèce avait d'abord épousé un noble napolitain; mais Alexandre, quand il eut obtenu la tiare, rompit ce mariage pour la donner à Jean Sforza, seigneur de Pesaro. Le pape ne tarda guère à trouver plus honorable une alliance avec Alphonse d'Aragon, prince de Salerne et fils d'Alphonse II; mais, lorsque cette maison fut détrônée, Alphonse périt assassiné sur l'escalier du Vatican. Alors on chercha pour cette jeune fille, mariée trois fois à dix-sept ans, sans parler de ses nombreux amants, un époux plus illustre dans Alphonse d'Este, fils du duc de Ferrare, qui, redou- 1502
tant le duc de Valentinois, accepta cette union honteuse.

Alexandre assigna à Lucrèce Sermoneta, enlevée aux Gaetani, et le gouvernement perpétuel du duché de Spolète; elle apportait à son mari 100,000 ducats en or, des joyaux et des meubles d'un prix inestimable, les villes de Cento et de la Pieve, outre l'héritage futur des biens paternels. Le mariage fut célébré dans le palais pontifical, et le pape « lui offrit une paire de pantoufles qui valait plus de 3,000 ducats, ce qui peut donner une idée du prix de ses autres joyaux et objets de luxe ». Ainsi s'exprime un chroniqueur (1), auquel nous devons le tableau des infamies horribles dont furent souillées les fêtes de ce mariage, infamies peut-être inventées, mais qui furent publiées.

Dans son voyage, Lucrèce fut accompagnée par des ambassadeurs, des évêques, des gentilhommes, et telle était la magnificence de son cortége que l'on y comptait quatre cent vingt chevaux, deux cent trente-quatre mulets, sept cent cinquante-trois personnes. La cour d'Urbin et les principaux citoyens de Ferrare vinrent à sa rencontre avec des arbalétriers, des trom-

(1) MATARAZZO, p. 188.

pettes et des musiciens, tous habillés de neuf, et déployant un luxe tel que l'on compta soixante et dix chaînes d'or, dont la moindre valait 500 ducats, plusieurs même 1,200. Le vêtement du duc et le harnais de son cheval étaient estimés 6,000 ducats; les docteurs portaient le dais sous lequel la duchesse s'avançait au milieu du son des instruments et des décharges de l'artillerie. L'or et les diamants brillaient sur sa personne et sur tous ceux qui l'entouraient; son trousseau était porté par cinquante-six mulets couverts de drap jaune et noir, et par douze au caparaçon de satin (1).

Cette alliance et son mariage avec Charlotte, fille de Jeanne d'Albret, roi de Navarre, offraient au duc de Valentinois de nouveaux avantages, qui lui permettaient de mûrir ses vastes desseins avec le calme de l'esprit, pour les exécuter avec une atroce résolution. Astorre Manfred, jeune homme doué d'une rare beauté, pour l'amour duquel les Faentins s'étaient défendus avec opiniâtreté, se livre sur parole; il l'envoie à Rome, et, après l'avoir rendu victime d'autres brutalités, il le fait étrangler avec un de ses frères, et jeter dans le Tibre. Il convoitait le duché d'Urbin; mais comment l'enlever, puisque Guidubaldo était dévoué au saint-siége? César déclare la guerre à Camerino, et demande des soldats et des canons à Guidubaldo, qui s'empresse de les lui envoyer; alors il occupe ses quatre villes avec ses trois cents châteaux, et le duc d'Urbin s'échappe à grand'peine (2); puis il attaque Camerino, où il entre par trahison, et fait massacrer le duc Jules de Varano avec ses enfants.

Marin, tailleur de pierres dalmate du quatrième siècle, s'était établi sur le mont Titan près d'Urbin, pour vivre dans une pieuse solitude; ses compagnons y fondèrent une petite république de gens industrieux, pacifiques, honnêtes, qui se maintient encore depuis treize siècles. En 1100, elle acheta du comte de Montefeltro le château de Pennarossa, et celui de Casolo en 1170; elle se soutint au milieu des papes, des évêques de Montefeltro, des Malatesta de Rimini, des Carpegna. Pie II, pour l'assistance qu'il en avait reçue contre les Malatesta, lui donna, en 1460, les quatre châteaux de Serravalle, Factano, Mongiardino, Fiorentino; mais elle ne tarda point à retomber dans son

(1) MARIN SANUTO, *Diarj mss.*

(2) La fuite du duc est pittoresquement décrite par Bernardin Baldi dans la *Vie de Guidubaldo*, liv. VI.

état primitif. Alors, envahie par Borgia, elle parvint à s'affranchir, et, jusqu'à nos jours, elle a conservé sa liberté. Les Florentins lui écrivaient le 2 juin 1469 : « Nous connaissons votre « fidélité, la grandeur et la générosité de vos âmes... Ayez bon « courage, soyez fermes et constants, et perdez la vie avec la « liberté, car il vaut mieux, pour l'homme habitué à être libre, « qu'il meure que d'être esclave. » Jules II, quelque temps après, lui écrivait encore : « Nous vous exhortons à conserver l'âme « forte et grande, en considérant qu'il n'y a rien de plus doux et « de plus utile que la liberté (1). »

Le duc de Valentinois justifiait ses conquêtes par le besoin de réprimer les factions et les tyrannies partielles; il se faisait applaudir par le peuple en détruisant les brigands, dont les bandes infinies étaient alimentées par les révolutions. Ramiro d'Orco, d'après ses ordres, les poursuivait et les livrait à des supplices aussi prompts que terribles; puis, dès que cet exécuteur de sa volonté se fut rendu odieux par son impitoyable justice, Borgia le fit écarteler et l'exposa sur le gibet, et le peuple le proclamait un grand justicier.

Venise, occupée sérieusement à sauvegarder la civilisation chrétienne contre les Turcs, ne pouvait s'opposer ni à l'ambition de Borgia, ni à l'invasion des Espagnols et des Français. A Florence, la mobilité continuelle du gouvernement ne permettait pas de suivre une politique à longues prévisions et de conserver le secret. Entourée par des amis avides et faibles, elle était odieuse aux chefs de bandes pour le supplice de Paul. Vitellozzo parvint à soulever Arezzo contre elle; puis, n'ayant pu décider le duc de Valentinois à l'occuper avec le titre de général de l'Église, il continua de lui faire la guerre, dévasta les champs ensemencés et s'empara de tout le val de la Chiana, qu'il finit par livrer à la France. Petrucci de Sienne disait aux ambassadeurs florentins : *Il faut que je vous envoie les Médicis, car sans eux vous ne guérirez jamais*, et beaucoup de citoyens proposaient de les rappeler. Néanmoins on eut recours à l'expédient 1502
d'élire un gonfalonier, non plus pour deux mois, mais à vie, à 16 août.
la manière du doge de Venise, et passible de la peine de mort

(1) DELFICO, *Hist. de Saint-Marin*, docum., p. 81, 88. Dans l'antiquité, Pindinissus, petit château des Éleuthéro-Ciliciens, sur sa hauteur inexpugnable, avait été respecté par tous les conquérants, et même par Alexandre, comme Saint-Marin l'a été par Napoléon.

22 septemb. s'il était condamné par les huit de la *balia*. Le choix, par le vote universel, tomba sur Pierre Soderini, honnête homme, mais trop faible pour la gravité des circonstances, du moins au dire des grands, qui perdaient l'espérance de devenir gonfaloniers.

Le nouveau chef, afin de mettre Florence à l'abri des attaques de Borgia, lui expédia Nicolas Machiavel, politique habile, qui put étudier de près l'astucieux fils d'Alexandre, dont il devait faire le modèle du tyran parfait. Le duc de Valentinois et Machiavel étaient préoccupés de la même pensée : la nécessité de réunir l'Italie sous une même domination, mais avec la conviction que, pour réussir, il fallait tout à la fois déployer la force du lion et la ruse du renard. Voilà ce que Machiavel enseignait dans ses livres, et ce que voulait exécuter le duc de Valentinois, prompt à tout oser, prodigue d'argent et doué d'une activité qui doublait ses forces. « Il envoie (nous dit Machiavel) don Michel Corelia, son condottiere, avec de l'argent pour recruter environ cinq mille fantassins; il donne de l'argent à huit cents fantassins du val de Lamona, et se trouve alors à la tête d'environ deux mille cinq cents fantassins payés, de cent lances de ses gentilshommes et de trois compagnies de cinquante lances chacune, sous trois chefs espagnols. Raphaël des Pazzi a été envoyé à Milan pour enrôler cinq cents Gascons, et un homme expert en Suisse afin de faire une levée de quinze cents soldats. Il y a cinq jours qu'il a passé en revue six mille fantassins choisis sur ses domaines, et qu'il peut réunir en deux jours. Quant aux gens d'armes et à la cavalerie légère, il a publié un ban qui ordonne à tous ceux de ses États de venir le rejoindre, et il donne à tous satisfaction. Son artillerie, toujours en bon état, est aussi nombreuse que celle du reste de l'Italie. Les messages et les ordres envoyés à Rome, en France et à Ferrare se multiplient, et il espère obtenir de tous ce qu'il désire. »

Après avoir occupé la Romagne, le Latium et une portion de la Toscane, il convoitait la couronne de Naples, et ce désir, il croyait pouvoir le réaliser avec l'appui paternel, sa propre force et la perfidie; mais il gardait pour lui seul le secret de ses moyens, et Machiavel restait confondu devant cette cour mystérieuse, où « l'on ne parle jamais des choses qu'on doit taire, et où les affaires sont conduites avec un secret admirable ». Il écrivait aux Florentins : « Quiconque a observé César Borgia « voit que, pour maintenir les États, il n'a jamais compté sur les « alliances italiennes, ayant toujours estimé peu les Vénitiens,

« et vous autres moins encore; il faut donc qu'il songe à se créer « en Italie un grand État, rendu fort par lui-même, et que les « autres potentats recherchent son amitié. Qu'il aspire à la do- « mination de la Toscane, comme étant le plus capable d'en « faire un royaume avec les autres États qu'il possède, c'est ce « qui ressort soit des choses dites plus haut, soit de son ambi- « tion, soit encore de sa conduite indécise quand il s'est agi de « régler l'accord; du reste, et c'est là une nouvelle preuve, il « n'a jamais rien voulu conclure avec vous. Je me rappelle avoir « ouï dire au cardinal des Soderini que, parmi les autres quali- « tés qui peuvent mériter le nom de grand homme au pape et au « duc, était celle-ci : ils connaissent l'occasion et savent très- « bien en profiter. Si l'on agitait la question de savoir si le mo- « ment est opportun pour faire une alliance avec lui, je dirai « non; mais, comme le duc ne peut attendre le parti vaincu, « parce qu'il lui reste peu de temps, vu l'âge avancé du pontife, « il est nécessaire qu'il profite de la première occasion qui s'of- « frira, et qu'il abandonne à la fortune une grande partie de ses « desseins. »

Personne ne se croyait à l'abri de l'ambition du duc de Valentinois, et les voisins menacés sollicitaient le roi Louis XII, qui, en effet, descendit en Italie mal disposé envers les Borgia; mais le cardinal d'Amboise, l'âme de ses conseils, qui aspirait à la tiare et dirigeait la France comme un autre pape, caressait Alexandre pour qu'il multipliât ses amis dans le sacré collége. Le duc de Valentinois accourut lui-même à Milan au devant du roi, et se justifia par de si bonnes raisons que Louis renouvela son alliance avec lui, en lui donnant des soldats français. Il rendit aux Florentins les châteaux que Vitellozzo leur avait enlevés; mais la faiblesse montrée par Florence lui inspira le désir d'en profiter. Lorsque les condottieri et les seigneurs se réunirent à la Magione, maison de campagne des Baglioni sur le territoire de Pérouse, pour aviser aux moyens de refréner l'ambition de Borgia, les Florentins n'osèrent pas se joindre à eux; bien plus, ils firent « offrir par Machiavel au duc de Valentinois un asile et des secours contre ces nouveaux ennemis de sa personne ». Enfin, d'après les conventions arrêtées, les habitants d'Urbin et de Camerino se soulèvent, et Ugo de Cardona, lieutenant de Borgia, tombe prisonnier. Le duc de Valentinois, surpris par une insurrection inattendue, se retire et reste prudemment tranquille pour laisser s'éteindre ce premier enthousiasme qui fait

préférer le bien général à l'intérêt privé ; puis, lorsque les jalousies, l'avarice et la fatigue se furent manifestées, il rompit cette ligue en temporisant, et sacrifia ses adversaires divisés.

Les principaux étaient les Montefeltro, les Varano, les Bentivoglio et les fameux capitaines Paul et Virginio Orsini, Vitellozzo Vitelli et Oliverotto Freducci de Fermo. Lorsqu'ils virent le roi de France se réconcilier avec Borgia, ils demandèrent à traiter avec celui-ci, se laissant duper par des promesses, eux toujours parjures, et ils l'aidèrent contre d'autres petits tyrans. Les Orsini, Vitellozzo et Oliverotto se rendirent avec leurs mercenaires sous les murs de Sinigaglia, ville de François de la Rovère. Là le duc de Valentinois les accueille avec des manières d'ami et les conduit dans son palais ; mais aussitôt il les arrête et les fait étrangler. Vitellozzo pleurait, en rejetant tous les torts sur ses compagnons ; Oliverotto suppliait son bourreau de sauver du moins son âme par l'absolution papale. Ses bandes furent cernées à l'improviste et dépouillées ; celles de Vitellozzo parvinrent à s'échapper de vive force.

Le pape raillait les victimes en disant : *Dieu les a châtiés, parce qu'ils se sont fiés au duc de Valentinois après avoir juré qu'ils ne le feraient jamais.* A Rome, il arrêta le cardinal Orsini et ses parents, avec lesquels il s'était réconcilié naguère, et les tint en prison jusqu'à ce qu'ils lui eussent cédé toutes leurs forteresses. Il exigea même du cardinal la cession de tous ses biens ; en lisant sur ses livres de compte le prêt de 2,000 ducats fait à une personne non désignée, et l'achat pour la même somme d'une perle qui ne se retrouvait pas, il déclara qu'il le priverait d'aliments jusqu'à ce qu'il le mît en possession de la somme prêtée et de la perle. La mère du cardinal paya la dette, une amie apporta la perle, et le cardinal reçut la nourriture, mais avec elle la mort.

Machiavel raconte ce qui était advenu à la seigneurie de Florence sans un mot de blâme ; bien plus, il lui écrivait : « Ici « chacun commence à s'étonner que vos seigneuries n'aient pas « écrit ou fait dire quelque chose à ce prince pour le féliciter de « ce qu'il a fait dernièrement ; car il pense que vous lui avez « quelque obligation, en disant qu'il vous en aurait coûté « 200,000 ducats pour vous débarrasser de Vitellozzo et détruire « les Orsini, et que d'ailleurs vous n'auriez pas réussi comme « lui. »

L'épouvante saisit les grands de toutes parts ; le peuple, qui détestait les aventuriers, ses assassins, se réjouit de leur chute,

dans l'espoir d'obtenir la tranquillité. Les soldats passent au service du duc de Valentinois, qui trouve des apologistes et des panégyristes. Bologne lui promet pour huit ans 12,000 ducats d'or, cent hommes d'armes et deux cents arbalétriers à cheval; Pise, incapable de résister plus longtemps à Florence, se résout à se donner à lui. Après s'être emparé de Pérouse et de Sinigaglia par des moyens infâmes, Borgia jette les yeux sur Sienne, et cherche à se débarrasser de Pandolphe Petrucci, l'âme de la ligue ennemie, et qui avait eu de la peine à échapper au guet-apens de Sinigaglia.

L'impudence avec laquelle le duc César s'ouvrait à Machiavel cause plus d'effroi que ses crimes : « Les individus qui étaient « les ennemis communs de tes seigneurs et les miens sont en par- « tie morts, en partie prisonniers, en partie fugitifs ou assié- « gés dans leurs foyers : parmi ceux-ci se trouve Pandolphe « Petrucci, qui doit être le dernier obstacle pour notre entre- « prise et la sûreté des États communs. Je ne regarde pas com- « me difficile de l'expulser de Sienne, mais je voudrais l'avoir « entre mes mains, et, dans ce but, le pape songe à l'endormir « par des brefs, en lui montrant qu'il lui suffit de lui voir pour « ennemis ses ennemis. En attendant, j'avance avec l'armée; car « il est bien de tromper ces hommes qui sont passés maîtres en « trahison. Les ambassadeurs de Sienne, qui sont venus me « trouver au nom de la *balia*, m'ont fait de belles promesses, et « je les ai assurés que je n'en veux pas à leur liberté, mais que « mon seul désir est qu'ils chassent Pandolphe. Ils devraient « avoir quelque confiance d'après ce qui s'est passé pour Cas- « tello et Pérouse, que j'ai remis à l'Église sans vouloir les ac- « cepter. Le maître du logis, qui est le roi de France, ne verrait « pas de bon œil que je prisse Sienne pour moi, et je ne suis pas « si téméraire que d'y songer. Cette commune doit donc me « croire quand je lui dis que je ne veux rien de ce qui lui ap- « partient, mais seulement chasser Pandolphe. Je me persuade « que cette commune de Sienne me croira; mais si elle ne me « croit pas, je suis prêt à marcher en avant, à mettre l'artillerie « à ses portes, et à faire l'*ultimatum de potentia* pour le chasser. « Après avoir enlevé leurs armes à mes ennemis, je leur enlèverai « encore la cervelle, qui consiste tout entière dans Pandolphe et « ses manéges. Je crois vraiment que, si j'avais promis, il y a un an, « à la seigneurie de Florence de faire disparaître Vittellozzo et « Oliverotto, d'abattre les Orsini, de chasser Jean-Paul et Pan-

« dolphe, au prix d'une obligation de 100,000 ducats, elle se « serait empressée de la donner. La chose s'étant accomplie si « largement, sans qu'il ne lui en ait rien coûté, ni argent, ni fa- « tigue, ni charges, je pense, bien que l'obligation ne soit pas « *in scriptis*, qu'elle est tacite; il sera donc bien de commencer « par la payer, afin qu'il ne paraisse ni à moi ni à d'autres que Flo- « rence soit ingrate, contrairement à ses habitudes et à son ca- « ractère. »

Les Savelli, les Orsini et les Colonna une fois écrasés, les seigneurs de moindre importance tremblaient d'autant plus que les revers de Louis XII laissaient Borgia plus indépendant et lui donnaient plus de hardiesse pour trafiquer de son alliance; en effet, il traita avec Gonsalve de Cordoue. Le pape aurait obtenu pour lui de son consistoire complaisant le titre de roi de Romagne, Marche et Ombrie; César lui-même avait tout disposé pour être en mesure, son père venant à mourir, de rester l'arbitre du conclave, et de porter au trône pontifical une de ses créatures. Mais l'heure des Borgia avait aussi sonné. On dit, mais sans fournir aucune preuve à l'appui, qu'Alexandre, voulant empoisonner le cardinal de Corneto, lui offrit une collation, et que, par erreur, lui et son fils burent du vin qui lui était destiné (1). Le fait est que le pape mourut inopinément à l'âge de soixante-douze ans; le duc de Valentinois fut lui-même très-malade, tandis que les Orsini,
18 août 1503 les Colonna, les Appiani, les Vitelli, les Baglioni, profitaient de l'occasion pour s'affranchir de cette puissance et recouvrer leurs domaines. Les haines éclatent, des maisons sont brûlées, des boutiques pillées, les campagnes ravagées. Fabio Orsini se lave les mains et le visage dans le sang d'un Borgia; les Français et les Espagnols, venus sous le prétexte d'assurer la liberté du conclave, se battent dans Rome. Le duc de Valentinois se relève avec l'aide du cardinal d'Amboise, qui espérait obtenir la tiare par son influence; il s'empare du trésor pontifical, montant à 100,000 ducats, place douze mille hommes dans le Vatican, et se fortifie dans le château Saint-Ange. Mais les longues espé-

(1) Voir dans Muratori les arguments contraires à l'opinion vulgaire. Voltaire (*Dissert. sur la mort de Henri IV*) trouve étrange que, tandis que Guicciardini donne de grands détails sur la tentative d'empoisonnement, Burcardo, collecteur empressé de tous les scandales de son temps, n'en fasse aucune mention; cependant le prudent Nardi dit cette « opinion constante des hommes ». (*Hist. de Florence*, liv. IV.)

rances du cardinal français furent déçues, et le conclave donna la tiare à Pie III (François Todeschini Piccolomini, de Sienne), et vingt-sept jours après, au Savonais Julien de la Rovère, sous le nom de Jules II.

Ennemi acharné des Borgia, parce qu'ils lui avaient arraché une première fois la papauté, Julien était resté jusqu'alors sous les armes ou dans l'exil, répondant à leurs caresses et à leurs invitations : *Julien ne se fie pas au Marano.* L'alliance avec l'Espagne et la France se renouvelle aussitôt, et beaucoup de seigneurs recouvrent leurs domaines perdus : Forli est rendu aux Ordelaffi, Rimini aux Malatesta, Faenza et d'autres possessions aux Vénitiens. Chaque ville s'arme; le duc de Valentinois, réduit aux abois, arrêté même, cède les châteaux occupés en son nom; puis, relâché, selon la parole que lui en avait donnée le pape, afin d'obtenir la voix des cardinaux de son parti, il se réfugie à Naples, en promettant aux Espagnols son bras et ses talents pour leur faire acquérir Pise et d'autres villes. Don Gonsalve le reçut avec courtoisie, et favorisa ses desseins jusqu'au moment où le roi Ferdinand donna l'ordre de l'envoyer en Espagne. Comptant sur la parole d'honneur qu'il avait reçue, Borgia partit; mais, trompé, lui trompeur sans scrupule, il fut jeté en prison (1); ayant réussi à s'enfuir auprès du roi de Navarre, son beau-père, il fut tué au siége de Viana et enseveli humblement.

Tel est le héros de Machiavel, lequel trouve qu'il « fit toutes les choses que l'homme prudent et vertueux doit faire pour consolider les États que les armes et la fortune des autres lui avaient procurés ». Il raconte ses trahisons avec une indifférence qui ressemble à de la complicité, au point de dire : « Je ne saurais donner de meilleurs préceptes à un prince nouveau que l'exemple des actions du duc. » Et encore : « Si j'étais prince nouveau, j'imiterais toujours les œuvres du duc de Valentinois... » Il termine ainsi : « Après avoir recueilli toutes les actions du duc, je ne saurais le blâmer; il me semble, au contraire, qu'il doit être

(1) Lorsque le duc de Valentinois fut arrêté, le Siennois Baldissera Scipion fit afficher dans toute la chrétienté un cartel pour défier tout Espagnol qui voudrait soutenir que « le duc de Valentinois n'avait pas été retenu à Naples sur un sauf-conduit du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, avec manque de foi insigne et grande infamie de leurs couronnes. » (LOUIS DA PORTO, *Lettre* 30.)

proposé pour modèle à tous ceux qui, par fortune et avec les armes des autres, sont arrivés au pouvoir (1). »

Dante plaçait dans l'enfer celui qui avait donné de mauvais conseils au roi Jean, Buoso de Bovara, qui favorisa la descente des Français, et Montefeltro, qui suggérait de promettre beaucoup et de tenir peu. Vieilleries du moyen âge ! Aujourd'hui l'on proscrit toute idéalité : c'est le fait qu'on adore ; on ne voit pas ce qui devrait être, mais ce qui est. Les uniques vertus d'un prince sont la prudence des conseils, la fermeté de résolution et la fortune ; réussir, voilà tout le mérite. Mais, dans ces conditions, quelles règles imposer, lorsque prévaut l'omnipotence individuelle, c'est-à-dire le pouvoir arbitraire sans contrôle, la fluctuation, l'instabilité ?

Machiavel avait vu Ferdinand le Catholique, de petit roi, devenir un des plus grands potentats de l'Europe ; par quels moyens? par l'absolutisme. Il proclama donc qu'il fallait arracher les broussailles du moyen âge à l'aide d'un pouvoir unique, arbitraire (2), et l'établir sans souci des moyens. Ces moyens et le but même seront détestables, qu'importe ; leur durée est passagère, et ils produiront l'autorité suprême de la loi, l'égalité et la liberté de tous ; les citoyens ne formeront qu'un même corps, où tous reconnaîtront un seul souverain (3). Machiavel cherche donc des espérances au milieu d'un état de choses désespéré ; voyant périr les anciennes gloires d'Italie, il veut tuer le droit même et la justice, faire sortir la force de la faiblesse, arriver à un but élevé par des moyens bas : « Son intention étant d'écrire des choses utiles pour qui les comprend, il lui a semblé plus convenable de s'en tenir à la vérité réelle des choses qu'à leur image. » Aujourd'hui nous dirions le fait, de préférence à l'idée. « Beaucoup d'hommes se sont imaginé des républiques ou des principautés, qu'on n'a jamais vues ni reconnues exister en réalité ; il y a très-loin de notre manière de vivre à celle dont chacun devrait vivre, et l'homme qui veut toujours se conduire honnêtement succombe de toute nécessité au milieu de tant de pervers. Il faut donc qu'un prince qui veut se maintenir apprenne à pou-

(1) Voir le *Legazioni*, la XL *Epistola famigliare*, et le *Principe*, VII.

(2) Il dit à Léon X : « Aucun État ne peut être organisé d'une manière stable, si ce n'est point une véritable principauté ou une véritable république, parce que tous les gouvernements, placés entre ces deux, sont défectueux. »

(3) Lettre à Vettori.

voir ne pas être bon, et à tout faire selon la nécessité. Qu'on sache bien qu'un prince, et surtout un prince nouveau, ne peut observer toutes les choses dont la pratique vaut à l'homme la réputation d'honnête; car il est souvent obligé, pour maintenir l'État, d'agir contre la bonne foi, contre la charité, contre l'humanité, contre la religion (1). »

Les applications sont conformes à cette théorie : le tyran doit avoir sans cesse à la bouche les mots de justice, de loyauté, de clémence et de religion, mais ne pas s'inquiéter de leur donner un démenti toutes les fois que son intérêt l'exige; se faire craindre plutôt qu'aimer, quand il ne peut inspirer en même temps l'amour et la crainte. Le but des gouvernements est de durer, ce qui ne peut s'obtenir que par les rigueurs, « parce que les hommes sont généralement ingrats, dissimulés, querelleurs, de manière qu'il faut les contenir par la crainte du châtiment ». Il expose tout cela avec la froideur d'un anatomiste, ou d'un général qui calcule combien de milliers d'hommes sont nécessaires pour emporter une position. Les coups hardis sont admirables pour lui, et le meilleur instrument est la force, qu'il s'agisse de celle de Sparte pour conserver, ou de celle de Rome pour conquérir. Il renie le droit; il renie le Christ, auquel il substitue nous ne savons quelle religion astrologique; il renie le progrès, parce que, « si l'on veut qu'un parti ou une république vive longtemps, il faut la ramener souvent vers son principe (2). » L'humanité, soumise à des influences d'astres, parcourt un cercle infranchissable dans lequel elle va du bien au mal, et réciproquement (3); dans l'ordre politique, elle passe de la monarchie à l'aristocratie, de celle-ci à la démocratie, jusqu'à ce que l'anarchie ramène la nécessité d'un monarque.

Tel est l'esprit du *Prince*, livre d'une sagesse entièrement païenne,

(1) Le *Prince*, XV et XXVIII.

(2) *Décades*, III.

(3) « Les provinces ont coutume, dans les changements qu'elles opèrent, de passer de l'ordre au désordre, et de revenir ensuite du désordre à l'ordre; en effet, comme la nature ne permet pas aux choses mondaines de s'arrêter, aussitôt qu'elles arrivent à leur dernière perfection, elles descendent, puisqu'elles ne peuvent plus monter; également, lorsqu'elles sont descendues et parvenues au plus bas degré par les désordres, il faut de toute nécessité, comme elles ne peuvent plus descendre, qu'elles remontent : c'est ainsi que toujours on descend du bien au mal, et que du mal on monte au bien. » (*Storie fiorentine*, liv. V.)

d'une logique inexorable et pleine d'égoïsme, fondée sur le droit rigide et sur le succès : livre en rapport avec ces temps, où, à défaut de moralité, la réussite était l'unique sanction ; où chaque État avait pour but exclusif de se conserver et de s'agrandir, au moyen de tous les expédients possibles, et par cette individualité qui devint le caractère de ce siècle.

Dans le siècle précédent, on avait commencé à répandre la doctrine que les choses de l'État ne doivent pas se régler selon la morale ordinaire et le droit particulier ; à mesure que l'autorité spirituelle s'affaiblissait, l'assoupissement de la conscience publique préparait ce despotisme qui n'insinue pas la vertu, mais réprime par la force. Machiavel formula ces théorèmes ; supposer dans le *Prince* une intention contraire à l'intention apparente serait aussi raisonnable que de voir une ironie dans Aristote, quand il soutient le droit de l'esclavage. En effet, de même que la servitude semblait en Grèce chose naturelle, ainsi jugeait-on alors la trahison pratiquée avec intelligence. La politique n'était pas théorie, mais action et expérience ; science des droits des princes, mais art de dominer et de se conserver à tout prix : attirer son ennemi dans le piége, mûrir de longues vengeances et voiler par de douces paroles d'atroces desseins, tout cela était considéré comme de l'habileté. Machiavel parle si sérieusement qu'il dissuade de recourir aux moyens qui irritent inutilement, de passer de l'humilité à l'orgueil, de la pitié à la rigueur, quand on le fait *sans les moyens convenables ;* il suffit de demander à quelqu'un ses armes, sans lui dire : « Je veux m'en servir pour te tuer ; car tu peux, lorsque tu as ces armes en ton pouvoir, satisfaire ton désir. »

Du reste, Machiavel se montre partout ce qu'il est dans ce livre. Dans les *Discours*, il enseigne que l'idée de la justice a pour origine cette expérience des hommes, que le bien tourne à l'avantage de celui qui le fait, et le mal à son détriment (1). « Les hommes, dit-il encore, ne sont entraînés au bien que par

(1) « De là naquit la connaissance des choses honnêtes et bonnes, différentes de celles qui sont pernicieuses et criminelles, parce qu'on vit que, si quelqu'un nuisait à son bienfaiteur, il en résultait de la haine et de la compassion parmi les hommes, qui blâmaient les ingrats et honoraient les personnes reconnaissantes ; puis, en songeant qu'ils se trouvaient exposés aux mêmes injures, ils résolurent, pour éviter ce mal, de faire des lois, d'ordonner des punitions pour les contrevenants, et de là sortit la connaissance de la justice. » (*Décades*, I, 2.)

nécessité. » Il ne trouve pas Romulus blâmable pour avoir tué Tatius et son frère Rémus; il regarde comme un signe de grandeur de la république romaine « la puissance de ses exécutions et la qualité des peines qu'elle imposait aux coupables ». Il a pour Rome la même admiration que Polybe, parce qu'elle conquit tant de peuples, auxquels elle ravit, par la fraude ou la guerre, richesses, lois, liberté, indépendance. En effet, il ne cherche point la vérité dans l'histoire, mais des allusions, toujours dans le but de rendre fort un petit État. Tel est le sens de la *Vie de Castruccio*, roman historique, arrangé non d'après les temps du héros, mais de l'auteur. Dans cet ouvrage, il montre que ce chef réussit avec un petit territoire et de petits moyens, « car il ne chercha jamais à vaincre par la force celui qu'il pouvait vaincre par la ruse, parce que, disait-il, c'est le succès et non le moyen qui procure la gloire. » Il croit que les *actions vertueuses* et les *grandes qualités* de Castruccio peuvent être d'un exemple très-utile; il lui fait dire que Dieu est toujours avec les forts, qu'il donne encore à celui qui a, et dépouille le pauvre du peu qui lui reste.

De là, par conséquent, indifférence pour les victimes et sympathie pour les heureux : la trahison qui n'atteint pas son but est un mal; les conjurations ne sont un mal que parce qu'elles aboutissent le plus souvent à des résultats désastreux; il vaut mieux se repentir d'avoir fait, que de se repentir de n'avoir pas fait. Il reproche aux Florentins de ne pas avoir, en 1502, exterminé les habitants d'Arezzo révoltés, et ceux de la vallée de Chiana, parce que, « lorsqu'une ville entière se rend coupable envers un État, le prince n'a d'autre remède que de l'anéantir, pour l'exemple des autres et sa propre sécurité; » autrement il est traité d'ignorant ou de lâche (1). Qu'importe qu'un particulier soit victime d'une injustice? il suffit que la république soit mise à l'abri de la force étrangère et des factions intérieures. « Lorsqu'il s'agit

(1) *Décades*, II, 23; III, 41.

Voir, à ce sujet, le conseil sur *la manière de traiter les populations soulevées du val de Chiana*. Après avoir cité des exemples de rigueur empruntés à l'histoire romaine, et qu'il conseille d'imiter, il ajoute : « J'ai entendu dire que l'histoire est la règle de nos actions, et surtout de celles des princes; le monde a toujours été habité par des hommes animés toujours des mêmes passions; il y a toujours eu des serviteurs et des maîtres, des hommes qui servent avec répugnance et d'autres de bon gré, des sujets qui se révoltent et sont punis. »

du salut de la patrie, il ne faut se laisser guider par aucune considération du juste ou de l'injuste, d'humanité ou de rigueur, de ce qui est louable ou ignominieux. » Et il proclame cette maxime des terroristes de 93, que, « dans les exécutions, il n'y a aucun péril, parce que celui qui est mort ne peut songer à se venger. »

De semblables conseils, quoique criminels, peuvent être utiles à un État conquérant, mais non quand il s'agit, comme chez les modernes, d'un peuple laborieux qui protége non les injustices, mais sa propre indépendance, le fruit de ses labeurs, le progrès, la liberté de chacun. Machiavel, au contraire, ne considère la société que par le côté païen; quant à la société nouvelle, fondée sur le droit éternel et sur la pitié, il ne la connaît pas ou la bafoue. Il avait cru en Savonarola, et, quand il vit la politique religieuse échouer, il se jeta dans la politique athée; les croyances lui parurent avoir perdu toute influence, et, dans les croisades, il ne vit même qu'une ruse d'Urbain II. Puis, à la manière des esprits vulgaires, il juge d'après le résultat immédiat, au lieu de considérer les effets lointains et le but final; il admire quiconque brave les opinions et franchit les barrières qui arrêtent l'honnête homme; en outre, il ne voit pas que l'harmonie finit par s'établir entre la moralité des moyens et la poursuite assurée du but; il ne s'aperçoit pas non plus que l'homme qui foule aux pieds la justice ne s'appuie que sur des expédients, lesquels, en définitive, trompent toujours ses calculs. Le but suprême qu'il propose à ses héros, c'est l'unité de l'Italie, à laquelle il veut arriver par tous les moyens, quelque immoraux qu'ils soient; il conseille d'anéantir par le fer ou les artifices quiconque fait obstacle à ce dessein, et d'immoler des hécatombes humaines à une idole dont l'unique piédestal est la force.

Dans tous les cas, néanmoins, il demandait la *répression des gentilshommes*. Le gouvernement républicain lui semble le meilleur, parce que les intérêts de tous y sont confiés aux soins de tous; mais, le voyant accompagné de tant de désordres, il se décide pour la monarchie. Il ne veut pas de gouvernements mixtes, ni de commandements partagés, mais « une main royale qui mette un frein à l'excessive corruption des nobles » ; il lui faut un gouvernement fort, dans lequel il soit impossible aux grands personnages de former des partis, qui sont la ruine de l'État, et Venise, « où l'autorité refrène les puissants, est son modèle ». Machiavel secondait donc l'œuvre qu'accomplissait

alors Henri VIII en Angleterre, Ferdinand en Espagne, Jacques IV en Écosse, Louis XI en France, Jean II en Portugal, œuvre qui avait pour but d'élever au-dessus des nobles l'autorité des rois, dont on ne prévoyait pas le futur despotisme.

Peut-être, au milieu des violences de la soldatesque de l'époque, un guerrier, comme son duc de Valentinois, était-il seul capable de prévaloir; mais que cet homme pût asseoir sur des bases solides un ordre convenable de choses, c'était folie de l'espérer. En effet, son héros, malgré l'or de Rome et de la France, malgré ses ruses et ses rigueurs féroces, n'obtint que de minces résultats; pour le faire évanoui , il suffit d'un souffle, il suffit de circonstances qu'il n'avait pas prévues. Venise s'était aperçue que son règne serait éphémère. Un *piagnone* trouva dans la fin des Borgia un exemple évident de la vérité de cette sentence qui dit : « Les choses violentes, loin d'être éternelles, ne peuvent même durer longtemps, comme les sots l'espèrent chaque jour, bien que chaque jour leur espoir soit trompé (1). » Mais cette chute n'éclaire pas Machiavel, tant le cœur peut obscurcir l'intelligence.

Le peuple a donc eu raison de donner son nom à cette politique inhumaine qui, après s'être proposé un but, n'hésite pas, dans le choix des moyens, entre la justice et l'iniquité, l'astuce et la violence. Néanmoins, pour atténuer les torts de Machiavel, disons que ces théorèmes étaient devenus communs. Guicciardini les proclame sans cesse dans son *Histoire;* lorsque Pise se soulève contre Florence, il ne blâme pas celle-ci d'avoir poussé celle-là à la révolte par ses mauvais traitements, mais de n'avoir pas appelé dans ses murs les principaux citoyens, pour les retenir comme otages; il dit encore : « Après la chute du duc de Valentinois, la Romagne était tranquille, et conservait pour lui des dispositions favorables; car elle avait connu par expérience que la sujétion était bien plus tolérable avec un seigneur seul et puissant, que lorsque chaque ville obéissait à un prince particulier, qui ne pouvait la défendre à cause de sa faiblesse, ni lui faire du bien à cause de sa pauvreté; en outre, comme ses minces revenus ne lui suffisaient pas, il était contraint de l'opprimer. On se rappelait encore que, par son autorité et sa grandeur, par l'administration sincère de la justice, ce pays n'avait pas été troublé par les luttes des partis, qui l'agitaient sans cesse aupara-

(1) C'est Nardi dans l'*Histoire de Florence*, livre IV.

vant; toutes ces mesures, jointes à de nombreux bienfaits, lui avaient gagné le cœur des populations; aussi rien ne pouvait les détacher du duc, ni l'exemple des autres qui se révoltaient, ni le souvenir des anciens seigneurs. »

Missaglia, dans la *Vie de Medeghino*, écrivait : « Puisque le but de la guerre est la victoire, il semble que, pour obtenir celle-ci, il soit permis ou du moins toléré de manquer de foi, d'user de rigueur et de commettre d'autres énormités. » L'Arioste disait : « Vaincre fut toujours chose louable, que l'on triomphe par la fortune ou la tromperie. » Et François Vettori : « Je considérerais comme une des meilleures nouvelles que l'on pût recevoir l'annonce que le Turc s'est emparé de la Hongrie et marche sur Vienne; que les luthériens triomphent en Allemagne, et que les Maures, que l'empereur veut chasser de l'Aragon et de Valence, résistent avec énergie, et sont non-seulement en mesure de se défendre, mais d'attaquer. »

Quelque temps après, Paul Sarpi, en donnant *des conseils à la seigneurie de Venise* sur la manière de gouverner ses sujets dans le Levant (1), déclare qu'elle ne doit en aucune façon se fier aux Grecs, mais les traiter comme des animaux féroces, leur limer les dents et les ongles, les humilier souvent et surtout écarter d'eux les occasions de s'aguerrir. Du pain et le bâton, disait-il, voilà ce qu'il leur faut; l'humanité doit être réservée pour d'autres occasions. Ailleurs il avance que « le plus grand acte de justice que puisse faire le prince, c'est de se maintenir; » il veut que l'on défende le commerce aux nobles, parce qu'il produit de grosses fortunes et des usages nouveaux.

Ce n'était pas seulement en Italie que l'on voyait des doctrines et des actes semblables. Ce Comines, dont nous avons parlé souvent, avait publié, vingt ans avant *le Prince*, la vie de Louis XI dans laquelle se trouvent les mêmes principes; il emploie comme synonymes les mots tromperie et habileté; il appelle Ludovic Sforza « très-sage et homme sans foi quand le parjure lui est profitable ». A ses yeux, Louis XI et Charles le Téméraire, princes de peu de foi et toujours attentifs à se tromper l'un l'autre, sont grands et nobles en comparaison des autres (2). Montaigne, qui intitule son œuvre *Livre de la bonne*

(1) Ce traité, dit-on, n'est pas de frère Paul, mais d'un bâtard de la maison Canal, ce qui n'est pas démontré; quoi qu'il en soit, le fait reste.

(2) Tome I, p. 237 de l'édition de la *Société historique : Je veulx desclarer*

foi, trouve que, « en toute police, il y a des offices nécessaires, « non-seulement abjects, mais encore vicieux; les vices y trou« vent leur rang et s'emploient à la cousture de notre liaison, « comme les venins à la conservation de notre santé... Il y a des « citoyens vigoureux qui sacrifient leur vie pour le salut du « pays; mais, si le bien public requiert qu'on mente, qu'on tra« hisse et qu'on massacre, laissons cette commission à gents plus « obéissants et plus souples. »

Léon X donnait un sauf-conduit à Jean-Paul Baglione; puis, quand il fut arrivé, il le fit arrêter et tuer. La seigneurie de Florence, croyant dangereux de congédier le condottiere Boldaccio d'Anghiari, et plus dangereux de le garder, résolut de le faire périr; le gonfalonier l'appela du haut du balcon, et, lorsqu'il fut monté, il le fit jeter sur la place, « à la grande satisfaction du peuple qui louait le fait, et l'on connut enfin qu'on avait accompli une œuvre parfaite » (1). Le duc de Valentinois surprenait au milieu de la confiante sécurité de la paix les petits tyrans de la Romagne; le grand Gonsalve, le héros espagnol, le loyal, l'hidalgo, jurait sur l'hostie au duc de Calabre qu'il lui laisserait la liberté d'aller où il voudrait, puis le jetait en prison; il attirait à Naples le duc de Valentinois et l'envoyait ensuite captif en Espagne. Ferdinand le Catholique appela ce Gonsalve à Madrid sous prétexte de lui conférer des honneurs et le fit arrêter; informé que Louis XII se plaignait d'avoir été trompé deux fois par lui, il s'écriait : *Il ment, le coquin! je l'ai trompé plus de dix fois*. Nous verrons les bons montagnards suisses déserter souvent au moment décisif; le cardinal de Sion abandonner au pillage Brescia qu'il avait soulevée contre la France; la France et l'Espagne trahir leurs alliés dans les traités de paix.

une tromperie ou habileté, ainsi qu'on vouldra nommer, car elle fut saigement conduicte. Pag. 278 : *Il pourra sembler, au temps advenir, à ceulx qui verront cecy, que en ces deux princes* (Louis XI et le duc de Bourgogne) *n'y eut pas grant foy... mais quant on pensera aux autres princes, on trouvera ceulx cy grans, nobles et notables, et le notre très-saige... je cuyde estre certain que ces deux princes y estoient tous deux en intention de tromper chascun son compaignon.* Tom. II, pag. 311 : *Ludovic Sforce estoit homme très-saige... et homme sans foy s'il véoit son prouffit pour la rompre.*

Comines, cependant, admet la Providence comme réglant le sort des royaumes; il dit, en outre, qu'il faut dévoiler la perversité du monde, non pour l'employer, mais s'en garantir (tome I, pag. 237).

(1) Paroles d'un des prieurs d'alors, qui avait participé à l'assassinat.

Lorsque, dans l'accord de Grenade, le roi *Très-Chrétien* et le roi *Catholique* foulaient aux pieds toute obligation morale, toute loi d'honneur pour se partager le royaume de Naples, et qu'on recourait aux perfidies les plus éhontées pour consommer cette usurpation, quel droit avaient les nations étrangères de faire des reproches aux Italiens ? Aux politiques de cette école, on ne pouvait enseigner que le moyen d'échapper à la tromperie par la tromperie, et de prévenir un assassinat par l'assassinat. Machiavel expose ces pratiques comme des choses naturelles, sans passion, sous forme d'axiomes, avec un froid calcul des moyens et du but ; non pas comme Satan dit au mal : *Tu es mon bien*, mais : *Tu m'es utile*. L'utile doit-il être préféré au bien ? Question de moines, répondait-il. Ainsi le chimiste enseigne comment on prépare les poisons et les substances propres aux avortements ; mais ce n'est pas lui qui décide s'il convient ou non de les employer.

Mais de la ruse enseignée aux forts, de la honte qu'on leur épargne, les effets retombent sur les faibles, c'est-à-dire sur le peuple. Combien de fois avons-nous déjà vu, et combien de fois verrons-nous encore la perfidie (flétrie sur tous les tons) des Italiens succomber sous la bonne foi tudesque, la grossière franchise suisse, l'honneur français, la loyauté castillane ? Les manéges, la froide astuce, l'habitude d'épier l'occasion, de laisser les forces de l'ennemi s'épuiser, étaient une tactique à laquelle on avait plus souvent recours qu'à la valeur personnelle. Les Italiens apprirent bientôt ces artifices, dont ils firent usage contre les bourgeois, à l'esprit plus candide, et, comme tels, plus faciles à tromper ; or, comme cette politique, qu'on craindrait d'avouer à sa propre conscience, trouva quelqu'un en Italie pour la proclamer à haute voix, on a reproché aux Italiens d'avoir enseigné des scélératesses dont ils ont été les victimes. On pardonne plus facilement une mauvaise action que sa théorie, le crime que le sophisme.

Mais que les modernes panégyristes de Machiavel veuillent bien se rappeler que ses contemporains accueillirent son livre avec horreur : les princes, parce qu'il enseigne aux peuples les conjurations ; les peuples, parce qu'il enseigne aux princes l'oppression, et aux uns comme aux autres la mauvaise foi, au lieu de cette confiance réciproque et de cette bienveillante docilité qui seules peuvent amener les progrès de la société. Ce retour au paganisme parut tellement hors de saison que des écrivains

ne virent dans son œuvre qu'une ironie continuelle (1), ou bien qu'un artifice pour amener les Médicis à faire abus du pouvoir, au point de fatiguer la patience. Machiavel lui-même hésita entre la principauté et la république ; après avoir blâmé dans les *Histoires* les concessions trop larges faites aux Médicis, il jugea plus tard inutile de les contrarier, et les seconda même dans l'espoir qu'ils pourraient aider à constituer l'unité italienne : but élevé, mais incomplet, pour lequel il écrivit *le Prince*, afin d'enseigner à Julien de Médicis les moyens de conserver le pouvoir récemment acquis. Julien étant resté au-dessous de sa tâche, il adressa son livre à Laurent, bien moins *vertueux* que le duc de Valentinois, mais appuyé par un pape jeune ; déçu encore de ce côté, il reporta son espérance sur la république florentine.

C'est dans d'autres natures, dans des caractères plus fermes, que nous chercherons le libéral ; nous n'accepterons pas non plus comme un homme austère ou comme un ardent républicain ce Machiavel, qui ne cesse d'exhorter à s'arranger d'un gouvernement quel qu'il soit ; qui a pour amis les plus débauchés de Florence, pour confidents des politiques abjects et traîtres envers leur patrie ; qui regardait comme le comble de la misère de vivre humble et obscur, qui avait besoin de bruit, d'argent, de jouissances, d'amours, de la faveur des grands, d'emplois. Pour obtenir tout cela, il flatte Léon X, il flatte Clément VII et l'inepte Laurent ; ils le mettent à la torture de la corde, et cependant il célèbre leurs louanges, leur tend la main enfin, pour les flatter, il insulte au gouvernement honorable de Soderini (2).

Déjà les contemporains, qui sentaient les conséquences de

(1) Le premier, je crois, qui le dit fut Albéric Gentile, lequel (*Legat.* VIII, 9) écrit : *Sui propositi non est tyrannum instituere, sed arcanis ejus palam factis, ipsum miseris populis nudum et conspicuum exhibere.* Le cardinal Réginal Paul, qui se trouvait à Florence quelque temps après la mort de Machiavel, écrit : « Dans cette ville beaucoup de citoyens, qui ont vécu dans l'intimité de Machiavel, m'ont assuré qu'il disait n'avoir pas toujours suivi son propre jugement, mais la pensée de celui auquel il adressait le livre du *Prince ;* en effet, comme il haïssait, ajoutait-il, de pareils gouvernements, il avait toujours désiré les détruire ; donc, si celui auquel son livre était adressé avait suivi et mis en pratique ses préceptes, son règne aurait très-peu duré, et le duc serait tombé de lui-même. » (*Apologia ad Carolum Cæsarem.* Brescia, 1774 ; tom. I, p. 552.)

(2) La notte che morì Pier Soderini,
L'anima andò dell' inferno alla bocca :

cette politique, se révoltaient contre la légèreté licencieuse de Machiavel, et maudissaient les conseils pervers de son livre du *Prince*, qui avait enseigné au duc d'Urbin « à ravir aux riches leurs biens, aux pauvres l'honneur, aux uns et aux autres la liberté. » Il chercha donc à le retirer de la circulation, et le peuple ne voulut pas le renommer secrétaire des Dix de la guerre, tant la conscience publique s'indignait à cette froide analyse qui met l'ordre politique au-dessus de l'ordre moral, la raison d'État au-dessus de l'humanité, et sacrifie l'individu à la prospérité de l'État, identifié avec le prince.

Et nous, tout en avouant que Machiavel et Guicciardini contribuèrent immensément à développer la nouvelle science politique, nous les considérons comme un scandale dans la littérature chrétienne, et nous les rejetons parmi les grands écrivains du monde païen (1).

E il diavolo gli disse : — Anima sciocca !
Via di qua : vanne al limbo coi bambini.

Ces paroles ne sont pas même originales. Le *Diarium parmense*, publié par Muratori, à la date de 1481, dit, à l'occasion du gouverneur Pierre Trotti sortant de charge, *qui dignus est ad limbum descendere, cum nihil mali, nihil boni egerit, cujus proclamationes et mandata nullatenus observabantur.*

(1) Le roi qui contribua au partage de la Pologne réfutait le *Prince* dans l'*Anti-Machiavel*, et disait : *Le Prince de Machiavel est en fait de morale ce qu'est l'ouvrage de Spinosa en matière de foi. Spinosa sapoit les fondements de la foi, et ne tendoit pas moins qu'à renverser l'édifice de la religion : Machiavel corrompit la politique et entreprit de détruire les préceptes de la saine morale. Les erreurs de l'un n'étoient que des erreurs de spéculation, celles de l'autre regardoient la pratique.* Dans les Mémoires de l'abbé Morellet (Paris, 1823) se trouve une lettre de Pierre Verri, de 1766, dans laquelle on lit : « Quel autre « pays que le nôtre a produit un Machiavel et un frère Paul Sarpi, deux « monstres en politique, dont la doctrine est aussi atroce que fausse, et qui « montrent froidement les avantages du vice, parce qu'ils ignorent ceux de la « vertu ? » Napoléon disait : « Tacite a fait des romans, Gibbon est un déclamateur, « Machiavel est l'unique auteur lisible. » (DE PRADT, *Ambass. en Pologne.*) Lorsque Napoléon cessa d'être à la mode, on imprima *Machiavel commenté par Bonaparte* (Paris, 1816). Émilien Judici, dans la onzième leçon de l'*Histoire des belles-lettres en Italie*, est grand panégyriste de Machiavel et se déchaîne avec violence contre ses détracteurs ; mais il finit ainsi : « Ce dont je suis certain, « c'est que le livre de Machiavel, cet admirable répertoire où l'on expose toute « la science des poisons et de leurs remèdes, fut très-profitable aux bourreaux « et très-inutile aux victimes. » De la même manière, ses instincts généreux, l'emportant sur les jugements rationnels, lui font comparer la politique du moyen âge à la « diplomatie inhumaine de nos jours. » (*Hist. des municipes*, I, 821.) Mar-

CHAPITRE CXXXI.

SYSTÈME MILITAIRE. GUERRE DE PISE. JULES II. LIGUE DE CAMBRAI.

Machiavel se présente à nous sous un autre aspect, c'est-à-dire comme maître de tactique. Nous avons parlé ailleurs (ch. CVIII, CXV) des améliorations que les bandes avaient introduites dans la science militaire : plus tard, les bouches à feu amenèrent des changements dont il était difficile d'apprécier la portée, et les courtoisies chevaleresques succombaient sous un art tout positif; mais l'ancien et le nouveau se trouvaient en face, sans que l'un prévalût sur l'autre. L'infanterie helvétique, serrée en bataillons carrés de trois ou quatre mille hommes, avec des piques de six mètres, des espadons à deux mains, peu d'armes défensives et peu à feu, présentait une haie infranchissable à la cavalerie, et produisait une forte impression sur l'armée ennemie : mais les Suisses, quand ils étaient obligés de combattre par détachements, perdaient courage ; dans les affaires de poste, dans les siéges ou les assauts, ils valaient peu de chose, et, une fois rompus, ils parvenaient difficilement à se rallier.

Les Espagnols, dans leurs luttes de sept siècles contre les Maures, avaient acquis ce courage que rien ne saurait mieux inspirer que la guerre de bandes. Lorsqu'ils sortirent de leur

zini, dans les *Ricordi ai giovani*, écrivait en 1848 : « Et que pourrons-nous « puiser dans l'œuvre de Machiavel, si ce n'est la connaissance des pratiques « ténébreuses des méchants, afin de les fuir et de les éviter? Je dis que les « peuples se retrempent dans la vertu, se régénèrent par l'amour, deviennent « grands et puissants par la religion de la vérité, lorsqu'ils peuvent regarder « avec confiance dans les nations et leur propre conscience, et dire : *Notre vie* « *est une sainte bataille, et notre mort un martyre.* Je dis que la moralité est « l'âme des grandes entreprises ; que la tromperie, bonne pour corrompre, di- « viser, entraver, est favorable aux maîtres, mais impuissante à mouvoir, à « produire, à créer, et devient fatale aux serfs qui veulent s'affranchir et rede- « venir hommes. Je dis qu'aucun peuple n'a acquis l'indépendance et l'unité de « nation, qu'aucune grande idée ne s'est incarnée dans les faits, qu'aucun ac- « croissement réel de puissance et de liberté ne s'est ajouté au développement « d'une race mortelle par des artifices machiavéliques. »

pays affranchi de la domination étrangère, pour molester l'Europe, ils étaient réputés les premiers fantassins après les Suisses; on les plaça même au-dessus dès qu'ils eurent appris de ces rivaux, en Italie, à former des bataillons serrés et autres améliorations. Très-sobres, ils ne se laissaient abattre ni par la souffrance ni par la fatigue. Ils avaient pour armes offensives la hallebarde la pique, l'épée, le poignard ou la dague; mis en désordre, ils revenaient à la charge individuellement, et, couverts du *brochello* ou cape de mailles, ils se glissaient un à un parmi les piques, afin de poignarder leurs adversaires. Comme l'éloignement de leur pays rendait la désertion difficile, et ne permettait guère aux princes de les congédier après la campagne, ils se fortifiaient dans la discipline et les exercices militaires.

Les Français, durant la guerre avec les Anglais, assignèrent une paye aux soldats, réforme importante. Charles VII introduisit les gens d'armes, première armée permanente, avec une organisation qui fut ensuite imitée par les autres puissances.

La cavalerie légère, comme corps distinct, ne commença à devenir importante que lorsque Louis XII prit à sa solde les Stradiots, cavaliers grecs, qui portaient un morion sans crête ni visière, une cotte de mailles, l'épée, la masse, un long bâton ferré aux deux bouts. Parfois encore ils combattaient à pied. Habitués à la férocité des guerres turques, ils ne faisaient point de quartier. Ils se mettaient au service des Vénitiens, dont ils recevaient un ducat pour chaque tête qu'ils apportaient, et des Napolitains, qui les recrutaient parmi les Albanais établis dans le royaume (1).

Les cavaliers allemands ou reîtres, outre qu'ils étaient mal armés, n'avaient qu'un seul cheval, de manière qu'ils arrivaient fatigués sur le champ de bataille, et ne pouvaient résister aux gens d'armes italiens et français. Les lansquenets, introduits sous l'empereur Maximilien, étaient armés et organisés comme les

(1) « Les Stradiots sont des soldats à pied et à cheval, vêtus comme les Turcs, sauf la tête, qu'ils ne couvrent pas de turban : gens durs et qui dorment en plein air toute l'année, eux et leurs chevaux. Ils étaient tous Grecs et venaient des pays occupés par les Vénitiens, les uns de Napoli de Romanie en Morée, les autres d'Albanie vers Durazzo; ils ont de bons chevaux, et tous de Turquie. Les Vénitiens s'en servent beaucoup et ont confiance en eux; ils sont braves et font de grands ravages dans un camp lorsqu'ils s'y jettent. » (COMINES.)

Suisses, avec lesquels, par rivalité, ils engageaient souvent des luttes impitoyables. Hauts de taille et d'une belle prestance, ils menaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, qui devenaient un embarras sérieux dans les actions; adonnés à la boisson, imprévoyants, pointilleux, ils ne savaient pas supporter les privations, et l'on disait qu'ils oignaient leurs armes et leurs mains avec la graisse des cadavres ennemis. Derrière ces armées, on voyait de longues files de prisonniers, hommes et femmes, jeunes et vieux, attachés entre eux à la queue des chevaux, et poussés à coups de talon de lance et de fouet; sur les chars étaient les malades et les enfants, entassés parmi les dépouilles, les verres et les bouteilles.

Riches, occupés d'art, d'industrie, de commerce, les Italiens n'avaient ni le temps ni le désir d'embrasser la vie militaire, et préféraient voir les soldats conduits sur leurs marchés, comme les denrées de l'Arabie et de l'Inde : gens sans morale, parce qu'ils faisaient un métier, et dont la lâcheté rendait chaque jour plus méprisable l'usage des armes. Ainsi la nation restait distincte de l'armée. Ces mercenaires, brigands au besoin, payés aujourd'hui pour combattre celui qu'ils serviront peut-être demain, féroces quand le péril est éloigné, braves seulement par l'espoir du butin, faisaient consister la valeur dans des noms pompeux, comme Fracasse, Fièremouche, Tranche-montagne, Sans-miséricorde. Si la paye était retardée, ils cessaient d'obéir et arrêtaient leur général; souvent encore, entraînés par l'espérance du pillage, ils contraignaient leurs chefs à se battre dans des circonstances désavantageuses, ou bien à livrer des combats sans utilité. Ils avaient le droit de piller une ville pour peu qu'elle se fût défendue; aussi l'on traitait parfois de son rachat avant de la prendre, ou bien on la vendait à quelque entrepreneur de pillage (1).

Quelques petits seigneurs suivaient encore la carrière des armes comme noble occupation. C'était là sans doute une cause de procédés courtois, accompagnés d'efforts pour épargner le sang, mais la guerre s'éternisait; en effet, on ne se battait que pour de l'or, et le plus riche ou le plus perfide l'emportait, sans

(1) Les Espagnols, en 1530, vendirent le pillage d'Empoli, moyennant 6,000 ducats, à Baccio Valori, qui, quelques mois après, mettait le séquestre sur cette commune, et faisait arrêter plusieurs habitants pour les dépouiller du peu qui leur restait. (VARCHI, *Storie*, IV.)

que la victoire affaiblit le vaincu, qui cherchait à se relever par la fourberie.

Les capitaines d'aventure de l'école de Braccio et de Sforza, habitués à vivre uniquement du métier de soldat, avaient disparu; il ne restait que les condottieri, qui possédaient d'assez vastes domaines pour entretenir à leurs frais une certaine quantité de mercenaires; mais ils ne pouvaient avoir de corps nombreux, et les petits princes en soudoyaient divers sous le nom de *lances pesades* (lancie spezzate, *lances brisées*). L'armée perdait dès lors toute unité; d'autre part, le préjugé qui faisait regarder la cavalerie comme supérieure à l'infanterie était fomenté par les chefs de bandes.

Malgré cette organisation, les habitants devaient concourir aux transports, préparer les chemins, les esplanades, les tranchées, garder même les forteresses, et tenir bon jusqu'à l'arrivée des secours. Après l'introduction du fusil, qui donnait aux fantassins toute l'importance enlevée aux cavaliers, ces milices furent encore employées sur les champs de bataille, un homme *étant commandé* par maison et payé à la journée; on les envoyait sous des connétables sur les lieux menacés.

Dans ce déplorable système, les chefs, ne comprenant pas qu'il n'existe aucune société sans gouvernement, ni gouvernement sans force, se confiaient aveuglément aux aventuriers, par lesquels ils étaient trahis du jour au lendemain. C'est ainsi qu'ils enlevaient aux Italiens le sentiment de leurs forces, l'orgueil national, l'amour pour le bien public. Les soldats, force matérielle sans justice dans les moyens ni noblesse dans le but, sachant qu'ils pouvaient tout, ne reculaient devant aucun méfait, et habituaient les populations à les souffrir et à les imiter.

Afin de remédier à l'imperfection de ce système, quelques villes eurent recours aux *cerne* (milices), qui devaient être exercées et se tenir prêtes à tout événement. Telle fut l'*ordonnance florentine* que, durant la guerre de Pise, Antoine Giacomini et Machiavel suggérèrent à Florence, dégoûtée des mercenaires qui trafiquaient de leur foi. Machiavel eut grandement l'occasion d'observer ces étrangers accourant de toutes parts pour se disputer les lambeaux de l'Italie, que quelques-uns d'entre eux ne devaient plus abandonner. Voulant montrer la nécessité de troupes nationales et de la discipline, il entreprit, bien qu'étranger aux armes, d'associer l'art antique aux méthodes nouvelles, et, comme on le faisait à l'égard de toute autre doctrine, il appuya

la sienne de réminiscences latines et grecques. Il l'exposa dans des dialogues dont le principal interlocuteur est Fabrice Colonna, neveu de Prosper, qui se fit au service des Espagnols une belle réputation dans les guerres de ce temps. Dégoûté de ce peuple, Fabrice se mit avec Clément VII, puis il défendit Florence contre ce pape. Après la chute de cette république, il servit la France; enfin, se croyant offensé par ce gouvernemeet, il offrit son courage à Paul III, qu'il abandonna bientôt pour combattre en faveur de Cosme de Médicis, puis de Charles-Quint, et revint encore à Florence, où il termina sa carrière en 1548. Tels étaient les capitaines d'alors.

Machiavel proposa de combiner les deux systèmes de la phalange macédonienne et de la légion romaine, en donnant aux premières files des piques pour repousser la cavalerie, et aux autres une bonne épée pour se défendre. Il veut encore qu'on substitue les camps retranchés aux forteresses, les attaques rapides et décisives aux longues évolutions. A l'habitude des condottieri, chez lesquels on voyait tout homme d'armes conduire quatre chevaux, il oppose l'exemple des Allemands, qui n'en ont qu'un seul, avec une bête de somme par vingt individus pour les bagages. En homme politique qu'il était, il traite des rapports entre la vie militaire et la vie civile, entre la politique et la tactique, et s'occupe surtout de la manière dont il faut armer et disposer les combattants. Il établit une hiérarchie de grades qui correspond exactement aux facultés de l'homme et des masses; il conseille l'usage des tambours, des bannières, des panaches, des étoffes de couleur et d'autres signes distinctifs propres à conserver l'ordre. Les troupes, dans son opinion, doivent être exercées continuellement, mais de manière cependant que le citoyen ne devienne soldat qu'au moment du péril. Il faut encore, dit-il, que les marches soient régulières; mais, au lieu de diviser l'armée, comme c'était la coutume, en corps d'avant-garde, de bataille et d'arrière-garde, il suffit qu'un parti de cavalerie précède et suive, tandis que le gros des troupes avance en colonnes parallèles : idée qu'il n'empruntait pas aux anciens, et qui forma plus tard une des gloires de Frédéric de Prusse.

L'armée ne devait donc pas être « semblable à celle du roi de France, insolente et dangereuse, mais à celle des anciens, qui composaient la cavalerie de leurs propres sujets, et les envoyaient en temps de paix chez eux pour vivre de leur industrie. » Dans ce but, il soumet à la conscription (*deletto*) tous les hommes

de dix-sept à quarante ans pour la première fois, puis seulement les jeunes gens de dix-sept ans, âge certainement précoce ; ainsi tous pourront, au besoin, être soldats, sans que personne néanmoins fasse des armes une profession spéciale: « Que tous les citoyens, ajoute-t-il, comprennent cette obligation comme un saint devoir, et qu'ils n'accourent pas dans les rangs avec une ardeur imprudente ; que des corps distincts forment les escortes, les petits détachements, les gardes d'honneur, mais sans que ces divers services fassent diminuer les bataillons. Durant la paix, que le soldat soit exercé avec des armes, un vêtement et des chaussures plus pesants que lorsqu'il va combattre. »

Machiavel avoue que la cavalerie des anciens, dépourvue d'étriers sur lesquels elle pût s'appuyer pour frapper, le cédait à la cavalerie moderne. Il comprend que les armes nouvelles enlevaient toute supériorité à la force personnelle : mais, dans l'application, il les subordonne toujours à celles des anciens ; pour lui, le fusil et le mousquet ne font que remplacer l'arc et la fronde des vélites, tant les conséquences en étaient encore peu comprises. Néanmoins, quand il traite des forteresses, il prévoit les effets des mines. Dans les villes fortifiées, il ne voudrait ni citadelle ni abri, pour que la garnison ne comptât plus sur un dernier refuge et défendît tous les ouvrages avec la même valeur.

Les armes à feu auraient dû faire immédiatement développer le front, et la bataille de Marignan montra qu'elles faisaient de plus grands ravages dans les colonnes à rangs profonds ; mais la coutume fit conserver l'ordre primitif pour l'infanterie, et Machiavel le préférait, par admiration pour les Romains, admiration qui l'entraînait encore à vouloir des armées de vingt-quatre à trente mille hommes. Dans son idée du Prince fort, il ne comprit pas non plus que le meilleur instrument pour le rendre tel serait une armée permanente, qui l'aurait dispensé de donner au conquérant le conseil d'aller vivre sur le pays conquis ou de le dévaster.

Quelques bonnes maximes, et beaucoup même si l'on veut, ne suffisent pas pour ranger Machiavel parmi les stratégistes (1).

(1) Algarotti se déchaîne contre ceux qui ne regardent pas Machiavel comme un grand maître dans l'art de la guerre ; mais, en réalité, il n'émit de neuf que l'étrange pensée de placer le fossé derrière les murailles. Quelques-unes des armes qu'il propose n'ont aucune utilité : son désir de voir recruter l'infanterie dans la campagne, la cavalerie dans les villes, est une réminiscence d'Athènes ;

Néanmoins, comme philosophe politique il eut le mérite de vouloir constituer des armées nationales; bien plus, sans se borner à de pures améliorations dans la tactique, il manifesta le désir d'opposer au triste spectacle des mercenaires la force morale des Italiens, pour qu'ils pussent donner la preuve que leur ancienne valeur n'était pas éteinte. En effet, sur ses instances, la Seigneurie arma dix mille campagnards, avec un uniforme blanc et rouge, des armes et des instruments de musique à la manière des Suisses et des Allemands; ils étaient exercés les jours de fête dans leur commune, et passés en revue deux fois par an. Non-seulement ils coûtèrent moins que les troupes soldées, mais ils les surpassèrent en discipline.

Ce fut avec ces milices que Florence continua sa malheureuse guerre contre Pise, ville qui, durant quatorze années de lutte, prouva que près d'un siècle de servitude n'avait éteint ni son courage ni sa persévérance. Florence, qui s'obstinait à vouloir la posséder, employait dans ce but l'habileté de Léonard de Vinci et de Julien de Sangallo. Un pont de barques fut construit pour empêcher l'arrivée de tout secours par mer, et l'on creusa un fossé pour détourner l'Arno; mais une crue rompit la digue et fit déborder le fleuve sur la campagne florentine. Alors, comme Capponi l'avait fait autrefois, on bloqua Pise, en fermant avec des navires et des batteries les bouches de l'Arno,

mais, si ce recrutement était conforme à la constitution de cette ville, il ne pouvait s'effectuer en Italie. Ses assertions sur le peu de sang qui se répandait dans les batailles sont au moins exagérées; il prétend qu'il ne mourut personne à la Molinella, tandis que Sabellico appelle cette bataille très-sanglante; dans celle d'Anghiari, qui, selon lui, ne fut pas ensanglantée, Graziani assure, dans la *Chronique pérousine*, qu'il périt beaucoup de monde; Biondo, contemporain et secrétaire du pape, affirme que le duc eut soixante morts et quatre cents blessés, et la ligue deux cents morts dans la mêlée et dix après, outre six cents blessés. L'opinion de la supériorité de l'infanterie était déjà assez commune; Daniel de Ludovisi, dans sa *Relation de l'empire ottoman* au sénat vénitien, du 3 juin 1534, dit : « Les armes, en tout temps, ont été mieux et plus utilement « employées par l'infanterie que par la cavalerie, ce qui a été reconnu en di« vers temps et en divers lieux, surtout chez les Romains. Si, dans des temps « plus rapprochés des nôtres, les hommes d'armes ont été préférés en Italie, il « faut l'attribuer au mauvais esprit et au vouloir pervers des condottieri, qui, « en rabaissant l'infanterie et en enlevant aux princes les braves gens, attiraient « toute la réputation aux hommes d'armes pour se faire les arbitres de l'Italie; « ce qui fut pour elle une cause de ruine, de désolation et en grande partie de « servitude. »

du Serchio, du Morto, puis au moyen de trois camps retranchés. Les vivres manquèrent donc bientôt, et Jean Gambacorti se vit contraint d'envoyer dehors les vieillards, les femmes, les enfants; mais les commissaires florentins publièrent qu'ils feraient pendre quiconque sortirait de Pise, et renverraient les femmes avec les robes retroussées jusqu'à la taille.

Pise, désespérée, s'offrait tantôt à l'un, tantôt à l'autre, même au duc de Valentinois, plutôt que de retomber sous le joug de son ennemie, qui avait détruit son commerce, sa population, et converti en marais les plaines environnantes. Les ambassadeurs du roi Louis furent conduits devant la statue de Charles VIII, et suppliés de ne pas défaire l'œuvre du bon roi; alors parurent cinq cents jeunes filles vêtues de blanc, les cheveux épars, qui supplièrent les Français, comme les protecteurs des orphelins et les champions des femmes, de ne pas mettre en péril l'honneur de tant de vierges; elles se mirent à chanter devant une madone d'une manière si attendrissante qu'il n'y avait pas un Français qui ne versât des larmes. Bien que le lieutenant Chaumont s'obstinât à assiéger avec les Français ces amis de la France, son armée se débanda au premier revers; aussitôt les femmes de Pise sortirent pour chercher dans les broussailles et les champs les hommes faibles et les blessés, les consolant, les amenant dans la ville et les protégeant (1).

Les Espagnols et Gonsalve de Cordoue soutenaient Pise parce qu'elle était attaquée par les Français; Petrucci de Sienne et Baglione de Pérouse la défendaient également par jalousie contre Florence : secours faibles ou vaines promesses, tandis que Florence pouvait lui nuire par une expédition renouvelée chaque année, mais non la prendre.

Les factions, à cause de Pise, s'envenimèrent dans Gênes, ville singulière qui fut empêchée, par les haines irréconciliables entre les négociants et les feudataires des montagnes, non-seulement de dominer sur la Méditerranée comme elle le pouvait, mais encore d'exercer de l'influence dans les destinées de l'Italie. Gênes donna la première l'exemple de s'offrir tantôt à un seigneur, tantôt à un autre; elle se soumit aux Français, qu'elle expulsa plus tard avec le secours de François Sforza, dont elle respecta l'autorité, parce qu'il sut la refréner avec

(1) JEAN D'AUTUN.

énergie, mais sans violer les conventions. Après sa mort, elle accueillit magnifiquement Galéas-Marie dans le voyage qu'il entreprit pour la visiter; mais il parut dans ses murs en habits plus que simples, et se logea dans le Castelletto, insultant et craintif à la fois. Gênes, indignée, offrit de se donner à Louis XI, qui répondit : *Et moi, je la donne au diable !*

Elle restait donc à contre-cœur sous Sforza; quand il mourut, elle reprit son indépendance à la sollicitation de Sixte IV, et retomba dans les orages des anciennes factions. Prosper Adorno 1461
s'en fit gouverneur, puis les Frégose l'emportèrent, et Paul, cardinal-archevêque, devint même doge. Enfin elle revint encore sous l'obéissance de Milan, qu'elle pouvait éclipser par les avantages maritimes et de mémorables entreprises. Lorsque Milan tomba au pouvoir des Français, Gênes dut aussi reconnaître leur autorité, mais en conservant toutefois son administration républicaine. Épuisée de population, déchue de son commerce et de sa force militaire, exposée à toutes les vicissitudes de l'Italie, elle se vit encore menacée d'une ruine complète par le port de Savone que les Français ouvrirent dans son voisinage.

Les charges étant réparties entre les nobles et les plébéiens, le sang ne coulait pas si fréquemment; mais les anciennes factions survivaient. Le gouverneur français, substitué au doge, prononçait dans toutes les contestations en faveur des nobles, qui dès lors n'ambitionnèrent plus l'indépendance de leur patrie; bien plus, dirigés par Jean-Louis de Fiesco, le plus riche d'entre eux, ils contrariaient les bourgeois au point d'empêcher qu'on acceptât Pise, laquelle s'offrait à cette Gênes qui avait autrefois dépensé des millions pour la soumettre. Cette conduite avait pour but de leur gagner les bonnes grâces de la France, mais elle produisait des rixes et des insurrections continuelles, réprimées difficilement par les Français. Les bourgeois, forts par le nombre, par les talents, par la richesse, prétendaient avoir les deux tiers des emplois, puisqu'ils étaient le double des nobles; ils voulaient encore qu'on leur enlevât les forteresses et les domaines qu'ils avaient sur la Rivière, et qu'on les soumît aux charges communes. De leur côté les nobles, qui n'étaient alors que les descendants des Doria, des Spinola, des Fieschi, des Grimaldi, assurés de l'impunité, s'armaient de poignards, sur lesquels étaient gravés les mots *châtie-vilains*.

Mais les vilains de Gênes ont fait voir plus d'une fois aux oppresseurs que les pierres de leur pays sont dangereuses. Au mo-

ment où un bourgeois marchandait des champignons, arrive un noble qui les prend pour lui; celui-là crie au secours, et celui-ci est tué. Toute la ville intervient dans la lutte, qui se change en révolution. Huit tribuns de la plèbe sont placés au gouverne-
1507 ment, et l'on occupe les Rivières, placées sous l'autorité de Jean-Louis de Fiesco. Louis XII envoie des forces pour soumettre la ville par les bombes et la faim; mais le peuple se recommande au pape, son compatriote, ainsi qu'à l'empereur, et nomme un
7 février. doge plébéien, Paul de Novi, teinturier en soie, homme courageux, capable et d'une grande probité (1). Tous ces faits équivalaient à une déclaration d'indépendance.

Louis, avec des Suisses et des Français, marcha donc en personne contre Gênes, dont les milices, malgré tout leur enthousiasme, ne peuvent résister aux troupes disciplinées. Le chevalier Bayard criait : *Holà, marchands! défendez-vous avec les aunes, et laissez-nous les piques et les lances!* Gênes est prise et saccagée
29 février. : le roi fait son entrée dans la ville, l'épée nue, au milieu des supplications du peuple et des vieillards, qui, avec des branches d'olivier et à genoux, implorent merci; mais soixante-dix-neuf citoyens périssent sur le gibet. Paul, doge pendant dix-huit jours, trahi par un de ses compagnons au prix de 800 ducats, tandis qu'il fuyait de Pise à Rome, est ramené, décapité, écartelé, et l'on expose, dans différentes parties de la ville, sa tête et ses membres. Gênes dut payer une contribution de 200,000 florins, qui équivalait au tiers des impôts du royaume de France; ses priviléges furent brûlés, et l'on bâtit à la Lanterne une forteresse appelée la *Bride;* on organisa un gouvernement où la moitié des charges fut assurée aux nobles, et les historiens célébrèrent la clémence de Sa Majesté.

(1) L'acte d'élection de Paul de Novi porte : *Cum ab aliquo tempore citra, civitas januensis seditione civili vexata fuerit, quæ inter nobiles et populares defectu justitiæ orta est, ita ut in maximo discrimine existeret, et considerans populus januensis necessarium esse saluti reipublicæ consulere, amota vivendi forma sub factionum rectoribus, qui solent unum fovere, alterum vero opprimere; et animadvertens sanum, sanctumque ac salubre consilium ad dignitatem ducalem Januæ promovere virum gravem, integrum et Deum timentem, cujus providentia, prudentia, experientia et consiliis possint omnes Januenses sub protectione sua in pace et sine stimulis vivere; considerata virtute, prudentia ac probitate illustrissimi domini Pauli de Novis, cujus gratia facit ut ab omnibus ametur et observetur; idcirco Dei nutu et voluntate, acclamante toto populo januense, etc... Cum primum omnipotenti Deo placuerit ut arx Castelleti ad manus nostras devenniat, eam pro libertate et gloria nominis januensis dirui faciet...*

Les secours manquèrent alors aux Pisans, qui, « privés de toute assistance, restés seuls et faibles, refusés par Milan, mal vus du pontife, peu aidés par les Siennois, persistaient à résister, comptant sur les vaines promesses des autres, sur l'impuissance et la désunion des Florentins (MACHIAVEL). » Biens, personnes, cette ville sacrifiait tout pour se défendre avec une constance qui faisait ressortir la désunion des agresseurs; mais, cernée par des corsaires et des armées, ballottée entre les intrigues de la France et de l'Espagne, qui, loin de vouloir assurer sa liberté, songeaient à l'argent que la trahison leur rapporterait, elle dut se résigner à subir son ancienne servitude, après une résistance de quatorze ans et demi, dont peut-être l'histoire n'offre pas d'autres exemples. A Paris et à Madrid, où désormais se décidaient les destinées de l'Italie, le prix de cette soumission fut réglé à 150,000 florins, que Florence payerait, 100,000 au roi de France, et 50,000 à celui d'Espagne. L'empereur lui-même intervint, et voulut 40,000 florins, moyennant lesquels il conférait à Florence tous les priviléges qu'elle avait obtenus des empereurs précédents, tous les droits sur le territoire florentin et pisan (1). 1509 13 mars.

Florence traita les vaincus avec générosité : elle s'obligea, par un traité, à restituer leurs biens aux exilés, et même à rendre à la ville les fermages perçus dans les campagnes, avec les franchises du commerce et les magistratures; mais elle avait enlevé l'indépendance à Pise, et, avec elle, la population et la richesse, sinon le souvenir et les haines. Quelques-unes des principales familles continuèrent le métier des armes en prenant du service; d'autres se retirèrent à Palerme, à Lucques, en Sardaigne, et beaucoup furent transférées à Florence. L'ancienne dominatrice des mers, tenue sous le joug par une garnison et des forteresses, perdit toute activité, toute importance, et le recensement de 1531 y compta à peine huit mille cinq cent soixante et onze habitants.

Le reste de la Péninsule subissait d'autres maux; en effet, les faciles conquêtes des dernières années avaient habitué les Français, les Espagnols et l'empereur à voir une proie dans l'Italie; et chacun d'eux voulait la ravir, sans songer à ses véritables possesseurs (2).

(1) SCIPION AMMIRATO, *Storie fiorentine*, livre XXVIII.

(2) « Le roi a dit à un homme sérieux : « L'empereur m'a proposé de par-« tager l'Italie avec lui; je n'y ai jamais voulu consentir; mais le pape, cette « fois, m'oblige à le faire. » (MACHIAVEL, *Legazione*, 9 août 1510.)

Dans le pays napolitain, les usurpateurs, qui s'étaient partagé sans vergogne le royaume d'un autre, ne tardèrent pas à se disputer à l'occasion des limites respectives. Gonsalve de Cordoue réclamait la Capitanate, où la migration annuelle des troupeaux pour hiverner dans la Pouille rapportait jusqu'à 200,000 ducats de péage. Le roi de France espéra que cette mésintelligence lui fournirait l'occasion d'occuper le royaume entier. La guerre ayant éclaté, les Français, les Espagnols et les condottieri italiens se signalèrent sur les champs de bataille et dans des combats singuliers par des actions d'éclat et de grandes prouesses, mais sans amener aucune issue. Le combat singulier de Barlette, où treize Italiens soutinrent contre autant de Fran-
1503 çais que le courage de leur nation n'était pas au-dessous du leur, fut surtout célébré avec emphase (1): déplorable étalage d'une valeur individuelle que personne ne contestait. La complaisance avec laquelle des historiens et des poëtes contemporains vantent ces prouesses démontre que les Italiens ignoraient que le courage personnel n'est glorieux que par le but vers lequel il se dirige; leur admiration s'égarait sur quelque duelliste heureux, au lieu de gourmander les braves qui ne savaient pas unir leurs volontés et verser leur sang uniquement pour affranchir la patrie.

Les populations ne participèrent à cette longue lutte que par les souffrances; le Grand Capitaine fit prévaloir les Espagnols malgré le courage de Louis d'Armagnac. La paix se négociait sur ces entrefaites; il fut enfin convenu qu'on donnerait le royaume de Naples à l'infant Charles d'Autriche, né de la fille de Ferdinand d'Espagne et du fils de Maximilien, à condition qu'il épouserait la fille de Louis XII. Plein de confiance dans le traité, le roi de France cessa d'envoyer des secours et enjoignit même à d'Armagnac de suspendre les hostilités; alors Gonsalve de Cordoue, sous le prétexte qu'il n'avait pas reçu d'ordres, attaque les Français à Cérignoles, où il remporte une grande victoire, et,
1502 secondé par les Colonna, s'empare de tout le royaume. Pierre
21 avril. Navarro, qui avait introduit ou plutôt perfectionné l'usage des mines, et se vantait qu'aucune forteresse ne pourrait lui

(1) Maï, huitième volume du *Spicilegium romanum*, a publié une nouvelle description du combat de Barlette, contenue dans une lettre d'Antoine Galateo, contemporain; il se trouve encore décrit dans la *Vie du grand Gonsalve*, par César Capacio.

résister(1), contraignit à se rendre les deux châteaux de Naples, qui furent abandonnés au pillage. Quelques soldats étant venus trouver Gonsalve pour se plaindre qu'ils n'avaient rien eu, il leur dit : *Eh bien, dédommagez-vous-en en saccageant mon palais*, c'est-à-dire celui dans lequel il s'était logé; ce qu'ils firent.

Louis XII, irrité de se voir enlever ce royaume, assaillit l'Espagne, tandis qu'il envoyait en Italie Louis de la Trémouille avec les plus grandes forces que jamais la France eût armées; il les fit même appuyer par des Suisses et des Italiens commandés par ce

(1) Nous ne croyons pas qu'il en fût l'inventeur, comme on le dit généralement. Philippe de Mézières, né en Picardie en 1312, soldat quelque temps en Sicile, puis chanoine d'Amiens, fit le voyage de la Palestine, devint chancelier du roi de Chypre, puis conseiller de Charles V de France; enfin il se retira aux Célestins, où il mourut en 1405. Parmi ses autres ouvrages restés manuscrits, il en est un intitulé *Nova religio militiæ passionis J.-C. pro acquisitione sanctæ civitatis Jerusalem et Terræ sanctæ*, qui renferme les statuts d'un ordre qu'il se proposait d'établir pour la délivrance des saints lieux. Un chapitre est intitulé : *De diversitate multiplici ingeniorum ad obsidendum civitates, castra et fortalicia inimicorum fidei, super faciem terræ, in aqua, in aere et subtus terram, tam in ingeniis virtute propria et artificiali lapides projicientibus, quam ingeniis virtute pulveris et ignis projicientibus.* Là se trouverait la poudre, employée déjà pour les bombardements et les mines avant le quinzième siècle.

Puis, en 1403, un Pisan banni fit connaître aux Florentins une porte, murée des deux côtés, qui se trouvait dans les murailles de Pise; l'ingénieur Dominique de Florence proposa de la remplir de poudre, laquelle, en éclatant, devait ouvrir une brèche. Les Pisans en furent informés, et prirent des mesures pour s'y opposer.

Cornazzano, poëte milanais, disait vers l'an 1480 :

Chi le muraglie ruinar sol cura,
Cava fin sotto a' fondamenti d'esse,
E li sospende con intravatura.
Poichè gran parte in su colonne messe,
Dà sotto travi fuoco, e lui fuor viene :
Cascan le mura allor sbandate e fesse.

Ici il n'est question que des mines comme les pratiquaient les anciens; mais François Martini et Léonard de Vinci parlent longuement des mines à la moderne. En 1487, les Génois, assiégeant le fort de Sarzanello, occupé par les Florentins, les employèrent; Pierre Navarro, qui combattait dans le voisinage, put voir ce nouveau procédé. La mine du château de l'Œuf de Naples, qui valut à Gonsalve une si grande réputation, paraît due au susdit Martini, d'après un grand nombre de témoignages.

François Gonzague de Mantoue qui, capitaine général des Vénitiens, jeune encore, avait combattu les Français à Fornoue, servi ensuite dans l'armée impériale, et commandé enfin dans le royaume les troupes vénitiennes contre les Français, avec lesquels il se trouvait maintenant. La Trémouille fut remplacé par ce Gonzague dans le commandement général; mais l'orgueil français répugnait à recevoir des ordres d'un Italien, et le nou-
27 décembre. veau chef, désobéi et abreuvé d'amertume, dut donner sa démission. Les ennemis, au contraire, avaient la plus grande confiance dans Gonsalve, qui remporta une victoire sanglante à Garigliano.

L'armée française avait perdu la plupart de ses guerriers d'élite, moins par le fer que par les maladies, et presque aucun d'eux ne revit la patrie. Tant de victimes plongèrent la France dans le deuil; Louis ne pouvait s'en consoler, et les Italiens se trouvèrent à la merci des Espagnols. Heureusement Gonsalve, souffrant du climat et décidé par le manque d'argent, fit signer une trêve de trois ans. Au milieu des négociations qui furent entamées, Ferdinand le Catholique, honteux de sa conduite perfide envers Frédéric II de Naples, paraissait disposé à le remettre sur le trône. Mais, ce dernier et la reine Isabelle de Castille étant morts, le roi d'Espagne, malgré son âge, épousa Germaine de Foix,
1505 22 septemb. nièce de Louis XII, qui lui céda, avec ses prétentions, tout ce qu'il possédait dans le royaume de Naples, sauf à recevoir 700,000 florins pour les dépenses de la guerre; puis, dans le traité secret de Blois, l'empereur Maximilien promit à la France l'investiture du duché de Milan, moyennant 120,000 florins et une paire d'éperons d'or par année.

Les adversaires ne souscrivaient à cette trêve que dans le seul but de reprendre haleine, et les Italiens même ne pouvaient y compter. Le royaume de Naples, proie disputée, ravagé par les uns et les autres, était tombé dans une tyrannie pire que celle dont il avait voulu s'affranchir; les autres pays, s'ils n'avaient pas perdu l'indépendance, étaient soumis à des gouvernements impopulaires. La Péninsule restait à la merci des deux puissances étrangères, qui se tenaient mutuellement en respect; mais elles ne pouvaient pas même se considérer comme maîtresses, exposées qu'elles étaient aux arrogantes prétentions de leurs généraux. Gonsalve de Cordoue, principalement, se conduisait en roi, et refusa d'obéir à Ferdinand, qui le rappelait en Espagne. Ce roi, mû par la jalousie, vient en personne à Naples, le comble

d'éloges et d'honneurs, et, sous prétexte de le faire grand maître de l'ordre de Compostelle, l'emmène en Espagne. En route, Louis XII les accueille splendidement à Savone, et veut que le Grand Capitaine s'asseye à table avec lui et Ferdinand; cette faveur accroît peut-être la jalousie de ce roi, qui, arrivé en Espagne, éloigne Gonsalve de la cour, et le laisse mourir dans l'obscurité à Grenade, à l'âge de soixante-treize ans.

Nous avons vu comment Jules II était devenu pape. Habile dans la politique et même dans l'art militaire, doué d'un coup d'œil prévoyant et sûr, grandiose dans ses desseins, indifférent aux avantages domestiques, il sut respecter les franchises des populations; néanmoins, sans aucune modération dans ses actes, impérieux, tenace dans ses haines, il punissait comme ennemi du ciel quiconque contrariait ses désirs, bien qu'ils fussent terrestres. Aussi disait-on qu'il avait jeté dans le Tibre les clefs de saint Pierre, pour ne tenir que l'épée de saint Paul. Hardi dans ses paroles et ses actes, au point que son grand ennemi, Alexandre VI, disait qu'il avait tous les vices en partage, moins le mensonge, il profita de cette réputation pour mieux tromper. Il fomenta cette frénésie de guerres et d'intrigues; mais, comme la papauté était descendue du rôle sublime qu'elle avait joué dans le moyen âge, pour se dégrader au milieu des intérêts d'un pouvoir terrestre, Jules II voulut au moins la relever, et, pendant dix ans, il sut dominer les forts à la tête d'un pays faible, et diriger les affaires de l'Europe.

Bien que les Français eussent succombé, le pape, grâce à la trêve, n'avait pas souffert; il entassait de l'argent pour réaliser sa grande pensée, qui était de *délivrer l'Italie des barbares*, c'est-à-dire de cette soldatesque brutale qui disposait à son gré de l'Italie, et devant laquelle Alexandre VI avait tremblé. Néanmoins, égaré par des intérêts secondaires et ses propres antipa- 1506
thies, il appelait lui-même ces étrangers. Avant toute chose, il voulut soumettre la Toscane. Après avoir recouvré, non sans difficulté, les châteaux qui avaient appartenu au duc de Valentinois, il se munit d'armes et d'argent, contracte des alliances, somme les Vénitiens de ne pas bouger, et Louis XII de lui envoyer des soldats; puis, suivi de troupes, précédé d'interdits, accompagné de vingt-quatre cardinaux, il assaille en personne Baglione dans Pérouse, et, laissant son armée derrière lui, il entre seul dans la ville avec toute la cour. Baglione, incestueux et parricide, n'ose point être grandiosement criminel, et se laisse

enlever la cité la plus belliqueuse de l'Italie; elle reprit alors sous les saintes clefs ses priviléges et la liberté.

A Bologne, Jean Bentivoglio, après avoir dompté les familles puissantes, dominait par la terreur, par la munificence et avec l'appui de Louis XII; mais ce roi, effrayé de l'énergie avec laquelle Jules II réclamait Bologne, déclara qu'il avait garanti à Bentivoglio *ses* États, non les possessions enlevées à l'Église, et il envoya des soldats au pape. Renforcé par ces troupes, par Baglione, par le marquis de Mantoue, devenu alors son général avec la mobilité de ces aventuriers, le pontife s'avance lançant des excommunications, provoquant au pillage, et Bentivoglio se réfugie auprès des Français. Jules entre à Bologne, où il rétablit les priviléges et l'administration populaires, et confie le gouvernement à un sénat de quarante personnes, qui a représenté le peuple jusqu'à ces derniers temps, comme un contre-poids à l'autorité supérieure.

Dans cette expédition, le pape avait eu le secours de la France. Mais il apprend que les troupes françaises viennent pour reprendre Gênes révoltée; puis une sourde rumeur annonce que Louis XII songe à descendre en Italie, accompagné d'une grosse armée, de huit cardinaux, de trente évêques et archevêques, pour déposer Jules II, lui substituer le cardinal d'Amboise et se faire couronner empereur. A ces nouvelles, le pape s'irrite, et, n'écoutant que sa colère, il envoie solliciter Maximilien. Ce prince, prodigue de promesses envers quiconque lui prodiguait l'argent, mais impuissant à rien faire, avait ajouté des matières inflammables à l'incendie qui dévorait l'Italie: il refusa d'investir le roi de France du Milanais, puis s'entendit avec lui par le traité de Blois, qu'il ne tarda point à rompre; il se préparait même à franchir les Alpes, afin d'avoir la couronne impériale pour la transmettre à son fils. Jules II fut donc écouté; ayant convoqué les états à Constance, il leur exposa les plaintes du pontife et l'ambition de Louis avec tant d'éloquence qu'il attendrit les auditeurs jusqu'aux larmes. Mais, au lieu de trente mille hommes qu'il demandait, il en obtint à peine douze, dont il ne se présenta même qu'un tiers, et pour six mois seulement.

Maximilien somma les feudataires italiens de lui fournir les hommes et les subsides dus en pareille occurrence; mais, comme il avait besoin de beaucoup d'argent pour soudoyer des Suisses, il faisait des demandes exorbitantes. Il fut donc mal secondé par tout le monde; d'un autre côté, les Vénitiens, gagnés par la

France qui leur garantissait leurs possessions de terre ferme, 1508
repoussèrent ses fréquentes propositions de partager avec lui le Milanais. Bien plus, ils le combattirent ouvertement, défirent ses premiers détachements, lui enlevèrent ses ports sur l'Adriatique, et, par leurs ordres, Barthélemy d'Alviano imposa une forte contribution à Trieste pour la punir de la contrebande qu'elle faisait, et se rendit maître de Pordenone. L'empereur, privé des secours des Suisses et des Allemands, dut retourner sur ses pas avec la honte qu'il retirait d'ordinaire de ses entreprises, et furieux des farces que le peuple vénitien faisait sur lui et les soldats prisonniers.

Au milieu des désordres passés, Venise était restée sur la brèche contre les Turcs, menacée de perdre toutes ses possessions d'outre-mer et de voir campés sur l'Adriatique ces ennemis communs de la chrétienté. Sa cause était donc celle de l'Europe, et tous regardaient comme un devoir sacré de la secourir; mais chacun le faisait comme un devoir, c'est-à-dire avec le moins de sacrifices possible. Menacée par Bajazet et dépossédée de Modon, elle avait fait entendre le cri d'alarme; Ferdinand le Catholique lui envoya une flotte, qui se battit vaillamment au siége de Céphalonie, jusqu'au moment où elle fut rappelée pour les guerres de Naples. Alexandre VI fui fournit un bon renfort, avec autorisation de garder le produit des indulgences qui se vendaient dans l'État vénitien, et dont le total s'éleva à 80,000 ducats (1). Une flotte, envoyée par la France, repartit, faute de solde, avant de rendre aucun service. La guerre faite à la Porte par le sofi de Perse produisit de meilleurs résultats; André Gritti, qui était tombé prisonnier des Turcs, put amener une trêve, continuée jusqu'à la paix de 1503, qui dura jusqu'à l'année 1537.

Cette guerre avait contraint Venise de baisser la tête devant les autres puissances et de supporter leurs exigences; maintenant elle la relève pour reprendre son ancien rôle et lutter avec les nations qui, grâce aux découvertes nouvelles, changeaient la face du commerce et de la marine.

On a prétendu que Venise, par la découverte du cap de Bonne-Espérance, qui transférait son commerce à Lisbonne, s'était vue ruinée subitement; le fait n'est pas exact, puisqu'au seizième siècle elle fut plus riche que jamais, et que Serra, au dix-septième,

(1) BEMBO, *Hist. vénitienne*, livre V, p. 3; RAYNALDI, *Ann. eccles.* ad 1500, parag. 22.

disait que toutes les marchandises venues d'Asie en Europe passaient par cette ville. Les voies du commerce s'abandonnent tard, et Venise ne perdit ses avantages que lorsque Marseille trafiqua directement avec le Levant. Si donc elle avait persisté dans sa nature de puissance maritime, elle aurait pu lutter avec ses émules nouvelles et asseoir son trône sur l'Adriatique : mais, tandis que l'Espagne et le Portugal s'aventuraient dans d'autres voies, elle s'obstinait à suivre les anciennes; elle contrariait par d'ignobles intrigues les pays rivaux, au lieu de les devancer en leur faisant une concurrence généreuse. Avec l'Égypte, elle pouvait conclure un traité avantageux et s'assurer le passage de Suez; mais elle préférait fournir des ingénieurs et des canons aux séids de l'Inde pour qu'ils repoussassent les Portugais et les Espagnols. C'est ainsi qu'elle avait recours aux moyens astucieux du siècle.

Venise était devenue un État aristocratique depuis que les familles qui n'avaient pas fait partie du grand conseil dans les années précédentes s'en trouvaient exclues par suite de sa réduction; l'aristocratie éliminait de plus en plus du gouvernement l'élément populaire, au point qu'en 1462 on enleva les mots de *commune des Vénéties* de la promission ducale, pour leur substituer l'expression *dominio*. Un petit nombre de gentilshommes (1) exerçaient sur les nobles inférieurs, sur le peuple et la terre ferme une autorité qui ne différait pas de celle des ducs et des marquis. Il restait aux bourgeois les charges de grand chancelier, de chanceliers et de consulteurs du doge, de notaires et de secrétaires; il y avait en outre le doge des *Nicolotti*, élu par les pêcheurs et confirmé par le doge, qui lui disait : « Soyez un bon « père pour cette famille, et respectueux envers la majesté pu- « blique; si vous faites ainsi, je vous protégerai toujours et vous « assisterai dans l'occasion. »

Mais Venise, qui imposait aux capitaines de galères l'obliga-

(1) Comme la noblesse de Venise ne provenait pas des fiefs, elle était la plus ambitionnée. Dans les derniers temps, le peuple y distinguait les douze apôtres et les quatre évangélistes. Les premiers comprenaient les anciennes maisons électorales : les Contarini, qui fournirent huit doges; les Morosini, quatre; les Michiel, trois; les Badoer, les Sanuto, les Gradenigo, les Falier, les Dandolo, les Manin, les Tiepolo, les Bolani, les Borozzi. Les quatre évangélistes étaient les Giustiniani, les Bragadin, les Bembo, les Corner. Il faut y ajouter les familles tribunitiennes des Dolfin, des Quirini, des Ziani, etc.

tion d'accepter la bataille contre vingt-cinq navires ennemis, défendait aux nobles de commander plus de vingt-cinq hommes de terre, et, par jalousie, se mettait à la merci des aventuriers; d'ailleurs elle devait bientôt fournir la preuve qu'il est dangereux pour les États de compter sur la faiblesse, au lieu de développer toutes les facultés. Les nobles, détournés des armes, se raffinaient dans la politique; or, comme tous à cette époque aspiraient à s'agrandir, Venise, resserrée d'un côté par l'Autriche, de l'autre par les Turcs, se jeta sur l'Italie, où elle excita des jalousies qui lui coûtèrent cher.

La métropole contenait deux cent quatre-vingt mille habitants, alimentait toutes sortes de fabriques et de beaux-arts, et donnait asile à des étrangers de tous les pays. Si le bruit des ateliers, de la musique, de la populace troublait les hommes studieux, ils pouvaient se réfugier dans les délicieux jardins des îles voisines, comme étaient la villa Ramusia du fameux collecteur de voyages, à Murano celles de Bembo, de Trifone Gabriel, des Priuli, et celles de Murano lui-même, de la Giudeca, de Saint-George-Majeur, où tenaient leurs séances les académiciens Pellegrini. Comines, l'écrivain le plus philosophe d'alors, ne cesse de l'admirer, comme « la plus belle contrée de tout l'univers et la mieux bâtie; les maisons sont grandes, hautes et en bonne pierre; les anciennes sont peintes, et celles qui datent de cent ans ont toutes la façade en marbre blanc, et même des morceaux de porphyre et de serpentin pour ornement; c'est la ville la plus magnifique que j'aie jamais vue, dont le gouvernement est le plus sage, et dans laquelle le service de Dieu se célèbre avec le plus de solennité. »

Outre le dogat, c'est-à-dire les lagunes et le littoral de l'Adige à la Piave, le domaine embrassait la marche Trévisane, enlevée aux Scaligeri en 1387; le Padouan, enlevé l'année suivante aux Carrare, et en 1405 incorporé à la seigneurie avec Vicence et Vérone; Cervia et Ravenne, enlevées aux Polenta en 1441. Dans l'année 1428, elle avait eu des ducs de Milan le Brescian, le Bergamasque, le Crémasque; du seigneur de Mantoue Lonato, Valeggio, Peschiera, et, en 1484, du duc de Ferrare, à titre de gage, la Polésine de Rovigo, c'est-à-dire la Péninsule entre l'Adige et le Pô; elle finit même par exercer une certaine autorité sur Ferrare, où un noble, choisi par le sénat, devait gouverner alternativement avec le duc. Du lac de Garde et du Bassanais elle s'étendait vers la principauté épiscopale de Trente, dont elle

cherchait à s'approprier quelques parties (1). En 1420, elle avait recouvré la Dalmatie sur le roi de Hongrie, excepté Trieste, cité impériale, et Raguse, république sous la protection des Turcs; elle dominait encore sur les îles de cette côte jusqu'à Cataro, sur Corfou dans la mer Ionienne, sur Ténédos, Candie, Négrepont et les îlots disséminés dans l'Archipel. Plus tard elle acquit Chypre; sur les côtes du Péloponèse, Argos, Napoli de Romanie, Patras, Lépante, lui étaient disputées par les Turcs.

Le Tagliamento, qui coule avec impétuosité du mont Maura, entre le Cadore et la Carnie, sépare deux races, la carnique et la vénète, parlant deux langues distinctes, malgré le voisinage, le mélange des familles et la domination commune sous les patriarches d'Aquilée, puis sous saint Marc. Le Frioul avait joui d'une constitution particulière sous ces patriarches, devenus extrêmement riches et puissants, jusqu'au moment où leurs domaines furent dépecés par les comtes de Carnie d'un côté, de l'autre par les Vénitiens, sous l'obéissance desquels se placèrent beaucoup de villes et de seigneurs; aussi le patriarche Louis, comte de Theck, soutenu vainement par les armes de Sigismond, roi de
1420 Hongrie et son cousin, dut se retirer pour mourir dans la vie privée, et le Frioul accepta la domination de Venise (2). Comme elle avait coutume de le faire ailleurs, la république conserva dans le pays les constitutions municipales : à Cividale, par exemple, la municipalité se composait de soixante conseillers ordinaires,

(1) Le duché, marquisat et comté de Trente, fut donné par l'empereur Conrad le Salique, en 1027, à l'évêque Voldaric; les évêques furent donc princes jusqu'en 1802. En 1182, l'évêque Salomon y obtint le droit de battre monnaie. Cependant les Vénitiens possédaient le château de Lizzana, Roveredo et d'autres villes du val de Lagarina, par testament de Guillaume de Castelbarco, de 1416; en 1440, ils enlevèrent de force Penede et Torbolo aux d'Arco, et Riva de Trente à l'évêque, qu'ils gardèrent jusqu'en 1509, époque où les Impériaux la reprirent.

(2) Même durant la domination vénitienne, Cividale du Frioul conserva quelques coutumes qui attestaient l'ancienne juridiction du patriarche et du chapitre. Le patriarche, à son entrée, était investi avec l'épée par le doyen du chapitre; à l'Épiphanie, le diacre chantait l'évangile avec un casque doré sur la tête et un panache blanc et rouge, avec l'épée nue dorée dans la main droite, et l'évangile dans la gauche; à la fête de la Purification, un chanoine lisait les noms des patriarches, en commençant par saint Marc, et le gastald de la république vénitienne montait dans le chœur pour offrir quelque argent, et recevait une chandelle. *Relation* du provéditeur Balbi en 1637, dans les *Monographies frioulanes*.

dont vingt choisis parmi le peuple, mais un seul par maison; de dix conseillers extraordinaires qu'on renouvelait tous les six mois; de deux défenseurs des pauvres et des détenus; de deux notaires, de trois régulateurs du prix des grains, et de trois agents chargés d'empêcher les fraudes dans les comestibles, les poids et les mesures.

Dans le Frioul principalement, mais dans d'autres pays même, on trouvait encore des feudataires soumis au haut domaine de Venise, qui leur imposait des lois et des charges (1). Venise ne laissait pas de liberté aux citoyens, et moins encore aux populations sujettes; mais, comme il n'y avait pas une volonté unique qui prévalût sur toutes, cela suffisait pour la faire compter parmi les États libres. Du reste, à quiconque aurait blâmé la forme de son gouvernement, elle pouvait opposer deux arguments de poids, la durée et la puissance. Aussi Machiavel ne voyait-il que trois républiques au monde dignes de louanges : Sparte, Rome et Venise. Guicciardini, Paul Jove, Varchi et les autres écrivains spéculatifs d'Italie partageaient cette admiration, et toutes les fois qu'il s'agissait de réformer un État, ils présentaient ce modèle. Au dehors même, l'opinion de sa richesse et de sa prudence lui créait une force véritable, et chacun voyait un avantage pour la puissance à laquelle Venise s'unissait. « D'après l'opinion universelle (écrivait un de ses ambassadeurs), parler de la seigneurie de Venise ou de monts d'or, c'est la même chose; on s'imagine que le trésor public est non-seulement plein, mais encore les coffres des particuliers, et que la ville entière n'est qu'or et argent (2). »

Elle avait perdu beaucoup de possessions dans le Levant; néanmoins, après l'acquisition de quelques lambeaux de la Romagne et du Milanais, et d'un certain nombre de forteresses dans la Pouille, les puissances rivales l'accusèrent de rompre l'équi-

(1) Le 20 juin 1508, la sérénissime inféoda Pordenone à Alviano, *pro se et heredibus suis masculis legitime descendentibus, cum mero et mixto imperio, cum reservatione statutorum, consuetudinum et privilegiorum hactenus servatorum ipsi communitati, et civibus prædicti loci, cum recognitione dominio nostro cerei singulo quoque anno dando in festo sancti Marci, cum obligatione salis, et quod ibi stare non possit aliquis qui stare non possit in terris dominii nostri. Item quod dominium nostrum possit accipere vastatores, currus et cornetas, prout ab aliis, sicut semper est solitum servari in locis solitis datis in phæudum per dominium nostrum.*

(2) *Relation* de Jean Corner, de 1569.

libre, ou plutôt elles se plaignaient qu'elle seule n'eût pas souffert dans les dix années précédentes. Cette acquisition effraya Jules II et Machiavel, qui surent communiquer leur crainte aux étrangers : jalousies déplorables, d'où sortit le prétexte de la première ligue que depuis les croisades formèrent les princes d'Europe ; ligue d'amitiés momentanées et de rancunes personnelles, par laquelle fut inauguré tristement le nouveau droit public, et qui se proposait le démembrement d'un État libre, qu'elle tenait pour ennemi par cela seul qu'il était républicain (1).

Le roi Louis XII, dans ses moments d'embarras, lui avait non-seulement reconnu la possession de Bergame et de Brescia, conquises par elle, mais cédé Crémone et la Geradadda ; maintenant, regrettant ces concessions comme quelqu'un qui n'a plus besoin de la république, il demandait le Milanais entier. Maximilien, comme successeur des empereurs romains, réclamait Padoue, Vérone, Vicence, et, comme duc d'Autriche, Roveredo, Trévise et le Frioul. Jules II, bien qu'il reconnût devoir en grande partie son élection à l'influence de Venise, fut blessé de son refus d'accepter pour évêque de Vicence une de ses créatures ; alors il exigea la restitution de Ravenne, Cervia, Faenza, Imola, Rimini et Césène, villes que les tyrans avaient enlevées à l'Église, César Borgia aux tyrans, les Vénitiens à Borgia. Le roi de Naples voulait Trani, Brindes, Otrante, Gallipoli, Mola, Polignano, données en gage par Ferdinand II aux Vénitiens. Le duc de Savoie élevait des prétentions sur l'île de Chypre, dont il portait le titre ; les princes d'Este et les Gonzague demandaient les villes sur lesquelles ils avaient autrefois dominé, et la Hongrie, les cités de la Dalmatie et de l'Esclavonie, anciennes propriétés de la couronne angélique.

Tels étaient les droits invoqués ; en réalité, une sourde jalousie poussait les rois contre cette république. Gouvernée, non par le génie d'un homme, qui périt avec l'homme, mais par la sagesse immortelle du sénat, sans dépenses de cour, avec à peine trois millions de sujets et un dixième du territoire de la France ou de l'Espagne, elle avait tenu tête aux Turcs et aux Allemands, grandi

(1) Les événements de la ligue de Cambrai sont racontés en détail par des historiens fameux, tels que Paruta, Giustiniani, Barbaro, et, parmi les modernes, par J.-B. Dubos, *Histoire de la ligue de Cambrai*, qui loue toujours Louis XII et blâme toujours le pape Jules II. Les nombreuses chroniques et relations contemporaines nous la font mieux connaître.

par le commerce et l'industrie ; on ne pouvait donc lui pardonner de s'être élevée au rang des plus grandes puissances, d'oser résister à Rome, d'empêcher les Français de prévaloir en Lombardie, et les empereurs d'y descendre à leur volonté.

Louis Élien, ambassadeur français, ne faisait pas mystère de cette basse jalousie ; il disait à la diète germanique : « Il y a à « peine un siècle que les Vénitiens sont sortis de leurs marais, et « déjà ils occupent plus de terres que les Romains n'en conqui- « rent dans l'espace de deux cents ans. Après avoir subjugué « l'Italie, ils se proposent de franchir les Alpes, de jeter des « ponts sur le Danube, le Rhin, la Seine, le Rhône, le Tage et « l'Èbre. Lie des nations, ils ont d'abord vécu de la pêche, puis « se sont fait respecter des princes au moyen de vols, d'assassi- « nats, d'empoisonnements. Ils se disent maîtres de la mer, « qu'ils épousent comme s'ils étaient les maris de Thétis et les « femmes de Neptune. Combien de villes n'ont-ils pas détruites ! « De quelle oppression n'accablent-ils pas leurs sujets ! Je ne « rappellerai pas leur gourmandise, leurs infâmes festins ; mais « il est certain qu'ils ont des boucheries de chair humaine, des « cavernes où ils ensevelissent les vivants, des taureaux de cuivre, « comme les tyrans d'autrefois. Nous autres, nous ne nous habil- « lons pas de pourpre précieuse ; nos tables n'ont pas des services « d'or et d'argent, et nos coffres ne regorgent pas d'or... Certai- « nement, s'il messied aux princes de se conduire en marchands, « il convient bien moins à des marchands de s'élever à la condi- « tion de princes. »

Déterminer le point où commence la possession légitime sera toujours le problème le plus difficile de cette politique qui se fonde uniquement sur les faits ; mais à coup sûr Venise possédait au moins aussi légitimement que ses rivaux, et pourtant ils résolurent de se la partager. Déjà, dans le traité de Blois, Louis XII et Maximilien s'étaient entendus à cet effet ; mais l'incapacité de l'un et les occupations de l'autre suspendirent l'exécution de ce projet. La déplorable issue de sa dernière expédition aigrit tellement Maximilien qu'il n'hésita point à se rapprocher des Français, malgré sa haine contre ce peuple. Louis, de son côté, bien que l'amitié des Vénitiens lui fût très-utile pour conserver le Milanais, se tenait pour offensé de ce qu'ils avaient conclu une trêve avec l'empereur ; il aurait mieux aimé les voir s'affaiblir mutuellement.

Marguerite, fille de Maximilien d'Autriche, après la mort de

son époux, Philibert II de Savoie, lui éleva pour tombeau l'église de Brou, dont la dépense fut de 30 millions; néanmoins, elle passa le reste de ses jours dans la plus grande simplicité. D'un abord facile, affable, elle était *couseuse* de chemises, comme elle s'appelait. Elle gouverna les Flandres avec économie; comptant sur l'argent et traitant les affaires d'une façon mercantile, elle finit par acheter l'empire pour Charles-Quint. Dès lors commencèrent, par la ligue de Cambrai, l'opprobre de la France et le désastre de l'Italie. En effet, dirigés par de frivoles rancunes, Marguerite, l'empereur et le cardinal d'Amboise, ministre de la France, se réunirent sous le prétexte de
1508 pacifier les Pays-Bas, et conclurent une ligue, motivée, comme
10 déc. d'habitude, par la guerre contre les Turcs; mais son but réel était de refréner Venise, usurpatrice, tyrannique, provocatrice de discordes, et coupable de tous les méfaits que l'on peut reprocher à quiconque on veut opprimer; en conséquence, ils trouvaient « non-seulement utile et honorable, mais encore nécessaire, d'appeler tous les peuples à une juste vengeance, afin d'éteindre par un incendie commun l'insatiable avidité des Vénitiens et leur soif de dominer. »

Le roi de France devait commander l'armée, et Jules II, ce même pontife qui voulait chasser les barbares d'Italie, était chargé de préparer la voie aux barbares en lançant des interdits contre les cités les plus italiennes. Maximilien jetait au feu le *livre rouge*, sur lequel il notait au fur et à mesure les torts faits par la France à l'Autriche, et, trêve ou non, il deviendrait le protecteur de la ligue; enfin chaque prétendant occuperait la part qui lui était destinée, et tous ceux que Venise avait fait trembler lui porteraient un coup « pour la réduire (disait le lieutenant Chaumont) à ne s'occuper que de la pêche (1). »

Venise en fut informée par son ambassadeur à Madrid; mais Louis XII donna sa parole que rien n'avait été stipulé à son préjudice, et le roi d'Espagne assura qu'il n'entrait dans la ligue que pour combattre les Turcs. En attendant, le cardinal d'Amboise redoubla d'activité pour hâter l'expédition avant que la réflexion pût refroidir les conjurés, et lui-même, malgré la goutte, traversa les Alpes.

(1) Chose remarquable, les pays que Maximilien devait s'approprier sont les mêmes que l'Autriche obtint plus tard par le traité de Campo-Formio; ce même empereur négociait déjà avec le czar de Moscovie pour un partage de la Pologne.

La guerre était déjà commencée sur l'Adda lorsqu'un héraut de France se présente à la seigneurie vénitienne; après avoir jeté le gant, il dénonce les hostilités au doge Léonard Loredano 1509 Janvier.
et à tous les citoyens, « hommes infidèles et violents usurpateurs (DA PORTO). » Le doge lui répondit qu'un pareil défi devait être adressé aux Turcs plutôt qu'à une république chrétienne, et qui avait toujours été l'amie du roi : « Néanmoins, ajouta-t-il, nous nous défendrons avec l'aide de Dieu, quand même je devrais, moi, doge octogénaire, combattre dans les rangs de l'armée. » Le pape, de son côté, par une bulle qui comptait vingt-deux pages d'impression, mit en interdit Venise, les autorités, les citoyens, tous devant être considérés comme ennemis du nom chrétien, et esclaves de quiconque s'empareraient d'eux; il frappait d'excommunication ceux qui leur donneraient asile, et n'accordait aux Vénitiens, s'ils voulaient échapper aux effets de l'interdit, que vingt-quatre jours pour faire une entière soumission.

Venise, et seule, se trouvait exposée à tant de menaces. Ses finances étaient épuisées par la perte du monopole des denrées de l'Inde et par la guerre contre Charles VIII et les Turcs; bien plus, le feu prit à la poudrière voisine de l'arsenal, la foudre renversa la citadelle de Brescia, 10,000 ducats expédiés à Ravenne se perdirent dans un naufrage, et un incendie dévora les archives. Tous ces malheurs, outre le dommage, frappaient les esprits, qui les regardaient comme un présage funeste. La prudence des chefs de l'État se manifesta dans des circonstances aussi critiques ; car ils firent le meilleur usage des richesses publiques et privées, et s'aperçurent qu'il suffisait de se tenir sur la défensive, dans la persuasion qu'une ligue composée d'éléments hétérogènes ne durerait pas longtemps.

Depuis longtemps Venise avait recours à la conscription (*cerna*) ; chaque provéditeur, dans sa province, devait enregistrer tous les hommes propres au service comme combattants, pionniers ou soldats du train ; ils étaient passés en revue une ou deux fois par mois et, en cas de besoin, appelés sous les drapeaux. En 1490, elle avait répandu des arquebusiers dans les diverses parties de l'État, afin d'exercer dans cette arme les jeunes gens, dont l'éducation se complétait par des tirs, où l'on distribuait des prix. En campagne, les soldats de la *cerna* étaient suivis des *partisans*, infanterie légère. Les sages de seconde classe dirigeaient les troupes de terre; mais le commandement

général se confiait toujours à des étrangers, auprès desquels, comme conseil et frein, on plaçait deux provéditeurs.

Outre ces milices, Venise enrôla des lances pesades et des mercenaires; quoique le pape retînt les condottieri romagnols engagés par la république, elle put réunir sur l'Oglio deux mille
avril. cent lances, mille cinq cents chevau-légers italiens et mille huit cents grecs, mille huit cents fantassins et douze mille hommes de milice. Cette armée était commandée par le comte Pitigliano, comme capitaine général, et par Barthélemy d'Alviano, comme gouverneur, l'un et l'autre de la famille des Orsini, et deux des meilleures épées du temps; mais l'un, vieux, obstiné, ne voulait rien livrer à la fortune, et ne faire aucune perte qui lui assurât la victoire; Alviano, « jeune homme hardi, faisait consister la science de la guerre dans les armes et la force, non dans la prudence et le conseil (Barbaro), » et, prompt à l'action, il se serait exposé à une défaite dans l'espoir de la victoire. Le premier voulait qu'on prît position entre l'Oglio et le Serio, afin de protéger de ce point la terre ferme, et d'attendre que les Français eussent exhalé « cette première ardeur qui en fait plus que des hommes, tandis qu'ils deviennent moins que des femmes si le temps se prolonge. » Alviano proposait de prendre l'offensive et de franchir l'Adda, pour assaillir inopinément les Français sur leur propre terrain.

Lorsque deux hommes intelligents diffèrent d'opinion, les incapables croient faire preuve de sagesse en prenant un terme moyen. La seigneurie, qui, jalouse même au milieu des circonstances les plus critiques, ne voulait montrer de déférence envers aucun d'eux, leur fit donc ordonner de se rapprocher de l'Adda pour défendre aussi la Geradadda, mais sans engager la bataille. Ce fut le parti le plus funeste; car Trivulce conduisit à marches forcées l'armée de la ligue sur leurs derrières, manœuvre qui les
1509 contraignit d'accepter, entre Vailate et Agnadel, une bataille
14 mai. qui fut la plus sanglante que l'on eût vue depuis longtemps. Louis XII criait : *Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi.* La Trémouille, à la vue des siens qui tournaient les épaules, leur dit : *Enfants, le roi vous regarde.* En effet, malgré tout le courage qu'ils déployèrent, les Italiens finirent par succomber, et Barthélemy lui-même resta prisonnier.

Néanmoins on n'avait perdu que l'arrière-garde d'une puissante armée, et, si les habitants eussent connu l'usage des armes, il était possible de disputer le terrain pouce à pouce; mais

les Vénitiens n'empêchèrent pas les Français de poursuivre la victoire avec rapidité. Aussitôt Caravaggio et Bergame se rendent, puis Brescia, Crème, Crémone, Pizzighitone. Peschiera elle-même fut prise d'assaut, et le roi fit pendre le commandant, qui avait rempli son devoir en se défendant, et passer la garnison au fil de l'épée. Les défenseurs de Caravaggio furent également pendus ; le *bon roi* avait ordonné de faire prisonniers tous les nobles que l'on trouverait, afin que, épuisés par les grosses rançons, ils ne fussent pas en mesure d'aider la république.

Les alliés de la France, qui avaient d'abord hésité, accourent dès que la victoire est assurée : Mantoue avec son versatile marquis, Ferrare avec Alphonse d'Este, les Espagnols et les pontificaux avec François-Marie, duc d'Urbin, se disputent quelque lambeau du lion dépouillé. Les impériaux occupent les villes de l'Istrie et du littoral, et entrent par le Frioul et le lac de Garde. Louis XII (les Français le disent du moins) marche sur Fusina, et fait tirer cinq ou six cents coups de canon contre Venise, « pour que l'on dît à l'avenir que le roi de France avait canonné l'inexpugnable cité (Brantôme). »

Le dernier moment de cette république semblait donc arrivé, et le découragement envahissait les esprits. « C'était le jour de la *Sensa* (1), mais tout le monde pleurait ; presque aucun étranger n'y vint ; on ne voyait personne dans les places ; les chefs de l'État étaient perdus, et surtout notre doge, qui ne disait rien et se trouvait comme un mort, tant la tristesse l'accablait. Il fut question d'envoyer le doge en personne jusqu'à Vérone pour relever le courage de nos gens ; Sa Sérénité devait être accompagnée, à ses frais, de cinq cents gentilshommes ; mais ceux du conseil ne voulaient point y consentir, et le doge lui-même ne s'offrait point pour y aller. Il disait à ses fils, et ses fils répétaient : *Le doge fera ce que Venise voudra*. Cependant il est plus mort que vif... Je termine. Jours malheureux ! nous vîmes notre ruine, et personne ne prit des mesures pour la conjurer. »

Ainsi s'exprime Marin Sanuto dans son *Journal*. Dans ses *Lettres*, Louis da Porto dit : « Les provéditeurs, pleins de lâcheté et d'une certaine somnolence, chacun peut les voir cent fois par jour bâiller et tirer les membres, comme s'ils attendaient la fièvre ; non-seulement ils ont perdu la dignité altière de leur rang, mais ils se montrent excessivement humbles et familiers

(1) La fête de l'Ascension, la plus grande solennité de Venise.

envers des personnes indignes de leur amitié. Dans ce moment critique, on ne sait opposer aucun remède à tant d'adversités; cette cité se voit avilie, et le gouvernement troublé tombe dans l'épouvante. Quelques nobles vénitiens, m'embrassant et pleurant, m'ont dit : *Cher Porto, vous ne serez plus désormais des nôtres.* Comme je voulais leur faire la politesse d'usage, ils m'ont prié de m'en abstenir, parce que nous étions tous compagnons et égaux; en effet, le malheur les avait tellement humiliés qu'ils n'osaient plus se dire seigneurs, ni appeler leur doge sérénissime. D'autres encore, d'un rang plus élevé, mais le front dépouillé de tout orgueil, parcourent la ville affligée, non d'un pas continu, mais tantôt précipité, tantôt lent; ils embrassent celui-ci, celui-là, font des politesses exagérées et certaines caresses aux gens, qui révèlent non l'affection, mais une frayeur excessive. La Vinegia, en dix jours, a changé complétement d'aspect, et de joyeuse est devenue triste. Non-seulement les femmes ont renoncé à leurs vêtements fastueux, mais on n'entend plus dans les places et les rues, durant la nuit, aucune espèce d'instruments, lesquels, dans cette saison, abondent dans la ville au grand plaisir des habitants. Les Vénitiens sont si peu accoutumés à de pareilles calamités qu'ils ne redoutent rien moins que de perdre Venise même, sans tenir compte de sa position inexpugnable. Beaucoup ont des navires qu'ils regardent comme la chose la plus précieuse; ceux qui n'en ont pas parlent d'en acheter, pour faire sans doute comme fit Énée : tant l'épouvante est entrée dans leur cœur ! »

Tel est le peuple; mais le sénat ne désespère point, et, remplissant le trésor à l'aide d'emprunts et d'offrandes patriotiques, il s'occupe de fortifier la *Dominante* et de l'approvisionner (1). Les capitaines reçurent l'ordre d'évacuer les places et de se réunir; mettant sa confiance moins dans les milices découragées que dans le temps, les pratiques secrètes et la fatale expérience des peuples, Venise se dépouilla de tout ce qui excitait l'envie des autres, comme un homme jette sa bourse au brigand qui le poursuit.

En effet, la suspension des échanges entre les provinces et la

(1) Tous les écrivains affirment qu'elle dispensait du serment ses sujets de la terme ferme; mais je n'en trouve aucun vestige dans les actes officiels, et cette dispense se trouverait même en opposition avec quelques-uns de ses actes, par exemple avec les punitions infligées à quiconque favorisait l'étranger.

métropole causait un grave préjudice aux petits trafiquants; les villes qui, exposées aux souffrances d'un siége, auraient maudit la seigneurie, la regrettèrent aussitôt qu'elles eurent senti le joug plus rude d'oppresseurs cruels; et chacun voulut revenir à Saint-Marc dès qu'on cessa de le craindre. «Les Tudesques (écrivait Machiavel) veulent piller et saccager le pays; on voit et l'on entend dire des choses étonnantes et sans exemple. Aussi est-il entré dans les âmes de ces campagnards un si grand désir de mourir et de se venger, qu'ils sont devenus plus obstinés et plus enragés contre les ennemis des Vénitiens que ne l'étaient les Juifs contre les Romains; chaque jour il arrive que l'un d'eux, fait prisonnier, se laisse égorger plutôt que de renier le nom vénitien. Hier au soir, l'un de ces hommes alla trouver l'évêque (de Trente, gouverneur de Vérone au nom de Maximilien), auquel il dit qu'il était Trévisan, voulait mourir Trévisan, et ne voulait pas vivre autrement; promesse de pardon, d'autres faveurs, rien ne put le faire changer d'opinion, et l'évêque le fit pendre. De cette manière, et tout bien considéré, il est impossible que ces rois gardent ces pays avec ces paysans vivants (1).»

Autrefois la clef du Frioul vers la marche Trévisane était Sacile, bâtie dans un enfoncement sur les bords de la Livenza; aussi les patriarches d'Aquilée, qui en étaient seigneurs, lui donnèrent la liberté communale dès 1190, avec l'affranchissement des serfs et la faculté de vendre les terrains, outre qu'ils la fortifièrent comme leur boulevard contre Trévise et les seigneurs de Camino. Après la chute des patriarches, suivie de l'élévation des Pelliceia, Sacile suivit l'influence d'abord, ensuite la domination des Vénitiens, qui accrurent ses fortifications, au point qu'elle avait trois châteaux, et qu'une muraille avec tours ceignait les deux bourgs, défendus encore par le fleuve (2). Ces fortifications ne pouvaient résister aux armes nouvelles, et les impériaux les traversèrent facilement; mais, lorsque Léonard Trissino, émigré vicentin, se présenta à Trévise pour en recevoir les clefs, un certain Marc, cordonnier, déployant la bannière de Saint-Marc, se mit à la tête du peuple pour repousser le déserteur et piller les palais des nobles, qui s'étaient empressés de se soumettre, et fit demander des troupes italiennes. Ce premier 1509 juin.

(1) Dans la *Légation à Mantoue.*

(2) L'histoire de cette ville, importante comme toutes celles du Frioul, peut se recueillir en partie dans les œuvres de DEROSSI, *Mon. eccles. aquilejensis,* et FLORIO, *Discours préliminaire à la vie du bienheureux patriarche Bertrand.*

avantage marquait le terme des revers de Venise, qui affranchit pour quinze années les Trévisans de tout impôt.

Les sept communes cimbres, colonie allemande qui s'était conservée au milieu du territoire de Bassano (1), plutôt alliée que sujette de Venise, sauf à lui payer un léger tribut, avaient un gouvernement municipal, avec un conseil composé de familles originaires, mais dans une pleine indépendance l'une de l'autre. Une régence, composée de deux députés par commune, siégeait à Asiago pour s'occuper des intérêts de toutes. Le syndic de chaque commune prononçait sur les contestations en première instance ; l'appel était porté devant la régence, qui, dans les cas extraordinaires, nommait deux arbitres, et, dans les plus compliqués, renvoyait la cause au sénat vénitien. Ces communes prirent chaudement le parti de Venise, et leur concours lui fut très-utile.

A Padoue, la noblesse s'était déclarée en faveur de l'empereur, dans l'espérance de reconstruire l'édifice féodal et de faire

(1) On a beaucoup écrit sur cette colonie allemande. Le conseiller Bergmann, dans l'introduction au *Dictionnaire cimbrique* de Schmeller, mort en 1852, expose les différentes opinions sur son origine. C'était, selon quelques-uns, un débris des anciens Rhètes, ou, selon d'autres, des Cimbres défaits par Marius ; certains auteurs y voient des Allemands venus au temps d'Honorius, ceux-ci des Goths, ceux-là des compagnons des Carlovingiens ou des Othons. En effet, leur première arrivée dans ce pays semble remonter à l'époque où Othon Ier, en 872, donne à l'évêque Abraham de Frisingen de grands domaines autour de Castelfranco, à Godego, et dans l'intérieur de ces montagnes, où s'étaient établis beaucoup d'Allemands. Ezzelin de Romano dut en amener d'autres, et Ezzelin IV, vers l'an 1250, avait un officier (*ammann*) à Rozzo, l'une des sept communes. De Pergine dans le Tyrol et de la Cembra, vallée voisine, qui ne devint italienne que plus tard, des Allemands vinrent, au douzième siècle, chercher dans les montagnes vicentines un refuge contre l'oppression du bailli Guidubaldo, et peut-être y apportèrent-ils le nom de Cimbres. Il est certain qu'on les nomme Teutons depuis une époque reculée, et leur langue est un dialecte semblable au tyrolien bavarois du treizième siècle, d'après le témoignage du susdit Schmeller. Dans le principe, le pays était soumis aux monastères d'Oliero et de San-Floriano, aux Ponzi de Breganze, à la commune de Vicence et à d'autres petits seigneurs ; plus tard il appartint aux Scaligeri, avec les priviléges dont il jouit toujours ; enfin il tomba sous la domination de Milan jusqu'à l'année 1404, époque où il passa sous les lois de Venise, qui donna aux habitants le titre de Fidèles ; de leur côté, ils devaient lui fournir, dans le cas de guerre, 400 livres et sept archers, outre l'obligation de garder les passages qui débouchent du Tyrol sur le territoire vénitien ; du reste, ils étaient exempts de toutes corvées, de droits de sortie, etc.

des campagnards des serfs à la manière tudesque; elle se montra donc arrogante comme quelqu'un qui est appuyé par le vainqueur. Les citoyens s'en indignèrent; ils trouvaient honteux de rester sous une nation étrangère et lointaine (1), qui imposait à ses nouveaux sujets des contributions intolérables pour les guerres passées et la guerre future, et dont les procédés grossiers et soldatesques faisaient contraste avec l'urbanité des Italiens. Ils s'entendirent donc avec des hommes du lac de Garde, qui, sous 17 juillet.
la conduite de François Calsone de Salo (2), surprirent Padoue durant la nuit, et saccagèrent les maisons de leurs adversaires. Quelques-uns des plus ardents, qui s'étaient réfugiés dans des couvents, furent invités à un banquet avec espérance de pardon; mais là ils se virent arrêtés pour être envoyés aux Dix, qui les punirent, les uns de l'emprisonnement perpétuel, les autres de la relégation outre-mer; plusieurs même, malgré leur réputation de savoir et de sagesse, périrent sur le gibet (3). Ainsi finissait l'élite des familles padouanes, mais pour laisser une tache indélébile sur Maximilien, lequel n'avait pas songé à défendre la ville qui s'était donnée à lui.

Les individus qui avaient voulu se soumettre les premiers 1509
rougissaient devant leurs propres concitoyens, depuis que les espérances et les illusions s'étaient évanouies. La lutte recommença, et chacun reprit courage; les nobles Vénitiens, qui n'avaient jamais combattu que sur mer, furent autorisés à se mettre dans l'armée de terre, et six cent quatorze d'entre eux levèrent des soldats à leurs frais. Un sage conseillait de demander des secours aux Turcs (4), et Bajazet leur en avait offert; mais, malgré tous ses griefs contre le pape, qui la sommait de renoncer à la domination de l'Adriatique, Venise ne voulut pas recourir au sultan. Quant au roi Louis, auquel elle ne savait pardonner la foi trahie,

(1) Voir les *Lettres hist.* de Da Porto.

(2) GRATAROLO, *Hist. de la rivière de Salo.*

(3) Le 17 juillet 1509, fête de sainte Marine, jour où Padoue fut recouvré, resta toujours férié à Venise. Le doge se rendait à l'église de cette sainte, où l'on exposait un étendard avec cette inscription :

Hanc tibi debemus Trojani Antenoris urbem
Præsidii memores, diva Marina, tui.

(4) « Dieu eût voulu qu'on suivit mon conseil, qui était de faire demander cinq ou six mille Turcs, et d'envoyer un ambassadeur ou un secrétaire au Turc ! mais il est tard maintenant. » MARIN SANUTO, 17 mai 1509.

les promesses trompeuses, les rigueurs après la victoire, elle ne chercha jamais à se rapprocher de lui. Antoine Giustiniani, malgré les graves périls qui le menaçaient comme excommunié, se rendit auprès de Maximilien, qu'il essaya de fléchir par des paroles de soumission et la promesse de satisfaire à toutes ses réclamations (1); mais l'empereur, qui jusqu'alors n'avait pas bougé, s'opiniâtrait : « Je veux, disait-il, que Venise soit anéantie, la ville même occupée et partagée en quatre juridictions, une pour chacun des souverains, qui élèveront une forteresse dans chacune. » Du reste, il se donnait des airs de grand politique en ne révélant ses desseins à personne, et de grand guerrier en promenant ses troupes dans les pays qu'il avait recouvrés par les efforts des autres. Lorsqu'il fut informé que Padoue se trouvait au pouvoir de Venise, que Vicence avait ouvert ses portes au provéditeur André Gritti, et que l'armée s'était emparée de Bassano, Feltre, Bellune, Castelnuovo, du Frioul, Monselice, Montagnana, la Polésine de Rovigo, il accourut avec des troupes sans ordre ni discipline, qui laissaient après elles d'horribles traces, et conduisaient jusqu'à des chiens dressés à prendre et à déchirer des hommes.

Les Allemands incendièrent Monselice, où furent brûlés les Stradiots qui en formaient la garnison; ils recevaient sur les pointes de leurs piques ceux qui se précipitaient du haut des murailles envahies par les flammes. D'un autre côté, les lansquenets, qui ne touchaient aucune paye, volaient partout afin de se dédommager, et Vérone fut saccagée trois fois dans une semaine (2). Six cents Vénitiens, qui s'étaient réfugiés dans une grotte appelée le Covolo de Masano, y furent étouffés par la fumée du bois que les soldats allumèrent à l'ouverture. Un spectacle horrible s'offrit à leurs regards quand ils pénétrèrent dans l'intérieur pour voir leurs victimes; entassés dans le fond de la grotte, les cadavres tenaient étroitement serrés les êtres chéris, ou laissaient voir les traces d'une fureur désespérée. Quelques femmes avortèrent; une tenait sous sa robe ses six enfants, comme dernier

(1) Guicciardini met dans la bouche de Giustiniani un de ses discours habituels, qu'il prétend avoir traduit de l'original latin. Le sens en est si bas que les Vénitiens le repoussent comme calomnieux; beaucoup d'entre eux, et Raphaël de la Torre, Théodore Gransvinckel, etc., le combattent par de bonnes raisons; d'autre part, ce discours est défendu comme authentique par le cardinal de la Cueva, Caringio, Goldast dans la *Politique impériale*, et par d'autres.

(2) FLEURANGE, *Mémoires*, tome XVI, p. 68.

abri. Un jeune homme, le seul qui survécût, raconta que des nobles voulaient aller offrir de grosses rançons, mais que les autres les avaient empêchés de sortir, afin que tous subissent le même sort. Ces atrocités se reproduisaient ailleurs, et, chose horrible, les Français s'attribuent ce fait, que d'autres reprochent aux Allemands; puis leurs chroniqueurs se raillent de ces manants de Venise pendus aux créneaux.

Padoue, où s'étaient réfugiés une foule de gens qui quadruplaient sa population ordinaire, fut assiégée par Maximilien avec cent mille soldats, allemands ou français, payés au moyen du pillage et surexcités par l'espoir d'une plus riche proie; il avait deux cents canons tellement gros que plusieurs ne pouvaient se monter sur affût. L'empereur lui-même resta bravement exposé aux batteries de la place; mais il ne connaissait pas la constance, et ne trouvait aucun moyen de satisfaire les prétentions des chevaliers. Une fois, il envoya l'ordre au général français la Palisse de mettre à pied ses hommes d'armes, pour monter à l'assaut avec les lansquenets; mais le chevalier Bayard répondit : « Comment mettre à pied tant de nobles, et les exposer avec des fantassins qui sont cordonniers, maréchaux-ferrants, boulangers et gens de métier auxquels l'honneur n'est pas cher comme aux personnes bien nées? N'a-t-il pas beaucoup de comtes, de seigneurs, de gentilshommes d'Allemagne? Qu'il les mette à pied avec les gens d'armes de France, et nous leur montrerons volontiers le chemin; puis suivront les lansquenets (1). » septembre.

(1) *Pense l'empereur que ce soit chose raisonnable de mettre tant de noblesse en péril et hazart avecques des pietons, dont l'ung est cordonnier, l'autre mareschal, l'autre boulengier, et gens mecaniques, qui n'ont leur honneur en si grosse recomandation que gentils hommes! c'est trop regarder petitement, sauf sa grace à luy.*

Ce siége est décrit longuement dans l'*Histoire du bon chevalier*, c'est-à-dire Bayard : *Desja estoit bruist par tout le camp, que l'on donneroit l'assault à la ville sur le midy, ou peu après. Lors eussiez veu une chose merveilleuse; car les prestres estoient retenuz à poids d'or à confesser, pource que chascun se vouloit mettre en bon estat; et y avoit plusieurs gens d'armes qui leur bailloient leur bourse à garder; et pour cela ne fault faire nulle doubte que messeigneurs les curez n'eussent bien voulu que ceulx dont ils avoient l'argent en garde feussent demourés à l'assault. D'une chose veulx bien adviser ceulx qui lysent ceste histoire; que cinq cens ans avoit qu'en camp de prince ne fut veu autant d'argent qu'il y en avoit là; et n'estoit jour qu'il ne se desrobast trois ou quatre cens lansquenetz qui emmenoient beufz et vaches en Alemaigne, lictz, bleds, soyes à filer, et autres ustensilles; de sorte que audit Padouan fut porté dommage de deux millions d'escus, qu'en meubles, qu'en maisons et palais bruslez et destruitz.*

Mais les gentilshommes tudesques ne daignaient pas non plus s'aventurer parmi la pédaille, et Maximilien congédia son armée
3 octobre. pour se retirer à Vérone. La flotte vénitienne, qui assaillait Ferrare pour châtier la déloyauté de son duc, révolté contre la république sous la protection de laquelle il avait grandi, fut détruite à la Polesella, et le comte de Pitigliano, l'âme de cette guerre, cessa de vivre. Malgré cette double perte, les choses prenaient une meilleure direction. Louis Malvezzi, puis Jean-Paul Baglione reçurent le bâton de généralissime, et l'on donna le commandement de l'infanterie à Renzo de Ceri des Orsini, avec permission d'employer les armes déposées dans les arsenaux.

La politique réussissait mieux aux Vénitiens que les armes. Le roi Louis, après avoir recouvré tout ce que lui assignait la convention de Cambrai, songeait à quitter l'Italie, où il aurait vu à regret l'Autriche prendre racine, d'autant plus qu'il comptait médiocrement sur le versatile Maximilien. Elle avait apaisé Ferdinand le Catholique en lui ouvrant les cités dont elle s'était emparée sur la côte napolitaine; ce roi s'opposa donc à ce que Venise fût assaillie, en alléguant qu'on ne s'était allié que pour lui enlever la terre ferme; mais le motif réel, c'est qu'il désirait que la guerre traînât en longueur, afin que Maximilien ne pût se mêler de la tutelle de son neveu Charles. La seigneurie offrit au pape tout ce qu'elle occupait en Romagne, à la condition qu'il l'absoudrait; elle renonçait à l'appel fait au futur concile, en promettant de ne mettre aucun obstacle à la juridiction ecclé-
1510 siastique, et de laisser aux sujets pontificaux la liberté de navi-
24 février. guer sur l'Adriatique. Jules II leva donc l'interdit et admit ses ambassadeurs à lui baiser d'abord le pied, puis la main, enfin la bouche (1); voulant toujours gouverner sans souffrir de supérieur, il revint à son projet, qu'il n'avait abandonné que par vengeance, d'expulser les barbares de l'Italie. Plein de mépris pour Maximilien, il redoutait Louis XII, et, comme ce roi devint le but de ses inimitiés, il sollicita contre lui Henri VIII, nouveau souverain de l'Angleterre. Puis il réclama pour la chambre aposto-

(1) La bénédiction se fit ainsi : Il y avait cinq ambassadeurs vénitiens qui, après le traité, s'agenouillèrent devant le pape; puis, trois fois en public, sous le vestibule de Saint-Pierre à Rome, ils baisèrent d'abord le pied du pape, ensuite la main, enfin la bouche. Cette cérémonie terminée, on ouvrit les portes de Saint-Pierre, et les ambassadeurs, placés derriere les cardinaux, assistèrent à la messe papale, à la fin de laquelle ils furent bénis. » (PRATO, *Chron. milanaise.*)

lique, comme provenant de bénéfices ecclésiastiques, les 11 millions que le cardinal d'Amboise avait laissés en mourant; cette somme était le fruit de la sage administration des finances françaises, sage, mais non pas désintéressée. Malgré les prétentions de la France, il donna à Ferdinand l'investiture, toujours disputée, des Deux-Siciles; puis il tourna ses regards vers les montagnes suisses, qui réunissent la neige et le courage, et du haut desquelles roulent sur la Lombardie l'avalanche et le mercenaire.

Mathieu Schinner, jeune berger du Valais, montra tant d'intelligence que ses parents l'envoyèrent étudier à Côme. A l'âge de dix-sept ans, il savait le grec, l'italien et le latin; son instruction le fit appeler auprès de l'évêque de Sion, auquel il succéda. Chrétien et Suisse, il voulait l'indépendance de l'Église et de ses montagnes, menacées par la domination française en Italie. Il prêchait donc la guerre à ses compatriotes, et jamais, depuis saint Bernard, personne ne fut écouté comme lui. Exerçant la double fonction de prêtre et de guerrier, il s'attribuait le titre de duc de Savoie, et donnait celui de marquis de Saluces à l'un de ses frères. Jules II, l'ayant nommé cardinal et légat pontifical en Lombardie, fit avec lui un traité pour obtenir six mille soldats destinés à protéger l'Église contre tous ses ennemis, sans distinction. Ces mercenaires franchirent les Alpes, précédés de l'étendard sous lequel ils avaient vaincu Charles le Téméraire, et qui portait cette inscription: *Vainqueurs des princes, amis de la justice, défenseurs de la sainte Église romaine.* Mais bientôt, atterrés par la valeur ou vaincus par l'argent de Gaston de Foix, ils retournèrent dans leurs montagnes.

Hercule Ier d'Este avait agrandi Ferrare et construit hors des murs un parc magnifique, à l'usage du public; il bâtit et dota des églises et des monastères; le jeudi saint, il donnait à manger à cent cinquante pauvres; sa chapelle brillait entre toutes par ses chanteurs et ses musiciens; il offrait des chasses, des joutes et des tournois. Chaque année, il faisait représenter la Passion du Sauveur, ou l'Annonciation, ou la vie de quelque saint, avec une magnificence incroyable. A ces spectacles anciens il joignait le spectacle tout nouveau de quelque comédie de Plaute ou de Térence, et de pièces composées alors, ce qui fut l'origine du théâtre permanent; il avait à sa cour Mathieu Bojardo, Pandolphe Colenuccio, Tito Strozza et Hercule, son fils. Nicolas Leoniceno, Pellegrino Prisciano, Antoine Cornazzano, Baptiste Gua-

rino le Vieux, Antoine Tibaldeo, et d'autres esprits d'élite (1).

Il soutint la guerre contre Venise, qui, prétendant au monopole du sel, l'empêchait d'en extraire de Cervia. Son fils Alphonse, qui avait épousé Lucrèce Borgia, obtint que le pape Alexandre VI réduisît le tribut de 1,000 à 100 ducats; il entra dans la ligue de Cambrai, mais il aurait succombé à la vengeance des Vénitiens, si Jules II ne l'avait pas sauvé. Le pape, maintenant, voulait qu'il abandonnât l'alliance française pour se réconcilier avec les Vénitiens; il le chicanait même au sujet des salines, et, comme il tardait à lui obéir, il le déclara excommunié et déchu. Sans retard, il ouvrit les hostilités, et lui-même, à la tête des troupes, marcha contre le duc. Impatient de tout retard, il s'exposait, quoique octogénaire, à la neige et au feu, di-
1511 20 janvier. rigeait les batteries contre la Mirandole, où il entra par la brèche, et répétait : *Ferrare, Ferrare, corps de Dieu ! je t'aurai.* Mais Alphonse, mettant en gage ses joyaux et ceux de sa femme pour ne pas surcharger le peuple, se soutint contre le pape, qui ne se laissa jamais apaiser.

Jules, qui n'oubliait pas le mal fait par Louis XII à Gênes, sa ville natale, avait recueilli beaucoup de ses compatriotes émigrés, et favorisé toujours le parti populaire. Il voulait alors la faire révolter contre les Français, et, dans ce but, il y envoya Octavien Frégose; mais la tentative échoua. Les Français se décidèrent à lui résister; leurs prélats, réunis à Tours, autorisèrent Louis à repousser par les armes l'agression de l'indigne chef de l'Église, et à en appeler de ses interdits au concile général. La
21 mai. guerre s'alluma donc ; les pontificaux, commandés par François-Marie de la Rovère, furent mis en déroute à Casalecchio ; Bologne, dont l'acquisition flattait Jules II, qui se vantait de l'avoir affranchie du joug des Bentivoglio pour la rendre à la liberté, sans jamais y avoir commis ni cruauté ni abus, tomba au pouvoir des Français. L'armée du pape fut insultée, et le peuple lui même renversa sa statue, œuvre de Michel-Ange, qui avait coûté 5,000 ducats, pour en faire un canon. Il envoya le cardinal Alidosi au duc d'Urbin pour lui reprocher d'avoir causé, par sa négligence, une si grande perte ; le duc, non content de maltraiter le cardinal, le tua dans la rue.

Attristé et frémissant, Jules II poursuivit ses entreprises avec

(1) MURATORI, *Antichità estensi.*

une plus grande impétuosité, tandis qu'une guerre contre la puissance ecclésiastique soulevait des scrupules chez beaucoup de Français, et surtout chez Anne de Bretagne, femme du roi. Dès lors, le maréchal Trivulce, à qui l'on avait rendu le commandement suprême après la mort de Chaumont, ne pouvait agir qu'avec hésitation. Louis lui-même demandait pardon au pape, qu'il combattait; néanmoins, comme il ne réussit pas à le calmer, il en appela à un concile général pour qu'il déclarât son élection nulle, et fit battre une médaille avec ces mots : *Perdam Babylonis nomen.*

Depuis le concile de Bâle, l'Allemagne retentissait de plaintes contre Rome, contre l'ignorance et l'avidité des nonces et des prélats, contre la vente des indulgences, les annates et les expectatives. En conséquence, l'empereur Maximilien, comme protecteur de l'Église, convoqua un synode à Pise sous la protection des Florentins, qui, épuisés par la dernière guerre, étaient restés neutres, bien qu'ils inclinassent pour la France. Jules II s'indigna de l'outrage fait à la dignité papale, dont il était si jaloux, et l'interdit qu'il lança fit que bien peu de prélats se réunirent; encore furent-ils insultés par le peuple à Pise comme à Milan, où ils se transférèrent ensuite.

Pontife singulier, qui a besoin d'intrigues, de négociations, de guerre! Infatigable même dans l'âge de la décrépitude, supérieur aux considérations personnelles comme aux intérêts de famile, il était inflexible quand il s'agissait d'une chose qu'il croyait désavantageuse au saint-siége. Après avoir obtenu satisfaction des Vénitiens, il trouvait impardonnable que d'autres persistassent dans une guerre qu'il avait provoquée dans ce but unique. Il organisa donc une ligue qui fut appelée *sainte*, parce qu'elle avait pour objet de prévenir le schisme et de rendre Bologne à Saint- 5 octobre.
Pierre. Dans cette ligue entrèrent Venise et le roi Ferdinand, lequel, habile à couvrir son ambition d'un masque de piété, espérait trouver l'occasion d'acquérir la Navarre espagnole. En effet, sous le prétexte de faire la guerre aux infidèles, il demanda des subsides aux Aragonais, et, tandis que tout le monde croyait qu'il se dirigeait sur l'Afrique, il avait débarqué en Italie avant qu'on connût son traité avec le pape.

Jules II voulait entraîner dans cette cause l'Angleterre elle-même; à cet effet, et tandis que le parlement se trouvait réuni, il envoya à Londres une galéasse chargée de vin, de jambons et d'autres choses délicates, qui le firent porter aux nues, et

Henri VIII s'associa à la ligue, dans l'intention de recouvrer la Guyenne. Les Suisses, dont Louis XII, par une avarice intempestive, ou par un noble mépris de leur insatiable cupidité, n'avait pas voulu augmenter la solde, coururent jusqu'aux portes de Milan, et rançonnèrent le pays. Le Frioul, outre les tremblements de terre qui l'agitaient, continuait d'être ravagé par les bandes impériales.

Les Français prospéraient sous Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu du roi et gouverneur du Milanais. Grand général presque avant d'avoir été soldat, à vingt-deux ans, il remporta quatre victoires en trois mois, prit dix villes, créa l'infanterie française ; en l'honneur de sa dame, il ne portait pas de haubert, mais la chemise saillante depuis le coude jusqu'au gant. Héros pour les Français, bourreau pour les Italiens, il excitait les siens au carnage, sans épargner aux vaincus les outrages, ni aux soldats les fatigues et le péril. Avec lui se trouvait Pierre Bayard, *le chevalier sans peur et sans reproche*, guerrier de grand renom, qui ne commanda jamais en chef aucune armée, bien qu'aucune action importante ne fût engagée sans son bras et ses conseils; il semblait qu'il aimât mieux combattre à sa fantaisie, et se jeter au milieu des périls sans être retenu par les considérations d'un poste assigné. Le dernier des paladins du moyen âge, venu pour acquérir de la renommée, non dans les forêts et les citadelles, mais parmi la civilisation italienne et des palais embellis d'or et de peintures, il représentait la valeur chevaleresque au milieu de la brutalité de la nouvelle soldatesque. Il fit pendre deux des soldats qui avaient enfumé la caverne de Masano, et empêcha Alphonse de Ferrare d'empoisonner le pape Jules, en menaçant de le dénoncer ; néanmoins il se montrait féroce envers les simples piétons, et surtout les arquebusiers, qui lui paraissaient la ruine du véritable courage. Nous devons rappeler qu'en passant par Carpi, lui, La Palisse et Gaston, allèrent consulter un fameux astrologue, qui leur promit la victoire, en leur révélant des particularités que l'événement confirma.

Les confédérés étaient commandés par Raymond de Cardona, vice-roi de Naples, qui avait sous ses ordres des généraux fameux, tels que Pierre Navarro et Fabrice Colonna. L'armée papale avait pour général en chef le légat Jean de Médicis, depuis Léon X, auquel obéissaient Marc-Antoine Colonna, Jean Vitelli, Malatesta Baglione, Raphaël des Pazzi, condottieri des plus renommés. L'armée portait le nom de *Sainte Ligue*, bien qu'elle comptât

un grand nombre de Maures et trois cents rénégats de toute religion. Les chroniques sont remplies des horreurs qu'ils commirent, sans respect pour le sexe, l'âge, la condition, le caractère religieux; leur génie brutal s'exerçait à inventer de nouveaux supplices; ils pendaient, tantôt par un membre, tantôt par un autre, dans des attitudes diverses, soit à un mur, à un arbre ou bien à un poteau; ils coupaient, tordaient et brûlaient les parties les plus délicates et les plus sensibles, rompaient les os, et faisaient assister les parents à des tortures auxquelles d'ailleurs ils les soumettaient eux-mêmes. Malgré ces cruautés, les habitants ne résistèrent nulle part ou ne surent pas, à défaut de courage, montrer du moins la fureur de la victime impuissante; mais il est question de beaucoup de femmes qui se précipitèrent, avec leurs enfants, dans des puits et des rivières, ou sauvèrent leur honneur en tuant ceux qui voulaient y attenter.

Bentivoglio et les Français défendirent Bologne contre l'armée 1512
pontificale. Brescia était lasse des excès de la soldatesque fran- janvier.
çaise; mais, partagée entre les Gambara et les Avogadro, elle ne pouvait s'affranchir. Valère Païtone s'était fortifié dans le château de Monticolo. L'usage des armes et des livres lui avait appris à étudier et à mépriser les hommes. Entouré des plus joyeux compagnons de Brescia, il menait une vie indépendante et tyrannique, rançonnant les voyageurs et les campagnards, obtenant du respect de la république vénitienne, dont le doge, en plein sénat, « pour lui faire honneur, se courba un peu de son siége (1). » Frémissant de voir sa patrie soumise à la France, il forma le complot, avec Laurent Gigli de Rovato, Jean-Marie
Martinengo, et d'autres gentilshommes brescians, de soulever 5 février.
le pays et de le livrer au provéditeur Gritti. La conjuration ayant été découverte, les uns furent chassés, les autres envoyés au supplice; Ventura Fenaroli, découvert dans un tombeau où il s'était caché, se perça de son épée, et fut pendu. Néanmoins Païtone s'entoura de tous les hommes qu'il put recruter dans les vallées de Camonica, de Sabbia, de Trompia, à Franciacorta et dans la rivière de Salo, et, secondé par Bergame et les pays voisins, il assaillit et prit Brescia; mais, peut-être arrêté par la prudence de Gritti, il n'attaqua point le château.

Les confédérés espéraient que Gaston, occupé par Bologne, ne

(1) Ainsi s'exprime un certain Nassino, son confident.

pourrait s'opposer à cette acquisition; mais le général français les prévint par sa célérité, et pénétra dans le château, d'où il
19 février. assaillit Brescia. Les habitants se défendirent avec leur courage habituel, et blessèrent Bayard sur la brèche : ses compagnons, furieux, résolurent de le venger, entrèrent dans la ville, et, après avoir combattu de rue en rue, ils la livrèrent au pillage et au meurtre; six cents citoyens périrent, dit-on, et l'on viola même les asiles sacrés, où les femmes s'étaient réfugiées. Le butin fut de 3 millions d'écus (72 millions); Avogadro, avec deux de ses fils et d'autres citoyens généreux, subit le supplice des traîtres, auquel voulut assister le chevaleresque Gaston, ce dont il fut loué par des historiens et des poëtes (1).

Bayard, blessé, fut porté dans une maison, dont la maîtresse se jeta à ses genoux, lui offrant tout ce qu'elle possédait, afin d'obtenir qu'il sauvât son honneur et celui de deux filles nubiles; il promit de faire selon son désir, et, comme gentilhomme, de ne rien dérober. La dame, très-reconnaissante, lui prodigua les soins les plus attentifs pendant sa longue maladie, de laquelle il guérit; lorsqu'il fut sur le point de partir, elle lui offrit un petit coffret rempli d'argent, comme rançon de sa demeure et de son honneur respectés : tels étaient les rapports de l'Italie avec ses envahisseurs ! Mais Bayard, apprenant qu'il contenait 2,500 ducats d'or, appela les jeunes filles, qui, belles et bien élevées, avaient chanté et joué du luth et de l'épinette, pour adoucir ses

(1) Il faut lire le *Récit de Jean-Jacques Martinengo*, publié à la suite de l'*Histoire de Milan* par Rosmini. Don Raymond Cardona devait empêcher les Français de sortir de Bologne, tandis que les Brescians, avec les Vénitiens, les Espagnols et les Suisses, auraient occupé une grande partie du Milanais; mais il se laissa corrompre par 30,000 écus que lui compta Gaston de Foix. Les détails de ce récit, qui finit par les paroles suivantes, excitent un vif intérêt : « Maintenant, mes chers enfants et descendants, je vous recommande, par l'obéissance que vous me devez, de ne jamais faire en aucun temps ce que j'ai fait « dans celui-ci, c'est-à-dire de mettre votre vie et vos biens au service des princes; « car, avec eux, il y a beaucoup à perdre et peu à gagner, les princes étant très- « prodigues de promesses et très-avares de bienfaits. Si vous n'obéissez pas à mes « commandements, vous vous en trouverez mal. »

On a remarqué une bizarre ressemblance entre l'expédition de Gaston et celle des Allemands, en 1849, contre cette même ville de Brescia. Bayard serait représenté par le jeune Nugent, qui, s'étant avancé pour calmer les esprits, reçut une blessure mortelle. Par son testament, il fit des legs à Brescia, qui écrivit sur sa tombe : *Oltre il rogo non vive ira nemica.* (La haine de l'ennemi expire sur le tombeau.)

ennuis et ses souffrances; après les avoir remerciées, il mit dans le tablier de chacune 1,000 ducats, avec prière de distribuer le reste aux religieuses de la ville, qu'on avait pillées. Les dames, pleurant, le remerciant et lui donnant deux bracelets avec une bourse, travail de leurs mains, prirent congé du loyal chevalier, après lui avoir souhaité toutes sortes de biens.

Bergame, effrayée, acheta son pardon de Trivulce au prix de 30,000 ducats; mais elle se vit dépouiller de ses privilèges et de ses livres, et ses conseils furent supprimés. Parmi le grand nombre de citoyens qu'on jeta dans les prisons était François Bellasini, auteur de l'ouvrage *De origine et temporibus Bergami*, et secrétaire de la commune, qui fut enfermé neuf mois dans une tour. Les Français, enrichis par les dépouilles de l'Italie, ne songèrent qu'à retourner dans leur pays, ce qui rendit ces victoires désastreuses.

La victoire de Ravenne, disputée avec un acharnement inouï, eut encore des résultats plus funestes. Les hommes d'armes étaient habitués depuis longtemps à combattre sans courir beaucoup de risque; couverts de fer, eux et leur cheval, exercés dès l'enfance, ils se trouvaient, sans nulle comparaison, supérieurs à la tourbe des fantassins, qui les assaillaient à pied et avec des piques; du reste, même alors qu'ils parvenaient à triompher d'eux par le nombre, ils ne les égorgeaient pas après les avoir jetés à terre, préférant en tirer de grosses rançons. Les armes à feu déplacèrent la supériorité, et, bien qu'elles fussent encore très-imparfaites, le boulet d'un canon ou la balle d'un mousquet tiré par un vilain pouvait tuer le héros le plus célèbre ou un fils de France.

La bataille de Ravenne fut une de celles, en petit nombre, où la tactique servit plus que la valeur personnelle, et la première que l'artillerie fit remporter. Les canons d'Alphonse de Ferrare furent surtout très-utiles; quelques coulevrines, disposées fort à propos par le conseil de Bayard, foudroyèrent les hommes d'armes de Fabrice Colonna, dont trente, s'il faut en croire le chroniqueur, périssaient à chaque coup. Environ seize mille individus furent tués, et Jean de Médicis, légat pontifical, le marquis de Pescaire, Pierre Navarro, Fabrice Colonna et d'autres chefs des alliés restèrent prisonniers; mais les capitaines français, qui ne voulaient pas se jeter ventre à terre, comme le faisaient les Espagnols, restèrent exposés au feu de l'ennemi, de telle sorte qu'il en périt trente sur quarante, outre le brillant 11 avril.

Gaston de Foix, perte que l'avantage de la victoire compensait à peine.

Rome tomba dans la plus grande épouvante, et les cardinaux, dans l'attente de voir arriver d'un moment à l'autre les Français avides de vengeance, se serraient autour du pape en le suppliant de solliciter la paix. Les cités de la Romagne, atterrées, se rendaient au légat du concile de Milan, et les Français, bien que leurs généraux ne leur épargnassent pas le gibet, les pillaient sans merci. Mais, à la nouvelle de la mort de Gaston, la plupart désertèrent, et, une fois dispersés, ils se voyaient arrêtés, insultés et souvent massacrés. L'évêque Jules Vitelli reprit Ravenne, que les Français avaient saccagée au moment où l'on traitait de la capitulation : la populace, pour se venger, ensevelit vivants jusqu'à la tête quatre officiers de la garnison. Aussi le roi Louis répondit-il à ceux qui le félicitaient : *Souhaitez de pareilles victoires à mes ennemis.*

Jacques de la Palisse, qui remplaça Gaston dans le commandement, était loin d'avoir son habileté guerrière et de procéder avec sa rapidité ; il n'inspirait pas non plus aux soldats cette confiance qui fait à demi la victoire. Le légat prisonnier se voyait reçu à Milan avec vénération ; les soldats accouraient en foule lui demander l'absolution de leurs fautes, sous promesse de ne plus combattre contre la sainte Église ; le roi de France lui-même, non content de solliciter le pardon de ses victoires, voulait se réconcilier avec le pape. Le duc d'Urbin avait été absous par son oncle ; la convocation du cinquième concile de Latran, faite par Jules II, enlevait toute excuse au schisme et tout crédit au conciliabule. Maximilien, tandis qu'il se proclamait l'allié fidèle de la France, signait des trêves, recevait de l'argent de Venise et subissait l'influence du roi d'Espagne. Le roi d'Angleterre menaçait les côtes françaises, et Jules, dont les exigences croissaient à mesure que ses rivaux déclinaient, achetait dix-huit mille Suisses.

Quatre nations étrangères pillaient donc tour à tour, ou plutôt à l'envi l'une de l'autre, la riche Péninsule. Les Français, avides, mais prodigues, « voleraient, il est vrai, avec l'haleine, mais pour le manger et faire bonne chère avec ceux qu'ils ont dépouillés ; lorsqu'ils ne peuvent faire de bien, ils donnent des promesses, et, quand ils peuvent en faire, ils le font avec répugnance ou n'en font jamais (1). » Néanmoins ils établissaient des relations

(1) MACHIAVEL, *De la nature des Français.*

amicales avec les Italiens, et séduisaient les femmes au lieu de les violer. Les Espagnols, étrangers par orgueil aux manières affables, à la pitié, par l'habitude d'égorger des Maures et des Américains, voyaient dans le vaincu moins qu'un homme. Les Suisses et les Allemands, fiers de leur force et de leurs fréquentes victoires, grossiers et brutaux, insatiables de pillage, ivrognes surtout, voulaient des orgies, non des amours; de l'argent, non des promesses. Où se trouvaient donc les amis et les adversaires de l'Italie? Alphonse d'Este avait raison lorsque, à la bataille de Ravenne, prévenu que son artillerie atteignait même les Français, il répondit : *Tirez sans égard pour personne, car tous sont nos ennemis.* Et cependant la pauvre Italie était contrainte de regarder les Allemands comme ses libérateurs; puis, victime de l'erreur commune qui fait voir la liberté dans tout changement de maître, elle s'insurgeait partout contre les Français, égorgeant en détail ceux qu'elle ne pouvait plus affronter sur les champs de bataille.

Le cardinal Schinner, dont les paroles, disait le roi de France, lui avaient fait encore plus de mal que les lances de ses compatriotes, se dirige par Trente sur la Lombardie, à la tête des Suisses; puis il proclame duc de Milan Maximilien, fils du More, qui s'était réfugié depuis longtemps à la cour impériale, et que les potentats furent contents de voir maître de ce pays, parce qu'il en excluait les Français. Mais, pour recouvrer le duché, Sforza avait dû le démembrer, et, outre les contributions énormes imposées par les Suisses, les trois cantons montagnards gardèrent Bellinzona. Déjà la confédération helvétique dominait sur les bailliages de Lucano, de Locarno et de Val-Maggia; la Valteline était soumise aux Grisons, et le pape possédait Mantoue, Parme, Plaisance, comme provenant de l'héritage de la princesse Mathilde. Plus tard, soit pour récompenser ses anciens amis, soit pour s'en faire de nouveaux, Sforza céda d'autres portions de territoire, comme Lecco à Jérôme Morone, son conseiller, Vigevano au cadinal de Sion, Rivolta et la Geradadda à Oldiado Lampugnago; en outre, il était contraint d'imposer à ses sujets des tailles énormes et arbitraires, pour rassasier les étrangers, heureux de ces mesures qui devaient rendre odieux le gouvernement national.

Juin.

Les Français, trop faibles, et dispersés dans un pays soulevé, durent abandonner la Lombardie, mais non pas sans éprouver des pertes sensibles. Milan, animé de cette lâche fureur qui se déchaîne contre les vaincus, égorgea jusqu'aux marchands fran-

çais qui étaient restés dans la ville; ainsi fit Côme, imitée par
29 juin. Gênes, qui proclama doge Jean Frégose, et toutes les villes, une fois débarrassées des Français, se replaçaient sous l'autorité de quelque dominateur. Bologne même se rendit aux pontificaux. Jules II, irrité des insultes qu'il en avait reçues, eut un moment la pensée de la détruire et d'en transporter lès habitants à Cento, puis se contenta de lui enlever ses priviléges et les magistratures; il releva de l'interdit Alphonse d'Este, mais fit occuper ses États par le duc d'Urbin, et chercha même à l'emprisonner.

Au delà des Alpes, un orage menaçait encore la France: Henri VIII d'Angleterre entrait dans l'Artois, Ferdinand le Catholique dans la Navarre, et les Suisses dans la Bourgogne; mais heureusement les confédérés, à peine victorieux, firent revivre leurs prétentions opposées, et, comme chacun d'eux avait outre-passé l'objet de la ligue, le partage des dépouilles suscitait des inimitiés. Le pape voulait tous les pays situés au midi du Pô, et Maximilien mettait en avant les anciens droits de l'empire; le vice-roi Cardona, sous le prétexte d'expulser les Français des forteresses, voulait mener vivre ses troupes sur le territoire milanais; les Vénitiens, de leur côté, cherchaient à s'emparer de Crème et de Brescia.

Florence, bien qu'alliée de la France (1), se maintenait tranquille et dans la ligne de ses devoirs, sans offenser personne; elle n'évita pas néanmoins le sort des faibles parmi les hommes violents. Déjà, pour la punir d'avoir accueilli le concile, le pape avait tenté de renverser le gonfalonier Soderini et la faction populaire, et permis au cardinal Jean de Médicis d'intriguer pour rétablir sa famille dans cette ville. Maintenant le vice-roi Cardona marche contre elle, en promettant de respecter les biens et les franchises, à la condition qu'elle expulsera Soderini et recevra les Médicis. Florence pouvait se sauver par des offres d'argent, unique mobile de ces capitaines; mais, comme un sacrifice pécuniaire lui semblait un aveu de culpabilité, elle eut recours aux raisons, comme si elles pouvaient quelque chose au milieu des armes. Soderini, noble patriote plutôt qu'homme de résolution, hésita et ne prit les armes que lorsque le danger

(1) Le cardinal d'Amboise avoua au roi que, depuis quelques années, il recevait 50,000 ducats de divers princes et républiques d'Italie, plus 30,000 de la seule Florence.

était inévitable; Cardona franchit l'Apennin sans obstacle; Prato, où les agresseurs se virent d'abord arrêtés par un corps soldé, fut traité avec une atroce barbarie; trois mille individus périrent sous les yeux du légat pontifical, et l'on viola même les vierges sacrées (1); les Espagnols accablèrent d'outrages les habitants qui survécurent, pour les contraindre à payer une énorme contribution. Florence en fut épouvantée, et les milices n'osaient tenir tête aux bandes mercenaires; puis quelques jeunes gens, qui avaient coutume de s'assembler dans les jardins Rucellaï pour s'occuper de littérature, proclamèrent qu'il était inutile de résister, chassèrent Soderini avec menace de le tuer, obtinrent sa déposition des conseils, firent donner à Cardona tout l'argent qu'il demandait, et proclamer Julien de Médicis, troisième fils de Laurent le Magnifique.

30 août.

2 septembre.

Les anciens dominateurs, réintégrés dans ce qu'ils regardaient comme leur patrimoine, mais où l'exil les avait rendus étrangers, parurent d'abord favoriser la démocratie, sauf à reprendre bientôt le pouvoir arbitraire. Après avoir aboli, au moyen du commode suffrage universel, les lois publiées depuis leur expulsion, ils établirent une étroite oligarchie, congédièrent les milices et exclurent rigoureusement de toutes les fonctions

(1) Guicciardini le nie, pour flatter les Médicis. Trois descriptions de ce sac ont été imprimées dans les *Archives historiques*, vol. I, 1842. Les cruautés des Espagnols dépassent l'imagination. Jacques Nardi, après avoir raconté qu'une jeune fille, pour échapper aux brutalités lascives des Espagnols, se précipita d'un balcon dans la rue et se tua, continue ainsi : « Une autre jeune femme, dont le mari était resté dans les mains de l'ennemi pour payer sa part de la contribution, fut emmenée par un homme d'armes espagnol, qui la conduisait partout avec lui, habillée en garçon. Elle vécut ainsi pendant les sept années de guerre de Lombardie; puis l'Espagnol fut obligé d'aller dans la ville de Parme. La jeune femme, voyant qu'elle n'était pas éloiguée de la Toscane, résolut de reconquérir sa liberté, mais après avoir vengé son honneur outragé et les souffrances de sa honteuse servitude. Une nuit, car elle couchait à côté de son maitre, profitant du moment où il était plongé dans le sommeil, elle lui coupa la tête; puis, après s'être emparée de tout son argent, de ses bijoux et objets de prix, dont elle-même était gardienne, elle monta sur un des meilleurs chevaux qu'il avait, franchit les montagnes voisines et descendit en Toscane. Arrivée à Prato, elle se rendit à la boutique de son mari, qui était tonnelier, et, sans descendre de cheval, elle l'appela par son nom, en lui disant : « Me reconnais-tu? » Et lui, l'ayant reconnue, voulut s'approcher d'elle et l'embrasser; mais elle lui dit d'une voix ferme : « Cher mari, éloigne-toi, ou bien tu vas me promettre de me recevoir « et de me traiter à l'avenir comme ton épouse bien-aimée, avec cette nouvelle « dot de 500 florins d'or que je t'apporte comme dédommagement de mon hon-

les anciens *piagnoni*, partisans de la liberté et de la réforme morale ; un emprunt forcé leur permit de rétribuer largement les Espagnols, et Florence elle-même entra dans la sainte ligue.

Au milieu de la mésintelligence de ses rivaux, Louis XII, dans l'espoir de se faire des alliés de ceux-là même qui l'avaient combattu naguère, multipliait les négociations et les propositions. Jules II était le seul qui ne cessât point de le harceler; il punissait et louait, transférait au roi d'Angleterre le titre de Très-Chrétien, et offrait le royaume de France au premier occupant. Il convoquait un congrès pour mettre un terme aux prétentions irréconciliables des confédérés ; en attendant, il se disposait à enlever Ferrare au duc d'Este, la Carfagnana aux Lucquois. Il voulait se faire livrer Modène par l'empereur comme garantie d'une créance; acheter Sienne pour la donner à son neveu, le duc d'Urbin ; changer le doge de Gênes, et chasser peut-être de Florence les Médicis, dont il n'était pas entièrement satisfait. Sollicitant le concours des Suisses, dont il voulait faire la barrière de l'Italie, après en avoir expulsé les barbares, il leur envoyait l'épée et le chapeau bénits. Au milieu de tant de
1513 projets, la mort le surprit; néanmoins, dans le délire de l'ago-
21 février. nie, il répétait encore : *Plus de Français en Italie!*

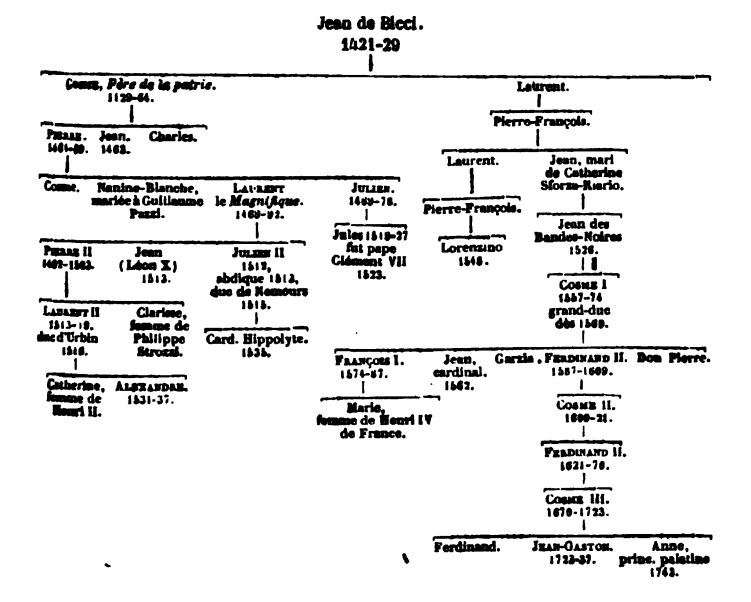
Si ce but unique eût déterminé ses actions, il pouvait bien mériter du pays, comme déjà il s'était montré digne de gouverner un plus grand État; mais, comme la colère inspirait ses actes, et qu'il voulait que tout pliât sous sa volonté despotique, il remplit l'Italie d'étrangers et de sang. Nous le laissons admirer et regretter par les classiques adorateurs de la force, comme nous laissons admirer son successeur par les idolâtres du beau.

« neur violemment perdu. » Le mari la reçut avec des marques de tendresse, et toutes les femmes de Prato la tinrent toujours en haute estime, comme si sa conduite généreuse avait également vengé les outrages faits à leur pudeur. »

CHAPITRE CXXXII.

LÉON X ET LOUIS XII.

MAISON DES MÉDICIS.



Laurent le Magnifique eut trois fils, qui reçurent sous ses yeux une éducation très-soignée. Un jour, quelqu'un trouva ce Laurent et son frère Julien qui, sur les quatre pattes et ces enfants en croupe, trottaient à la manière des chevaux; le voyant s'étonner, ils le prièrent de n'en rien dire jusqu'à ce qu'il fût père lui-même.

Voilà les deux monstres des romans et des comédies. Julien, assassiné par les Pazzi, laissa orphelin Jules, qui devint pape sous le nom de Clément VII. Des trois fils de Laurent, Pierre éprouva les disgrâces dont nous avons parlé, et finit par se

noyer à la bataille de Garigliano; Julien entra dans la famille du roi de France et fut créé duc de Nemours; Jean, né en 1475, fut destiné à l'Église dès le berceau, et son père inscrivait avec complaisance dans les registres de sa maison les bénéfices ecclésiastiques à mesure qu'ils s'accumulaient sur la tête de cet enfant. « Le 19 mai 1483, je reçus la nouvelle que le roi « de France avait de lui-même donné à notre Jean l'abbaye « de Fontedolce... Le 31, j'appris que le pape la lui avait con- « férée, en le déclarant apte à posséder des bénéfices dès l'âge « de sept ans... Le 8 juin, le courrier Jacopino vint de France « vers les treize heures avec des lettres du roi, qui avait donné à « notre Jean l'archevêché d'Aix en Provence, et l'enfant, sur le « soir, fut envoyé à Rome pour cela... Le 15, à six heures de « nuit, des lettres venues de Rome m'apprirent que le pape fai- « sait difficulté de donner l'archevêché à messire Jean à cause « de son âge, et j'envoyai aussitôt l'enfant lui-même au roi de « France. »

Nous aimons à trouver ce tendre père de famille au milieu des réminiscences dissolues, ce prince citoyen au moment où les cours s'introduisaient. En envoyant au pape, en 1484, son cher Pierre, qui avait déjà quatorze ans, il lui donnait de sa main des instructions minutieuses, et lui enseignait les politesses dont il devait faire usage avec les seigneuries et les particuliers: « Dans « les temples et les lieux où se réuniront les autres fils d'am- « bassadeurs, conduis-toi envers tes égaux gravement, poliment, « avec bienveillance; garde-toi de les précéder s'ils sont plus « âgés que toi, parce que, bien que tu sois mon fils, tu n'es « qu'un citoyen de Florence, comme ils le sont aussi. Lorsque « Jean jugera convenable de te présenter séparément au pape, « après t'être bien informé de toutes les cérémonies d'usage, tu « te présenteras à Sa Sainteté, à laquelle tu présenteras ma « lettre de créance, en la suppliant de daigner la lire. Le jour où « tu auras à lui parler, tu commenceras par me recommander « humblement à Sa Béatitude, comme je me recommandai à son « prédécesseur de sainte mémoire...

« Tu feras entendre à Sa Sainteté que, après m'avoir recom- « mandé à ses bonnes grâces, l'amour fraternel t'oblige à « lui recommander encore Jean, lequel j'ai fait prêtre, en m'ef- « forçant de lui donner des habitudes et une instruction telles « qu'il n'ait point à rougir au milieu des autres. Toute mon espé- « rance, de ce côté, repose sur Sa Béatitude; comme il a com-

« mencé à lui témoigner quelque affection, tu la supplieras « qu'elle daigne continuer, de manière que ces nouveaux bien- « faits s'ajoutent aux autres obligations de notre maison envers « le siége apostolique : c'est au moyen de ces paroles et d'autres « que tu la solliciteras, en t'ingéniant à gagner ses bonnes grâ- « ces le plus que tu pourras. Tu recevras mes lettres de créance « pour tous les cardinaux, lesquelles tu remettras selon que « tu jugeras convenable. En général, tu me recommanderas à « tous... Tu visiteras tous les seigneurs de la maison Orsini qui « se trouvent à Rome, en leur témoignant la plus grande défé- « rence en tout, en me recommandant à leurs seigneuries « et en t'offrant comme leur fils dévoué et leur serviteur ; car ils « ont daigné nous reconnaître pour leurs parents, ce qui t'im- « pose, à toi, une plus grande obligation, puisque ta naissance « en est plus illustre : tu feras donc tous tes efforts pour recon- « naître cette faveur, au moins par ta bonne volonté.

« Je t'envoie Jean Tornabuoni, à qui tu obéiras en toute « chose ; ne fais rien sans le consulter, sois modeste avec lui, « bienveillant et grave avec tous, ce à quoi tu dois d'autant plus « t'attacher que ton âge le comporte moins. Et puis, les hon- « neurs et les flatteries dont tu seras l'objet deviendront pour « toi une cause de grand péril, si tu ne sais point te modérer, « et ne te rappelles pas souvent qui tu es. Si Guillaume (1), ou ses « fils, ou ses neveux, viennent te voir, reçois-les gracieusement, « mais avec réserve et gravité, en témoignant de la pitié pour « leur sort, en les encourageant à bien faire, et à tout espérer « d'une bonne conduite. »

L'objet principal de cette mission était d'obtenir pour Jean le chapeau de cardinal, qui lui fut accordé avant l'âge de treize ans révolus. Afin de diminuer le scandale de cette précoce libéralité, il ne fut autorisé à revêtir la poupre et à siéger dans le consistoire que deux ans plus tard. Les conseils que Laurent lui donna dans cette occasion sont ceux d'un père à son fils qui entre au collége : « Le premier conseil que je vous adresse, c'est que « vous devez vous efforcer de vous montrer reconnaissant en- « vers monseigneur Domenedio ; puis rappelez-vous à toute « heure que ce ne sont ni vos mérites ni votre sagesse, mais « Dieu qui vous a miraculeusement fait cardinal ; montrez-lui « votre reconnaissance par une vie sainte, exemplaire et hon-

(1) Des Pazzi, ceux qui avaient conspiré.

« nête, ce à quoi vous êtes d'autant plus obligé que, dans votre « adolescence, vous avez donné la preuve qu'on pouvait espérer « de vous de tels fruits... L'année passée, j'appris avec une « grande consolation que, sans y être engagé par personne, « vous aviez communié de vous-même après vous être confessé « plusieurs fois; je ne crois pas qu'il y ait un meilleur moyen de « se conserver dans la faveur de Dieu que de s'habituer à faire « ainsi, et de persévérer dans cette conduite... Il est nécessaire « que vous fuyiez, comme Scylla et Charybde, l'hypocrisie et la « mauvaise réputation; il vous convient également d'être mo- « deste en vous efforçant d'éviter toutes les choses qui blessent « dans les formes extérieures et la conversation, sans montrer « toutefois d'austérité ni trop de sévérité; avec le temps, vous « comprendrez et ferez mieux toutes ces choses que je ne puis « l'exprimer.

« Je crois que, dans ce premier séjour à Rome, il est bon que « vous employiez les oreilles plus que la langue. Désormais « je vous ai donné tout entier à monseigneur Domenedio et à la « sainte Église; il faut donc que vous deveniez un bon ecclésias- « tique, et que vous persuadiez chacun que l'honneur et les in- « térêts de la sainte Église et du siége apostolique vous sont plus « chers que toutes les choses du monde..... Dans vos pompes, « j'aimerais mieux vous voir vous tenir en deçà de la modération « qu'au delà; une maison bien ordonnée et bien tenue est préfé- « rable, à mes yeux, à celle qui étale la richesse et le luxe. Tâ- « chez de vivre modérément, et de ramener peu à peu les choses « à un état régulier, car cela ne se peut maintenant, la maison « et le maître étant nouveaux. Les bijoux et la soie conviennent « rarement à vos pareils; il vaut mieux quelques objets précieux « de l'antiquité et de beaux livres, comme un entourage docte « et moral est préférable à de hauts personnages. Donnez des re- « pas, sans superfluité toutefois; mais allez moins souvent chez « les autres que vous n'inviterez chez vous. Pour vous, ne prenez « qu'une nourriture frugale, et faites beaucoup d'exercice, car, « avec votre costume, celui qui ne se soigne pas est bientôt atteint « d'une infirmité. L'état de cardinal est non moins sûr que grand; « d'où il suit que les hommes se font négligents, parce qu'ils « s'imaginent avoir obtenu beaucoup et pouvoir le conserver faci- « lement, ce qui nuit souvent à la condition et à l'existence, à la- « quelle vous devez songer grandement; toutefois il vaut mieux « que vous y comptiez peu que trop... Entre autres règles, je

« vous recommande surtout d'en observer une avec la plus « grande exactitude : c'est de vous lever tous les jours de bonne « heure, parce que cette habitude, outre qu'elle est utile à la « santé, permet d'expédier toutes les affaires de la journée ; « d'ailleurs, avec votre rang qui vous oblige à dire l'office, à « étudier, à donner audience, etc., vous y trouverez un grand « avantage. Une autre chose est encore extrêmement néces- « saire à un prélat de votre importance, c'est de penser la veille « au soir à tout ce que vous aurez à faire le lendemain, afin que « vous n'ayez pas à vous occuper d'une chose imprévue. »

Le cardinal de Médicis, contraint de quitter Florence quand sa famille en fut expulsée, et voyant qu'il ne pourrait vivre à Rome avec dignité et sécurité sous Alexandre VI, résolut de voyager. Il prit avec lui onze autres jeunes gentilshommes, la plupart ses parents, au nombre desquels se trouvait Jules; puis, tous vêtus de la même manière, et l'un d'eux, mais à tour de rôle, commandant la troupe durant un jour, ils parcoururent l'Allemagne, la Flandre et la France. A Gênes, ils logèrent chez le cardinal de la Rovère, fugitif de Rome lui aussi; parmi ces émigrés se trouvaient donc trois papes futurs.

L'année sainte, le cardinal de Médicis visita Rome incognito; il passa les années suivantes au milieu des périls, jusqu'au moment où le siége pontifical fut occupé par de la Rovère, Jules II, qui l'accueillit et le combla d'honneurs. A la cour pontificale, il s'entourait d'hommes de lettres et d'artistes, pour lesquels il ouvrait une bibliothèque; riche encore d'une foule de manuscrits recueillis autrefois par Cosme et Laurent, dispersés lors de l'expulsion de Pierre, ces travaux furent achetés par les moines de Saint-Marc, desquels il les racheta moyennant 2,262 écus. Il discutait avec les doctes, composait, jugeait avec un goût exquis, et dépensait plus que ne le permettait la fortune paternelle, dérangée à l'époque de l'expulsion, puis sacrifiée dans les tentatives qui avaient pour but de recouvrer le pouvoir; souvent même il dut mettre en gage, entre les mains de bouchers et de charcutiers, les vases d'argent de sa propre table. Si quelqu'un lui en faisait des reproches, il répondait : *La fortune aide ceux qui sont destinés à de grandes choses, pourvu qu'ils ne s'avilissent pas.*

Jules II, génie militaire, fit de son favori un capitaine, et, pour contrarier les Florentins, il l'envoya comme légat à l'armée qu'il dirigeait contre les Français. A Ravenne, le cardinal resta

prisonnier; mais, conduit à Milan, où le conciliabule était encore ouvert, il reçut un accueil splendide, et parvint à ramener beaucoup d'individus au parti de l'Église. Ses bonnes manières lui gagnèrent même les officiers français; aussi, tandis que l'on songeait à l'envoyer captif en France, il trouva le moyen de s'enfuir et d'atteindre Bologne, à l'aide de divers travestissements; enfin, après avoir noué de nouvelles intrigues, et renversé le gonfalonier Soderini, il recouvra Florence.

1513 Il se trouvait dans cette ville, tourmenté par une fistule, quand
8 mars. il apprit la mort de Jules II. Il se fit alors porter en litière à Rome pour assister au conclave, dans lequel il garda son médecin près de lui : cette circonstance peut-être lui gagna les électeurs, qui, malgré sa jeunesse, s'imaginèrent que sa vie serait probablement de courte durée. Il prit le nom de Léon X : monté sur le destrier qui lui avait servi à la bataille de Ravenne, il se rendit, comme c'était l'usage, à Saint-Jean de Latran, où il trouva 300,000 sequins que Jules II avait accumulés en faisant des économies sur l'administration. Ce trésor, il songea à le dépenser en magnificences plutôt qu'en guerres, et un tiers fut dissipé dans les fêtes de son inauguration.

Après avoir détourné le schisme dont l'Église était menacée, en laissant le cinquième concile de Latran terminer ses travaux, et en pardonnant à ceux qui avaient adhéré au conciliabule de Pise, il dirigea son attention principale sur les affaires de sa famille. Du reste, il ne s'agissait point de la tirer de l'obscurité pour la gorger d'or et de fonctions ; comme elle était riche, influente, maîtresse du pouvoir, il se trouva lui-même, exemple nouveau, à la fois pape et prince séculier d'un État limitrophe, ce qui lui offrit d'amples moyens pour agrandir ses parents. Il donna l'archevêché de Florence, avec le chapeau de cardinal, à son cousin, Jules de Médicis. Une de ces conjurations qui fournissent aux nouveaux gouvernements une occasion de serrer le frein lui fut dénoncée alors; il laissa monter sur l'échafaud Pierre Boscoli et Augustin Capponi (1), et fit pardonner aux autres, parmi lesquels était Machiavel.

(1) Boscoli disait à Luc de Robbia, neveu du peintre, qui l'assista dans ses derniers moments : « De grâce, Luc, ôtez-moi Brutus de la tête, afin que je « fasse ce dernier pas tout à fait en chrétien. » Le moine qui l'assista disait aussi à Luc : « Quant à ce que vous m'avez dit, cette nuit, que je lui rappelasse « que les conjurations ne sont jamais permises, sachez que saint Thomas fait « cette distinction : Ou les peuples ont mis le tyran à leur tête, ou bien c'est

Les rivalités de l'Autriche et de la France lui donnaient l'espoir d'obtenir pour un des membres de sa famille ou le duché de Milan ou le royaume de Naples ; en attendant, il maria son frère Julien à Philiberte de Savoie, tante de François Ier de France, en dépensant 50,000 ducats pour les fêtes à Rome, outre celles qui eurent lieu à Turin et à Florence. On dit qu'il songea, à la mort de Maximilien, à faire élire empereur d'Allemagne son neveu Laurent, ou du moins à le nommer roi de Toscane. Au milieu de ces projets, il recherchait les plaisirs de l'intelligence, accueillait des artistes et des poëtes, non pas toujours en protecteur qui apprécie leur dignité, mais souvent en joyeux compagnon qui veut s'en faire un jouet ; non moins ami de ses parents que des doux loisirs et de la chansonnette, il avait coutume de dire à son frère Julien : *Songeons à jouir, et faisons du bien aux nôtres* (1).

Les Vénitiens se brouillèrent avec l'empereur, parce qu'il s'obstinait à réclamer Vicence et Vérone. Louis XII fit à Blois un traité de paix avec eux, remit en liberté Alviano, qu'il retenait prisonnier depuis quatre ans, et s'apprêta à réparer ses pertes en Lombardie ; dans ce but, il envoya la Trémouille et Trivulce, qui, partout accueillis avec enthousiasme, recouvrèrent Gênes et le Milanais. Le duc Sforza, qui n'avait eu d'autre soutien que le bras des Suisses, se trouva assiégé dans Novare ; mais un nouveau corps de montagnards survint alors, et, résolus peut-être à réparer envers le fils la déloyauté helvétique dont le père avait été victime dans cette ville, ils le défendirent avec intrépidité ; puis, à la Riotta, tombant à l'improviste sur les gens d'armes français, ils les mirent dans une déroute complète, après leur avoir tué huit mille hommes ; les autres furent obligés de s'en retourner, et même de prendre la fuite. La Trémouille, qui avait écrit au roi qu'il ferait prisonner le fils là où le père s'était vu pris, fut mal accueilli par Louis. La Lombardie et le Piémont, débarrassés des Français, s'empressèrent de faire leur soumission à Sforza ; Gênes repoussa leur flotte (2), et toute trace française fut effacée du sol italien.

24 mars.

6 juin.

« par force, tout à coup et malgré le peuple qu'il règne : dans le premier cas, « il n'est pas licite de conjurer contre le tyran ; dans le second, c'est chose mé- « ritoire. » Le libéralisme, cette fois encore, n'était pas avec Machiavel. (Voir les *Archives hist.*, vol. I.)

(1) PRATO, *Chron. milanaise*, p. 415 dans les *Archives hist.*

(2) La ville assiégée était sur le point de tomber au pouvoir des Français,

Venise, seule alors, se trouvait exposée aux armes de Raymond de Cardona, qui joignit ses forces à celles des impériaux, moins pour les intérêts et la gloire du roi d'Espagne que pour enrichir ses propres soldats. Cette armée, grossie des troupes pontificales, s'empara de Padoue, malgré les efforts d'Alviano, et vint camper auprès de la lagune, d'où ses canons foudroyèrent Venise. D'après les ordres de la république, le pays dut être dévasté, et les paysans accoururent du Trévisan, du Padouan, du Vicentin et du Brescian, pour saccager et brûler.

Aucune langue ne suffirait pour décrire cette destruction : Pieve de Sacco fut anéantie, les rives de la Brenta, et même le territoire jusqu'à Mestre, n'offrirent qu'un désert; les habitants ayant sauvé une grande partie de leur avoir dans le val Polesella, les Vénitiens et les Français y accoururent. Alviano obtint l'autorisation d'affronter les Allemands, qui durent, en effet, cesser la dévastation pour aller à sa rencontre; près de Vicence, où il fut obligé d'accepter la bataille, ils le mirent en déroute et lui enlevèrent toute son artillerie avec un grand nombre de prisonniers.

Le Frioul subit le reste de la rage tudesque; dans un village, Christophe Frangipane, vassal de l'empereur, fit crever les yeux et couper l'index à tous les habitants. Vérone fut prise et reprise plusieurs fois, et toujours rançonnée. Les Français et les Vénitiens assiégèrent Brescia avec la même fureur qu'autrefois. A Crémone, l'année précédente, les préoccupations de la guerre avaient empêché de distribuer les branches d'olivier le dimanche des Rameaux. Les Français avaient fait enlever les créneaux des murailles, abaisser les tours, détruire les anciennes portes, qui se conservaient encore dans la ville, ajouter deux tourelles au château, élargir et creuser les fossés, en contraignant les citoyens à concourir à ces travaux ; puis ils en expulsèrent plus de quatre cents des principaux, en firent périr d'autres et s'approprièrent leurs maisons (CAMPI). Les libérateurs la soumirent aux mêmes ravages. Chaque ville eut à souffrir des calamités semblables.

1514 Un incendie, causé par accident, réduisit en cendres, à Venise, la partie la plus commerçante, qui était remplie de vaisselle d'argent et de marchandises de grande valeur : deux mille boutiques ou maisons, avec l'entrepôt des Allemands, furent

quand Emmanuel Caballo osa, à travers les canons ennemis, pénétrer dans le port avec un navire chargé de vivres; les horreurs de la faim cessèrent alors, et Gênes fut délivrée.

détruites, et la ville perdit dans une seule nuit autant qu'elle avait dépensé durant cinq années de guerre. Les armées souffraient de la faim, parce que les dévastations avaient ruiné le pays, et les villes ne voulaient plus les rassasier à force de contributions. Dans leur irritation, les populations ne distinguaient plus amis d'ennemis, et quiconque éprouvait une défaite était certain d'être attaqué par les campagnards, qui voulaient, à leur tour, égorger et piller.

Les peuples devaient être las de tant souffrir, et les rois d'infliger tant de tortures. D'autre part, Léon X, moins passionné que son prédécesseur, voyait que l'abaissement de la France laisserait la Péninsule à la merci des Suisses et des Allemands; bien plus, comme les princes autrichiens étaient sur le point de réunir à leur patrimoine les immenses possessions de l'Espagne, il sentait que leur établissement en Italie serait une cause de ruine pour elle, et surtout pour le saint-siége. Malheureusement, il n'avait aucune haute idée politique. Étourdi, capricieux, il jouait double jeu, et négociait avec l'empereur, auquel il acheta Modène, dont il voulait faire, avec Parme et Plaisance, outre Reggio, promise en vain à Alphonse de Ferrare, une principauté pour son frère Julien. Il espérait encore obtenir de la France un plus grand avantage, c'est-à-dire la vente du royaume de Naples; il caressait donc Louis XII, qui se préparait à recouvrer le Milanâis; puis, effrayé par les menaces du sultan Sélim, il s'efforça de rétablir la paix parmi les princes (1). En effet, le roi Très-Chrétien renonça au schisme; au conciliabule de Pise, il fit la paix avec Ferdinand le Catholique, en lui abandonnant la Navarre, et se maria à la sœur de Henri VIII. Maximilien persistait seul dans une guerre très-nuisible et sans issue, et ne voulut pas que Léon X le réconciliât avec les Vénitiens.

(1) Dans les lettres de Bembo, écrites en son nom, on trouve de fréquentes exhortations à la paix. Lorsque Maximilien Sforza rentre à Milan, il le prie de s'abstenir de vengeances et d'user de la victoire avec modération (liv. III, ép. 2). Il écrit à Raymond de Cardona, après la victoire des Suisses : « Combien je dé« plore la mort de tant de braves soldats et d'illustres capitaines qui auraient « pu rendre tant de services à la cause chrétienne! Non, nous ne devons pas « vouloir la guerre, mais la paix. Vous qui pouvez beaucoup sur Maximi« lien, montrez-lui que rien ne convient mieux à un prince que la douceur, la « bonté, la clémence; qu'il oublie les injures et qu'il cherche à gagner, non « des richesses, mais le cœur de ses sujets (liv. III, ép. 2). » Il intercède également auprès de Maximilien en faveur du marquis de Montferrat, qui avait livré passage aux Français marchant sur le Milanais (liv. III, ép. 3).

1515 Janvier. Au milieu de ces arrangements, Louis XII mourut, roi cher à son pays pour l'économie avec laquelle il administra les revenus publics. Il paraît que l'intérêt seul de la nation lui fit entreprendre les guerres d'Italie : car, s'il eût laissé subsister les petites puissances de la Péninsule, elles auraient fini par l'accabler ; s'il ne se fût pas allié avec Alexandre VI, ces puissances et ce pape l'auraient écrasé de concert ; s'il n'avait pas réclamé le concours de Ferdinand, il n'aurait pu conquérir Naples, et serait tombé sous les coups du pape ; s'il avait préféré habiter Naples, il eût perdu ce royaume et la France. Ainsi les successeurs de saint Louis, qui avaient devant eux toute l'Asie à soustraire aux musulmans, toute l'Amérique à délivrer de la barbarie, abandonnèrent cette glorieuse tâche à l'Espagne et au Portugal, pour s'approprier un lambeau de l'Italie ; et encore, loin de l'obtenir, ils se faisaient battre par les Suisses, par les Espagnols, même par les troupes du pape.

Comme Napoléon, Louis XII voulait que la guerre en Italie fût payée par l'Italie, ce qui lui permettait d'alléger les charges de sa nation, qui le loue de n'avoir pas fait de dettes, comme elle loua plus tard ceux qui surent en faire de grandes ; mais il accumulait la haine dans le cœur des Italiens, auxquels il parut perfide, sans talent politique, ambitieux, sans capacité. Il acheta à prix d'argent la capture du More à Novare, et il tint dix années dans une forteresse ; il favorisa de tout son pouvoir César Borgia, jeta le schisme dans l'Église, provoqua la ligue de Cambrai, et fit la guerre avec inhumanité, sans réussir néanmoins. Cruel dans la victoire, découragé par les défaites, il trahit les Florentins, les Pisans, les Bentivoglio, les ducs de Ferrare, toutes les populations faibles ou les princes qui mirent leur confiance en lui (1) ; peut-être le vide laissé par la mort de son premier ministre, le cardinal d'Amboise, l'âme de ses conseils jusqu'alors, fut-il la cause de la faiblesse et de l'hésitation qu'il montra vers la fin de sa vie.

François Ier, qui lui succéda, se fit, lors de son couronnement à Reims, proclamer par le héraut duc de Milan, et sollicita une expédition, tandis qu'on négociait pour la paix, qui fut conclue
1515 avec l'Autriche et l'Angleterre ; mais il ne put avoir les Suisses
27 Juin. pour auxiliaires, et s'entendit avec les Vénitiens. La France brû-

(1) Il est étrange que Machiavel, grand apôtre de l'unité, blâme Louis XII *d'avoir détruit les faibles en Italie.*

lait de venger la honte de Novare, et se plaisait à seconder le jeune roi, brillant des qualités qui fascinent cette nation. Il se mit en marche avec la meilleure armée qui jamais eût passé les Alpes : elle se composait de deux mille cinq cents lances, qui 15 août. comptaient pour quinze mille hommes, de vingt-deux mille lansquenets, de huit mille aventuriers français, de six mille Gascons, de trois mille sapeurs et de soixante-douze grosses pièces d'artillerie. Dans cette armée se trouvaient les maréchaux Trivulce, La Palisse, Lautrec, les braves La Trémouille, Montmorency, Crequi, Bonnivet, Cossé-Brissac, Claude de Guise ; avec eux revenaient Bayard et Pierre Navarro, qui, fait prisonnier à la bataille de Ravenne, et non racheté par Ferdinand, se mit au service de la France.

La ligue ennemie, dans laquelle étaient les Suisses, le pape, l'empereur Maximilien, Ferdinand le Catholique, Florence et Milan, lui opposait des forces égales. Le *général tonsuré*, comme on appelait le cardinal de Sion, ennemi juré des Français, excita ses compatriotes à conserver Milan, ce qu'il obtint, non par les discours de rhétorique que lui prêtent Paul Jove et Guicciardini, mais en répandant l'argent, en partageant les fatigues et les privations des soldats suisses, dont le nombre s'éleva bientôt à trente mille, et qui fortifièrent les passages des Alpes. Les autres confédérés firent de même, en se persuadant, comme on le répète en prose et en vers, qu'elles sont infranchissables pour peu qu'on les défende; mais l'infatigable Trivulce, après de longues recherches, découvrit un passage à travers la vallée de la Stara, d'où les Français, au milieu de grandes difficultés, traînèrent leurs canons par Barcelonnette et Rocca Sparviera, jusqu'à Cuneo et à Saluces, tandis que les Suisses les attendaient à Suse (1). Le chevalier Bayard tombe sur l'ennemi si brusquement qu'à Villafranca il fait prisonnier à table Prosper Colonna, le meilleur général italien, en lui enlevant de gros bagages, tous ses chevaux, et la réputation de prudent qu'on ne lui avait pas contestée jusqu'alors. L'armée française, par différents chemins, se réunit à Turin, où elle fut bien accueillie par Charles III de Savoie, qui avait peut-être favorisé sa marche.

Alors des brigues et des manœuvres corruptrices entourèrent

(1) On prétend que les Français, à cette occasion, percèrent le passage du mont Viso à la Traversetta ; mais il paraît que cette opération fut exécutée, en 1480, par Louis, dixième marquis de Saluces.

le pape vacillant, les Suisses toujours à vendre, les impériaux épouvantés. Maximilien Sforza, qui n'avait reçu aucune instruction à la cour impériale (1), ne pouvait empêcher le mal, et ne savait pas faire le bien, ni même adoucir les souffrances de son peuple; s'étant trouvé inopinément maître et riche, il donnait des villes et des trésors, s'étourdissait au milieu des fêtes et des femmes galantes, tandis qu'il était contraint, pour rassasier les Suisses, d'augmenter les impôts. Le 18 juin, il publia une taille de 300,000 écus d'or pour la défense de l'État; le 21, il est obligé de déclarer, par un ban, rebelles et criminels d'État ceux qui tiennent des conciliabules contre la taille imposée : « car l'état des choses ne permet ni de discuter sur le payement, ni de chercher à l'éviter ou à le modérer, attendu qu'il a été établi et décidé par nécessité du salut public, lequel ne serait pas moins en péril si la somme diminuait que si l'on ne recouvrait rien. » D'accord avec les Suisses, il menace de la peine de mort et de la confiscation des biens ceux qui s'assembleront pour cet objet, quand même ils seraient moins de dix, en répétant « qu'il agit sous l'empire de la nécessité, et même par le conseil et la volonté des seigneurs helvétiques.»

Les Milanais, toujours victimes, aujourd'hui spoliés comme Guelfes, demain comme Gibelins, restaient neutres, dans l'espoir trompeur de recouvrer leur indépendance au milieu de la lutte de leurs deux maîtres. Morone, ministre de Sforza, excitait l'ardeur patriotique, et cherchait à suppléer, par son activité, à l'insuffisance de son maître. Trivulce, qui s'était approché de la porte Ticinese, fut insulté par la populace; mais ceux qui s'intitulent hommes d'ordre envoyèrent offrir de capituler. Dans cet intervalle arrivèrent de nouveaux Suisses, qui affrontèrent les Français à Marignan.

1515 13 et 14 sept. La mêlée dura deux jours, et Trivulce disait que les dix-huit batailles auxquelles il avait assisté étaient des combats d'enfants auprès de cette lutte de géants. François I[er] écrivit à sa mère que, depuis deux mille ans, il n'y avait pas eu une bataille aussi acharnée et aussi sanglante. Les *dompteurs des princes* furent domptés; dix mille Suisses restèrent sur le champ de bataille, où les Français recouvrèrent l'honneur perdu dans les défaites qu'ils

(1) Il adressait à Montmorency une lettre, conservée dans la Bibliothèque impériale de Paris, qui finit ainsi : « J'ai écrit la présente de ma main, parce « que je ne me fie à personne. Que Votre Seigneurie me pardonne si j'ai mal « écrit, car je n'ai jamais fréquenté les écoles. »

avaient essuyées de la part des Suisses à Novare, des Anglais à Crécy, à Poitiers, à Azincourt. François voulut être armé chevalier par Bayard, qui s'écriait : « Heureuse es-tu, ma bonne épée, « d'avoir conféré la chevalerie à roi si vaillant et si puissant ! Ma « bonne épée, tu seras, comme relique, gardée et honorée par-« dessus toute autre; jamais je ne te tirerai que contre les « Turcs, les Sarrasins et les Maures. »

Les Suisses traversèrent les Alpes, en jurant qu'ils voulaient prendre leur revanche. Sforza, malgré la vive opposition de Morone (1), rendit le château de Milan moyennant 30,000 écus de pension et la promesse d'un chapeau de cardinal, et se laissa conduire en France, où il mourut prisonnier comme son père. François Ier entra alors dans Milan, et, lorsque l'empereur lui fit demander de quel droit il en prenait possession, il montra son épée, unique arbitre des pauvres peuples. 23 octobre.

Après la défaite des Suisses, à qui les papes avaient coutume de se fier comme aux moins dangereux parmi les étrangers, Léon X se crut perdu, et il disait au Vénitien Zorzi : « Nous verrons ce que fera le roi Très-Chrétien; nous nous mettrons dans ses mains en lui demandant miséricorde. » Sacrifiant alors ses rancunes, il entreprit de détourner le roi de conquérir toute l'Italie; puis, comme il redoutait de le voir s'approcher de Rome, il lui fit demander une entrevue à Bologne (2); là il fut convenu que Modène serait restituée au duc Alphonse d'Este, et que le 10-15 déc.

(1) Au mois d'octobre 1515, il écrivit à Ambroise Cusano, administrateur de son fief de Lecco : *Deum testor Optimum Maximum, neminem fuisse aut esse qui magis deditionem impugnaverit, magisque contenderit, ut potius extrema sequeremur, quam in hostium potestatem arcem nosque ipsos dederimus, quam ego fui... Oportuit, atque iterum repeto, oportuit deditionem fieri; cujus rei culpam cum sit periculosum revelare, satius est subtacere.*

(2) Paride des Grassi, maître des cérémonies, nous a laissé la description détaillée de cette entrevue et de tous les honneurs rendus par François Ier à Léon X. Pendant la messe, le pape demanda au roi s'il voulait communier, et François répondit qu'il n'y était point disposé; mais beaucoup de personnages de la cour qui le désiraient accoururent, si bien que le pape dut rompre les hosties pour donner la communion à quarante d'entre eux. Le roi lui-même se tenait derrière la foule. Un Français dit à haute voix : « Saint Père, puisque je ne « puis recevoir la communion de vos mains, je veux au moins me confesser, et, « comme il m'est impossible de le faire à l'oreille, je vous dirai d'ici que j'ai « combattu de mon mieux contre le pape Jules, sans tenir compte de la cen-« sure. » Alors le roi ajouta qu'il avait le même péché à se reprocher; les autres barons firent le même aveu, et le pape leur donna l'absolution.

roi obtiendrait, comme duc de Milan, Parme et Plaisance, déchirées par les factions, à la condition qu'il assurerait aux Médicis cette Florence, toujours dévouée à sa maison. A Genève, le roi conclut encore avec les Suisses, pour la défense du Milanais, la *paix perpétuelle*, en leur imposant l'obligation de servir la France contre qui que ce fût, excepté le pape et l'empereur, et de renoncer aux bailliages italiens.

François Ier, qui n'avait plus rien à craindre des Suisses, et regardait comme prématurée l'expédition de Naples, reprit le chemin de France, en laissant pour gouverneur de Milan Odet, maréchal de Lautrec, frère de la Chateaubriand, sa maîtresse. Ce lieutenant du roi était brave, étranger à l'avarice et à la luxure; mais il avait un orgueil sans bornes, et dédaignait les conseils. Obligé, par les besoins de la guerre, à surcharger les Milanais de taxes continuelles qu'il exigeait avec rigueur, il se rendit exécrable. Il favorisait l'intrigant et inepte Galéas Visconti, chef des Gibelins, autant qu'il jalousait le grand Trivulce, auquel il fit un crime de s'être montré favorable aux Vénitiens, et surtout d'avoir demandé à la Suisse le droit de cité; il l'accusa donc de tramer l'indépendance de l'Italie, et le vieux maréchal perdit le commandement et les bonnes grâces du roi. Ce guerrier, chez lequel on ne peut chercher ni unité de but dans la vie, ni unité de services militaires, avait défendu pendant quarante ans une cause qui n'était pas la sienne, et combattu dans dix-huit batailles. Il accourut pour se justifier personnellement; mais il ne put obtenir une audience de ce roi, pour les intérêts duquel il s'était rendu odieux à ses propres concitoyens. François même
1518 ne lui épargna point les reproches, et Trivulce, au milieu des regrets amers que laisse la perte du pouvoir, finit ses jours à Chartres.

Milan, ou plus probablement sa famille, fit célébrer ses funérailles avec la pompe que l'on déployait alors dans toutes les solennités. Le corps, somptueusement vêtu, resta exposé à Saint-Eustorge, d'où il fut porté en procession à Saint-Nazaire. Au-devant du cortége, on voyait cent membres de la famille du défunt, habillés de noir et encapuchonnés; cinq cents de ses soldats, cent croix, chacune avec cinq chandelles, cinq cents pauvres, à chacun desquels on avait donné quatre brasses de drap et un cierge; puis tous les réguliers, dont Morigia, qui nous a grossièrement décrit ces obsèques, compte trois mille cent cinquante-cinq sur vingt-deux rangs; venaient ensuite trois cents curés et

chapelains, outre les chapitres formant deux mille deux cents personnes, avec soixante croix d'argent. Derrière apparaissaient, avec le héraut de France, les hérauts du mort, les trompettes, les capitaines, des destriers avec ses insignes et ceux des rois de Naples et d'Aragon et du pape; enfin suivaient une longue file de chevaux et de bêtes de somme, le gouverneur Lautrec, l'ambassadeur du pape, le sénat, quatre cents parents du défunt, les magistrats, les divers conseils, et un individu par maison. L'église de Saint-Nazaire, à laquelle est annexée une chapelle fondée par Trivulce, était ornée de blasons, tendue de noir, garnie de cierges, et le cadavre fut déposé sur le catafalque. Qu'il suffise de savoir que la dépense s'éleva à 20,000 écus d'or, qui, au temps de Morigia, en valaient plus de 80,000. On grava sur sa tombe ces mots : *Celui qui ne reposa jamais repose maintenant. Silence !*

Le roi Ferdinand payait l'empereur afin qu'il continuât à tenir François Ier sur le qui-vive, de manière à l'empêcher de songer à Naples. Henri VIII avait repris les armes, et François Sforza, autre fils du More, proclamait ses droits sur le duché; les hostilités ne tardèrent donc pas à commencer. L'empereur, qui jamais n'ouvrait la campagne à propos et la finissait toujours malheureusement, conduisit par Trente une nouvelle armée près de Milan, et menaçait de le traiter comme Barberousse; mais, arrêté par la résolution des Français, qui brûlèrent les vastes faubourgs de la ville pour mieux la défendre, et envoyèrent en France les personnes suspectes, il revint sur ses pas, imposant des amendes à Lodi, à Bergame et à toutes les cités qu'il traversait; d'un autre côté, les Suisses, privés de solde, dévastaient le reste du pays. Les Vénitiens recouvrèrent Vérone, malgré la défense énergique de Marc-Antoine Colonna. Mais, peu aidés par la France, affaiblis par la mort de Barthélemy Alviano, général adoré des troupes, menacés par les Turcs, souffrant de la nouvelle direction que le commerce avait prise, épuisés par une longue guerre au point d'être obligés de mettre les dignités aux enchères, ils n'osèrent se mesurer en rase campagne pour recouvrer leurs anciennes possessions. Lautrec lui-même hésitait dans sa conduite, d'accord peut-être avec les intentions secrètes de son roi; la guerre marchait donc lentement, c'est-à-dire qu'elle était ruineuse pour les populations.

Sur ces entrefaites, le roi d'Espagne mourut, et Charles d'Autriche, appelé à lui succéder, se hâta de signer la paix avec la 1516 14 janvier.

France, afin de ne pas avoir à craindre son opposition; le traité, dont les conditions furent réglées à Noyon, amena la tranquillité de toute l'Europe. Déjà François I[er] avait fait un arrangement avec les Suisses, c'est-à-dire déterminé dans la *paix perpétuelle* le subside qu'il payerait à chaque canton pour y lever tous les hommes dont il aurait besoin. Avec la cour de Rome, à laquelle il envoya Budé, l'homme le plus savant de son royaume, il fit un concordat qui abolissait la pragmatique sanction de Bourges; en vertu de ce concordat, il cédait au pape la collation des bénéfices en France, et le pape abandonnait au roi les revenus d'une année des bénéfices qu'il conférait.

17 mars. L'Italie, malgré cela, ne fut pas tranquille. Ce Julien de Médicis, cause de tous les désordres que Léon X, dans le but de lui faire un État, avait préparés, était mort; le pape alors concentra son affection et son ambition sur son neveu, Laurent II; or, comme depuis longtemps il désirait l'investir du duché d'Urbin, il intenta un procès à François-Marie de la Rovère, puis le déposséda avec ses bandes et celles des Florentins; mais, soldant les troupes que la paix avait rendues libres, de la Rovère, à leur tête, marcha à l'improviste contre Urbin pour le recouvrer. Le pape lui opposa d'autres bandes, qu'il entretint en vendant trente et un chapeaux de cardinal moyennant 200,000 sequins, et les deux troupes en venaient souvent aux mains comme si elles eussent appartenu à des nations différentes. De la Rovère mena les siennes, pour les faire vivre, sur le territoire florentin; puis, ayant perdu l'espoir de vaincre, il céda et transféra à Mantoue son artillerie avec sa belle bibliothèque.

Laurent, redevenu duc, passa en France avec cinq mille chevaux et un nombre infini de chars pour épouser Madeleine de la Tour d'Auvergne; des fêtes splendides lui furent données dans ce pays, et lui-même en fit d'aussi belles à Florence; mais
1519 bientôt il mourut d'une maladie cruelle et peut-être honteuse,
2 avril. laissant pour fille unique Catherine, depuis reine de France comme femme de Henri II, et le bâtard Alexandre, qui devint duc : deux noms funestes. Le duché d'Urbin fut incorporé au patrimoine de Saint-Pierre.

Florence vit dans cette mort sa propre liberté, car le pape n'avait désormais personne dans sa famille qu'il pût y mettre comme prince; mais il y envoya pour gouverneur son cousin, le cardinal Jules. Cependant, afin de la dédommager des grandes dépenses qu'elle avait faites pour recouvrer le duché d'Urbin,

il lui donna la forteresse de San Leo et le Montefeltrin. Jean-Paul Baglione, qui avait servi utilement le pape Jules II, puis les Vénitiens, rentré dans sa patrie après la cessation de la guerre, y exerçait la tyrannie; Léon X, désireux de recouvrer la ville de Montefeltro, l'appela à Rome, où, malgré un sauf-conduit de sa main, il le fit arrêter et décapiter. Fermo fut également enlevé à Frédéric, son oppresseur, qui mourut en combattant pour se défendre. Quelques petits tyrans, mis à la torture, avouaient les crimes dont aucun d'eux n'était exempt, et subissaient la mort; effrayés par ces supplices, les autres seigneurs des Marches s'empressèrent de se soumettre.

Nous savons que l'empereur Maximilien avait investi de Modène le duc Alphonse d'Este, lequel en fut dépouillé comme rebelle; mais il faisait des efforts continuels pour la recouvrer, lorsque cet empereur la vendit à Léon X pour 40,000 ducats d'or, qui étaient à peine le revenu d'une année. D'après le dernier traité de paix, le pape aurait dû la rendre à Alphonse avec Reggio; mais, loin de tenir sa promesse, il tenta de lui enlever Ferrare, et, comme la force était impuissante, il résolut de le faire empoisonner; heureusement un Allemand dont il s'était servi révéla son projet, et Alphonse ordonna d'instruire sur cette tentative, dont il envoya le procès au pape sans rien ajouter.

Léon X dompta par la force ou la perfidie les autres chefs qui s'étaient élevés à la chute du duc de Valentinois; non-seulement il tint en bride le sacré collége par la nomination de trente et un cardinaux, tandis que leur nombre n'était que de douze, mais en sévissant contre ses membres. Le cardinal Alphonse Petrucci, fils de ce Pandolphe qui gouverna longtemps la république de Sienne, était resté fidèle aux Médicis dans leurs disgrâces; néanmoins, s'étant brouillé avec Léon X, parce que ce pape avait fait expulser de Sienne son frère Borghèse qui en était devenu le seigneur, il chercha à le faire empoisonner par le chirurgien Baptiste de Verceil. La trame ayant été découverte, le pape feignit d'être malade, et, quand Petrucci vint le voir, il le fit arrêter et décapiter au château Saint-Ange; le médecin, le secrétaire et d'autres furent écartelés, et il condamna à une prison perpétuelle, comme complices, les cardinaux Bandinelli des Santi et Raphaël Riario, qui recouvrèrent ensuite leur liberté à prix d'argent.

Maximilien, resté seul dans la lice, adhérait enfin au traité de 1517
Noyon, laissant Vérone aux Vénitiens, mais conservant Riva de 4 décembre.

Trente, Roveredo et tout ce qu'il avait acquis dans le Frioul. Ce fut alors seulement qu'on put dire terminée la guerre suscitée par la ligue de Cambrai. Venise, contre laquelle toute l'Europe s'était conjurée, recouvrait par la paix tout ce qu'elle avait perdu dans une seule bataille; puis elle chercha, durant une guerre de dix ans, à faire de nouvelles conquêtes. Quel était le résultat de ces luttes? Des milliers d'hommes de toutes les nations avaient péri; le commerce italien était anéanti; l'Italie se trouvait exposée aux Turcs, et aux ambitieux qui vinrent bientôt l'accabler de maux plus cruels et plus durables.

1519 19 janvier. Maximilien tarda peu lui-même à finir une vie passée entre de grands desseins et des actes misérables; sans argent et prodigue néanmoins, d'un courage chevaleresque sur les champs de bataille, et tout imagination dans les conseils, il ne négligeait aucun moyen de s'agrandir, lui et sa famille, au point de songer sérieusement à se faire élire pape.

CHAPITRE CXXXIII.

FRANÇOIS Ier ET CHARLES-QUINT. LES HISTORIENS. LES TURCS.

Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien et de Marie
1506 de Bourgogne, avait épousé Jeanne, fille unique de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle. Ce prince mourut vingt ans avant le roi d'Espagne, et laissa pour lui succéder Charles, son fils, qui hérita par son aïeule paternelle d'une grande partie des Pays-Bas et de la Franche-Comté; par sa mère, des royaumes de Castille, de Léon et de Grenade; par son aïeul maternel, des royaumes d'Aragon et de Valence, des comtés de Barcelone et du Roussillon, des royaumes de Navarre, de Naples, de Sicile et de Sardaigne; enfin Maximilien lui laissa l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tyrol, la Souabe autrichienne; il faut encore y joindre une partie de l'Afrique septentrionale et la moitié de l'Amérique, de telle sorte qu'il put se vanter que le soleil ne se couchait jamais sur ses États.

Charles se présenta même pour demander la couronne impériale; mais il eut pour compétiteur, sans parler des autres,

François Ier, le héros de Marignan, qu'il appelait *son bon père*. Le roi de France envoyait dire aux électeurs allemands de ne pas perpétuer dans la maison d'Autriche une couronne qu'elle possédait depuis 1438; que celui-là serait insensé qui, à l'approche d'une grande tempête et devant les menaces des Turcs, hésiterait à confier au plus vaillant le gouvernail du bâtiment. Mais c'était précisément à cause des talents dont il avait fait preuve que François Ier se voyait repoussé par les électeurs, qui, habitués à faire à leur guise, craignaient qu'il n'apportât les habitudes du pouvoir absolu dans un État constitutionnel.

Charles-Quint, quoique les hommes sages lui conseillassent de se contenter de l'Espagne et de s'en assurer la possession menacée, et qui reçut en route la nouvelle que Fernand Cortez lui avait acquis dans le Mexique un royaume qu'il ne devait jamais voir, sut mieux briguer que son rival. De son côté, Léon X fit avertir les électeurs que le roi de Naples, en vertu de la pragmatique, ne pouvait être en même temps empereur. Marguerite, tante de Charles, agit avec plus de succès; elle établit un marché régulier de votes, dont furent le centre les Fugger d'Augsbourg, banquiers aussi puissants que ceux de Florence et de Gênes, mais sans en avoir l'ambition, et qui se contentaient de faire de gros bénéfices et de garantir leurs créances. François Ier ne pouvait donner que sa parole de roi; Charles engageait les droits que les navires payaient en entrant dans l'Escaut, droits recouvrés par la ville d'Anvers, qui en versait le produit à la banque d'Augsbourg, laquelle soldait au comptant les promesses 1519
faites aux électeurs (1). Ce fut donc l'or qui valut à Charles d'Autriche la couronne impériale.

François Ier conçut un violent dépit de voir sa gloire précoce flétrie par la préférence donnée à ce jeune homme inconnu, mené par des ministres, soutenu par l'intrigue ; de là naquit la rivalité la plus fameuse et la plus meurtrière de l'histoire moderne, la plus acharnée parce qu'elle était d'amour-propre plutôt que d'intérêt ; en outre, comme elle se compliqua de la réforme religieuse, elle concentra sur deux grands États et deux grands hommes l'attention qui, dans le siècle précédent, s'éparpillait sur une foule de petits.

Des deux jeunes souverains, arbitres de l'Europe, l'un s'était déjà fait connaître comme guerrier, l'autre inclinait plutôt à la

(1) Voir les négociations autrichiennes, publiées en 1815 par le Glay.

politique et aux manéges secrets. François, beau, courageux, éloquent, aimable, tout Français par les qualités et les défauts, aimé pour ceux-ci non moins que pour celles-là, entouré, non de nobles, mais de favoris qui l'empêchaient de connaître le peuple, tient encore des paladins du moyen âge et ambitionne le titre de *premier gentilhomme de France.* Charles, privé des avantages physiques de son rival, froid, positif, aux desseins à longue portée, représente un roi moderne; avec des qualités diverses comme son empire, Flamand par la naissance, Allemand par la prudence, Espagnol par la gravité, Italien par le bon sens, il savait, au dire de Marin Cavallo, ambassadeur de Venise, plaire aux Flamands et aux Bourguignons par la familiarité, aux Espagnols par la fierté, aux Italiens par le génie et la discipline. François aimait l'étalage et l'éclat; Charles voulait la réalité et ne cherchait que la réussite. Celui-là affectait un point d'honneur scrupuleux, celui-ci la simple loyauté de la famille; mais ni l'un ni l'autre, en bons contemporains de Machiavel, ne se faisaient scrupule d'y manquer quand il s'agissait de leur intérêt.

François Ier se livrait à l'oisiveté toutes les fois qu'il n'était pas poussé par la nécessité et par un péril immédiat; Charles ne se reposait jamais, et, par ses voyages continuels, rapprochait ses États disséminés. Profond connaisseur des hommes, dédaignant l'adulation autant qu'il est favorable au mérite, il s'attache les généraux sans leur laisser des pouvoirs arbitraires : les femmes ont sur lui si peu d'influence qu'on ne connut jamais la mère de ses bâtards; il se montre même étranger aux sentiments de la nature, au point de négliger sa mère atteinte de folie, d'enlever l'autorité à sa tante qui l'a élevé, et de cacher ses propres enfants. François accable d'impôts ses sujets, afin de prodiguer l'argent en magnificences et de satisfaire un libertinage sans délicatesse, et confie les commandements aux moins dignes; sous l'influence d'intrigues de femmes ou de rancunes de cour, il mécontente le connétable de Bourbon, Doria, le prince d'Orange, que son ennemi avisé se hâte d'attirer sous ses bannières. Les guerres les plus heureuses de Charles furent faites par ses généraux; mais ce fut sa politique qui les dirigea toujours, politique d'intérêt et non de sentiment : aussi Bernard Navagero disait-il qu'il fut tour à tour l'appui et l'ennemi de tous les autres souverains. Dans l'art de mener une intrigue, de promettre, d'éluder, de corrompre, il surpassait de beaucoup le roi-soldat, qui, en voulant com-

battre en personne, compliqua et compromit les destinées de son pays.

Réfléchi dès son jeune âge et de perception prompte, Charles s'entoura d'hommes de cabinet, sans toutefois s'abandonner à personne; inexorable, circonspect, il ne se guidait que d'après son avantage personnel, et savait attendre, conformément à sa devise : *Nondum*. Les faciles conquêtes de l'Amérique devaient l'exalter, au point de lui faire embrasser l'univers dans son ambition ; se trouvant le plus grand potentat de l'Europe, en contact avec tous les pays, auxquels il se rattachait par quelques points, il pouvait donc ambitionner une monarchie universelle, sinon comme domination immédiate, au moins comme suprématie. Cette idée fut nourrie par des victoires plus heureuses que méritées, qui éblouirent les contemporains et jetèrent ses sujets dans cet étourdissement où l'on répute héroïsme l'obéissance aveugle du soldat, et honorables tous moyens quelconques pourvu qu'ils rapportent profit et gloire au maître (1).

Mais Charles ne représentait pas l'empereur sacré du moyen âge, et n'était point encore le monarque constitutionnel des temps modernes; il trouvait d'ailleurs un obstacle dans l'étendue même de ses États, qui, séparés les uns des autres, de nature diverse, et jouissant tous de quelque liberté, lui mesuraient avec une grande parcimonie l'argent et l'obéissance. François avait un royaume compacte, avec des seigneurs plus dociles, un pouvoir plus concentré, une infanterie nationale au lieu de mercenaires, un clergé soumis, une administration organisée de la manière la plus propre à lui donner de l'argent en grevant les sujets le moins possible ; aussi, Charles lui ayant demandé combien lui rendait son royaume, il répondit : *Autant que je veux* (2). N'oublions pas ce fait, comme révélation de l'époque, que François Ier fit alliance avec les Turcs, exposant l'Europe à une invasion de ces barbares, contre lesquels Charles fut toujours sur la brèche.

(1) Laissant de côté le flatteur Jove, le trop sévère Sleidan, les autres historiens et Robertson lui-même, très-imparfait, depuis que l'on connaît tant de nouveaux documents, le docteur Vehse a écrit une vie de Charles en le dénigrant ; mais ce prince est mieux jugé dans des œuvres postérieures, parmi lesquelles mérite une attention particulière la *Correspondenz des Kaisers Carl V, aus den K. Archiv. und der Bibliothèque de Bourgogne zu Brüsselle mittgetheilt von Dr Carl Lanz;* Leipzig, 1844.

(2) Relation de Jean Corner à la Seigneurie vénitienne, dans les *Relat. des amb.*, II, 144 ; Paris, 1838.

Dans le traité de Noyon, Naples se trouvait confirmée à l'Espagne; les autres droits étaient passés sous silence moyennant le mariage de Charles-Quint avec une fille du roi de France. Mais il restait trop d'éléments de désaccord entre les deux rivaux ambitieux. Pour ne citer que l'Italie, François Ier se trouvait soumis, pour le duché de Milan, au haut domaine de l'empereur, son rival, qui le réclama bientôt comme fief vacant, de même que la Bourgogne; il demandait pour lui la couronne des Deux-Siciles, qui, d'après les conventions papales, même dès le temps de la maison de Souabe, ne pouvait être réunie à celle de l'empire. Léon X, bien que des morts nombreuses eussent fait disparaître les objets de son ambition domestique, s'efforçait de signaler son pontificat par quelque acquisition, celle de Ferrare entre autres; à l'exemple de Jules II, il rêvait d'affranchir l'Italie des barbares, ce qu'il espérait obtenir en laissant les deux rois s'épuiser mutuellement.

Placé au milieu d'États affaiblis par les guerres passées, tandis que le sien se trouvait accru par les conquêtes d'Alexandre VI, de Jules II et ses acquisitions personnelles, arbitre de la république florentine, riche des contributions de toute la chrétienté, Léon aurait pu tenir la balance entre les deux rivaux et assurer l'indépendance italienne: mais, ambitieux sans élévation, il la mit en péril en fomentant la guerre; puis, entraîné par sa manie de vouloir agrandir sa maison, et craignant que les deux rois ne s'entendissent pour opprimer l'Église et Florence, il pensa qu'il vaudrait mieux faire alliance avec l'un d'eux. Il préféra le roi de France, en stipulant que, une fois qu'il aurait acquis le royaume de Naples, il céderait à l'Église la partie jusqu'au Garigliano, et donnerait le reste à son fils cadet, de manière à ne pas rompre l'équilibre de l'Italie.

François Ier, caressant le pontife, le priait de tenir sur les fonts baptismaux un enfant qui venait de lui naître, et mariait une princesse du sang à Laurent II de Médicis; cependant il différait de restituer Parme et Plaisance, dont Léon ne pouvait supporter la perte. L'aversion primitive du pape contre les Français se réveilla donc, et, tandis qu'il donnait des promesses à François, il fit alliance avec Charles, en lui permettant de réunir la couronne impériale à celle de la Sicile. Il fut convenu que
1521 8 mai. le Milanais serait donné à François Sforza, Parme et Plaisance à l'Église, ainsi que Ferrare, qui serait enlevée au duc d'Este; que l'on créerait dans le royaume de Naples un État pour Alexandre,

bâtard de Laurent de Médicis. Ces stipulations étaient tenues secrètes, et la guerre devait éclater subitement à Côme, Gênes, Parme, partout. Néanmoins Alphonse de Ferrare, dont les soupçons étaient réveillés, se tint si bien sur ses gardes qu'il fut impossible de le surprendre ; le Parmesan Manfred Pallavicini, qui, d'accord avec les Gibelins et quelques aventuriers, devait surprendre Côme (1), tomba au pouvoir de l'inexorable Lautrec, qui le fit écarteler avec un grand nombre de nobles milanais, ses partisans. Léon jette alors le masque, et déclare la guerre à la France.

Depuis le sac de Brescia et la bataille de Marignan, les Milanais étaient devenus très-hostiles aux Français. De lâches poëtes comparaient Gaston de Foix à une colombe (2); de lâches historiens soutenaient que François Ier était maître légitime de Milan parce que le Gaulois Bellovèse l'avait fondé, et les belles dames se trouvaient flattées de se voir peindre par commission du roi français (3); mais le peuple abhorrait ceux qui

(1) Molini, dans les *Documenti di storia italiana*, a publié la lettre de Sforza, qui donne cette commission à Pallavicini.

Les Pallavicini, seigneurs de Cortemaggiore, Castiglione, Busseto et autres lieux dans le Lodigian, figurent beaucoup parmi les partisans des Français.

Christophe combattit avec les Français à Marignan ; néanmoins la haine de Lautrec le poursuivit jusqu'à ce qu'il fût tombé entre ses mains ; puis, en quittant la Lombardie, il le fit décapiter. Galéas et Antoine-Marie, ses frères, servirent les Français avec fidélité.

Antoine-Marie aima la belle Catherine Leopardi, admirée de tous et de Louis XII, qui anoblit et enrichit sa descendance. Jérôme, fils de Christophe, combattit contre les Français en Flandre, et, après la paix de Cateau-Cambrésis, il revint à Busseto, et voulut épouser la première femme qui viendrait mendier à la porte de son château. Ce fut une montagnarde placentine, qui n'oublia jamais son origine, et se fit ensevelir avec ses habits de pauvresse.

C'était une race forte de corps et d'âme. Christophe, appelé à Rome pour justifier sa neutralité auprès de Jules II, investit son frère Octavien, dont il ne fut pas content ; il le souffleta pour le châtier. Galéas épousa Éléonore Pico ; comme elle se leva de bonne heure, le lendemain de son mariage, pour entendre la messe, il la chassa et reprit Bianchino, sa maîtresse. Charles Sforza Pallavicini fut un saint évêque de Lodi ; c'est de cette famille qu'est sorti le fameux historien du concile de Trente.

(2) E una pura colomba
Nel conversar paria.

DIOMÈDE DU PO.

(3) Par Ambroise Noguet, dans le précieux recueil de portraits de la bibliothèque Trivulce.

traitaient le Milanais en pays de conquête, pressurant les citoyens et bannissant en foule les riches pour s'emparer de leurs biens. Ce grand nombre de proscrits, selon la coutume, irritait les esprits et sapait le pouvoir des Français. Jérôme Morone, chaud patriote, intrigant infatigable, rusé, menteur, en un mot, homme excellent pour conspirer, repaissait d'espérances François-Marie Sforza, second fils du More. Aux exilés, qu'il avait réunis à Reggio, il promettait plus qu'il n'espérait; il fomentait le mécontentement intérieur et les jalousies des voisins, si bien que, de toutes parts, le menu peuple s'insurgea de concert contre les Français, tandis que Prosper Colonna conduisait en Lombardie les troupes du pape et de l'empereur.

Lautrec, cet odieux gouverneur, fit face à l'ennemi; mais, les Suisses ayant refusé de combattre parce que des bandes de leurs compatriotes servaient dans l'armée impériale, il dut se réfugier sur le territoire vénitien; Prosper Colonna, qui avait laissé échapper l'occasion de l'anéantir, entra, favorisé par les Gibelins, dans la ville de Milan. Les défenseurs avaient déjà dépouillé les particuliers
19 novemb. et les églises; alors les libérateurs se livrèrent, pendant dix jours, à un pillage brutal. Côme invita François d'Avalos, marquis de Pescaire, à la délivrer de l'insatiable commandant Vandenesse, et capitula sous la condition qu'on respecterait la vie des personnes et leurs biens; mais elle fut saccagée d'une manière horrible, Pescaire ne voulant pas mécontenter les soldats, dont le pillage était la récompense la plus désirée, et souvent l'unique solde; puis il refusa de répondre à un cartel de Vandenesse, sous le prétexte que c'était un menteur. Les Lombards, heureux d'entendre encore proclamer duc François Sforza, firent des réjouissances, prirent les couleurs nationales, et s'empressèrent d'apporter de l'argent et leurs bijoux pour qu'il fût en état de payer les six mille Allemands avec lesquels il avait délivré le pays.

François Ier, afin de se procurer de l'argent, créa dans son
1522 royaume vingt-neuf charges à vendre; il envoya à la monnaie la grille d'argent que Louis IX avait donnée à saint Martin, et se fit prêter par la ville de Paris 200,000 livres à douze pour cent; ayant ainsi réuni 400,000 écus, il envoya une nouvelle armée. René de Savoie et Galéas Sanseverino traversèrent les Alpes à la tête des Français, se joignirent à Lautrec, qui n'avait cessé de troubler la campagne, et assaillirent Milan; mais Colonna l'avait fortifié d'une manière formidable, et Morone, au moyen de

fausses lettres et par la voix de prédicateurs, animait le peuple contre les Français. Louise de Savoie, mère du roi, pour humilier Lautrec, frère de la Chateaubriand, objet de sa haine, trouva moyen de faire passer dans ses coffres l'argent destiné à l'armée d'Italie, et Lautrec se trouva sans ressources. Lorsque les Suisses, mutinés, demandèrent paye, congé ou bataille, il se vit contraint de combattre à la Bicoque entre Monza et Milan, et fut vaincu par Colonna, Frundsperg et un gros de jeunes gens 29 avril. milanais, qui, pour l'indépendance, savaient employer autre chose que des paroles; puis, abandonné par les Suisses, il évacua la Lombardie pour aller en France se disculper de l'avoir si mal gouvernée et perdue si rapidement.

Sforza reprit possession du duché, mais épuisé par ces armées déprédatrices et par tout audacieux qui se sentait assez fort pour désobéir. Milan lui-même, après la bataille de la Bicoque, avait été mis au pillage; les Espagnols, que Colonna avait envoyés sur le territoire d'Asti pour soulager Milan, après avoir dévasté cette contrée et le Vigevanasque, se rejettent sur Milan en demandant leur solde ou le pillage, et l'on est obligé de leur donner 100,000 ducats pour les apaiser. Au milieu de l'abattement universel qui suit des maux irrémédiables, Morone seul soutenait le courage du duc et des sujets; il s'empara d'Asti et d'Alexandrie.

Venise fit la paix avec l'Autriche; Gênes elle-même, assaillie par l'infatigable Colonna, fut contrainte, bien que défendue par le doge Octavien Frégose, d'entamer des négociations. Le marquis de Pescaire, souvent en rivalité avec Colonna, et surtout à l'occasion de la prise de Milan, que tous les deux s'attribuaient, blessé de voir les Génois traiter avec son émule, voulut qu'on donnât l'assaut à la ville, et, après s'en être emparé, il organisa un pillage régulier. Les Espagnols durent commencer, puis vin- 30 mai. rent les Italiens, après eux les Allemands, enfin les gens des Fieschi et des Adorni. Les habitants des quartiers de Saint-Étienne et du Bisagno attaquèrent ces bandes disséminées et plongées dans l'ivresse; mais ils se mirent à voler eux-mêmes. « Telle était la richesse et leur ambition qu'ils ne songèrent à s'approprier que les bijoux, les perles, la vaisselle d'argent de toute sorte, sans épargner les églises ni les monastères; ils enlevèrent beaucoup d'argent, tous les draps, les tapis et les camelots. En outre, ils eurent recours à la ruse de prendre tous les *esclaves* de Gênes, mâles et femelles, ce qui fut un grand dommage,

parce qu'ils découvraient les bijoux, l'argent et la vaisselle d'argent; ils chargeaient les mulets de butin précieux, et emmenaient même les esclaves chargés, de manière qu'il était impossible d'estimer les richesses qu'ils emportaient. Ce pillage fut regardé comme chose miraculeuse plutôt qu'humaine, à cause de l'orgueil dont ils étaient gonflés, et surtout de leurs riches vêtements et de leurs banquets; car ils avaient coutume de dire : *Gênes prend Gênes, et tout le monde ne prend pas Gênes.* Et Dieu fit voir que les hommes qui se confient en d'autres qu'en eux-mêmes sont perdus (Cambi). »

Colonna alla punir les marquis de Montferrat et de Saluces de l'appui qu'ils avaient prêté aux Français, lesquels furent encore exclus de la Lombardie, sauf les châteaux de Crémone et de Milan.

Les revers des Français laissaient sans protection Alphonse d'Este, contre lequel Léon lançait des monitoires, et que l'historien Guicciardini allait combattre à la tête des troupes papales. Alphonse munit ses forteresses, acheta des Allemands; mais il se sentait dans une situation critique, lorsqu'on apprend tout à
1521 coup que Léon était mort, non sans de graves soupçons d'empoi-
1er décemb. sonnement, entouré qu'il se trouvait d'ennemis nombreux : il avait quarante-sept ans. Les pasquinades dirent : *Il s'est élevé en rampant comme un renard, a régné comme un lion (leone), est mort comme un chien.*

La fortune change subitement. Alphonse fait frapper des médailles avec cette légende : *Ab ungue leonis,* et recouvre ce qu'il a perdu; François de la Rovère rentre dans Urbin à la grande satisfaction des habitants; le légat Médicis et le cardinal Schinner de Sion, qui faisaient porter leurs croix d'argent devant les bandes des Suisses blasphémateurs et pillards, se détachent de Charles-Quint, dont tout l'argent était employé pour réprimer la Belgique, la Castille et Valence soulevées. La fortune des impériaux se trouva donc interrompue; ils ne purent occuper l'État ecclésiastique et jeter les bases de la monarchie italienne, œuvre qui leur était facilitée par l'agitation de la vacance et du conclave. En effet, à la mort d'un pontife, trois cardinaux, renouvelés tous les mois, exerçaient l'autorité suprême; mais, outre leur fréquent désaccord, chaque renouvellement amenait un changement de personnes, d'intentions, de politique, et, dans cet état de choses, les petits seigneurs devenaient insolents. Toutes les créatures de la maison des Médicis favorisaient le car-

dinal Jules, cousin du défunt; les vieux cardinaux ne voulaient pas élever ce jeune homme, et, dans l'impossibilité de s'entendre, le conclave porta ses votes sur un homme inconnu de tous, 1522 9 Janvier.
mais loué pour ses vertus et par des fautes communes: ce fut Adrien d'Utrecht, ancien précepteur de Charles-Quint, et maintenant gouverneur de l'Espagne (1).

Il voulut conserver son nom, et, bien que la peste, qui n'avait presque jamais cessé, fond lugubre du tableau des misères de cette époque (2), eût fait périr six mille citoyens et dispersé les autres, il voulut entrer à Rome et y être couronné; aussitôt il envoie des troupes pour recouvrer les terres usurpées et détruire les bandes qui s'étaient formées durant les vacances. Persécuteur par zèle, il se méfie des cardinaux parce qu'il les sait corrompus, bien qu'il soit obligé de s'abandonner au petit nombre de ceux dans lesquels il a confiance.

Étranger aux intérêts italiens, ignorant les manœuvres politiques et ami de la paix, il résolut de la ramener partout: dans ce but, il crut devoir absoudre et rétablir les ducs d'Urbin et de Ferrare; puis il s'efforça de réconcilier la France et l'Espagne; mais Charles-Quint lui reprocha de manquer à l'amitié. François Ier, persuadé que son honneur lui commandait de recouvrer Milan, faisait des préparatifs de guerre; le pape alors se mit à la tête d'une ligue formée avec l'empereur, le roi d'Angleterre, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, Florence, Gênes, Sienne, Lucques, pour la ruine de la France.

Le connétable de Bourbon de Montpensier fut pour les confédérés une acquisition très-précieuse; fils d'une Gonzague et d'un père mort vice-roi de Naples (ch. CXXVIII), il avait eu à la bataille d'Agnadel le poste d'honneur, c'est-à-dire la mission de tomber sur le flanc de l'armée italienne, manœuvre qui décida de la victoire; puis, indigné de voir le roi chercher à diminuer, comme il le faisait pour les autres seigneurs, ses immenses possessions féodales, il se mit au service de Charles-Quint, en s'obligeant à lever sur ses propres terres trois cents hommes d'ar-

(1) Le père Mathias Bellintani fait naître Adrien VI à Renzano, de la Rivière bresciane; c'est là une opinion extravagante. (Voir l'*Hist. de Salo*; Brescia, 1599.)

(2) Les bandes anglaises portèrent en Italie la maladie appelée *sueur anglaise*, qui, sous la forme de pétéchies, souilla le royaume en 1506: en 1524, elle parut à Milan; en 1527, dans l'armée de Bourbon; en 1528, dans celle de Lautrec. (Voir HECKER, *Der englische Schweiss*; Berlin, 1832.)

mes et cinq mille fantassins. Empêché par ces menaces de venir en Italie, François Ier confia une magnifique armée de mille huit cents lances, deux mille Grisons, deux mille Valaisans, six mille fantassins allemands, douze mille aventuriers français et trois mille Italiens (1), à un courtisan bas et incapable, l'amiral Gouffier de Bonnivet.

Pauvre Italie ! combien son agonie fut douloureuse !

L'expulsion des Français n'avait procuré aucun soulagement, parce que les impériaux, qui ne recevaient aucune paye, y vivaient à discrétion, pillant et rançonnant les villes et la campagne selon le besoin, sans même épargner les États indépendants. Ces armées de toutes nations, non contentes d'exercer les ravages ordinaires de la guerre, ne laissaient pas un petit village, une maison particulière, sans y apporter la misère, le déshonneur, et les souiller de sang ; ainsi, outre la perte des forces, de la vie et des richesses, les affections domestiques étaient encore empoisonnées par ces divers outrages. Tous les gouvernements se pervertirent en servant la cause des étrangers. Les seigneurs Colonna, Pallavicini, Martinengo, Barbiano de Belgiojoso, Scotti, Pio, Frégose, Rangoni, qui autrefois s'étaient procuré un petit État par les armes, vendaient maintenant leurs bras pour le conserver ; toujours prêts à trahir la foi jurée, ils recherchaient la faveur tantôt de l'un, tantôt de l'autre, déployant la bannière, celui-ci de la France, celui-là de l'empire, aucun celle de la nation. Le peuple, comme il arrive quand on souffre beaucoup, rêvait, dans ce bouleversement de toute l'Europe, un soulagement à ses maux et le rétablissement des droits de chacun. Les Gibelins, outre les réminiscences classiques, se rappelaient que la liberté avait fleuri en Italie sous le nom impérial, et se berçaient de l'espoir que Charles-Quint la ferait renaître. Les Guelfes, malgré leur anxiété à la vue de tant de forces réunies, comptaient sur la France, sur Florence armée, sur Venise intacte, sur le pape, qui ne voudrait pas faire rire les luthériens. En attendant, les uns et les autres souffraient de toutes les misères, et s'accoutumaient à la servitude.

(1) En général, nous omettons le nombre des soldats, des morts, etc., parce que nous ne trouvons jamais les historiens d'accord ; d'autant plus que chacun de nous sait aujourd'hui ce que valent, non-seulement les bulletins de guerre, mais encore les tableaux descriptifs des armées. Louis XII, à coup sûr, devait rire quand il lisait l'histoire de ses campagnes. (Voir FERRON, *De gestis Gallorum*, livre III.)

La plupart étaient antipathiques à Charles-Quint, comme empereur, c'est-à-dire comme héritier d'anciennes prétentions; comme Allemand, c'est-à-dire comme né dans un pays d'où venait l'hérésie, pour détruire la puissance pontificale; comme Flamand, c'est-à-dire comme appartenant à une race rivale du peuple italien pour le commerce; comme Espagnol et maître de ce nouveau monde qui avait enlevé à la Péninsule le sceptre des mers; en outre, parce qu'il favorisait partout les gouvernements absolus.

Malgré tant d'expériences, les Français étaient donc regardés comme des libérateurs. D'ailleurs, il faut bien dire la vérité, jamais ils n'égorgèrent pour le plaisir de verser le sang, et jamais ils ne firent le mal par calcul. François Ier avait reçu une éducation tout italienne de son précepteur Quinziano Stoa; il donna pour maître à ses fils le Génois Tagliacarne (Théocrène), et favorisait les artistes et les gens de lettres italiens. A Milan, Morone entretenait la haine contre la France; André Garbato, moine augustinien, excitait le peuple à préserver la patrie de la souillure des barbares; car, disait-il, si les païens le faisaient dans le seul espoir de la gloire, les chrétiens devaient songer à la vie immortelle. Mais, dépourvus de tous moyens de défense, d'autant plus que les murailles étaient renversées, les Milanais auraient succombé sans les fautes du général ennemi. L'amiral Bonnivet, arrivé à Saint-Christophe et à Chiaravalle, assiégea longtemps la 1523
ville; mais, bien qu'il fût à la tête d'une armée puissante, il af- septembre.
fectait de condamner la fougue ordinaire des Français, et perdit les occasions de vaincre ses adversaires, qui ne pouvaient compter que sur l'habileté des manœuvres. Les Italiens avaient pour général Prosper Colonna, le capitaine le plus prudent de son temps : attaquer et défendre les places selon l'art moderne, vaincre sans combat, au moyen des positions et des marches, épargner le sang des siens, voilà ce qu'il avait enseigné. Mais il souffrait depuis longtemps d'une maladie, qui finit par l'emporter; Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, qui le remplaça, eut le temps de réunir les impériaux, et, secondé par le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire, il raviva la guerre.

Dans leurs rangs combattait Jean de Médicis, un des capitaines les plus renommés. Turbulent et sanguinaire dès son enfance, il fut appelé par Léon X pour combattre de la Rovère d'Urbin; c'est alors qu'il forma une bande et fit revivre le mé-

tier des armes, tombé en désuétude. « Il renouvela la milice des lances pesades, composée d'hommes d'élite et bien payés, qui accompagnent à cheval et à pied la personne de leur capitaine, sans être assujettis à aucun autre; de leurs rangs sortent des hommes de grande réputation et autorité, selon leur courage et la bienveillance du seigneur (1). » Jean soumettait ses mercenaires à des exercices continuels et à une discipline sévère; il leur portait une affection de père, bien que, dans ses moments de colère, il égorgeât tantôt l'un, tantôt l'autre : leurs armes et leurs chevaux devaient être excellents. Se complaisant dans le péril, il ne leur disait pas : *Marchez en avant!* mais : *Suivez-moi!* et chacun d'eux le suivait, même alors qu'il n'avait pas de quoi les payer. Un corps de deux cents Suisses ayant tué un de ses capitaines, il les battit et les fit tous périr, bien qu'ils se fussent rendus à la condition d'avoir la vie sauve.

Lorsque Léon X mourut, il fit prendre le deuil à ses soldats, ce qui leur valut le nom de *Bandes noires*. Après avoir protégé Florence contre le duc d'Urbin, il servit la ligue en Lombardie, dont il se dégoûta bientôt pour se rallier aux Français, qui lui témoignaient le plus grand respect : les Grisons lui ayant fait un affront, ils les obligèrent à lui en demander pardon à genoux; atteint d'une blessure, le roi lui fit une visite, et le marquis de Pescaire lui permit de traverser librement son camp pour qu'il fût transféré plus tôt à Plaisance. Il raillait volontiers les prêtres et les moines, et, s'il rencontrait l'un d'entre eux monté sur un bon cheval, il l'en dépouillait pour lui donner une mauvaise bête en échange, et cependant il ne dormait pas seul, par peur de l'esprit follet. « Si les bandes noires étaient la meilleure infanterie, la plus redoutée d'alors, en revanche, rien n'égalait leur rapacité, leur insolence et leur importunité (Varchi). » Mais, comme c'était l'unique milice indépendante de l'Italie, des jeunes gens de bonnes familles s'enrôlaient sous leurs bannières. Machiavel espérait que Jean pourrait déployer un étendard personnel, et se former, aidé par l'argent du pape, une seigneurie indépendante des Français et des Espagnols. Voilà quels étaient les hommes sur lesquels devaient compter les Italiens; mais ces braves sont des bras, non des têtes, et Jean dépensait son activité dans des entreprises sans résultat.

1524 Bonnivet se laissa cerner à Robecco par Pescaire, et fut aban-

(1) Rossi, *Vie de Jean, chef des Bandes noires.*

donné par les Suisses. Contraint de se retirer en pleine déroute, et blessé même au passage de la Sesia, il confia le commandement de l'armée à Bayard, qui, oubliant ses torts, dirigea la retraite; mais, à Romagnano, atteint d'une arquebusade qui lui fit une blessure mortelle, il voulut être appuyé contre un arbre, le visage tourné vers l'ennemi. Là, il priait et faisait des actes de contrition devant la poignée, en forme de croix, de son épée, lorsque parut le connétable de Bourbon, qui lui adressa des paroles de regret et de compassion : *Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre*, lui répondit le preux chevalier, *car je meurs en homme de bien, mais vous qui, malgré vos serments, servez contre votre prince et votre patrie*. Il rendit le dernier soupir, et les Français, après plusieurs autres combats, sortirent encore une fois de l'Italie. Pleins de bravoure, soldats excellents, commandés par des officiers chevaleresques, ils manquaient d'ordre, de prudence, de ressources suffisantes, de cette prévoyance qui rend les désastres moins funestes.

Le but des deux ligues était donc atteint, et pourtant les vainqueurs se trouvaient dans une position déplorable. Le pays le plus fertile du monde était tel, grâce à eux, qu'ils pouvaient à peine s'y nourrir; il fallait, pour trouver des vivres, conduire les troupes sur les terres des autres, de la Romagne surtout, et surcharger de contributions sujets et amis. L'Italie put se convaincre alors qu'au milieu de toutes ses souffrances, elle n'avait gagné qu'un changement de maître.

Nous nous sommes arrêté longtemps sur des événements accomplis dans peu d'années, parce qu'il est toujours intéressant d'étudier le moment où s'opère la transformation d'un peuple; en outre, le sens historique fut alors excité, comme il arrive à l'approche des crises graves, et beaucoup d'écrivains entreprirent à l'envi de raconter ces faits, de méditer sur leur nature, et d'en chercher l'enseignement. Il ne s'agit plus de la naïve exposition des chroniqueurs, mais de récits disposés avec art, faits avec soin, dans le but de prouver un thème, de favoriser une cause ou de déployer le talent littéraire; ces œuvres sont donc placées parmi les modèles, non-seulement par les Italiens, mais encore par les autres nations. Quant à l'indépendance, qui doit être le premier caractère de ce genre d'écrits, ils en offrent parfois l'apparence; mais, au milieu du choc des passions, et sous la protection des grands, pouvait-on exiger la réalité? Du moins, dans la plupart des historiens, on sent le souffle

républicain, et ceux-là même qui vendent leur plume affectent la pensée libre et le langage hardi.

1540 A la tête de tous marche François Guicciardini, jurisconsulte, ambassadeur tout jeune encore, puis guerrier, employé dans les gouvernements de la Romagne, et lieutenant général de l'armée pontificale contre Charles-Quint. Déshonoré par sa conduite honteuse envers sa patrie, et mal récompensé par ses tyrans, il entreprit, autant pour se justifier que pour transmettre à l'avenir son nom sous un meilleur aspect, d'accomplir en une seule année une œuvre déjà méditée au milieu du tumulte des affaires, l'histoire d'Italie, à partir de la descente de Charles VIII jusqu'en 1534. Dans plusieurs des événements qu'il raconte, on peut dire qu'il fut acteur; quant aux autres, il ne se fait pas scrupule de les copier littéralement (1); mais il possède les deux qualités nécessaires à un historien accompli, savoir observer et savoir dire. Il introduit la discussion, la recherche des causes et de leurs conséquences; la hardiesse du jugement et l'élévation de la pensée le placent au-dessus de ceux qui, dans l'histoire, donnent du relief à un personnage, à un événement, à un but, en condensant les ombres sur la foule sans nom. Aucun autre écrivain moderne ne se rapproche autant des anciens par la magnificence d'exposition, la dignité soutenue du style, la savante harmonie, la pureté de la langue, affranchie d'archaïsmes et d'expressions vulgaires; mais l'imitation évidente de l'antiquité le jette dans la rhétorique, les discours prolixes, les froides descriptions, et lui fait mêler le naturel à l'affectation. Il écrivait d'abord les faits, se réservant d'insérer ensuite ces discours finis avec tant d'art, mais que personne ne lit; c'est pourquoi l'on en trouve si peu dans les quatre derniers livres, qu'il ne termina point, tandis qu'ils surabondent dans les cinq premiers, travaillés avec un soin extrême.

L'imitation le porte encore à faire usage, non-seulement de mots et de phrases indéterminés, mais de sentiments qui sont aujourd'hui incompréhensibles ou ridicules (2). D'un autre côté, avec ses habitudes d'avocat, il donne de l'importance à des

(1) La bataille de Pavie et tout le livre XV sont empruntés à Galéas Capella; beaucoup d'autres récits sont copiés dans Cavalcanti, Rucellaï, Comines.

(2) Au commencement du livre XIV, il dit : « Il semble qu'après avoir été « environ trois ans en paix, elle (l'Italie) eut le ciel, son destin et la fortune ou « envieux de son repos, ou craignant (si elle se reposait plus longtemps) qu'elle « ne recouvrât son ancienne félicité. »

choses frivoles, et glisse sur celles qui sont graves; il se complaît outre mesure dans certaines narrations spéciales, et manque de cette rapidité qui est nécessaire dans tous les genres de style, et surtout dans le style historique. D'ailleurs, ce qui prouve qu'il avait d'autres qualités que celles du style, qui se perdent dans la version, c'est qu'il fut réimprimé très-souvent, traduit dans toutes les langues, cité parmi les modèles. A nos yeux, cependant, il est bien loin de la majesté calme de Thucydide, de son abondance, de ses caractères si bien dessinés, de ses larges peintures de la vie. Toutefois le plus grand historien de l'Italie peut nous apprendre beaucoup de choses, mais surtout celle-ci : que tout l'art du rhéteur ne suffit pas pour déguiser l'iniquité des princes et la bassesse des auteurs.

Giucciardini se montre toujours hostile aux étrangers, mais principalement aux Français. Dans les faits relatifs à l'Église, il est ce qu'on appellerait aujourd'hui un libre penseur; car il traite les papes comme les autres princes, et souvent leur attribue à tort les maux de l'époque, bien qu'il en eût reçu de grands bienfaits, mais peut-être (comme le dit Apostolo Zeno) pas autant qu'il en espérait (1). Versé dans la pratique des manœuvres honteuses, riche de confidences puisées dans des relations intimes et de ses propres jugements, il sonde les choses avec une rare sagacité, et fait une application judicieuse des observations générales. Sans applaudir, sans s'indigner, mais avec une impartialité qui se résout en déplorable indifférence, il trace un tableau exact de la politique et de la société, tableau horrible, où l'on ne reconnaît jamais ni vertu, ni religion, ni conscience, mais ambition, intérêt, calcul, envie. Il croit qu'aucune vertu ne résiste à l'appât de l'argent et des fonctions; en effet, dans le sénat de la patrie, il faisait toujours cause commune avec les oligarques, et ces hommes qui, à force d'apostasies, savent éviter tous les naufrages.

Le Comasque Paul Jove, évêque de Nocera, acquit une triste renommée; dans un latin très-bon, sinon très-pur, et plus sonore 1550

(1) Les passages contraires à Rome furent supprimés dans la première édition faite par Torrentino à Florence, en 1561; on ne les réintégra que dans l'édition de 1775, sous la fausse date de Fribourg, mais d'ailleurs parfaitement conformes au manuscrit de l'auteur. Le passage le plus remarquable et le plus long se trouve dans les livres IV et V selon la disposition de Rosini; il a trait à l'abandon fait par les papes des choses spirituelles pour les affaires mondaines, des intérêts généraux pour les intérêts de leurs propres familles.

qu'élégant, il traça un large tableau de l'Europe, depuis 1494 jusqu'en 1547. Sa position lui fit connaître beaucoup de faits ignorés des autres ; mais ce sont précisément ceux qui inspirent le moins de confiance en lui, parce que, vénal et passionné, il ne sait faire que des panégyriques ou des diatribes ; il croit peu à la générosité, et pervertit la morale en justifiant les méfaits de ses héros. L'évêque de Pavie tombe assassiné, et l'historien vomit une lâche invective contre la victime pour disculper le duc d'Urbin. Don Gonsalve trahit le duc de Valentinois, et il l'excuse. Averti une fois qu'il avait avancé un mensonge : *Laissez faire*, répondit-il, *d'ici à trois cents ans, tout sera vrai*. Les trois siècles se sont écoulés, et ce laurier, qui croît au milieu des contradictions des forts et des larmes des souffrants, lui a été arraché.

Les historiens abondèrent à Florence. Jacques Nardi fut un chaud défenseur de l'indépendance de son pays, et, quand elle n'exista plus, il s'enfuit à Venise. Après s'être formé en traduisant Tite-Live, il décrivit les événements depuis 1492 jusqu'en 1531 ; riche de sentences, son style est vif et porte l'empreinte de la haine d'un émigré ; mais Varchi l'appelait son père, et Guicciardini, bien que d'un parti contraire, le consulta sur sa propre histoire. Il aime les gouvernements de la classe moyenne, et il lui semble que, si l'on enlevait au corps social, « confus et pernicieux de sa nature, les deux parties extérieures, c'est-à-dire la tête et la queue, le milieu serait très-utile et conviendrait à la constitution d'une république parfaite ».

Le sénateur Nerli, au contraire, se montre favorable aux Médicis dans les *Commentaires des faits civils* de Florence, depuis 1115 jusqu'en 1537.

Le gentilhomme Bernard Segni, écrivain correct, non élégant, embrassa la cause des modérés et du gonfalonier Nicolas Capponi, son oncle, dont il écrivit la vie. Il traça le tableau des trois années durant lesquelles Florence fut libre, « pour montrer quelles sont les coutumes des citoyens florentins au sein de la liberté, afin que ceux qui viendront après ne mettent pas beaucoup d'espérance dans la gloire et la douceur de la vie libre » ; puis il continua jusqu'à la prise de Sienne, avec peu d'art dans la trame et la transition, mais avec autant de candeur d'esprit que de style, et ne sortant jamais de cette modération qu'on trouve si rarement chez l'écrivain qui parle de contemporains. Il avait fait à tous un mystère de son travail, qui, trouvé seulement après sa

mort, ne vit le jour, comme celui de Nerli, que dans le siècle suivant.

Benoît Varchi, comme les trois auteurs précédents, ne fut pas témoin oculaire; mais, sur de nouveaux documents ou des lettres de Jean-Baptiste Busini (qui ont été publiées en 1822), il écrivit une histoire depuis la dernière proclamation de la liberté 1565
florentine jusqu'à l'avénement de Cosme Ier. Bien qu'il eût partagé les espérances, les persécutions et l'exil des républicains, il fut chargé, grâce à sa réputation d'homme de lettres, de ce récit et de ces documents, avec une subvention du duc, auquel il lisait son travail à mesure qu'il le composait; néanmoins il ne sut ni dire ni faire assez pour le satisfaire, et l'on chercha à supprimer son livre, qui ne fut publié que plus tard. Varchi dit avoir pris pour modèle Polybe et Tacite; mais combien il est loin du jugement de celui-là et de la concision de celui-ci! Affecté comme presque tous les écrivains du seizième siècle, il accumule sans choix les détails, au point qu'il est fatigant à lire; néanmoins, comme il rapporte la moindre circonstance, chaque discours, il nous fait vivre véritablement au milieu de ces derniers Florentins. Il n'oublie jamais son amour pour sa patrie; s'il ne les dit pas, il laisse deviner les moyens qui furent employés pour enlever la liberté, et Florence « passa d'état licencieux et corrompu à la tyrannie, plutôt que de république saine et modérée à la principauté ». Lorsqu'il jette les regards sur l'avenir, il ne trouve aux désastreux bouleversements de l'Italie d'autre remède que l'avénement d'un prince heureux et prudent qui la domine.

Le meilleur récit, à partir de 1494 jusqu'en 1529, nous est offert par Jacques Pitti, qui compile souvent, mais avec jugement, les écrits de ceux qui l'ont précédé. Bien qu'il eût composé l'apologie des Cappuci et célébré Soderini, il ne refuse pas des louanges aux Médicis; mais il réprouve Machiavel, Guicciardini et les autres plumes vénales.

L'histoire de Jean-Baptiste Adriani, qui embrasse son époque, est une continuation de Guicciardini jusqu'en 1574, année où mourut l'auteur, après avoir combattu pour sa chère Florence, puis enseigné l'éloquence à Padoue. S'il est vrai que les matériaux lui furent donnés par Cosme de Médicis, il put en tirer beaucoup de faits inconnus à d'autres, et ne pas sacrifier entièrement son indépendance.

Scipion Ammirato de Lecce, connaissant « qu'il ne pourrait 1601

atteindre à la naïveté et à la pureté de la langue des Villani, ni à la gravité des pensées de l'Arétin, ni à la finesse et à la perspicacité de Machiavel, ni à la grandeur et à la force de Guicciardini, ni à la plaisante et joyeuse abondance de Jove », chercha à les surpasser par l'exactitude chronologique et la richesse des faits. C'étaient là des mérites secondaires; il ne les eut pas même à un haut degré, car il raconte sous forme d'annales distribuées par périodes bimestres, durée des fonctions des gonfaloniers florentins. Sur ce lit de Procuste, qu'il se fit lui-même et dont il sent d'ailleurs toute la gêne (1), il ne peut relier les faits, et perd toute largeur de vue et de conséquences. Parfois trivial dans ses réflexions, il adule les Médicis jusque dans leurs aïeux (2), et, bien que sa narration soit ample et correcte, il manque toujours de chaleur.

Jean-Michel Bruto était étranger à Florence; il fit de nombreux voyages, accompagna en Pologne le roi Étienne Bathori, dont il décrivit les expéditions, fut nommé historiographe de l'empereur Rodolphe II, et mourut en Transylvanie, à ce qu'il paraît. Pour échapper à la tentation de se vendre, il s'habitua à vivre d'une manière très-frugale. Sous l'inspiration des bannis, il entreprit de venger (dans la langue alors la plus répandue, c'est-à-dire le latin) les Florentins des calomnieuses adulations de Jove, en dévoilant les moyens iniques employés par les Médicis pour inoculer la servitude à cette république. Comme il avait vu beaucoup de pays, il put s'élever à des considérations plus étendues que les pédants stipendiés, dont il corrige les adulations par les sentiments de haine dont il est animé.

Quant aux faits particuliers à Florence, Machiavel, parmi ses contemporains, ne jouit pas de la réputation que les écrivains postérieurs lui ont attribuée, dans l'hypothèse d'une pensée

(1) « Je crains que cette accumulation de choses ne soit pour beaucoup une « cause d'ennui, mais, comme je suis forcé de me renfermer dans l'espace étroit « de deux mois, d'autant plus que la matière est multiple et très-variée, puisque, « dans le même temps, la guerre sévissait dans toute l'Italie, quel autre moyen « me reste-t-il pour décrire ces faits avec la plus grande clarté possible? » (Livre XXV.)

(2) Dans le livre quatrième, il se vante d'avoir ouï dire au duc Cosme que la fameuse cloche de Pise pesait 27,000 livres, et qu'on l'entendait à treize milles de distance. — Ammirato jeune, investigateur soigneux de documents dans les archives, fit à son travail de nombreuses additions qui ne font qu'embarrasser le récit.

sous-entendue, différente de celle qu'il exprimait (1). Dans son admiration exclusive pour Rome et la Grèce, il édifie sa cité d'après ces deux types : les nobles la régirent d'abord seuls, puis l'orgueil et l'arrogance les firent remplacer par la classe moyenne, qui, en tombant dans ses propres erreurs et celles des gouvernements antérieurs, ouvre la voie à la principauté. Cependant, bien qu'il fasse naître parfois de combinaisons fortuites ce qui est un développement normal, et que, par l'abstraction et l'accident, il enlève à l'histoire cette vie qui palpite dans les chroniqueurs, il se distingue de tous parce qu'il voit dans les faits autre chose que leur manifestation successive.

Ses *Discours sur les Décades de Tite-Live* ne sont l'œuvre ni d'un critique ni d'un historien; il ne vérifie pas les faits, et pourtant il veut en déduire des théories sur le gouvernement romain. Loin de révéler les mystères de cette histoire, il ne les soupçonne même pas; il emprunte à son auteur les faits quels qu'ils soient, et les puise même dans les discours, certainement inventés : mais il les employait, à l'imitation des prédicateurs d'alors, pour en faire un texte de digressions sur des matières diverses. Il ne faut donc pas y chercher l'histoire ancienne, mais bien des applications continuelles, ainsi que la connaissance des hommes et de la société. Dans ce travail, il ne court pas, comme Montesquieu, après les effets et les antithèses, pour soutenir des propositions capricieuses à l'aide de documents choisis au hasard ou à dessein; mais il se montre convaincu par sa propre expérience,

(1) Ammirato (livre XXIII) dit de Machiavel « qu'on le trouve peu soigneux dans tout son ouvrage; si nous voulions en relever les erreurs, ou nous manquerions à la dignité de l'histoire, ou bien, à coup sûr, nous encourrions le blâme de malveillant. Il fausse la chronologie, change les noms, altère les faits, confond les causes, accroit, ajoute, enlève, diminue, et fait tout ce dont il lui prend fantaisie sans être retenu par aucune loi. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'en beaucoup d'endroits il fait cela plutôt à dessein que parce qu'il se trompe, ou parce qu'il ignore que les choses se sont passées autrement. Peut-être faisait-il ainsi pour que le style fût plus beau et moins aride, ce qu'il n'aurait pas obtenu en respectant les époques et les faits, comme s'il devait accommoder les choses au style et non le style aux choses. »

« Machiavel, au lieu de nous donner les *histoires florentines*, comme le porte « le titre de son livre, ne nous a donné que l'histoire des *ambitions florentines*. « L'état économique et moral de ce peuple est tellement oublié qu'on n'aperçoit « aucune différence entre le siècle des Médicis et celui des Buondelmonti et « des Amidei. » (ROMAGNOSI, *Dell'indole e dei fattori dell'incivilimento*, part. II, paragr. 3.)

et très-indifférent à l'opinion des hommes sur sa véracité. D'autre part, discourant sans prétention, il donne pour certain son propre jugement, ou le confirme par un seul fait; puis, comme il veut en déduire des principes généraux, il est facilement amené à soutenir l'opinion contraire à celle qu'il vient de combattre.

L'histoire avait encore beaucoup à faire. Il lui restait à passer des impressions individuelles et des faits détachés à l'action générale, des hommes aux forces politiques, à l'accord des éléments sociaux. Elle fut dirigée dans cette voie par Machiavel. Dans le tableau dont il fait précéder ses *Histoires florentines*, travail encore sans modèles, bien qu'il soit incomplet, défectueux et sans rapport avec l'œuvre suivante, il connaît que les générations humaines sont responsables, et que les erreurs de l'une retombent sur la suivante; il cherche donc à découvrir ces erreurs, et porte ses regards sur les causes lointaines des événements, négligeant les détails sans influence pour s'arrêter sur les points importants. Observateur peu profond, mais riche d'expérience pour apprécier l'utilité des faits, homme d'État pratique et spéculatif, il s'égare pourtant au milieu du moyen âge, qu'il ne sait pas coordonner, parce que son époque et lui particulièrement n'avaient point encore assez d'érudition. Il ne donne pas une importance proportionnée à tous les événements de la vie; préoccupé de politique, établissant une distinction entre la vie de la pensée et celle de l'État, c'est à peine s'il laisse apparaître, au milieu des épées et des intrigues, la littérature, cette gloire certaine de Florence, la cité la plus éclairée du moyen âge; il ne nomme Dante que parce qu'il conseilla à la seigneurie d'armer le peuple contre les Neri.

Grand diplomate et grand écrivain, il burine avec profondeur et facilité sa pensée en un style d'une vigueur nue comme celle des athlètes; néanmoins, outre le défaut capital d'un style froid, il pèche par affectation, surabondance et manie d'imiter les classiques dans les sentences et les discours.

Les écrivains des autres pays sont loin d'avoir le mérite des
1531 historiens de Florence. Marin Sanuto nota jour par jour, depuis 1495 jusqu'en 1531, ce qui arrivait à Venise, « les événements de l'Italie et par conséquent du monde entier, sous forme de journal... en l'honneur de ma patrie vénitienne, et non pour un salaire donné par la république, comme en ont d'autres qui cependant n'écrivent rien ou fort peu. » Il raconte les faits qui lui étaient personnels, faits qui tiraient leur importance de sa parti-

cipation à la souveraineté comme citoyen; il abonde en documents privés et publics. Le conseil des Dix lui permit de consulter les archives « et ces lettres qui transmettent les nouvelles de diverses parties du monde, à mesure qu'elles viendront, de jour en jour, des orateurs ou des recteurs de la république, après qu'on les aura lues dans les Pregadi, et lorsqu'il ne sera point recommandé particulièrement de les tenir secrètes. » Il se tint constamment dans les rangs de l'opposition; mais, en voulant que l'on conservât les anciennes institutions, il repoussait les réformes que le siècle réclamait. Ses *Vies des doges* sont imprimées; mais il laissa, écrits de sa main, cinquante-huit volumes in-folio au conseil des Dix, seul patrimoine d'une famille dogale et souveraine de Naxos et d'autres îles de l'Archipel (1).

La charge d'historiographe de la république de Venise, créée pour Sabellico, médiocre et vénal, fut ensuite remplie par André Navagero, qui continua le récit jusqu'en 1498; mais, n'ayant 1529
pu le terminer, il le brûla avant de mourir. Quoi qu'il en soit, la traduction italienne, vraie ou supposée, qui existe, est une des histoires les plus fidèles et les plus patriotiques (2). Pierre Morosini, dont le récit s'arrête à l'année 1486, entreprit de refaire en italien l'œuvre de Navagero et celle de Pierre Giustiniani, qui écrivit en latin l'histoire jusqu'en 1575; mais, comme les sources ne sont pas indiquées, ces travaux méritent moins de créance.

Pierre Bembo, à partir du point où finit Morosini, va jusqu'en 1547
1513, l'époque la plus importante de sa patrie. Étranger aux affaires d'État, dans un pays où tant d'individus y participaient, il ne sait pas animer le récit par la hardiesse d'exposition, par la vivacité des détails, par l'attrait de faits mystérieux. Les Dix lui offraient les lettres secrètes; il se contenta de leur demander le

(1) *Rapport sur la vie et les œuvres de Marin Sanuto dit Junior, patricien de Venise, etc.* (RAWDON BROWN; Venise, 1838). Ces travaux sont dans la bibliothèque de Vienne; mais la bibliothèque Marciana en a obtenu une copie, et ce qui prouve leur importance, c'est que les hommes studieux les consultent continuellement.

(2) Les rapports envoyés par Navagero, pendant son ambassade auprès de Charles-Quint en 1524, sont importants. E. Cicogna, dans *Saint-Martin de Murano*, en a donné un résumé. Il entendit cet empereur reprocher à l'ambassadeur de France que François Ier lui avait proposé de descendre en Italie, et de la partager entre eux, après avoir détruit la puissance pontificale.

journal de Sanuto (1). Parfois il décrit bien, mais en rhéteur, et ne pénètre jamais dans les causes; raffiné outre mesure, aussi frivole qu'une gazette, il vante sans cesse son gouvernement. Il écrivit l'histoire en latin et en italien : dans l'une, dit-on, il égale Cicéron, et dans l'autre Boccace; mais, en réalité, on y trouve toujours une élégance compassée, des périodes obscures, les idées nouvelles déguisées sous des expressions archaïques et des allusions mythologiques; puis, tandis qu'il donne le mois et le jour des faits, il néglige de citer l'année, ou bien, à la manière des auteurs romains, il l'indique en partant de la fondation de la cité.

Les Dix chargèrent Louis Borghi de le continuer, en exigeant « qu'il exposât les faits intégralement et avec sincérité, d'autant plus que, comme il rapporterait des choses qui ne devaient pas être publiées, son œuvre serait gardée et lue seulement des sénateurs. » Son histoire resta manuscrite, et se trouve maintenant dans la bibliothèque Marciana.

1598 Après lui, d'autres secrétaires remplirent cette charge, et le plus distingué fut Paul Paruta, narrateur de la *guerre de Chypre* et des événements qui s'accomplirent de 1513 à 1552. Versé dans les affaires et les intrigues publiques, il raconte sans omettre les circonstances ni les causes, combine les événements de Venise avec ceux de toute l'Europe, ramène les faits divers vers un centre principal, et sait en tirer des réflexions instructives. Il donne une idée complète de la république vénitienne en faisant connaître les mobiles de ses actions, l'institution des citoyens, l'accord entre les membres de la principauté, les limites de la puissance, les bornes de la juridiction, les fondements de la liberté; en rendant un compte exact des délibérations, il dé-

(1) Le décret du conseil des Dix, du 26 septembre 1530, après des généralités sur l'importance de l'histoire et des louanges pour Bembo, « dont les œuvres *latines* se lisent dans toute l'Italie et la chrétienté avec beaucoup d'estime et d'admiration », lui confie la garde de la bibliothèque Nicena et la continuation des décades sabelliques. L'*Histoire vénitienne* de Bembo en italien fut imprimée avec beaucoup de corrections, non-seulement pour les choses, mais pour le style, les expressions et la période.

L'original autographe fut trouvé dans les archives des Dix, qui le déposèrent en 1788 à la bibliothèque Marciana, où il se trouve maintenant; c'est sur ce manuscrit que Morelli, d'après les instances du procurateur François Pesaro, fit sa belle édition de 1790.

Bien que l'ouvrage dût comprendre quarante-quatre ans, il ne va que de 1487 à 1512.

voile aux regards des législateurs l'âme même de ce gouvernement, et la conduite qu'il tint, « au dedans comme au dehors, dans les moments les plus difficiles (Foscarini). » Toujours grave plus qu'élégant, il écrivit aussi des *Discours politiques* avec des idées non vulgaires sur la grandeur et la décadence de Rome. Calme et sérieux, moins absolu que Machiavel, il énonce ses propositions sans rien affirmer, laissant au lecteur le soin de décider. Le chapitre intitulé : *Si les forces des ligues sont bien propres à faire de grandes entreprises*, mérite une attention parculière.

Les *Annales de Gênes*, par Augustin Giustiniani, qui vont jusqu'en 1528, sont écrites en latin avec peu d'art, mais avec beaucoup de vérité, puisqu'elles n'étaient pas destinées au public.

Hubert Foglietta, bon politique, latiniste pur et toujours chaleureux, proscrit et accueilli à Rome par Hippolyte d'Este, écrivit des éloges de Génois, l'histoire européenne et celle de sa patrie jusqu'en 1527, sans documents ; dans cette œuvre, il déclame contre la noblesse et les Doria, sans incliner pour les Fieschi, et poursuit de sa haine les oppresseurs, indigènes ou étrangers.

L'histoire de Gênes, en latin classique, par Jacques Bonfadio, va de 1528, année où la république recouvra sa liberté, jusqu'en 1550, époque de sa mort. On a voulu le comparer à César; il est certain que, malgré ses prologues doctrinaux et ses descriptions hors d'œuvre, il montre une mâle vigueur dans les discours, comme celui où André Doria exhorte les Génois à recouvrer la liberté, et dans les portraits, comme celui de Louis Fieschi. Bonfadio put se vanter qu'il ne sacrifiait pas la liberté aux espérances (1) ; il fait un tableau fidèle des agitations de cette république, dont les historiens valent mieux que l'histoire. La première histoire complète, en trente-trois livres, fut publiée à Anvers en 1579, par Pierre Bizaro ; mais, outre qu'elle est composée de seconde main, elle a le tort d'isoler les faits intérieurs de ceux du dehors.

Le principal auteur de l'histoire milanaise est Bernardin Co- 1514

(1) Dans ses lettres, il dit : « Quant à la vie et aux mœurs, je fais profession de plus de modestie et de sincérité que de savoir et de talent littéraire. » Et dans l'histoire, livre II : *Equidem non is ego sum qui cujuspiam gratiam eorum qui vivunt aucupari studeam ; homo recondita natura, et satis cognita fide.*

rio, chambellan de Ludovic le More, qui lui ouvrit toutes les bibliothèques et les archives, invitant même les abbés, les évêques, les moines de la Valteline, du lac de Côme et d'ailleurs, à lui permettre de transporter à Milan les manuscrits dont il aurait besoin (1). Son ouvrage fut imprimé pendant la domination de Louis XII, et pourtant il le dédia au cardinal Ascagne Sforza, son ancien seigneur. Les documents appuient son récit, et, bien qu'il dégoûte par son style grossier et pédantesque, on aime ces détails naïfs, dont nous lui pardonnons l'excès, parce qu'ils nous seraient inconnus sans cela. Aux événements de la guerre il ajoute les faits intérieurs de l'économie et de l'administration; parfois il relève la narration par des réflexions qui ne sont pas toujours triviales; il montre qu'il connaît, sinon le cœur humain, mais les supercheries de la politique, et sait apprécier les actions de ses princes avec cette vérité qui peut se concilier avec la condition d'écrivain à gages.

L'*Histoire de Naples*, de 1250 à 1489, par Ange de Costanzo, d'un style clair mais languissant, monotone et sans profondeur, est précieuse par les documents qu'elle cite. Vantant sans cesse Naples, il s'égare dans des généralités; il loue et blâme les Souabes comme les Angevins et les Aragonais. Pandolphe Colenuccio de Pesaro avait dit du mal de son pays; il le réfute avec violence et prolixité. Comme il fut presque toujours relégué dans quelques villes, nous devons croire qu'il supportait avec impatience la servitude espagnole.

Camille Pozzio raconta, dans un style élégant et nerveux, la conjuration des barons contre Ferdinand Ier.

Chaque fait, chaque ville eut ses historiens, avec lesquels nous ferons connaissance en les employant; quelques-uns sont loués pour le style, bien qu'il soit gâté par l'imitation des formes classiques, et d'autres pour leur sagacité; mais tous attendent un puissant génie qui emploie leurs écrits comme matériaux d'une histoire italienne. Rarement ils produisent des documents, et manquent de la critique nécessaire pour les apprécier, surtout pour comprendre les siècles antérieurs; ils se passionnent pour un homme et un pays. En général, ils recherchent moins l'anecdote que dans le siècle précédent, parce que la vie publique est moindre : attentifs aux faits bruyants, ils négligent la vie intime, les altérations des gouvernements qui ont d'autres causes que

(1) Lettre du 1er octobre 1497.

le changement de forme; les coutumes et les opinions au milieu desquelles surgirent les personnages et leurs desseins; les désirs, les frayeurs, les souffrances de cette tourbe qui subit les conséquences des événements sans avoir concouru à les produire (1).

Les historiens qui écrivent en latin sont inférieurs aux autres, parce qu'ils se préoccupent de la forme pour laquelle ils mutilent ces détails qui ravivent le mieux les époques. Néanmoins il faut distinguer le Milanais Galéas Capella, secrétaire d'État de François II Sforza, auquel il resta fidèle dans le malheur, et qui raconta les tentatives faites pour le rétablir, de 1521 à 1530, outre l'expédition contre le châtelain de Musso; tel est son mérite que Guicciardini le copie souvent (2). D'autres encore écrivirent des chroniques dans un intérêt domestique, sans choisir les faits, sans les vérifier ni les fondre; elles sont grossières hors de la Toscane, mais d'ailleurs très-précieuses comme révélant les impressions personnelles.

L'intelligence de ces temps apparaît plus évidente dans les rapports des ambassadeurs, rapports qui, outre les aperçus sta-

(1) Parmi les nombreuses histoires municipales, nous mentionnerons seulement: pour Padoue, Bernardin Scardeone; pour Rovigo, André Nicolio; pour Trévise, Boniface et Burchelati; pour Vérone, Rizzoni, Corte, Saraina; pour Brescia, Cavriolo; pour Bergame, Bellafini et Jean-Chrysostome Zanchi (*De Orobiorum sive Cenomanorum origine;* Venise, 1531), qui exalte sa patrie, comme on le faisait alors, avec des opinions exagérées, combattues par Gaudenzio Merula de Novare et par Bonaventure Castiglioni de Milan, lesquels écrivirent sur les Gaulois cisalpins, et connurent, comme Octave Ferrari de Milan, les erreurs d'Annio de Viterbe; pour Crême, Alemanio Finio; pour Bellune, Piloni et Doglioni; pour Feltre, Dalcorno; pour Vicence, Maccà, Barbarono, Castellini; pour le Frioul, Jean Candide; pour Ferrare, Pellegrino Prisciani, Gaspard Sardi, Cintio Giraldi, et Jérôme Falletti et Pigna, spécialement pour la maison d'Este; pour Milan, Alciat, Merula, Bescapè, Morigia, outre les chroniques de Cagnola, de Burigozzo, de Prato; pour Côme, Benoît Jove et François Muralto; pour Crémone, Antoine Campi; pour Mantoue, Equicola; pour Ravenne, l'habile médecin Jérôme Rossi; pour Bologne, Alberti, Sigonio, Achille Bocchi, Ghirardacci; pour la Sicile, Maurolico et Fazello.

Benvenuto de Saint-George, comte de Biandrate, fit en latin une histoire exacte du Montferrat, en se servant des archives, qu'il eut à sa disposition. Un discours de don Vincent Borghini sur l'histoire de Florence est rempli d'érudition.

(2) Il faut y ajouter George Florio, professeur de rhétorique à Milan, qui écrivit en six livres les guerres de Louis XII et de Charles VIII: il est favorable aux Français; et Biagio Buonaccorsi de Florence, qui fit un journal aride, de 1498 à 1512.

tistiques, offrent des tableaux de coutumes diverses, des préceptes, avec des applications d'économie et de politique. Les Vénitiens nous en ont laissé beaucoup qui bientôt seront imprimées. Jean Guidiccioni de Viareggio, évêque de Fossombrone, homme excellent et simple, animé de sentiments chrétiens et patriotiques, accompagna, comme nonce, Charles-Quint en Afrique ; dans ses lettres, il nous a laissé un précieux tableau des affaires de ce temps. Un célèbre amateur de livres, Jérôme Ruscelli, a trouvé le moyen de faire une collection de *Lettres de princes à des princes*, véritablement précieuses. Les *Lettres familières de treize hommes illustres*, recueillies par Denis Atanagi, ont la même valeur; outre celle de da Porto sur la guerre de Venise, et de Busini sur le siége de Florence, un grand nombre d'autres ont été tirées naguère des Archives de France par les soins de Molini ; d'autres sont dispersées dans les collections ou parmi les œuvres des écrivains d'alors, ou bien se découvrent çà et là : l'homme qui saurait en faire un choix et les coordonner en une histoire d'Italie, racontée par des contemporains, rendrait à la patrie un service signalé.

Le lecteur a vu que nous puisons largement dans ces documents. Les lettres les plus remarquables par la finesse des observations sont celles qu'échangèrent Nicolas Machiavel et François Vettori, intelligences nourries de fortes études, puis exercées dans les ambassades et les magistratures, mais surtout aiguisées par le mécontentement. Partisans des gouvernements forts, c'est-à-dire absolus, ils avaient d'abord pris ombrage de Venise, comme dangereuse pour l'indépendance des autres États italiens; puis ils s'effrayèrent des Suisses, et ne s'aperçurent pas que le plus grand péril venait du prodigieux agrandissement de la maison d'Autriche.

Au milieu de ces combinaisons éphémères, un autre danger, trop réel encore, échappait à leurs regards, et Vettori, au mois de juin 1513, écrivait à Machiavel : « Nous errons parmi les « chrétiens, et nous laissons de côté le Turc, lequel, pendant que « les princes d'ici règlent des accords, fera quelque chose qui en « étonnera beaucoup. Le Turc a besoin d'être homme de guerre « et capitaine par excellence; on voit que son but est de dominer. La fortune le favorise ; il a des soldats qui ne le quittent « jamais, beaucoup d'argent, de vastes pays, sans avoir à redouter aucun obstacle, et se trouve en contact avec les Tar- « tares; je ne serais donc pas surpris si, avant qu'une année

« s'écoule, il portait un grand coup à l'Italie et forçait ces prê-
« tres à changer d'allure ; pour le moment, je n'en veux pas
« dire davantage sur ce sujet. »

Cette puissance, en effet, avec une marine formidable, l'unique armée permanente, était alors la plus forte de l'Europe. Tout ce qu'il y avait dans la chrétienté de perturbateurs, de révolutionnaires, de bannis, tendait à s'affranchir des obligations de l'État et de l'Église en embrassant l'islamisme. Les Turcs, qui faisaient grand cas des renégats, parce qu'ils les savaient fatalement liés à leur cause, choisissaient parmi eux les principaux magistrats et les capitaines ; ainsi l'activité des chrétiens et l'ardeur ordinaire des proscrits augmentaient la grandeur de la Turquie. Maîtresse d'un vaste demi-cercle autour de la Méditerranée, elle assiégeait l'Italie, soit de la côte d'Afrique, soit de celle du Levant, et, non contente d'interrompre les relations commerciales, elle enlevait toute sécurité au littoral italien. En 1517, informés que Léon X passait la belle saison sur les côtes de la mer, ils résolurent d'enlever cette riche proie, et, débarquant de dix-huit fustes, ils n'échouèrent dans leur tentative que par miracle. Alors ils se jetèrent sur l'île d'Elbe, appartenance du seigneur de Piombino, et la dévastèrent. L'année suivante, « ils prirent à la hauteur d'Ostie et jusqu'à l'embouchure du Tibre quelques navires qui venaient de Rome, et, opérant une descente, ils enlevèrent des hommes et des femmes ; le cardinal de Saint-George et le cardinal Agenense, qui se trouvaient à la campagne à Ostie et près de Porcigliano, se sauvèrent par la fuite (1). »

Ils étaient semblables à des désastres naturels, que chacun prévoit, mais dont personne ne sait prévenir l'arrivée. Le Grand Seigneur lui-même ne pouvait refréner le corps des janissaires, ce monstre organisé pour la guerre, ni la piraterie des Barbaresques. Le danger s'accrut pour la chrétienté lorsque Sélim remplaça Bajazet II, son père. Homme sanguinaire, il ne respi- 1512
rait que guerre sainte, extermination, délices du carnage, bien qu'il eût la prétention de subordonner les massacres aux décisions de la sagesse : il proposait au mufti des cas de conscience, de la solution desquels dépendait la vie de milliers d'hommes ; une fois il lui demanda si l'on ne ferait pas œuvre sainte en égorgeant les deux tiers du genre humain pour sauver l'autre. Furieux contre les chrétiens autant qu'avide de nouvelles acqui-

(1) Lettre du cardinal Bibiena parmi celles des *Princes à des Princes.*

sitions, après avoir enlevé la Syrie et Jérusalem, soumis et tué le soudan d'Égypte, vaincu le sofi de Perse, coupable de croire à l'incarnation de Dieu, il put, avec des forces doublées, se retourner contre Europe, coupable de la même croyance. Ayant
1518 appelé le vizir Piri-pacha, il lui dit : « Si cette race de scorpions « couvre les mers avec ses vaisseaux ; si la bannière de Venise, « du pape, des rois de France et d'Espagne domine sur les eaux « de l'Europe, c'est la faute de ma tolérance et de ta négli« gence ; je veux une flotte nombreuse et formidable. »

On se mit aussitôt à l'œuvre, et les chantiers, jusque-là délaissés, préparèrent des centaines de vaisseaux de guerre. L'Europe est saisie d'effroi en apprenant que, du haut des minarets, on proclame l'anéantissement du Christ par le bras d'Allah ; les vieillards racontent que le Grand Turc impose un tribut perpétuel de femmes pour son sérail, et de jeunes garçons pour ses armées ; les mères pressent leurs enfants sur leur sein en entendant parler de créatures en bas âge brûlées, d'hommes sciés, de prêtres écorchés. Le cri de la croisade retentit de nouveau ; le pape Léon exhorte les rois chrétiens à rétablir la concorde parmi eux, à offrir chacun de l'argent et des hommes pour attaquer les Turcs, sous le commandement du grand maître des chevaliers Teutoniques ; tous promettent, et les détails de ces préparatifs peuvent nous donner la mesure, et, comme nous disons aujourd'hui, la statistique des puissances d'alors (1).

(1) Nous les puisons dans François Muralto, qui a laissé sur cette époque une chronique, restée manuscrite ; on trouve aussi des renseignements dans ROSCOE, *Vie de Léon X*, vol. 7, édit. de Milan.

La guerre contre les Turcs fut toujours un sujet d'exhortations populaires en prose et en vers. Sans parler des compositions des lettrés, nous avons de 1480 des poésies vulgaires, de forme bizarre, parmi lesquelles nous choisissons ce sonnet :

Surgite eamus, dixe el bon Jesù,
Ecce appropinquat chi trader me de' :
Surgite et vos signor principi, re ;
Che Juda è in l'orto, non dormite più.
Non potuistis vigilare. Or sù
Pigliate l'arme in man, che'el tempo n'è ;
O stulti et tardi, non vedete che
Se non ve unite insieme, tristi vu ?
Guardate Jove che a Saturno va
Per farne in breve tempo sentir ciò
Che tante lingue han predicato già.
Surgite adunche *ad quid* : ma per che no

Chaque prince chrétien devait donner le cinquième de ses recettes annuelles, et les particuliers, cinq florins pour cent de leur revenu ; celui qui en avait moins payerait un florin par an ; puis, si le besoin l'exigeait, on vendrait le tiers des produits des églises

Che con prudenzia l'omo savio fa
Bus. . . il ciel e Dio pentir si po.

Le *Diarium parmense*, manuscrit dans la bibliothèque de Parme, contient aussi une lamentation fort longue :

Italia sono, misera chiamata,
Con le man zonte e lacrimosi occhi.
Pietà ve prenda, o falsa brigata,
Prima che Dio la punizione scocchi.
Ecco ver nui la turchesca armata :
Deh ! mirate un po i miei lacrimosi occhi !
Pietà ve prenda legger mio lamento,
Forse farete alcun provedimento. . .
Italia sono, e il rimembrar m'accora,
Che cresce el mondo quanto intorno cigne ;
Oh ! quante glorie digne
N'ebbi a' miei tempi e trionfali onori ! . . .
Io prego Iddio che l'intelletto allume
A voi, crudeli e falsi Italiani,
Che siete come cani
Di rabbia e di venen calcati e colmi. . .
A te mi volgo, o papa Sisto,
Che tieni in mano le divine chiavi. . .
Lassa li cibi e le oziose piume,
I stati altrui per darne a chi m'intende ;
A questa impresa attende,
Lassando le avarizie e pompe false.
La ricca dote a Costantin che valse
Lassare a voi, pastor, se 'l cristianesimo
Fia dal paganesimo
Con gran dispregio vinto e con dolore ? . . .
Regina del gran mar, donna Vinetia,
Che tien l'insegna del beato Marco,
Che hai avuto il carco
Gran tempo a contrastar con tal genia,
Qui mostrarai tua gran vigoria
Spiegando le tue belle insegne ornate.

Et, après avoir passé en revue les étrangers et les potentats italiens, il reprend :

Non so in qual parte più mi volga el dire :
Sento mancar la voce a mezzo el petto. . .
A mio soccorso l'un l'altro risguarda,
E tal ne ride sotto i falsi panni
Che sentirà gli affanni,
Non è gran tempo ben che non sel creda.

et des sanctuaires, et les ecclésiastiques contribueraient pour un cinquième de leur revenu annuel. Le duc de Bourgogne fournira mille lances de quatre chevaux chacune, deux mille soldats d'infanterie légère à la tudesque, et vingt-cinq lansquenets; la Confédération helvétique, vingt mille hommes à pied, et, s'il est besoin, huit mille aventuriers, l'élite du pays; l'Angleterre, cinq cents cavaliers, mille archers à cheval et dix mille fantassins; le roi de Hongrie, trois cents cavaliers, trois cents hommes de cavalerie légère, Bohémiens ou Hongrois, et cinq mille arquebusiers bohèmes; le roi d'Espagne, mille soldats, trois mille fantassins à l'italienne, et vingt mille Espagnols à pied; celui de Pologne, quatre cents cavaliers et trois mille archers à la turque.

L'empereur Maximilien fournira moitié de l'armée, qui devra compter, tant de ses gens que de ceux des confédérés, soixante et dix mille fantassins, quatre mille soldats vêtus de blanc, douze mille hommes armés à la légère, et cent pièces de canon; par la Hongrie, il conduira l'armée vers Belgrade, Andrinople et Constantinople, et les vivres descendront par le Danube. Le roi de France, avec l'autre corps de soixante-dix mille piétons, quatre mille chevaux et douze mille hommes d'infanterie légère, se dirigera par le Frioul, la Dalmatie, la Bosnie et la Grèce, et fournira deux mille cinq cents cavaliers français, cinq mille hommes d'infanterie légère, et vingt mille piétons normands, picards et gascons. Le pape, avec Venise, la Savoie, d'autres États d'Italie et les Florentins, enverra mille cinq cents cavaliers, sept mille hommes armés d'arbalètes, de fusils et de lances moyennes, plus vingt mille piétons italiens, dont un tiers aura des fusils, et cette armée marchera sur Cattaro par Ancône et Brindes, ou par Bari et Otrante.

Un troisième armement maritime portera les fourrages dans la Grèce et la Morée; le roi du Portugal fournira pour cet armement trente caravelles; le sénat de Venise, cent galères; le roi de France avec Gênes, vingt-cinq, autant de caraques, quarante galions, vingt barques; vingt-cinq galères le pape et le roi d'Espagne, lequel ajoutera trente navires de Biscaye; l'Angleterre, dix grandes caraques : en tout, cent cinquante galères, trente-sept caraques, cent vingt barques, galions ou caravelles, outre un nombre infini de bâtiments de transport. La dépense mensuelle, pour chaque galère, était évaluée à 500 ducats; pour chaque caraque, à 600; pour les galions, à 200; pour les caravelles, à 50; pour les barques, à 300. Les fantassins

devaient recevoir par mois quatre ducats d'or; les cavaliers cent vingt par an, et soixante les hommes armés à la légère. La dépense de tout l'armement était donc de 8,500,000 ducats d'or, tandis que les contributions dont nous avons parlé devaient en produire douze, outre les ornements et les trésors des églises.

Ces promesses ne résultaient pas du zèle, mais de l'émulation des princes, qui en étaient d'autant plus prodigues qu'aucun d'eux n'entendait les tenir. La mort délivra la chrétienté d'un en- 1520
nemi si redoutable; mais Soliman, son fils, qui lui succéda, ne fut pas moins hostile aux chrétiens. Brave, généreux, hardi, il savait, sans les éteindre, discipliner ses propres instincts et ceux des musulmans, et joignait à la passion d'envahir le génie de la domination. En treize expéditions, il fit atteindre à l'empire ottoman ses limites les plus reculées, et déploya l'étendard du Prophète à Diu, à Vienne, en face de Marseille et de Rome. Comme si l'amour des lettres, général parmi les chrétiens, devait aussi se manifester chez les Turcs, il lisait habituellement les *Commentaires de César;* il enrichit son pays de livres, de chefs-d'œuvre d'art, et donna une bonne organisation aux ulémas. D'un caractère très-actif, bouillant, religieux, mais tolérant, à ceux qui l'excitaient à persécuter ses sujets chrétiens, il montrait un jardin embelli par la variété des arbres et des fleurs.

Alors parurent les fruits de cette politique qui substituait à l'unité chrétienne l'équilibre des nations. François Ier, pour abaisser l'Autriche, rechercha l'alliance des Turcs, et, de même qu'il comptait sur l'infanterie de la Suisse, il espérait obtenir de la Porte une flotte sur la Méditerranée et une diversion redoutable sur le Danube; ainsi la France, le porte-étendard des croisades contre l'islam, donnait alors la main à l'islam pour l'introduire en Europe. En effet, sous le prétexte que les Hongrois avaient maltraité l'ambassadeur envoyé par lui pour recouvrer le tribut dans leur pays, Soliman fit marcher contre eux une armée immense et trente mille chameaux chargés de munitions et 1521
de vivres; il assiégea Belgrade en personne, et, secondé par les artilleurs français, il prit ce boulevard de la chrétienté. Les habitants hongrois furent envoyés sur la rive gauche du Danube et les Bulgares transférés à Constantinople. Cette conquête jeta l'épouvante dans l'Europe divisée, qui s'imagina que les Français allaient conduire Soliman dans l'Allemagne; mais, pour le

moment, il suspendit ses coups, afin d'assaillir, avec trois cents voiles et cent mille hommes de débarquement, l'île de Rhodes, qui lui était nécessaire comme point de communication entre Constantinople et l'Égypte.

Nous avons déjà dit (chap. CXVIII) comment les chevaliers de Saint-Jean s'étaient établis dans cette île. Sans être effrayés
1522 par les cent bouches à feu qui foudroyaient la forteresse, ils se défendirent sous Villiers de l'Ile Adam avec un courage intrépide. Les femmes apportaient des rafraîchissements, des médicaments, de la terre pour boucher les brèches, des pierres pour lancer à l'ennemi. Cette politique, qui, d'un fauteuil où l'on repose mollement, formule si aisément des sentences de lâcheté et d'incapacité, reproche aux Vénitiens de n'avoir pas défendu Rhodes ; mais ils pouvaient répondre : « Eh quoi ! les deux plus « grands monarques de la chrétienté épuisent les forces et le « sang des peuples pour satisfaire des ambitions impitoyables ; « le roi Très-Chrétien est l'allié des Turcs ; le roi Catholique ne « répond que par des promesses aux cris d'alarme du grand maî« tre, et c'est de nous que l'on exige tous les sacrifices, de nous « qui avons en Orient toutes nos forces, toutes nos ressources, « tous nos profits ; de nous qui sommes les premiers exposés aux « coups de l'ennemi commun ; de nous qui sommes épuisés par « nos longs combats avec cet ennemi et les rois chrétiens, dont « aucun ne nous tendrait la main dans le péril ! Nous som« mes donc contraints de respecter la paix que nous avons « faite avec les Turcs, d'observer les événements, et de nous bor« ner à faire des vœux. » Néanmoins ils permirent à beaucoup des leurs d'aller rejoindre, comme déserteurs supposés, les chevaliers de Malte ; entre autres, l'habile ingénieur brescian, Gabriel Martinengo (1), venu de Candie avec cinq cents soldats, dirigea la défense de l'île, où il trouva la mort des braves.

Plus de cent mille Turcs avaient péri lorsque les chevaliers capitulèrent, et le grand maître partit avec cinq mille individus ;

(1) Voilà encore une de ces familles magnanimes dont nous recueillons les souvenirs, désirant qu'on fasse une histoire des familles, mais non certainement pour satisfaire des vanités. Barthélemy Colleone adopta trois membres de la famille bergamasque, lesquels combattirent à ses côtés à la Ricardina ; il leur transmit son amour des arts, dont ils furent les protecteurs à Brescia et à Bergame ; non moins pieux que braves, ils favorisèrent dans ces villes le mouvement religieux, commencé par Bernardin de Sienne, accéléré par le concile de Trente, et qui fit surgir tant d'églises et de couvents.

dès lors, sans résidence fixe, ils errèrent çà et là. Bernard Salviati, neveu de Léon X, comme membre de cette milice sacrée, avait enlevé Modon aux Turcs avec les galères de l'ordre de l'Église, aidé à prendre Coron et acquis un grand renom de bravoure. Il fut envoyé à Charles-Quint, afin d'obtenir, pour en faire la résidence des chevaliers, les îles de Malte, fief autrefois des familles Chiaramonti et Moncada, avec Cozo et Comino, qui 1530
lui appartenaient comme roi de Sicile. Ces rochers arides, au milieu desquels on ne pourrait vivre sans le froment et la neige qui viennent de la Sicile, ne valaient pas, disait-on, le parchemin sur lequel la donation en fut écrite; mais l'empereur, par cette concession, élevait un rempart qui devait protéger, outre Naples et la Sicile, la liberté des mers et les intérêts commerciaux de toute l'Europe.

Les chevaliers, tous les ans, faisaient hommage d'un faucon au vice-roi. Chacune des langues dont se composait l'ordre avait à Malte un *albergo* où vivaient les jeunes gens qui allaient y *faire leur apprentissage*; la variété des constructions révèle encore les goûts divers des nations et des temps. La langue italienne avait le privilége de la dignité de grand amiral, lequel commandait non-seulement à tous les marins, mais encore aux autres soldats, toutes les fois que le grand maréchal faisait défaut.

Soliman se dirigea vers le Danube avec cent mille hommes et trois cents canons, et vint camper à Mohacz, favorisé par les dissensions intérieures qui avaient affaibli ce pays après la mort du grand Mathias Corvin. Là il remporte une victoire sanglante, à la suite de laquelle il marche sur Bude, et l'incendie. Après 1526
avoir traversé Pesth, il porte ses ravages jusqu'au Raab, et, dans 29 août.
l'espace de deux mois, il tue cent mille Hongrois, sentinelles perdues de la chrétienté, qui, pour des ambitions privées, se croisait les bras devant le péril commun.

Rappelé quelque temps par les troubles survenus en Asie, Soliman ne tarda point à reconduire cent vingt mille hommes contre Ferdinand, archiduc d'Autriche, qui s'était fait proclamer roi de la Hongrie, mais ne songeait pas à la défendre. Après s'être emparé de Bude et de Gran, il investit Vienne, à laquelle il donne vingt assauts; mais, toujours repoussé par la garnison, et manquant d'ailleurs de canons et de vivres, il revient sur ses pas, 1529
laissant le pays dévasté. Sans être découragé par cet échec, il rassemble trois cent mille hommes, et reparaît tout à coup en

Autriche. Une grosse armée se réunit alors sous cet Antoine de Leyva qui avait tant contribué aux victoires en Italie; avec lui passèrent les Alpes le comte Guido Rangoni, un Martinengo, général de la cavalerie, le marquis Alphonse del Vasto, général de l'infanterie, Pierre-Marie de Rossi, comte de San-Secondo, Fabrice Maramaldo, Philippe Tornielli, Jean-Baptiste Gastaldo, Marzio et Pierre Colonna, don Ferrand Gonzague, général de l'infanterie légère, deux compagnies de chevau-légers du duc de Ferrare; il y avait aussi, de la part du pontife, avec trois cents arquebusiers et un grand nombre de nobles italiens, Hippolyte de Médicis, cardinal, qui préférait les éperons à la pourpre. Sur ces entrefaites, André Doria, envoyé par Charles-Quint pour faire une diversion par mer, occupa Coron et Patras, et menaça Constantinople. Soliman se retira donc, emmenant trente mille paysans prisonniers, et, après des négociations, accorda une paix perpétuelle à son fils repentant, comme il appelait l'archiduc
1533 d'Autriche.

Mais Louis Gritti, Vénitien au service de la Porte, envoyé par Soliman au roi de Hongrie, s'étant permis des actes arbitraires, et même de décapiter le gouverneur de la Transylvanie alors tranquille, les amis de la victime s'insurgèrent et le tuèrent. Soliman, occupé en Perse, demandait continuellement satisfaction de ce meurtre; en outre, les pachas turcs, malgré la paix conclue, ne cessaient de ravager les pays voisins: de là, des luttes et du sang. Ferdinand s'en plaignit, Soliman fit de même, et la décision fut remise à l'épée. Un corps de Hongrois, d'Allemands
1534 et d'Italiens, sous la conduite d'Alexandre Vitelli, entra dans la Hongrie; mais il fut bientôt réduit à l'impossibilité de tenir la campagne.

On a de la peine à croire qu'un si grand péril trouvât les chrétiens si indifférents; mais l'égoïsme, désormais, dirigeait la politique, et chacun, poussé, non plus par un sentiment d'amour pour la corriger, mais par une haine aveugle pour la détruire, donnait l'assaut à cette autorité qui suffisait pour réunir les chrétiens.

CHAPITRE CXXXIV.

COMMENCEMENT DE LA RÉFORME RELIGIEUSE.

Les idées anciennes, une fois qu'elles se furent insinuées dans la société, servirent à la débarrasser des scories de l'ignorance et de la grossièreté; mais, après avoir acquis de la force, elles prétendirent en modifier les croyances et, plus encore, les actes, en ramenant vers la morale païenne.

La société moderne était éclose au souffle de Dieu et sous les ailes du christianisme. On croyait que Dieu, unique source de tout pouvoir, avait confié à son vicaire sur la terre l'exercice de la double autorité temporelle et spirituelle; ce vicaire, occupé de sauver les âmes et de conserver l'intégrité du dogme, la pureté de la morale, avait remis l'une des deux épées à l'empereur (1). L'empereur, oint par le Christ sur la terre, était considéré comme le chef des rois, comme le représentant du pouvoir temporel de l'Église dans cette grande unité qui, dans l'ordre religieux, s'appelait *catholicisme*, et, dans l'ordre temporel, *saint empire romain* : conception sublime, qui arrachait le monde à l'arbitraire de la force pour le placer sous la protection des idées; qui, pour faire des rois, ne tenait compte ni de la conquête ni de la naissance, mais de la foi et de l'opinion; qui prévenait souvent les guerres au moyen de l'arbitrage suprême, appuyé sur la menace des excommunications, et les rendait toujours moins meurtrières;

(1) Les Espagnols, quand ils allaient faire la conquête d'un pays en Amérique, faisaient une sommation dans laquelle on disait aux sauvages que tous les hommes étaient nés d'un seul, puis qu'ils s'étaient dispersés et multipliés : « Dieu en « confia la conduite à Pierre, en le constituant chef et souverain de toute la « race humaine, afin que, dans quelque lieu qu'ils naissent, et quelle que soit « leur croyance, ils obéissent à lui. Il soumit le monde entier à sa juridiction, « et lui ordonna d'établir sa résidence à Rome; il lui donna le droit d'établir « son autorité sur toutes les autres parties du monde, de gouverner et de juger « tous les chrétiens, Maures, Juifs, gentils et les autres, à quelque secte qu'ils « appartiennent. Il est appelé pape, ce qui veut dire *admirable, grand père, tuteur*... Cet usage dure encore, et durera jusqu'à la fin des siècles. »

qui garantissait les rois et les peuples des attentats réciproques, en appelant les uns et les autres à rendre compte de leur conduite devant un tribunal désarmé sans doute, mais très-puissant, parce qu'il était fondé sur la conscience des peuples ; puis ce tribunal résistait aux forts, non pas au nom de la révolte, mais de la soumission que l'on doit à Dieu plus qu'aux hommes.

De nombreux obstacles, comme nous l'avons vu, s'opposèrent à la réalisation complète de cette idée sublime, et les limites des deux puissances restèrent mal déterminées. Les papes, afin de garantir leur propre sûreté dans un âge guerrier, et lorsque toute puissance dérivait de la possession du sol, furent obligés de se procurer un domaine temporel ; mais cette condition eut de tristes conséquences, car elle les entraîna plus d'une fois à échanger, pour une suprématie princière, le rôle de tuteur et d'arbitre, confié par les consciences et fondé sur un royaume qui n'est pas de ce monde. De leur côté, les empereurs prétendaient dominer sur les rois, et tenir les papes sous leur tutelle plus qu'il ne convenait à l'indépendance des premiers et à la dignité du père commun des fidèles. De là, cette longue lutte entre le bâton pastoral et l'épée, suspendue momentanément au moyen de transactions qui, sans doute, empêchaient les excès de l'un et de l'autre, mais paralysaient une partie de leur efficacité respective.

Les pontifes, il est vrai, eurent le bonheur de repousser l'islamisme de l'Europe et de le refréner en Asie par les croisades ; de mettre à l'abri des passions royales l'inviolabilité du mariage et la dignité de la famille ; de rétablir la discipline sacerdotale bouleversée par le contact et le mélange des intérêts seigneuriaux, conséquence de la féodalité : mais ils ne réussirent jamais à constituer sur une base solide et reconnue les relations d'État à État, entravés qu'ils étaient par la hiérarchie féodale, par les oligarchies communales et les coutumes dominantes du Nord. Ainsi, dans l'application, des obstacles restreignaient l'action de ce christianisme tout-puissant dans la vie, profondément humain, appui de l'art, sympathique, ami de la pauvreté, de l'obéissance, de la fidélité, qui reconnaît dans le monde le gouvernement de la Providence, et fait que les hommes ont confiance en Dieu et les uns dans les autres, en croyant que la nourriture mortelle peut se convertir en pain et en vin d'une vie éternelle.

Cependant l'ancienne culture était ressuscitée, et les découvertes se multipliaient. Quand on annonçait que le monde ne

consistait pas dans les trois seules parties anciennes; qu'il y avait en Amérique une vie animale différente, des hommes et une civilisation tout autres; que la terre tourne, et non le soleil; que les livres talmudiques et la Cabale étaient des réservoirs de science profonde; que l'Inde possédait une langue mère des autres, et que le Turc n'était pas plus barbare que l'Autrichien, l'intelligence pouvait-elle s'arrêter dans le cercle des mystères? L'esprit d'examen ne devait-il pas se réveiller, et de nouveaux besoins s'introduire avec les idées nouvelles?

L'espèce humaine, parvenue à la période pensante, s'appropriait, au moyen de la raison, les vérités qu'elle n'avait possédées jusqu'alors que par la foi; elle ne se contentait plus de demander à l'Église comment elle pourrait mieux servir Dieu et les hommes. Les sciences, disciplinées par les scolastiques comme une armée en bataille sous le commandement du Verbe de Dieu, avaient rompu leur harmonieux accord pour retourner à l'aride logique et à la théurgie chimérique; puis, sorties du sanctuaire, elles se répandaient au moyen de l'imprimerie. La littérature renouvelée puisait l'éducation à d'autres sources que celles du christianisme, et les beaux-arts cherchaient leur inspiration en dehors de la dévotion. Les peuples, groupés autour des princes, ne sentaient plus le besoin de demander aux ecclésiastiques des règles pour leurs actes et une protection pour leurs intérêts. Le droit romain faisait désirer, à la place des institutions paternelles, des franchises locales et de l'indépendance personnelle introduite par les Germains, l'unité coordonnée des anciens. De nouvelles institutions sociales avaient transféré aux gouvernements laïques l'importance suprême; l'admiration du *beau* des sociétés classiques enlevait son mérite au *bon* des sociétés modernes. Le doute remplaçait la foi, corrompait les mœurs, et les mœurs, à leur tour, portaient atteinte aux croyances. Tous ces faits amenèrent la perte des sentiments chevaleresques, alors que la raison n'avait pas encore une base solide, et l'on vit une transformation païenne des arts, de la politique, des lettres, de la moralité, qui faisait désirer une réforme aux hommes de bien.

Ailleurs nous avons vu que le monde avait été tiré des abîmes de la corruption par l'énergie de Grégoire VII, ou par le zèle et les exemples des saints François et Dominique; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes. L'Église, société des âmes liées devant Dieu par les mêmes croyances, fut instituée pour prononcer, comme parole vivante, sur les disputes des hommes;

les hommes, qui, par leur nature sujette au péché, sont incapables de qualifier les erreurs d'une manière infaillible, proclamèrent la libre discussion; l'Église, au contraire, qui représente la nature humaine devant le péché, est infaillible, et, à ce titre, ce qu'elle affirme ou nie ne saurait être objet de discussion. Inébranlable dans le dogme, elle ne refusa jamais de se plier, dans l'application et la discipline, aux exigences des temps; elle ne tint aucune de ses réunions solennelles sans proposer des réformes; dans les deux derniers conciles de Constance et de Bâle, qui furent à la Réforme ce que l'assemblée nationale fut à la Révolution française, on avait surtout demandé à haute voix de réformer l'Église dans son chef et ses membres. Si l'on avait mis la main à l'œuvre avec hardiesse et de concert, on aurait prévenu le fléau; mais les hommes oubliaient déjà la sagesse pratique des affaires et la prudence qui sait attendre : une critique indiscrète surgit, au risque de substituer des abus pires à ceux qui existaient; d'un autre côté, Rome, endormie sur l'urgente nécessité du remède par l'apparence de la victoire, laissa la plaie s'ulcérer et l'esprit séculier acquérir la prédominance dans la religion et la métropole elle-même.

Les clefs de saint Pierre excitaient l'ambition, non parce qu'elles ouvraient les portes du paradis, mais parce qu'elles étaient d'or. Les cardinaux, nommés par faveur, par condescendance pour tel ou tel prince, ne devenaient pas saints (ainsi s'exprime Bellarmin), parce qu'ils voulaient être très-saints. Paul II et Sixte IV sortirent d'élections honteuses, dont les conséquences furent d'amener sur le siége de saint Pierre Innocent VIII et Alexandre VI. Les cardinaux avaient la faculté d'imposer des conditions, dans le conclave, au futur pontife; mais une décrétale d'Innocent VI déclarait qu'aucun serment prêté avant l'élection ne peut restreindre l'autorité pontificale, attendu que, pendant la vacance du siége, l'Église n'a d'autre droit que d'élire le successeur. Dans le conclave tenu à la mort de Sixte IV, les cardinaux rédigèrent une constitution, mais tout à leur avantage. Chacun d'eux devait avoir au moins 4,000 sequins de revenu; ils ne pouvaient être frappés de censures, d'excommunications ou de sentences criminelles, si ce n'est avec la sanction des deux tiers du sacré collége; leur nombre était fixé à vingt-quatre, et la famille du pape ne fournirait qu'un seul cardinal.

Le mérite et les mœurs exemplaires ne déterminaient plus le choix des pasteurs. La cour romaine, que le vulgaire confond

avec l'Église, songeait, avant toute chose, à tirer profit des vacances et des collations des bénéfices, à multiplier les droits de chancellerie. La plupart des évêques en faisaient autant ; quelques-uns renonçaient à leurs siéges, en se réservant la collation des bénéfices ; d'autres, à prix d'argent, se faisaient nommer des coadjuteurs, ce qui était un expédient pour transmettre l'évêché à leurs neveux, comme on disait ; enfin, des diocèses très-importants, comme celui de Milan, étaient laissés en commende à des princes.

Dès que les prélatures furent destinées aux riches à titre de simple gratification, on introduisit l'ubiquité, c'est-à-dire la faculté d'en toucher les revenus dans quelque lieu que l'on résidât ; ainsi le même personnage pouvait être cardinal d'une église de Rome, évêque de Chypre, archevêque de Glocester, primat de Reims, prieur de Pologne, tandis qu'il traitait peut-être à la cour du roi Très-Chrétien les affaires de l'empereur.

Jean de Médicis, depuis Léon X, se trouvait, tout jeune encore, chanoine des cathédrales de Florence, de Fiesole, d'Arezzo ; recteur de Carmignago, de Giogoli, de San-Casciano, de Saint-Jean en Valdarno, de Saint-Pierre de Casale, de Saint-Marcellin de Cacchiano ; prieur de Montevarchi, chantre de Saint-Antoine de Florence, prévôt de Prato, abbé de Mont-Cassin, de Saint-Jean de Passignano, de Miransu en Valdarno, de Sainte-Marie de Morimond, de Saint-Martin de Fontedolce, de Saint-Sauveur de Vajano, de Saint-Barthélemy d'Anhiari, de Saint-Laurent de Coltibuono, de Sainte-Marie de Montepiano, de Saint-Julien de Tours, de Saint-Just et de Saint-Clément de Volterra, de Saint-Étienne de Bologne, de Saint-Michel d'Arezzo, de Chiaravalle près Milan, du Pin dans le Poitou, de la Chaise-Dieu près Clermont.

Le cardinal Innocent Cibo, son neveu, eut en même temps huit évêchés, quatre archevêchés, la charge de légat de Romagne et de Bologne, les abbayes de Saint-Victor à Marseille et de Saint-Ouen à Rouen. Le cardinal Hippolyte, à sept ans, était primat de Hongrie ; puis il fut évêque de Modène, de Novare et de Narbonne, archevêque de Capoue et de Milan, dernière dignité qu'il céda à l'un de ses neveux âgé de dix ans, sous la réserve des revenus. Ce même neveu fut aussi évêque de Ferrare, admiministrateur des évêchés de Narbonne, de Lyon, d'Orléans, d'Autun, de Maurienne, outre un nombre infini d'abbayes. Le patriarcat d'Aquilée resta dans la famille des Grimani, de 1497 à

1593. L'évêché de Verceil, depuis environ un siècle, était pour ainsi dire héréditaire dans les maisons Rovère et Ferreria. Julien de la Rovère, en devenant pape, en investit le cardinal Ferrario, bien qu'il eût déjà le siége de Bologne et beaucoup de riches abbayes. Philippe, fils du duc Louis de Savoie, fut, encore enfant, élu évêque de Genève, et déposa l'habit clérical dans un âge plus avancé; même chose arriva de Jean-George Paléologue, évêque de Casale, qui cessa d'être clerc en 1518, et se maria. En 1520, Jean-Philippe de Giolea fut nommé, à quinze ans, évêque de la Tarantaise.

Comme il arrive de toute puissance incontestée, on négligea les devoirs pour les droits. Cadets de grandes familles, élevés dans un faste désordonné, gâtés par les exemples de leurs frères, jaloux de la dignité de leurs familles, étrangers aux études théologiques, plus amis de bien vivre que de vivre bien, les évêques abandonnaient leur troupeau à des vicaires spirituels; or, afin de se les procurer à meilleur marché, ils préféraient des moines mendiants, qui ne dépensaient rien en luxe et ne recevaient aucune rétribution. Le haut clergé, préoccupé d'intérêts séculiers, ne songeait nullement à s'instruire dans cette foi qu'il avait pour mission spéciale de répandre et de conserver sans tache. Les inférieurs ont coutume de se modeler sur l'exemple des chefs; Innocent VIII dut renouveler la constitution de Pie II, qui défendait aux prêtres de tenir des boucheries, des auberges, des cabarets borgnes, des maisons de jeu, des lupanars, ou de se faire entremetteurs pour de l'argent; s'ils ne cessaient pas *après trois admonitions*, ils ne jouiraient plus de l'exemption du tribunal (1).

Silingard, évêque de Modène, en envoyant la Somme de théologie morale au cardinal Moron, lui disait « avoir trouvé, dans la visite de ce diocèse, tant d'ignorance de la langue latine chez la plupart des curés, qui d'ailleurs sont étrangers à la manière dont il faut soigner les âmes, qu'on peut véritablement craindre la ruine du troupeau. » Les trois États de Savoie, réunis à Chambéry le mois de février 1528, priaient le duc de refréner les ecclésiastiques, « qui recherchent les beaux habits et les pompes mondaines, exercent l'usure au grand préjudice du menu peuple, et jouissent de riches bénéfices sans remplir les obligations qu'ils imposent, soit en aumônes ou en messes (2). » En un mot, on

(1) RAYNALDI, à l'année 1488, 7 avril, parag. 21.

(2) CIBRARIO, *Institutions de la monarchie de Savoie*, p. 127.

considérait le sacerdoce comme un état, non comme une vocation; les pénitences, l'étude et la prédication étaient abandonnées aux moines.

Mais les monastères, autrefois centres d'activité pour les arts et la pensée, s'étaient relâchés eux-mêmes et s'engourdissaient au sein de l'opulence, ou des jalousies profanes animaient un ordre contre l'autre. Les moines mendiants, déjà riches de priviléges, en obtinrent de nouveaux de Sixte IV, qui, dans la fameuse bulle du 31 août 1474, pompeusement qualifiée de *mare magnum*, menaçait même de destitution les curés qui ne leur obéiraient pas ou les troubleraient d'une manière quelconque; mais les avantages qu'ils tiraient de l'opinion de leur sainteté tournèrent au préjudice de leurs bonnes qualités. Devenus mondains, ils recouraient à mille brigues pour obtenir les dignités, et (dit le cardinal Caraffa) « on commettait des meurtres, non-seulement au moyen du poison, mais ouvertement, avec le couteau et l'épée, pour ne pas dire avec des fusils. »

D'autres religieux, réduits à l'oisiveté par l'imprimerie, se jetèrent sur des questions de peu d'importance, mais source de subtilités infinies, faisant assaut de syllogismes et substituant la théologie à l'Évangile : « La vierge Marie, demandaient-ils, fut-elle conçue dans le péché originel? les monts-de-piété sont-ils une institution utile, ou bien une usure condamnée par l'Évangile? » Les dominicains et les franciscains se disputèrent longtemps sur ces points et bien d'autres. La rareté des livres faisait rechercher de préférence les résumés; de même que pour la médecine on s'en tenait à la *Somme* de Thaddée, et, pour la jurisprudence, à celle d'Azone, ainsi, pour la théologie, on recourait aux *Sentences* de Pierre Lombard, à la *Somme* de saint Thomas et à d'autres; leur accordant une confiance illimitée, comme il arrive des matières non discutées, on se dispensait d'en examiner la nature et les textes. Un moine, d'une conduite exemplaire et d'excellentes intentions, demandait à Savonarola « à quoi servait la lecture du Vieux Testament, et quel fruit on retirait de faits accomplis depuis tant de siècles (1). »

C'est avec un pareil cortége qu'ils figuraient dans la plupart des chaires des universités; incapables de distribuer et de traiter un sujet convenablement, sans clarté ni onction, ils n'offraient dans leurs sermons qu'une aridité continuelle, accompagnée de

(1) Sermon pour le cinquième dimanche du carême.

fastidieux termes techniques, tandis que la littérature, redevenue païenne, accueillait avec dégoût leurs ridicules méthodes et leurs subtilités scolastiques. Bembo, à qui l'on demandait pourquoi il n'allait pas aux sermons, répondit : « Qu'irais-je y faire ? On n'y entend jamais que le Docteur subtil discutant contre le Docteur angélique, puis Aristote arrivant en troisième pour trancher la question proposée (1). »

Inspirés par un goût détestable, ils mêlaient le sacré avec le profane, le sérieux avec le burlesque; toujours en quête du nouveau, du bizarre, du surprenant, ils mettaient la forme au-dessus du fond, les moyens au-dessus du but. Nous avons déjà parlé de Gabriel Barletta, et, bien qu'il appartienne au siècle précédent, ses sermons eurent dans celui-ci de nombreuses éditions (2). On prodiguait les applaudissements à Mariano de Genazzano, à Paul Attavanti, qui, dans sa préface, se vante de citer à tout moment Dante et Pétrarque; frère Robert Caracciolo de Lecco reçut plusieurs brefs élogieux, des mitres, le titre de *nouveau saint Paul*, et fut chargé de missions honorables.

Le Placentin Cornelio Musso, évêque de Bitonto, fut qualifié de Chrysostome italien, parce qu'il avait banni de la chaire les subtilités scolastiques, les déclamations ridicules, les continuelles citations d'auteurs profanes, pour introduire une prédication solide, religieuse, conforme à l'Évangile ; les cardinaux Contarini et Bembo le regardaient « non comme un philosophe et un orateur, mais comme un ange qui persuadait le monde. » Jérôme Imperiali l'appelle l'Isocrate italien, en ajoutant qu'il avait la vigueur de Démosthène, l'abondance de Cicéron, la grâce de Quinte-Curce et la majesté de Tite-Live; on lui dédia des ouvrages, et des médailles furent frappées en son honneur. Ce qui vaut mieux que tous les éloges, c'est qu'on le chargea du discours d'ouverture du concile de Trente. Ortensio Landi dit que ce discours était « plein d'un subtil artifice, émaillé de fleurs de rhétorique, marqueté de rubis et de diamants ; il l'avait parfumé de tous les aromates précieux d'Aristote, d'Hippocrate, de Cicéron et de tous les sages préceptes d'Hermogène. »

(1) Landi, *Paradoxes*.

(2) A Lyon, 1502, 1505, 1507, 1536, 1571, 1573, 1577, 1594 ; à Agen, 1508, 1510, 1514, 1578 ; à Paris, 1518, 1521 ; à Argentan et Rouen, 1515 ; à Brescia, 1521 ; à Venise, 1585.

La nature de l'éloge est très-significative, quand même nous n'aurions pas le discours, trop méprisé par les critiques, mais qui certes n'est pas tel que pouvait l'inspirer l'assemblée la plus auguste qu'on eût jamais vue. La mythologie avait jeté de si profondes racines qu'il invitait les prélats à se rendre à ce synode, comme les braves de la Grèce au cheval de Troie.

D'autres prédicateurs plus vulgaires se répandaient parmi le peuple, auquel ils enseignaient des erreurs et des superstitions, sans jamais oublier, à la fin de leurs sermons, de demander de l'argent (1). Chaque ordre, chaque village, chaque église avait un saint spécial dont les panégyriques, toujours exagérés, étaient assaisonnés d'absurdités ; par fraude ou simplicité, on multipliait ses miracles, ses grâces, ses reliques, et l'on s'efforçait de lui attirer un culte qui, pour les esprits vulgaires, dégénérait facilement en idolâtrie.

François de Castrocaro, de l'ordre des mineurs observants, prêchait à Modène en 1532 ; selon les formes de la cour romaine, il publia un bref « donné dans le paradis terrestre, le sixième jour de la création, l'année éternelle de notre pontificat, confirmé et scellé le jour de Parascève sur le mont Calvaire », où la règle des mineurs observants était approuvée et confirmée par l'autorité divine (2). D'un autre côté, Savonarola avait habitué à mêler la politique aux sermons et à railler jusqu'aux personnages les plus haut placés. Frère Calixte, de Plaisance, un des prédicateurs les plus renommés, faisant un sermon à Mantoue, en 1537, sur le texte *Seminastis multum et intulistis parum*, s'écriait : « Pauvre pape Léon, qui avait fait une « si grande provision de dignités, de trésors, de palais, d'amis « et de serviteurs ! à ce dernier passage du sac troué toute chose « en sortit, excepté frère Mariano, qui, léger (il était bouffon) « comme un fétu, resta attaché à la toile. Ce pauvre pape, sur « le point d'expirer, ne conserva rien de tout ce qu'il avait dans « ce monde, sauf frère Mariano, qui ne songeait qu'au salut de « son âme en lui disant : *Souvenez-vous de Dieu, saint-père!* Le « pauvre pape, qui se trouvait à l'agonie, lui répondant du mieux « qu'il pouvait, faisait entendre ces mots : *Dieu bon! ô Dieu*

(1) L'un d'eux s'exprimait ainsi : « Vous me demandez, mes très-chers frères, comment on va en paradis. Les cloches du monastère vous l'enseignent par leur son : *Dan-do, dan-do, dan-do* (don-nant, don-nant, don-nant). »

(2) MURATORI, *Annales d'Italie*, à cette année.

« *bon!* et c'est ainsi qu'il rendit l'âme au Seigneur. Il est donc « vrai, comme vous le voyez, que *qui congregat merces, ponit* « *eas in sacculum pertusum.* »

Ce sentiment si humain, qui nous attache à ceux qui nous ont précédés sur cette terre d'exil et nous attendent dans la commune patrie, avait été consacré par la foi. En reconnaissant une communion entre les chrétiens militants et les âmes qui sont dans l'attente, elle avait enseigné que nous pouvions appliquer à leur soulagement les prières et les bonnes œuvres ; mais là encore se glissa l'ignoble idée du lucre, et les suffrages se bornèrent presque à des messes et à des offices, qui prenaient facilement l'apparence d'une marchandise.

L'Église, dès ses commencements, prescrivit des pénitences et des mortifications, comme elle usa de la faculté de les remettre ; ainsi, à côté de la doctrine qui enseigne que le salut vient gratuitement du Christ, on voyait celle de la coopération de l'homme, de la satisfaction pénale, de la rémission partielle ou plénière, selon les circonstances dans lesquelles se trouvait le pénitent. Les peines individuelles, qui ne dépassaient jamais trente ans, finirent, dans des temps d'ignorance, par embrasser plusieurs siècles ; dès lors, comme il était impossible d'en obtenir l'absolution pendant la vie, on permit de les *commuer* et de les faire accomplir par d'autres, surtout par les moines, et la messe, à cause de son mérite infini, fut employée plus que les autres *commutations*. Les indulgences furent même reportées sur les peines posthumes ; on voulait que les papes et les évêques pussent y appliquer une partie de l'inépuisable trésor de miséricorde préparé par le sang du Christ et les mérites surérogatoires des saints.

«Eh quoi ! disaient les esprits forts, les prêtres sont donc les maîtres des portes du purgatoire et du paradis?» Les prêtres, il est vrai, abusèrent parfois des indulgences, soit en les accordant plénières à l'occasion des jubilés, soit encore en les prodiguant à ceux qui subvenaient aux besoins de l'Église, même temporels. Si quelqu'un avait nui à son prochain sans pouvoir le dédommager, il se procurait l'absolution de sa faute au moyen d'une somme, qui semblait justifiée par l'usage qu'on en faisait. L'inquisition aurait dû punir beaucoup de coupables, si on ne leur eût pas ouvert une voie de salut par les indulgences, en changeant le délit en péché, le supplice en pénitence.

L'Église déclarait expressément que les indulgences n'avaient

aucune valeur si elles n'étaient pas accompagnées du repentir; mais les ignorants tombaient facilement dans l'opinion contraire, fomentée par ceux qui vivaient de leur trafic. En effet, la vente des bulles d'indulgences produisit à la cour de Rome d'immenses revenus, et l'on vit même des personnes en débiter de fausses; tout cela discréditait les indulgences et en corrompait le sens (1). Le vulgaire croyait facilement que cet argent était le prix de la chose sainte, et les frères quêteurs, chargés de le percevoir, comme ils avaient tant pour cent, vantaient d'une manière profane la vertu du pardon. Quelle est la chose, même la plus sainte, dont l'avarice n'abuse pas?

Nous avons déjà dit combien l'ivraie des superstitions s'était mêlée au bon grain, et il est inutile de répéter qu'elles réagissent sur la conduite. Aucune véritable hérésie, que nous sachions, ne prit naissance ou ne se propagea en Italie (2), où l'on discutait sur l'application, sans combattre le principe; mais la croissante rigueur du saint office était un signe de décadence, bien que, à défaut d'hérétiques, il persécutât des sorciers et des personnes entachées de superstition.

L'esprit de vérité et de sainteté, qui reste éternellement avec l'Église, était néanmoins glorifié, surtout par des membres des ordres religieux. Bernardin de Sienne, dont les prédications dans

(1) Ammirato le jeune raconte qu'il vint à Florence, en 1431, un chevalier hiérosolymitain avec un minorite : celui-là annonçait qu'il avait autorité du pape pour absoudre de la damnation; celui-ci se tenait dans les églises pour écrire et sceller les lettres des indulgences et des absolutions *de faute et de peine*, en absolvant, dans des cas très-graves, les personnes qui apportaient non-seulement de l'argent, mais des habits et des étoffes. Les sénateurs, ayant conçu quelque soupçon, voulurent connaître quelle était l'autorité réelle du chevalier, et la trouvèrent moins grande que celle qu'il annonçait; ils lui défendirent donc de continuer, en écrivirent au pape, et rendirent plus rigoureuses *les peines contre pareilles gens.*

(2) Le minorite Jacques des Marches, prêchant à Brescia en 1462, affirma que le sang du Christ versé dans la Passion était séparé de la divinité, et que, dès lors, on ne devait pas l'adorer. Il en résulta une si grande rumeur que Pie II voulut que la question fût agitée en sa présence par de célèbres théologiens; mais les opinions se balancèrent de telle sorte que le pape dut se contenter d'imposer silence sur la question.

Nous ne savons pas quelle était l'hérésie de ceux qui, de la France et de la Lombardie, s'étaient réfugiés au milieu des montagnes de la Valteline; le bienheureux André Grego de Peschiera, dominicain du couvent de Saint-Marc à Florence, fut envoyé pour les convertir, et vécut quarante-cinq ans parmi des bergers et des charbonniers (1455).

1444 toute l'Italie produisirent des fruits étonnants de pénitence, introduisit parmi les franciscains une réforme rigoureuse, envoya des missionnaires en Égypte, en Assyrie, en Éthiopie, dans l'Inde, sema partout sur ses pas la paix et les aumônes, et raviva l'esprit religieux en multipliant églises, couvents, hospices. Ses fatigues furent partagées par le Vercellais Antoine, de la famille des marquis de Roddi, zélé réformateur de monastères dominicains. Antonin Pierozzi, prieur et réformateur des dominicains et théologien du concile de Florence, élu archevêque de cette ville, ne consentit à occuper ce poste que lorsque Cosme de Médicis et tous les Florentins se transportèrent à Fiesole pour l'en supplier. Sur le siége épiscopal, il conserva les habitudes monastiques et la simplicité évangélique; son palais, sa bourse, ses greniers, étaient ouverts au premier venu, et une mule lui suffisait pour tout son service. Durant la peste de 1448 comme dans les tremblements de terre de 1453, il déploya la plus grande charité; aidé par l'infortunée et courageuse Hélène Malatesta, il fonda l'asile des orphelines et des veuves déchues, ainsi que celui des incurables et d'autres institutions pieuses qui durent encore, comme les Pourvoyeurs des pauvres honteux. Il a laissé une Somme théologique de conclusions modérées, que l'on regarde encore comme l'une des mieux distribuées, et dont il fit un résumé en italien pour l'usage des confesseurs; on lui doit aussi un abrégé d'histoire jusqu'en 1458, œuvre de bonne foi plus que de critique. A son secrétaire, qui lui témoignait ses regrets de le voir accablé de tant de soins, il dit : « Toutes les affaires ne nous empêcheront pas de jouir de la paix intérieure, « si nous nous réservons dans le cœur un asile où nous puissions être avec nous-mêmes, sans que les embarras du monde « y pénètrent jamais (1) ».

(1) Dans la vie de saint Antonin écrite par Vespasiano, publiée par Maï dans le *Spicilegium romanum*, je lis : « Arrivé à Rome, il fut bien accueilli par le pontife et la cour de Rome; contrairement à l'opinion de ceux qui disent que les prélats ont recours à la magnificence pour se faire priser, il se rendit à Rome avec une cape de simple moine, une vilaine petite mule, peu de serviteurs. Il était en si grande réputation qu'il n'allait dans aucun lieu écarté de Rome sans voir, quand il passait dans les rues, quelqu'un tomber à ses genoux pour l'honorer; il était bien plus vénéré que les prélats avec leurs belles mules et leur cortége de chevaux et de serviteurs. »

Bien que quelques-uns de mes amis m'accusent du contraire, je crois qu'on me reprochera de n'avoir pas tenu compte de tous les hommes pieux et saints

Le dominicain Mathieu Carrieri, de Mantoue, fut un orateur 1450
distingué; mais, par la prière et son exemple, il opéra des conversions plus étonnantes dans l'Italie, en ramenant dans la bonne voie des pécheresses fameuses, en cultivant de naissantes vertus. Son zèle fut dénoncé comme excessif au duc de Milan, et il dut se justifier de ne pas se tenir dans les bornes de la modération, qui est l'unique vertu pour quelques-uns. Capturé par un corsaire, en se rendant de Gênes à Savone, il finit par obtenir sa liberté, qu'il offrit aussitôt pour racheter une dame prise elle-même avec sa fille; le corsaire, touché de cet acte de générosité, délivra tous les captifs. Le dominicain Antoine Neyrot de
Rivoli, au moment ou il passait à Naples, fut également enlevé 1460
par un corsaire et conduit à Tunis. Là, trop faible pour supporter les souffrances du captif, il se fit mahométan; mais, s'étant bientôt repenti, il mérita le martyre, et des marchands génois transportèrent son corps dans sa patrie, où des miracles signalèrent sa présence.

Constant de Fabiano, du même ordre, disciple du bienheureux Conradin de Brescia et de saint Antonin, partagea son temps entre l'étude, la prière et les macérations; il obtint, pendant sa vie, un culte qui fut bientôt reconnu. Bernard de Scammaca de Catane, renonçant aux désordres de la jeunesse pour se livrer aux exercices de piété, se fit dominicain, et se consacra tout entier au soulagement des misères, en même temps qu'il s'occupait de sa propre sanctification. Jean de Licci, de Palerme, qui vécut cent quinze ans, édifia les dominicains; Sébastien des Maggi, de Brescia, renonça à la gloire d'homme de lettres pour convertir les pécheurs et réconcilier les ennemis, surtout à Gênes, où il mourut en 1494.

Parmi les franciscains, Jacques des Marches de Mombran-

de l'Italie. En réalité, c'est là un nouveau point de vue de l'histoire italienne, et il importe de les étudier, autant du moins que les Borgia et les Arétins. Rohrbacher, dans le livre LXXIX de l'*Histoire universelle de l'Église catholique* (Paris, 1851), après avoir énuméré les nombreux saints de la moitié du quatorzième siècle, termine ainsi : *On le voit, l'Italie était un paradis terrestre dont le ciel paraissait sillonné de nuages et d'éclairs en tout sens, mais dont le sol produisait les plus belles fleurs, les plus beaux fruits, et pour le temps et pour l'éternité. Il y a des voyageurs d'histoire qui n'aperçoivent et ne signalent que ces éclairs et ces nuages. Autant vaudrait dire que le printemps est la triste saison où les hannetons bourdonnent, où les grenouilles coassent, où les chenilles rongent les arbres, où la vermine foisonne partout.*

donc s'imposa un genre de vie très-rigoureux ; dans ses prédications de Milan, il fut si heureux que le peuple voulait l'avoir pour archevêque; mais il s'enfuit. Accompagné de Jean de Capistrano, il parcourut l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, prêchant et excitant les peuples contre les Turcs. Antoine de Stroconio, dans l'Ombrie; Pacifique de Ceredano, dans le Novarais, auteur d'une *Somme pontificale;* Jacques d'Illyrie, moine à Conversano et à Biceto près Bari ; Pierre de Moliano, compagnon, puis successeur de Jacques des Marches ; Ange de Chivasso, révéré, surtout à Cuneo ; Vincent d'Aquilée, qui s'était condamné aux plus étonnantes austérités, ne sont qu'une minime partie des membres dont cet ordre put se glorifier.

1494 Bernardin Tomitano, de Feltre, bien que sa personne fût disgracieuse, charmait le peuple par son éloquence et sa vertu, par son empressement à recueillir les gémissements des veuves et des orphelins. Les monts-de-piété, alors à peine introduits par un certain Barnabé, franciscain de Pérouse, furent soutenus et propagés par Bernardin, sauvant ainsi des exigences des usuriers, qui, par exemple, avaient à Parme vingt-deux banques, où ils prêtaient jusqu'à 20 pour 100.

1508 Les Calabres nous offrent leur François de Paule, qui institua l'ordre des minimes, afin que leur exemple corrigeât les chrétiens, qui s'étaient relâchés dans le jeûne et les autres pratiques de dévotion. Il prit pour devise le mot *charité*, et sut dire la vérité aux rois de Naples. Lorsque Louis XI de France, atteint d'une maladie, l'envoya prier de se rendre auprès de lui, il n'obéit que sur l'ordre du pape ; puis il annonça à ce même Louis que la vie des rois, comme celle des autres, est dans la main de Dieu, et qu'il devait se préparer à mourir. En France, on l'appelait le *bon homme*, et ses religieux, de même qu'un poirier dont il avait apporté la greffe, conservèrent ce nom.

Le bienheureux Antoine de Mendola fut augustin, comme le bienheureux André de Monreale, près Rieti, qui, pendant cinquante ans, prêcha dans l'Italie et la France. D'ailleurs tous les ordres, si l'on fouillait dans l'histoire, offriraient des personnages illustres par leur vertu ou leur savoir. Nous citerons, parmi les femmes, la Romaine Françoise de Busso, qui, ayant épousé à douze ans Laurent des Ponzani, fut le modèle de ses compagnes, surtout au milieu des souffrances de l'invasion du roi Ladislas et de la peste ; pendant trente années, elle servit les malades dans les hôpitaux sans négliger les soins domestiques, et

finit par instituer l'ordre des oblates. Catherine de Pallanza, après avoir entendu à Milan le bienheureux Albert de Sarzane prêcher la passion du Christ, consacra sa virginité à Dieu, pour se retirer, avec d'autres jeunes filles, sur le mont Varèse, où chacune devint un modèle de perfection ascétique.

Véronique, née de pauvres parents milanais, contrainte de travailler continuellement, même après qu'elle fut entrée dans l'ordre des augustines, apprenait elle-même, durant la nuit, à lire et à écrire, et Dieu la combla de faveurs. Catherine des Fiesco de Gênes, dont le père fut vice-roi de Naples, se voua, dès son enfance, à la piété la plus austère; obligée d'épouser un Adorno, comme gage de réconciliation entre les deux familles rivales, elle fit preuve, durant les dix années de son mariage, d'une patience continuelle, couronnée par la conversion de son mari. Elle servit les pauvres dans l'hôpital, et pendant les ravages des pestes de 1497 et 1501. Consolée par les illuminations d'en haut, elle poussa les abstinences à l'extrême; elle a laissé des œuvres qui, par la ferveur et l'élévation, égalent celles de sa contemporaine sainte Thérèse.

Il faut joindre à cette liste la Romaine Louise d'Albertone, Catherine Mattei de Racconigi, Madeleine Panatieri de Trino, Catherine de Boulogne, qui écrivit les *Sept Armes spirituelles*; la carmélite Jeanne Scopello de Reggio; Séraphine, fille de Gui Antoine, comte d'Urbin, et femme malheureuse d'Alexandre Sforza, seigneur de Pesaro; Eustochie, de la famille des seigneurs de Calafato, à Messine, qui fonda le Mont-des-Vierges; Marguerite de Ravenne, éprouvée par des infirmités douloureuses, fondatrice de la confrérie de Bon Jésus; Stéphanie Quinzani d'Orzinovi, parvenue à un tel renom de sainteté que les villes se la disputaient : le sénat vénitien, les ducs de Mantoue et de Milan lui demandaient des conseils; avec le produit d'aumônes, elle construisit un monastère à Sancino; enfin Marguerite de Savoie, veuve du marquis de Montferrat; Dieu lui ayant proposé de choisir, parmi les épreuves, entre la calomnie, la maladie ou la persécution, elle résolut de les subir toutes.

Mais la piété de ces personnes, et d'autres que nous citerons ou tairons, ne suffisait pas pour accomplir cette réforme, qui aurait dû venir de plus haut. L'autorité pontificale, qui avait gouverné le monde pendant tout le moyen âge, s'était déjà vue en butte aux attaques de quelques hommes hardis, comme Arnaud de Brescia et les Patarins; mais la critique restait étouffée

sous le consentement universel. Néanmoins l'opinion, fondement du pouvoir papal, avait été rudement ébranlée par les démêlés avec Philippe le Bel et les autres rois, démêlés où s'étaient révélées les faiblesses des uns et des autres. Pendant l'exil d'Avignon, les successeurs d'Innocent III parurent se faire les vassaux des monarques; des personnes pieuses, et surtout des Italiens, les considérant comme déserteurs du bercail, ne se faisaient pas scrupule de les blâmer avec une acrimonie dont la source était sans doute le respect pour leur rang, mais qui portait atteinte à leur considération personnelle. De là naquit le schisme occidental, qui, pendant quarante ans, fit douter de la perpétuité promise à l'Église. D'ailleurs, au lieu de réconcilier les princes, comme sa mission lui en fait un devoir, l'Église elle-même sema la discorde; des papes rivaux se maudirent les uns les autres; les évêques choisis par l'un repoussaient l'autorité de leurs confrères élus par l'autre, et tous eurent besoin du bras des princes pour soutenir la vérité et l'erreur.

Les conciles de Bâle et de Constance, en se proclamant supérieurs au pontife, condamnaient dans l'Église la monarchie, alors précisément qu'elle s'organisait dans la société civile. Les rois, qui aspiraient à concentrer la puissance en eux-mêmes, saisirent cette occasion, et, toujours hostiles aux anciennes prérogatives de Rome, ils dirent : « Nous connaissons et savons faire « le bien mieux que l'Église; nous ne devons dépendre de per« sonne, et il ne doit y avoir personne dans nos États qui ne « dépende de nous. »

Au milieu de la tendance générale de ce siècle à constituer les principautés sur les ruines des républiques et des communes, les papes eux-mêmes se jetèrent plus avidement dans la voie des intérêts matériels; ou bien ils s'efforcèrent de procurer la richesse et de hautes positions aux membres de leur famille, caressant d'un côté les puissants afin de les rendre favorables à leurs desseins, et de l'autre pressurant les faibles. Dans ce but, et pour fortifier leur puissance terrestre au détriment des petits seigneurs de la Romagne, qui l'entravaient, ils s'engagèrent dans une politique qui ne fut exempte ni de violences ni de fraudes. Dans la conjuration des Pazzi, nous avons vu des prélats conspirer pour commettre un assassinat au milieu d'une Église, et le peuple, par vengeance, pendre même un archevêque. Ce fait prouve mieux l'affaiblissement du sentiment religieux que la diatribe violente lancée, à cette occasion, contre

Sixte IV, et qu'on attribue à Gentile des Becchi, évêque d'Urbin.

Vint ensuite Alexandre VI; si, comme homme, il est resté le type d'infamies plus romanesques qu'historiques, il donna, comme pape, de sages constitutions. Au moyen de la délimitation, raillée si mal à propos, il prévint les conflits de l'Espagne et du Portugal dans le nouveau monde. Les contemporains sont d'accord pour lui faire un mérite d'avoir écrasé les petites tyrannies, et beaucoup reconnaissent, comme on l'a dit de Tibère, qu'il eut autant de vertus que de vices. Là où les formes tyranniques, réprouvées d'ailleurs par la chrétienté, sont passagères, l'incapacité ou la perversité d'un chef ne saurait détruire la bonté des institutions et la consistance des desseins.

Désormais, cependant, on recherchait dans le pape moins le chef de l'Église que celui de l'État. Jules II fut aussi belliqueux qu'un évêque du onzième siècle. Le pays, quand il reçut les clefs de Saint-Pierre, se trouvait dans une telle anarchie que l'on se battait même dans Rome; il rétablit l'ordre, refréna les barons, et l'on pourrait le qualifier de héros, si l'armure et la rudesse guerrière ne choquaient pas dans le successeur du pacifique pêcheur de Galilée. Lorsqu'il eut acquis sans violence la possession d'Urbin, il mit tous ses soins à fortifier l'Église; il ne fit point de cardinaux dans les maisons riches; mais, à le voir obligé de camper lui-même en face des canons, on reconnait un âge où les rois croyaient à Dieu, non plus au pape. Le temps était loin où une parole de Grégoire VII suffisait pour les faire venir du cœur de la Saxe, afin de baiser, pieds nus, son pied dans le château de Canossa.

Léon X s'appliqua à détruire les restes des hussites en Bohême, à répandre le catholicisme parmi les Russes et les Abyssins, à fonder des églises dans l'Amérique; il détourna le schisme dont le synode de Pise menaçait l'Église, et abolit en France la pragmatique sanction. Le long et honteux litige sur les monts-de-piété, il le termina en déclarant qu'il n'y voyait rien d'illicite et d'usuraire; il conseillait la concorde aux princes chrétiens pour les opposer aux Turcs. Toujours sobre, il exagérait les rigueurs ecclésiastiques pendant les jours de jeûne, et il introduisit la touchante liturgie de la Semaine sainte à Rome. Dans la collation des bénéfices, il montra une grande intégrité; il recommandait à ses favoris de ne pas lui faire accorder de grâces dont il dût avoir à rougir ou à se repentir, et préférait secourir de sa bourse ceux qui les réclamaient. D'autre part, il ne distribuait pas les dignités ecclésiastiques comme une récompense de

zèle insigne ou de vertus exemplaires, mais souvent afin de rémunérer le talent, quelle qu'en fût l'application; jamais l'influence de l'esprit païen, qui pénétra même dans la cour romaine, ne parut plus évidente.

Sorti d'une maison où la magnificence et le patronage des beaux-arts étaient héréditaires, Léon X, à la fleur de l'âge, instruit, aimable, recherche les voluptés de l'esprit, aime à lire la satisfaction sur le visage de ceux qui l'entourent, et veut que tous proclament la félicité de son temps : il fait faire de la musique, et accompagne les airs à voix basse; il déconcerte son maître des cérémonies en sortant sans rochet et parfois en bottes; pendant des journées entières, il chasse à cheval à Viterbe ou à Corneto, et pêche à Bolsena; il fait représenter les comédies de Machiavel et de Bibiena, et, chaque année, il appelle de Sienne les comédiens des Rossi. Il embrasse l'Arioste, et menace d'excommunier quiconque réimprimera Tacite ou le *Roland furieux*, dont il accepte la dédicace, comme il accepte celle de l'*Itinéraire* de Rutilius Numatianus, un des derniers païens acharnés contre le christianisme naissant. Il accueille les notes d'Érasme sur le Nouveau Testament, qui depuis furent mises à l'index, et se laisse dédier le livre de Hutten sur la donation de Constantin, dans lequel Luther disait avoir puisé tout son courage; enfin il donne à Alde Manuce le privilége pour l'impression des *Epistolæ obscurorum virorum* de ce même Hutten.

Ce pape avait pour convives habituels un fils de Poggio, un chevalier Brandini, un moine du nom de Mariano, tous joyeux compagnons et railleurs, qui inventaient des plats bizarres et supportaient du pape ou des siens toute espèce de boutades. Un Florentin, de la famille des Nobili, dit le More, « ce grand bouffon, gourmet et mangeur sans égal, recevait de lui, pour sa gourmandise et sa causerie, 200 écus par an (Cambi). » Après le dîner, il retenait six ou sept cardinaux de ses amis, avec lesquels il jouait aux cartes, et, qu'il gagnât ou perdît, il jetait des poignées de sequins sur les spectateurs. Il ne respectait pas les lettres comme des matrones, mais les caressait comme des prostituées; s'il rencontrait quelque auteur épris de son mérite, il gonflait sa vanité par des honneurs et des démonstrations d'intérêt, jusqu'à ce qu'il l'eût rendu le jouet de tous, comme il advint avec Tarascon, son secrétaire. Léon lui ayant persuadé qu'il était devenu subitement un musicien célèbre, il se mit à établir des règles extravagantes, et perdit la raison. Il se per-

mettait d'autres plaisanteries à l'égard des poëtes Jean Gazolo et Jérôme Britonio, au dernier desquels il fit donner solennellement la bastonnade pour avoir composé de mauvais vers.

Camille Querno, grand buveur et grand mangeur, qui s'était présenté à Léon avec son poëme de l'*Alexiade* de vingt mille vers, et l'amusait à table de ses saillies, fut déclaré par lui archipoëte. Baraballo, abbé de Gaëte, fut amené, à force d'éloges, à se croire un nouveau Pétrarque, et le pape voulut le couronner. L'ayant fait monter sur un éléphant (présent d'Emmanuel de Portugal), avec la toge à palmes et le laticlave des triomphateurs, il le fit promener dans les rues de Rome, au milieu des réjouissances et de splendides décorations; enfin aucune dépense ne fut épargnée pour que le mauvais poëte reçût au Capitole des honneurs que l'Arioste n'obtint pas.

Ces divertissements du pape et d'autres semblables sont décrits par Paul Jove avec une verve de gaieté qui est elle-même caractéristique dans un évêque : divertissements, et cette conclusion mérite aussi d'être remarquée, qui sont dignes d'un prince *noble et bien élevé,* bien que les personnes austères les désapprouvent dans un pape (1). Le Français Rabelais, ce moine adorateur de la *dive bouteille,* et qui demandait à faire un cours sur l'ivresse lucide, étant venu à Rome, fit rire sur son compte le pape et les cardinaux; mais il recueillait de quoi rire d'eux dans son *Pantagruel,* livre d'une audace étrange, où il ne respecte pas même le Christ.

Bon seigneur, mais répréhensible comme pape et prince, Léon se jeta dans une politique de caprice, sans idées élevées; comme un parvenu, il prodigua dans la paix les trésors accumulés par Jules II au milieu des guerres, et, pour s'en procurer de nouveaux, il imposa des taxes onéreuses, ou vendit des indulgences. Il engagea les joyaux de Saint-Pierre, et nomma trente et un cardinaux d'un seul coup, parmi lesquels deux fils de ses deux sœurs, Orsini et Colonna, tandis qu'on avait soin, depuis longtemps, de ne pas accroître par des dignités le pouvoir de ces familles; il inventa tant de charges vénales qu'il augmenta de 40,000 sequins les dépenses annuelles de l'Église, et, quand il mourut, il avait tout consommé.

Faut-il s'étonner que toute sa cour devînt païenne? Sur les autels du Vatican, on exposait à l'admiration des tableaux re-

(1) *Vita Leonis X.*

présentant les maîtresses des peintres, et la Vierge à la chaste tendresse était la figure des courtisanes renommées. Alexandre VI fut peint par Pinturichio, dans le Vatican, sous la forme d'un roi mage prosterné devant une Madone, qui était Julie Farnèse. Ligorio, dans la villa Pia des papes, érigée pour leur récréation, se montra païen non-seulement dans la construction, mais dans les scènes et les figures. Pordenone fit Alphonse Ier de Ferrare agenouillé devant sainte Justine, qui était Laure Dianti, sa maîtresse. Dans l'adoration des Mages, on représenta souvent les Médicis, pour avoir l'occasion de mettre sur leur tête cette couronne, objet de leur ambition. Les trois Grâces nues furent placées dans la sacristie de Sienne, et les nus abondaient sur l'austère majesté des tombes princières et jusque dans les chapelles pontificales. Isotta, d'abord maîtresse, puis femme de Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini, reçut sur les médailles et son tombeau le titre de *divine;* dans son épitaphe, Charles Pinti la déclarait *l'honneur et la gloire des concubines*. Sur le tombeau d'Aramo, à Saint-Ambroise de Milan, on lisait : *D. O. M. Invidistis hunc, parce nobis;* dans un autre, de Saint-Daniel de Venise : *Fata vicit impia*. Paul Jove prit pour devise : *Fato prudentia minor*.

A l'exaltation d'Alexandre VI, les inscriptions faisaient toujours allusion au nom héroïque :

Cæsare magna fuit, nunc Roma est maxima : Sextus
Regnat Alexander, ille vir, iste deus ;

et une autre :

Scit venisse suum patria grata Jovem.

Pour Léon X, on fit cette épigramme :

Olim habuit Cypris sua tempora, tempora Mavors
Olim habuit; sua nunc tempora Pallas habet.

Marsile Ficin loue Jean de Médicis en ces termes : *Est homo Florentiæ missus a Deo, cui nomen est Joannes. Hic venit ut de summa patris sui Laurentii opud omnes auctoritate testimonium perhibeat*. Il fait dire à Plotin sur Platon : *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi undique placeo : ipsum audite* (1). Léon X

(1) Dédidace de Jamblique et préface sur Proclus.

excitait François Ier contre les Turcs *per deos atque homines*. Il en est qui appellent Olympe le paradis, Érèbe l'enfer, *manes pios* les âmes des justes, *lectisternia* les plus grandes solennités, archiflamines les évêques, *infula romulea* la tiare, *senatus Latii* le sacré consistoire, *sacra deorum* la messe, *simulacra sancta deorum* les images des saints. L'éloquence sacrée puisait dans les classiques non-seulement les formes, mais les autorités et les exemples.

Nous avons de Sadolet, un des écrivains les plus pieux de ce siècle, une épître à Jean Camerario, pour le consoler de la perte de sa mère; elle roule entièrement sur la force et la magnanimité païennes, sans dire un mot des secours bien plus efficaces qu'offre la religion. Sannazar invoque les Muses pour chanter l'enfantement de la Vierge, mais sans nommer *Jesus*, parce que ce mot n'est pas latin; de même, parce que *propheta* n'est pas latin, il fait prédire à Giordano, par Protée, la venue du Christ. Il appelle Marie *spes fida deorum* : l'ange Gabriel la trouve occupée à lire les sibylles (*illi veteres de more sibyllæ in manibus*), et, lorsqu'elle a consenti, les ombres des patriarches tressaillent

quod tristia linquant
Tartara, et erectis fugiant Acheronta tenebris,
Immanemque ululatum tergemini canis.

Le docte et saint évêque Vida, dans sa *Poétique*, ne parle que de Muses, de Phœbé, du Parnasse, absolument comme les classiques, dont il copiait les hémistiches, et auxquels, surtout à Virgile, il rendait un culte divin (1). Dans son poëme sur le jeu des échecs, on voit, au mariage de l'Océan avec la Terre, Apollon et Mercure faire assaut d'habileté; dans la *Christiade*, il applique à Dieu le Père tous les noms de Jupiter (*Regnator Olympi, Superum pater, nimbi potens*); le Fils est un héros (*heros*) (2); la Gorgone, Érinnys, les Harpies, les Hydres, les Chimères, pous-

(1) *Te colimus, tibi serta damus, tibi thura, tibi aras*
Et tibi rite sacrum semper dicemus honorem.
Nos aspice præsens,
Pectoribusque tuos castis infunde calores
Adveniens pater, atque animis tete insere nostris.

(2) *Multi comitantibus heros* — *immobilis heros orabat* — *curis confectus tristibus heros* — *ipse etiam* (le mauvais larron) *verbis morientem heroa superbis stringebat.*

sent les Juifs au déicide; à la Cène, on fait la consécration de la Cérès sincère; sur la croix, on offre au mourant une aigre liqueur de Bacchus (*sinceram Cererem : corrupti pocula Bacchi*).

Les allusions païennes de Bembo frisent l'impiété. Léon X, selon lui, est parvenu au pontificat *par décret des dieux immortels;* il parle des dons à *Diane*, du *zéphyr céleste*, du *collége des augures*, c'est-à-dire des cardinaux; il appelle *persuasionem* la foi, l'excommunication *aqua et igni interdictionem;* le sénat de Venise exhorte le pape *uti fidat diis immortalibus, quorum vices in terra gerit; litare diis manibus* est la messe des morts; un moribond se hâte *deos superos manesque placare;* saint François *in numerum deorum receptus est.* Dans ses vers, le plaisir de voir sa dame lui semble plus doux que celui qu'éprouvent les élus dans le ciel (1); dans les *Asolani*, il exhorte les jeunes gens à aimer, et il écrivait au cardinal Sadolet : « Ne lisez pas les Épîtres de saint Paul, car son style barbare corromprait votre goût; laissez de côté ces plaisanteries, indignes d'un homme grave (2). » Dans son épitaphe pour le fameux Philippe Béroald, il loue la piété du défunt, grâce à laquelle il suppose qu'il fait des vers dans le ciel (3); cependant les vers de Béroald, bien qu'il fût prélat, célèbrent ses amours avec la fameuse Imperia, et avec une Albine, une Lucie, une Bona, une Violetta, une Glycère, une Césarine, une Mérimne, une Julie, qu'il accouple à cette courtisane.

Le cardinal Bibiena se fit construire sur le Vatican une maison de campagne, où le pinceau de Raphaël représenta des nymphes voluptueuses; il dirigeait toutes les magnificences de la cour de Léon X, les divertissements du carnaval et les mascarades; il persuada au pape de faire jouer la *Mandragore* de Machiavel, avec sa propre *Calandre*, dont les scènes de mauvais lieu firent rire Léon, qui assistait à la représentation dans une loge distincte, ainsi qu'Isabelle d'Este et les dames les plus élé-

(1) E s'io potessi un di per mia ventura
Queste due luci desiose in lei
Fermar quant'io vorrei,
Su nel cielo non è spirto beato
Con ch'io cangiassi il mio felice stato.

(2) *Omitte has nugas, non enim decent gravem virum tales ineptiæ.*

(3) *Quæ pietas, Beroalde, fuit tua, credere verum est*
Carmina nunc cœli te canere ad citharam.

gantes de l'Italie. Personne ne l'égalait pour entraîner dans les joies folles les hommes les plus sensés (1). Il se félicitait de ce que Julien de Médicis amenait à Rome la princesse, sa femme : « La ville entière dit : Maintenant loué soit Dieu ; car il ne manquait ici qu'une cour de dames, et cette princesse en tiendra une, qui rendra parfaite la croix romaine (2). » A côté d'eux, Jean de la Casa composait des chapitres d'une scandaleuse lubricité, et demandait le chapeau rouge, non pour son mérite, mais « à cause de la fidélité constante, du dévouement unique et sincère qu'il avait toujours montrés aux Farnèses. » Ce de la Casa, Bembo, le cardinal Hippolyte, et tant d'autres, avaient non-seulement des enfants, mais affichaient leur paternité.

Il arrive bien rarement que la forme n'altère pas les idées ; la splendeur ravivée de l'antiquité éblouissait au point qu'elle ne laissait plus voir le christianisme. Guicciardini, Paruta, Machiavel, qui croyait à l'astrologie et non au Christ, ne savent admirer que la civilisation antérieure au christianisme ; Marsile Ficin allume une lampe devant le buste de Platon. A mesure qu'on avançait, les deux écoles opposées de Platon et d'Aristote s'entendaient pour combattre, ou du moins pour laisser la religion de côté, et soutenaient, au nom de la philosophie, les uns la mortalité de l'âme, les autres l'unité de l'intelligence, ceux-là l'inspiration individuelle ; plutôt païens qu'hérétiques, ils n'attaquaient pas la prédication évangélique, mais affectaient de croire qu'elle n'avait jamais existé.

L'orgueil excessif était le premier symptôme de cette transformation ; semblable au voyageur qui regarde comme le plus élevé le sommet de la montagne où il est parvenu difficilement, chacun de ces doctes plaçait sa propre science au-dessus de toutes les autres. Parmi les philosophes, quelques-uns restaient

(1) *Accesserat et Bibienæ cardinalis ingenium, cum ad arduas res tractandas peracre, tum maxime ad movendos jocos accommodatum. Poeticæ enim et Etruscæ linguæ studiosus, comœdias multo sale multisque facetiis refertas componebat, ingenuos juvenes ad histrionicam hortabatur, et scenas in Vaticano spatiosis in conclavibus instituebat. Propterea, quum forte Calandram a mollibus argutisque leporibus perjucundam... per nobiles comœdos agere statuisset, precibus impetravit ut ipse pontifex e conspicuo loco despectaret. Erat enim Bibiena mirus artifex hominibus ætate vel professione gravibus ad insaniam impellendis, quo genere hominum pontifex adeo oblectabatur, ut laudando, ac mira eis persuadendo donandoque, plures ex stolidis stultissimos et maxime ridiculos efficere consuevisset.* (JOVE.)

(2) *Lettres de Princes à Princes*, I, 16.

fidèles à Aristote, mieux connu depuis qu'on étudiait le grec. Le Vénitien Leonico Tomeo en publia une traduction; beaucoup se mirent à l'interpréter, d'autres à le *moderniser* en y mêlant quelque chose des doctrines arabes, scolastiques, platoniciennes, chrétiennes même, de manière à former un ensemble bâtard, à la fois indéchiffrable et stérile.

L'Arabe Averroës, son commentateur le plus renommé, qui soutenait, avec l'unité et l'immortalité des âmes, que Dieu est le monde, avait été introduit par Pierre d'Abano dans l'université de Padoue, où il prit racine. Gaétan Tiene affermit dans cette ville l'enseignement de l'unité de l'intelligence, et Nicolas Vernia le répandit ailleurs; à la fin du quinzième siècle, cette unité régnait dans les écoles de Venise, comme le platonisme dominait dans celles de la Toscane. Régiomontanus faisait à Padoue un cours public sur Al-Fargani, et ce réalisme rationaliste, sous lequel s'abritait la pensée indépendante, se conserva dans cette ville jusque vers la fin du dix-septième siècle.

L'Illyrien François Patrice, qui voulut fonder une philosophie nouvelle, exhortait le pape à bannir Aristote comme contraire au christianisme, tandis que Platon s'y conformait par quarante-trois points. Marsile Ficin n'avait pas plus de vénération pour le Christ que pour Platon, dans lequel il trouvait l'intuition des mystères les plus profonds; il considérait le Criton comme un second Évangile tombé du ciel. Michel Mercato, un de ses disciples les plus chers, ne pouvait s'affranchir de ses doutes sur l'immortalité de l'âme. Un matin, il est réveillé par la course d'un cheval et une voix qui l'appelle par son nom; il se montre, et le cavalier lui crie : « Mercato, c'est vrai! » Il avait convenu avec Ficin que celui des deux qui mourrait le premier viendrait informer l'autre des choses d'outre-tombe, et Ficin était mort dans cet instant même.

Pierre Pomponace de Mantoue, mauvais philologue et faible logicien, mais parleur subtil et chaleureux, était tourmenté, dans l'incertitude de la vérité, par les douleurs de Prométhée; puis, s'apercevant que la recherche de cette vérité suscite les railleries du vulgaire et les persécutions des inquisiteurs (1), il va jusqu'à douter de la Providence et de l'individualité de l'âme. Sans égard pour les dogmes et la discipline, il soulève des discussions, et entasse les arguments les plus spécieux, afin de

(1) *De Fato*, III, 7.

prouver qu'il est impossible, au moyen de la raison, de démontrer l'immortalité de l'âme et le libre arbitre; selon lui, les hommes ont inventé les idées morales et les rétributions posthumes (1).

Les décisions de saint Thomas sur la prédestination étaient généralement acceptées, et Pomponace s'aventure à le contredire : « S'il était vrai (dit-il), comme l'assurent plusieurs dominicains, que ce saint eût réellement reçu, en présence de beaucoup de témoins, toute sa doctrine philosophique de Jésus-Christ, je n'oserais révoquer en doute aucune de leurs assertions, bien qu'elles me semblent impossibles et fausses, et que j'y voie des illusions et des déceptions plutôt que des solutions ; en effet, comme le dit Platon, c'est une impiété que de ne pas croire aux dieux ou aux fils des dieux, quand-même ils paraissent révéler des choses impossibles. Néanmoins, que ce récit soit vrai ou faux, je citerai sur ce sujet des choses qui inspirent des doutes sérieux, et j'espère qu'ils seront résolus par tous les hommes illustres de sa *secte*. »

C'est là, comme on le voit, une étrange manière d'accepter la tradition religieuse. Dans son traité des *Enchantements*, il avoue qu'il s'en tient à la nature toutes les fois que les raisonnements suffisent à l'explication des phénomènes, quelque extraordinaires qu'ils soient ; il explique une foule d'événements prodigieux et de miracles, mais sans parler de ceux de l'Évangile. Il a même recours à la théurgie, à laquelle arrivaient les partisans d'Aristote et de Platon, les uns par la raison, les autres par la contemplation, grâce aux études orientales et de la cabale, qui dérivait de la parole d'Ormus et précédait celle de Hégel. Selon Pomponace, toute chose est liée intimement à la nature ; dès lors, les révolutions des empires et des religions dépendent de celles des astres. Les thaumaturges, dit-il, sont d'excellents physiciens, qui prévoient les prodiges naturels et les rapports occultes du ciel

(1) *Respiciens legislator pronitatem viarum ad malum, intendens communi bono, sanxit animam esse immortalem, non curans de veritate sed tantum de probitate, ut inducat homines ad virtutem ; neque accusandus est politicus.* (De immortalitate animæ.)

Matter (*Histoire des découvertes morales et politiques des trois derniers siècles*) porte aux nues Pomponace comme ayant établi la loi de la perfectibilité humaine, le progrès des institutions et des sciences, et la doctrine de l'indépendance des temps modernes. Ce sont là des sophismes dignes de celui qui appelle *barbare* l'Italie au temps de Léon X.

avec la terre, et profitent des moments pendant lesquels les lois ordinaires sont suspendues pour fonder de nouvelles croyances; quand l'influence a cessé, les prodiges cessent, les religions tombent, et ne laisseraient que l'incrédulité, si de nouvelles constellations n'amenaient pas de nouveaux prodiges et de nouveaux thaumaturges.

Son livre, brûlé publiquement à Venise, fut réfuté par Alexandre Achillini, averroïste scolastique, et par d'autres; néanmoins le cardinal Bembo le défendit à la cour du pape Léon. Enfin ses protestations continuelles de soumission et sa conduite irréprochable le sauvèrent de la persécution, et il put continuer en toute sécurité son cours de Boulogne. Après sa mort, il fut honoré d'une statue et déposé dans la sépulture d'un cardinal. Pomponace exerça beaucoup d'influence sur son siècle; toutes les fois qu'un professeur commençait ses dissertations habituelles, les gens jeunes l'interrompaient en criant : « Parlez-nous des âmes, » pour connaître immédiatement sa manière de voir sur les questions fondamentales.

Chez l'homme, un sentiment devient facilement passion, et les écrivains de l'époque sont la preuve que ces idées n'étaient pas un fait isolé; elles furent partagées par Simon Porta, Lazare Bonamico, Jules-César Scaliger, Jacques Zabarella, Simon Porzio, dont le traité sur l'âme, bien que « plus digne d'un porc que d'un homme », au dire de Gessner, ne lui causa aucun désagrément. André Cesalpino, célèbre naturaliste, fait naître les choses spontanément de la putréfaction, au moyen de la plus intense chaleur céleste. Galeotto Marzio de Narni était placé très-haut dans l'estime de Mathias Corvin; ayant avancé, dans ses dissertations de philosophie, que tout individu qui vit selon les lumières de la raison et de la loi naturelle serait sauvé éternellement, il fut arrêté par les inquisiteurs de Venise et contraint de se rétracter sur un échafaud, avec la mitre de papier représentant des diables.

Augustin Nifo (*De intellectu*) soutenait qu'il n'existait qu'une âme et une intelligence, répandue dans tout l'univers, qui vivifie et modifie les êtres à son gré; néanmoins Pierre Barozzi, évêque de Padoue, le sauva des menaces de l'inquisition, et Léon X le favorisa, le payant même pour réfuter Pomponace. Pie IV disait à Speron Speroni : « Le bruit court à Rome que vous croyez très-peu. » Il lui répondit : « J'ai donc gagné de quitter Padoue, où l'on dit que je ne crois à rien. » Peu avant sa mort, il s'é-

criait : « Dans une demi-heure, je saurai si l'âme est mortelle ou non (1). »

César Cremonino de Cento, professeur à Ferrare et à Padoue, rompait avec une hardiesse antiphilosophique l'accord entre la foi et la philosophie, en disant: *Intus ut libet, foris ut moris;* il mourut de la peste à quatre-vingts ans, et, du fond de sa tombe (on l'a dit du moins), il voulut protester contre l'immortalité par l'épitaphe : *Hic jacet Cremoninus totus*. Lorsque Érasme de Rotterdam, le plus grand érudit, et peut-être le plus hardi penseur parmi les Allemands, vint à Rome, des philosophes voulurent lui prouver qu'il n'existe aucune différence entre les âmes des hommes et celles des bêtes. « Celui qui n'avait point sur les dogmes quelque opinion erronée et hérétique ne semblait pas être gentilhomme et bon courtisan (2). »

Voilà pourquoi Léon X défendit d'enseigner Aristote dans les écoles. Dans le cinquième concile de Latran, il ordonna de renoncer à la distinction que l'on faisait des opinions, fausses selon la foi, et vraies selon la raison, en déclarant hérétique tout individu qui enseignerait l'unité de l'âme rationnelle, communiquée à tous les hommes, alors qu'il est certain que la forme des corps se multiplie en proportion des mortels; il enjoignit aux membres du clergé qui suivaient les cours des universités de ne pas s'appliquer plus de cinq ans à la philosophie ou à la poésie, sans y joindre la théologie et le droit pontifical.

Mais, à la suite des subtilités abstraites s'était glissé un matérialisme simple et pratique; les modérés croyaient qu'il suffisait, pour rendre hommage à la foi, de ne point y réfléchir et d'accepter les croyances sans étude ni examen: c'est ainsi que s'introduisait uue paresse voluptueuse qui, comme dans une époque voisine de la nôtre, appelait esprit fort l'indifférence, ou le courage de se livrer aux plaisirs et d'éteindre les lumières.

Une chose digne de remarque, c'est la hardiesse avec laquelle, dans toute la chrétienté, en Italie surtout, on censurait les abus qui s'étaient glissés dans l'Église. Dante et Pétrarque se déchaî-

(1) Zilioli le dit, ms. dans la bibliothèque Marciana.

(2) CARACCIOLO, *Vie de Paul IV*, ms. Pulci se raillait de ces discussions:

Costor che fan si gran disputazione
Dell' anima ond' ell' entri e ond' ell' esca,
O come il nocciol si stia nella pesca,
Hanno studiato in su n'un gran mellone.

nèrent contre la cour romaine, sans encourir pourtant aucun reproche, et sans même que leurs livres fussent prohibés.

Si Boccace, dans frère *Cipolla*, ne fait que tourner en ridicule les vendeurs de reliques, et, dans *Ciapelletto*, les conversions menteuses, il pousse entièrement au rationalisme dans la fameuse histoire de l'*Anneau*. Les nouvelles des autres écrivains sont remplies de sarcasmes et d'aventures sur le compte des moines; mais, parmi les auteurs de ce genre d'écrits, celui qui les flagelle avec le plus d'acrimonie est le Salernitain Masuccio (1).

La satire, impuissante contre l'empire et les tyrans, s'exerça contre la discipline relâchée. Poggio, qui fut secrétaire de trois papes, en décrivant dans des lettres à Léonard Bruno le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague, se déchaîne contre Rome par compassion pour ces victimes; ses inconvenantes *Facéties*, dans lesquelles il fait la satire du peuple et des aristocrates, des érudits et des parleurs, des ecclésiastiques et de la cour romaine, furent imprimées à Rome même en 1469.

Jean-François Pic de la Mirandole, dans le concile de Latran, s'éleva contre l'ambition, l'avarice et la corruption du clergé avec une hardiesse qui ne fut dépassée par aucun hérétique, et proclama le désir général d'une réforme.

George Trissino, esprit tranquille, qui reçut de deux papes des honneurs, des missions et même des ambassades, attaque, dans l'*Italie délivrée*, les prêtres, « si avides de biens, qu'ils vendraient le monde pour de l'argent ». Il fait prédire par un ange à Bélisaire la corruption dans laquelle tomberait la cour romaine, au point que les pontifes ne songeraient qu'à enrichir leurs bâtards par des duchés, des seigneuries et des domaines: ils devaient conférer sans vergogne des chapeaux à leurs mignons et aux parents de leurs courtisanes; vendre les évêchés, les bénéfices, les priviléges, les dignités, ou bien les donner à des personnes infâmes ; dispenser pour de l'argent de l'observation des meilleures lois, ne conserver aucune foi, attenter à la vie par les trahisons et le poison, semer la discorde et le scandale parmi les princes et les chrétiens, de manière à servir la cause des Turcs et des ennemis de la religion. Il termine en disant que

(1) Dans la dixième Nouvelle, il dit : « Comme un vieux pénitencier, non pas dans un village ou quelque lieu rustique, car alors l'ignorance pourrait l'excuser, mais dans l'illustre cité de Rome et au milieu de Saint-Pierre, il vendait, par grande malice et perversité, comme sa propriété, le paradis à qui voulait l'acheter, ainsi que je l'ai appris d'une personne digne de foi. »

le monde, entré dans la voie du repentir, corrigera ce déplorable gouvernement du peuple du Christ.

Ces mêmes idées, dans le siècle précédent, avaient fait rêver à quelques âmes pieuses la venue d'un pape angélique. Du reste, dire que la cour romaine était corrompue, sa politique perverse, la daterie vénale, mépriser les excommunications, tourner les moines en ridicule, désapprouver le trafic des indulgences, attaquer les décrétales, étaient des faits habituels en Italie.

Lorsqu'un pouvoir n'est pas contesté, et qu'il conserve aux yeux de tous son caractère sacré, on peut le juger et pourtant le vénérer : il ne résulte aucun danger du blâme jeté sur les abus, non sur l'essence, surtout quand l'individu qui l'adresse et celui qui le reçoit n'y ajoutent pas, l'un l'idée d'une insulte, et l'autre l'idée d'une offense. Il en est tout autrement alors que, l'irréflexion ayant détruit le respect, on voit le discours se raffiner, le savoir se répandre, le doute érudit ou les railleries sur la religion s'introduire partout. Des hommes très-pieux et beaucoup d'évêques, dans leurs sermons et leurs pastorales, gémissaient, mais avec plus de modération, sur les abus ecclésiastiques, et réclamaient un prompt remède. Le cardinal Sadolet, catholique rigide, ne cesse, dans ses lettres, de rappeler cette nécessité (1). Jérôme Negro dit que ce prélat « a formé le projet d'écrire un livre *de Republica*, et de censurer toutes les républiques de notre temps, surtout celle, non de l'Église, mais des prêtres. » Sans revenir à Savonarola, la première année du pontificat de Léon X, un certain frère Bonaventure prêchait à Rome qu'il était le Sauveur du monde, élu par Dieu, dont l'Église aurait Sion pour capitale; plus de vingt mille personnes accoururent en lui baisant les pieds comme vicaire de Dieu. Il écrivit un livre « sur cette prostituée d'Église romaine, coupable d'apostasie, chassée et maudite par Dieu, » dans lequel il excommuniait le

(1) JACOBI SADOLETI cardinalis *De christiana Ecclesia.*

Ad Johannem Salviatum cardinalem,

... Majores nostri sapientissimi homines, optimis illis temporibus quibus ecclesiastica vigebat disciplina, quæ nunc tota pæne nobis e manibus elapsa est, tales eligebant et consacrabant sacerdotes, quos doctrina vitaque eximios, egregie et posse et velle intelligerent, docere populum publice, habere conciones, præcipere plebibus quæ facienda cuique essent... Solis tum presbyteris et sacerdotibus Dei hæc concionandi et dicendi provincia in templis et sacris locis erat demandata, reliquis omnibus de populo, etiam ex ea vita quam monasticam vocamus, quamvis doctis et prudentibus ab hoc omni munere penitus exclusis.

pape, les cardinaux et les prélats ; il prêchait qu'il baptiserait l'empire romain, excitait les rois chrétiens à prendre les armes afin de l'assister, et priait surtout les Vénitiens de s'entendre avec le roi de France, choisi par Dieu comme son ministre, pour transférer l'Église de Dieu à Sion, et convertir les Turcs. En 1516, il fut arrêté et mis dans le château Saint-Ange (1).

« Le 21 du mois d'août de l'année 1515, il vint à Milan un homme séculier, de haute taille, mince et très-sauvage, nu-pieds, sans chemise, la tête nue, les cheveux raides, la barbe hérissée et maigre comme un autre Julien l'Ermite. Son unique vêtement était de gros drap couleur fauve ; il ne vivait que de pain de millet, d'eau, de racines et choses semblables, et dormait sur des planches, ou bien la terre nue lui suffisait. Il alla demander au vicaire la permission de prêcher, mais ne put l'obtenir ; néanmoins, le jour suivant, il commença, dans la cathédrale, à prêcher le Verbe de Dieu et poursuivit jusqu'à la mi-septembre, avec tant de charme dans la parole que tout Milan allait l'entendre. Quand il avait fini son sermon, il allait à l'autel de la Vierge, et, se jetant à terre, il y restait longtemps en prières, je crois. Chaque soir, vers les vingt-trois heures, il faisait sonner la cloche de la cathédrale, et beaucoup de gens accouraient avec des flambeaux allumés pour chanter le *Salve Regina;* mais, avant de commencer, il se tenait environ une demi-heure sur les quatre pattes. Il ne voulait recevoir aucune aumône en argent, et, lorsqu'on lui en offrait, il le faisait apporter à l'autel de la Vierge. Mais il était trop ennemi des prêtres, et beaucoup plus des moines ; dans tous ses sermons, il les censurait grandement, en disant que leur profession, qui devait avoir pour objet la pauvreté, l'obéissance et la chasteté, était seulement d'éviter la faim, le froid, les fatigues, de faire bonne chère et de s'engraisser pour l'amour de Dieu ; que ceux-là qui étaient tenus de ne pas avoir d'argent, non contents d'en posséder, devenaient les gardiens du bien d'autrui (2). »

(1) HOEFFLER, *Analecten zur Gesch. Deutschlands und Italiens*, 1847, d'une lettre qui se trouve dans la bibliothèque de Monaco.

(2) PRATO, *Chronique de Milan*. Il continue : « Il avait trente ans, était Toscan et s'appelait Jérôme, comme il le dit. Autant que j'ai pu le comprendre en parlant avec lui, il me semblait un fantôme et non un homme, et plusieurs fois j'hésitai dans mon jugement ; mais il avait un parler agréable, et connaissait très-bien, à ce que je crois, l'Écriture sainte. Quand on lui offrait l'hospitalité, il la refusait ; mais, selon sa fantaisie, il allait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

L'Église elle-même avouait ces désordres, et s'efforçait d'y remédier. Jules II avait réuni le concile de Latran avec l'intention spéciale de corriger les abus ecclésiastiques, et Léon X, sous lequel il termina ses travaux, le dirigea dans cette voie. Les discours prononcés dans cette assemblée roulent constamment sur la nécessité de la réforme ; entre autres, celui que fit entendre Antoine Pucci dans la neuvième session, célèbre l'excellence de l'Église, pour que le devoir de la ramener à son ancienne pureté apparaisse plus grand. Tous, mais lui particulièrement, déploraient que les inimitiés des princes chrétiens s'opposassent à cette réforme : « Ils regorgent, disait-il, d'argent, de population, de troupes, de vigueur, de génie, et ils ne savent les employer que pour remplir le monde d'hostilités réciproques, d'invasions, de courses, de pillages, d'incendies et du sang d'innombrables adorateurs du Christ. O cœurs affamés des rois, mais jamais rassasiés des innocentes entrailles des peuples ! ô terre altérée, bien que gonflée par un fleuve fumant de sang chrétien ! ô rage aveugle des démons, qui n'est pas calmée par l'immolation d'innombrables victimes humaines ! Depuis vingt ans, cinq cent mille chrétiens ont été égorgés avec le fer, et vous en êtes encore affamés ! et vous en êtes encore altérés ! » Mais il déclarait que le pire des maux, c'était que nos fautes avaient provoqué la colère de Dieu, et qu'on ne pourrait éteindre la guerre du dehors avant de faire disparaître la guerre intérieure des vices : « Voyez le siècle, voyez les cloîtres, voyez le sanctuaire ; quels abus énormes à corriger ! Il faut commencer par la maison de Dieu, mais ne point s'arrêter là (1). »

Les décrets de réforme publiés dans ce concile sont excellents : ils prescrivaient de ne choisir pour les bénéfices que des personnes dignes par les mœurs et le savoir ; de ne pas nommer d'évêques avant vingt-sept ans, ni d'abbés avant vingt-deux, et de ne jamais donner les monastères en commende ; il était défendu de cumuler des bénéfices, si ce n'est pour des raisons valides ; les cardinaux devaient surpasser les autres par une vie exemplaire, dire les offices et la messe, ne point étaler dans la demeure et les meubles un faste mondain, ni rien qui ne fût pas conforme à la vie sacerdotale ; en outre, il leur était recommandé

On m'a raconté de lui beaucoup de choses merveilleuses ; mais, comme je n'y crois point, je ne veux pas même perdre mon temps à les écrire. »

(1) LABBE, *Concil.*, tome XIV, 232.

d'éviter l'avarice, la maison d'un cardinal devant être un port, un refuge, un hospice pour toutes les personnes de bien, pour les savants, pour les nobles déchus; de traiter courtoisement les étrangers, décemment les ecclésiastiques, humainement les pauvres; de visiter tous les ans leur Église et de n'en pas dédaigner les biens; de s'enquérir des pays qui étaient infestés d'hérésies et de superstitions, des lieux où la discipline se trouvait relâchée ou menaçait de déchoir, afin d'en informer le pontife, en suggérant les remèdes. Des ordres conformes furent donnés aux officiers de la cour romaine et à tout le clergé.

Ce concile publia un décret encore plus mémorable : « L'imprimerie, qui, par faveur divine, s'est perfectionnée de nos « jours, est très-propre à exercer les intelligences et à former « des érudits, dont nous sommes heureux de voir l'Église abonder. Cependant nous entendons des gens se plaindre que « beaucoup impriment des œuvres contenant des erreurs, des « dogmes pernicieux et des injures contre des personnes même « élevées en dignité, de telle sorte que les livres, au lieu d'édifier, portent atteinte à la foi et aux mœurs. Afin donc qu'un « art, heureusement inventé pour la gloire de Dieu, pour l'accroissement de la foi et la propagation des sciences utiles, ne « devienne pas une pierre d'achoppement pour les fidèles, et « voulant qu'il prospère d'autant plus qu'il sera l'objet d'une « plus grande surveillance, nous établissons qu'il ne sera publié « aucun livre avant d'avoir été examiné par le maître du sacré « palais, ou par les évêques qui le revêtiront de leur visa gratuitement et sans retard. »

Sans aucun doute, une haute et sincère volonté aurait pu ramener à une solution claire et chrétienne, à une médiation pacifique la déplorable dissidence des idées pratiques et le conflit des intérêts ecclésiastiques et religieux avec les intérêts politiques et séculiers; rajeunir l'Église sans la briser et la jeter dans la chaudière de Médée, et consolider l'unité sans la détruire. Malheureusement les passions politiques vinrent envenimer les plaies et empêcher les remèdes calmants. Jules II, en prodiguant les excommunications pour des intérêts mondains, provoqua en France une réaction exprimée par le concile de Pise, et qui produisit même des drames burlesques dans lesquels la cour romaine était couverte de mépris. L'Allemagne, depuis longtemps, jetait les hauts cris à l'occasion de l'argent qui affluait à Rome, mais surtout depuis que les papes s'étaient mis à la tête de la

résistance contre les Turcs; car, dès ce moment, ils durent imposer sans cesse des contributions et des dîmes nouvelles pour des guerres qu'on ne faisait pas toujours, ou qui avaient une issue funeste (1). La diète d'Augsbourg de 1510 éleva des plaintes contre les prétentions pontificales, en menaçant, si l'on n'y portait remède, d'une révolte générale contre le clergé.

L'intervention continuelle des Allemands dans les affaires de la Péninsule avait rendu plus vive l'antipathie naturelle qui existait entre les deux nations, au point de vue du caractère ou des institutions. Odieux aux Italiens comme oppresseurs, les Allemands les méprisaient comme faibles, et ne voyaient dans la supériorité de leur intelligence que fourberie et mauvaise foi. L'esprit romain qui réunit, et l'esprit germanique qui sépare, avaient lutté sans cesse; tandis que celui-là dirigeait vers l'unité juridique, politique, religieuse, réalisée même dans l'institution de l'empire, celui-ci tendait à séparer dans les fiefs les communes ou les petites seigneuries allemandes, et songeait maintenant à le faire dans la religion.

En Italie, l'opposition religieuse était ironique, railleuse et sceptique; elle niait sans doute, mais se soumettait: dans l'Allemagne, au contraire, elle devenait positive, croyante, emportée, et se proposait de renverser pour reconstruire. Les Italiens avaient eu le mérite de réveiller la raison par la pensée, par la liberté de l'art, par l'étude des classiques; mais l'Allemagne méprisait l'art italien autant que les Italiens dédaignaient la science tudesque: funeste dissentiment, qui dessécha cette science au point qu'elle parut destituée de toute application vitale, tandis que la littérature italienne se réduisait à un amusement, à une distraction de l'esprit. Souvent même les Allemands lui adressaient le reproche de libertinage, et Puyherbault disait (2): « A quoi « servent ces écrivailleurs de l'Italie? à alimenter le vice et la « mollesse de courtisans énervés et de femmes lascives; à sti- « muler la volupté, à enflammer les sens, à effacer toute viri- « lité dans les âmes. Nous devons beaucoup aux Italiens, mais « nous leur avons emprunté trop de choses déplorables. Les « mœurs du pays sentent l'ambre et les parfums; les âmes y « sont amollies comme les corps; leurs livres ne contiennent « rien de vigoureux, rien de digne et de puissant, et plût à Dieu

(1) Nous avons à ce sujet plusieurs lettres d'Æneas Sylvius, qui disculpent les papes, parce qu'ils étaient contraints de tenir tête à l'ennemi commun.

(2) *Theotimus, De tollendis malis libris*, 1549.

« qu'ils eussent gardé pour eux leurs ouvrages et leurs par-
« fums! Qui ne connaît Jean Boccace, Ange Politien, Poggio,
« tous païens plutôt que chrétiens? C'est à Rome que Rabelais
« imagina son *Pantagruel*, véritable peste des mortels. Que fait
« celui-là? quelle vie mène-t-il? Il passe tout le jour à boire, à
« faire l'amour, à socratiser; il flaire les cuisines, salit d'infâmes
« écrits son misérable papier, vomit un venin qui se répand au
« loin dans tout pays, sème la médisance et l'injure sur toutes
« les classes de personnes, calomnie les bons et déchire les
« sages; or le saint-père reçoit à sa table cet impertinent, cet
« ennemi public, immondice du genre humain, aussi riche en
« faconde que pauvre en jugement. »

La guerre était donc résolue en Allemagne, quoique non encore déclarée. Érasme de Rotterdam, reçu docteur à Turin en 1506, et accueilli à Rome avec cette bienveillance affectueuse que l'on prodiguait aux gens de lettres, au point que les cardinaux et le pape s'arrêtaient pour le saluer, se plaisait au milieu de ces mœurs trop faciles; il décrivait à Fausto Andrelini ces voluptés, « pour lesquelles (disait-il) on ne regretterait pas de rester dix ans exilé du toit paternel (1). » Talent universel, humeur comique, esprit philosophique, il employa tour à tour l'ironie et le savoir pour fustiger les moines, types de l'ignorance, du libertinage et de la gloutonnerie : « Y a-t-il quelqu'un
« au monde qui vive plus doucement et avec moins de soucis
« que ces vicaires du Christ? Ils croient avoir assez fait pour
« Dieu quand, au milieu des cérémonies les plus fastueuses,
« dans un appareil mystique et presque théâtral, leur sainteté
« vient à dépêcher des bénédictions ou bien à lancer l'ana-
« thème... Que dire de ceux qui, au moyen des indulgences, en-
« dorment les consciences et mesurent presque, montre en main,
« la durée du purgatoire, dont ils calculent exactement les siè-
« cles, les années, les jours, les heures? Il n'y a pas de mar-
« chand, pas de soldat ou de juge qui ne croie, en offrant un
« écu, après en avoir volé par milliers, pouvoir laver toutes les
« souillures de sa vie. » Et pourtant il ne rompit pas avec l'Église, mais se fit une foi de sa propre incertitude, de manière qu'il représente ce tourbillon d'indifférence où le doute épargne quelque tradition.

Ulric de Hutten, chevalier allemand, tout enthousiaste pour

(1) *Epist.* V, 10.

sa patrie, défie à Rome sept jeunes gens qui le tournaient en ridicule. Dans sa *Trinité romaine*, il soutient que l'on rapporte trois choses de Rome : mauvaise conscience, estomac délabré, bourse vide; qu'il y a trois choses auxquelles on ne croit pas dans cette ville: l'immortalité de l'âme, la résurrection des morts, l'enfer; qu'on y fait trafic de trois choses : la grâce du Christ, les dignités ecclésiastiques et les femmes. Plus tard, il fut surnommé le Démosthène allemand pour ses Philippiques contre le pape; il fit encore plus de mal avec ses *Epistolæ obscurorum virorum*, dans lesquelles il flagelle les moines et les théologastres (1).

Frère Martin Luther vint aussi à Rome, où il fut envoyé pour je ne sais quel conflit survenu parmi les augustins, dont il portait l'habit; né à Eisleben l'année même que Savonarola com- 1510
mençait à prêcher à Florence, il devint professeur de théologie à la nouvelle université de Wittemberg. En Lombardie, un couvent doté de 36,000 sequins de rente fut pour lui un objet de scandale; néanmoins il trouva partout « les hôpitaux bien construits, bien pourvus, avec un bon régime, des serviteurs soigneux, des médecins habiles, des lits et du linge propres, et l'intérieur des édifices orné de peintures. Aussitôt qu'on amène un malade, on lui enlève ses habits dont il est pris note pour les garder; il reçoit à la place un palandran blanc, et on le met dans un bon lit. Deux médecins viennent le visiter, et les infirmiers lui donnent à manger et à boire dans des verres limpides, qu'ils touchent à peine avec les doigts. En outre, des seigneurs et des matrones honorables viennent servir les pauvres, la tête voilée, de manière qu'on ne sait pas qui elles sont. A Florence, j'ai vu des asiles où les enfants abandonnés, tous avec un vêtement uiforme, sont nourris, élevés, instruits aussi bien qu'il est possible. »

Arrivé dans la grande cité, Luther visite les chapelles, croit à toutes les légendes, se prosterne devant les reliques, monte à genoux les saints degrés. Il reste stupéfait devant cette police sévère, sous l'impulsion de laquelle, pendant la nuit, le capitaine parcourt la ville avec une bonne escorte, punit ceux qu'il arrête, et, s'ils ont des armes, les pend ou les jette dans le Tibre;

(1) Hutten fit une sanglante épigramme contre Jules II, insérée dans les *Pasquillorum tomi duo*, et on lui attribue aussi le *Dialogus viri cujuspiam eruditissimi festivus sane ac elegans, quomodo Julius II pontifex maximus, post mortem cœli fores pulsando, ab janitore illo D. Petro intromitti nequiverit.*

il admire le consistoire et le tribunal de la sacrée rote, où les affaires sont instruites et jugées avec la plus grande justice (1). Mais son âme, privée d'amour et d'humilité, ne comprend rien à la poésie du ciel italien, aux arts qu'il a fait éclore; il n'est pas ému à la vue de tant de chefs-d'œuvre anciens, avec lesquels les nouveaux rivalisent par la plume, par le pinceau, par les couleurs, et de tous ces génies sublimes réunis sous le manteau pontifical, dont un seul suffirait pour immortaliser un pays, une époque. Avec sa nature antipathique, il trouve le climat pluvieux, les hôtelleries mauvaises, le vin âpre, l'eau malsaine, l'air chargé de fièvre, et une nature aussi misérable que les hommes. Au milieu de la splendeur des cultes et des magificences pontificales, il ne songe qu'à l'argent que tout cela coûte et aux moyens employés pour se le procurer; il reste scandalisé de la corruption des mœurs, des anecdotes débitées sur le compte de Léon X, de l'insouciance de ces prêtres qui *disaient sept messes dans le temps qu'il mettait à en dire une*, si bien que les petits clercs lui répétaient : *Passe, passe* (2); de la vénalité de la cour romaine, prête à dire comme Judas : *Combien me donnerez-vous, et je vous le livrerai?*

1512 Revenu dans son pays avec de tels sentiments, il se plongea dans l'étude de la Bible en grec et en hébreu; mais il fut détourné de ce travail par l'indignation que lui inspirait la vente des indulgences. Les conciles de Vienne, de Constance et de Latran avaient défendu ce trafic sous des peines sévères; mais Léon X crut devoir les braver pour recueillir des fonds destinés à deux grandes entreprises, la croisade contre Sélim et l'érection d'un temple auquel, comme à une image visible, contribueraient tous les chrétiens (3). Le moyen âge ne s'en serait pas formalisé; mais les nations prenaient déjà leur vol hors du nid où leurs ailes avaient poussé. Les princes, qui avaient besoin

(1) *Œuvres de Luther*, édit. de Walch, tome XXII, p. 786 et suiv.

(2) Ib., tome XIX, p. 1509, on lit : « Avant que j'eusse fini l'évangile, mon voisin avait terminé la messe, et me disait : *Passe, passe.* » Les biographes postérieurs ont exagéré ce récit pour changer une plaisanterie en blasphème, et surtout pour faire ressortir la corruption des prêtres. Selneccer (*Oratio de divo Luthero*, p. 3) traduit : « Passa, passa, *id est, festina et matri filium remitte.* » Mathesius le copie, s'il n'en fut pas l'inventeur. Les biographes se sont fait une arme de cette plaisanterie impie contre la doctrine de la transsubstantiation.

(3) Le livre intitulé *Regulæ, constitutiones, reservationes cancellariæ sancti domini nostri Leonis papæ X*, 1514, et qui contient le tarif pour l'absolution de chaque péché, souleva une grande rumeur; il fut réimprimé plusieurs fois.

d'argent, réclamaient une part de ces revenus d'un genre nouveau, et voulaient trafiquer des indulgences comme ils trafiquaient des votes pour la couronne impériale.

Jean Tetzel, dominicain de Pirna, chargé par le nonce Arcimboldo et l'archevêque électeur de Mayence de percevoir en Allemagne le prix des bulles (1), remplit scandaleusement cet office. Il traversa la Saxe avec des caisses pleines de cédules toutes signées. Arrivé dans un endroit, il arborait une croix sur la place et débitait sa marchandise dans les tavernes : *Achetez, achetez,* disait-il, *car, au son de chaque pièce de monnaie qui tombe dans ma cassette, une âme immortelle sort du purgatoire.* Le peuple accourait en foule échanger ses thalers contre les indulgences (2).

Je ferai un trou dans ce tambour, s'écrie Luther, indigné de cette profanation; il refuse l'absolution à quelques personnes qui avaient acheté de ces bulles, à moins qu'elles ne réparent le mal commis et ne se corrigent. Le jour de la Toussaint, qui amenait une grande affluence à Wittemberg, il affiche dans 1517
l'église quatre-vingt-quinze thèses, dans lesquelles il soutient qu'il y a abus dans les indulgences, et que tout le bien que l'homme peut faire appartient à Dieu.

L'abus avoué, on aurait pu le faire disparaître sans rompre l'unité de l'Église; mais tout était si bien préparé que la moindre étincelle devait suffire pour déterminer un incendie inextinguible. Luther, bien qu'il déclare se soumettre à la décision du pape, ne prêche sur cette matière qu'avec un ton de défi; puis, entraîné par les applaudissements populaires à prendre confiance en lui-même et dans la lettre de la Bible, il foule aux pieds la tradition et l'enseignement de l'école, ramène aux premiers temps de l'Église, ouvrant ainsi l'avenir par un appel au passé.

Aussitôt il voit surgir des contradicteurs; mais, d'une part, beaucoup de chrétiens, blessés de voir toute divergence d'opi-

(1) La bulle papale donne un démenti à Guicciardini, qui dit que le pape avait assigné à madame Cibo, sa sœur, le produit des bulles en Allemagne.

(2) Dans les sermons de Tetzel, publiés par un protestant, on trouve la nécessité de la confession et de la contrition : *Quicumque confessus et contritus eleemosynam ad capsam posuerit juxta consilium confessoris, plenariam omnium peccatorum suorum remissionem habebit.* Comme on l'avait fait remarquer à Savonarola, Tetzel proposait à Luther l'épreuve de l'eau et du feu; moins poli que Savonarola, Luther répondait : « Je me moque de tes braiments; au lieu d'eau, je te conseille de boire le suc de la vigne; au lieu de feu, respire le parfum d'une bonne oie rôtie. »

nion accusée d'hérésie, passaient dans le camp ennemi ; de l'autre, comme il arrive toujours, les disputes creusaient davantage le fossé qui séparait les adversaires. Au lieu de censurer les abus, on attaquait les principes, et l'on négligeait de flétrir les excès des prélats pour révoquer en doute le pouvoir légitime du pape et même son autorité en matière de foi. Ainsi, au moment où les menaces des Turcs rendaient nécessaire une union plus étroite, la chrétienté se partageait en deux camps, d'abord opposés, bientôt ennemis. Rome se tut néanmoins pendant neuf mois, car elle croyait qu'il ne s'agissait que d'une de ces querelles qui, d'ordinaire, naissaient et mouraient parmi des moines oisifs et des professeurs hargneux. Les doctes de l'Italie ne pouvaient s'imaginer qu'un *barbare* enfantât quelque chose d'extraordinaire ; le siècle, épris des arts, croyait qu'il suffisait d'opposer aux syllogismes la construction du Vatican et le tableau de *la Transfiguration*, langage inintelligible pour la positive Allemagne. Léon X se complaisait à ces subtilités, et disait : *Frère Martin est une belle intelligence, et tout cela n'est que jalousie de moines.* Tout au plus ajoutait-il : « C'est un Allemand ivre, et il faut lui laisser cuver son vin (1). »

L'empereur Maximilien, plus voisin de l'incendie, en reconnut la gravité et sollicita l'intervention de Léon, qui, comme
1518 quelqu'un réveillé par force, cita Luther à comparaître devant
Juillet. son trône. Frère Martin, tout en protestant de sa soumission au pontife, s'était procuré des appuis terrestres, et, grâce à l'électeur de Saxe, il obtint d'être entendu en Allemagne par un délégué. Le choix tomba sur Thomas de Vio, cardinal de Gaëte, dominicain en grande réputation de savoir et de sainteté ; déjà, devant le chapitre général de son ordre, il avait soutenu une dispute fameuse avec Jean Pic de la Mirandole, et publié un ouvrage sur les indulgences, loué par Érasme comme étant de ceux qui *rem illustrant, non excitant tumultum*. Ne s'apercevant pas combien il est imprudent d'appeler le sens commun à juger de matières positives fondées sur l'autorité, il proposa une discussion publique à Augsbourg. En effet, dès que la question fut réduite à ses véritables et derniers termes, c'est-à-dire l'obéissance absolue à l'Église comme l'unique juge en matière de foi, Luther refusa de faire acte de soumission sans réserve ; puis, feignant de n'être pas en sûreté, il s'enfuit secrètement.

(1) *Ein voll betrunkener Deutscher.* LUTHER, *Œuvres*, tome XXII, p. 1337.

Léon X approuva ce qu'avaient fait les distributeurs de bulles d'indulgences, en déclarant Luther hérétique.

Soutenu par la faveur populaire et ses disciples, frère Martin devint plus hardi et ne respecta désormais que les vérités littéralement exposées dans les deux Testaments et dans les quatre premiers conciles œcuméniques. Du reste, il repoussa la transsubstantiation, les sacrements, le purgatoire, les vœux monastiques, l'invocation des saints. Il écrivit au pape une lettre ironique, dans laquelle il lui témoignait de la compassion comme à un agneau parmi des loups, et répétait toutes les abominations qui se débitaient sur Rome : « C'est un grand malheur, ô bon « Léon, que tu sois devenu pape dans un temps où le démon « seul pourrait l'être. Plût à Dieu que tu eusses vécu de quelque « bénéfice ou de l'héritage paternel, au lieu de rechercher un « honneur qui n'est digne que de Judas et de ses pareils ré« prouvés par Dieu ! »

Léon alors, renonçant à sa longanimité, lança l'excommunication, et Luther, comme Savonarola l'avait fait avec les livres immoraux, brûla devant les étudiants de Wittemberg les décrétales et la bulle, en disant : « Puissé-je en faire autant du pape, qui a troublé le Saint du Seigneur ! » Puis, déposant l'habit d'augustin, il épousa Catherine Bore, ex-religieuse, et changea la forme du culte.

1520 15 juin.

Quiconque se jette en avant sans respecter aucun frein, est sûr d'être applaudi par les jeunes gens. L'imprimerie, qui parut seulement alors s'apercevoir de sa puissance, répandait les discussions avec rapidité ; les beaux-arts prêtèrent aussi leur concours en multipliant les dessins, les objets en relief, les caricatures, les portraits, qui sont un appât pour la multitude. Les savants tressaillaient de joie au milieu de ces controverses, et découvraient dans Luther une force d'esprit merveilleuse ; les gens de lettres, bien qu'il écrivît grossièrement, applaudissaient à ses attaques contre la scolastique discréditée et contre les moines, qu'ils considéraient comme l'ignorance et la pédanterie incarnées. Les beaux esprits riaient du pape, malmené si rudement, comme ils riaient des réformateurs, affectant un rigorisme enthousiaste, et assistaient à la lutte pour voir qui l'emporterait.

Quelques âmes droites crurent apercevoir dans Luther l'homme suscité par Dieu, non pour détruire le dogme, mais pour corriger les erreurs. Les individus qui s'abritent sous le nom de modé-

rés parce que, semblables à Pilate, ils louvoient entre le Christ et Barabbas, déploraient ce schisme, mais jugeaient plus convenable de ne pas s'y opposer pour ne pas aigrir les esprits, pour ne pas enlever toute espérance de réconciliation, pour ne pas se compromettre. Quelques-uns répondirent au novateur par des arguments revêtus de ces formes syllogistiques dont on avait abusé dans les discussions et même dans les conciles précédents (1); mais Luther leur échappait à l'aide d'une plaisanterie, et par son audace exaltait les étudiants, qui lui prodiguaient les applaudissements et couvraient de huées ses contradicteurs. La force anomale est toujours admirée, et entraîne quiconque a besoin de mouvement, ainsi que l'homme qui trouve plus commode de penser par les autres que par lui-même. L'antipathie nationale contre tout ce qui était au delà des Alpes put s'exhaler dans une guerre d'un nouveau genre, et qui n'entraînait ni dépenses, ni dangers, ni dérangement dans les habitudes; les Allemands s'attachèrent donc au nouvel Arminius, et déclamèrent contre un esprit et des délicatesses auxquels ils ne pouvaient atteindre, et contre une culture raffinée dont ils se trouvaient si éloignés.

Luther avance toujours, et, tandis que Léon l'appelle encore à faire pénitence, il publie le traité de la *Liberté chrétienne*. Tout l'édifice sacerdotal reposait sur la croyance que les bonnes œuvres procurent le salut; Luther, pour le démolir, nie que l'homme puisse coopérer à son propre salut. Il est écrit dans l'Évangile : *La foi seule sauve*; nous sommes corruption et péché; nous ne pouvons rien comme tels, et nous n'avons que ce qui nous *est donné par notre divin Sauveur*; il n'y a de mérite et de justice qu'en lui; par conséquent, les bonnes œuvres de l'homme, qui n'est pas libre de sa volonté, sont inutiles et même nuisibles; les pénitences, les sacrements, les suffrages pour les morts, les autres œuvres satisfactoires, sont également inutiles.

L'Église, au contraire, enseigne que la foi sans les œuvres est morte, doctrine qui se concilie mieux avec l'idée du mérite et du démérite personnel, de la rétribution divine, et avec cette lumière naturelle de la conscience qui éclaire tout homme venant

(1) Par exemple, au concile de Bâle, on posa cet argument : « Pour présider « à l'Église universelle, il faudrait que le pape présidât au chef et aux membres « de toutes les Églises établies dans l'univers. Or le pape ne préside pas au « chef de l'Église romaine, parce qu'il ne peut présider à lui-même; donc il « ne préside pas à toutes les Églises, qui font l'Église universelle. »

dans ce monde. Mais, si nous n'avons pas le libre arbitre, à quelle fin Dieu nous a-t-il donné ses commandements? Luther n'hésite pas à répondre qu'il l'a fait pour démontrer aux hommes l'inefficacité de leur volonté; c'est par dérision s'il leur prescrit d'observer certaines choses, puisqu'elles sont au-dessus de leurs forces (1).

Cette première déviation impliquait que l'Église n'est pas infaillible, et que la parole de la sainte Écriture, interprétée par chacun de nous avec sincérité, et en invoquant l'Esprit-Saint, peut être en désaccord avec elle. Dès lors, c'est à la Bible qu'il faut croire uniquement, sans avoir égard aux Pères ni aux conciles, mais au texte tel que chacun l'interprète. De cette manière, il lisait dans la sainte Écriture que Dieu est l'unique auteur du bien comme du mal; que les sacrements disposent au salut, mais ne le procurent nullement; que le Christ est présent dans la sainte cène, mais non transsubstantié; que le prêtre est un homme comme les autres, et qu'il ne peut, en conséquence, absoudre ses frères, pas plus qu'il ne doit se distinguer par des vœux et des rigueurs; que la juridiction religieuse appartient entièrement aux évêques, égaux entre eux sous le Christ qui en est le chef, et choisis par les princes. En un mot, pour renverser l'autorité ecclésiastique prédominante, pour tarir la source des richesses, de l'importance du pape et des prêtres, il efface la distinction du spirituel et du temporel; il fait un prêtre

(1) *De servo arbitrio.* C'est en vain qu'on refuse de croire à un enseignement aussi contraire au sens moral et à la saine raison. Dans ses œuvres de l'édition de Wittemberg, 1572, tome VII, p. 18, on lit : « Une bonne œuvre, accomplie « le mieux possible, est un péché quotidien devant la miséricorde de Dieu, et « un péché mortel devant sa stricte justice. » Dans la *Captivité de Babylone :* « Voyez combien un chrétien est riche! il ne peut perdre son salut, même en le « voulant. Qu'il commette des péchés graves autant qu'il voudra, aucun péché « ne peut le damner tant qu'il n'est pas mécréant. Tant que la foi subsiste, les « péchés sont effacés en un instant par la foi. » Dans la *Liberté chrétienne :* « De là se voit que le christianisme est libre en tout et sur tout, puisque, afin « d'être justifié, il n'a besoin d'aucune espèce d'œuvres, la foi lui donnant tout « avec surabondance. Si quelqu'un était assez simple pour croire qu'il peut se « justifier et se sauver au moyen des bonnes œuvres, il perdrait aussitôt la foi « avec tous les biens qui l'accompagnent. »

Lorsqu'en 1541, à Ratisbonne, Mélanchthon chercha à concilier les doctrines des luthériens avec celles des catholiques, en disant que, par la foi qui justifie, il fallait entendre une foi agissante par charité, Luther déclara que c'était un miserable expédient, une pièce neuve sur un vieil habit, qui le déchire davantage.

de tout laïque, auquel il donne une Bible en lui disant : *Interprète-la selon les inspirations de Dieu.*

Il fallait donc la traduire en langue vulgaire. Dès le premier siècle, on en fit des versions latines ; puis Ulfilas la traduisit pour les Goths, et d'autres pour différents peuples convertis ; il n'est peut-être pas une langue qui n'en possédât des versions faites antérieurement à la réforme. Quant à l'Italie, Jean-Baptiste Tavelli de Fusignano en avait fait une sur les instances d'une sœur d'Eugène IV ; une autre était due à Jacques de Voragine, évêque de Gênes ; celle de Nicolas Malermi, religieux camaldule, fut imprimée à Venise en 1471 (1) et reproduite trente-trois fois ; en 1486, on imprima *Les quatre volumes des Évangiles, traduits en langue vulgaire par frère Guido, avec leurs expositions faites par frère Simon de Cascia.* Jacques Passavanti, dans le *Miroir de pénitence,* se plaint que les traducteurs de la sainte Écriture « l'avilissent de plusieurs manières : les uns la mutilent avec leur parler tronqué, comme les Français et les Provençaux ; les autres lui enlèvent sa clarté avec leur langage obscur, comme les Tudesques, les Hongrois et les Anglais ; ceux-ci, comme les Lombards, la rendent âpre avec leur dialecte grossier et dur ; ceux-là, comme les Napolitains et les habitants du royaume, l'entremêlent de termes ambigus et douteux ; quelques-uns, comme les Romains, la revêtent de rouille avec leur accent rude ; il en est qui lui donnent une forme grossière avec

(1) *In kalende agosto. In kalende octobrio.* Il y en a une autre sans date, et qui peut-être est celle de Voragine. La bibliothèque Marciana vient d'obtenir en don un magnifique exemplaire de l'édition de la Bible en langue vulgaire faite à Venise (Jenson).

Fontanini a démontré que la version de la Bible de Voragine, qui vécut vers la moitié du XIII[e] siècle, n'existe pas ; mais on connaît une traduction de l'Apocalypse, avec des explications continuelles, faite en grossier vénitien par frère Frédéric de Renoldo, qui vécut dans le quatorzième siècle ; elle fut imprimée à Venise en 1515 avec le titre : *Apocalypsis J. C., hoc est revelatione fatta a sancto Giohanni Evangelista con nova espositione in lingua volgare composta per el reverendo theologo et angelico spirito frate Federico Veneto ordinis prædicatorum ; cum chiara dilucidatione a tutti soi passi.* Même avant l'édition de Malermi, de 1477, Jérôme Squarzafico fit imprimer : *Venerabilis D. Nicolaus de Malermi sacra Biblia ex latino Italiæ reddidit, vos imitatus, qui vulgares antea versiones, si sunt hoc nomine, et non potius confecerunt.* Remarquons, en passant, qu'Alde Manuce, dans sa lettre qui précède le psautier grec de 1495, promettait de publier la Bible entière en latin, en grec, en hébreu, et qu'il avait déjà préparé les caractères hébraïques, desquels on trouve un essai à la bibliothèque de la Sorbonne. (Voir FOSCARINI, *Della lett. Veneziana,* livre IV.

leur idiome de la Maremme, de la campagne et des Alpes; plusieurs, moins malencontreux, comme les Toscans, la gâtent et l'obscurcissent; les Florentins, surtout, avec des expressions affectées et hachées, avec leurs locutions florentines, la rendent ennuyeuse, d'autant plus qu'ils la troublent et l'embarrassent avec leur *or, puis, naguère, jamais, cependant*, etc. »

On censurait donc la manière, mais sans condamner le fait. Léon X fit entreprendre à ses frais l'impression d'une nouvelle traduction latine de la Bible, par Sante Pagnini, de Lucques (1), lequel, après la mort de ce pontife, la publia à Lyon en 1527. Pantaleone Giustiniani, qui fut d'abord le frère Augustin de Gênes, puis évêque de Nebbio, en Corse, ayant résolu de la publier en latin, en grec, en hébreu, en arabe et en chaldéen, commença par le Psautier, dédié à Léon X, en 1516, en huit colonnes, une avec le texte hébreu, les autres avec six interprétations et les notes; mais, sur deux mille cinq cents exemplaires, à peine un quart trouva des acheteurs; le reste périt avec lui dans un naufrage, en 1536.

Mais la philologie avait reparu, et la critique, exercée par l'examen des auteurs profanes, s'appliquait aux textes sacrés; dès lors chacun, dans l'orgueil d'une conquête nouvelle, voulut les interpréter à sa guise. L'illustre Allemand Reuchlin fit plusieurs corrections à la Vulgate, et, s'il scandalisa les esprits

(1) Il fit le *Thesaurus linguæ sanctæ* (1529). On doit s'étonner que, dans une époque où les moyens étaient si rares, on entreprit une œuvre dont personne aujourd'hui n'oserait se charger. Le premier chrétien qui professa l'hébreu en Italie fut, à ce qu'il semble, Félix de Prato, israélite converti, qui, en 1515, publia la traduction latine des Psaumes, et se rendit à Rome en 1518, sur l'invitation de Léon X. A cette époque, l'hébreu était encore enseigné par Agathias Guidacerio de Catane, que François I[er] appela plus tard au collége des Trois-Langues, où il eut pour successeur Paul Paradisi de Canossa. A Fano, en 1514, un recueil de prières en arabe sortit de l'imprimerie fondée par Jules II (SCHNURRER, *Bibl. arabica*, p. 231-34). Pagnini commença à Venise l'édition originale du Coran (ib., p. 402). En 1513, on avait publié à Rome le Psautier en éthiopien (LE LONG, édit. Masch., vol. 1, part. II, p. 146); puis, en 1548, le Nouveau Testament, par les soins de Mariano Victor de Rieti, qui, quatre ans plus tard, donna la première grammaire abyssinienne (COLOMESII *Ital. Oratores, ad nomen*). Teseo Ambroise, de la famille des comtes d'Albonese, enseigna à Bologne les langues chaldéenne, syriaque, arménienne, desquelles et de dix autres il donna une introduction (Pavie, 1539) avec les caractères de quarante alphabets. Les travaux d'exégèse sacrée, à cette époque, sont si nombreux que M'Cree admire la Providence, laquelle faisait aiguiser par les catholiques les armes qui devaient les percer!

étroits, il fut défendu par Rome, qui tolérait les hardiesses tant qu'elles ne compromettaient pas l'unité de la foi. Ainsi, comme on l'a dit, ce ne fut pas alors que l'on traduisit la Bible en langue vulgaire; de même, on ne pouvait dire nouvelles les doctrines de Luther.

Dès son berceau, l'Église dut soutenir avec la parole les vérités qu'elle scellait de son sang. Réunie autour du successeur de Pierre, elle discutait des dogmes, et, selon l'inspiration de l'Esprit-Saint, fulminait contre l'orgueil de la raison, qui dit à l'oreille de l'homme, comme jadis le tentateur : *Tu es Dieu*. Durant la lutte entre le pastoral et l'épée, toutes les questions relatives au pouvoir pontifical avaient été agitées, et le monde avait proclamé la supériorité de la matière sur l'esprit, de la force sur le sentiment. Les Vaudois, les Cathares et toute cette variété de novateurs avaient accepté l'Écriture comme le juge unique en matière de foi : selon eux, la tradition, comme parole humaine, était sujette à l'erreur, tandis que la lettre de feu de l'Écriture resplendissait comme le soleil, et restait pure de toute illusion; le culte extérieur était inutile, et il fallait voir dans le successeur de Pierre un antechrist, dont la chaire ne tarderait pas à s'écrouler. La liberté d'examen avait servi de bannière à tous les hérésiarques; il n'y avait pas une vérité ni une erreur sur la grâce, sur la justification, sur le purgatoire, qui n'eût fourni matière à discussion.

Luther ne fit que glaner les doutes semés à travers les siècles, et substituer à la tradition constante de mobiles explications exotériques, qu'il jetait hardiment, sans s'inquiéter de les mettre d'accord, au milieu d'un monde disposé mieux que jamais à recevoir une semblable semence. Cependant, lorsque Léon lança
1521 la condamnation définitive, Charles-Quint, qui avait besoin du
3 janvier. pape dans ce moment, proscrivit Luther et ses adhérents; mais bientôt leur nombre s'accrut au point qu'ils purent résister à l'empereur, lequel, comme les nécessités politiques avaient changé, accorda l'*intérim*, c'est-à-dire la tolérance.

Dans l'espace de dix ans, grâce aux passions qui la fomentaient, la réforme s'étendit rapidement. La monarchie papale semblait une entrave à chacune des nationalités qui s'étaient constituées. Les classes moyennes, après avoir fait prévaloir la propriété démocratique sur la possession féodale, attaquaient la haute aristocratie, en mettant la doctrine séculière au-dessus de celle du clergé. Les gouvernements, qui s'étaient fortifiés, ab-

horraient un système qui enlevait à leur empire une partie de l'homme et les consciences; les princes, épuisés par les guerres et l'entretien des armées permanentes, convoitaient les biens du clergé (1), qu'ils ne respectaient que par peur de Rome; des religieuses et des moines de vocation douteuse se réjouissaient de pouvoir s'affranchir d'une discipline odieuse; les Allemands étaient heureux de repousser la suprématie de ces Italiens qui les avaient empêchés de subjuguer l'Europe entière. Luther, dans sa proclamation à la noblesse chrétienne d'Allemagne, excitait sa jalousie contre les usurpations progressives de Rome et du clergé sur la nation tudesque : « Plus de nonces apostoli-
« ques qui volent notre argent. Pape de Rome, écoute bien :
« tu n'es pas le plus saint, non, mais le plus pécheur; ton trône
« n'est pas affermi au ciel, mais attaché à la porte de l'enfer...
« Empereur, sois le maître; le pouvoir de Rome t'a été dérobé;
« nous ne sommes plus que les esclaves des tyrans sacrés; à toi
« le titre, le nom, les armes de l'empire; au pape ses trésors et
« sa puissance; le pape suce le grain, à nous la pelure. »

Mais Luther lui-même n'était plus capable de contenir les esprits qu'il avait poussés dans la voie de la libre interprétation; bien que, infidèle à son principe de la raison individuelle, il opposât aux exagérés la sainte Écriture et les livres symboliques, les conséquences logiques de la réforme ne tardèrent point à se manifester. Dès que chacun put l'interpréter à son gré, la Bible servit à favoriser les passions. Les gens du peuple, y ayant lu que les hommes sont égaux, firent éclater la haine irréconciliable

(1) Il n'est pas hors de propos de rappeler un des *Discours de table* de Luther : « Le proverbe dit que le bien des prêtres s'en va en fumée; en effet,
« ceux qui ont ravi les biens des églises sont devenus plus pauvres qu'aupara-
« vant. » Burckhart Hund, conseiller d'État de l'électeur de Saxe, avait coutume de dire : « Nous autres nobles, nous avons ajouté les biens des couvents
« aux nôtres, et ceux-là ont mangé ceux-ci, de manière que nous n'avons con-
« servé ni les uns ni les autres. A ce sujet, je veux vous raconter une petite
« fable : L'aigle enleva un morceau de viande rôtie de l'autel de Jupiter, l'ap-
« porta à ses aiglons dans son nid, et reprit son vol pour chercher une autre
« proie; mais un charbon ardent, qui était resté attaché à la viande, tomba
« dans le nid et y mit le feu ; or, comme les aiglons ne pouvaient encore voler,
« ils brûlèrent avec le nid. Tel est le sort réservé à ceux qui s'approprient les
« biens de l'Église, lesquels ont été donnés pour honorer Dieu, ou pour soutenir
« la prédication et le culte divin. Les ravisseurs doivent perdre leur nid et leurs
« petits, et souffrir dans leur corps et leur âme. » (*Tischreden*, p. 292; Iéna, 1603.)

du pauvre contre le riche, en déclarant la guerre à l'ordre, à la propriété et à la science, comme ennemis de la légalité; aux beaux-arts, comme entachés d'idolâtrie : exemple terrible pour les novateurs qui, bien qu'animés d'intentions généreuses, se précipitent dans les voies de l'avenir sans respect pour le passé.

Luther, effrayé de ces funestes conséquences sociales, s'occupa de fortifier le pouvoir des monarques. Dès lors commence l'action politique de la réforme, qui fut d'attribuer aux princes l'autorité en matières ecclésiastiques, de telle sorte que chaque sujet dut croire et adorer comme l'entendait le prince, selon ce principe : *Cujus regio ejus religio.* D'un autre côté, les frères utérins de la réforme cessèrent bientôt d'être d'accord entre eux.

A la même époque où Luther parut, mais sans le connaître,
1518 le curé suisse Ulric Zwingle, qui avait combattu en Italie comme chapelain, prêcha à Zurich contre frère Bernard Sansone, de Milan, chargé de vendre des indulgences dans cette ville, puis contre l'habitude qu'avaient ses compatriotes de se mettre à la solde des étrangers; plus tard il proclama que le pain et le vin de la cène n'étaient que de purs symboles du corps et du sang de Jésus-Christ, et prêcha même d'autres dogmes qu'il regardait comme anciens, et qu'accueillit une grande partie de la Suisse.

1535 Le jurisconsulte français Jean Calvin résolut de réformer la réforme et de la soumettre à une organisation régulière. Si Luther avait renversé la monarchie catholique pour favoriser les évêques allemands, Calvin, selon les idées républicaines de Genève, abat cette aristocratie luthérienne. Il abolit l'épiscopat, et confie le choix du ministre à la communauté religieuse; il nie le mystère, supprime dans le culte tout ce qui frappe les sens, et place la certitude dans la révélation individuelle : il reconnaît le libre arbitre, mais la grâce est nécessaire pour choisir le bien, et la grâce seule, non les œuvres, produit la justification. Le baptême ne conserve rien de sa mystérieuse efficacité, les fils des élus appartenant, par la naissance, à la société rachetée; il ne reste rien de la pénitence, puisque le véritable élu ne peut retomber dans le péché. Les espèces dans la sainte cène ne sont pas transsubstantiées, mais le Seigneur, sous ces symboles, communique véritablement le Christ pour nourrir la vie spirituelle.

Sur ces doctrines, soutenues avec une intolérance impitoyable,

est fondée la principale subdivision des réformateurs en luthériens et calvinistes, ou, comme ils dirent alors, protestants de la confession d'Augsbourg et évangélistes. Luther s'irrite et prétend que lui seul est dans le vrai, mais en vain; Mélanchthon, Carlostadt, Œcolampade et Engelhard paraissent avec des dogmes nouveaux, modifiés au gré de chacun et selon la forme de la constitution du pays : inévitable fractionnement là où chacun peut interpréter à sa manière. Plus tard, les anabaptistes repoussèrent aussi les saintes Écritures, et les unitaires, que nous verrons prévaloir en Italie, exclurent la Trinité. En un mot, à la suite de doctrines proclamées sous le prétexte de le modifier, on répudiait le christianisme, et le protestantisme se réduisait à une négation systématique des dogmes de l'Église.

Les questions religieuses, quelque abstraites qu'elles semblent, pénètrent nécessairement dans les artères de la société, laquelle, en effet, fut bouleversée dans toute son organisation : elle perdit son caractère théocratique; la libre interprétation faisait disparaître tout accord général dans la pensée, et ces règles qu'on avait acceptées comme l'expression du sens commun. Les fils étaient en dissidence avec le père, les frères avec les frères, les femmes avec les maris, et la secousse domestique se propageait dans la société civile, où chacun prétendait agir à sa guise, dès que tous pensaient comme ils voulaient; puis les princes, maîtres de diriger la conscience, ne reconnaissaient aucun frein. La réforme bouleversa les États; la Suisse, la France, l'Allemagne et tout le Nord, pendant un siècle et demi, s'agitèrent au milieu de révolutions et de guerres qui changèrent presque partout, au prix de torrents de sang, les formes de gouvernement. Nous dirons ailleurs dans quelle mesure y participèrent les Italiens, et nous verrons que Voltaire a tort d'assurer, avec sa légèreté qui n'était chez lui qu'un système artificieux, que « ce peuple ingénieux, occupé d'intrigues et de plaisirs, resta étranger à ces commotions. »

CHAPITRE CXXXV.

CLÉMENT VII. SAC DE ROME. PAIX DE BARCELONE.

Jules de Médicis, chevalier hiérosolymitain, habile dans les armes, les négociations difficiles et les cabales, avait été le bras droit de Léon X, son cousin, et le rétablissement de sa famille à Florence était dû surtout à ses efforts; nommé plus tard archevêque et cardinal dans cette ville, il administra de manière à se concilier les esprits. Il fut légat de l'armée pontificale en Lombardie, puis à Rome; à la mort d'Adrien VI, saint homme et prince incapable, il gagna dans le conclave le cardinal Colonna, d'abord son adversaire décidé, en lui promettant de lui céder
1523 l'office lucratif de vice-chancelier, et devint pape sous le nom
19 novembre. de Clément VII (1).

Tous les contemporains sont d'accord pour reconnaître ses qualités morales; parmi les autres, l'ambassadeur vénitien, Marc Foscari, écrivait ainsi à la seigneurie de Venise : « Il parle bien, voit tout, mais il est très-timide. En matière d'État, personne n'est au-dessus de lui; il écoute tout le monde, et fait ensuite ce qu'il juge convenable. Homme juste et homme de Dieu... quand il a signé une supplique, il ne se rétracte jamais, comme faisait le pape Léon, qui donnait sa signature à plusieurs. Il ne vend pas les bénéfices, et ne les donne point par simonie; il n'en-

(1) Le cardinal Wolsey, ministre de Henri VIII, roi d'Angleterre, avait toujours convoité la tiare. Après la mort d'Adrien VI, il se fit recommander chaudement par son roi; on a publié dernièrement dans les *State's papers* sa lettre aux ambassadeurs anglais à Rome. Dans cette lettre, après avoir parlé des chances qui sont en faveur du cardinal de Médicis, il charge les ambassadeurs de le sonder sur ses dispositions à son égard, et de lui promettre en son nom, dans le cas où il voudrait renoncer à sa candidature, toute espèce d'avantages. Inutile d'ajouter qu'il les invite à faire des démarches auprès des autres cardinaux, de vanter son mérite, de faire valoir l'appui que lui prête Henri VIII, et de le présenter comme disposé à tout faire pour donner satisfaction à tous les désirs, à tous les appétits, à doter l'Italie et l'Église de tous les biens.

lève pas d'offices pour donner des bénéfices, comme faisait le pape Léon, mais veut que la justice préside à tout. Il ne dépense ni ne donne le bien des autres, et pour cela il est réputé misérable... Cependant il fait beaucoup d'aumônes, et il a donné 300, 500, parfois même 1,000 ducats pour marier de jeunes filles ; malgré cela, il n'est pas beaucoup aimé. D'une très-grande continence, il vit avec économie... Quand il est à table, il a toujours auprès de lui deux médecins avec lesquels il parle des qualités des choses qui se mangent ; puis il s'entretient de philosophie ou de théologie avec d'autres persones qui se trouvent là... Il ne veut ni bouffons ni médecins... et tout son plaisir est de converser avec des ingénieurs et de parler d'eaux (1). »

Mais, comme pontife et prince, l'histoire ne peut le juger que sévèrement. La domination temporelle des papes n'avait jamais été aussi étendue et aussi solide qu'alors ; néanmoins, effrayé des attaques dirigées contre son autorité, il vacilla dans ses actes (2), comme si l'irrésolution était prudence, et l'inconstance habileté. Homme religieux, Clément se laissa envahir par le sentiment de sa propre impuissance ; dans la pensée d'épuiser la France par l'empire et l'empire par la France, il se jetait, selon sa jalousie, tantôt dans les bras de l'un, tantôt dans les bras de l'autre ; ni aimé ni craint, mû par des intérêts divers, il ne fut ni bon pape ni bon Italien ; il éteignit la liberté de son pays, et attira sur l'Italie des fléaux qui ne l'épargnèrent pas lui-même.

Afin de remplir le trésor vidé par Léon X, il eut recours à de misérables expédients et à de sordides économies sur les pensions, sur les travaux publics, sur la paye des soldats, sur les emplois accordés dans les colléges, sur le monopole des grains, au lieu de mettre un frein aux concussions des fonctionnaires et au gaspillage de l'administration ; mais, avant tout, il s'occupa d'assurer à ses parents une brillante position, bien qu'il ne restât, de la souche de Cosme, que lui, Hippolyte et Alexandre, tous bâtards. Il avait toujours favorisé l'Espagne, et se vantait d'avoir empêché François Ier de pousser jusqu'à Na-

(1) Rapport de 1526.

(2) Un papato composto di rispetti,
Di considerazioni e di discorsi,
Di più, di poi, di ma, di sì, di forse,
Di pur, d'assai parole, senza effetti.

BERNI.

ples dans la première expédition; d'avoir amené Léon X à souffrir que Charles eût la couronne impériale, avec le droit de la réunir à celle de Naples; d'avoir favorisé la ligue de ce pape pour reprendre Milan, et l'élection d'Adrien VI : « Pour ces fins, il avouait qu'il n'avait pas épargné les trésors de ses amis et de la patrie, ni les siens (1). » Effrayé néanmoins de voir les Espagnols assis en Lombardie, il suivit d'abord une politique flottante, puis se déclara pour François Ier.

Charles-Quint préparait contre ce roi une armée et des navires, l'Angleterre des subsides en argent, et Pescaire, avec le connétable de Bourbon qu'il avait poussé à envahir la France, passa le Var; mais, fatigués, après quarante jours, du siége de Mar-
1524 seille, ils se retirent presque en fugitifs. François Ier arrive pour châtier la *rodomontade espagnole du déserteur*, et traverse le mont Cénis avec quarante mille hommes, jaloux de venger la patrie, outre une formidable infanterie suisse; sans perdre de temps devant les forteresses, comme l'avait fait l'amiral Bonnivet, et n'étant arrêté en aucun lieu par les impériaux disséminés confusément, il se dirige sur Milan par Verceil. Les troupes de l'empereur avaient apporté la peste dans Milan, ce qui l'avait fait abandonner par Sforza et son chancelier Morone; Pescaire, voyant qu'il ne pouvait se maintenir dans la ville, dépourvue d'habitants et de vivres, se retira après avoir muni le château, et les Français y entrèrent, mais non sans la piller.

Après avoir perdu l'espérance de vaincre et de saccager, beaucoup d'impériaux désertaient, et les officiers différaient d'opinion sur le plan à suivre; si François Ier eût alors serré l'ennemi de près, il achevait son triomphe; mais l'amiral Bonnivet le détournait des entreprises hardies, comme ne convenant pas à la dignité d'un roi; on se borna donc à faire le siége
octobre. de Milan et de Pavie, autour desquels il perdit un temps précieux, au milieu des plaisirs d'un hiver tempéré, des magnificences de la Chartreuse et des divertissements du parc de Mirabello. Bien plus, encouragé par l'alliance de Clément VII, il envoie une portion de son armée à la conquête de Naples, dans la persuasion qu'il avait autant de soldats qu'on lui en faisait payer; mais le temps qu'il consume si mal à propos est mis à profit par Anton de Leyva, vaillant Espagnol qui avait assisté à trente-trois

(1) Dans une lettre citée par Ranke.

batailles et à quarante siéges (1). Le connétable de Bourbon recueillait partout de l'argent, et Pescaire cherchait à corrompre les personnes de l'entourage de François Ier; Jean-Jacques Medeghino, aventurier milanais, qui, au milieu de ces bouleversements, s'était créé une seigneurie auprès du lac de Côme, assiégea Chiavenne, et put ainsi arrêter les secours qu'envoyaient les Grisons, alliés de la France.

Les impériaux, commandés par Lannoy, se réunirent alors de tous côtés pour délivrer Pavie, et cernèrent les Français. Bien que la guerre fût soumise à la tactique, le roi ne voulait pas renoncer aux prouesses de l'ancienne chevalerie, et le point d'honneur l'empêchait de se retirer; malgré sa grande infériorité numérique, il accepta la bataille, où périrent huit mille des siens avec une vingtaine de ses meilleurs capitaines, parmi lesquels Bonnivet, Galéas Sanseverino, La Palisse, Aubigny, La Trémouille. Le roi lui-même, entouré par des ennemis qui ne le connaissaient pas, se défendit jusqu'au moment où il rencontra Lannoy, auquel il remit son épée, que celui-ci reçut à genoux, en lui en donnant une autre. Le roi de Navarre, le bâtard de Savoie, le maréchal de Montmorency, deux Visconti et vingt autres personnages de marque restèrent prisonniers; tous les bagages du roi et l'artillerie furent enlevés, et les goujats même pillèrent sa garde-robe. L'armée française n'opposa plus la moindre résistance, et les Suisses, pour échapper à la haine nationale des Allemands, se précipitèrent dans le Tésin, où beaucoup se noyèrent.

1525 24 février.

Bien que le roi écrivît à Louise de Savoie, sa mère, *que tout était perdu, fors l'honneur* (2), Charles-Quint sentait que rien n'était perdu, et que la France restait entière, même sans son roi. Dans les premiers jours, il montra donc cette modération qui double le mérite des victoires; il n'y eut ni fêtes ni *Te Deum;* il fallait, disait-il, y reconnaître la main de Dieu, et ne s'en réjouir que parce qu'un tel événement ferait cesser l'effusion du sang; il refusa d'écouter le duc d'Albe, qui lui conseillait d'enva-

(1) Brantôme (*Vies des grands capitaines*) dit que Leyva, assiégé dans Pavie, enleva des églises tous les ornements en or et en argent, mais en faisant un vœu solennel, s'il était vainqueur, d'en restituer beaucoup plus, et il en fit faire de la monnaie; mais, « *passé le danger, le saint est oublié.* »

(2) Ou plutôt, bien qu'il nous en coûte de jeter une ombre sur des paroles répétées si fréquemment: *Madame, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est saine,* etc.

hir subitement la France consternée. Néanmoins il fit enfermer François Ier dans le château de Pizzighitone, en demandant pour sa rançon la Bourgogne, Milan, Asti, Gênes et Naples; sur son refus d'acheter la liberté à ce prix, il l'envoya prisonnier à Madrid.

Cet événement inattendu réduisait à néant les subterfuges d'une politique qui avait compté sur un homme, au lieu de s'appuyer sur une nation. Les princes d'Italie, qui avaient espéré voir les deux rois s'affaiblir réciproquement, se trouvèrent à la merci d'une armée victorieuse, insubordonnée, rapace, et d'un empereur enorgueilli par le succès. Les généraux espagnols, n'ayant plus à craindre l'union des princes italiens, les frappèrent individuellement de contributions énormes, ce qui leur permit de payer l'armée, de tyranniser et de voler. Clément VII, une fois ses manéges découverts, se vit exposé à l'orage; sa finesse paraissait malice, la générosité des Médicis devenait lésinerie, et sa politique se réduisait à ces tâtonnements qui indisposent tous les partis et dégoûtent le peuple, toujours prêt à admirer la résolution, même alors qu'elle lui est nuisible; dès lors, se voyant à la merci des étrangers pour n'avoir point osé se mettre à la tête de ses compatriotes, il changea de langage, et joignit ses plaintes à celles de toute l'Italie.

François Sforza, au nom duquel on avait recouvré le Milanais, sentait que Charles-Quint, bien qu'il l'en eût investi moyennant 600,000 ducats et l'obligation d'y tenir des garnisons allemandes, visait à réunir le duché à ses possessions héréditaires. Bon, mais incapable, et soumis à la volonté des étrangers qui l'avaient rétabli, il ne pouvait que gémir sur l'agonie de son pays, ravagé par la peste et cet autre fléau des lansquenets, qui ne comprenaient pas même la langue dans laquelle les Italiens leur demandaient merci.

Le chancelier Morone, après avoir cherché à se concilier les Milanais par l'institution d'un sénat, corps inamovible et irresponsable, qui surveillait le recouvrement des impôts, rendait l'administration de la justice impartiale et rigoureuse, révisait les actes législatifs du prince, ne pouvait se résoudre à supporter cette abjection, et forma le projet d'une ligue italienne pour assurer l'indépendance du pays; Henri VIII la favorisait par jalousie de Charles, et la régente de France promettait des subsides, dans l'espoir que cette diversion lui ferait obtenir de meilleures conditions pour racheter son fils.

L'armée impériale était commandée par François, marquis de Pescaire, né en Italie des Avalos espagnols. Il s'était signalé aux batailles de Ravenne, de la Bicoque, de Pavie, et l'on vantait son génie inventif, son activité, ses stratagèmes ; plein de mépris pour la culture italienne, il se plaignait de n'être pas né en Espagne, et ne parlait qu'espagnol ; de leur côté, les Italiens le trouvaient « orgueilleux outre mesure, envieux, avare, ingrat, méchant et cruel, sans religion, sans humanité, né tout exprès pour détruire l'Italie (Vettori). » On lui attribuait la plus grande part dans la victoire de Pavie, qui lui avait coûté une grave blessure (1) ; il s'irrita donc de ce que Lannoy avait envoyé en Espagne le royal prisonnier, que l'armée voulait garder comme gage de la paye qui lui était due ; afin d'acquitter l'arriéré des soldats, il promit la liberté à Henri II, roi de Navarre, moyennant 80,000 ducats, mais Charles-Quint refusa d'y consentir. De là, son mécontentement, dont plusieurs fois il fit part à Morone, qui espéra l'attirer dans le parti italien, sinon par sentiment national, du moins en flattant sa vanité. Après l'avoir sondé, il lui dit : « Une ligue, pour l'expulsion des barbares, se forme entre la régente de France, le roi d'Angleterre, les Suisses, tous les princes et les républiques d'Italie ; vous en serez le chef, et vous désarmerez, avec les vôtres, les troupes de l'autre corps d'armée commandé par Leyva ; la fureur du peuple, exaspérée par tant de souffrances, vous aidera dans cette entreprise. Avec les forces réunies, nous marcherons à la conquête de Naples, dont le pape est disposé à vous donner l'investiture, d'autant plus que les régnicoles brûlent d'être gouvernés par vous, leur compatriote. Une fois l'Italie débarrassée des étrangers, vous êtes le seul à qui le vote puisse en conférer la couronne. La postérité vous confirmera le titre glorieux de libérateur de la patrie. » Il ne ferma point l'oreille à ces propositions ; des consultations de théologiens et de gentilshommes tranquillisèrent son honneur et sa conscience, en l'assurant qu'avant d'être capitaine de César, il était citoyen de Naples et sujet du pape.

Mais Pescaire se repentit bientôt ; élevé par les romans espagnols dans des idées exagérées de loyauté, il ne rougit pas de descendre au rôle infâme d'agent provocateur. Il continua d'entretenir les espérances des conjurés ; puis, ayant appelé Mo-

(1) Dans les dépêches d'André Navagero, de 1525, nous lisons que Pescaire se proposait de prendre Venise, dans la persuasion qu'elle n'était défendue que par l'eau, et qu'il pourrait y arriver au moyen de fascines du côté de Malghera.

1525 rone à un nouveau colloque dans le château de Novare, il se fit
14 oct bre. renseigner, avec détail, sur les menées, les complices et les moyens de réussite; mais il avait caché Anton de Leyvra derrière la tapisserie. Aussitôt le chancelier fut arrêté et interrogé en présence du marquis lui-même, qui mourut peu après, à l'âge
30 novembre. de trente-six ans; ainsi, tandis qu'il pouvait aspirer à l'immortalité, il aima mieux s'attacher au pilori de l'espion, flétrissure que n'ont point effacée les poétiques lais de sa veuve, Victoire Colonna (1).

Morone protesta contre son arrestation, puisqu'il n'était pas le sujet de celui qui le privait de sa liberté et le jugeait; mais, bien qu'entouré d'égards, il ne sortit jamais de prison. Le duc Sforza, traité à l'égal d'un simple particulier, se vit intenter un procès. Milan, assiégé, bombardé, exposé aux horreurs d'un gouvernement militaire, fut enfin contraint par la force de jurer fidélité au roi d'Espagne. Les Italiens connurent alors combien

(1) S'il faut en croire Varchi (*Hist. florentines*, livre II), Victoire, ayant appris la trame de son mari, lui aurait écrit pour qu'il ne souillât point par la trahison une vie si honorable; qu'elle préférait à la couronne de reine l'honneur d'être la femme d'un chevalier loyal, et qu'on arrivait à l'immortalité, non par des titres et des royaumes, mais par la fidélité et les autres vertus.

Pescaire, abattu par la certitude de sa mort prochaine, écrivait dans son testament qu'on priât Charles-Quint d'épargner les jours de Morone et de lui faire tout le bien possible; il ne voulait pas, disait-il, que tout ce qu'il avait fait pour le service de Sa Majesté pût amener sa propre damnation.

Quant au fait de Morone et de Pescaire, nous puisons quelque lumière dans le rapport de l'ambassadeur vénitien, Gaspard Contarini : « Le conseil de César est divisé en deux partis; à la tête de l'un se trouve le chancelier (Gattinara)... Il conseille à Charles de se faire monarque universel, de songer à l'entreprise contre les infidèles, qui convient à un empereur chrétien, et d'abaisser la couronne de France... A cet effet, il faut qu'il ait l'Italie pour amie... Au contraire, le vice-roi (monseigneur de Beaurain) et don Hugues de Moncade, dont le marquis de Pescaire appuie de toutes ses forces l'opinion, conseillent à l'empereur de s'entendre avec la France pour ruiner l'Italie, de laquelle, disent-ils, il deviendra maître en s'accordant avec le roi Très-Chrétien. Mais Sa Majesté, à notre départ de la cour, semblait écouter de préférence le chancelier, dont les conseils auraient prévalu. Après mon arrivée en Italie, à la vue de ces troubles de l'État de Milan, je me suis étonné grandement; car j'ai pensé que cette commission particulière (*de destituer le duc*), le marquis ne l'avait pas eue de Charles, mais une mission générale, à cause de quelques soupçons que le duc avait fait naître; seulement le marquis, comme je le crois, poussé par son mauvais vouloir contre le duc et l'Italie, aidé, en outre, par l'archiduc d'Autriche, qui convoite avec passion le duché de Milan, est allé aussi loin que nous l'avons vu. » (*Rapports des ambassadeurs vénitiens*, première série, vol. II, p. 59.)

leur indépendance était compromise. Venise, prenant le rôle de protectrice de la liberté, que Florence avait perdu, armait et renouvelait ses instances auprès de Clément; en s'unissant résolûment avec cette république, laquelle avait une armée intacte, et avec le duc de Ferrare, ce pape aurait pu soutenir l'honneur italien contre des troupes qui s'étaient débandées faute de paye.

Clément, qui n'aimait pas l'action, eut recours aux paroles, et décrivit à l'empereur l'épouvante occasionnée par l'occupation de Milan : « A la vue de cette ruine manifeste de l'Italie, « les hommes qui tremblaient et affectionnaient peu Votre « Majesté ne cessaient de nous exhorter à repousser de l'Italie, « comme bon prince italien et pape véritable, la servitude et « l'oppression;... néanmoins, bien que notre esprit hésitât quel« quefois, et que nous fussions incertain sur vos dispositions à « notre égard, d'autant plus que vos ministres nous ont fait « beaucoup d'outrages dans notre État et la personne de nos « sujets, nous n'avons jamais voulu rien faire qui nous enlevât « votre amour et votre amitié;... car nous avons la ferme es« pérance que celui qui tant de fois a promis de rendre l'indé« pendance aux potentats de l'Italie, le fera avec d'autant plus « d'empressement, que l'occupation de Milan est plus contraire « à notre attente. Votre Majesté a dit si souvent qu'elle voulait « la tranquillité et la liberté de l'Italie; le moment est venu. « Restituez son État au duc de Milan, et vous éteindrez dans les « cœurs de chacun une crainte et un désespoir qui peuvent al« lumer un grave incendie.

« Ces actes, notre très-cher fils, ni la mort ni le temps ne « peuvent les anéantir; en sacrifiant quelque dessein particulier « au bien général, on gagne le ciel, et, dans la postérité, un nom « immortel. Si Votre Majesté se laisse persuader par son bon et « affectueux père, nous lui offrons non-seulement des dîmes, « des croisades, des chapelles et tout ce que nous pouvons faire « en vertu de notre double autorité spirituelle et temporelle, « mais encore notre sang et notre vie pour son exaltation et « satisfaction (1). » Clément comprenait donc les devoirs de Charles et les siens; mais, quand il fallait agir, il hésitait, et recourait aux voies tortueuses, si conformes à la politique d'alors; puis, aussitôt que Charles eut assuré Florence aux Médicis, il se déclara pour lui et le pourvut d'argent.

(1) *Lettres de princes à princes*, II, 95. Elle est du 16 décembre 1525.

Sur ces entrefaites, la Sicile réclamait en vain ses priviléges à un roi maître de la moitié du monde. Naples était audacieusement rançonnée par les capitaines et les magistrats, qui épuisaient la source des richesses à force d'exactions. La Toscane assistait à l'agonie de sa liberté; la Romagne avait souffert tour à tour de ses tyrans indociles et de papes ambitieux; dans la Lombardie, ravagée par des guerres continuelles, beaucoup de villes furent prises et reprises, et les campagnes étaient ruinées; d'autre part, tous gémissaient sous l'oppression d'armées composées de soldats étrangers, achetés en détail, ou bien enrôlés par des capitaines qui, mus par le seul appât du butin, et disposés à se retourner contre celui qui les stipendiait, recherchaient la guerre, leur unique existence, dussent-ils la faire pour leur compte.

En Lombardie, les factions des Guelfes et des Gibelins s'étaient réveillées, et l'on avait vu surgir plusieurs chefs de bandes, qualifiés de brigands (*masnadieri*) dans les temps de tranquillité, et qui, au milieu des troubles, prétendent au nom de héros; parmi ces gens et avec eux s'élevaient quelques seigneurs, appuyés uniquement sur le droit de l'épée, et poussés par l'unique désir de satisfaire leur volonté. Dans le nombre, Jean-Jacques, surnommé le Medeghino, obtint de la renommée. Il était d'une famille de Milan, appelée Médicis, mais qui n'avait aucune parenté avec celle de Florence. Il commença sa carrière par des *vengeances viriles*, et, menacé de châtiment, il embrassa la carrière des armes; néanmoins il serait difficile d'expliquer sa puissance si l'on ne se rappelait pas que, dans les jours d'agitation, des milliers d'individus se réunissent à quiconque montre de l'énergie et offre une chance d'exercer le courage et de voler; qu'il réussisse ou non, peu importe. Medeghino embrassa la cause des Gibelins, ce qui voulait dire des partisans de l'Espagne; pour seconder Morone, auquel il était cher, il arrête un courrier français, l'égorge, et lui enlève ses dépêches dont il se sert pour régler sa conduite; entré à Milan avec les impériaux, il les aide à s'emparer du lac de Côme. Il prête son bras à François Sforza, rétabli dans le duché, pour se défaire d'Astore Visconte, son ennemi particulier, et demande le château de Musso pour prix de cet assassinat. Sforza et Morone feignirent de lui en donner la patente, adressée au châtelain; mais elle contenait l'ordre de l'arrêter. Medeghino, qui eut quelques soupçons, ouvrit la lettre, et la remplaça par une autre, à la présentation de laquelle on

lui livra le château; il dissimula, et le duc fut contraint de se taire.

Le château s'élevait sur un promontoire dans la partie supérieure du lac de Côme; outre les difficultés naturelles de la montagne, escarpée de trois côtés, le maréchal Trivulce, autrefois son propriétaire, l'avait entouré de bonnes fortifications, auxquelles Medeghino en ajouta de nouvelles, au point de le rendre imprenable. Le lac et les montagnes environnantes étaient infestées de brigands qui, agissant pour leur compte, au milieu du désordre général, volaient, tuaient, bravaient les lois au grand dommage des gens pacifiques. Medeghino détruisit les uns et réunit les autres autour de lui en les disciplinant. Il institua un conseil de finances et un de justice pour les refréner; d'excellents ingénieurs étaient à son service; se conciliant les subalternes par une affabilité soldatesque, les seigneurs par des secours d'argent et d'hommes, par sa protection, il domina dans ces parages, seconda tantôt le duc, et tantôt l'affama en empêchant le transport des grains; en assaillant la Valteline et Chiavenna, il contraignit les Grisons à rappeler les troupes qui servaient sous François Ier, ce qui fut la cause principale de la déroute de Pavie.

Les impériaux, après avoir occupé le duché, ne purent eux-mêmes lui faire courber la tête; tour à tour lion et renard, il se soutint en répandant la terreur dans le voisinage. Il devint également maître du comté de Lecco, propriété de Morone, qui reçut en dédommagement des terres dans la Brianza; là, il battit monnaie, et fut sur le point de s'emparer de Côme. Fort par ses richesses et ses bandes, redouté pour son audace criminelle, très-fourbe dans un âge de fourbes, exploitant tous les partis, ayant partout des intelligences et des espions, il visait à se rendre maître, avec l'aide des Suisses qu'il espérait acheter, de vastes domaines et peut-être de tout le duché. Dans ce but, il faisait de l'argent par tous les moyens, au point d'imposer un droit sur la pêche et de faire payer aux individus de petites rançons. Dix mille Grisons, dont il était l'ennemi déclaré, s'entendirent contre lui avec Charles-Quint, dont il était l'ami incommode; mais il sut tout à la fois employer la force et les négociations avec tant de succès, qu'il obtint de l'empereur de larges conditions, 35,000 écus et le marquisat de Marignan (1532).

Les Lombards ne pouvaient s'habituer à la servitude; bien qu'ils eussent perdu jusqu'à leur nationalité, ils nourrissaient ce

patriotisme qui ne produit plus d'inspiration, mais des tourments ; ils espéraient dans l'insurrection, dans l'assassinat, dans l'Angleterre, surtout dans les Français, intéressés à nuire à Charles-Quint pour venger leur roi prisonnier ; mais la régente de France (les preuves abondent) recevait les projets et les espérances des Italiens, puis les transmettait à l'empereur pour le convaincre qu'il était menacé d'une conflagration générale, et
1526 14 janvier. le rendre ainsi plus facile à traiter. Mais Charles, toujours inflexible, exigea que le roi prisonnier consentît aux conditions qu'il lui avait imposées, c'est-à-dire qu'il renonçât à la Bourgogne, à ses droits sur la Flandre, l'Artois et le royaume de Naples ; qu'il épousât Éléonore de Portugal, sœur de Charles ; qu'il conférât au connétable de Bourbon ses fiefs confisqués et le duché de Milan, et livrât ses fils comme otage.

L'Italien Mercurino Gattinara, grand chancelier de Charles et le seul parmi ses agents qui montrât un caractère élevé, lui conseillait de tenir François Ier toujours enfermé, ou de lui rendre la liberté sans conditions. Charles voyait bien qu'il ne pourrait obtenir tout ce qu'il demandait ; mais peut-être avait-il moins à cœur d'acquérir la Bourgogne que de déshonorer le héros de Marignan, le dernier paladin, en le faisant paraître lâche s'il observait le traité, et menteur s'il le violait. En effet, le roi chevaleresque crut qu'il lui était permis de tromper celui qui le violentait ; à peine libre, il réunit à Cognac les
18 mars. grands, qui le dispensent de remplir des engagements qu'on lui a extorqués, d'autant plus qu'ils portent atteinte à l'intégrité du royaume, et votent 2 millions d'or pour renouveler la guerre.

Les deux rois s'accusent réciproquement de félonie et font des préparatifs de guerre. Gattinara rédige une consultation pour démontrer que François Ier possède les sept péchés capitaux, et que dès lors on doit le combattre. Le roi de France, encou-
22 mars. ragé par Clement VII et les Vénitiens, entre dans une *sainte ligue,* dont Henri VIII et le pape se déclaraient les protecteurs, et qui avait pour but de délivrer ses fils, d'assurer à Sforza le Milanais, au pape Naples, à l'Italie l'indépendance.

La jalousie excitée par l'insatiable cupidité des Autrichiens, le désordre des finances de Charles-Quint, et le désespoir qui poussait les Italiens à tout entreprendre, après avoir souffert pendant trente ans le honteux supplice infligé à une population désarmée par une soldatesque féroce et perverse, pouvaient faire

concevoir de légitimes espérances. Malheureusement les Italiens manquaient de chefs ; ceux qui, pour opprimer et voler, bravaient la justice ou vendaient leurs services, étaient dépourvus du véritable courage qui naît d'un sentiment généreux, et vivaient séparés de la nation. Les gouvernements avaient oublié leur énergie d'autrefois ; l'influence guelfe de Florence n'existait plus ; Venise vivait au jour le jour, et le pape vacillait toujours. En effet, sans parler des promesses que Charles lui prodiguait, le spectre de Luther triomphant l'épouvantait ; dans le naufrage de l'Italie, il espéra donc qu'il sauverait du moins l'Église, au moyen de l'agrandissement de l'empereur, qu'il croyait un catholique fervent, et auquel il suggérait de former une ligue avec les princes bien pensants, afin d'extirper par le fer et le feu la plante vénéneuse. Mais, si l'empereur Maximilien avait protégé Luther en disant : « Un jour il pourra être utile, » Charles-Quint gouverna le pape au moyen de l'épouvantail de l'hérésie croissante et par la menace d'un concile.

La guerre ayant éclaté entre la France et l'empire, les Italiens l'entreprirent avec ardeur ; car ils sentaient qu'elle n'était pas faite « pour un point d'honneur, pour une vengeance ou la conservation d'une cité, mais qu'il s'agissait du salut ou de la perpétuelle servitude de l'Italie ; » ils espéraient « voir le monde se renouveler, et l'Italie remonter des abîmes de la misère à une très-grande félicité. » Ainsi s'exprime le dataire Ghiberti (1), qui disait dans une lettre à don Michel Sylva : « Je vous ai écrit « que, si toute vertu n'était pas éteinte dans le cœur des Fran« çais, et si le roi tenait sa promesse de se mettre avec nous « pour délivrer l'Italie et ses enfants, et se venger des injures de « César, nous serions encore des hommes et ferions des efforts « afin de nous soustraire à la domination du très-mauvais « Charles. Nous avons si bien poursuivi nos négociations que, le « 22 du mois passé, la ligue a été conclue en France entre nous, « le roi de France, les Vénitiens et le duc de Milan, en laissant « au roi d'Angleterre la faculté d'y entrer dans le délai de trois « mois, ce qu'il fera, nous en sommes certains. Si les Français « tiennent ferme, et que je sois cru, nous ferons en sorte que « César connaisse combien il perd pour être si ingrat envers « Dieu et les hommes. Sans force, j'en suis certain, nous ne « pouvons attendre que du mal ; on ne tient aucun compte

(1) *Lettres de princes à princes*, II, 95, 10 juillet 1526.

« de la cour apostolique, et l'on ne voit que la soif de régner « *per fas et nefas;* il y a tant de maux que j'espère que Dieu ne « voudra point supporter davantage un si grand mépris de ses « choses (1). »

Le duc d'Urbin, capitaine des Vénitiens, marche sur le Milanais, tandis que Guido Rangone et l'historien Guicciardini, en qualité de lieutenant, y arrivent avec les troupes papales; mais les confédérés ne savaient pas agir d'accord. Clément s'imaginait qu'on manquait aux égards qui lui étaient dus; le Medeghino, qui recevait de lui de grandes sommes d'argent pour soudoyer des Suisses, les employait à s'agrandir lui-même; le duc d'Urbin, en se vantant d'imiter Fabrice Colonna le Temporiseur, évitait les batailles pour traîner la guerre en longueur. « Les résolutions des Français, magnifiques en paroles, aboutissaient chaque jour à des effets plus restreints, d'autant plus que François avait entamé de nouvelles négociations avec l'empereur. » Tout cela rendait très-misérable le sort de la Lombardie, « déchirée avec impiété par les soldats de la ligue, lesquels, attendus d'abord

(1) Lettre de Rome, 10 juin 1526. Entre autres choses, il dit: « Nous mettrons sur pied dix mille fantassins, et les Vénitiens autant. Nous attendons que l'évêque de Lodi, auquel nous et les Vénitiens avons donné de l'argent, nous amène dix mille Suisses; s'ils ne viennent pas, nous en ferons de toute manière descendre dix mille. La forteresse de Milan est réduite aux extrémités, et celle de Crémone souffre beaucoup; j'espère que nous pourrons les secourir à temps. Le peuple de Milan est encore en armes; aussitôt qu'il sera secouru par quelque bande, il promet de faire merveilles. Les Espagnols fortifient beaucoup Lodi; nous croyons qu'ils veulent s'enfermer là et dans Pavie; le tout est de tomber dessus avant les récoltes, parce que, s'ils s'enfermaient dans les forteresses approvisionnées, ils nous feraient dépenser un monde. Les lansquenets manquent d'argent, et nous croyons que, Charles n'ayant pas de quoi les payer, ils s'en iront; mais les Espagnols serviront sans paye. Vous nous rendrez un très-grand service de ne pas lui en donner et d'empêcher qu'on lui en donne. J'ai appris avec déplaisir, par votre lettre du 1er du mois passé, que César envoie en Italie 200,000 ducats obtenus de vous; nous n'avons pas su autre chose, sinon qu'ils cherchaient à réaliser en Italie des valeurs pour 70,000 ducats ou environ. Nous essayerons de lui fermer Gênes, afin que, même alors que vous seriez si peu digne, César n'ait pas le moyen de les remettre. Je désirerais que nous fissions l'expédition de Naples, ou bien nous verrons *ut se initia dant in Lombardia*... Quant à faire votre enfant duc de Milan, vous voyez que c'est là un songe. Personne ne voit vos lettres, excepté le pape; je vous écrirai, et vous, écrivez-moi; or, même sans écrire, sachez que tout le mal qu'on peut faire à César, surtout si on ne lui donne point d'argent, ni aucun autre subside, tout cela tourne à notre avantage, etc. »

avec une joie immense, avaient, à force de rapines et d'extorsions, converti la bienveillance des habitants en haine profonde. La corruption est générale dans la milice de notre temps; prenant exemple sur les Espagnols, elle déchire et détruit amis comme ennemis. Bien que, depuis plusieurs siècles, la licence des soldats fût grande en Italie, il est certain que l'infanterie espagnole, pour une cause, sinon juste, au moins nécessaire, l'avait beaucoup augmentée. Or, la cause, c'est qu'on l'avait très-mal payée dans toutes les guerres d'Italie; mais, comme on s'autorise des exemples, quoiqu'ils aient un commencement excusable, pour faire toujours de mal en pis, les soldats italiens, malgré une bonne paye, commencèrent à imiter les Espagnols dans toutes leurs énormités; ainsi les populations et les contrées n'ont pas moins à souffrir de la part des soldats payés pour les défendre, que de la part de ceux qui sont payés pour leur nuire (GUCCIARDINI). »

Les Espagnols étaient commandés par Anton de Leyva, qui, « non content d'enlever aux hommes la vie et les biens, faisait encore mettre le feu aux maisons, et brûlait avec barbarie tout ce qu'il trouvait. » Le duc d'Urbin lui ayant fait demander quel était ce genre de guerre, il répondit qu'il avait reçu l'ordre de Sa Majesté de traiter ainsi tous ceux qui refuseraient de lui obéir. Le duc lui fit répondre : « Si vous allumez le feu, je préparerai le rôti, et je brûlerai tous les Allemands qui tomberont en mon pouvoir (VARCHI). »

Cet Anton, avec Alphonse d'Avalos, neveu de Pescaire, campait à Milan, autour du château, qui était encore tenu par les Français. Dans l'attente d'une attaque prochaine de la part des confédérés ou des Suisses, il tyrannisait pour entretenir une armée qui ne recevait aucune paye; par des supplices atroces et des contributions auxquelles on ne pouvait satisfaire, il provoquait des émeutes qui justifiaient de nouvelles rigueurs et de nouvelles spoliations. Il punit de mort un gentilhomme qui ne l'avait pas salué; le peuple, irrité de ce supplice, se soulève, force l'entrée de la vieille cour en égorgeant cent cinquante fantassins de la garde, et s'empare du campanile du Dôme, dont il précipite les sentinelles. Cette lutte a déjà coûté plusieurs centaines de vies; mais les lansquenets mettent le feu à divers quartiers de la ville, et les Espagnols, accourus du voisinage en plus grand nombre, envoient au supplice ou dans l'exil les chefs du peuple, et traitent arbitrairement les autres citoyens. La

plèbe s'ameuta deux fois pour obtenir du moins qu'on fît cesser les violences des soldats; la promesse d'y mettre un terme ramenait le calme aussitôt, parce que la populace, en se livrant au pillage, avait empiré la triste condition des habitants.

L'approche de l'armée de la ligue fit renaître l'espoir de l'affranchissement, et le peuple massacrait tous les Allemands qu'il trouvait; puis il dressa des barricades, et du haut des toits ainsi que par les fenêtres il lançait la mort dans les rangs des troupes qui survenaient (1). Néanmoins les nobles, sur lesquels on avait compté, n'osaient pas se mettre à la tête de l'insurrection, et se contentèrent d'entamer des négociations équivoques, jusqu'au moment où Leyva répondit par le gibet à l'agitation populaire. Un grand nombre de citoyens de qualité furent bannis, d'autres s'exilèrent volontairement, et Milan se vit abandonné, non au pillage, mais aux exigences des soldats, qui devaient l'épuiser lentement (2).

Logés dans les maisons, et non contents d'avoir dévasté les campagnes, pillé les boutiques, ils tenaient chacun leur hôte chargé de liens, afin de pouvoir, au moyen des tourments, lui arracher le peu qu'il aurait pu cacher. Anton de Leyva ne songeait qu'à trouver de nouvelles tailles, de nouveaux moyens d'extorquer de l'argent; il fit arrêter les prévôts afin de les contraindre à découvrir les ornements d'or et d'argent des églises qu'on avait cachés. Un jour il défendait, sous peine de la vie, de sortir de la ville; un autre, il le permettait à prix d'argent. Le lendemain, il prohibait la vente du pain s'il n'avait pas l'empreinte de l'aigle impériale. Les boutiques restaient fermées; les richesses des maisons et les ornements des églises n'étaient pas en sûreté, parce que les soldats, sous le prétexte de faire des recherches pour découvrir les armes cachées, pénétraient partout, contraignaient les domestiques à dire où se trouvaient les objets précieux, et fouillaient même les personnes. « La ville offrait donc le tableau le plus misérable, et les hommes, plongés dans la dou-

(1) Chronique du chancelier Burigozzo, au 25 avril 1526.

(2) « A Milan, le blé vaut 50 livres le boisseau, et le vin 16; il n'y a ni bois ni autre chose. Tout le monde à Milan mange du pain de millet, excepté les capitaines. » (*Documents de l'histoire italienne* de Molini, 163.)

Consulter, pour l'opposer à l'élégance compassée de Guicciardini (livre XVII), la grossière mais attrayante chronique de Burigozzo, qui dépeint avec une vérité palpitante d'intérêt les horreurs inouïes que les sauvages Espagnols commirent à Milan.

leur et l'épouvante, avaient un aspect misérable; elle était un sujet d'extrême commisération, et un exemple incroyable du changement de la fortune pour ceux qui l'avaient vue naguère remplie d'habitants joyeux, heureuse et florissante plus que toute autre cité de l'Italie par la richesse des citoyens, par le nombre infini de boutiques et de professions industrielles, par l'abondance et la délicatesse de tout ce qui compose la nourriture de l'homme, par les pompes magnifiques et les ornements somptueux des femmes et des hommes, et par la nature des Milanais, amis des fêtes et des plaisirs. Maintenant elle était presque dépeuplée, soit à cause des ravages de la peste, soit par les émigrations qui avaient eu lieu et se continuaient encore. Les hommes et les femmes portaient des vêtements grossiers, pauvres; on ne voyait aucun vestige de ces boutiques et de ces ateliers qui procuraient à la ville de grandes richesses; la douleur et la crainte avaient remplacé l'allégresse des habitants... Beaucoup, afin de mettre un terme à tant de misères et de supplices par la mort, puisqu'ils ne le pouvaient vivants, se précipitèrent des lieux élevés dans les rues; d'autres se pendaient misérablement eux-mêmes (Guicciardini). »

Fabrice Maramaldo, officier calabrais, qui fut ensuite le meurtrier de Ferrucio, faisait souffrir les mêmes traitements à Lodi; enfin Louis Vistarini, ayant surpris une poterne, y introduisit les confédérés, qui forcèrent les impériaux à l'évacuer. 1526 24 juin.
Ce fait d'armes permit aux Vénitiens, nombreux et bien pourvus d'artillerie, de rejoindre les pontificaux et de se diriger sur Milan. Le duc d'Urbin, soit par défiance des troupes italiennes, soit qu'il désirât voir humiliés les Médicis, qui l'avaient pendant quelque temps dépouillé de son duché, refusa toujours de donner l'assaut; une fois, il s'avança jusque sous la porte Romaine, mais pour revenir sur ses pas au grand déplaisir de tous, puisque Jean de Médicis voulut y rester seul une journée entière avec ses bandes noires, et put se retirer sans être inquiété. Ces lenteurs permirent au connétable de Bourbon d'arriver de Gênes avec des renforts; puis, tandis que les confédérés, après avoir reçu les secours suisses conduits par Medeghino, mettaient quatre jours pour se rendre de Marignan à Casoretto, trajet de trois heures, le château de Milan fut contraint de capituler, mais avec pleine liberté pour François Sforza, auquel il ne resta plus 24 juillet.
que Lodi et Crémone, que les confédérés lui avaient cédées.

En Toscane, la ligue agissait avec la même mollesse; Sienne,

qui avait arboré la bannière impériale, ne put être emportée par les Florentins, qui firent preuve d'une grande incapacité militaire (1) ; Gênes elle-même sut repousser André Doria, amiral de la flotte papale.

Les Milanais s'étaient flattés que le connétable de Bourbon traiterait avec quelques égards un pays qui lui avait été promis; il leur prodigua les bonnes paroles et les témoignages de sa compassion, mais ils durent lui donner 30,000 ducats : somme exorbitante pour une ville épuisée, et cependant tous se taxèrent pour la compléter ; mais, dès qu'ils l'eurent payée, il ne retira point ses soldats et n'offrit même aucune garantie aux habitants contre des troupes auxquelles, depuis longtemps, l'empereur ne fournissait pas de solde, et qui demandaient à grands cris le pillage d'une riche cité. Il demanda à Morone, devenu alors son prisonnier, 100,000 écus pour sa rançon ; sur sa réponse qu'il se trouvait dans l'impossibilité de payer une pareille somme, il lui envoya le prêtre, le billot et le bourreau ; puis il se contenta de 32,000, et mit dans le bref de délivrance : *Cum nihil sit magis necessarium pecunia, et sumtus sint ingentes et fere intolerabiles.* Enfin il le prit comme secrétaire, et Morone devint l'âme de ses conseils.

Le pape Clément, dont tous ces événements avaient troublé la raison, prêta l'oreille à l'ambassadeur impérial, Hugues de Moncade, qui se vantait d'être le disciple du duc de Valentinois; il lui promit, tout en réunissant des troupes sur la frontière du royaume de Naples, de le réconcilier avec l'empereur et les Colonna, lesquels veillaient armés dans leurs châteaux. Ce fut une ruse diplomatique ; car, aussitôt que le pape eut

(1) A propos de la bataille livrée à la Castellina près de Sienne, 5 août 1526, Machiavel écrivit à François Vettori : « Vous savez que j'ai la plus grande peine « à croire aux choses surnaturelles ; mais cette déroute me semble aussi extra- « ordinaire, pour ne pas dire miraculeuse, que quelque chose qui soit arrivé « dans la guerre depuis 1494 jusqu'à nos jours ; elle me paraît semblable à cer- « taines histoires que j'ai lues dans la Bible, alors que la frayeur envahissait les « hommes, qui fuyaient sans savoir pourquoi. Il ne sortit pas de Sienne plus de « quatre cents fantassins, dont le quart se composait de nos bannis et relégués, « avec cinquante chevau-légers, qui firent fuir jusqu'à la Castellina cinq mille « fantassins et trois cents cavaliers. Si, après la première fuite, mille hommes « de pied et cent chevaux s'étaient réunis, ils auraient repris l'artillerie au bout « de huit heures ; mais, sans être poursuivis plus d'un mille, ils fuirent pendant « dix milles. J'ai ouï dire qu'il n'y a pas de plus grand seigneur que l'effroi, et, « dans cette circonstance, il me semble que j'en ai vu une preuve certaine. »

traité avec Lannoy, vice-roi de Naples, et congédié ses troupes, le cardinal Pompée Colonna (1), qui avait été le compétiteur de Clément à la papauté et comptait le remplacer par l'influence de Charles-Quint, rassemble, d'accord avec Moncade, huit mille paysans ; à leur tête, il marche sur Rome, saccage Transtevere, le palais du Vatican et une grande partie du bourg Nuovo, dépouillant tous les cardinaux et prélats qu'il peut surprendre. Septembre.

Clément envoie des députés pour traiter, tout en excitant le peuple à se défendre; mais le peuple s'inquiétait peu d'un pontife cause de ses maux. Il songe donc à renouveler les scènes de la Rome antique en attendant les envahisseurs sur son trône et dans la majesté de la tiare ; puis il juge plus prudent de s'enfermer dans le château Saint-Ange, où il ne trouve pas de vivres pour trois jours. Obligé de capituler il convient de pardonner aux Colonna et de rappeler ses troupes de Lombardie, avec sa flotte qui bloquait Gênes. Ces dures conditions, Moncade les lui imposait à genoux et au milieu des témoignages du plus grand respect ; alors le pape rappela ces paroles de l'Évangile : *Ils lui donnaient des soufflets et disaient : Salut, roi des Juifs.* Dès lors sa réputation de prévoyance fut compromise, et sa dignité avilie; à peine libre, il annule la trêve accordée aux Colonna, enlève le chapeau aux cardinaux de leur famille, les frappe d'excommunication, et lance sur leurs domaines Renzo de Ceri et Paul Vitelli, qui promenèrent la dévastation autour du riant lac d'Albano et jusque dans les Abruzzes, au point que ces contrées ne purent jamais s'en relever; il ne resta que des ruines de Marino, Montefortino, Zagarolo, Subiaco et de quatorze autres villages. L'Italie, comme on le voit, avait autant à souffrir de ses défenseurs que de ses agresseurs.

Cependant la retraite des troupes pontificales, motivée par les conventions, fit perdre à la ligue toute sa force et son titre de sainte; néanmoins elle pouvait encore lutter avec avantage contre les Allemands, que l'empereur n'était pas en mesure de payer; mais ces mercenaires se joignirent à George Frundsberg, commandant du Tyrol, qui, luthérien fervent, jurait de saccager Rome, et portait avec lui des cordes de soie et une d'or pour étrangler les cardinaux et le dernier des papes. Au moyen de l'argent que son crédit et des gages lui ont procuré, et par l'appât du riche butin que les autres font en Italie, il rassemble

(1) Sa vie, écrite par Paul Jove, est pittoresque.

trente-cinq compagnies de lansquenets et descend par le val Sabbia, Rocca d'Anfo et Salo dans le Brescian sans assaillir aucune place forte; comme la Lombardie était épuisée, il s'entend avec le connétable de Bourbon pour attaquer Rome, regorgeant de l'or prélevé sur la chrétienté. Voilà donc environ quatorze mille Allemands, cinq mille Espagnols, deux mille Italiens, cinq cents hommes d'armes et peut-être mille chevau-légers (1), ramassis de gens de langues et de religions diverses, sans discipline, sans magasins, sans bagages, entraînés par le seul appât du butin, répondant toujours à leurs officiers par le mot *payez-moi*, qui traversent lentement l'Italie et sont obligés, pour trouver des vivres, de se répandre comme une nuée de sauterelles sur une grande étendue de pays.

Jean des Bandes noires, ne se sentant pas assez fort pour les affronter, harcela leurs derrières avec tant de persistance qu'on lui donna le surnom de *Grand Diable;* mais, près de Mantoue, il mourut à vingt-huit ans, frappé par une balle de fauconneau. Sa fin précoce, alors surtout qu'on en avait le plus grand besoin, le fit vanter comme le plus brave des Italiens.

Alphonse, duc de Ferrare, qui voyait les papes se transmettre l'un à l'autre le désir de le déposséder, fournit aux impériaux une bonne artillerie et des munitions, à la condition qu'ils évacueraient au plus tôt son territoire (2). Le duc d'Urbin aurait pu arrêter leur marche; mais, pour conserver la gloire de n'être jamais vaincu, il subissait la honte de sa prudence, en négligeant les occasions de vaincre. A l'honneur de délivrer Rome il préférait la satisfaction de se venger de Clément VII, et, malgré les prières de Machiavel et de Guicciardini, il consuma son temps au siége de Crémone, content de défendre les possessions de Venise.

Lannoy vint à la rencontre de l'armée du connétable de Bourbon pour se concerter avec lui sur la conduite à tenir; mais cette cohue brutale s'écria : *Ni paix, ni traités!* empêcha toute conférence, et ce fut beaucoup si elle épargna sa vie, tant les chefs eux-mêmes étaient à la merci des soldats. Clément, amusé par les sonores promesses de François Ier et par la trêve perfide

(1) FRUNDSBERG, *Kriegsthaten.*

(2) Muratori nie qu'Alphonse d'Este ait conseillé au connétable de Bourbon de se jeter sur Rome, mais tous les historiens l'admettent; Ghiberti, dans sa lettre du 7 mars, parle aussi de son entrevue avec le connétable, qui eut lieu à Finale le 5 mars. (*Lettres de princes à princes.*)

de Lannoy, puis abandonné de tous à l'approche de l'armée formidable, chercha à se réconcilier avec le duc d'Este; ensuite, afin de se procurer de l'argent, il vendit des chapeaux de cardinal, ce qu'il avait refusé de faire jusqu'alors, demanda aux citoyens des offrandes spontanées, et se mit à invoquer ces alliés qu'il avait honteusement abandonnés.

Mais ces bandes qui se qualifiaient d'armée impériale, irrésistibles comme la lave de l'Etna, poussées par une inexorable fatalité comme les hordes d'Alaric (1), s'avançaient en saccageant les villes qui s'étaient enrichies par les pillages antérieurs. Elles convoitaient Florence; mais les troupes de la ligue occupaient une position si avantageuse que le connétable, évitant la rencontre, défila sur Rome par le Valdarno supérieur. L'ennemi avançait à travers des chemins défoncés et fangeux, laissant derrière lui la désolation. Le pape apprenait que Brisighella, Meldola, Russi, Acquapendente, San Lorenzo, Ronciglione, avaient été ruinés; alors il confia la défense de Rome à Renzo de Ceri des Orsini, qui avait servi les Vénitiens contre la ligue de Cambrai, et dont le corps de fantassins italiens fut le premier en état de résister aux bataillons suisses et espagnols. Il soutint vaillamment le siége de Bergame; mais, croyant qu'Alviano l'avait desservi dans cette affaire, il passa à la solde de Léon X, qui l'employa à la conquête du duché d'Urbin. Il dévasta l'Italie sous les drapeaux de François Ier, et défendit Marseille contre le connétable de Bourbon, auquel maintenant il ne pouvait opposer qu'une multitude inexpérimentée, sans courage ni discipline, et pourtant il se vantait qu'il sauverait Rome et l'Italie.

1527 Janvier.

Les hommes, saisis d'une terreur panique au milieu de ce désordre, ne savaient que gémir et trembler au lieu de songer à se défendre. Quelques jeunes gens qui avaient pris les armes, mais inexercés et d'ailleurs desservis par les Gibelins, qui souriaient au triomphe de l'ennemi, prennent la fuite à l'approche des impériaux. Le connétable de Bourbon campa dans les prai- 5 mai.

(1) Sepulveda, *De rebus gestis Caroli V*, livre VII, dit : *Borbonius, posteaquam nec a militibus, ut ab incepto itinere ac proposito desisterent impetrare, nec eos, ut erat stipendio non suppetente precarius imperator, coercere posset, non putavit nec ad suum officium et dignitatem, nec ad Caroli Cæsaris rationes interesse ut ipse quoque ab exercitu discederet, ne, si tanta multitudo sine imperio ferretur, obvia quæque devastans atque diripiens in omnem injuriam et maleficium intolerantius irrueret, et pontificiæ ditionis populis, contra inducias factas, et Caroli Cæsaris voluntatem, longe gravius noceretur.*

ries au-dessous de Rome; mais, comme l'armée alliée le poussait sur ses derrières, et que la campagne était si ravagée qu'elle n'offrait aucun moyen de se ravitailler, il résolut d'abandonner la cité du catholicisme et des arts à la cupidité des barbares et des protestants. Les lansquenets, à défaut d'échelles, s'aident de leurs espadons pour gravir les murailles; le connétable monte un des premiers à l'assaut vers la porte Saint-Esprit; mais une
6 mai. arquebusade l'étend mort à l'âge de trente-huit ans.

Frundsberg, frappé d'apoplexie, s'était déjà retiré; l'armée resta donc sans chefs qui pussent refréner cette avidité de vengeance, de butin, de sacrilége, et Rome fut prise en deux heures. Les envahisseurs, pénétrant par le pont Sixte en deçà du Tibre, égorgent les Romains et les gardes suisses qui résistaient encore; le reste est abandonné sans pitié à la furie déchaînée de quarante mille brigands et des paysans des Colonna, qui, alléchés par le précédent pillage, venaient prendre leur part du nouveau. Clément s'enfuit au château Saint-Ange à travers la longue galerie qui le réunit au Vatican, monseigneur Jove le couvrant de son manteau violet pour qu'il ne fût pas reconnu des agresseurs; de là il put voir sa capitale livrée à la brutalité soldatesque et à la fureur luthérienne.

Les sacs du temps d'Alaric et de Genséric n'offrent rien d'aussi horriblement hideux que celui qui arrivait en pleine civilisation, au nom du roi catholique. Parmi les Espagnols catholiques, les Allemands luthériens et les Italiens mécréants, il n'y avait plus désormais qu'une seule rivalité : c'était à qui ferait le plus de mal, non-seulement aux riches et au clergé, mais encore à l'innocente population. Se réunissant au son des tambours et des fifres, ils donnaient l'assaut à un palais, et comme, dans l'intérieur, on employait tous les moyens de défense, les attaques et les motifs de nuire se multipliaient à l'infini. Un grand nombre de Romains, après s'être rachetés à grand prix des Allemands, sont repris par les Espagnols et subissent de nouveaux outrages, de nouvelles tortures, de nouvelles contributions. Des matrones et de jeunes filles furent souillées sous les yeux de leurs époux et de leurs pères enchaînés; plusieurs Romaines, pour se soustraire à la mort, se frappèrent d'un poignard, et des pères tuèrent leurs filles afin de sauver leur pudeur. Les temples ne protégeaient pas les femmes; que dis-je! la mort même ne préservait pas les cadavres de l'immonde lubricité.

Les artistes et les gens de lettres, attirés en grand nombre à

Rome par la protection des Médicis, eurent à supporter toutes les souffrances ; ils remplirent leurs mémoires du récit de leurs malheurs, et les racontèrent aux diverses villes de l'Italie où ils cherchèrent un asile. L'architecte Sansovino, Mathurin et Polydore de Caravage, et les autres élèves de Raphaël s'enfuirent ; Peruzzi fut contraint de faire le portrait du connétable tué à l'assaut de Rome ; Marc Dente, graveur de Ravenne, fut tué ; Marc Fabio Calvi, son compatriote, traducteur d'Hippocrate, homme de mœurs irréprochables, mourut de misère ; le penseur Telesio, renommé pour son savoir et sa vertu, s'enfuit tout nu. Christophe Marcel, évêque de Corfou, eut sa maison pillée d'abord par les gens des Colonna, ensuite par les Allemands qui lui imposèrent une contribution de 6,000 ducats ; mais, comme il ne put la payer, ils l'attachèrent à un tronc d'arbre et lui percèrent les ongles, de telle sorte que la souffrance, les intempéries et la privation de nourriture amenèrent sa mort (1).

Dans les salles du Vatican, où l'on voyait le tableau d'Attila arrêté par l'épée des saints apôtres, les Allemands allumèrent des feux qui enfumèrent les merveilleuses peintures de Raphaël. Les célèbres tapisseries faites d'après les cartons de cet artiste furent volées ; car les luthériens se faisaient un bonheur d'insulter aux choses sacrées et de détruire l'*idolâtrie* des tableaux et des statues. On tirait des couvents les religieuses pour les violer à l'envi dans les orgies qui avaient lieu sur les autels avec les vases sacrés ; puis, au milieu de l'ivresse, les soudards, coiffés de chapeaux rouges et revêtus des ornements ecclésiastiques, se livraient à des danses lubriques. Après avoir mis dans un cercueil le cardinal d'Aracœli, ils le promenèrent dans Rome en lui faisant de bouffonnes funérailles ; ensuite ils l'envoient, en croupe d'un Tudesque, mendier sa rançon de porte en porte. Les moins profanes ne respectèrent pas même les tombeaux, et un anneau fut arraché d'un doigt de Jules II, punition posthume de son : *Chassons les barbares !* Ils font la litière de leurs chevaux avec les bulles papales ; ayant fait venir un prêtre avec le viatique, ils le conduisent dans une étable, et veulent le contraindre à donner la communion à un âne ; sur son refus, ils le

(1) VALÉRIEN PIERIO, *De litteratorum infelicitate*, livre I, qui est rempli des disgrâces survenues dans ces circonstances. Les précieux tapis d'après les cartons de Raphaël furent alors dérobés par Anne de Montmorency, capitaine français, puis restitués à Jules III ; Bonaparte les enleva de nouveau, et Pie VII les recouvra.

tuent. Réunis dans une chapelle du Vatican en conclave grotesque, où tout est parodie, cérémonial et tenue, ils dégradent le pontife et proclament d'une voix unanime Luther pour son successeur. Ils élurent ensuite comme leur chef Philibert, prince d'Orange, creusèrent des tranchées autour du château, et transportèrent dans les faubourgs tous les vivres qui se trouvaient dans la ville, de sorte que la faim et la rage poussèrent beaucoup de Romains à se pendre ou à se noyer.

Hugues de Moncade et Pompée Colonna imposèrent quelque frein aux bandes ; le dernier, qui était venu pour jouir de l'humiliation de son rival, fut touché de compassion, et il ouvrit son palais à tous ceux qui vinrent y chercher un asile ; il racheta plusieurs cardinaux et donna du pain à d'autres. Les cardinaux qui n'étaient pas présents à Rome se réunirent à Plaisance, où ils résolurent, pour se soustraire à l'oppression, de transférer de nouveau le siége à Avignon ; mais le cardinal Cibo, neveu du pape, qui avait déjà contribué à maintenir dans la fidélité les légations agitées, détourna les prélats de ce dessein, dont l'exécution aurait porté le dernier coup à l'Italie. Le Vénitien Jérôme Balbo avait deviné juste quand il dit à Clément VII : « Fabius Maximus, en temporisant, sauva la république romaine ; vous, en temporisant, vous ruinerez Rome et l'Europe (1). »

Les ennemis des Médicis profitent de ces calamités ; Florence renvoie les neveux du pape, dont elle abat les insignes, et proclame sa liberté ; les Vénitiens reprennent Ravenne et Cervia ; Sigismond Malatesta entre à Rimini, et Alphonse d'Este recouvre Modène. Combien de réflexions douloureuses dut faire alors Clément sur les effets désastreux de sa politique vacillante ! Il attendait toujours l'arrivée des troupes de la ligue ; mais Guido Rangone, leur chef, ne les crut pas assez fortes pour assaillir ces bandes, bien que le pillage les eût disséminées, d'autant plus qu'il avait dû détacher une division pour garder Florence. Le pape alors, ayant perdu tout espoir de secours, fut contraint de capituler, en s'obligeant à rester comme otage de l'armée avec treize cardinaux jusqu'au payement de 400,000 ducats ; à céder Parme, Modène et Plaisance ; à recevoir des garnisons impériales et à attendre les ordres de Charles-Quint.

(1) Il tint ce discours quand l'archiduc d'Autriche l'envoya solliciter de Clément la paix universelle et l'expédition contre les Turcs. Balbo, grammairien et orateur fameux, fut évêque à Gurk, en Carinthie.

L'empereur était coupable de ce crime, comme celui qui dirige un torrent sur la campagne sans prévoir les dégâts qu'il ne pourra empêcher (1). Soit qu'il ne pût rien en effet sur ces bandes effrénées et réclamant leur paye, soit qu'il voulût tromper le monde et sa propre conscience, il décréta et fit des prières pour la délivrance de Clément VII, prit le deuil, et envoya des ambassadeurs aux potentats pour démontrer son innocence; mais, en même temps, il était heureux de faire comprendre aux politiques qu'il se trouvait en mesure de se venger de quiconque favorisait la France. Aussi, loin de diminuer d'un écu la rançon du pontife, il cherchait à l'attirer en Espagne, et « les hommes les plus sages croyaient qu'il avait la pensée de ramener la papauté à sa simplicité et à sa pauvreté d'autrefois, alors que les pontifes, sans se mêler des choses temporelles, ne s'occupaient que des affaires spirituelles. Ce dessein, qu'avaient fait naître les abus infinis et la conduite détestable des papes précédents, était grandement loué, et beaucoup désiraient qu'il se réalisât; enfin des hommes du peuple disaient que, le bâton pastoral et l'épée n'étant pas bien ensemble, il fallait que le pape revînt à Saint-Jean de Latran pour dire la messe (VARCHI). »

La chrétienté accueillit par un deuil public et une indignation générale le traitement infligé à la métropole du monde et au chef de l'Église. François Ier et Henri VIII, qui avaient plus que jamais l'Autrichien en exécration, se réunirent à Amiens dans 1527
l'intention de remettre en liberté le pape et les fils de France, de 7 août.
garantir à Sforza le duché de Milan et de réprimer la tyrannie de l'empereur. Charles-Quint reprocha à François Ier d'avoir manqué à la parole qu'il lui avait donnée le jour de sa délivrance, et se déclarait prêt à le soutenir en champ clos; François lui envoya le démenti selon les règles : de là un défi, les cartels furent échangés (2), et l'on assigna le lieu et le jour du combat. S'ils avaient pu se battre et se tuer l'un l'autre, combien de sang et de larmes épargnés ! mais ils éludèrent le duel pour en charger les nations, et la pauvre Italie, affligée encore de la peste, dut se préparer à de nouvelles batailles.

André Doria, qui avait abandonné le service du pape, dont il

(1) Je persiste dans cette opinion, malgré la justification de Charles-Quint, publiée par le professeur De Leva dans la *Rivista Ginnasiale*, septembre et octobre 1855.

(2) Varchi (*Hist. florentines*, livre V) cite les cartels qui furent échangés entre les deux rois, cartels remplis d'une violence à dégoûter les spadassins de café.

n'était pas payé, s'empare de Gênes au nom de la France; dans le même temps, Lautrec conduit au delà des Alpes trente mille Français, avec lesquels il aurait pu arracher la Lombardie aux faibles garnisons impériales, s'il n'avait pas lui-même vacillé

1er octobre. dans ses résolutions. Après s'être emparé par surprise d'Alexandrie, outre Pavie, vainement défendue par le comte Ludovic Belgiojoso, il laissa les siens piller et outrager à la tudesque (1), pour venger la honte dont les impériaux avaient couvert la France en faisant son roi prisonnier auprès de cette ville; puis, épargnant à Côme et à Milan les horreurs d'une pareille délivrance, il prit la route de Rome, afin de secourir le pape.

Dans cette ville on mourait de faim, parce que les gens de la campagne n'osaient approvisionner son marché. Les capitaines de l'empereur, dépourvus d'argent, ne peuvent empêcher les soldats d'égorger et de piller les Romains; Clément, bien qu'il mette aux enchères cinq chapeaux rouges au prix de 100,000 ducats, et fasse, à de gros intérêts, un emprunt de 200,000 autres (SEGNI), ne peut réunir la somme convenue, et les Allemands soulevés menacent de le tuer. Des évêques, des archevêques et des notables de Rome, qu'il avait offerts comme otages, furent conduits trois fois enchaînés au Campo des Fiori, et menacés de la potence si l'argent tardait à être compté; puis, afin

9 décembre. d'être payé, on les retint comme uniques répondants, jusqu'à ce qu'ils parvinrent à s'échapper en enivrant leurs gardiens. Clément lui-même réussit à s'enfuir travesti, mais pour tomber dans une étrange captivité morale : il devait de la reconnaissance aux Français comme à ses protecteurs; Henri VIII d'Angleterre refusait de le servir s'il ne prononçait pas le divorce entre lui et

(1) Lorsque le roi lombard Luitprand prit Ravenne, il en emporta une statue équestre de bronze, appelée *Regisole*, qui représentait l'empereur Marc-Aurèle, et la transféra à Pavie. Le premier soldat de Lautrec qui pénétra dans cette ville fut un Ravennate du nom de Cosimo Magni; pour toute récompense, il demanda que cette statue fût rendue à sa patrie; mais, quand on se mit à l'enlever, les Pavesans, plus affligés de cette perte que des malheurs qu'ils avaient éprouvés, firent entendre des plaintes si vives que Lautrec décida le soldat à recevoir à la place de la statue autant d'or qu'il en faudrait pour se faire une couronne murale. Tel est le langage de Paul Jove et d'autres; mais Rossi, historien de Ravenne contemporain, dit que Magni emporta la statue par le Pô, et qu'arrivé à Crémone, le gardien de la citadelle, à l'instigation des Pavesans, l'assaillit et la lui reprit, pour la remettre à Pavie. Dans cette ville, elle resta sur la place, entre la cathédrale et l'évêché, jusqu'en 1796, époque où les Jacobins la renversèrent.

Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint; or cet empereur menace de le déposer s'il fait droit à cette demande, et, tout en protestant que tous ses désirs sont pour la paix, il ne se déclare jamais satisfait des garanties que le pape lui donne de ne point le contrarier. Clément VII retomba donc dans sa politique oscillante, résultat de ses prévisions subtiles, et, pour vouloir les contenter tous, il déplut à tous.

Au milieu de ces difficultés, la peste et les soldats, et l'on ne saurait dire quel était le pire de ces deux fléaux, continuaient leurs ravages dans Rome. L'empereur avait envoyé à ses troupes des ordres, ou plutôt des recommandations, pour qu'elles respectassent le pontife; elles savaient que Lautrec s'approchait; d'autre part, elles ne pouvaient plus espérer d'obtenir d'argent de Clément VII (1), et la mort faisait tant de victimes dans leurs rangs que des écrivains ont assuré qu'au bout de trois ans il ne survivait pas un seul des agresseurs de Rome. En consé-

(1) Morone écrivait à Charles-Quint que l'armée était assez forte pour se procurer des vivres, « mais que la difficulté et le danger consistaient dans le défaut de paye, si bien qu'il ne fallait pas s'étonner si les gens ne voulaient et ne pouvaient plus se battre... Les Allemands, après mille promesses qui n'ont pas été tenues, se sont mutinés, ont demandé à être payés immédiatement et veulent s'en retourner chez eux; ils n'ont voulu donner que quatre jours pour la réponse, et l'on ne sait pas comment on pourra les satisfaire ou leur assurer la solde; car le pape diffère d'accomplir sa promesse, et rien ne peut le résoudre à l'accomplir, ni les conventions, ni les plaintes des Romains, ni les cris des paysans, lesquels souffrent des maux intolérables et savent que l'armée quitterait Rome si elle était payée; néanmoins Sa Sainteté ne bouge pas, et l'on ne peut savoir si elle veut payer ou quand... Bien que les autres soldats ne se soient pas mutinés comme les Allemands, Sa Majesté peut voir si désormais il sera possible qu'ils servent, puisqu'ils ne pourront plus vivre à discrétion. »

De Milan, le 4 août 1527, Anton de Leyva écrivait à l'empereur en mauvais français : « Cette armée se conduit mal; on dirait plutôt une bande d'aventuriers que l'armée de Votre Majesté, car les soldats font ce qu'ils veulent. Les capitaines ne peuvent pas les faire agir à leur volonté, mais quand il leur plaît. Si, aussitôt après la prise de Rome, ils eussent voulu retourner en Lombardie, toute l'Italie appartiendrait à Votre Majesté. » (LANZ, *Correspondenz*, tome I, p. 235). L'empereur lui-même, de Burgos le 21 novembre, écrivait à son frère Ferdinand, également en français : « J'ai appris le désordre qui règne parmi les soldats de mon armée par lesquels Rome a été prise, comme j'ai su que la discorde est entre les capitaines, de manière qu'il n'y a plus de chef, et que chacun prétend l'être. On leur doit une somme si considérable qu'il serait difficile de trouver l'argent nécessaire pour les payer. Tel est l'obstacle qui a retenu l'armée si longtemps autour de Rome, sans vouloir bouger ni aller secourir l'État de Milan. » (GÉVAY, *Urkunden*, etc., etc., tome I, p. 117.)

quence, les bandes s'en retournèrent par Otricoli, Terni, Narni, Spolète, exerçant des cruautés et rançonnant; aussi les paysans, qui laissaient leurs maisons ouvertes ou vides, sonnèrent plusieurs fois le tocsin et les taillèrent en pièces.

Les anciennes factions se ravivaient, et, pour combler la mesure des calamités publiques, des vengeances s'exerçaient avec fureur entre les Orsini et les Colonna, entre les Guelfes et les Gibelins. « Il n'a pas été possible (écrivait-on au comte Baldassare « Castiglioni) d'empêcher les Colonna de se venger contre l'abbé « de Farfa (Napoléon Orsini). Les Colonna, Jules et Camille, ont « brûlé et détruit plus de châteaux que l'abbé n'a incendié de « maisons; ils ne se sont pas même abstenus de nuire aux autres « Orsini qui n'avaient pris aucune part aux actes de l'abbé; car « ils ont brûlé le château du cardinal Orsini et l'abbaye de Farfa, « qui est chose d'ecclésiastique, d'où ils sont venus aujourd'hui « chez le supérieur des moines, auxquels il n'est pas resté ni un « calice, ni un ornement, ni une lampe à tenir allumée en l'hon« neur de Dieu. Tout cela a déplu grandement à notre seigneur, « qui s'en est plaint à la cour de Naples, et des ordres sont ve« nus pour leur enjoindre de s'arrêter; mais déjà ils avaient fait « tout ce qu'il était possible de faire pour la ruine du pays, et les « armes ne sont pas encore déposées.

« Un cahier de papier ne suffirait pas pour raconter toutes les « souffrances de ce pays; car, de même qu'après une longue « maladie le corps éprouve souvent quelque douleur, cette con« trée, que les désastres de l'année dernière avaient tant affai« blie, subit tous les jours une nouvelle affliction. Dans une « lettre, j'ai déjà fait connaître à Votre Seigneurie les ravages « que l'abbé de Farfa avait commis sur les terres des Colonna: « dernièrement, pour démontrer à tous qu'il agissait contre la « volonté de notre seigneur, il a traité les domaines du pape « comme ceux du seigneur Ascagne, saccagé Tivoli, fait des « prisonniers, et commis toutes les cruautés possibles; puis, étant « parti de là afin d'aller rejoindre le seigneur Rengo par la « Marche, il a fait autant de mal qu'il a pu. D'un autre côté, Ju« les et Camille Colonna ont incendié, non-seulement les châ« teaux de l'abbé et des autres Orsini, mais pillé Anagni et dé« truit à Tivoli le peu qu'y avait laissé l'abbé.

« Le seigneur Jean-Baptiste Savello a fait la même chose « dans la Sabine, pour une querelle qui s'est élevée entre lui et « le révérendissime Cesarino; avec lui se trouvent encore Chris-

« tophe Savello, Pierre de Castel de Piero, Octavien Spiriti, et « beaucoup d'autres de ceux qui, non pour servir l'empereur, « mais afin de se couvrir de son nom, veulent être regardés « comme impériaux. Ces hommes, à cause de la famine qui est « partout, entraînent à leur suite bon nombre de gens, d'autant « plus qu'ils autorisent le vol ; aussi peut-on considérer comme « ruinées les villes où ils entrent, ce qui est arrivé l'autre jour « à Rieti. Accueillis amicalement dans cette ville, parce « qu'elle est très-gibeline, ils ne furent pas plutôt dans « l'intérieur qu'ils se mirent à la piller ; mais, pendant qu'ils la « saccageaient, les habitants s'indignèrent, prirent les armes, et « les chassèrent en leur tuant environ trois cents individus. »

La dévastation de Rome avait duré huit mois, lorsque les impériaux qui restaient se décidèrent à sortir de la ville, et Napoléon Orsini, héros tardif, y entra en égorgeant tous les malades qu'ils avaient laissés. A la nouvelle des armements de la France, le prince d'Orange alla se renfermer dans Naples, où le poursuivit Lautrec, qui, toujours dans l'attente de la paix qui se négociait, ou des secours suisses, gascons et vénitiens, avait différé son départ. Après la jonction des bandes noires soudoyées par les Florentins, il comptait environ soixante mille hommes. Il soumit le royaume avec cette facilité que l'on voit d'ordinaire là où il n'importe nullement aux populations d'avoir tel ou tel maître, et les villes prises, qu'elles eussent résisté ou non, furent livrées au pillage et au meurtre ; puis il ceignit Naples par terre, tandis qu'André Doria l'assiégeait par mer. Cet amiral, imitant sur mer ce que les autres faisaient sur terre, avait armé douze galères pour son compte ; il battit la flotte castillane venue au secours de Naples, tua le vice-roi Moncade qui la commandait, et fit prisonniers le marquis del Vasto avec le prince de Salerne et beaucoup de gentilshommes. 17 février.

Le bruit se répand alors que Charles-Quint envoie une armée par la route de Trente avec le féroce duc de Brunswick : nouvelle terreur pour les survivants. Anton de Leyva, qui ne s'était jamais relâché dans l'oppression de Milan, emmène les troupes hors de la ville pour qu'elles ne meurent pas de la faim ou de la peste. Après avoir rejoint le duc de Brunswick, qui traversait le Bergamasque et le Brescian en les dévastant, et reprenait Pavie pour l'inonder de sang, il attaque Lodi, la seule ville au pouvoir des Français entre l'Adda et le Tessin, et qui se défend avec vigueur ; enfin, un typhus appelé *mal mazucco* envahit

cette armée, dont il enlève deux mille hommes en huit jours, et les autres retournent en Allemagne dans un état pitoyable. Leyva restait afin de protéger Milan. Les Français, à leur tour, ont recruté des forces; conduits par François de Bourbon, comte
19 septembre. de Saint-Pol, ils reprennent Pavie, sans lui épargner ni le pillage ni les violences, et s'approchent de Milan.

Les Italiens enseignaient au roi de France comment il devait faire la guerre à l'empereur : « Il faut beaucoup de vigilance et « de soin, car vous avez affaire à un ennemi plein d'astuce et de « malice, qui attend l'occasion avec patience, et semble être per« suadé que les troupes de Votre Majesté et de ses confédérés « doivent se consumer d'elles-mêmes, comme cela est arrivé plu« sieurs fois; il importe de recourir aux précautions nécessaires, « afin de l'éviter dans les entreprises futures... Il sera bon d'a« mener de France une quantité suffisante de pionniers... car « on en trouverait difficilement en Italie, où la famine et la « peste, mais surtout les paysans, les ont anéantis (1). »

Mais d'autres s'apercevaient que cette nation ne faisait que de très-faibles efforts : « Au souvenir que les Français ne sont « jamais sortis vainqueurs d'aucune expédition de longue durée, « je crains qu'il n'en soit de même de celle-ci; puis, comme je « sais qu'ils ont toujours confiance dans leurs choses, et comp« tent sur la faiblesse de l'ennemi, il me semble les voir déjà né« gliger les mesures de prévoyance aussitôt qu'ils apprendront « que les lansquenets sont retournés chez eux. Ainsi monsei« gneur de Saint-Pol se trouvera, comme on dit, embarqué sans « biscuit, c'est-à-dire qu'on ne lui donnera point d'argent (2). »

1529 En effet, Saint-Pol, dont la marche avait été retardée par le manque d'argent, par sa mésintelligence avec le duc d'Urbin et la nouvelle de la révolte de Gênes et de Doria, ne sut pas non plus empêcher que deux mille *conscrits* espagnols, débarqués à Gênes sans armes, ni vêtements, ni souliers, ni solde, arrivas-

(1) Lettre 291 de Théodore Trivulce à Guido Rangoni, de 1529, dans les *Documents d'hist. ital.* de Molini.

(2) Le même; il terminait ainsi : « Mais, pour l'amour de Dieu, ayez soin, quand vous écrivez quelque chose qui n'est pas à l'avantage des Français, de ne pas le faire sans employer de chiffres; car il ne suffit pas que vous l'écriviez à cause de la douleur que leurs revers vous occasionnent, comme je le fais maintenant, leur coutume étant de prendre en mauvaise part ce qu'on leur dit contre leur désir, et de croire qu'on parle de la sorte par malignité, et parce qu'on désire qu'il en soit ainsi, etc. »

sent à Milan, qui fut soumise par Leyva à de nouvelles contributions, et solidement fortifiée. A Landriano, dans le voisinage de Milan, Lautrec fut surpris et défait par l'infatigable Leyva, 21 juin.
qui, souffrant alors de la goutte, s'était fait porter sur un brancard au milieu de la mêlée; le chef fait prisonnier, l'armée française se dispersa.

Lautrec s'était arrêté si longtemps sous les murs de Naples qu'il vint à manquer d'argent, que le roi, d'ailleurs, lui mesurait 1529
toujours avec une grande parcimonie; puis survint l'épidémie, occasionnée par la malaria, la mauvaise administration et l'insalubrité des logements, qui, dans l'espace d'un mois, réduisit les assiégeants de vingt-cinq mille hommes à quatre mille, sans épargner les chefs ni Lautrec lui-même. Michel-Antoine, mar- 15 août.
quis de Saluces, qui le remplaça dans le commandement, leva le siége pour se retirer à Aversa; mais, contraint de se rendre, il en mourut de honte. Les débris de cette brillante armée 30 août.
conquérante de l'Italie périrent d'épuisement, entassés dans les écuries; l'infection de l'air produite par les maladies étendit grandement la mortalité et redoubla les imprécations contre les étrangers. Les bandes noires, qui avaient montré que la valeur italienne n'était pas éteinte, se dispersèrent alors. L'illustre Pierre Navarro, acteur important de toutes ces guerres, tomba prisonnier en combattant, et Charles-Quint ordonna qu'il fût décapité; mais le gouverneur de la forteresse, touché de compassion pour le sort de ce vieillard valeureux, alla lui-même terminer ses jours.

Le prince d'Orange, nommé vice-roi de Naples, comblait, durant la paix, les maux occasionnés par la guerre; il accusait un grand nombre de feudataires d'avoir favorisé les Français, afin de les envoyer au gibet et de confisquer leurs biens. Les naturels furent contraints de payer six mois de solde dus à l'armée qui avait saccagé Rome. Tels étaient les principes violents de ce gouvernement absurde et tyrannique, qui, pendant deux siècles, rendit misérable la plus belle partie de l'Italie.

Des calamités si grandes et si honteuses répandaient une terreur lugubre, un besoin de recourir à Dieu alors qu'il n'y avait plus de pitié chez les hommes. Savonarola avait laissé après lui des disciples dans les *piagnoni*, qui déploraient la corruption, les maux présents et futurs. Lorsque Ludovic le More négociait pour appeler les Français, un moine aveugle prêchant sur la place du Château de Milan, lui disait : « Seigneur, ne leur mon-

tre pas le chemin, ou tu t'en repentiras. » Une foule de miracles sont mentionnés à cette époque. A Pérouse, vers la fin du quinzième siècle, la bienheureuse Colombe de Rieti, qui avait des révélations et des extases, excita une grande dévotion : l'ombre de saint Romual chassait à coups de pierres Alviano de l'abbaye des Camaldules de Césène ; trois capitaines, qui étaient entrés dans un monastère, s'entendirent appeler par leur nom, et furent sommés de respecter les vierges sacrées ; les Espagnols, dans le sac de Prato, enlevèrent la couronne d'argent de la Vierge de la Cintola, et celle-ci, couverte de sueur, tourna le visage vers l'enfant Jésus qui lui mit la main sur la tête (1) ; Lautrec était sur le point d'abandonner au pillage la bourgade de Treviglio, quand une Vierge pleura, et la vue de ce miracle refréna les profanateurs ; la Vierge de San Calocero à Milan versa également des larmes alors que Lautrec opprimait cette ville ; auprès de la Rotonde à Rome, les lansquenets percèrent une Vierge, et du sang sortit de sa blessure.

« Si les moines, dans la chaire, prédisaient non-seulement la ruine de l'Italie, mais encore la fin du monde, on voyait des ermites en faire autant sur les places publiques ; il ne manquait même pas de ces gens qui, persuadés qu'on ne pouvait souffrir de plus grandes calamités, disaient que le pape était l'antechrist (Varchi). » Un individu de la famille des Brozzi, du nom de Martin, prédisait des malheurs, invitant à faire pénitence : « Cet hiver, disait-il, le froid a fait périr les orangers, les vignes, les oliviers, les figuiers et les lauriers, tandis qu'il a respecté le lin dont il est l'ennemi mortel. Savez-vous pourquoi ? parce que, dans ce temps, les choses vont à rebours, et que Dieu, dédaignant votre sagesse, veut gouverner à votre place. Dieu flagellera Florence, Rome et l'Italie, parce qu'on a tué frère Jérôme et ses autres prophètes, en échange desquels il m'a envoyé, moi, prophète insensé. » Un Siennois qu'on appelait Brandano, vêtu d'un sac, parcourait Rome avant le pillage, en prêchant qu'on était menacé d'un grand fléau, qu'il fallait faire pénitence, apaiser Dieu, qui ne devait épargner ni le pape ni les cardinaux ; on le mit en prison, mais la terreur de ces prédictions ne fut pas éteinte. A Crémone même, on voyait prêcher un enfant de onze ans, qui attirait un grand concours de personnes (2).

En 1523, un religieux de Saint-Marc prêchait dans la cathé-

(1) *Archives historiques*, liv. VI, p. 240.

(2) Campi, à l'année 1517.

drale de Milan, encourageant le peuple contre les Français. Sans égard pour les offices, il continuait ses sermons, et faisait des prophéties qui, bien qu'elles ne se vérifiassent pas, ne lui enlevaient rien de son crédit. En 1529, on fit dans cette ville une procession afin d'apaiser le Seigneur; lorsque le tabernacle « fut « arrivé sous la grande porte de la cathédrale, tout le monde « se mit à crier miséricorde, et le même cri se fit entendre dès « qu'il se trouva au milieu de l'église, puis auprès de l'autel; de « telle sorte que le clergé, qui voulait réciter les litanies, ne put « faire cesser les clameurs, et il n'y eut ni homme ni femme qui « ne versât des larmes. » Cette procession avait été faite d'après le conseil d'un religieux nommé Thomas, qui prêchait dans la cathédrale, et « disait vouloir continuer ses consolations tant que « Dieu n'aurait pas arrêté le mal. Il commandait toujours quel« que dévotion, et la plupart le considéraient comme prophète... « Le 5 septembre, il fit un sermon désespéré et rempli de mena« ces, non pas tant pour Milan que pour toute la chrétienté; « mais, comme la rénovation de l'Église devait partir de Milan, « il fallait que cette ville fût d'abord affligée et puis régénérée « (BURIGOZZO). »

Le même fait se reproduisait partout ailleurs, si bien que les hommes, ne voyant plus que des démons dans leurs semblables et les gouvernants, sentaient la nécessité de se réfugier dans la dévotion et même dans la superstition. Bien plus, on enviait la domination turque, à tel point que Louis Vivès adressait de Bruges aux Italiens un discours (1) dans lequel, tout en les plaignant, comme les plus malheureux des hommes, il leur démontrait combien leur condition serait pire s'ils tombaient sous la domination de Soliman.

La défection d'André Doria fut un grand malheur pour la France. Sorti d'une famille qui avait autrefois dominé à Oneglia, il fut, tout jeune encore, homme d'armes du pape, puis de Guidubaldo d'Urbin; il servit le roi de Naples contre Charles VIII, et, quand il vit les choses tomber dans cet état déplorable, il prit le bourdon de pèlerin et se rendit en Palestine. Arraché à sa pieuse dévotion par un nouveau bruit d'armes, il s'enrôla sous les bannières du duc d'Urbin, dont il défendit Sinigaglia contre le duc de Valentinois; puis, à Gênes, il montra une telle habileté sur mer qu'il obtint le commandement de quatre galères avec

(1) *De vita sub Turca*, 1529.

lesquelles, quand sa patrie tomba sous la domination des impériaux, il passa au service de la France, où il devint fameux et concourut aux expéditions les plus dangereuses. Irrité contre les impériaux, qui avaient saccagé sa ville natale, il ne voulait plus les mettre à rançon, et faisait ramer sur ses galères tous leurs soldats qui tombaient en son pouvoir. Mais il ne tarda point à être indisposé contre les Français, parce qu'il eut à souffrir de l'orgueil insolent des courtisans; d'un autre côté, François Ier, non content de donner à un autre la charge d'amiral dans le Levant, songeait à transférer le commerce de Gênes à Savone, outre qu'il voulait garder pour lui, dans l'espoir d'en tirer une grosse rançon, les prisonniers que Doria avait faits à Naples. Le marquis del Vasto, tombé au pouvoir de l'amiral à Naples, s'aperçut de ces rancunes, et les aigrit avec tant d'habileté qu'il lui persuada de soustraire Gênes aux Français: « Ils l'ont eux-mêmes saccagée, lui disait-il, foulent aux pieds ses priviléges et menacent son existence; il est facile de voir que l'Espagne et la France réservent Gênes pour en faire un objet de trafic dans leurs marchés honteux, et que la France la garde afin de la vendre à de meilleures conditions. »

Doria résolut alors de l'arracher aux griffes des deux compétiteurs, et, sacrifiant le timide respect de son honneur, il envoya en France demander satisfaction des torts dont on s'était rendu coupable envers Gênes et lui-même. Blessé de ne pas la recevoir, ayant d'ailleurs quelque motif de croire que le roi avait expédié l'ordre de l'arrêter, il fit dire à l'empereur : *Quelles conditions me faites-vous, et je vous donne mon bras et l'Italie* (1). Charles-Quint ne marchanda point sur les conditions, et Doria déploya
1528 une bannière impériale qu'il avait conquise naguère; informé
12 septemb. que la peste avait décimé la garnison, d'ailleurs peu vigilante, il entra inopinément dans Gênes avec cinq cents fantassins seulement, et l'appela à la liberté : coup décisif porté aux intérêts de

(1) « André demandait à l'empereur 60,000 ducats de solde, la liberté de « Gênes et la faculté de tirer de la Sicile dix mille charges de blé, avec d'autres « conditions de peu d'importance. Sa Majesté lui accorda non-seulement ce qu'il « demandait, mais davantage; Charles écrivit au prince de pourvoir le capitaine « André, si la guerre se terminait à son avantage, d'une possession dans le « royaume de 8 ou 10,000 ducats; il le chargeait, en outre, de donner 1,000 du« cats au comte Filippino, 700, je crois, à Christophe Pallavicino, homme « d'André, et autant à cet Érasme, de manière que tous sont contents de s'être « mis à son service. » (*Lettres de princes à princes*, III, 43.)

la France, « car (dit Brantôme) si l'on n'est pas maître de Gênes et de la mer, on ne peut dominer sur l'Italie. »

Au milieu de la disparition de tant d'États anciens, c'est une consolation de voir les Génois désirer encore la liberté, et, malgré les ravages des armées, de la famine et de la peste, échapper à ce découragement qui ne cherche plus de remèdes, pour songer à saisir l'occasion de rétablir leur propre indépendance. 21 octobre.
Ils s'empressent de démolir le Castelletto, et comblent avec des pierres le port de Savone, destiné à rivaliser avec celui de leur ville. Doria porta le dernier coup à l'Italie en la livrant à Charles-Quint, puis en se faisant l'ami et le soutien de Philippe II; néanmoins il conserve dans la postérité une véritable gloire pour avoir rendu la liberté à sa patrie, et refusé d'en accepter la souveraineté, que lui offrait Charles-Quint, ennemi des républiques. Les Génois le portaient aux nues, et pourtant il était accusé de trahison par un grand nombre; le poëte Louis Alamanni, qui s'entretenait avec Doria sur cette matière, lui dit en souriant : « Certainement, André, votre entreprise est généreuse, mais elle « serait encore plus généreuse et plus éclatante s'il n'y avait pas « autour je ne sais quelle ombre qui l'empêche de resplendir « entièrement. » A ces paroles, André soupira et se tut quelque temps, puis lui répondit avec un visage gracieux : « C'est grande « fortune pour un homme d'accomplir une belle action avec des « moyens non entièrement beaux. Beaucoup d'autres avec toi, « je le sais, peuvent me reprocher, alors que j'avais toujours servi « la France et que François Ier me comblait de faveurs, de l'a- « voir abandonnée dans ses plus grands besoins pour me joindre « à son ennemi. Mais si le monde savait combien est grand l'a- « mour que j'ai pour ma patrie, il m'excuserait si, ne pouvant « la sauver et la faire grande autrement, j'ai employé un moyen « qui pouvait me rendre coupable d'une certaine manière. Je ne « veux pas te dire que le roi François me retenait le prix de mes « services, et refusait, malgré sa promesse, de rendre Savone à « Gênes, parce que tous ces faits ne peuvent autoriser quelqu'un « à renoncer à son ancienne fidélité; mais il faut bien tenir « compte de la certitude où j'étais que le roi ne voudrait jamais « affranchir Gênes de sa domination, ni cesser de lui donner un « gouverneur, ni abandonner la forteresse. Or, puisque j'ai ob- « tenu heureusement ces choses en renonçant à sa foi, je peux « encore faire voir, au moins à tout homme qui jugera sainement, « que ma conduite n'est obscurcie par aucune ombre (SEGNI). »

Clément VIII, que tant d'échecs n'avaient pas encore éclairé sur l'impuissance de l'intrigue, revint à ses projets ambitieux, reprit Imola et Rimini, chercha à déposséder Alphonse d'Este, et même voulut le tuer, tentative qui coûta la vie aux auteurs du complot découvert; voyant la France déchoir chaque jour, il
1529 se décida pour l'empereur, et fit négocier une réconciliation
20 juin. que tous sentaient nécessaire. Dans le traité de paix de Barcelone, il obtint des conditions qu'il n'aurait pu espérer après une victoire : l'empereur prenait l'engagement de lui faire restituer Ravenne et Cervia par les Vénitiens, et Modène, Reggio, Rubiera, par le duc de Ferrare ; de rétablir les Médicis à Florence, et Sforza à Milan, s'il prouvait qu'il était resté étranger aux trames de Morone; de soumettre les hérétiques de l'Allemagne; de donner en mariage à Alexandre, bâtard des Médicis, Marguerite, sa fille bâtarde. Le pape, de son côté, devait lui donner la couronne impériale, avec l'investiture du royaume de Naples, moyennant le seul hommage de la haquenée.

5 août. D'autre part, Marguerite, tante de Charles, achevait à Cambrai, où elle l'avait commencée, la ruine de l'Italie, en souscrivant avec Louise de Savoie, mère de François Ier, un arrangement entre ce roi et l'empereur. Après avoir rendu, au poids de l'or, les princes qu'il avait en otage, Charles-Quint n'oublia aucun de ceux qui l'avaient favorisé; François Ier, au contraire, ne se souvint de personne, ni de Florence et de Venise, ni des ducs de Milan ou de Ferrare, ni des Orsini de Rome ou des Frégose de Gênes, ni de ses partisans du royaume de Naples, qu'il laissait exposés à l'exil ou aux galères; il eut même la bassesse de stipuler qu'il ne donnerait asile à aucun de ceux qui avaient porté les armes contre l'empereur.

Maintenant, roi chevaleresque, tu peux t'écrier : ***Rien n'est perdu, fors l'honneur !*** Charles-Quint se rendit en Italie sur la capitane d'André Doria, auquel, à Barcelone, il avait prodigué les
novembre. honneurs. Dans l'espoir de jouir d'un repos, quel qu'il fût, les Italiens ornèrent de tous les produits de l'art le passage de l'homme qui portait leurs destinées dans son sein. A Bologne, l'empereur et le pape vécurent cinq mois sous le même toit, en négociant. Le premier voulait résolûment le Milanais, comme appui de sa domination dans la Péninsule; mais comme Venise, manifestement, et les autres princes en secret, soutenaient Fran-
23 décembre. çois Sforza, il le céda à ce duc, sauf Pavie, dont il investit Leyva sa vie durant; il garda Côme et le château de Milan, comme

gage des 900,000 ducats qu'on devait lui payer, moitié comptant, le reste dans l'espace de neuf ans. Venise restitua au pape Ravenne et Cervia, à l'empereur les pays qu'elle avait occupés sur la côte napolitaine, avec 300,000 ducats de surplus; les uns et les autres durent venir en aide aux bannis et aux réfugiés.

Charles-Quint adjugea Modène et Reggio à Alphonse d'Este, 1530
et le pape l'investit de Ferrare moyennant 100,000 ducats; puis, 20 mars.
après la mort d'Albert Pio, comte de Carpi, ce duc occupa également son fief. Frédéric de Mantoue obtint le titre de duc. Charles III de Savoie, beau-frère de Charles-Quint et oncle de François Ier, avait pu rester neutre, et ne perdit ni ne gagna. Gênes, Lucques et Sienne restèrent libres, et la menace fut suspendue sur Florence.

Au congrès de Bologne apparurent, entre autres, Nicolas Carrew et Richard Sampson, envoyés de Henri VIII, auquel ils écrivaient: « Jamais on n'a vu dans la chrétienté désolation pareille « à celle de ces contrées. Les riches cités sont détruites et rava- « gées; on ne trouve aucune espèce de viande dans beaucoup de « lieux. Entre Verceil et Pavie, pendant cinquante milles du pays « le plus fertile en vin et en blé qu'il y ait au monde, tout est « désert. Nous n'avons trouvé ni un homme ni une femme occu- « pés à travailler les champs, pas même une âme vivante, ex- « cepté dans un endroit trois pauvres femmes qui grappillaient. « Vigevano, autrefois ville prospère avec une citadelle, est au- « jourd'hui ruinée et déserte. Pavie fait mal au cœur; les enfants « couraient dans les rues en demandant du pain, et mouraient de « faim. On nous a dit, et le pontife l'a confirmé, que la popu- « lation de ces contrées, et de beaucoup d'autres de l'Italie, a été « consumée par la guerre, la famine et la peste, et qu'il faudra « plusieurs années pour que l'Italie se relève de tant de désas- « tres. Cette dévastation est l'œuvre des Français non moins « que des impériaux, et l'on nous assure que Lautrec ravageait « partout où il passait (1). »

Charles-Quint voulut s'épargner, sinon le remords, au moins la honte de voir Milan et Rome, que ses troupes avaient traitées si cruellement. Ce fut donc à Bologne même qu'il reçut la cou- 22 février
ronne de fer et celle d'or; mais la couronne d'or n'exprimait et 24 mars.
plus le pacte entre le représentant du peuple et le chef des conquérants, devenu l'empereur des vaincus, et qui, après s'être age-

(1) Bologne, 12 septembre 1529, dans les *State's papers*, vol. VII.

nouillé homme et avec un titre mondain, se relevait oint du Christ et avec un apostolat divin : celui-là n'était pas le patron du pape, qu'il avait naguère fait son prisonnier, en laissant dévaster sa cité ; celui-là n'était pas le rempart de la foi, qui, par l'*intérim*, avait reconnu et laissé croître l'hérésie, au point qu'elle détachait de Rome la moitié du monde.

Cette cérémonie, préservatrice, sociale, destinée à imprimer profondément dans les peuples le respect de l'autorité, tirait de l'élément religieux la vénération qu'elle inspirait ; mais alors prévalait l'élément royal, qui faisait naître dans le peuple l'hésitation et l'opposition. Le droit, maintenu par les papes, succombait sous le fait, proclamé par les Césars ; toute l'attention se concentrait sur les fêtes, par lesquelles on honorait dans Charles-Quint le dernier empereur germanique que les papes dussent couronner. Le dessin, la poésie, les compositions scéniques, luttèrent à l'envi dans cette solennité, très-splendide dans un siècle de tant de magnificences (1). Fatigués, épouvantés, les Italiens adulaient Charles, et répétaient qu'on n'aurait jamais pu croire si affable et si courtois l'auteur de tant d'horribles désastres.

L'avilissement italique, commencé par les discordes des puissants et terminé par leur entente, se consommait au milieu de ces réjouissances. Il n'existait plus d'équilibre entre les petits États, abaissés ou soumis à l'empire. Le pape, effrayé des progrès de la réforme, embrassa les genoux de cette majesté sur la tête de laquelle ses prédécesseurs avaient autrefois mis le pied. Si l'opposition faite à l'empire avait jadis formé sa gloire et sa grandeur, le pape alors arbora la bannière gibeline, et ce fut ainsi qu'il scella la pierre que la conquête posait sur l'Italie, cadavre présumé. Or cette conquête, au moyen de la dégradation, avait été enseignée par Machiavel, accomplie par une administration absurde, une oppression calculée de la pensée, du génie, de l'industrie.

(1) Gaétan Giordani, *De l'arrivée et séjour à Bologne de Clément VII pour le couronnement de Charles-Quint*, chronique avec documents et gravures, etc. ; Bologne, 1842. — Le duc de Savoie avait des habits qui coûtaient 300,000 écus. (*Monum. hist. patriæ*, Script. I, 861.)

CHAPITRE CXXXVI.

SIÉGE DE FLORENCE. LA DOMINATION DES MÉDICIS SE CONSOLIDE PÉNIBLEMENT.

Dans le traité de paix générale on n'avait pas compris Florence, victime prédestinée. Les fêtes par lesquelles cette ville célébra l'avénement de Léon X au pontificat suffiraient, à défaut d'autres preuves, pour donner la mesure de sa prospérité et d'une civilisation de beaucoup supérieure à celle des autres nations. Aussitôt qu'on en reçut la nouvelle, « on se mit à sonner la cloche du palais et puis celles de toutes les églises; le peuple accourut sur la place et à la demeure des Médicis, bien qu'ils ne laissassent entrer que leurs amis dans la crainte d'être mis à sac, comme c'est la coutume à Rome. Comme à cette heure les boutiques ne se trouvaient pas ouvertes (on était dans le carême), on se mit à faire des feux avec les cloisons, dont il ne resta pas une seule dans Florence; puis, dans la matinée, les marchands firent brûler des balais, des corbeilles, des futailles et tout ce qui leur tombait sous la main. On voyait dans toute la ville des tas de balais flamboyer devant chaque maison, et des lumières sur tous les clochers et la coupole. Dans la demeure du pape et de Julien de Médicis, on jetait par les fenêtres, comme témoignage de magnificence, des manteaux, des capuces et des bonnets. Le samedi, on jeta des florins d'or, des *baptêmes*, des *grossoni* et des *crazie* (1) pour plusieurs centaines de florins; à l'église de Saint-Laurent, on distribua à chaque individu du pain et du vin; la même chose eut lieu à la maison de Jean Tornabuoni et de Jacques Salvioli; dans beaucoup d'autres maisons de citoyens, parents et amis des Médicis, il fut donné, en bonne quantité, du pain et du vin à chaque personne qui se présentait. En un instant, chacun eut les armes

(1) Les *baptêmes* étaient des médailles qu'on offrait à l'occasion des baptêmes; les *grossoni* ne furent plus employés; la *crazia*, qui paraît être le mot corrompu de *kreutzer*, est encore une monnaie courante.

du pape, et tous les magistrats firent faire des globes en toile, sur lesquels ces armes étaient peintes, de sorte qu'on ne faisait aucun cas des armes de la commune. Puis on les plaça sur le palais, dans la salle d'audience et sur toutes les portes des églises, et l'on ne voyait plus de fêtes de saints sans que les crucifix portassent ces armes; c'était presque une sorte d'idolâtrie, car on avait plus de vénération pour ces armes que pour la croix de Dieu (Cambi). »

Il est inutile d'aller chercher dans ces réjouissances des exemples d'enthousiasme, converti bientôt en exécration. Ce qu'il nous importe de savoir, c'est que les artistes les plus distingués rivalisèrent de talent dans ces fêtes : Granacci et Rosso érigèrent des arcs de triomphe; Antoine de San-Gallo simula des façades et des perspectives, et Jacques Sansovino en peignit une à Sainte-Marie in Fiore; André del Sarto fit des clairs-obscurs, Feltrino des grotesques, Rustici des statues, de même que Bandinelli et Sansovino; Ghirlandajo, Pontormo, Franciabigio et Ubertini ornèrent à l'envi l'appartement du pontife, tandis que Michel-Ange et Raphaël traçaient le plan de la façade de Saint-Laurent et d'autres travaux médités par Léon X (1).

Ce luxe intelligent se déployait même dans des occasions moins solennelles, au milieu des réunions consacrées aux plaisirs et dans les fêtes des confréries. Varchi compte soixante-quinze de ces associations, parmi lesquelles nous devons mentionner les *laudesi* (chanteurs de laudes), associés séculiers, institués au treizième siècle, et régis par certaines lois; ils avaient la coutume, dans les églises et devant les tabernacles, d'alterner le chant des psaumes latins avec des chansons mélodieuses en langue populaire. « Ils se réunissaient tous les samedis, après none, dans une église où ils chantaient à plusieurs voix cinq ou six laudes, ou des ballades composées par Giambullari, Pulci, Laurent de Médicis et sa mère, Lucrèce Tornabuoni, par François d'Albizzo, Feo Belcari, Castellano Castellani et d'autres (Sansovino). » Pendant l'interdit de la ville, ils suppléaient au silence des rites sacerdotaux; ils prirent une grande extension au temps de Savonarola, et parfois ils associaient la musique et les arts dans de pieuses représentations.

(1) A cette occasion, Sienne fit le cheval de Troie, qu'elle promena dans la ville, et l'on dit qu'elle voulait ainsi dénoncer à la Toscane les ennemis qui pénétraient dans son sein.

Parmi les compagnies dont le plaisir était l'objet, nous citerons celles du *Diamant* et du *Broncone* (branche), ainsi nommées de l'insigne qu'elles avaient pris, et qui se composaient de seigneurs et de gentilshommes; l'une était présidée par Julien, et l'autre par Laurent. La première prépara un triomphe à la romaine, avec trois chars représentant, avec des inscriptions et des chants analogues, l'Enfance, la Virilité, la Vieillesse, d'après le dessin de Raphaël des Violle, du graveur Carota, d'André de Côme, d'André del Sarto, de Pierre de Vinci, de Bernardin de Giordano, de Jacques de Pontormo. De son côté, l'historien Nardi, chargé des appareils de la compagnie du Broncone, organisa six chars de triomphe : le premier représentait l'Age d'or de Saturne avec des symboles de félicités pastorales et des chevaux couverts de peaux de lions et de tigres aux ongles d'or; les rênes étaient d'or; des têtes de moutons remplaçaient les étriers, et du feuillage servait de frein. Numa Pompilius, avec des insignes religieux, venait ensuite, entouré de prêtres portant des encensoirs et d'autres ustensiles pour les sacrifices. Le troisième char figurait le consulat de Manlius Torquatus, avec des sénateurs vêtus de la toge, au milieu de faisceaux et de haches. On voyait à la suite Jules César triomphant de Cléopâtre, avec des peintures de ses exploits, des armes et des flambeaux. Le cinquième était celui d'Auguste, environné des poëtes qui embellirent sa cour. Sur le sixième se trouvait Trajan, avec les jurisconsultes en toges de docteurs, des scribes et des notaires. Enfin paraissait le char de l'Époque, avec des peintures de Pontormo et des figures de Baccio Bandinelli. Le tout était accompagné d'allusions, riches toujours, parfois même ingénieuses, parmi lesquelles on voyait un homme couché sur un globe et couvert d'armes moins le dos, d'où lui sortait un enfant doré, pour exprimer qu'un siècle d'or succédait à celui de fer.

Pendant le carnaval, sortaient vingt-quatre ou trente couples de chevaux richement enharnachés, avec leurs maîtres travestis selon le sujet adopté. « Chacun d'eux avait six ou huit laquais, vêtus d'une même livrée, avec des flambeaux à la main, qui dépassaient parfois le nombre de quatre cents; puis venait le char, rempli d'ornements, de dépouilles et d'objets très-curieux (1). ». Les diverses écoles d'artistes avaient coutume de

(1) VASARI, *Vie de Jacques de Pontormo;* mais il se trompe en disant que ces triomphes étaient faits pour le couronnement du pape.

donner des spectacles. Elles promenaient dans la ville des chars de triomphe où toutes, sur des sujets historiques ou allégoriques, rivalisaient d'inventions nouvelles et de splendides décorations : une fois, c'étaient les triomphes de Paul-Émile, une autre ceux de Camille, dirigés par François Granacci. Baccio Baldini nous décrit la généalogie des dieux, représentée dans vingt et un chars, et Vasari nous montre les peintres travaillant pour ces divertissements.

André del Sarto, Aristote de San-Gallo, Robert Lippi et neuf autres se réunissaient dans la maison de Jean-François Rustici; ils formaient une compagnie dite du *Pajuolo* (chaudron), dont chaque membre devait fournir un mets artificiel, et pouvait amener quatre amis. Un soir, par allusion à leur nom, on dressa la table dans un immense chaudron, dont l'anse servait de flambeau. Lorsqu'ils furent assis, ils virent surgir au milieu un arbre dont les branches portaient le service, et qui descendait pour remonter avec de nouveaux mets, le tout au milieu des instruments de musique et d'amples libations. Rustici offrit un pâté en forme de chaudron, dans lequel Ulysse enfonçait son père pour le rajeunir; le père et le fils étaient deux chapons. Andre del Sarto apporta un temple qui avait pour fondement de la gélatine à couleurs différentes, des saucisses pour colonnes, des chapiteaux de fromage parmesan, des corniches de pâtes sucrées; dans le chœur était le pupitre avec un livre en lasagnes, dont des graines de poivre formaient les notes et les lettres, et l'on voyait autour des grives qui paraissaient psalmodier. Les autres fournirent aussi de bizarres inventions.

La compagnie de la *Cazzuola* (truelle), composée de vingt-quatre membres, se livrait aux plus étranges caprices. Une fois, entre autres, il fut convenu que chacun d'eux s'habillerait comme il voudrait, et que ceux dont le costume se ressemblerait seraient soumis à une pénitence. Une autre fois, ils se montrèrent tous en maçons et en apprentis, avec la truelle et le marteau; ils commencèrent alors un édifice, munis de plateaux chargés de lasagnes et de *ricotte;* ils avaient pour sable du fromage et des épices, pour galets des dragées, pour carreaux et tuiles plates des pains et des gâteaux. Après ce travail, on brisa un soubassement qui se trouva composé de tourtes, de foies et d'autres friandises; puis une colonne de bouilli, entourée de tripes, avec le chapiteau de chapons rôtis et des cymaises de langues; enfin une architrave avec frise et corniche de ragoûts. Au milieu de ces plai-

sirs survint une pluie simulée, accompagnée de coups de tonnerre, qui leur fit abandonner l'édifice.

Une autre fois c'était Cérès, qui, à la recherche de Proserpine, priait les compagnons de la Cazzuola de l'accompagner aux enfers. Ils partirent donc, et, par la gueule d'un serpent qu'on voyait se fermer après chaque couple qui entrait, ils pénétrèrent dans une chambre obscure, où le couvert de la table était noir. Pluton, après les avoir invités au repas du mariage, fit cesser les tourments, et les tableaux figurant les différents gouffres parurent tout à coup éclairés; tous les mets semblaient être des animaux hideux et dégoûtants, des ossements de morts, des cornes, servis par des diables avec des pelles; enfin ce spectacle lugubre s'évanouit et fut remplacé par un riche appareil, destiné à la représentation d'une comédie.

D'autres imaginèrent un hospice, où se réfugiaient, vêtus en mendiants, tous ceux qui s'étaient ruinés en fêtes et en banquets. Ils débitaient les choses les plus horribles sur les uns et les autres, jusqu'au moment où paraissait saint André, leur patron; après les avoir tirés de l'hospice, le saint les conduisait dans une salle magnifiquement meublée, et leur ordonnait de ne faire à l'avenir qu'une fête par an. Cette prescription fut observée, et les compagnons, pour cette fête, préparaient un banquet et une représentation scénique : tantôt c'était Tantale qui donnait à manger à tous les membres; tantôt saint André qui montrait les félicités du ciel; tantôt Mars, dégouttant du sang de ses victimes, ou pris dans le filet de Vulcain.

Cosimo Ridolfi eut l'étrange idée de figurer le char de la Mort tiré par des bœufs noirs, sur lequel étaient des têtes de morts, des ossements et des croix blanches; il portait le squelette de la Mort avec la faux et le sablier, au milieu de cercueils ouverts, d'où sortaient, quand la procession s'arrêtait, des cadavres décharnés qui disaient : « Nous avons été comme vous êtes; vous serez comme nous. Nous sommes morts, comme vous voyez; nous vous verrons morts comme nous. » Cette moralité, mise en farce dans le but d'amuser, ne m'étonne pas moins que les obscénités souvent étalées dans les pièces scéniques, toujours dans les chansons grossières qui accompagnaient ces simulacres des anciennes bacchanales.

Ces réjouissances exprimaient une félicité qui était sur le point de finir. Les premiers Médicis, instruits dans l'art de s'élever au moyen de la classe intermédiaire, avaient gouverné bourgeoise-

ment; mais lorsque, après dix-huit ans de liberté, ils recouvrèrent la puissance, Laurent II, bien qu'il tirât toute sa force de
1519 avril. l'appui du pape, se conduisit en petit seigneur orgueilleux et despote. Il opprimait ou corrompait effrontément, et, par son mépris de ces formes qui font encore illusion sur la perte de la liberté, il se montrait avide d'usurper l'autorité suprême. Sa mort ne laissa donc point de regrets. Comme il était le dernier descendant de Côme l'Ancien, et qu'il ne restait aucun membre de la famille apte à gouverner (1), un grand nombre de citoyens exhortaient le pape à faire une œuvre pieuse et glorieuse en rendant à la patrie une liberté dont les siens ne pouvaient plus profiter. Léon ne se sentit pas capable de cette générosité; appuyé sur la maison d'Autriche, il établit une administration composée de ses partisans, sous la présidence de Jules, fils naturel et posthume de Julien, victime d'un assassinat, et qu'il avait fait cardinal et archevêque de Florence. Du reste, les citoyens qui désiraient voir leur patrie libre n'éprouvaient aucune répugnance pour Jules, qui vivait presque toujours à Rome, où il était l'âme des conseils du pape; il administrait avec prudence et modestie, se montrait patient dans les audiences, apaisait les discordes, repoussait les délateurs, et ne s'arrogeait ni la nomination aux emplois, ni aucune prérogative princière. Afin de tromper les libéraux, il demandait tantôt à l'un, tantôt à l'autre, des projets sur la réorganisation de l'État. Il ne manque jamais d'individus qui, pour satisfaire leurs passions, excitent celles des gouvernants : les grands (2) lui représentaient les bourgeois et les dévots comme redoutables; enfin, à force de lui inspirer des soupçons et de lui répéter qu'on ne pouvait espérer de bien que de lui et de sa maison, ils attiraient à eux tout pouvoir et ne laissaient parvenir aux emplois que par leur intermédiaire.

Après Savonarola, l'amour de la liberté s'était greffé sur la dévotion; les hommes austères et modérés favorisaient le *bon*

(1) Nous avons déjà parlé de la noblesse florentine; mais il est fort difficile de fournir sur elle des renseignements positifs. Nardi avoue lui-même qu'il est incapable de distinguer les nobles des vilains. (*Hist. de Florence*, liv. VI.)

(2) Lorsque la maison des Médicis se fut élevée, on inventa des généalogies pour donner l'éclat des aïeux à une famille bourgeoise; mais aucun des historiens italiens n'a remarqué un fait qui se trouve dans l'*Histoire de l'anarchie de Pologne* par Rulhière, c'est-à-dire que la famille Mikali ou Jatrani, chefs des Maïnotes dans le Péloponèse et fameux même dans les dernières guerres, est la souche des Médicis de Florence, dont le nom serait traduit du grec.

État, tandis que les Médicis étaient soutenus par les débauchés et les ambitieux. Dans les premiers jours du pontificat de Léon X, « douze moines qui s'étaient imposé une existence très-rigoureuse parcouraient l'Italie en prêchant et prédisant des événements prochains. François de Montepulciano, de ce nombre, parut à Sainte-Croix de Florence, où il flétrit sévèrement les vices, en affirmant que Dieu voulait châtier l'Italie, mais surtout Florence et Rome; ses sermons inspiraient une telle épouvante que les auditeurs faisaient entendre le cri de miséricorde, accompagné de larmes abondantes. Tout le peuple était effrayé, parce que ceux qui ne pouvaient l'entendre, à cause de la grande affluence, recueillaient avec non moins d'effroi ses paroles de la bouche des autres. Excités par ces discours, non-seulement des moines prédirent que l'Église était menacée de fléaux et d'une rénovation, mais chaque jour voyait surgir des religieuses, des dévotes, de jeunes filles et des paysans qui faisaient la même chose... Toutes ces choses jetèrent un si grand trouble dans l'esprit, et répandirent tant de frayeur partout, que Julien et Laurent de Médicis, pour égayer le peuple, donnèrent des fêtes magnifiques, des chasses, des joutes, avec la présence de six cardinaux venus travestis de Rome (1). »

En revanche, médire du clergé, donner raison aux luthériens, se railler des immunités ecclésiastiques, se plonger dans la débauche, affecter même la superstition, parce qu'elle était condamnée par l'Église, paraissaient des signes d'esprit. Lorsque Paul Castelli fut nommé capitaine général, on attendit, pour lui donner le bâton, que les astrologues, placés en observation dans la cour du palais avec leurs instruments à la main, indiquassent le point favorable des étoiles (2). Cambi se plaint « que le mépris de toute chose paraissait bon genre; de sorte que l'ami des religieux restait tranquille, espérant dans la justice de Dieu et sa miséricorde. La nuit de Noël, les jeunes Florentins, devenus licencieux, conduisirent un cheval à Sainte-Marie, le firent courir dans l'église, puis le tuèrent au pied de l'escalier; ensuite ils allèrent aux Servi, où ils jetèrent de l'*assa fœtida* sur le feu, et ce fut l'encens qu'ils offrirent à la Vierge. A Sainte-Marie Nouvelle, ils tourmentèrent les moines avec les armes, et l'un d'eux mêla des cartes sur un escabeau de l'autel; à Saint-Esprit, ils

(1) Jacques Pitti, *Hist. florentine*, p. 112. Voir les *Archives historiques*.
(2) Nardi, liv. III.

brisèrent le bénitier... » Il poursuit en racontant qu'on ne voyait partout que des sodomites et des prostituées, lesquelles ne voulaient plus se tenir dans les lieux isolés, et jouissaient d'une si grande influence que, pour n'avoir rien à craindre des Huit de la *balia*, il suffisait de se recommander à ces femmes. Les jeunes gens parcouraient les rues avec des armes pour faire des bravades, et, si quelqu'un se plaignait à la *balia*, la nuit il était frappé. Les délits n'étaient donc ni punis ni dénoncés. « Et cependant (dit-il en terminant) il faut croire que le Seigneur enverra l'épée et de justes châtiments; car, puisque nous repoussons sa miséricorde, sa justice nous frappera de la damnation. »

Parmi les nombreux méfaits que nous pourrions emprunter aux chroniqueurs, nous en citerons un de cette famille Buondelmonti, dont nous avons signalé le rôle scandaleux dans les discordes civiles, et chez laquelle ne manquèrent jamais ni les querelles ni les meurtres atroces. De cinq frères qui restaient, deux en égorgèrent un autre pour un cheval, puis se réfugièrent à Pergolata, sur leurs possessions, et se mirent à voler avec d'autres bandits. La seigneurie parvint à s'emparer de l'un d'eux, qui eut la tête tranchée; le second alla trouver un autre de ses frères, qui était prêtre, et le maltraita pour en obtenir de l'argent. Le prêtre, l'ayant fait coucher à côté de lui, le tua dans la chambre même où le premier avait été assassiné. Cité à comparaître devant l'évêque, le meurtrier, pour se disculper, invoqua le ban publié contre la victime; mais, accusé d'autres fautes charnelles, il se coupa la gorge avec du verre, et, « avec l'aide du diable, ce nouveau Caïn sortit de cette vie (1). »

Ubertino Risaliti, d'une famille qui avait donné des gonfaloniers dès 1326, recommandable lui-même par son instruction, ses mœurs, ses alliances, étant provéditeur de l'art de la laine, abusa de ses fonctions pour voler plusieurs centaines de florins et falsifier les comptes; découvert, il eut une main coupée, et fut enfermé dans la prison pour dettes (*stinche*) jusqu'à complète restitution (2). Un jeune homme de la famille des Corsini demanda au pape l'autorisation, malgré la défense, d'apporter en Égypte des aciers et des armures, afin de racheter, avec le gain de la vente, son frère, devenu esclave des Turcs; il partit, et, s'étant entendu avec un Pisan, il feignit d'avoir ga-

(1) CAMBI, à l'année 1528.
(2) AMMIRATO, à l'année 1515.

gné 112,000 écus; puis, comme son frère, disait-il, était parvenu à recouvrer sa liberté, il convertit cet argent en d'autres marchandises, qu'il eut soin de faire assurer. Un mois après, il écrivit que le navire avait naufragé, et le Pisan vint à Florence pour recevoir le montant de l'assurance; mais on reconnut que ni l'un ni l'autre n'avaient jamais fait aucun chargement. On arrêta le Pisan, qui perdit une main, avec détention dans les *stinche*, et Corsini fut banni par contumace. Un artisan abusa de son propre fils, et fut tenaillé dans tous les lieux publics de la ville. Un capitaine de Mortara, entré au service du pape avec un condottiere, enlevait, la nuit, pour satisfaire sa passion, l'un des jeunes gens qui revenaient de prendre le frais sur l'escalier de Santa-Reparata; il fut découvert et pendu aux fenêtres du bargel, malgré les réclamations du condottiere (1).

En résumé, le peuple florentin était divisé en deux partis : les uns, d'une moralité rigide et libéraux austères, à la manière des puritains modernes, s'occupaient de litanies, de missions, établissaient de nouveaux couvents et l'hospice des Incurables, dans la rue San-Gallo, et soignaient les malades pendant les pestes; les autres, licencieux, débauchés, avides de jouissances, raillaient et calomniaient la piété. Quelques-uns de ces derniers, à la table du cardinal de Médicis, se mirent à tourner en ridicule frère Savonarola, ses prophéties et quiconque y croyait. Jérôme Benivieni, se tournant alors vers le cardinal, lui dit avec énergie : « Je suis l'un des partisans du moine, et je désire, avec tous les « gens de bien, la liberté commune; mais ni moi ni ceux qui parta- « gent mes opinions ne commettrons aucune félonie, et ne pren- « drons jamais les armes contre l'État; nous nous contenterons « de prier Dieu et Votre Éminence de nous accorder la liberté, « afin de la maintenir en public par la justice et la foi, en parti- « culier par le travail et l'économie. Quant à ces gens dévoués « en apparence à votre personne, ils abhorrent la liberté et les « lois pour tyranniser cruellement; ils se montreront d'autant « plus obséquieux envers vous que vous favoriserez davantage « leurs violences et leurs rapines, et pourtant vous n'assouvirez « jamais leurs désirs insatiables; aussi, un jour, ils se tourne- « ront contre vous. Éloignez donc ces hommes pervers, et satis- « faites les vœux légitimes de ce peuple, qui exaltera toujours « votre nom et votre gloire (2). »

(1) AMMIRATO, à l'année 1521.
(2) Jacques Pitti le raconte, p. 123.

Jules, devenu Clément VII, montra, dès le principe, de la clémence et des sentiments libéraux, soit par crainte de Jean des Bandes noires, soit pour obtenir qu'Hippolyte, fils de Julien, troisième enfant de Laurent le Magnifique, à peine âgé de quinze
152 ans, et déjà cardinal, fût déclaré apte à tous les emplois de la république. Lorsque ses désirs furent réalisés, il le nomma gouverneur de Florence, et la seigneurie ne pouvait résoudre aucune affaire sans consulter cet enfant.

Clément enveloppa Florence dans ses velléités politiques. Après avoir perdu toute importance d'État, cette ville devait encore fournir des hommes ou de l'argent pour les desseins des autres, au point d'imposer les biens ecclésiastiques et ceux des corporations des arts. Florence regrettait Savonarola, Soderini, l'ancien *bon État*, et, selon l'habitude des mécontents, elle se réjouissait de tous les malheurs du pape. Lorsque le connétable de Bourbon menaçait le pays avec ses brigands, qui déjà ravageaient le val de Chiana et le Casentino, les jeunes gens, selon l'usage, demandèrent des armes pour repousser les envahisseurs; n'ayant pu les obtenir, ils les enlevèrent par force, et munirent les remparts, tandis qu'ils demandaient d'assurer l'intérieur contre la garnison étrangère. Ils firent entendre l'ancien cri de *Peuple et liberté!* et proposèrent de bannir les Médicis. Clarisse, fille de Pierre II, commandait et excitait les insurgés; à la mort de Laurent d'Urbin, son frère, elle avait prétendu hériter de ses droits, et se voyait, au contraire, préférer deux bâtards, outre que son fils, issu de Philippe Strozzi, n'était pas même cardinal.

Ce riche citoyen, fils de l'autre Philippe qui construisit le grandiose palais, l'avait épousée, bien que la loi interdît les alliances avec les rebelles; il paya l'amende, dans l'espoir, sans doute, que la fortune relèverait la maison des Médicis, et, par suite, la sienne, qui avait donné seize gonfaloniers, quatre-vingt-treize prieurs, et comptait, en 1520, quatre-vingts chefs de famille, cent vingt personnes aptes à remplir les fonctions. Philippe s'était trouvé au nombre des otages que Clément VII, pour sortir de captivité, avait donnés aux Allemands; mais, comme le pape refusa de payer sa rançon, Philippe, délivré spontanément par Moncade, lui fut toujours très-hostile, et cherchait maintenant à soulever Florence contre son autorité. Mais Louis Guicciardini, gonfalonier de la justice, « et qui s'était montré le courtisan assidu des Médicis, dont il avait reçu des bienfaits,

s'ingéniait à se trouver du côté des vainqueurs; dans ce but, il affectait tout à la fois d'être fidèle à l'État, et de vouloir complaire aux désirs de la jeunesse (1), » à laquelle il disait : *Je suis des vôtres.* Mais en même temps il donnait la main aux troupes de la ligue, qui, profitant des embarras d'un gouvernement nouveau, pénétrèrent dans la ville à coups de mousquet, et le mouvement fut réprimé et pardonné Néanmoins les malheurs croissants du pape relevèrent le courage des libéraux, qui expulsèrent les Médicis, exilés pour la troisième et la dernière fois, et l'on constitua un gouvernement libre avec le grand conseil du peuple. 1527 17 mai.

La peste, comme dans le reste de l'Italie, sévit pendant trois mois à Florence, où elle moissonna environ cinq cents individus par jour, et deux cent cinquante mille périrent dans tout l'État; elle fut suivie de la famine la plus terrible qu'on eût jamais éprouvée. Frère Barthélemy de Ficaja, à l'imitation de Savonarola, se mit à prêcher, exhortant à faire pénitence. La seigneurie ordonna des processions publiques, et, suivie des grands personnages nu-pieds, sortit à la rencontre de la Vierge miraculeuse de l'Impruneta, qu'on avait coutume de transporter à Florence pendant les grandes calamités, et « dans laquelle la république n'avait jamais espéré en vain (AMMIRATO). »

Nicolas Capponi, alors gonfalonier et disciple du moine, fit entendre dans le grand conseil, décimé par le fléau, le langage de son maître. « Détournant l'esprit et les paroles des affaires de la république et des tribulations présentes pour les concentrer sur la contemplation de Dieu (NARDI), il tomba à genoux, criant miséricorde, et tout le conseil cria miséricorde (VARCHI). » Il décida le conseil à élire le Christ pour son roi perpétuel, avec obligation de n'obéir qu'à lui seul et à sa loi; le décret, gravé sur marbre, fut placé dans le palais de la seigneurie, où il se voit encore. Au milieu de sa dévotion, il pourvoyait du mieux qu'il pouvait au gouvernement, aux finances, à la justice; il organisa une milice-urbaine composée de quatre mille citoyens de familles bourgeoises, et fit entourer la ville de bonnes fortifications. L'administration précédente et les dernières calamités avaient chargé l'État de dettes considérables; le Mont absorbait 80,000 ducats par an, et l'on en dépensait pour les employés, les gardes, les fortifications, 100,000 sur 270,000 de revenu; il

(1) JACQUES PITTI, p. 136.

fallait donc subvenir aux autres dépenses au moyen d'impôts extraordinaires ou d'emprunts, et même par des contributions sur les plus riches (1).

Capponi, âme droite, mais soumis à cette hésitation qui semble le caractère des hommes modérés, se sentant menacé par l'influence croissante des *arrabiati*, espéra les refréner avec le concours des grands; du reste, il se flattait toujours d'obtenir de bonnes conditions des Médicis avec lesquels il entretenait une correspondance. En effet, les *palleschi*, non moins que les anciens *piagnoni*, s'étaient joints à lui; mais Baldassare Carducci, surnommé messire *Cimeterre*, et Dante de Castiglione, chefs des bourgeois ou des libertins, fermaient par leurs cris toutes les voies de conciliation (2).

La prudence, néanmoins, aurait dû conseiller aux Florentins de s'attacher à Charles-Quint, qui tenait en prison le pire ennemi de leur liberté, le pape; mais le peuple exécrait l'insolence espagnole et semblait pressentir instinctivement que la servitude de l'Italie viendrait des impériaux ; en outre, il se rappelait que Savonarola avait dit que les lis devaient fleurir avec les lis; il préférait donc les Français qui avaient montré moins d'atrocité dans les guerres récentes, et dont le roi était chevaleresque. Machiavel, Guicciardini, Capponi et Vettori s'efforçaient de faire ressortir, au milieu des brillantes qualités du roi, la politique d'un gouvernement qui les avait toujours compro-

(1) On avait dépensé un demi-million de ducats d'or pour acheter Urbin au duc Laurent; pareille somme dans les guerres de Léon X contre les Français, et 300,000 pour les capitaines impériaux avant l'élection de Clément VII.

(2) « On peut dire avec certitude que messire Baldassare Carducci, ennemi des Médicis, fit plus pour leur retour à Florence que leur ami le plus dévoué. » VETTORI, *Sommaire de l'histoire d'Italie*, de 1511 à 1527.

Nardi, en mettant en scène deux citoyens amis, mais d'opinion différente, nous offre un tableau vrai de la prudence, c'est-à-dire de la timidité d'une foule d'hommes. Dans le sénat, l'un des deux dit à l'autre : « Compère, nous ne faisons pas preuve d'une grande sagesse en défendant le présent gouvernement ; « car, s'il en vient un autre tout différent, la tranquillité de notre maison sera « troublée. » L'autre lui répond : « Au contraire, le moyen de rester chez « nous après un changement de gouvernement, c'est de défendre celui qui « existe actuellement, lequel est très-juste. Si, par notre faute, il s'écroulait, « nos adversaires nous mépriseraient comme gens incapables, et Dieu nous au« rait en abomination comme tièdes; en outre, la patrie, qui compte sur nous, « se croirait trompée et nous accuserait d'être des conseillers imprudents ou « peut-être infidèles. » (VARCHI)

mis pour se sauver lui-même. Tous les sacrifices que nous avons faits pour lui, disaient-ils, ne l'empêcheront pas de nous abandonner; mais, comme il arrive quand la raison parle contre l'imagination, loin d'être écoutés, ils tombaient dans un plus grand discrédit.

Le poëte Louis Alamanni, appartenant, comme Martelli, Vettori, Bruccioli et Machiavel, à une société qui se réunissait dans le jardin Rucellaï pour s'entretenir de littérature et de politique, avait été arrêté de nuit avec des armes prohibées et condamné à une amende. Entraîné par l'indignation, il entra dans un complot avec les Buondelmonti pour tuer Jules, alors cardinal. La conjuration découverte, les autres furent condamnés; mais il parvint à se réfugier en France, et trouva la France plus courtoise que sa patrie (1). Rentré à Florence après l'expulsion des Médicis, il ne cessait de répéter à ses concitoyens, bien qu'il fût l'ennemi de cette famille : « André Doria, qui de« mande que d'autres républiques entourent celle qui lui doit « l'existence, vous recommande d'imiter l'exemple de Gênes et « de vous appuyer sur l'empereur. Moi-même, si vous le vou« lez, je vous servirai de médiateur auprès de Charles, dans les « mains duquel sont désormais les destinées de l'Italie. » Mais l'antipathie nationale et les clameurs des héros de la rue l'emportèrent au point qu'Alamanni dut se soustraire à l'indignation populaire. Il se rendit avec Doria en Espagne, d'où il fit savoir que l'on tramait contre Florence; mais il ne recueillit que déplaisirs, comme quiconque expose la vérité aux factions, qui veulent être trompées.

Baldassare Carducci, qu'on avait envoyé, pour l'éloigner, comme ambassadeur à la cour de France, promettait au contraire monts et merveilles. En 1529, au moment où l'on traitait de la paix, il écrivait de ce pays : « Ayant prié souvent le roi de « se rappeler le dévouement et la fidélité de Vos Seigneuries « envers lui dans cet arrangement, il m'a témoigné toute l'obli« gation qu'il croyait vous devoir; car il m'a affirmé qu'il ne « ferait jamais aucun traité qui ne fût entièrement favorable « aux intérêts et à la conservation de Florence, qu'il n'aime « pas moins qu'une de ses villes. Le grand maître (Montmo« rency) m'a répété dernièrement ces mêmes paroles et assu-

(1) E il buon gallo sentier, ch' io trovo amico.
Più de' figli d'altrui, che tu de' tuoi.

« rances, en me disant : *Ambassadeur, si le roi fait avec Charles-Quint un traité où vous ne soyez pas nommés et compris dans les clauses principales, dites que je ne suis pas un homme d'honneur et que je suis même un traître.* Le roi a dit à Barthélemy Cavalcanti positivement, et sous serment, qu'il ne traiterait pas d'une autre manière avec l'empereur, et qu'il aimait mieux perdre ses fils que de manquer aux Florentins, ses confédérés (1). »

La reine, plus sincère, n'avait pu s'empêcher de dire qu'elle donnerait mille Florences pour ravoir un de ses fils. En effet, la paix fut conclue sans la moindre réserve en faveur de Florence, et Carducci, détrompé, écrivait : « Le roi et ses agents avaient promis et juré mille fois de ne rien conclure sans comprendre dans les stipulations les orateurs, les adhérents et les confédérés ; néanmoins, par une détermination impie et inhumaine, sans faire mention d'aucun de nous, ils ont publié ce matin les arrangements et la paix avec une grande solennité. Aussi, personne parmi nous (les ambassadeurs vénitiens se trouvent dans le même cas) n'a pu s'empêcher de reprocher à ces seigneurs leur injustice et la déplorable rémunération de tant de fidélité, de tant de dépenses et de maux soufferts pour cette couronne de France. Que notre ville et toute l'Italie n'oublient jamais combien il est dangereux de compter sur l'alliance, les promesses et les serments des Français. » Le grand maître répondit à ces plaintes : « Vous voulez donc nous empêcher de recouvrer nos enfants? Prenez garde, au lieu d'un ennemi, d'en avoir deux. » D'après ces conventions, les Médicis, dépossédés illégitimement en 1527, devaient être rétablis. Comme Hippolyte était cardinal, on nomma prince Alexandre, fils d'une esclave maure et de Laurent d'Urbin, ou, comme on disait, de Clément VII, et fiancé à Marguerite, bâtarde de Charles-Quint.

1529 Lâchement trahie par François I[er], Florence envoya dire à l'empereur que, si elle était entrée dans la ligue contre lui, elle

(1) La correspondance de ce Carducci, qui se trouve dans les archives Capponi, est d'une grande importance. Il connaissait très-bien la diplomatie française. Le 3 août il écrivait : « Les Français sont tellement inférieurs aux impériaux qu'ils doivent accepter les conditions qu'on leur offre ; néanmoins, comme le roi et les seigneurs m'ont fait espérer que nous serions compris dans le traité avec des conditions honorables et tolérables, je n'ai pas voulu désespérer Vos Seigneuries. »

l'avait fait quand elle obéissait aux Médicis et au pape; elle demandait pardon de cette faute, et se déclarait prête à souscrire à toutes les conditions, pourvu qu'elle conservât sa liberté. « Mais les envoyés, plutôt bafoués comme marchands qu'honorés comme ambassadeurs, plutôt raillés qu'écoutés (Varchi), » furent livrés à Clément VII, qui pouvait tout obtenir en leur faisant grâce. Clément, offensé par les impériaux comme pape, et dans la personne des prélats les plus éminents, ne leur avait pardonné que par force; mais, selon la coutume des âmes peu généreuses, qui se vengent sur les faibles, il mettait son honneur à châtier les Florentins pour leur irrévérence à son égard comme prince.

L'empereur ne voulait donc pas que la seule Florence pût échapper à ce déluge universel; dès lors, tandis qu'il sortait de l'Italie *pacifiée*, afin de ne pas entendre ses derniers gémissements, il envoya ses bandes, qui s'étaient gorgées pendant dix ans de sang et de rapines, étouffer ce dernier souffle de la faction guelfe.

Les Florentins ne pouvaient compter que sur eux-mêmes; cependant, bien qu'ils eussent depuis longtemps négligé les armes pour le commerce et les arts, ils ne faillirent pas dans ce moment suprême. Après avoir repoussé les pactes de la servitude, ils font face au danger, et attirent l'attention du monde par des faits qui restent parmi les plus héroïques de l'histoire. Nicolas Capponi, qui préférait une conciliation honorable à une résistance inutile (1), reçut non-seulement des reproches publics, mais subit un procès pour secrètes intelligences avec le pape. Bien qu'il démontrât la pureté de ses intentions, et que la postérité n'ait d'autre reproche à lui faire que de s'être laissé abuser par Clément VII, qui voulait, par les négociations, endormir la ville et retarder ses armements, les hommes qui ne savent crier que *trahison* et *mort* voulaient l'envoyer au gibet. Sauvé par les modérés, il fut déposé de ses fonctions, qu'il avait bien remplies, parce que, dans les commotions populaires, on ne veut pas la prudence qui tempère, mais la violence qui pousse.

François Carducci fut nommé gonfalonier; homme nouveau dans les affaires, mais passionné pour la république, il apaise les *piagnoni* et les *arrabiati*, et commence avec résolution les prépa-

(1) Des lettres de Busini attribuent la fuite de Michel-Ange à la peur qu'il avait de la trahison de Malatesta. Le même auteur raconte l'opposition qu'il rencontra dans Capponi quand il fallut fortifier la montagne de San-Miniato.

ratifs de défense. La déchéance des Médicis est prononcée solennellement. Puis, comme les peuples se souviennent de Dieu dans les circonstances graves et les revers inattendus, on fit des processions, et l'on revint à la piété comme au temps de Savonarola; les jeux de hasard furent prohibés, le luxe corrigé, et l'on punit le blasphème et tout acte d'immoralité. Un tribunal était chargé de rendre la justice promptement et sévèrement, avec appel au conseil général; Jacques Alamanni, jeune homme d'une famille noble, condamné par ce tribunal, se félicitait avec ses concitoyens, en montant sur l'échafaud, de ce que son supplice servirait à consolider les récentes institutions.

Les débris des bandes noires, avec dix-huit capitaines renommés, furent amenés à Florence. « On enrôla dans toute la ville une milice civile (1), » qui fit le serment de n'employer les armes que pour l'honneur de Dieu, pour le bien commun et la défense de la liberté. Les bandes de l'*ordonnance*, réorganisées, s'élevèrent à dix mille hommes, l'élite des campagnards, armés et disciplinés beaucoup mieux qu'on ne pouvait l'attendre de gens qui avaient perdu l'habitude du service militaire. Sur la place Saint-Jean, après avoir ouï une messe, tous jurèrent qu'ils ne s'abandonneraient jamais les uns les autres, mais qu'ils défendraient la liberté jusqu'à la dernière extrémité. En effet, « bien qu'ils fussent divisés par des opinions différentes, de vieilles haines, accompagnées d'un mauvais naturel, non-seulement ils s'abstenaient de porter la main les uns sur les autres, mais encore de s'adresser des injures, en disant : « Ce n'est pas « le temps de faire des folies; commençons par nous débar- « rasser de nos ennemis, et puis nous viderons nos débats « (VARCHI). »

Michel-Ange Buonarotti, comme autrefois Archimède, dirigeait les fortifications, et bastionnait la ville avec San Gallo, Peruzzi, Serlio, Alberti. Donato Giannotti servait de secrétaire d'État; le chancelier était François Aldobrandino, père de Clément VIII, qui rédigeait tantôt de sages consultations, et tantôt composait de piquantes satires; Barthélemy Cavalcanti, Louis Alamanni et Pierre Vettori combattaient et haranguaient tour à tour; les pinceaux d'André del Sarto vouaient les traîtres à l'infamie;

(1) NARDI. La provision de cette milice fut imprimée avec le vers de Virgile :

Æneadæ in ferro pro libertate ruebant.

Nardi, Segni, Busini, Adriani et Nerli participaient à des faits 1529
qu'ils devaient ensuite transmettre à la postérité. Des emprunts forcés, l'argenterie des églises et des particuliers, les pierreries des reliquaires, les biens des corporations religieuses et des arts, vendus ou mis en gage, procurèrent l'argent avec lequel on soudoya Malatesta Baglione, Étienne Colonna, Napoléon Orsini et d'autres aventuriers; neuf commissaires, avec un pouvoir très-étendu, étaient chargés de diriger la guerre.

Excellentes mesures, mais tardives, alors que la barque était entr'ouverte. Au temps de Charles VIII, on aurait pu remédier au danger avec le tocsin dont Pierre Capponi avait menacé les Français, et surtout au moyen de l'influence de Savonarola : mais, à présent, la liberté avait pour ennemis les Médicis, devenus tout-puissants, depuis qu'ils réunissaient l'or, le fer et la croix; les princes étaient résolus d'éteindre les anciennes libertés; il y avait la haine des provinces mal gouvernées, la colère des grands foulés par le peuple, l'immense tourbe des hommes serviles achetés par les Médicis, qui, avec une habileté séculaire, avaient même gâté les formes bonnes, et, par le suffrage de leurs créatures, portaient aux emplois les personnes les moins dignes, afin qu'elles discréditassent le gouvernement démocratique.

Le duc de Ferrare, loin d'envoyer, comme il était convenu, son jeune fils pour commander les Florentins (1), se réconcilia avec le pape, auquel il fournit de l'artillerie. Ils expédièrent à l'abbé de Farfa 3,000 ducats pour qu'il armât mille fantassins; mais le porteur fut arrêté près de Bracciano par ordre de Clément VII, et dépouillé. L'abbé, à son tour, fait guetter le cardinal Santa Croce, que le pape envoyait à Gênes au-devant de l'empereur; et, l'ayant surpris, il ne le remet en liberté que lorsque Clément lui a restitué les 3,000 ducats. Il tint alors quelque temps la campagne pour le compte des Florentins; mais bientôt, acheté, ou effrayé par les premiers revers, il rentra dans Bracciano, et se réconcilia avec le pape.

Malatesta Baglione, nommé capitaine pour complaire au roi de France, s'éloigne de Cortone et d'Arezzo, qu'il s'était chargé de défendre, et mène ses troupes à Florence à travers le Valdarno; mais, comme il était dépourvu de vivres, il exerça les plus grands ravages dans le pays. Les troupes mercenaires, d'une fidélité douteuse, semblaient redouter la victoire plus que

(1) VARCHI, *Hist. florentines.*

la défaite. L'Italie, épuisée par ses querelles, ou étourdie par le succès, n'envoyait aucun secours. Clément VII, outre ses propres troupes, commandées par Baccio Valori, dirigeait contre sa patrie ces mêmes impériaux et luthériens dont il avait reçu des blessures si graves, et qu'il autorisait maintenant à exiger des Romains les sommes que l'épouvante leur avait fait promettre pendant le sac de leur ville. Ces bandes avides, arrivées sur la colline de l'Apparita, s'écrièrent avec un accent sauvage, à la vue du riant tableau que présentent Florence et les coteaux couverts de vignes et de huit cents palais (1) : « *Prépare,*
24 octobre. *ô Florence, tes brocarts d'or, car nous venons les mesurer avec nos piques.* » Ils étaient commandés par Philibert, prince d'Orange, qui, ayant trempé dans la conspiration du connétable de Bourbon, était sorti de la France avec lui pour entrer au service de Charles-Quint. Il avait remplacé le connétable dans le commandement des impériaux et les ravages de l'Italie. « Bien qu'il détestât la cupidité du pape et l'injustice de cette entreprise, il avait néanmoins reconnu qu'il devait la continuer pour obtenir le rétablissement des Médicis (GUICCIARDINI). » Sa mère lui écrivit pour le dissuader de s'associer à cette guerre, comme étant injuste, en lui prédisant qu'elle serait funeste : elle devina juste.

Une ville après l'autre se rendit à cette armée ; beaucoup de *palleschi* désertèrent les drapeaux de la patrie, parmi lesquels François Guicciardini, qui peut-être se trouvait offensé, comme d'autres de grande famille, de ne pas obtenir une considération suffisante dans un gouvernement populaire ; il espérait établir une forte aristocratie avec les Médicis, sans prévoir que ces der-

(1) Varchi, livre IX, rapporte, d'après un calcul de Benoît Dei, qu'il y avait, sur la fin du quinzième siècle, à vingt milles autour de Florence, 36,000 propriétés de citoyens, avec huit cents palais en pierre taillée, qui avaient coûté l'un dans l'autre plus de 3,500 florins d'or. Marc Foscari, ambassadeur vénitien, dit dans son *Rapport* de 1527 : « Je ne crois pas qu'il y ait en Italie, pas même dans toute l'Europe, une région plus agréable ni plus délicieuse que celle où Florence est située. Elle s'élève dans une plaine entourée de collines et de monts fertiles, cultivés, attrayants et chargés de palais très-beaux et somptueux, construits avec une dépense excessive, réunissant toutes les délices imaginables : jardins, bosquets, fontaines, viviers, bains, et des perspectives qui ressemblent à des peintures ; car, du haut de ces collines et de ces palais, on découvre les autres collines des environs, des coteaux et de petites vallées, tout couverts de palais et de constructions qui semblent former une autre ville plus belle que Florence elle-même, etc. »

niers s'élèveraient en abaissant les nobles. Il apporta à l'ennemi les secours de son génie politique, très-utile surtout depuis la mort de Jérôme Morone, qui prêtait aux adversaires de l'Italie 15 décembre. cette sagacité qu'il avait aiguisée contre eux.

« Le pape ne s'obstinera point à vouloir notre perte, ou l'Europe ne restera pas indifférente à notre ruine, » disaient les Florentins; et Clément : « Ils ne supporteront pas de voir ravager leurs jardins. » D'autre part, quelle valeur et quelle constance attendre de marchands, exercés seulement dans les arts sordides, et non dans le très-noble métier du meurtre (1)? Mais le patriotisme les exalte, au point qu'ils jurent de tuer femmes et enfants, de mettre le feu à la ville, plutôt que de se rendre. Après avoir démoli des églises et des couvents avec leurs belles peintures, et détruit les délicieuses maisons de campagne, guirlande de Florence, ils apportaient des charges d'orangers, de rosiers, d'oliviers coupés, pour accroître les fortifications de la ville. « *Pourquoi exposer cet innocent?* » fut-il demandé à un vieillard qui entraînait un enfant pour combattre sur les remparts. « *Pour qu'il se sauve ou meure avec moi en défendant la patrie* (2). »

(1) Le susdit ambassadeur vénitien Foscari disait que Florence était faible par la faiblesse des hommes. Cette faiblesse vient, « d'abord par nature, ensuite par accident : par nature, parce que cet air et ce ciel produisent naturellement des hommes timides; par accident, parce que tous s'occupent de commerce, d'arts manuels et mécaniques, s'employant eux-mêmes aux plus vils travaux. Les premiers citoyens qui gouvernent l'État vont à leurs ateliers de soie, et, rejetant sur les épaules les bords du manteau, ils se mettent au métier et travaillent publiquement. Leurs fils, avec un tablier, portent aux ouvriers les sacs et les paniers avec la soie, et se livrent aux autres occupations de la fabrique, etc. » (*Rapports des ambassadeurs vénitiens*, série 2ᵉ, vol. I, p. 21.)

Nous avons eu d'autres fois l'occasion de faire raison de ces dédains envers les marchands. D'ailleurs, dès cette époque, Varchi les réfutait : « Ces hommes, dès la première enfance et moyennant un salaire minime, sont habitués à porter comme des portefaix les balles de laine et les corbeilles de soie; puis, la journée entière et une grande partie de la nuit, à peu près comme des esclaves, ils travaillent à la broche et au fuseau. Comment peut-il se faire, me suis-je souvent demandé avec étonnement, qu'on trouve au besoin, chez beaucoup d'entre eux, tant de grandeur d'âme, de si nobles et si hautes pensées? etc., etc. »

(2) Tant les goûts et les passions des hommes varient selon les temps et les accidents! Dans ma jeunesse, j'ai vu les pères et les mères enlever des chambres de leurs fils toute espèce d'armes, afin qu'ils fussent le mieux disciplinés et le moins querelleurs possible; plus tard, j'ai vu moi-même plus d'un père, encore jeune, enrôlé dans la milice, aller aux revues, sortir pour se battre hors des

Savonarola semblait revivre dans les religieux Benoît et Fojano, Zacharie de Fivizzano et Barthélemy de Faenza, qui promettaient la victoire et la protection de bandes d'anges. La *balia* écrivait à Baldassare Carducci : « Nous sommes ici animés de la meilleure « volonté, confiant, outre le secours de Dieu, dans les bonnes me- « sures que nous avons prises, soit à l'égard de la défense et des « troupes, ou de toute autre chose. Il ne semble pas que nous ayons « quelque chose à craindre, si ce n'est la longueur des souffran- « ces, lesquelles d'ailleurs nous supporterons tant que nous au- « rons vie, parce que nous sommes résolus à sacrifier tous nos « biens plutôt que de tomber sous le joug de la tyrannie. Nos « citoyens, quoique épuisés par tant d'autres incommodités, ne « trouvent lourde aucune charge pour conserver cette liberté « dont nous sentons d'autant plus la douceur qu'on lui fait une « guerre plus rude ; sans parler du reste, il n'est personne qui « ne concoure spontanément et de ses propres mains aux tra- « vaux de défense... La ville étant très-bien fortifiée, on ne re- « doute aucune force ; d'ailleurs, comme nous sommes disposés « à faire le sacrifice de tout ce qui nous reste, nous continue- « rons à résister jusqu'à ce qu'il s'ouvre quelque voie à notre « délivrance.

« Nous devons de grands remercîments à Dieu de ce que, « bien qu'il y ait beaucoup d'étrangers dans la cité, il ne soit « arrivé aucune de ces choses qu'ont supportées les villes assié- « gées ; au contraire, il s'est engendré tant de bienveillance et « d'affection entre les soldats et nos jeunes gens qu'ils parais- « sent tous frères. Les étrangers mettent tant de promptitude à « nous défendre qu'ils semblent combattre non moins pour leurs « intérêts que pour les nôtres ; et la cause, c'est qu'ils sont très- « bien payés et que chacun les traite avec une attention tout « affectueuse. Il s'ensuit, comme les soldats ennemis sont mal « payés, qu'un grand nombre d'entre eux désertent leurs dra- « peaux et viennent à notre solde ; aussi notre infanterie est « parvenue à une si grande perfection, sans parler du grand nom- « bre de soldats, que, si elle entrait en campagne, elle ferait « trembler toute l'Italie (1). »

portes, avec deux enfants armés d'arquebuses, qui ne dépassaient pas quinze ou seize ans. Pareillement, j'ai vu les sœurs armer les frères, les pères et les mères envoyer gaiement leurs fils aux combats, les recommandant à la bonté de Dieu et leur donnant leur bénédiction. » (NARDI.)

(1) Le résident Charles Cappello écrivait, le 15 octobre 1529, à la seigneurie

François de Nicolas Ferruccio se signala dans les premières rencontres avec le prince d'Orange. Homme austère, il aurait vécu obscurément à la campagne ou dans un magasin pour se soustraire à la dépendance, si l'occasion ne l'avait pas fait patriote ardent et modèle du héros populaire. A la tête de quelques bandes, il sut maintenir l'abondance, et, ce qui était plus difficile, la discipline. Néanmoins, dans la persuasion que les partis moyens nuisent et ne sauvent pas, il ne s'abstenait pas de cruautés. A Pise, il déploya toute la sévérité d'un conquérant; il menaçait, si on ne lui donnait pas des armes et des vivres, de pendre les riches et d'infliger à tous le supplice du comte Ugolin; puis, afin de prévenir tout soulèvement, il expulsa de la ville tous les citoyens en état de porter les armes. A Volterra, « après la victoire, il fit pendre quatorze Espagnols tombés prisonniers...; puis il s'empara des biens des citoyens et de l'argenterie des églises, défendit, sous peine de mort, qu'aucun citoyen sortît de la ville, et logea les soldats dans leurs maisons avec des procédés insolents et durs... Il usa d'une grande rigueur pour se procurer de l'argent, et fit pendre, à cause de cela, deux citoyens à la fenêtre du palais où il habitait (SEGNI). » Le capitaine Fabrice Maramaldo de Calabre lui envoya un trompette; il ordonna de le pendre aux murailles, du haut desquelles les soldats faisaient entendre, par raillerie, un miaulement qui ressemblait au nom de ce capitaine. Il défendit cette ville contre dix mille assaillants.

« L'audace est nécessaire dans les cas extrêmes (disait-il) : à « l'exemple du connétable de Bourbon, assaillons Rome; en-

vénitienne : « La ville entière est dans les meilleures dispositions, et devient à chaque instant plus intrépide et plus désireuse de montrer sa valeur. On ne saurait dire, en vérité, que les biens de ces seigneurs soient des otages de leurs ennemis; car les belles et riches constructions, brûlées soit par les assiégeants, soit par les propriétaires eux-mêmes, sont si nombreuses, qu'on ne saurait dire si l'inhumanité de l'ennemi est plus grande que la généreuse constance des Florentins. Bien que cette immense ruine afflige, on est bien plus content de voir la noblesse des âmes et le courage avec lequel chacun supporte toute espèce de dommages, et affronte tous les périls pour conserver la liberté. » (*Rapports*, etc., série 2e, vol. I, p. 234.) — « Bien que ce soit pour la première fois que l'artillerie ait été dirigée contre les murailles de cette ville, il n'y a personne qui n'ait montré une âme forte et constante, et de l'empressement à la défendre; enfin Florence, grâce à l'activité de chacun et à mille huit cents balles de laine qu'on a mises dans les fortifications, est désormais en tel état que l'ennemi doit plutôt la craindre qu'il ne peut espérer de la vaincre. » (*Ibid.*, p. 238.)

« traînons devant cette ville des gens par l'espérance du pil-
« lage; corrompons les Turcs et faisons le pape prisonnier. » D'autres parlaient de recourir aux Turcs, ou du moins faisaient espérer en leur secours (1). Il est certain que Florence, si elle eût confié la dictature à Ferruccio ou à Carducci, ou bien à tout autre citoyen, aurait mieux réussi qu'en s'exposant aux prétentions des condottieri, qui dédaignaient d'obéir à d'autres qu'à des princes; mais, hélas! le patriotisme égal à la religion, les nobles vertus guelfes réveillées dans la jeunesse, la valeur inattendue de ces marchands, ne devaient aboutir qu'à rendre honorable la chute amenée par les armes, les trahisons et la fortune conjurées.

Les Florentins n'avaient pas encore cessé d'espérer dans les Français, qui les berçaient à leur tour de vaines promesses. François Ier leur faisait dire que la paix n'était qu'un stratagème pour recouvrer ses fils, qu'ils tinssent ferme d'ailleurs, et qu'il les aiderait au plus tôt. Néanmoins, il défendit aux marchands florentins d'envoyer de l'argent à leur patrie en danger; il donna l'ordre à Malatesta Baglione et à Étienne Colonna d'abandonner le service de ces *rebelles*, mais avec un avis secret de ne pas obéir. Il rappela de Florence son envoyé public, mais il eut soin d'y maintenir un agent secret chargé d'édifier les citoyens sur ses intentions, et de leur promettre qu'il les secourrait ouvertement aussitôt qu'il aurait payé sa rançon. Telle était la politique du roi chevaleresque.

1530 Venise même, dans laquelle Florence avait espéré comme république et comme se défiant de l'empereur, avait fait un traité avec lui. Mais de vagues rumeurs annonçaient, tantôt que le pape allait mourir, tantôt que les Turcs menaçaient Vienne, tantôt que toute la campagne se soulevait en armes, tantôt que l'ennemi songeait à lever le siége en désordre, et ces nouvelles

(1) Ce fait nouveau nous est fourni par les rapports de l'ambassadeur Cornaro, qui écrivait à la seigneurie de Venise : « Je ne dois pas négliger de vous dire que ces seigneurs me demandent sans cesse des renseignements sur les affaires du Grand Turc, en m'annonçant qu'ils comptent beaucoup sur lui. Hier, ils ont reçu des lettres de Raguse, par lesquelles on les prévient que cette puissance préparait une grande armée de mer et de terre, et qu'elle avait déjà envoyé à la Vallona cent galères et cent palandres. Cette nouvelle a causé une grande joie dans toute la ville, de manière qu'on peut être presque certain que ces seigneurs avaient fait connaître au sultan leur situation; du reste, il m'a été parlé en bon lieu de cette démarche. » (*Rapports*, etc., série 2e, vol. I, p. 279.)

encourageaient les Florentins : vains bruits qui s'évanouissaient pour ne laisser que la triste réalité. L'empereur, dès qu'il n'eut plus à craindre les Vénitiens, envoya de nouvelles troupes avec Lodrone, Belgiojoso et Leyva. Les Espagnols, traitant les Florentins comme des boutiquiers, n'acceptaient pas leurs défis et refusaient de mettre leurs prisonniers à rançon. Des bandes de Romagnols parcouraient les routes pour intercepter l'envoi des vivres, qui devenaient chaque jour plus rares. « Les chats avaient acquis une grande valeur; les rats entraient dans la nourriture, et l'on mangeait les ânes dans les festins sans goûter au vin. Les citoyens se trouvaient dans une telle disposition d'esprit qu'en causant familièrement avec leurs amis, ils rougissaient presque d'avouer qu'ils avaient mangé quelque mets délicat, dans la crainte de paraître efféminés et trop mous (1). »

Afin de renouveler les provisions, il fallait dégager la route qui se dirigeait vers Prato et Pistoie; on envoya donc Ferruccio pour tomber sur les assiégeants, tandis que les assiégés feraient une sortie avec tous les gens de guerre et la milice citoyenne; mais il fut convenu que ceux qui restaient pour la garde de la ville devaient, s'ils voyaient les combattants mis en déroute, tuer les femmes et les enfants, mettre le feu aux maisons, et sortir ensuite pour tenter le sort des armes comme les autres. Le prince d'Orange, informé de cette tentative audacieuse, dut abandonner son camp pour aller au-devant de Ferruccio sur la montagne de Pistoie; la rencontre eut lieu à Gavinana. Les Florentins, bien que les cancellieri de Pistoie les eussent égarés pour les faire tomber sur San-Marcello, forteresse des Panciatichi, leurs ennemis et *palleschi* (2), combattirent héroïquement, et tuèrent le 2 août.

(1) NARDI. Au livre IX, il nous donne quelques prix : vin, le baril, 8, 9 et 10 ducats; vinaigre, 5 ou 6 ducats; bouteille d'huile, 1 ducat et plus; viande de veau, 5 carlins la livre; celle de bœuf, 2; celle de mouton, 4; celle de cheval ou d'âne, 1; la livre de fromage, 5 carlins; une paire de chapons, 6 et 8 ducats; de poulets, 3; de pigeons, 1; deux œufs, 18 sous.

(2) En expiation, deux processions, le jour de l'Ascension, partent de San-Marcello et de Gavinana, en se dirigeant vers la fontaine des Gorghi; lorsqu'elles se rencontrent, les chants redoublent, et l'on rapproche les crucifix, ce qu'on appelle le baiser des Christs.

Quelques années plus tard, Fabrice Maramaldo, dans une fête à la cour d'Urbin, invita à danser la fille de Sylvestre Aldobrandino, et celle-ci lui répondit : « Ni moi, ni toute autre femme italienne qui n'ait pas dépouillé tout sentiment de pudeur, ne ferons jamais une courtoisie à l'assassin de Ferruccio. »

prince d'Orange lui-même; mais Alexandre Vitelli, qui survint, rétablit le combat, et les républicains furent défaits. Ferruccio, fait prisonnier, fut grossièrement insulté par Maramaldo, qui lui plongea son épée dans le corps : ***Tu égorges un homme déjà mort***, lui dit le héros, et cent coups l'achevèrent.

Cette déroute plongea dans le découragement Florence, qui se sentait dans un péril extrême. Huit mille citoyens et douze mille soldats étrangers avaient déjà péri. La famine la soumettait aux plus rudes épreuves, et la peste la décimait; les fauteurs des Médicis conspiraient dans la ville, et, selon leur habitude, les criards, qui ne savent pas faire autre chose, dénonçaient des traîtres et demandaient des supplices contre un individu qui cherchait à vendre Pise, contre un moine qui voulait enclouer les canons, contre un Soderini qui fournissait des renseignements à l'ennemi. Les hommes suspects étaient punis du gibet; bien plus, on menaça du même supplice quiconque parlerait favorablement des Médicis ou de Laurent le Magnifique, et même du Père de la patrie.

Au milieu de ce délire d'accusations fratricides, on ne surveillait pas le capitaine général Baglione, très-habile guerrier, mais qui avait trahi Florence une autre fois. La scélératesse de ce capitaine suffit peut-être pour dissiper le bon vouloir de tous. Il refusa d'assaillir le camp ennemi tandis que l'armée était allée à la rencontre de Ferruccio, et l'on trouva même dans le sein du prince d'Orange des lettres qui révélaient sa trahison; mais,
8 août. lorsque les Florentins lui enlevèrent le commandement, il assaillit à coups de poignard celui qui lui signifia la décision des magistrats, et tourna les canons contre les portes de Florence. Si cette ville se fût conduite à son égard comme Venise envers Carmagnole, elle aurait fourni un nouveau thème contre l'ingratitude des républiques. Elle ne l'osa point, et Baglione traita avec le pape; en lisant les conditions de ce pacte, le doge de Venise s'écria : *Il a vendu le sang de ces pauvres citoyens once à once, et il s'est fait le renom du plus grand traître du monde.*

La ville, qui, dans les trois ans de sa liberté, avait dépensé un million et demi de florins d'or, et souffert, pendant les onze mois de siége, la famine, la peste, les privations, les misères de toute sorte, fut contrainte de capituler avec Ferrand Gonzague,
12 août. successeur du prince d'Orange : d'après les stipulations, vie sauve et liberté des personnes, oubli des offenses et restitution

du territoire; mais Florence dut payer 80,000 ducats d'or à l'armée impériale, et remettre à l'empereur le soin de régler la forme de son gouvernement, « sous la condition néanmoins que la liberté serait conservée. » On élut immédiatement une *balia* de douze *palleschi*, parmi lesquels Pierre Vettori, Baccio Valori, François Guicciardini et Robert Acciajuoli; après avoir brisé la cloche qui avait pour la dernière fois appelé le peuple à sanctionner de son vote universel ce que ses vainqueurs avaient ordonné, on commença par des procès et des tortures à abuser de la victoire.

François Carducci, ancien gonfalonier, Bernard de Castiglione et quatre autres ardents patriotes eurent la tête tranchée dans la cour du bargel; on confisqua les biens de plusieurs, et beaucoup furent exilés. Frère Benoît de Fojano fut envoyé à Rome, où il mourut de faim et de soif au milieu des ordures et de toutes les privations. « Il ne lui servit de rien d'avoir humblement fait comprendre au pape qu'il avait résolu (s'il plaisait à Sa Sainteté de lui laisser la vie) de composer une œuvre dans laquelle, au moyen des passages de la sainte Écriture, il réfuterait victorieusement toutes les hérésies luthériennes (VARCHI). »

Les Allemands, les Espagnols et les Italiens de l'armée ennemie en vinrent souvent aux mains entre eux; enfin, moyennant le payement de la solde, on put obtenir leur départ, sauf une faible garnison pour Florence. Charles-Quint notifia ensuite à cette ville qu'il lui restituait ses anciens privilèges, mais en lui donnant pour duc Alexandre de Médicis; la *balia* proclama le nouveau maître « au milieu des *vivat* du peuple et du bruit des canons, lesquels, sans boulets, frappèrent le cœur de quiconque déplorait la perte de l'antique liberté, » dit Muratori avec une simplicité beaucoup plus expressive que les déclamations suscitées naguère par ce fait, qui sera toujours dans le roman bien inférieur à son exposé historique.

1531 — 5 juillet.

Ainsi, par la lâche vengeance de Clément VII, la ville la plus guelfe de l'Italie subissait désormais la suprématie impériale. Le vulgaire superstitieux, c'est-à-dire les individus qui croient que Dieu manifeste sa colère même ici-bas, vit sa main dans l'inondation du Tibre, la plus terrible que Rome se rappelât; elle causa la ruine d'un grand nombre d'édifices, fit périr beaucoup de personnes, et laissa une infection qui engendra une épidémie meurtrière. Clément souffrit même de la faim, et faillit perdre la vie dans cette calamité; mais rien ne put lui faire

9 avril.

amender sa misérable politique. Toujours versatile, et ne pouvant pardonner à Charles que, dans son arbitrage, il eût prononcé en faveur d'Alphonse de Ferrare, il se retournait vers la France, et cherchait une occasion de se venger.

Les Médicis se trouvaient établis à Florence, alors que leur famille ne laissait aucun digne rejeton, mais des haines accumulées pour les maux qu'elle avait causés. Charles-Quint, à la vérité, n'avait pas détruit le gouvernement républicain; il restituait aux Médicis les droits dont ils avaient joui en 1527, et Alexandre devait avoir 20,000 florins, mais non tous les revenus. Néanmoins, comme les *palleschi* ne s'accommodaient point d'un gouvernement temporaire, il suffit que les Médicis leur laissassent toute latitude d'agir pour qu'on vît disparaître les derniers restes de liberté. Jérôme Benivieni, l'ancien disciple de Savonarola, écrivit à Clément VII avec cette hardiesse qui se concilie tant de fois avec la dévotion, «en l'exhortant à donner une forme louable de gouvernement, comme elle convient à un citoyen; il défendait la mémoire de frère Jérôme, en affirmant qu'une partie de ses prédictions s'était vérifiée, et que l'autre se réaliserait (VARCHI). »

Mais Philippe Strozzi, qui, dévoré d'ambition, cherchait à la satisfaire par tous les moyens, devenu *pallesco* malgré sa femme, excitait Clément à extirper les restes du gouvernement populaire. Acciajuoli conseillait d'appauvrir les ennemis et la ville, comme aussi de supposer des conjurations pour irriter l'empereur. Vettori lui disait : « N'ayez confiance que dans les soldats « mercenaires, qui ne valent pas cependant le bargel; » Guicciardini : « C'est en vain que vous emploierez la douceur et les « bienfaits pour rendre ce gouvernement populaire; il n'est ni « utile ni raisonnable d'avoir pitié de ceux qui ont fait tant de « mal, et feraient pire encore s'ils le pouvaient; il sera plus « avantageux de compromettre avec le peuple les riches et les « habiles, afin qu'ils reconnaissent n'avoir de salut qu'en s'ap-« puyant sur les Médicis. Au lieu d'épuiser la ville, il faut en-« tretenir son activité afin d'en tirer profit; ne pas oublier le but « qu'on se propose, mais y arriver lentement; prodiguer aux « amis les biens et les honneurs, de manière que ceux qui en « auront leur part deviennent odieux à tout le monde; répandre « des feudataires dans le territoire, et non concentrer tout dans « le prince; faire disparaître les conseils et les autres vieilleries, « en nommant une commission de deux cents membres, tous

« dévoués. En un mot, je voudrais que tout fût dirigé selon cette « maxime : Qu'on ne doit faire aucun bien à quiconque n'est pas « des nôtres, excepté à ceux qui sont nécessaires pour tirer « d'eux le plus de profit possible ; quant aux autres, il faut les « écarter, car ils sont nuisibles (1). »

Conformément à ces conseils, Clément s'exprimait ainsi avec Nerli à Rome : « Tu diras aux citoyens dont tu jugeras à propos « de faire tes confidents que nous sommes près de la tombe, « et que nous entendons laisser après nous notre maison bien « affermie à Florence. Qu'ils songent à cette forme de gouver-« nement, puisqu'ils courent les mêmes dangers, que notre « famille, et qu'ils l'organisent de manière que notre maison « n'ait plus à craindre ce qui lui est arrivé en 1494 et en 1527 ; « car nous seuls fûmes expulsés, et ceux qui partageaient « avec nous les avantages de l'État restèrent chez eux. Du reste, « nous nous contenterons que les choses soient arrangées de telle « sorte que nos amis, disposés à partager les destinées de notre « maison, tirent des avantages de l'État cette part raisonnable « qui convient à chacun. »

Le pape n'eut qu'à charger ces misérables de la réforme du gouvernement. L'ancienne constitution n'embrassait pas dans l'égalité nobles et plébéiens, ville et campagne ; mais on distinguait les *supportants*, citoyens qui payaient le dixième de leur revenu, et les *non supportants*, qui vivaient d'un travail manuel. Parmi les supportants, le plein droit de cité et les offices étaient réservés à ceux-là seuls dont les aïeux avaient participé aux trois offices majeurs de la seigneurie, du collége et des bons hommes. Dans cette catégorie des *statuali*, le premier rang appartenait aux citoyens qui se trouvaient inscrits dans les arts majeurs, et le second à ceux des quatorze arts inférieurs. Quelques-uns payaient les impôts de Florence, mais habitaient la campagne ; on les appelait citoyens ruraux (2). Dans le nouveau statut, la distinction des arts majeurs et mineurs fut abolie ; on proclama les citoyens égaux en droit, et les emplois cessèrent d'être distribués par quartiers. Les priviléges, ce dernier refuge d'un peuple opprimé, furent abolis : « Que tous, disait le statut, soient aptes à tous les offices, et forment un même corps et

1532 27 avril.

(1) Dans le *Discours sur le gouvernement de Florence*, qui se trouve dans les *Lettres de princes à princes*, III, 124.

(2) VARCHI, *Histoires*, livre III, vers la fin.

un même membre; le prince est chef de la république à la place du gonfalonier de justice, et qu'à l'avenir on dise Alexandre, duc de la république, comme on dit le doge de Venise (1). »

Michel-Ange Buonarotti, pour se soustraire à la première fureur, s'était caché pendant quelques jours dans un clocher, et les Médicis le sauvèrent pour qu'il contribuât à les immortaliser. Louis Alamanni, relégué en Provence, ayant rompu son ban, fut jugé comme rebelle; puis il s'établit en France, où François I[er] lui donna des encouragements pour des travaux poétiques. Il fut même envoyé comme ambassadeur à Charles-Quint, qui lui fit bon accueil, et plaignit le duc de Florence de l'avoir perdu. Mais ses *Œuvres toscanes* furent brûlées publiquement à Rome par ordre de Clément VII, et le duc punit de l'amende et de l'exil un libraire qui les vendait à Florence; ces rigueurs lui firent gagner davantage les bonnes grâces de Catherine, dauphine de France, qui le nomma son majordome.

L'exil frappa encore Donato Gianotti, le vieux Jacques Nardi, le jeune Barthélemy Cavalcanti, le docteur Sylvestre Aldobrandino, Antoine-François des Albizzi, Laurent Carnesecchi, sans parler des autres, et même ce Baccio Valori, qui avait servi de commissaire papal dans cette lutte liberticide. Retirés à Pesaro, à Urbin, à Venise, quelques-uns utilisaient noblement leur savoir soit à donner des leçons, soit dans la profession d'avocat, surtout à Venise, où, selon la coutume de la république romaine, dit Nardi, les causes se plaidaient publiquement; caressés, bien vus, ils étaient même autorisés à porter des armes dans cette ville, où nul autre n'avait cette permission. Ces bannis avaient créé six *procurateurs de la liberté florentine*, chargés de s'occuper des moyens de la rétablir; ils subvenaient à leurs nombreux besoins avec l'argent offert par des maisons établies à Rome et ailleurs, et par des moines qui en recueillaient partout (2); mais ils n'étaient pas à l'abri de cette infirmité déplorable qui, d'ordinaire, pousse les exilés à se calomnier réciproquement, à se provoquer, à dénigrer, à exagérer les torts et les espérances.

Les Florentins qui étaient restés, puisqu'il n'était plus ques-

(1) Les statuts du 27 avril 1532, qui transforment la république en principauté, sont cités tout au long par Zobi, *Hist. de Florence*, vol. V, append. X.

(2) Nardi, exilé lui-même, rend compte de tous les mouvements des proscrits dans la partie de son *Histoire* qui était restée inédite jusqu'à nos jours.

tion de la liberté, caressaient l'idole de l'indépendance. Comme sauvegarde contre la servitude étrangère, Alexandre fut d'abord reçu sans opposition; mais, en possession d'une autorité absolue et entouré d'une foule d'adulateurs, il ne tarda point à devenir l'homme pervers que sa jeunesse déréglée avait fait craindre. Porté à la seigneurie par les armes de l'étranger, regardant ses sujets comme des ennemis, et comme des misérables ceux qui renversaient à son profit les barrières constitutionnelles; entouré de satellites prêts à obéir à toutes ses volontés, il bâtit une citadelle (1), et menaça de mort quiconque porterait des armes. Par l'espionnage, par les cachots, par les supplices infligés aujourd'hui à l'un, demain à l'autre, il étouffait les regrets de la liberté perdue, tandis que, par des fêtes fréquentes, tantôt pour la venue de Charles-Quint, tantôt pour 1533
son mariage avec sa fille, il déployait des pompes solennelles et surtout attrayantes pour le vulgaire, qui accourait boire, manger et applaudir (2).

Alexandre se plaisait à flétrir des personnes graves et respectées. Il méprisait les beaux-arts et les lettres, seconde vie de Florence, bien qu'il donnât des commissions à Vasari, et, par son intermédiaire, envoyât des saluts et des dons à l'infâme

(1) La forteresse de Saint-Jean-Baptiste, dite maintenant de Basso. La première pierre fut posée par le duc et l'évêque d'Assise, le 15 juillet 1534, à 13 heures 25 minutes, heure d'heureux augure calculée par l'astrologue frère Julien Buonamici de Prato.

(2) A l'entrée de Marguerite, femme du duc Alexandre, « de Livourne à Pise, à Poggio et à Florence, les châteaux, les villages, les populations et les gens étaient venus s'entasser dans les rues, comme des bergers qui, revenant des Maremmes et sillonnant les chemins avec leurs chèvres et autres animaux, couvrent les bords des fossés, les plaines et les coteaux. En vérité, il n'y avait pas si petit boulanger qui n'eût dressé dans la rue des tables avec une infinité de mets et de boissons qui auraient rassasié la famine et désaltéré Tantale. Devant la porte de chaque maison on voyait une fontaine à deux robinets, dont l'un donnait du vin et l'autre de l'eau. » C'est ainsi que Vasari écrivait à l'Arétin; partout, outre les solennités ordinaires, ces libéralités plaisent à la gourmandise du peuple. « A la porte de Prato, à Florence, il y avait un tonneau de six barils, d'où coulait du vin, et qui portait un bouffon tout nu... Devant son Excellence étaient deux dromadaires que l'empereur avait donnés au duc; après eux venait le massier Baldo, avec deux grandes sacoches sur le cheval, jetant de l'argent... Les rues étaient remplies d'hommes et de femmes en si grand nombre que jamais, depuis que Florence est Florence, on n'a vu tant de monde en pareille allégresse... » Le même a également décrit les fêtes splendides données à l'occasion de la venue de Charles-Quint.

Arétin. Entraîné par l'effervescence de ses vingt-deux ans, rien ne pouvait refréner ses passions brutales, ni le respect des familles, ni la sainteté du lit conjugal ou des cloîtres : il assouvissait sa lubricité sans distinction de sexe, d'âge, de condition, de caractère sacré ; il aimait surtout à humilier les citoyens qui étaient partisans de la liberté et révérés du peuple. Il punissait sévèrement les délits qui témoignaient d'un caractère énergique, et tolérait ceux dont la cause était la sensualité. Il ne faisait aucune distinction de personnes : un jour, la grande foule qui se pressait à un spectacle ayant occasionné une rumeur, il envoya ses serviteurs bâtonner les perturbateurs; on vint lui dire qu'il s'y trouvait de jeunes nobles et des personnes de qualité : *Peu importe*, répondit-il, *car ils sont tous également mes ennemis*.

1535 25 août. Le cardinal Hippolyte, son cousin, lui enviait des honneurs auxquels il croyait avoir droit. Ami des lettres et des armes, il caressait les bannis, qui comptaient sur son ambition et son argent; comme représentants de la patrie, ils le nommèrent *père et protecteur, et principal auteur du rétablissement de la liberté*. Mais bientôt Alexandre s'en débarrassa par le poison, en disant : « Qu'on voie que nous savons détruire les mouches qui nous importunent. »

« Tout le monde éprouvait une tristesse silencieuse et du mécontentement. La plèbe et la plus grande partie du menu peuple et des artisans qui vivent de leurs bras étaient plongés dans l'affliction, parce qu'on ne gagnait rien faute de travail, et que les comestibles se vendaient fort cher. Les bourgeois, dont l'un avait le père, l'autre le fils, celui-là le frère, confinés ou bannis, se voyant abattus et craignant à chaque instant de nouveaux emprunts et des impôts extraordinaires, n'osaient pas se laisser voir ; loin d'entreprendre des affaires et de se livrer à de nouvelles spéculations, ils arrêtaient les opérations courantes et se retiraient dans les églises ou les maisons de campagne, les uns étant non-seulement pauvres, mais misérables, et les autres feignant de l'être. Les *palleschi*, reconnaissant combien ils s'étaient trompés, se regardaient les uns les autres sans dire un mot ; car ils s'étaient persuadé qu'ils seraient plutôt des compagnons que des serviteurs, et qu'Alexandre, satisfait du titre de duc, devait, en reconnaissant que son élévation était leur œuvre, les laisser faire à leur guise et ne pas chercher, comme dit le proverbe, cinq pieds à un mouton. Mais le duc, bien qu'il n'eût que vingt-deux ans,

était éveillé et perspicace de sa nature; instruit par le pape Clément et conseillé par l'archevêque de Capoue, homme très-sagace, il portait le regard et l'attention sur toute chose, et voulait que toutes les affaires fussent soumises à lui seul. Tout le monde voyait encore avec déplaisir qu'on ne fréquentait pas le palais public des seigneurs, mais seulement la maison des Médicis, qui à toute heure était remplie de citoyens. Le peuple était effrayé par la garde (chose qu'on n'avait plus vue à Florence) qui acompagnait toujours le duc avec une sorte d'armes nouvelles, ou lances, qui avaient au bout deux coudées de fer large et tranchant. » (VARCHI.)

A son exemple, les ministres et les soldats se livraient à tous les excès; la justice se vendait, et l'on trafiquait des faveurs et des emplois. Aujourd'hui l'on disait qu'un de ses satellites avait ravagé la maison d'un noble florentin; le lendemain, qu'un autre avait tué un garçon à coups de bâton; celui-ci était enlevé, celui-là victime d'outrages infâmes, et l'on se trouvait dans cet abîme d'infortunes où il ne reste même plus le courage de se plaindre. Selon la coutume des tyrans, on voulait que le peuple fût gai et s'amusât; ses fauteurs insultaient donc aux misères publiques « par des festins somptueux où l'on invitait les femmes les plus belles et les jeunes nobles des meilleures familles de la ville; au milieu de ces réjouissances, qui duraient la nuit entière, apparaissait toujours le duc déguisé, mais de telle manière qu'il était connu de chacun... Les dépenses de ces banquets furent si considérables que notre cité n'en avait jamais vues de pareilles; car il n'y en eut aucun qui ne coutât 400 écus, parfois 600, et trois même se payèrent 1,000 (1). »

De pareils moyens ne sauraient amener les esprits à se résigner à un gouvernement nouveau; d'ailleurs les bannis étaient si nombreux et s'agitaient avec tant d'impatience qu'ils devaient l'empêcher de jouir longtemps de la tranquillité. Nous avons mentionné plusieurs fois Philippe Strozzi, mari de Clarisse de

(1) SEGNI, liv. VI. Alors furent introduites ou ressuscitées les bacchanales dites *potenze*, dans lesquelles diverses compagnies se réunissaient sous un chef avec le titre et le costume de grand seigneur, de marquis, de duc, de prince, de roi et de pape. Chacune avait sa bannière et ses insignes propres; à partir du mois de mai jusqu'à la fin de l'été, toutes rivalisaient, au milieu de fêtes solennelles, de luxe, de gaieté, et se livraient des combats à coups de pierres. Sur la façade de Sainte-Lucie au Prato, on lit encore : *Imperator ego prœliando lapidibus vici anno* MDXXXIV.

Médicis, et « dont la richesse, sans comparaison, dépassait celle de tout homme d'Italie. En effet, à sa mort, on trouva qu'il avait 300,000 écus d'argent comptant, et 200,000 en biens, joyaux et revenus d'offices. Il semblait donc très-heureux, d'autant plus qu'il avait une progéniture de garçons et de filles qui se distinguaient au-dessus des autres par la beauté, la finesse de l'intelligence et la sagacité du jugement (1). » Il passait encore pour habile dans les affaires d'État et de guerre; mais il se livrait aux plaisirs autant qu'aux études et aux opérations commerciales, et les jouissances énervèrent son âme au point de le rendre incapable d'accomplir ses desseins généreux. Du reste, plein de savoir et de courtoisie, d'un goût excellent, il fut très-libéral envers les gens de lettres; mais les louanges qu'ils lui prodiguèrent, afin de reconnaître ses bienfaits, n'empêchent pas de voir son mépris pour les choses sacrées et son ambition sans but élevé. Excité par sa femme contre les Médicis, à l'époque de la première expulsion, il fut soupçonné de les favoriser ouvertement, et, pour se soustraire à l'indignation du peuple, il se réfugia à Lyon; puis, quand les Médicis revinrent au pouvoir, il épousa leurs intérêts.

Nous avons sa vie écrite par son frère Laurent, qui ne contient que des excuses et des éloges; les petits ambitieux qui transigent avec leur conscience feront bien de suivre dans cet ouvrage les progressives condescendances de Philippe envers une cause qu'il désapprouve, et voir comment lui ou son biographe en rejette la faute sur la nécessité, l'excuse des faibles. Clément désirait faire disparaître jusqu'aux apparences de la liberté, mais il voulait que l'œuvre parût accomplie par les Florentins; il appela donc Philippe à Rome, et lui confia cette mission qui « parut dure à Strozzi; mais, comme il redoutait les dangers présents plus que les dangers lointains, il offrit largement son concours pour tout ce qui serait agréable à Sa Béatitude. » Une réunion eut donc lieu, où l'on traita de concentrer toute l'autorité dans Alexandre. « Bien qu'il reconnût que la demande de ce conseil était de pure forme, et n'avait pour objet que d'étendre à d'autres la responsabilité de la mesure, Philippe adhéra, afin de ne pas se nuire à lui-même, puisqu'il ne pouvait être utile à la patrie. »

Clément alors fit demander à plusieurs citoyens des projets

(1) Segni, liv. ix.

de réforme, et, à mesure qu'il les recevait, il les communiquait à Philippe, approuvait et rejetait en faisant connaître ses désirs. Puis, « lorsqu'il jugea que Philippe était bien pénétré de ses intentions, » il le contraignit d'aller à Florence, afin d'amener tous les conseillers à s'entendre pour établir un gouvernement selon ses désirs. « Quoique Philippe eût adhéré à son opinion, il lui parut étrange d'en être ouvertement l'interprète; néanmoins il ne put se dispenser d'obéir. » Il se rend donc à Florence, trompe les citoyens et consolide le duc. « A cause de cette preuve de dévouement et d'autres, il se persuadait qu'il avait regagné la confiance du duc, au point de n'avoir rien à craindre. » Cependant il subit l'ingratitude des Médicis; « mais, quand le pape Clément le pria de conduire en France Catherine, fiancée au Dauphin, et de se porter garant de la dot, Philippe, bien qu'il connût l'astuce de Sa Sainteté, s'offrit pour satisfaire tous ses désirs, dans la pensée que sa docilité et ses bonnes œuvres pourraient triompher de son ingrate nature. » Il poursuivit dans cette voie, mécontentant les libéraux non moins que les hommes serviles.

En effet, Alexandre, après en avoir obtenu des conseils, ainsi que de l'argent pour construire la forteresse de Basso, regardait Philippe d'un œil soupçonneux, et l'accusa d'avoir tenté de l'empoisonner dans un philtre amoureux; il chercha même à le déshonorer dans sa fille Louise, et, ne pouvant triompher de sa résistance, il l'empoisonna. Philippe alors s'enfuit en France avec les autres membres de sa famille. Après la mort de Clément VII, et la cour de France ayant incarcéré ses agents pour le contraindre à payer la dot de Catherine, dont il était responsable, il
retourne à Rome et se fait le centre des proscrits. Avec eux il 1535
porte leurs plaintes et celles de la patrie à Paul III, pape hostile à leurs ennemis; puis il envoie exposer à Charles-Quint les misères de Florence et les infamies du duc, prodiguant l'argent pour se rendre les courtisans favorables.

L'empereur, qui désapprouve toute provocation inutile, prête l'oreille aux doléances des bannis et leur témoigne de l'intérêt; mais, bien éloigné de vouloir rétablir une république guelfe, il accepte la justification du tyran, soutenue par 400,000 florins et l'éloquence prostituée de Guicciardini. Comme il avait hâte d'aller s'assurer le duché de Milan qui vaquait, il proposa une amnistie dont tous se défiaient, et des réformes peu importantes et sans garanties. Les proscrits lui répondirent: « Nous ne som-

« mes pas venus pour demander à Votre Majesté à quelles con-
« ditions nous désirons servir, ni pour solliciter le pardon de « ce que nous avons fait volontairement dans l'intérêt de la « liberté de notre patrie, ni pour avoir la faculté, avec la resti- « tution de nos biens, de retourner esclaves dans cette ville d'où « nous sommes sortis libres ; mais pour vous supplier de nous « rendre entièrement la liberté, que vos agents et vos ministres « nous ont promise en votre nom en 1530. Si vous croyez que « la justice vous oblige à la délivrer de cette dure servitude, dai- « gnez le faire, conformément à la sincérité de votre parole. « Dans le cas où votre volonté serait tout autre, nous attendrons « que Dieu et Votre Majesté, mieux informée, satisfassent nos « désirs ; car nous sommes résolus à ne pas souiller, pour des « avantages personnels, la pureté de nos âmes en manquant à « cette charité que tous les citoyens doivent à la patrie (1). »

Dès qu'Alexandre fut confirmé dans son pouvoir, les exilés, devant lesquels toutes les voies légales étaient fermées, ne purent que se jeter dans ces trames qui font germer mille espérances sans en mûrir aucune. Strozzi disait : « Je demande la liberté de ma patrie à Dieu, au monde, au diable, et serai également reconnaissant à celui des trois qui me les donnera. » Ses biens lui ayant été confisqués, il se réfugia à Venise, où les émigrés l'accueillirent comme leur chef et leur espoir. Les citoyens qui avaient connaissance des complots tournaient leurs regards vers ces libérateurs ; ceux qui n'en savaient rien se désolaient sans espérance, lorsque la vengeance vint d'où personne ne l'aurait attendue.

Deux branches des Médicis bourgeois survivaient encore ; à l'une appartenait Cosme, et à l'autre Lorenzino (Pierre-François), jeune homme d'environ vingt et un ans, instruit, mais corrompu, cherchant par tous les moyens à satisfaire ses désirs, et généralement détesté comme espion, compagnon, instrument et ministre des débauches du duc. Soit qu'il fût entraîné par quelque rivalité d'amour, par le sentiment d'une honte virile ou la soif de renommée, il forma le projet de se réhabiliter dans l'estime de ses concitoyens par une action qu'il jugeait selon les idées des classiques, dont l'étude lui était familière. Déjà, à Rome, il avait

(1) Les bannis se recommandaient beaucoup aux moines ; ils laissèrent au confesseur de Charles-Quint une exposition du psaume *Verba mea auribus percipe, Domine*, en forme de prière pour cet empereur.

renversé des statues d'anciens tyrans, faute pour laquelle Clément VII, qui l'aimait d'un amour criminel, faillit à l'envoyer au gibet. Il eut un moment la pensée de tuer ce pape; mais il ne l'osa point, ou l'occasion lui manqua. Puis il lui sembla beau de purger la terre d'un monstre comme Alexandre, chose d'autant plus facile qu'il l'accompagnait souvent dans des aventures galantes. Une fois il résolut de le précipiter du haut d'un mur de monastère qu'ils escaladaient ensemble; mais il s'arrêta, parce qu'on aurait pu croire que sa mort était le résultat d'un accident, et non d'un dessein prémédité. Il ne cessa de couver ce projet de meurtre. Enfin, un jour, sous le prétexte de lui amener la belle Catherine Soderini, sa tante, longtemps convoi- 1537
tée par Alexandre, il l'attira dans sa propre chambre; là, aidé 6 janvier.
d'un certain Michel de Tavolaccino, surnommé Scoronconcolo, qui, sauvé par lui de la potence, s'était engagé à le servir en toute occasion, il l'assaillit, et, malgré sa résistance, le perça de part en part.

Le courage d'un misérable suffit pour égorger; porter un coup sans songer au résultat, c'est de l'héroïsme de bas étage qui trouvera toujours des partisans, parce qu'il est insensé, et des flatteurs, parce qu'il est vulgaire. Tel fut Lorenzino, qui n'avait confié son dessein à personne, et ne s'était point concerté avec les conjurés. Après avoir tué le duc, il ferme à clef la porte de la chambre, où il laisse le cadavre, et, sans essayer de soulever le peuple, il s'enfuit autant par ineptie que par remords. Pour étouffer le cri de sa conscience, il publia à Venise une apologie de rhéteur pour démontrer qu'il avait agi en héros : mais, si quelques écrivains applaudirent au nouvel Harmodius, si les bannis « lui prodiguaient des louanges outrées, le comparant non-seulement à Brutus, mais l'élevant au-dessus de lui (VARCHI), » le monde fut loin de l'honorer pour un acte accompli par une *immense soif de gloire;* il erra donc en fugitif dans la France et la Turquie, jusqu'à ce que des sicaires gagnèrent à Venise la somme promise à quiconque le tuerait (1).

Florence, comme il arrive à la suite de tout accident imprévu, 1537

(1) Segni, qui est pourtant favorable à Cosme, raconte, dans le livre XII, qu'il avait beaucoup connu Beba de Volterra, un des assassins de Lorenzino, « lequel, se vantant de ce fait, le racontait comme une action glorieuse... Ces hommes, n'ayant pas voulu accepter de Cosme le montant de la mise à prix, reçurent chacun une pension annuelle de 300 écus, avec le titre de capitaine; ils purent ensuite vivre tranquillement à Volterra et jouir du prix du sang. »

fut heureuse d'être débarrassée d'Alexandre, mais incertaine sur la conduite qu'elle avait à tenir. Palla Rucellaï, avec les républicains, exhortait les citoyens, puisque le tyran était tombé inopinément, à saisir l'occasion de rétablir le *bon État* d'autrefois. Les *piagnoni* levèrent la tête, en disant : *C'est le doigt de Dieu*. Les artisans, lorsqu'ils voyaient les nobles se hâter de recueillir les fruits d'une action dont ils ne pouvaient revendiquer ni le mérite ni le danger, s'écriaient : *Si vous ne pouvez ou ne savez pas faire, appelez-nous, et nous autres, nous ferons*. Mais personne ne se montra capable de saisir une victoire assurée au parti qui aurait agi avec le plus de promptitude. Les proscrits, après tant de bavardages, après s'être promis d'exciter les autres, se trouvèrent pris à l'improviste, et s'empressèrent de ramasser des forces et même de recourir à l'aide du pape ; mais le cardinal Cibo, principal ministre du duc, put maintenir l'ordre à Florence et empêcher tout changement d'État. L'assemblée se réunit, et Guicciardini employa son éloquence à démontrer combien les oligarques auraient à souffrir de la réaction populaire. Les gardes d'Alexandre Vitelli, prêts à saccager ou bien à pousser des *vivat*, produisirent encore plus d'effet ; les hommes prudents résolurent donc d'éviter les risques d'une révolution, les vengeances des opprimés, la cupidité de la plèbe, en donnant un successeur à Alexandre.

Il restait de lui Jules, enfant illégitime, mais trop jeune pour remplacer son père ; ceux qui portaient Cosme des Médicis bourgeois, fils de Jean des Bandes noires, firent donc prévaloir leur candidat. Agé seulement de dix-sept ans, avec le modeste revenu de 7 ou 800 écus, engagé même dans des procès embrouillés, mal vu du duc Alexandre, auquel il ne semblait pas un jeune homme d'avenir, il ne fréquentait pas la cour, mais vivait toujours à la campagne, où, sous la tutelle de sa mère, veuve pauvre et sans consolation, il s'amusait à faire la chasse aux oiseaux et à pêcher (1). Pur des infamies des Médicis, il était héritier d'un nom traditionnellement cher aux Florentins, et surtout aux anciens compagnons d'armes de son père. Dans des circons-

(1) Rapport de Fedeli, ambassadeur vénitien. Il raconte qu'au moment où le conseil agitait la question du choix, un soldat qui était de garde tira sur un pigeon perché sur la tour du palais ; le peuple applaudit à ce coup avec tant de bruit que les quarante-huit membres de l'assemblée crurent la ville soulevée, et se hâtèrent d'opter pour Cosme.

tances pareilles, la victoire est pour celui qui agit avec le plus de promptitude. Au moment donc où ses amis le virent arriver de la campagne pour savoir les nouvelles, ils le proclamèrent chef de la république florentine, avec le même titre qu'avait Alexandre. 1537 9 janvier.

Les trois cardinaux Salviati, Ridolfi, Gaddi, accourus à Florence pour lui rendre la liberté, apprirent tard ce qu'on avait fait, ou bien jugèrent plus utile de donner leur adhésion; ils envoyèrent donc dire aux bannis qui étaient partis de Rome, de rétrograder, parce que, cette fois encore, la promptitude et la sagacité des gouvernants l'emportaient sur l'imprudence des exilés. Vettori avait déjà écrit à Strozzi : « Laissons donc les Brutus et les Cassius, et renonçons au désir de ramener la ville à « la forme républicaine, parce que c'est impossible. Faites que « ce malade vive; tâchez qu'on ne lui donne pas de remèdes « trop forts, qui le tuent; en le faisant vivre, peut-être l'amènera-t-on à de meilleures habitudes, et pourra-t-on en espé« rer quelque bien. » Puis, quand on lui reprochait le crime d'avoir établi un tyran, il s'excusait en disant : « Dans ces temps, on ne peut trouver une voie qui soit moins funeste. »

Guicciardini, toujours prêt à faire son nid au milieu des ruines, favorisait Cosme, qui avait promis d'épouser une de ses filles; en même temps, désireux de se concilier les principaux citoyens, il proposait de soumettre le nouveau seigneur à une constitution qui limitât son autorité, comme l'était celle du doge à Venise. Mais Vettori, en soldat, tournait en ridicule de pareilles restrictions : « Si vous mettez à sa disposition la garde, les armes et la forteresse, à quoi bon lui prescrire de ne pas dépasser certaines limites? »

En effet, dans l'espace d'un mois, Cosme oublia les conventions et ses amis (1); prince, il refusa d'accomplir le ma-

(1) « L'autre jour Bettini vint dans mon atelier, et... me dit qu'on avait fait duc Cosme de Médicis, mais avec certaines conditions qui l'empêcheraient d'agir à sa volonté. Alors je me mis à rire de ces gens, et je dis : — Les citoyens de Florence ont placé un jeune homme sur un magnifique cheval; puis, après lui avoir posé les éperons en mettant la bride dans sa main pour qu'il dirige l'animal à sa volonté, ils l'ont amené sur un très-beau champ où sont des fleurs, des fruits et toutes sortes de choses délicieuses; ensuite ils lui ont dit de ne pas franchir certaines limites. Or dites-moi quel est celui qui pourra l'arrêter quand il voudra sortir de ces bornes? On ne saurait imposer des lois à celui qui est maître des lois. » (BENVENUTO CELLINI, *Vie.*) — C'est là que se termine l'histoire de Varchi.

riage que, simple particulier, il avait stipulé avec Guicciardini, lequel, réveillé de son mauvais rêve, s'écriait : « Égorgez donc des princes, et aussitôt on en suscitera d'autres ! » Il se retira à Arcetri, où le dépit de l'ambition trompée et de l'orgueil humilié abreuva d'amertume ses dernières années. Matthieu Strozzi, Robert Acciajuoli et d'autres, qui avaient intrigué pour Cosme, gémissaient alors au milieu de l'ingratitude du prince et de l'exécration populaire. Palla Ruccellaï, le seul qui s'était opposé à la proposition de Guicciardini, se réfugia en France et trempa dans une conjuration. Cosme, pour tromper la postérité, le fit représenter pár Vasari dans l'attitude d'un vassal qui lui prêtait hommage.

Les haines invétérées ne manquaient donc pas; les Florentins qui avaient défendu la liberté, et ceux qui se plaignaient de n'avoir aucune part dans la tyrannie, étaient d'accord pour maudire Cosme. Les bannis, en très-grand nombre, arrivés trop tard, s'étaient groupés autour de Philippe Strozzi, qui avait accueilli à Venise le fugitif Lorenzino, et marié ses fils à deux de ses sœurs, l'alliance du Brutus florentin valant une dot; mais, sous prétexte de liberté, il aspirait lui-même à s'emparer du pouvoir (1). Comptant sur les intelligences qu'ils s'étaient ménagées à l'intérieur, et, selon la coutume, sur les Français, prodigues de promesses envers les exilés, ils résolurent donc d'attaquer l'État; dans leur opinion, les partisans des Français, alors concentrés à la Mirandola, devaient certainement venir en aide à Strozzi, qui, après avoir soudoyé un gros de mercenaires, et renforcé par les étudiants de l'université, auxiliaires plus bruyants et plus inutiles, assaillit Pistoie.

Les luttes terribles des Cancellieri gibelins avec les guelfes Panciatichi n'avaient jamais cessé dans cette ville; la campagne y prenait part, et le riche pays était épuisé. Les querelles continuèrent même sous la domination de Florence, qui avait enlevé toutes les armes, publié des bans rigoureux, et soumis la ville à treize commissaires, lesquels infligèrent des peines très-sévères;

(1) Ce fait ressort avec évidence des documents ajoutés par Jean-Baptiste Niccolini à sa tragédie sur *Philippe Strozzi*, et surtout de la lettre de François Vettori, du 15 janvier 1537. Voir aussi la lettre, du 6 juillet 1536, que François Ier écrivait et faisait remettre par exprès à Philippe Strozzi. Le roi, dans cette lettre, lui parle de son affection pour lui, sa famille et ses alliés, en s'offrant à le favoriser de tout son pouvoir, lui et ses amis, sans oublier la liberté de Florence.

on estima que, dans les trois dernières années, quatre cents maisons furent brûlées à Pistoie, mille six cents dans toute l'étendue du territoire, et la cité seule condamnée à payer 22,000 ducats d'or. Les Panciatichi, les Cancellieri, les Ricciardi, les Gualfreducci, les Vergiolesi et leurs partisans furent bannis, puis rappelés, et les discordes recommencèrent (1). Les bannis, avec l'appui des Cancellieri, s'établirent dans Pistoie; Strozzi, qui hésitait entre un arrangement avec les Médicis et des hostilités ouvertes, nuisait à la cause des proscrits, qui fut encore compromise par la précipitation de Baccio de Valori; ce condottiere, autrefois capitaine de Clément VII contre Florence, maintenant chef des bannis contre les Médicis, à force de montrer le succès facile, les poussa contre leur attente dans une voie inexplorée.

Alexandre Vitelli, pour tenir Cosme à la merci de l'empire, avait occupé la citadelle de Florence en enlevant les trésors d'Alexandre qui s'y trouvaient déposés; il surprend les bannis à Montemurlo, par la trahison, fut-il dit, d'un certain Bracciolini, les met en pleine déroute et fait prisonniers Strozzi, Baccio Valóri, son fils, Alexandre Bondinelli, Antoine-François des Albizzi et d'autres républicains des principales familles. Selon les usages de la guerre, ils appartenaient aux capitaines auxquels ils s'étaient rendus; mais Cosme traita de leur rançon avec les vainqueurs, en renchérissant sur les offres faites par les parents des prisonniers. Il les fit conduire dans sa maison pour les voir à ses pieds lui demander grâce; puis il les envoya au bargel, avec ordre de les torturer successivement, et chaque matin il faisait trancher la tête à quatre d'entre eux. Un prince, jeune, vainqueur, et qui ne sait pas pardonner, est un spectacle plus dégoûtant qu'horrible; le quatrième jour, le peuple manifesta son indignation avec tant d'énergie que les survivants furent confinés dans des forteresses, où ils périrent bientôt: de ce nombre fut le fils de Machiavel.

2 août.

Philippe Strozzi s'était rendu à Vitelli, autrefois son ami particulier, qui le tint dans une forteresse afin d'obtenir de ses fils, en le traitant avec certains égards, de l'argent et des présents. Il était chaudement recommandé par des généraux, des femmes, Doria, Bernard Tasse, Victoire Colonna et Catherine de France.

(1) Cambi écrit: « Le 19 mai 1524, les habitants de Pistoie en vinrent aux prises, *comme c'est leur habitude;* les Panciatichi chassèrent les Cancellieri de la ville, et dix citoyens périrent, etc. »

Dans l'entrevue de Nice, l'empereur donna sa parole au pape qu'il lui sauverait la vie; néanmoins, sur les instances incessantes de Cosme, qui en avait payé la rançon à Vitelli (1), il consentit qu'on lui fît subir la torture de la corde, pour savoir si Lorenzino lui avait communiqué son projet de tuer Alexandre.

Tandis que Cosme divulguait les procédures qui révélaient de basses ambitions masquées de patriotisme, les exilés voulurent faire de Philippe le Caton de leur cause; ils répandirent le bruit que, las de deux ans et demi de prison, sans être sûr d'ailleurs de pouvoir résister à la torture, il s'était coupé la gorge et avait écrit de son sang : *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor*. Les agents de l'empereur, pour lui épargner la honte de le livrer, lui avaient peut-être donné la mort (2); mais le plus grand nombre crut au suicide, comme plus conforme à la nature de

(1) Philippe avait offert 50,000 écus à Vitelli, qui en voulait 60,000 comptants. A la suite de *Philippe Strozzi* de Niccolini, on a imprimé les négociations pour le rachat de Philippe. La question se résume dans les paroles qu'il charge le cardinal de transmettre à l'empereur et aux Médicis : « Ma mort désespère sept fils auxquels je laisse de grands biens; elle offense toute la famille des Strozzi, qui est la plus nombreuse de cette ville, et tous mes parents, qui sont de qualité; elle trouble et bouleverse une ville qui a besoin d'être réorganisée; enfin tirer encore du sang à ce malade, qui a besoin d'être restauré par un bon régime, serait une erreur extrême, de la passion, et non de la raison. »

Ces offres magnifiques déplaisaient à Pierre Strozzi, qui avait pris la fuite, et devint ensuite maréchal. Il écrivait à ses frères : « Nous nous trouverons « sans père, pauvres et perdus de réputation. Notre père ne se soucie ni de la « fortune ni de ses enfants, et il fait les offres les plus exorbitantes et les plus « honteuses qu'on ait jamais vues; il écrit qu'il aime mieux vivre pauvre que « mourir riche : voilà certes un langage bien digne d'un homme qui a sept en-« fants !... il dit tant d'autres vilenies que vous mourriez de douleur en les en-« tendant. » (21 février.) Philippe se justifiait, et, selon sa coutume, il disait n'avoir fait cette offre que parce que Cosme n'aurait jamais voulu donner une si grosse rançon, motif pour lequel Vitelli ne l'eût pas livré; du reste, « je n'ai jamais songé à payer cette rançon, sachant que je ne le pouvais qu'en vendant tout ce que je possède au monde, et que je resterai mendiant, avili et non libre; ce que je ne ferai jamais, aimant mieux mourir. » (8 mars.) Dans son testament, Philippe disait de Pierre : « Pendant ma captivité, Pierre s'est conduit avec tant d'impiété, qu'on peut dire, en vérité, que je meurs par sa faute. »

(2) Quelques-uns, et leur opinion paraît la mieux fondée, crurent que Philippe avait été tué par ordre du châtelain ou du marquis Del Vasto, qui lui avaient promis de ne pas le livrer au duc; ayant appris que l'intention de l'empereur était de complaire au duc Cosme, ils l'avaient fait égorger, en répandant le bruit qu'il s'était donné lui-même la mort. (SEGNI, liv. IX.)

l'homme qui, par son genre de vie et ses opinions, représenta l'esprit du paganisme, et parut né dans les temps corrompus de la république romaine (1).

Pierre Strozzi s'enfuit en France auprès de la dauphine Catherine, qui, comme le dernier rejeton de Laurent le Magnifique, voyait dans Cosme l'usurpateur de son patrimoine. Il fut suivi dans l'exil par une foule de vaillants Italiens (2) qui remplissaient le monde de leurs plaintes, couvraient d'opprobre leur vainqueur, et, comme des hommes qui n'en ont aucun de sérieux, cherchaient un prétexte quelconque pour réaliser leurs espérances. Cosme agit toujours selon la volonté de l'empereur, lequel se prit à l'estimer, en voyant qu'il savait triompher et sévir par lui-même; au mépris de la constitution et de ses propres actes, il déclara que la principauté devait se transmettre dans la ligne de Cosme, à l'exclusion perpétuelle de celle du *traître*.

Délivré de ses ennemis, le duc sut aussi se débarrasser de ses amis. François Vettori, après la mort de Strozzi dont il avait été l'ami intime, ne sortit plus de sa maison. Vitelli, qui s'était procuré de l'argent en pillant même au détriment de Cosme, fut congédié par lui; mais l'empereur le dédommagea au moyen d'un fief dans le royaume de Naples. Le cardinal Cibo, l'auteur principal de sa nomination, et qui l'avait ensuite secondé par d'utiles conseils, fut accusé de l'avoir dénoncé auprès de Charles-Quint, et dut se retirer à Massa. Une magistrature militaire dompta les factions obstinées de Pistoie. Arezzo avait établi le gouvernement républicain pendant le siége de Florence: mais les vainqueurs, qu'elle avait favorisés au prix de grands sacrifices, la replacèrent bientôt sous l'obéissance des Médicis, qui l'entourèrent de forteresses; les récalcitrants furent punis de l'exil et de la mort.

(1) Niccolini, dans la vie de Strozzi qui précède la tragédie citée plus haut. Sa prière à Dieu est remarquable : « Qu'il donne à son âme, s'il ne veut lui faire d'autre bien, le lieu où sont Caton d'Utique et autres semblables hommes vertueux qui ont eu la même fin que lui. »

(2) Del Migliore, dans la *Firenze illustrata*, énumère les grandes familles qui émigrèrent alors.

APPENDICES

DU TOME SEPTIÈME.

APPENDICE VIII.

Dante hérétique.

L'idée de Dante hérétique, dont nous avons déjà parlé, vient d'être ressuscitée par M. Eugène Aroux, qui a publié, à cette occasion, un ouvrage spécial sous le titre de *Dante hérétique, révolutionnaire et socialiste; Révélations d'un catholique sur le moyen âge* (Paris, 1854). L'ouvrage est dédié à Pie IX, *comme une protestation contre l'erreur et le mensonge, que le génie même ne saurait absoudre*. Tandis que le silence se fait autour des œuvres italiennes, celles des Français sont proclamées dans leur pays et au dehors; c'est ce qui a lieu à l'égard du travail de M. Aroux. Nous avons adressé à l'auteur une lettre, qu'il nous semble opportun de reproduire ici.

A l'ami Eugène Aroux, Paris.

Milan, 5 février 1854.

Permettez-moi, au lieu d'estropier votre belle langue, de vous répondre dans la mienne et dans celle de votre cher Dante, pour vous remercier de l'envoi de votre livre. Mais il ne suffit pas de vous remercier, puisque vous me mettez en cause; d'ailleurs, bien qu'avec beaucoup de politesse, vous me reprochez encore, comme vous l'avez déjà fait dans la traduction de l'*Histoire universelle*, d'avoir qualifié de « délire ou plutôt de caprice » l'opinion de deux Italiens, qui ont voulu démontrer que Dante avait été hérétique. Vous défendez cette opinion, et soutenez que toutes les œuvres de Dante sont une exposition hérétique des aspirations révolutionnaires et socialistes.

C'est la destinée des livres qui deviennent nationaux et populaires, que chacun y trouve ce qu'il veut ; n'avons-nous pas vu chercher dans l'Évangile des preuves contre la divinité du Christ, comme autrefois des cabalistes et des alchimistes apercevaient dans la Bible les nombres tout-puissants ou la poudre de projection ?

Le père Hardouin, qui cherchait la célébrité dans les paradoxes, est, à mon avis, le premier qui, en 1727, ait soutenu que l'auteur de la *Divine Comédie* était un imposteur, partisan des dogmes hétérodoxes. Ugo Foscolo, ayant trouvé l'hospitalité chez les Anglais, auxquels pouvait plaire un illustre prédécesseur dans la grande négation de l'unité catholique, ressuscita cette hérésie de Dante, mais comme un paradoxe prurigineux, sans cortége de preuves. Notre ami Rosetti, chassé de sa patrie pour aller ronger, lui aussi, le pain dur de l'exil chez les Anglais, voulut peut-être les flatter, dans les *Mystères de l'amour platonique*, en fécondant ce germe. Il entreprit donc de démontrer, en cinq gros volumes, que non-seulement Dante, mais tous les poëtes érotiques, avaient voulu célébrer un tout autre amour que celui qu'ils exprimaient ; à l'entendre, ces brillants esprits ne méritent pas le reproche de s'être épuisés à chanter de beaux yeux, des seins de neige et des tresses d'or. Graul, ministre protestant, qui, en 1843, fit imprimer à Leipzig une traduction allemande de l'*Enfer*, veut aussi à toute force démontrer que Dante s'écartait du dogme catholique, et il aperçoit Luther dans le *Veltro*, auquel correspondent même les lettres du nom. Vous vous servez de tous ces auteurs ; puis, avec l'assurance que donne la connaissance d'un poëte que vous avez traduit avec tant d'habileté et une érudition étendue puisée aux sources les plus diverses, vous assaillez Dante comme s'il avait voulu prouver que la suprématie papale est le règne visible de Satan. Si l'on y regarde de près, on peut signaler des erreurs de détail et surtout des excès qui sont peut-être inévitables quand on entreprend de soutenir une thèse détournée du sens ordinaire. Qu'importe ? ce n'est pas le manque de défauts, mais l'abondance des mérites qui fait vivre un livre, et le vôtre en a beaucoup ; mais vous m'avez appris vous-même que la *plus grande preuve d'estime qu'on puisse donner à ses amis, c'est de leur dire la vérité.*

Vous vous souvenez de ce Biagioli, pédantesque admirateur de Dante, qui, faisant baptiser son fils, voulait qu'on lui donnât le nom de Dante ; le curé lui ayant demandé s'il y avait un saint Dante, il répondit : « *Je l'ignore ; mais je sais qu'il y a un dieu Dante.* » Vous, au contraire, vous en faites un Dante satan, et vous trouvez *ignorance*, *prévention*, *esprit de parti*, *mauvaise foi* chez ceux qui repoussent légèrement cette thèse. Je déclare hardiment que je me mets de ce nombre ; je vous serai donc obligé de permettre que, sans me sentir à coup sûr capable de lutter avec vous d'arguments, je vous oppose quelques *préjugés légitimes*.

Et d'abord, c'est une règle dans les tribunaux anglais, et l'on ferait bien de l'introduire dans toutes les législations, de ne point condamner un prévenu avant qu'on ait épuisé les arguments en sa faveur. Voyons : nous autres catholiques, nous croyons à l'Ancien et au Nouveau Testament; mais, comme ils ne sont qu'une lettre morte, et qu'il faut les compléter ou les interpréter, nous nous en tenons à la tradition de l'Église et aux décisions des papes. Si donc quelqu'un nous sommait de croire aux paroles de la Bible et au pape sous peine d'être damnés, et de ne pas nous abandonner au sens individuel, le tiendriez-vous pour un orthodoxe parfait? Eh bien, c'est ce que fait Dante précisément, puisque sa Béatrix dit aux chrétiens:

Avete il vecchio e il nuovo Testamento
 E il pastor della Chiesa che vi guida;
 Questo vi basti a vostro salvamento...
Non fate come agnel che lascia il latte
 Della sua madre, e semplice e lascivo
 Seco medesmo a suo piacer combatte.

J'ai couru avidement à l'explication de ces vers dans la bizarre analyse dont vous accompagnez ce que vous appelez *Comédie du catholicisme,* pour voir comment vous interprétez ce passage décisif. Appuyé sur les deux Testaments, que les hérétiques ont comme nous, vous dites qu'il faut entendre par *pastor della Chiesa* le chef de cette religion mystérieuse, de cette franc-maçonnerie dont Dante était non-seulement l'adepte, mais l'apôtre. Et cependant, ce mot de *pastore,* il l'applique toujours aux papes, soit quand il les appelle *in vece di pastor lupi rapaci;* soit quand il leur dit : *Di voi, pastor, s'accorse il vangelista;* soit lorsqu'il se plaint que la justice ait été usurpée *per colpa del pastor.*

Ce moyen âge, qu'on a représenté parfois comme une sentine de vices et une école de servilité, examina, discuta, nia, et vous l'avez démontré victorieusement : mais il existe une différence entre découvrir les plaies d'un malade et le tuer; entre déclarer qu'une maison menace ruine et a besoin de supports, et l'ébranler d'un choc pour l'abattre; en un mot, entre réformer l'Église et la détruire. Il est vrai que, dans la première tâche, on peut errer jusqu'à l'hérésie; d'ailleurs, à l'époque de Dante, les fraticelles étaient des moines qui s'étaient imposé un genre de vie très-rigoureux, et prétendaient que l'Église devait renoncer au luxe et aux richesses pour revenir à la simplicité primitive. C'est ce que Dante répète de cent façons, et ce que répétaient des personnes très-pieuses, de grands saints, des pontifes, les conciles eux-mêmes, dont pas un ne se tint sans faire en-

tendre de graves plaintes sur le dérèglement des mœurs, l'oubli de la discipline, et sans faire des décrets de réforme. C'est avec tous ces personnages, avec Pierre Damiani et saint Bernard, que je placerai Dante.

Et si ces fraticelles persistèrent malgré les avertissements, et méconnurent, enorgueillis par une rigide perfection, l'autorité suprême, alors seulement ils sortirent du sein de l'Église, alors cessa l'excuse de la bonne foi. Telle fut la conduite des Albigeois à l'époque de Dante, puis celle des grands négateurs du seizième siècle. Vous avez bien décrit, c'est-à-dire d'une manière brève, la guerre des Albigeois. Ils étaient hors de l'Église, et ils furent légitimement persécutés, bien que par des moyens atroces, en rapport avec la férocité de l'époque et d'une guerre civile plus qu'avec la douceur chrétienne.

L'hérésie des templiers est encore douteuse, et ce ne fut pas l'Église, mais un pape qui les supprima, ce qu'il fit encore non en vertu d'une bulle définitive, mais par un bref provisionnel. Or, selon vous, Dante appartenait à l'ordre des templiers, souche de la moderne franc-maçonnerie, et il voulait venger sur les papes la croisade contre les Albigeois et la destruction des templiers. Mais quoi ! la *Divine Comédie* ne fait pas une seule fois mention des Albigeois, pas une, et vous n'avez pu voir qu'elle en parlait qu'à force d'allusions et d'interprétations. Le manichéisme, à ce qu'il semble, était le fond de leurs doctrines, et chez Dante tout respire la libre action de Dieu, un et triple, dans la création et la conservation du monde; les questions principales qu'il agite ont pour but de combiner la providence et la grâce avec le libre arbitre de l'homme.

Quant aux templiers, j'ai deux préjugés. Leur ordre, à mon avis, reçut sa règle, non de Misraïm ou de Valdo, mais de saint Bernard. Je ne veux pas croire que votre sens droit vous permette d'affirmer avec Lenoir (*Origine de la franc-maçonnerie*, p. 235) que saint Bernard lui-même était un franc-maçon. Dante, en outre, nomme une seule fois les templiers ; mais où ? là où il se déchaîne contre Philippe le Bel, parce qu'il a profané le temple, et, ajoute-t-il, parce qu'il a crucifié le Christ *dans son vicaire* qui se trouvait à Agnani. Et quel était ce vicaire ? Boniface VIII, la personne que Dante exécrait le plus (les motifs sont connus) et qu'il maudit neuf fois dans son poëme. Il le maudit, mais comme l'adversaire des Gibelins, comme étant la cause de son exil, comme l'artisan des discordes de Florence. Mais le voit-il outragé par un roi et un avocat, il oublie l'homme pour ne se rappeler que le pape, *il pastor della Chiesa*, *il vicario di Cristo*.

Pygmalion, devenu amoureux de sa propre statue, est l'image qui doit s'offrir à quiconque lit votre livre ; mais serez-vous pour cela inexorable envers ceux qui lui refuseront le meilleur encens, le consentement ? Qu'un auteur, d'un bout à l'autre de ses livres, dise le contraire de ce qu'il pense ; qu'il faille expliquer chacune de ses

phrases dans un autre sens que celui qui en ressort; quand il dit saints, qu'il entende hérétiques; quand il dit brebis, qu'il entende chèvres; lorsqu'il se déchaîne contre les incrédules, leur présomption et leurs partisans, qu'il veuille dire catholiques; que là où il loue le *donare*, on doive lire *dona re;* que, alors qu'il professe les vérités les plus austères sur la Trinité, sur le pape, *vere claviger regni cœlorum*, lequel *secundum revelata humanum genus perducit ad vitam æternam*, ou loue le *santo sene* Bernard ou Dominique, *santo atleta della cristiana fede*, il le fasse par ironie; que la distinction des langages dans le *Vulgare Eloquio* exprime une distinction de partis et de croyances; que, dans le *Convito*, où il commente ses *canzoni*, il se propose, au contraire, de commenter la *Divine Comédie*, de laquelle il ne fait pas même mention, et trouve moyen de les commenter de manière que les Gibelins y voient une chose, et les Guelfes tout le contraire; qu'un auteur, en un mot, appuie ses sentiments et sa gloire sur des livres perpétuellement écrits dans une espèce d'argot, veuillez me le pardonner, mais ce serait là un artifice digne de votre Talleyrand, qui disait que la parole avait été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, et non du poëte qui disait :

Io mi son un che, quando
Amore spira, noto; ed in quel modo
Ch' ei detta dentro, vo significando.

Je sais que ce mot *Amour* est la clef de voûte de tout votre édifice; mais, alors qu'il est si difficile de déchiffrer les passages obscurs, pourquoi se proposer d'obscurcir les plus évidents? Il est certainement moins malaisé de supposer dans Dante des erreurs et des vérités, attendu ses nombreuses *obscurités que ne sont pas parvenues à éclaircir toutes les gloses des commentateurs;* mais, s'il en est ainsi, quelle peut être l'idée d'un sectaire qui se fait *per più anni macro* pour exposer une doctrine dans un langage qui ne sera compris que d'un petit nombre d'adeptes, ce qui serait prêcher des convertis? Et cependant Dante expose pleinement, dans un ouvrage, le système de la monarchie gibeline par opposition à la monarchie papale; et cet ouvrage, dites-vous, est le plus clair, le seul clair même, et, de fait, il subit des condamnations qui furent épargnées à d'autres.

Personne plus que moi ne déteste l'outrecuidance de celui qui, dans une page écrite à la légère, ou, comme vous diriez, *entre la poire et le fromage*, prétend juger une œuvre de longue haleine, méditée avec patience. Le ciel me garde de vouloir le faire avec la vôtre, bien que, tout en admirant *cette patiente obstination à chercher les traces*

révélatrices, je ne puisse en accepter les conséquences ; et les contemporains du Dante ne les accepteront pas non plus, eux qui surent aussi reprocher à son ami Cavalcanti de déraisonner sur la mortalité de l'âme.

Aussitôt que Dante fut mort, vêtu, comme il l'avait demandé, de l'habit de franciscain, on dit que le cardinal du Poyet chercha à troubler ses cendres. Ce du Poyet, mauvais prêtre et mauvais général, qui n'apportait pas en Italie les bénédictions du *pasteur*, mais en commandait les armées pour la dévaster, devait abhorrer le Gibelin qui n'épargna jamais les reproches aux papes, et qui, dans la *Monarchie*, proclama des principes diamétralement opposés aux libertés guelfes et à la suprématie de la pensée sur l'épée. Mais les derniers événements m'ont du moins appris à distinguer ce qu'un homme *a fait* de ce qu'il voulait *faire ;* et certainement du Poyet ne troubla point les cendres du grand Italien, bien que ce soit un lieu commun de répéter qu'il *voulait* le faire. Dante, tant qu'il vécut, « invoquait matin et soir le nom de la belle fleur, » c'est-à-dire de Marie (Parad. 23). A peine mort, sa chère Florence, la capitale du parti guelfe, le faisait lire et commenter ; et où ? dans l'église et le dimanche ; et par qui ? par Boccace, qui était, dites-vous, *en communauté de doctrines avec le poëte*, et qui pourtant ne nous a laissé rien de plus clair.

L'image de Dante fut peinte à Sainte-Marie del Fiore, et son voyage, dans la cathédrale d'Orvieto et le Campo Santo de Pise ; un archevêque de Milan établit une chaire, où deux philosophes et deux *théologiens* devaient l'expliquer ; au concile de Bâle, un cours était fait sur la *Divine Comédie*. Enfin Raphaël Sanzio, par commission d'un pape, et lorsque la réforme religieuse se trouvait dans toute sa chaleur, devait peindre Dante dans les salles même du Vatican, parmi les grands saints qui couronnent l'autel du Saint-Sacrement.

Que veut dire cela ? que l'Église et les prêtres, dans l'*inepte et féroce moyen âge*, c'est-à-dire alors qu'ils avaient en main les jugements et la force pour les faire exécuter, se montrèrent moins intolérants que ne cherchent à l'être quelques individus de nos jours, lesquels, réduits uniquement à la plume, veulent au moins avec elle soutenir le droit de la persécution et l'opportunité de l'intolérance. Laissons-les dire, cher Aroux, et, si jamais vient le temps où ces écrivains soient obligés de se réfugier derrière la tolérance, réservons-nous la consolation de ne pas l'avoir reniée, même alors qu'on nous en faisait un crime. D'ailleurs vous êtes persuadé qu'on sert mieux une cause en montrant qu'elle fut embrassée par les penseurs et les hommes illustres, qu'en scrutant des paroles et des actes, afin qu'ils accusent d'infidélité ceux-là même qui firent de leur génie un hommage docile à la vérité.

Néanmoins, si nous voulons trouver l'hérésie dans Dante, voyons-la

dans la colère qui l'inspira ; dans les antipathies qu'il suscita entre les villes d'Italie, en préparant des noms de blâme pour s'insulter avant de s'égorger ; dans le droit qu'il s'attribua de prononcer des peines éternelles par rancune, ou du moins en vertu de jugements privés, oubliant que « le Christ n'est pas là où il n'y a point de charité. »

Recevez, etc.

APPENDICE IX.

Statistique.

Nous pouvons tirer du neuvième livre de Jean Villani le budget, bien qu'imparfait et inexact, de la république de Florence pour 1343. Le florin d'or de 24 carats et du poids de 72 grains valait 3 livres 2 sous.

RECETTES.

	Florins.
Octroi ; le droit d'entrée et de sortie sur les comestibles s'affermait, par an	90,200
— pour les vins en détail, un tiers sur la valeur	58,300
Contributions de la banlieue, 10 sous par livre	30,100
Impôt du sel, à 40 sous le boisseau pour les citoyens et à 20 pour les paysans	14,450
Ces quatre grands produits étaient destinés à la guerre de Lombardie, qui, en deux ans, coûta 600,000 florins.	
Biens des rebelles et des condamnés	7,000
Impôt sur les prêteurs et les usuriers	3,000
— des contrats (enregistrement)	11,000
— de la boucherie en ville	15,000
— — dans la campagne	4,400
— des loyers	4,250
— des aubergistes de la campagne	2,550
— des farines et de la mouture	4,250
— des accusations et réhabilitations	1,400
A reporter	245,900

	Florins.
Report.........	245,900
Impôt sur le marché des bestiaux en ville..............	2,150
— sur le sceau des poids et mesures................	600
— sur les loyers de la banlieue...................	550
— sur les marchands de la banlieue................	2,000
— sur les revendeuses et les fruitiers..............	450
— sur les balcons de Florence....................	5,550
— des sergents..................................	100
Impôt sur les radeaux de l'Arno......................	100
— des contrôleurs des garanties données à la commune.	200
— des prisons..................................	1,000
Prestation des nobles de la banlieue..................	2,000
Taxe des seigneuries, c'est-à-dire sur les citoyens qui allaient remplir des fonctions au dehors...............	3,500
Profit de l'hôtel des monnaies sur les monnaies d'or.....	2,300
— — — de cuivre.	1,500
Biens de la commune et péages.......................	1,600
Balayage et fermage des chaires d'Or Saint-Michel........	750
Amendes et condamnations...........................	20,000
Congés de soldats à cheval et à pied, c'est-à-dire pour dispenser du service militaire ou pour amendes encourues durant le service............................	7,000
Autorisation de porter des armes, 20 sous par tête.......	1,300
Partie des droits perçus par les consuls des arts pour restaurations..	800
Les impôts sur les citoyens qui habitaient la campagne, sur les possessions rurales, sur les combats sans armes, sur les moulins et la pêche et ceux de Firenzuola, faisaient monter les recettes à environ.................	306,000
Total.....	604,850

DÉPENSES ORDINAIRES.

	Livres.
Salaire du podestat et de sa famille....................	15,250
— du capitaine du peuple et de sa famille...........	5,880
— exécuteur des ordres de la justice contre les grands.	4,900
— conservateur du peuple et surveillant des bannis, avec cinquante chevaux et cent fantassins......	26,000
Total.......	52,030

	Livres
Salaire du juge des appels sur les droits de la commune...	1,100
— du magistrat sur le luxe des femmes.............	1,000
— — le marché du blé...............	
— — d'Or Saint-Michel.............	1,300
— — de la solde des troupes..........	1,000
— — des payes mortes aux soldats.....	250
Trésorier de la commune, notaires et messagers.........	1,400
Préposé aux recettes propres de la commune............	200
Surveillants et gardiens des prisons....................	800
Table des prieurs et de leurs familles dans le palais......	3,600
Salaire des huissiers, sonneurs de cloches et serviteurs de la commune, gardiens des tours du podestat, etc.........	550
Soixante archers et leur capitaine au service des prieurs...	5,700
Notaires étrangers sur les *riformagioni*...............	450
Nourriture des lions, éclairage et chauffage dans le palais..	2,400
Notaire dans le palais des prieurs.....................	100
Salaire des archers et des huissiers....................	1,500
Trompette de la commune, timbaliers, réveil, etc........	1,000
Aumônes à des religieux et à des hospices...............	2,000
Six cents gardes de nuit...............................	10,800
Étendards et manteaux pour fêtes et courses............	310
Espions et messagers..................................	1,200
Ambassadeurs...	15,000
Châtelains et gardiens de forteresses..................	12,400
Pour armes, arbalètes, flèches.........................	4,650
Total.......	67,750

Environ 40,000 florins d'or pour les soldats, qui, en temps de paix, se réduisaient, en moyenne, à huit cents cavaliers et à un pareil nombre de fantassins; pour les réparations des murailles, des ponts et des églises, on prenait sur les dépenses extraordinaires, auxquelles suppléaient les dons volontaires des citoyens.

Les *Délices des érudits toscans*, vol. XII, p. 349, donnent un tableau différent.

Dönniges (*Acta Henrici VII imperatoris*, part. I, p. 95; Berlin, 1839) a publié, comme du temps de Henri VII, un état des recettes et dépenses de la république de Pise, dressé par Vani de Zeno et revu par le notaire Bernard; mais nous croyons qu'il est de 1340 ou d'une époque rapprochée, et non de ce temps.

Les recettes, dans le district, étaient :

	Fl. d'or.
Du royaume Calaritain en Sardaigne..................	70,000
— de Gallura..............................	20,000
Des condamnations dans ces deux royaumes............	10,000
De l'île d'Elbe, tous frais déduits......................	50,000
Des châteaux de Castiglione, de la Pescaia et de l'abbaye du Fango, net..	12,000
Du château de Piombino, sel ou droits, net............	6,000

Il manque l'île de Giglio et autres pays du district.

Les recettes de la ville et de la banlieue montaient à.....	168,000
Impôts, net......................florins 48,400 / Condamnations judiciaires........ » 30,000	78,000
Total..........	246,000

DÉPENSES DANS LE DISTRICT.

	Fl. d'or.
Dans le royaume Calaritain, pour solde de vingt-cinq hommes à cheval, à 8 florins par mois chacun.............	2,400
Cent vingt soldats à pied pour garnison des châteaux, avec 6 livres par mois.................................	2,804
Dans le royaume de Gallura, vingt-cinq hommes à cheval..	2,400
— — cinquante hommes à pied....	1,161
Dans la ville et la banlieue :	
Pour salaire du podestat et du capitaine du peuple.......	3,225
— de trois cent soixante et dix fantassins pour garder les châteaux, à 3 livres 10 sous par mois ; or 3$^{liv.}$ 2^{s} font 1 florin..	17,144
Total.............	29,244

L'entretien des troupes, que l'on soudoyait dans le besoin, était considéré comme dépense extraordinaire. Le tableau est entièrement incomplet, puisqu'il ne contient pas les dépenses pour armer vingt galères, pour les fortifications, pour l'envoi de consuls et d'ambassadeurs, ponts, routes, canaux, embellissements. Les recettes seraient les quatre cinquièmes de celles de Florence.

Ghirardacci nous fournit l'état des recettes et dépenses de Bologne pour l'année 1381.

RECETTES.

	Livres.
Les moulins, à 4 sous la corba	97,000
Vin	60,000
Sel, à 8 sous la corba	60,000
Marchandises	24,000
Pain, cire, prisons	50,000
Droit aux portes, à 4 sous le char	25,000
Animaux et détail	20,000
Mouture et pain, etc	32,000
Condamnations	10,000
Fermages, loyers et divers	26,000
Bluterie	7,000
Retenues pour congés	4,000
Moulins à foulon	2,000
Fruits et poissons	3,000
Foin et paille	2,000
Prisons et bannis	1,000
La *massa*	2,000
Comté d'Imola	2,000
Prêteurs chrétiens	1,360
Total	427,860

DÉPENSES.

	Livres.
Trois cents lances, à trois chevaux par lance	119,300
Trois mille fantassins	157,600
Réparations des murailles	20,000
Munitions pour l'artillerie	30,000
Podestat	7,000
Dépense pour les anciens	5,670
Pour vêtements de la famille des seigneurs	1,500
Au vicaire du pape	1,320
Reste de cens	1,300
Salaire des docteurs	8,000
Courriers et espions	6,000
Ambassadeurs	6,500
Total	364,190

Marin Sanuto nous offre, peu après l'année 1450, un tableau statistique comparatif des forces et des revenus des puissances chrétiennes, que nous résumons.

	Chevaux.
Le roi de France peut envoyer dehors	15,000
Le roi d'Angleterre autant	15,000
Le roi d'Écosse	5,000
Le roi d'Espagne	15,000
Le roi de Portugal	3,000
Le roi de Bretagne (?)	4,000
Le grand maître de Saint-Jacques de Galice	2,000
Le duc de Bourgogne	1,500
Le roi René	3,000

Tous peuvent en entretenir le double chez eux.

Les Barcelonais	6,000
Toute l'Allemagne haute et basse, avec les seigneurs spirituels et temporels, avec les cités libres ou non libres, et l'empereur	30,000
Le roi de Hongrie avec tous les ducs, seigneurs, princes, barons, prélats, clercs et laïques	40,000
Le grand maître des Porte-épée de Prusse	15,000
Le roi de Pologne	25,000
Les Valaques	10,000
La Morée	10,000
Toute l'Albanie, Croatie, Sclavonie, Servie, Russie et Bosnie.	15,000
Le roi de Chypre	1,000
Le duc de Nisie dans l'Archipel	1,000
Le grand maître de Rhodes	2,000
Le seigneur de Mételin	1,000
L'empereur de Trébizonde	15,000
Le roi de Georgie	5,000
Le duc de Savoie	4,000
Le marquis de Montferrat	1,000
Le comte François Sforza, duc de Milan	5,000
Le marquis de Ferrare	1,000
Le marquis de Mantoue	1,000
La commune de Bologne	1,000
La commune de Sienne	1,000
La seigneurie de Florence, avec tous ses revenus, aurait pu, en 1414, envoyer dehors dix mille chevaux; à présent	2,000
Le pape, en 1414, a pu envoyer dehors huit mille chevaux; à présent	3,000
Le roi d'Aragon, dans le royaume de Naples	6,000
Les princes du royaume qui sont puissants peuvent en entretenir chez eux	2,000

	Chevaux.
La commune de Gênes, en 1414, aurait pu avoir cinq cents chevaux; mais, à cause de ses divisions et de ses guerres, elle ne pourrait armer actuellement, pour envoyer au dehors, que	2,000
Des seigneurs infidèles, le Turc	200,000
Le Caraman	30,000
Ussoum-Kassan mettait au service de Mahomet deux cent mille chevaux, dehors	100,000
Zanza	100,000
Le Khorassan	10,000
Tamerlan avec toute la puissance des Tartares	500,000
Le roi de Tunis, de Grenade, et les autres villes de Barbarie, construisent des galères et des fustes au détriment des chrétiens; ils ont chez eux cent mille chevaux, et dehors	50,000

REVENUS DE QUELQUES PRINCES CHRÉTIENS.

	Ducats.
Le roi de France, en 1414, avait de revenus ordinaires 2 millions de ducats; mais, à cause des guerres qu'il y a eu depuis quarante ans (1), il est réduit aux revenus ordinaires de	1,000,000
Le roi d'Angleterre avait 2 millions de ducats; mais, comme des guerres continuelles ont affligé l'île, ses revenus se réduisent maintenant à	700,000
Le roi d'Espagne, en 1440, avait 3 millions de ducats, réduits par les guerres continuelles à	800,000
Le roi de Portugal avait 200,000 ducats, réduits par les guerres à	140,000
Le roi de Bretagne, en 1414, avait 200,000 ducats, que les guerres ont réduits à	140,000
Le duc de Bourgogne, en 1440, avait 3 millions, réduits par les guerres à	900,000
Le duc de Savoie, parce que son pays est franc	150,000
Le marquis de Montferrat, dont le pays est franc	100,000
Le comte François, duc de Milan (en 1423, le duc Philippe-Marie avait 1 million de ducats), n'a, à cause des guerres, que	500,000
La seigneurie de Venise, en 1428, avait 1,100,000 ducats; à cause des grandes guerres qui ont détruit le commerce, ses revenus ordinaires sont de	800,000

(1) Cette liste aurait donc été écrite vers l'année 1454, et non en 1423, date qu'elle porte ordinairement.

	Ducats.
Le marquis de Ferrare, la même année, avait 700,000 ducats, à cause des guerres d'Italie ; et, pour rester en paix, il n'a que	150,000?
Le marquis de Mantoue, qui en avait 250,000, est réduit à	60,000
Les Bolonais avaient ordinairement un revenu de 400,000 ducats ; mais, à cause des grandes guerres, il ne leur reste que	200,000
Florence aussi, de 400,000, et pour la même cause, est descendue à	200,000
Le pape, bien qu'il en ait eu davantage, n'a que	400,000
Les Génois, à cause de leurs grandes divisions, sont réduits à	180,000
Le roi d'Aragon, quoiqu'il en eût beaucoup, a, pour tout le royaume et la Sicile	310,000

Un compte rapporté dans les *Délices des érudits toscans*, vol. XX, p. 170, fixe, pour l'année 1427, les revenus de certaines villes comme il suit :

Milan, 20,000 florins ; Novare et Verceil, 4,000 ; Asti, Pavie, Côme, Lodi, Plaisance, Parme, Pérouse, 2,000 ; Alexandrie, Tortone, 1,000 ; Crémone, 3,000 ; Crème, 4,000 ; Bergame, 3,000 ; Gênes et Savone, 6,000 : en tout, 54,000 florins par mois.

Sanuto donne encore les recettes de terre ferme de la seigneurie vénitienne et les dépenses de ces pays :

	Recettes.	Dépenses.	Reste.
La province du Frioul produit par an	7,500	6,300	1,170
Trévise et le Trévisan	40,000	10,100	29,900
Padoue et le Padouan	65,500	14,000	51,500
Vicence et le Vicentin	34,500	7,600	26,900
Vérone et le Véronais	52,500	18,000	34,500
Brescia et le Brescian	75,500	16,000	59,900
Bergame et le Bergamasque	25,500	9,500	16,000
Crème et le Crémasque	7,400	3,900	3,500
Ravenne et le Ravennasque	9,000	2,770	6,230
Totaux	317,400	88,200	229,200

REVENUS DE VENISE.

	Ducats.
Les gouverneurs des recettes recouvrent par an	150,000
Le bureau du sel perçoit	165,000
A reporter	315,000

		Ducats.
Report.		315,000
Huit bureaux attachés à la chambre des prêts recouvrent		233,500
Des bureaux fournissent à l'arsenal.		73,280
Profits de la chambre des prêts.		150,000
		771,780
Dépenses ordinaires (1). . . . . ducats	133,680	160,180
Salariés. . . . . »	26,500	
Reste net.		611,608
Les villes maritimes rendent par an.		180,000
Total.		1,020,800
D'autres produits extraordinaires portent cette somme à. .		1,093,900

(1) Cette somme manque dans l'original; je l'ai fixée approximativement. En 1490, le revenu total fut de 1,149,400 ducats; la dépense ordinaire de 211,400, et celle des salariés de 37,570.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME.

LIVRE ONZIÈME (suite).

LIVRE DOUZIÈME.

APPENDICES.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.